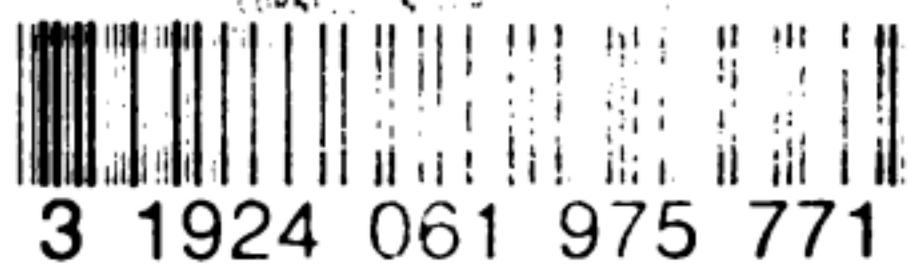

3 1924 061 975 771

ANNALES DE L'EST

PUBLIÉES PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

34e année — 1920

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

(1er juillet 1913-31 décembre 1919)

Revue du Mouvement Intellectuel
Artistique et Économique
de la Région

Couronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres



BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

NANCY-PARIS-STRASBOURG

1921

Prix net : 15 francs.

ANNALES DE L'EST

PUBLIÉES PAR LA

FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

34e ANNÉE, 1920

TROISIÈME SÉRIE, TOME V



BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

NANCY-PARIS-STRASBOURG

1921

LISTE DES FASCICULES PUBLIÉS DE 1914 A 1920

1914

FASCICULE 1

A. Tibal. — **Études sur Grillparzer :** *Grillparzer et la Nature. — Grillparzer et l'Amour. — Grillparzer et les Races.* Un volume grand in-8 de 236 pages.

FASCICULE 2

J. Laurent. — **Byzance et les Turcs seldjoucides dans l'Asie occidentale jusqu'en 1081.** Un volume grand in-8 de 140 pages, avec 1 carte hors texte.

1915-1916

Pierre Roussel. — **Les Cultes égyptiens à Délos, du IIIe au Ier siècle av. J.-C.** Un volume grand in-8 de 236 pages, avec 3 tableaux hors texte, 3 planches et 16 figures.

1917

Edmond Estève. — **Paul Hervieu, conteur, moraliste et dramaturge.** *Essai de critique littéraire.* Un volume grand in-8° de 152 pages.

1918-1919

J.-M. Tourneur-Aumont. — **L'Alsace et l'Alemanie.** — *Origine et place de la tradition germanique dans la civilisation alsacienne (Études de géographie historique).* Un volume grand in-8° de 233 pages.

1920

Bibliographie lorraine, 1913-1919. Un volume grand in-8 de 394 pages, avec un index alphabétique des noms d'auteurs, de personnes et de lieux.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

Ont collaboré à ce fascicule :

MM.

B. AUERBACH, doyen honoraire, professeur de géographie à la Faculté des Lettres de Nancy.

F. BRAESCH, professeur d'histoire moderne et contemporaine à la Faculté des Lettres de Nancy.

Ch. BRUNEAU, professeur de langues et de littératures romanes à la Faculté des Lettres de Nancy.

M. BULARD, maître de conférences d'archéologie et d'histoire de l'art à la Faculté des Lettres de Nancy.

A. COLLIGNON, professeur honoraire d'histoire de la littérature latine à la Faculté des Lettres de Nancy.

L. DAVILLÉ, docteur ès lettres, professeur d'histoire au lycée de Bar-le-Duc.

E. DUVERNOY, agrégé d'histoire, docteur ès lettres, archiviste de Meurthe-et-Moselle.

E. ESTÈVE, professeur de langue et de littérature française à la Faculté des Lettres de Nancy.

P. FAUVET, professeur à l'Institut commercial de l'Université de Nancy.

A. GRENIER, professeur d'antiquités rhénanes à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

R. PARISOT, professeur d'histoire de l'Est de la France à la Faculté des Lettres de Nancy.

R. TOURNÈS, lieutenant-colonel breveté d'état-major, docteur ès lettres.

Prière d'adresser toutes les communications relatives à la *Bibliographie lorraine* et les publications dont on désire qu'il soit rendu compte au président de la Commission des *Annales de l'Est*, M. Robert PARISOT, 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy.

ANNALES DE L'EST
PUBLIÉES PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY
34e année — 1920

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

(1er juillet 1913-31 décembre 1919)

REVUE DU MOUVEMENT INTELLECTUEL
ARTISTIQUE ET ÉCONOMIQUE
DE LA RÉGION

Couronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS
NANCY-PARIS-STRASBOURG
1921

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV

MOYEN AGE

CHAPITRE V

PÉRIODE MODERNE

(jusqu'en 1766)

CHAPITRE VI

LA LORRAINE FRANÇAISE

(de 1766 à nos jours)

CHAPITRE VII

LA GUERRE DE 1914-1918

CHAPITRE VIII

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE EN LORRAINE DE 1914 A 1919

CHAPITRE IX

HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE

CHAPITRE X

PATOIS LORRAINS ET LITTÉRATURE POPULAIRE

CHAPITRE XI

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART

AVANT-PROPOS

Sept ans se sont écoulés depuis la publication du dernier numéro de la Bibliographie lorraine (*1912-1913*). *La commission des* Annales de l'Est *n'a pas jugé qu'il fût possible de faire paraître durant la guerre un autre fascicule de la* Bibliographie. *La paix signée, il a fallu attendre, pour se remettre à la besogne, que la Faculté des Lettres de Nancy et la commission des* Annales de l'Est *fussent réorganisées. D'autres difficultés ont surgi, qui ont apporté de nouveaux retards, si bien qu'au lieu de paraître en 1920, ce volume ne sera offert au public que vers le milieu de 1921.*

C'est un fort volume que nous offrons au public, beaucoup plus gros que n'importe laquelle des précédentes Bibliographies lorraines. *Comment s'en étonner, puisqu'il s'étend sur une période de six ans et demi ? Il est vrai que, si la guerre a fourni un contingent important de livres et d'articles, l'étude du passé a quelque peu chômé de 1914 à 1919 ; en particulier, la plupart des sociétés savantes de la région lorraine ont supprimé ou tout au moins réduit leurs publications. Exception doit être faite en faveur de l'Académie de Stanislas, qui n'a jamais cessé de se réunir et qui a continué de faire paraître tous les ans un volume de Mémoires.*

A plus d'un égard, le numéro actuel diffère de ceux qui l'ont précédé. Depuis 1910, nous avions cru devoir faire à l'Alsace une place dans la Bibliographie lorraine. *M. R. Reuss, le savant qui connaît le mieux l'histoire de son pays,*

avait bien voulu répondre à notre appel et nous apporter un concours qui nous a été précieux. Mais l'Alsace est redevenue française, et la nouvelle Université de Strasbourg se propose de publier une Bibliographie alsacienne. *Le Bulletin alsatique, qui avait figuré dans trois fascicules de la* Bibliographie lorraine, *n'avait plus maintenant sa raison d'être ; aussi l'avons-nous supprimé. C'est donc de la Lorraine seule qu'il est question dans le présent fascicule, d'une Lorraine dans laquelle nous englobons, bien entendu, comme avant 1914, les territoires annexés à l'Allemagne en 1871. Pourtant, il nous est arrivé quelquefois de franchir la frontière de 1870, et de nous occuper de travaux relatifs soit au pays de la Sarre, soit au Luxembourg.*

Les précédents numéros de notre Bibliographie *rendaient compte de tout ce qui avait paru sur la Lorraine du 1*er *juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante. L'interruption apportée par la guerre à la publication de la* Bibliographie lorraine *nous a imposé l'obligation d'étendre dans le temps notre champ d'action. Nous sommes en général partis du 1*er *juillet 1913 pour ne nous arrêter qu'au 31 décembre 1919. Toutefois, cette règle a souffert plus d'une exception. C'est ainsi que M. Bulard est allé de juillet 1910 à décembre 1919 et que M. Grenier, dont le point de départ se plaçait en juillet 1911, a poussé jusqu'en juin 1920. Nous avons par contre laissé de côté, n'ayant pu en avoir communication, la plupart des livres ou des articles, concernant la Lorraine, qui avaient paru de 1914 à 1919 en Allemagne et dans d'autres pays étrangers. Cette lacune, nous nous efforcerons de la combler dans les fascicules suivants de la* Bibliographie lorraine.

Nous avons eu le vif regret de nous séparer de quelques-uns de nos plus fidèles collaborateurs, en particulier de M. G. Pariset, nommé à l'Université de Strasbourg, de M. Brocard, que de multiples occupations ont empêché de nous continuer son concours, de M. R. Reuss enfin, puisque nous laissions désormais l'Alsace de côté. La Faculté des

Lettres de Nancy, dont nous sommes les interprètes, garde à nos distingués collègues une profonde reconnaissance pour les services éminents qu'ils lui ont rendus de 1909 à 1913.

De nouveaux collaborateurs, MM. Braesch, Bruneau, Bulard, Fauvet, ont pris la place de ceux que nous avions perdus. Nous avons le ferme espoir que, grâce à eux, la Bibliographie lorraine *continuera d'être un utile instrument de travail pour tous ceux qui s'occupent du présent ou du passé de notre chère province.*

La Commission des Annales de l'Est.

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES POUR DÉSIGNER LES REVUES OU LES MÉMOIRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES QUI SONT FRÉQUEMMENT CITÉS DANS LA « BIBLIOGRAPHIE LORRAINE » (1)

L'Austrasie, Metz	A
Annales de l'Est (1887-1904), Nancy, Berger-Levrault	A E
Association amicale des anciens élèves des lycées de Nancy, Metz, Strasbourg et Colmar, Nancy, A. Barbier	A E L N
Annales de l'Est et du Nord (1905-1909), Berger-Levrault	A E N
Annales de Géographie, Paris, Armand Colin	A G
Annales révolutionnaires, Besançon, Millot frères	A R
Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges, Épinal, Huguenin	A S E V
Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine (de Metz), Metz, Scriba	A S H L
Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, Paris, Imprimerie nationale	B A C T H
Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, A. Picard.	B A I
Bulletin de la Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle, Nancy, Imprimerie nancéienne	B C C M M
Bericht der Römisch-Germanischen Commission des kaiserlichen deutschen Instituts, Francfort-sur-le-Mein, Baer.	B K D I
Bibliographie lorraine, Nancy, Berger-Levrault	B L
Bulletin de la Société des Monuments historiques d'Alsace, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise	B M H A
Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est, Nancy, Colin	B S A E
Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond	B S A L
Bulletin de la Société industrielle de l'Est, Nancy, Pierron	B S I E
Bulletin de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre	B S L B
Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse, Montmédy, Pierrot	B S N M
Bulletin de la Société philomatique vosgienne, Saint-Dié, Cuny.	B S P V
Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, Nancy, Berger-Levrault.	B S S N
Correspondant, Paris	C
Carnet de la Sabretache, Paris, la Sabretache	C S

(1) Pour établir cette liste, on a suivi l'ordre alphabétique des abréviations, et non celui des périodiques.

Elsässische Monatsschrift, Saverne, A. Fuchs.	E M
Feuilles d'histoire, Paris, Roger et Chernoviz.	F H
Gazette des Beaux-Arts, Paris.	G B A
Historische Zeitschrift, Munich et Berlin, R. Oldenbourg.	H Z
Jahrbuch für die Geschichte und Literatur von Elsass-Lothringen, Strasbourg, Heitz	J G E L
Mémoires de l'Académie de Metz, Metz, Imprimerie lorraine. . . .	M A M
Mémoires de l'Académie de Stanislas, Nancy, Berger-Levrault . . .	M A S
Les Marches de l'Est, Paris, Dumoulin	M E
Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond .	M S A L
Mémoires de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre	M S L B
Le Pays lorrain (1904-1908), Nancy, Ch. Sadoul, directeur	P L
Le Pays lorrain et le Pays messin (depuis 1909), Nancy, Ch. Sadoul directeur	P L P M
Revue d'Alsace, Paris, A. Picard	R A
Revue alsacienne illustrée, Strasbourg, Ch. Hauss.	R A I
Revue archéologique, Paris, E. Leroux.	R Arch
Revue des Deux-Mondes, Paris	R D M
Revue des Études anciennes, Paris, A. Fontemoing.	R E A
Revue ecclésiastique de Metz, Metz, Imprimerie lorraine	R E M
Révolution Française, Paris.	R F
Römisch-Germanisches Korrespondenzblatt, Trèves, J. Lintz	R G K
Revue historique, Paris, F. Alcan	R H
Revue Industrielle de l'Est, Nancy, imprimerie Pierron	R I E
Revue Lorraine illustrée, Nancy, Ch. Sadoul, directeur	R L I
Revue médicale de l'Est, Nancy, Crépin-Leblond	R M E
Revue de Paris, Paris	R P
La Révolution dans les Vosges, Épinal, Imprimerie nouvelle (Vosgienne)	R V
Société lorraine des Études locales dans l'enseignement public. Section des Vosges, Épinal, Imprimerie nouvelle	S L E L V
Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul, Nancy, E. Drioton. .	S R N
Semaine religieuse du diocèse de Saint-Dié, Saint-Dié, imprimerie Cuny.	S R S D
Semaine religieuse du diocèse de Verdun, Verdun, imprimerie Martin-Colardelle.	S R V
Union économique de l'Est, Nancy, Imprimerie lorraine.	U E E

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

CHAPITRE I

GÉOGRAPHIE

CHRONIQUE

§ 1. Géographie générale. — C'est une joie profonde pour M. Ardouin-Dumazet de terminer son « Voyage en France » sur une terre doublement française, et par droit de conquête et par droit de naissance (1). Ce droit de naissance, M. Ardouin-Dumazet l'avait attesté dans sa vision des « Provinces perdues » en 1907, puisque, dit-il, « nous avions volontairement ignoré le vainqueur pour ne nous attacher qu'à la physionomie des choses et des êtres ». Le droit de conquête n'a fait que remettre choses et gens dans leur cadre historique et naturel.

L'image de la Lorraine s'est amplifiée cependant. Un seul volume de 473 pages lui était dévolu en 1907; et voici deux volumes qu'il lui faut consacrer. Le texte primitif n'a guère été remanié, mais les chapitres sont plus méthodiquement distribués, quelques titres sont plus significatifs et précis.

Le premier volume s'est grossi d'une description de la région de la Sarre, avec le « Chambourg ou Lorraine allemande (?) » et le Bliesgau, région dont une tranche est « confiée à la France », usufruitière des mines, et à la Société des Nations, qui exerce les pouvoirs : statut singulier, où s'est manifestée la méchante volonté, non de nos ennemis, mais de nos alliés, si prodigues envers eux-mêmes et d'autres. M. Ardouin-Dumazet a parcouru le pays à la première heure; il en a dé-

(1) Ardouin-Dumazet, *Voyage en France. Les Provinces délivrées. III. Lorraine*, 3e édition. Berger-Levrault, Nancy-Paris-Strasbourg, 1919. — 1re partie, x-303 p. avec 19 cartes ou croquis et une carte hors texte. — 2e partie, x-332 p. avec 20 cartes ou croquis et 2 cartes hors texte.

nombré, avec sa coutumière prédilection, les foyers d'industrie. Les problèmes sociaux et politiques, dont ce petit coin d'Europe est le théâtre, mériteront, dans l'édition prochaine, une étude plus approfondie.

L'auteur n'a pas prétendu davantage faire œuvre d'historien militaire en esquissant « la guerre en Lorraine annexée (Sarrebourg et Morhange) », ou, selon l'appellation désormais classique, la bataille de Lorraine. M. Ardouin-Dumazet se borne au rôle de narrateur et se récuse comme juge (II, p. 242), en quoi il fait preuve de prudence, au regard des controverses qu'a provoquées le Plan XVII et de la polémique sur ces journées tragiques entre les généraux de Castelnau et Dubail. On peut se demander si cet appendice, même si la documentation en était mieux nourrie, ajoute à l'ouvrage plus d'intérêt.

Les croquis reproduisent en général des sections de la carte au 1/80000e ou au 1/320000e; quelques-uns sont empruntés aux cartes allemandes.

L'ouvrage du commandant Chenet était composé — nous allions écrire : compilé — avant la guerre (1). L'auteur, qui a servi aux armées, n'aura pas eu le loisir de le mettre au point; il l'a doté cependant d'un avant-propos qui s'explique ou s'excuse par la date où il a été rédigé : août 1915. Il l'a grossi de deux appendices, analyses copieuses d'une étude d'Auguste Longnon et d'un livre de Jacques Bainville. Il a pu se permettre cette débauche typographique grâce à des souscripteurs nombreux et qualifiés, qui ont eu de la prose pour leur argent, mais que l'illustration aura moins satisfaits : rien de plus pauvre que les croquis; la carte géologique coloriée est une reproduction à la main de l'image dont s'orne l'élégante *Géologie en chemin de fer* de Lapparent.

L'avant-propos semblera hors de propos : il n'intéresse ni la Lorraine ni l'Ardenne (2). M. Chenet y résume des lectures, de première ou seconde source, sur l'Allemagne et les Allemands; sur l'influence française en Allemagne d'après la thèse si controversée de Reynaud, M. Chenet donne l'opinion de Paul Souday, du *Temps;* sur la musique allemande, celle de Pierre Lalo, du *Temps ;* sur le crâne prussien, celle

(1) Chenet (Commandant), ancien élève de l'École polytechnique, *Le Sol et les Populations de la Lorraine et des Ardennes*. Paris, Champion, 1916, LVII-289 p. avec 28 figures dans le texte et une carte géologique en couleurs. Cf. p. 52 et p. 217.

(2) M. Chenet écrit « *les Ardennes* ». Cette appellation s'applique au département et non au massif.

de M. Edmond Perrier, du *Temps*, etc. Pourquoi M. Chenet se dérobe-t-il derrière tant de cautions?

Il assure que son œuvre, quoique de vulgarisation, a « son originalité propre ». Mais cette originalité, l'auteur l'a trop modestement voilée, à moins qu'elle ne se révèle dans le plan de son livre. Il a conjugué la Lorraine et « les Ardennes », sans marquer le rôle si différent de ces provinces historiques et naturelles tant à l'égard du bassin parisien que de la terre rhénane; au lieu de les individualiser, il les a solidarisées, par un trait d'union bien précaire, la continuité des auréoles géologiques. Encore dans l'Ardenne, cette continuité s'oblitère.

Mais la description de M. Chenet déborde le cadre annoncé, puisqu'elle englobe la Champagne; elle empiète même sur la tranche occidentale du bassin parisien jusque dans le Boulonnais (1).

Peut-être M. Chenet abuse-t-il de la géologie. Ne va-t-il pas jusqu'à signaler des « cultures jurassiques » (p. 22), moins riches que celles du terrain tertiaire (p. 33)? Il y a ici une méprise entre le classement chronologique et la nature du sol. L'on relèvera (p. 132, n. 3) une définition très hasardée du löss; elle eût bien surpris le géologue averti qu'était Bleicher (et non Blücher) dont M. Chenet reproduit une citation.

L'on aurait encore des réserves à faire sur la distribution des matières : pourquoi les chapitres sur l'industrie métallurgique et minière, qui ressortissent à la géographie humaine, précèdent-ils celui qui traite de la configuration et du relief, qui sont la traduction des phénomènes géologiques.

Mais ne chicanons pas M. Chenet qui n'est pas un géographe de vocation. Sa science de prédilection est l'archéologie préhistorique, à laquelle il a donné des contributions personnelles. Nous aurions aimé à trouver, dans cette partie du volume, bien documentée, au lieu d'une énumération des stations, quelques idées sur l'évolution des groupes, — pour ne point dire : des sociétés — qui, aux âges paléolithiques et néolithiques, ont colonisé nos pays; que M. Chenet n'a-t-il mieux pénétré Déchelette et Jullian? L'éducation historique de M. Chenet paraîtra un peu superficielle, si l'on constate qu'à propos de Charlemagne il invoque l'autorité d'Étienne Ganderax, du *Temps* (2), ou encore, sur le procès de frontières entre Champagne et Lorraine, celle de Raymond, *Histoire populaire de la Champagne et de la Lorraine*. Il se réfère aussi, à vrai dire, à des auteurs de

(1) L'auteur ayant commandé l'artillerie à Boulogne-sur-Mer a profité de son poste pour composer une note sur ce pays, note qu'il raccroche à son avant-propos, sans aucune relation avec le texte (p. XXXI-XXXIII).

(2) Appelé Émile (p. 215).

meilleur aloi, et fait état très justement des travaux de notre collègue M. Charles Bruneau.

La conclusion de M. Chenet ne sera pas acceptée sans discussion : les peuples qui habitaient Lorraine et Ardenne, au moment de la conquête romaine, descendaient des Ligures; ils s'étaient superposés aux occupants plus anciens, les Celtes. Mais l'élément celtique a donné le ton aux immigrants, s'est perpétué au spirituel, a façonné la nationalité, l'âme françaises. M. Chenet revendique, contre les prétentions latines, les droits antérieurs et toujours vivaces du celtisme; il se couvre ici de M. Jacques Reboul, et nous n'avons pas affaire à M. Jacques Reboul (1).

§ 2. **Géographie physique.** — « Chacune des vallées vosgiennes, écrit M. Meyer (p. 239), fournit à la théorie glaciaire un argument particulier (2). » Aussi a-t-il entrepris l'inventaire des matériaux de tous les vallons vosgiens; et ces glanes forment une gerbe d'idées générales, d'autant plus autorisées qu'elles reposent sur une notion des phénomènes glaciaires d'autres régions. Et d'abord ni le modelé ni le mobilier du décor ne se conforment aux types alpins; ainsi, dans les Vosges, c'est la moraine de fond qui fournit même les éléments morainiques latéraux, riverains et médians, tandis que dans les Alpes, les dépôts de pente émanent d'éboulis des roches surplombantes. La moraine de fond a été alimentée par l'arrachement sous-glaciaire, s'exerçant sur les sommets et les crêtes, « la semelle des glaciers étant toujours fortement levée ». Et c'est ce rabotement intense qui a arrondi les sommets.

Les vallées vosgiennes ne semblent pas avoir présenté le profil en V des vallées alpines, parce que les glaciers n'y ont jamais été aussi profondément encaissés; pourtant elles ont subi, elles aussi, le surcreusement, bien que les eaux courantes en aient le plus souvent effacé les traces; mais au Hasenbühl (p. 174 et pl. V) s'accolent une gorge d'érosion et une gorge de surcreusement. M. Meyer a relevé aussi les captages de glaciers, par exemple celui de la Fresse et

(1) La bibliographie de M. Chenet est fort incomplète et disparate. Ses références sont insuffisantes le plus souvent : il y manque presque toujours une donnée (date, lieu de publication, page); quand il n'y manque pas tout, par exemple : p. 167, Mialard (?); p. 189, Déchelette, déjà cité; p. 238, Conférence de H. Chamard, février 1914, etc.

(2) Meyer (Lucien), *Les Vosges Méridionales à l'époque glaciaire. Étude géologique.* Colmar, imprimerie Decker, 1913, 335 p., 8 fig. dans le texte. une carte coul. hors texte à 1/200000e « publiée par autorisation du Service géographique de l'armée à Paris ». 6 pl. vues photogr. et profils (Extrait du Bulletin Soc. Hist. Nat. Colmar, années 1911 et 1912-1913 et 1914).

celui de l'Ognon (p. 83) : les glaciers se sont chevauchés, et ont franchi les crêtes, celui de la Moselle a envahi les couloirs du Breuchin, de la Combeauté, de l'Augrogne.

La section mosellane a été pour les géologues et les glaciologues un champ de bataille, M. Meyer consacre tout un chapitre à la réfutation des hypothèses de M. de Lamothe qui contestaient l'origine glaciaire, notamment du barrage de Noir Gueux (*IXe Bibliogr. des Annales de Géographie, 1899*, n° 245); un autre à l'examen critique de l'essai stratigraphique de Leppla (*XXIe Bibliogr., 1911*, n° 297).

Combien de glaciations ont visité les Vosges? L'auteur n'en dresse pas une chronologie précise; son enquête n'a porté que sur les deux dernières, et comme il mentionne (p. 32) des « glaciations anciennes », on en compterait quatre au moins. Il évoque à maintes reprises les périodes rissienne et würmienne, sans établir le tableau synchronique que le lecteur attend.

Nous ne contesterons pas la légitimité d'expressions conventionnelles, empruntées à d'autres langues. Mais était-il nécessaire de faire un sort, dans un exposé français, à des vocables tels que *abschwungriegel, trog, schliffkehl, verbauung?*

La carte figure et illustre tous les phénomènes observés et permet de les situer à leur niveau d'altitude.

MM. F. Lemaire et le Dr Pol Serrière ont résumé et reproduit les arguments essentiels, aujourd'hui classiques, sur le problème du Val de l'Ane (*Le Val de l'Ane de Foug. Jonction préhistorique de la Moselle et de la Meuse*). Ils n'apportent pas de conclusion personnelle. Leur bibliographie est imprécise — qu'est-ce que Boursier cité à la page 224? — et incomplète : l'étude de M. René Nicklès, si importante (Voir B. L., 1911-1912, p. 11), n'est pas mentionnée (1).

La *Société Lorraine des Études locales dans l'enseignement public* contient, dans son bulletin de la *Section des Vosges*, deux petites études géographiques que nous enregistrons comme témoignages de la curiosité et de la bonne volonté des maîtres de nos écoles.

La première est due à Mlle E. Colnel, institutrice au Val-d'Ajol, qui résume, sous ce titre : *Variétés géographiques sur le Val-d'Ajol. I. Comme quoi il s'en est fallu de peu que la Moselle ne soit affluent du Rhône et ne passe au Val d'Ajol* (2), des preuves (?) administrées par

(1) Lemaire (F.) et Serrière (Dr P.), *Le Val de l'Ane de Foug. Jonction préhistorique de la Moselle et de la Meuse* (P L P M 1914, p. 222-224).

(2) Colnel (E.), *Variétés géographiques sur le Val-d'Ajol. I. Comme quoi il s'en est fallu de peu que la Moselle soit affluent du Rhône et ne passe au Val d'Ajol* (S L E L V octobre 1913, p. 10-11). — Il sera question plus loin du travail de M. Martin, paru, lui aussi, dans la S L E L V.

l'abbé Claude Durupt des Charrières, chroniqueur du Val-d'Ajol. Dans quelle publication ces preuves peuvent-elles être recherchées? Mlle Colnel nous sèvre de cette indication bibliographique. Elle a fait trop d'honneur à ces imaginations en les reproduisant.

Le district sismique de Plombières—Remiremont subit, en 1682, une crise intense qui, du 12 mai, se manifesta pendant deux mois, et dont les vibrations se répercutèrent au loin, jusqu'en Provence, et jusqu'au cœur de l'Allemagne. M. Alfred Uhry, après d'autres auteurs dont il rappelle les recherches, a recueilli sur l'épisode les témoignages contemporains, dont il n'avait pas été fait état (1). Outre les notes et articles de la *Gazette de France*, du *Mercure Galant*, du *Journal des Savants*, il a interrogé et reproduit la relation insérée dans les registres inédits de l'Académie des Sciences et dont Perrault donna lecture à la Compagnie : le document parle de « grandes flammes qui sortaient de terre sans qu'il parût d'ouverture qu'en un seul endroit »; le phénomène est assez singulier pour être, selon le judicieux avis de M. Uhry, accueilli avec réserve.

La Région lorraine. Esquisse géographique, ne mérite, en effet, que cette rubrique d'esquisse. M. Pierre Braun en a tracé les linéaments d'une touche nette (2).

Voici que de petits pays qui s'estompaient sous la puissante ombre des Vosges s'offrent à notre vue avec leurs traits originaux et caractéristiques. Après la *Plaine*, décrite par le regretté Gaston Gravier (3), M. A. Cholley, professeur au lycée d'Annecy, présente la *Vôge*, dont le nom intrigue la curiosité des géographes (4).

La Vôge se ramasse sur un socle de grès bigarré de 30 kilomètres de large sur 40 de long, socle adossé à la montagne, et qui s'incline vers le nord-ouest par deux piliers où la Saône et le Coney — celui-ci affouilleur acharné — sont encore en travail de déblaiement. Ce coin fut un « contesté » entre la Méditerranée et les mers du Nord. La première a fini par débaucher ces chemineaux inquiets que sont les cours d'eau : Lanterne, Saône, Coney, Amance tombent dans une trappe, ou plutôt dans une gouttière, confin le plus septentrional du domaine méditerranéen. M. Cholley raconte, commente et illustre de croquis les épisodes qui ont séparé les rivières méridionales de

(1) Uhry (A.), *Le Tremblement de terre de Plombières—Remiremont (1682). Contribution à l'histoire des phénomènes sismiques en France* (AC 22e année, 1913, p. 300-309).

(2) Braun (P.), *La Région lorraine. Esquisse géographique* (P L P M 1913, p. 610-617).

(3) B L 1910-1911, p. 15-16.

(4) Cholley (A.), *La Vôge* (A G 23e année, 1914, p. 219-235, avec 6 fig. dans le texte, une carte hors texte à 1/320000e).

leurs congénères du futur système mosellan et ont créé, par cette rupture, un seuil prédestiné au rôle de voie historique.

Le plus décisif, selon lui, a été l'affaissement du fossé synclinal Jussey—Faverney, lors du jeu des failles qui strient la contrée et qu'il a très heureusement tracées sur sa carte. Ces mouvements avaient affecté une pénéplaine sur laquelle se poursuivit, dès le pliocène supérieur, un cycle d'érosion qui, avec la jonction des Vosges, modifia son canevas.

Les tables gréseuses de la Vôge se hérissèrent de forêts, que, dès le XV[e] siècle, les usines métallurgiques et les verreries appauvrirent, avec la complicité des ducs de Lorraine. Mais de beaux massifs s'étalent encore aujourd'hui, que M. Cholley a ingénieusement figurés d'après la répartition des essences dominantes. Là encore se manifeste entre les arbres la lutte pour l'air et la lumière. La Vôge est demeurée forestière; car le sol y est peu hospitalier aux cultures, sauf celle de la pomme de terre, autrefois traitée dans les féculeries, actuellement surtout employée à l'engrais des porcs.

Le nourricier de la Vôge — c'est une façon de parler — est le cerisier. Et ce pays, que l'auteur qualifie d' « archaïsme économique », est un producteur d'alcool très moderne, car sur la fabrication du kirsch s'est greffée celle « de l'absinthe, du bitter, du vermouth et du trois-six ». Aillevillers et Fougerolles se glorifient de leurs distilleries.

Les espaces forestiers commandent la dispersion des établissements : les clairières se sont peuplées de hameaux. Mais vers la plaine découverte, à la bordure du calcaire coquillier, à l'horizon des sources, les villages se pressent, de type lorrain sur la rive droite de la Saône, de type vosgien, c'est-à-dire aux maisons plus éparpillées, de l'autre côté. Mais les gros bourgs, les marchés, les centres industriels attirent le paysan de la Vôge, qui déserte volontiers ce pauvre coin endormi.

§ 3. Géographie historique. — La toponymie lorraine offre peu de noms qui intriguent la curiosité autant que Nabécor, un ancien lieudit sous Nancy. Il semble bien que MM. René Harmand et Paul Marichal aient trouvé la solution (1); leur démonstration élégante pour la forme comme pour le fond aboutit à l'explication du vocable qui figure sur une pièce sur parchemin, de 1448, à propos des terres *daubercolr;* traduisez : la coudraie d'Aubert, *corl,* altération et abréviation de *coryletum.* L'*n* initial, c'est la préposition *en* avec

(1) Harmand (R.) et Marichal (P.), *Notes de toponymie lorraine : Nabécor* (B S A L 1913, p. 29-39).

élision de l'*e*, *en Aubert colr*. De même a-t-on tout récemment rencontré un lieu dit *Nabimpré:* en le pré d'Albin. Toutes les hypothèses jusqu'ici proposées sont déboutées; les auteurs n'ont pas fait état de l'identification du propriétaire de la coudraie avec le prétendu bâtard Aubert, identification proposée par M. Favier.

M. E. Martin, instituteur à Uxegney, a entrepris une classification toponymique dans le département des Vosges (*Origine des noms de localités dans le département des Vosges*) (1). Il a méthodiquement passé en revue les éléments onomastiques; quelques-unes de ses interprétations mériteraient sans doute d'être discutées (*Poussay : Portus suavis ; Deycimont : montagne de Dieu*).

Le *Bulletin de la Société Philomathique Vosgienne* donne l'historique des fêtes qui ont commémoré, à Saint-Dié, les 15 et 16 juillet 1911, le *Baptême de l'Amérique* (2). Parmi les harangues prononcées, notons seulement celle où M. Raoul Ferry a évoqué les figures de René II, de Pierre d'Ailly, grand prévôt de Saint-Dié, dont l'*Imago Mundi* fut lue et annotée de la main même de Colomb, des membres illustres du gymnase vosgien, d'Améric Vespuce, sur le prénom duquel l'orateur semble reprendre à son compte une hasardeuse explication. Quant au personnage, M. Henry Vignaud lui a consacré une biographie dans le *Journal de la Société des Américanistes* de Paris (Nouv. Série VIII, 1911, p. 23-54), mémoire dont M. R. Ferry a résumé les principales données et reproduit la conclusion (3).

§ 4. **Ouvrages divers.** — Le *Wanderbuch für Lothringen* de W. Kothe dédié à la jeunesse lorraine — quelle jeunesse lorraine? — contentera les touristes pressés et de médiocre curiosité. La jeunesse lorraine n'apprendra rien, en parcourant la région du fer, ou la « région des lacs », entendez : des étangs, sur l'industrie minière et métallurgique, ou sur l'industrie saline (4). Et puis, la jeunesse lorraine lira désormais des Guides français. B. AUERBACH.

(1) MARTIN (E.), *Origine des noms de localités dans le département des Vosges* (S L E L V janvier 1914, p. 7-10, avril 1914, p. 17-22).

(2) *L'inauguration de la plaque commémorative du « Baptême de l'Amérique » et les fêtes franco-américaines des 15 et 16 juillet 1911* (B S P V 1911-1912, p. 121-167. Cf. B L 1910-1911, p. 17-18).

(3) VIGNAUD (H.), président de la Société des Américanistes, *Améric Vespuce, ses voyages et ses découvertes devant la critique* (*Ibid.*, p. 168-177).

(4) KETHE (W.), *Wanderbuch für Lothringen*, 3te vermehrte Auflage. Metz, Gustav Scriba, 1913, 239 p., 8 cartes et plans hors texte. Index alphabétique.

CHAPITRE II

GÉNÉRALITÉS HISTORIQUES ET TRAVAUX SE RAPPORTANT A PLUSIEURS PÉRIODES

I — CHRONIQUE

§ 1. **Documents.** — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui continue le *Recueil des historiens de la France*, commencé au XVIIIe siècle par les Bénédictins, avait chargé M. A. Longnon de publier dans cette collection les pouillés des diocèses de la France. M. Longnon étant mort avant d'avoir terminé sa tâche, c'est par les soins de son collaborateur, l'abbé O. Carrière, qu'a paru en 1915 le volume qui contient les pouillés de la province ecclésiastique de Trèves. Dans une longue introduction, M. l'abbé Carrière énumère et apprécie les pouillés des quatre diocèses de cette province, indique les manuscrits qui nous les font connaître, ainsi que les éditions qui en ont été déjà données. Il n'existe pas de pouillé du diocèse de Trèves, mais on possède, pour en tenir lieu, des rôles de taxes ecclésiastiques, des registres de visite, des listes de bénéfices et d'autres documents. L'abbé Carrière (1) étudie ensuite chacun des diocèses, en détermine l'étendue et les subdivisions, archidiaconés, doyennés ou archiprêtrés. Un index des noms géographiques cités dans l'introduction se trouve placé à la fin de celle-ci. Vient ensuite le texte des documents rangés par diocèse. Il s'en faut de beaucoup que M. l'abbé Carrière ait réuni dans le volume qui vient de paraître tous les pouillés ou tous les documents qui les remplacent. Les textes qu'il donne, pour la plupart déjà publiés, sont assez peu nombreux : pour Trèves, les extraits de deux registres de visitation, l'un de l'archidiacre de Longuyon (1570), l'autre de l'archidiacre de Tholey (1618) ; pour Metz, un compte de procuration de 1361 et un pouillé du XIVe siècle, revisé en 1540; pour

(1) LONGNON (A.) et CARRIÈRE (Abbé O.), *Pouillés de la province de Trèves*. Paris, Klincksieck, 1915, in-4, LXVIII-600 p. (Recueil des historiens de la France).

Toul, un pouillé de 1402; pour Verdun enfin, la délimitation du comté de Verdun au XIe siècle et un pouillé rédigé vers 1600. En regard de chacun des noms anciens l'abbé Carrière a indiqué le nom actuel. Des notes abondantes accompagnent les documents. La table des noms propres de lieux et de personnes, qui n'occupe pas moins de 200 pages, les additions et corrections, enfin la table des matières terminent le volume. Sans méconnaître les services que pourra rendre cet ouvrage, il faut convenir qu'il ne dispensera pas de recourir aux travaux antérieurs de l'abbé Dorvaux (1), du père Benoît Picart (2), d'H. Lepage (3) et des abbés Robinet et Gillant (4).

M. l'abbé Ch. Aimond a publié un extrait du Nécrologe de Gorze (5), transcrit au XVIIe siècle dans un manuscrit de la collection Baluze, et quelques notices nécrologiques qui, malgré le titre du manuscrit de la bibliothèque d'Épinal où elles se trouvent, n'ont aucun rapport avec l'abbaye de Gorze. L'édition de ces fragments est accompagnée d'une introduction et de notes, rédigées avec le soin qu'apporte M. l'abbé Aimond, l'un des meilleurs érudits lorrains, à tous les travaux qu'il entreprend. M. Aimond a identifié, chaque fois qu'il l'a pu, les personnages mentionnés dans les fragments qu'il publiait. Nous lui soumettrons les observations suivantes. La comtesse Judith, morte le 10 mai (p. 80 et n. 9), ne serait-elle pas la femme d'un comte Adalbert, de la maison d'Alsace? Le roi des Romains, Philippe de Souabe, assassiné à Bamberg, le 21 ou le 22 juin 1208 (p. 81 et n. 6), ne doit pas porter le n° II, car il est le premier — ou plutôt le seul — souverain allemand qui ait porté le nom de Philippe. La comtesse Eve, morte le 13 août (p. 82 et n. 1), pourrait être identifiée avec la mère d'Olry (Odelric), archevêque de Reims. Le souverain du nom d'Henri, dont il est fait mention à la date du 29 septembre (p. 83 et n. 12), est le sixième roi d'Allemagne et le cinquième empereur de ce nom. P. 85, l. 26, ne conviendrait-il pas de lire « Massonge » au lieu de « Nassonge »?

Lorsqu'en 1737 François III se vit contraint de renoncer à ses États héréditaires, il fit enlever du Trésor des chartes et d'autres

(1) DORVAUX (Abbé), *Les Anciens Pouillés du diocèse de Metz*, 1 vol. in-8, 1902, avec 1 atlas.

(2) PICART (Benoit), *Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul*, 2 vol. in-8, 1711.

(3) LEPAGE (H.), *Pouillé du diocèse de Toul rédigé en 1402*, 1 vol. in-8, 1863.

(4) ROBINET (Abbé) et GILLANT (Abbé), *Pouillé du diocèse de Verdun*, 4 vol. in-8, 1888-1910.

(5) AIMOND (Abbé Ch.), *Le Nécrologe de Gorze* (B S A L 1914, p. 76-85).

dépôts publics des papiers de famille, ainsi que divers actes qui ne se rapportaient pas à l'histoire de sa maison. Transportés d'abord à Florence, ils prirent plus tard la route de Vienne, où ils se trouvent encore aujourd'hui. A Florence, ils avaient été classés par un certain Thierry, sans doute un Lorrain, qui remplit sa mission avec intelligence. C'est l'histoire de ce fonds que M. Dieterlen nous donne dans un travail très fouillé, très instructif, où l'on voudrait toutefois un peu plus d'ordre et de clarté (1). Sans avoir dressé l'inventaire complet du fonds lorrain des Archives impériales de Vienne, M. Dieterlen fournit des renseignements très utiles sur ce qu'il contient. A la fin de son étude, M. Dieterlen a reproduit cinq pièces, dont trois chartes ducales, d'après les originaux; ces documents avaient déjà été édités par dom Calmet, mais avec tant de fautes que l'on doit savoir gré à M. Dieterlen de les avoir publiés de nouveau.

La Bibliothèque Nationale continue de s'enrichir de nos dépouilles. Elle a, en décembre 1915, acheté aux héritiers de M[lle] M.-M. Buvignier-Clouët ce qui restait de la collection qu'avaient formée l'abbé Clouët et son père; 75 volumes de cette collection, achetés en 1849 par M. Clouët à la vente de la collection Emmery, comprennent des documents concernant la ville de Metz. On trouve dans les 63 autres volumes de l'acquisition faite en 1915 par la Bibliothèque Nationale des pièces intéressant Verdun, le Barrois et la Lorraine. Non content d'inventorier ces 138 volumes, M. Omont en a catalogué 28 autres, de même origine, qui étaient antérieurement entrés à la Nationale (2). Dans l'introduction M. Omont a esquissé la biographie du comte Emmery, celle des Clouët et donné quelques renseignements sur les collections qu'ils avaient formées. Une table alphabétique des noms de personnes et de lieux, un inventaire des manuscrits et des archives du comte Emmery, rédigé en 1846 par M. de Salis, des reproductions photographiques d'une charte de Bertram, évêque de Metz (1192), et du sceau qui authentiquait cet acte, complètent le travail, aussi utile qu'intéressant, de M. Omont.

Un auteur anonyme, après avoir rappelé que le couvent messin des dames prêcheresses fut fondé en 1275 ou en 1277, a énuméré et brièvement commenté les documents concernant cette maison reli-

(1) Dieterlen (M.), *Le Fonds lorrain aux Archives de Vienne* (M S A L 1913, p. 5-52).

(2) Omont (H.), *Collections Emmery et Clouët-Buvignier sur l'histoire de Metz et de la Lorraine conservées à la Bibliothèque Nationale*. Paris, Klincksieck, 1919, in-8, 156 p. avec 1 héliogravure (Collection des Mettensia, n° vii).

gieuse qui sont conservés aux Archives départementales de la Lorraine (Moselle) (1).

§ 2. **Histoire générale.** — On trouvera plus loin les comptes rendus des ouvrages de MM. Robert Parisot, E. Babelon et Vidal de La Blache.

Les maîtres de l'enseignement primaire travaillent avec autant de zèle que de succès à faire connaître l'histoire de la Lorraine. Nous avons déjà parlé du volume de M. Bouchot (2); rapidement épuisé, il vient d'avoir l'honneur mérité d'une deuxième édition, qui, nous l'espérons, ne sera pas la dernière (3). L'auteur a cru devoir apporter quelques changements à son travail. Chacun des chapitres commence par un résumé des principaux événements de l'histoire de France et se termine par des indications bibliographiques; par contre, les lectures ont été supprimées. Quelques-unes des gravures qui figuraient dans la première édition n'ont pas été reproduites dans la deuxième; d'autres les ont remplacées. Peut-être ont-elles moins de netteté que les anciennes. M. Bouchot a eu raison de résumer dans une annexe la guerre de 1914-1918. — M. V. Delépée, inspecteur primaire et son frère, instituteur public, avaient, en 1914, fait paraître un volume destiné, lui aussi, aux élèves des écoles communales (4). Plus complet peut-être, plus développé que celui de M. Bouchot, il lui était inférieur pour l'illustration. La plupart des exemplaires ayant été détruits à Verdun lors d'un bombardement, les auteurs en préparent une nouvelle édition, dont nous rendrons compte l'année prochaine. — Le livre de M. L. Jacquot comprend une histoire sommaire de la Lorraine et une géographie du département de Meurthe-et-Moselle (5). D'assez nombreuses gravures illustrent le volume; enfin huit cartes détaillées en couleurs font connaître aux lecteurs les divers aspects de la région lorraine.

Dans une conférence faite aux officiers de la réserve et de la territoriale du 20e corps, le commandant de Conigliano a bien résumé les rapports de la Lorraine avec la Gaule et avec la France depuis les temps

(1) X., *De quelques documents concernant le couvent des Prêcheresses* (M A M 1911-1912, p. 221-229).

(2) B L 1912-1913, p. 12 et n. 3.

(3) Bouchot (L.), *Vingt-cinq leçons sur l'histoire de la Lorraine et du Barrois*, 2e éd., Nancy, V. Berger, s. d., in-8, 67 p.

(4) Delépée (V.) et Delépée (J.), *Leçons d'histoire de la région lorraine*. Verdun, E. Huguet, 1913, in-12, 223 p.

(5) Jacquot (L.), *Simples Leçons sur l'histoire de la Lorraine*. Lunéville, Bastien, 1913, in-4, 27 p.

les plus anciens jusqu'à nos jours (1); il a montré les affinités qui rapprochaient l'une de l'autre la Lorraine et la France, l'influence que celle-ci a exercée sur notre pays dans le domaine des lettres et des arts, le rôle joué par les Lorrains dans l'armée française. Sachons gré à M. de Conigliano d'avoir loyalement reconnu que le caractère lorrain diffère à bien des égards du caractère français et qu'au XVII[e] siècle nos ancêtres ont énergiquement défendu leur indépendance contre les Bourbons.

Le coup d'œil sur l'histoire de l'Alsace-Lorraine qu'a écrit M. Wündisch (2) est à proprement parler — non une histoire du pays — mais un utile répertoire de faits et de dates. L'auteur s'est occupé en particulier de Metz, de la Lorraine allemande et des principautés enclavées dans la région lorraine; il part des temps préhistoriques pour s'arrêter en décembre 1913. Une bibliographie générale se trouve en tête de l'ouvrage et chacune des sections qui le composent a sa bibliographie particulière, qui indique les sources et les travaux de seconde main. Ce livre rendra donc de réels services. Pourtant, on y relève des erreurs typographiques et des assertions fausses, ou tout au moins fort contestables. M. Wündisch, qui est Allemand, n'hésite pas, quand il croit y avoir intérêt, à dénaturer les faits. Évidemment quand il place en *1437* (p. 24) la tentative de Nicolas d'Anjou-Lorraine pour prendre Metz, en *mars* 1870 (p. 118) les batailles de Wissembourg et de Forbach, ce sont là de simples fautes d'impression. Mais voici des manquements plus graves. Page 8, M. Wündisch fait remonter aux Francs Saliens la rive gauche du Rhin jusqu'à la frontière de l'Alsace. Page 14, la Lotharingie n'est pas née en 768, et ce n'est pas en 921 que se termine son existence. Page 16, nous ne croyons pas que Metz ait été la capitale de la Lotharingie; Aix-la-Chapelle resta la résidence des souverains de cet État. Page 17, contrairement à ce qu'avance M. Wündisch, la Lotharingie forme sous Louis l'Enfant un royaume autonome; elle garde cette situation sous Charles le Simple. Même page, nous ne croyons pas que Régnier ait été duc de Lotharingie. P. 17-18, il n'est nullement certain que Conrad I[er] ait repris l'Alsace à Charles le Simple. P. 19, M. Wündisch qualifie d'*empereur* Henri I[er], qui n'a jamais été que roi d'Allemagne et de Lotharingie; il donne également ce titre en 936 à Otton I[er], qui n'y a droit que depuis 962. Faut-il

(1) Conigliano (Commandant de), *L'Influence française dans l'ancienne Lorraine* (Bulletin des Conférences de l'École d'instruction... de la 20[e] région, 1913, p. 533-559).

(2) Wündisch (D[r] F.), *Geschichtsübersicht für Elsass-Lothringen*. Strasbourg, M. Du Mont Schauberg, 1914, in-8, VI-131 p.

voir là de simples inadvertances? L'auteur ne voudrait-il pas, comme beaucoup de ses compatriotes, établir une confusion entre l'Allemagne et le Saint-Empire? P. 20, c'est en 959, et non en 953, que la Lotharingie a été partagée en deux duchés. Même page, Frédéric Ier est mort en 978, non en 990. P. 22, M. Wündisch fait à tort de Ferry de Bitche, qu'il confond avec son fils et homonyme, un duc de Lorraine. Bien qu'en réalité trois ducs seulement aient porté le nom de Ferry, il faut quand même leur conserver respectivement les nos II, III et IV. P. 23, la mort de Ferry IV se place en 1329. Même page, le roi de France n'a pris aucune part au siège que Metz eut à soutenir de 1324 à 1326 contre l'archevêque de Trèves, le duc de Lorraine, les comtes de Bar et de Luxembourg; c'est la guerre des quatre seigneurs, que M. Wündisch place à tort (p. 24) en 1404-1407. P. 24, la maison de Vaudémont a occupé le trône ducal de 1473 à 1737. P. 25, nous nous demandons pourquoi l'auteur parle, à la date de 1509, d'une nouvelle réunion des duchés de Lorraine et de Bar. Même page, le traité de Nuremberg (1542) est inexactement analysé. P. 26-27, M. Wündisch ne fait aucune mention des victoires remportées par le duc Charles IV à Liffol-le-Grand, à Tüttlingen et à Conz. Il aurait pu et dû être moins bref sur Charles V. P. 27, François III, et non François-Étienne IV, a régné jusqu'en 1737 sur les duchés de Lorraine et de Bar. P. 64, où l'auteur a-t-il vu qu'en 959 les évêchés de Metz, de Toul et de Verdun avaient été séparés de la Lorraine pour devenir fiefs immédiats de l'Empire? P. 66, c'est en 1607 qu'Henri de Bourbon-Verneuil a été élu évêque par le chapitre de la cathédrale de Metz. P. 93, on s'étonne de ne pas voir mentionnés les ouvrages d'A. Prost dans la bibliographie de l'histoire du pays messin. Les bibliographies de la guerre de 1870 (p. 118) et de l'Alsace-Lorraine (p. 121) sont fort incomplètes. Nous avons constaté également bien des lacunes — nous ne disons pas des oublis — dans l'histoire des événements dont l'Alsace-Lorraine a été le théâtre de 1870 à 1913. On voit qu'il faut lire avec défiance l'ouvrage de M. Wündisch.

La guerre de 1914, qui a remis au premier plan la question de l'Alsace-Lorraine, a provoqué la publication de nombreux ouvrages, dont les auteurs, non contents de rappeler l'histoire du Reichsland sous la domination allemande, ont fait un retour sur le passé, même sur le plus lointain, de ce pays. La plupart d'entre eux, soit qu'ils n'eussent pas puisé leurs renseignements à bonne source, soit qu'ils obéissent à des préoccupations chauvines, ont étrangement défiguré l'histoire de la Lorraine et prêté à ses anciens habitants des sentiments qu'ils n'avaient pas. S'ils connaissent mieux le XIXe et le XXe siècle que les

périodes médiévale et moderne, le tableau qu'ils esquissent des cinquante dernières années n'en présente pas moins des inexactitudes et des lacunes. C'est ainsi qu'ils ne font généralement pas remarquer l'influence exercée par la politique française sur l'opinion publique des habitants du pays d'Empire. Alsaciens et Lorrains annexés avaient fondé sur le général Boulanger bien des espérances; par contre, la séparation des Églises et de l'État et l'expulsion des congrégations mécontentèrent les catholiques de l'Alsace et de la Lorraine et refroidirent les sympathies qu'ils éprouvaient pour la France. Les fluctuations de l'opinion dans le Reichsland ne sont pas toujours indiquées avec une netteté suffisante. Si les Lorrains ralliés à l'Allemagne ont toujours été peu nombreux, rares aussi étaient en 1914 ceux qui persistaient dans une attitude de protestation intransigeante. La grande masse des habitants, qui n'espérait plus que la France viendrait la délivrer, se résignait à son sort et cherchait à le rendre supportable; quelques-uns même crurent pouvoir formuler du bout des lèvres des protestations de loyalisme à l'égard de l'Allemagne. Nous allons rapidement passer en revue ces volumes, sans prendre la peine de relever les trop nombreuses erreurs que nous y avons constatées; une seule exception a été faite en faveur de l'important ouvrage de M. Babelon, dont on lira plus loin le compte rendu.

C'est une très belle publication, bien imprimée, richement illustrée, que celle où divers écrivains, presque tous originaires de la Lorraine ou de l'Alsace, ont évoqué le passé et décrit la situation présente des pays annexés en 1871 (1). MM. Pfister, Diehl, Welschinger, chanoine Colin, général Malleterre, É. Hinzelin se sont partagé la besogne. Que le général Malleterre n'ait qu'une connaissance imparfaite de l'histoire de la Lorraine au Moyen Age, nous n'en éprouvons aucune surprise; mais comment M. Pfister a-t-il pu dire (p. 20) que les Lorrains avaient été abandonnés par leur dynastie? C'est contraint et forcé que François III a dû renoncer à ses États héréditaires, dont la France et l'Autriche disposèrent sans l'avoir consulté. Peut-être M. Ch. Diehl a-t-il été un peu bref sur les monuments de la Lorraine; il est vrai que M. É. Hinzelin avait déjà décrit ceux de Metz dans un autre chapitre. On regrette de ne pas trouver à la fin du volume une table des illustrations. — Le livre de M. Elicio Colin, professeur agrégé d'histoire au lycée Saint-Louis (2), est bien divisé et contient des pages intéres-

(1) *L'Alsace et la Lorraine*. Toulouse, Sirven, s. d. (1917), in-4, 328 p. avec de nombreuses gravures dans le texte et hors texte.

(2) Colin (E.), *L'Alsace et la Lorraine à travers l'histoire de France*. Paris, Delagrave, 1919, in-12, 160 p.

santes, mais l'auteur n'a eu que trop raison de déclarer dans l'avertissement que les « spécialistes trouveraient sans doute dans son travail beaucoup à reprendre ». Le passé de l'Alsace est plus familier à M. Colin que celui de la Lorraine; l'auteur ne paraît pas avoir la moindre idée des sentiments qu'éprouvaient au XVIIe siècle nos ancêtres, de l'attachement qu'ils portaient à leur dynastie; la politique des Bourbons à l'égard de notre pays et l'annexion de 1737 lui semblent les choses du monde les plus naturelles. Il déclare (p. 76) que « si l'intendant royal (La Galaizière) fut quelquefois un peu dur, ce ne fut qu'une ombre légère »! M. Colin (même page) parle de la prospérité des pays de l'Est au XVIIIe siècle; de nombreux documents attestent au contraire qu'après 1737 la situation matérielle des duchés fut moins bonne que sous Léopold. Quoi qu'en dise M. Colin (p. 53 et 146), l'indépendance des principautés et des républiques municipales de la région lorraine était menacée, non par les empereurs, mais par les rois de France, qui finirent par annexer à leurs États les villes et les évêchés de Metz, de Toul et de Verdun, ainsi que les duchés de Lorraine et de Bar. Si, en ce qui concerne la fin du XIXe siècle et le début du XXe, M. Colin est mieux informé, on constate pourtant dans son livre plus d'une lacune, et quelques-unes de ses appréciations appelleraient des réserves.

M. l'abbé Coubé ne s'occupe pas seulement de la Lorraine, du Barrois, des Trois-Évêchés et de l'Alsace (1); son attention se porte également sur les territoires allemands de la rive gauche du Rhin, dont il demande l'annexion, ou plutôt le retour à la France. Car, d'après M. Coubé, la France a les mêmes limites que l'ancienne Gaule, et le traité de Verdun l'a injustement dépouillée de territoires qui lui appartenaient. C'est pour cela que les annexions à la France des Trois-Évêchés, de la Lorraine, du Barrois, de l'Alsace et du pays rhénan n'ont été que des réunions. Si M. Coubé était conséquent avec lui-même, il devrait, ce me semble, réclamer l'incorporation à la France de la Suisse, du grand-duché de Luxembourg, de la Belgique et d'une partie de la Hollande. Reconnaissons que ses appétits annexionnistes ne vont pas jusque-là et qu'il se prononce nettement pour l'indépendance de la Belgique. Si M. Coubé a raison de réclamer le retour à la France de Sarrelouis, si nous croyons avec lui qu'il faut distinguer la rive gauche du Rhin de l'Allemagne, nous ne sommes pas d'avis que ce

(1) COUBÉ (Abbé St.), *Alsace, Lorraine, France rhénane. Exposé des droits historiques de la France sur toute la rive gauche du Rhin.* Paris, Lethielleux, 1916, in-16, XXVII-244 p.

pays doive être annexé à la France. En ce qui concerne le passé de la Lorraine et plus particulièrement les événements du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècle, M. Coubé n'est pas un guide plus sûr que M. Elicio Colin.

On connaît les beaux travaux de M. Delahache sur l'Alsace-Lorraine. Dans son dernier volume, où il a voulu remonter jusqu'aux origines (1), il a malheureusement fourni la preuve que le Moyen Age et même les temps modernes lui sont beaucoup moins familiers que la période contemporaine. A lire ce livre (p. 21-23), on pourrait croire que Trois-Évêchés, Lorraine et Barrois sont devenus français sans difficultés, sans résistance. M. Delahache ne souffle mot des luttes terribles que nos ancêtres ont soutenues au XVIIe siècle pour défendre leur autonomie. — M. Joseph Reinach, dans une conférence sur l'Alsace-Lorraine, a surtout insisté sur l'Alsace et sur les raisons pour lesquelles ce pays s'est profondément attaché à la France (2). On ne peut lui reprocher d'avoir altéré les faits quand il parle de la Lorraine; il sait et il dit que notre pays se montra fidèle à sa dynastie « même contre Louis XIV ». —Il n'est que peu question de la Lorraine dans le livre où M. Henri Stein a étudié les rapports de la France et de l'Allemagne à travers les âges (3). Nous ne partageons pas toutes les opinions qu'il a émises et nous ne croyons pas en particulier qu'il faille chercher dans le Moyen Age les origines du pangermanisme. Le Saint-Empire n'était pas l'Allemagne; c'est en qualité d'empereurs que certains souverains allemands ont émis des prétentions à la suprématie sur le monde chrétien. D'ailleurs ils s'en sont tenus à des paroles et n'ont jamais fait d'efforts sérieux pour passer de la théorie à la pratique. Le péril autrichien ne nous paraît pas plus sérieux, même à l'époque de Charles-Quint, qui ne pouvait songer, vu les innombrables difficultés avec lesquelles il était aux prises, à caresser le rêve de la domination universelle. Comme dans d'autres ouvrages du même genre, les meilleures pages du livre de M. Stein ont trait au XIXe siècle et aux premières années du XXe.

Il a paru aux États-Unis, ainsi qu'en Angleterre, des livres et des articles sur l'Alsace-Lorraine; aucun d'eux ne nous a été accessible.

Nous ne pouvons, en raison de la variété des sujets traités, analyser

(1) DELAHACHE (G.), *Petite histoire de l'Alsace-Lorraine*. Paris, Grasset, 1918, in-16, 80 p.

(2) REINACH (J.), *L'Alsace-Lorraine devant l'histoire*. Paris-Nancy, Berger-Levrault, in-8, 31 p.

(3) STEIN (H.), *Notre frontière de l'Est. La France et l'Empire à travers l'histoire et les origines du pangermanisme*. Paris, Alcan, 1916, in-8°, 127 p.

le volume où M. Badel décrit les paysages lorrains, rappelle les vieilles coutumes qui disparaissent l'une après l'autre de nos campagnes, retrace la vie des saints et des personnages marquants de la Lorraine, de tous ceux, en un mot, qui ont contribué à façonner en quelque manière l'âme de nos ancêtres et la nôtre; l'auteur nous mène enfin dans les sanctuaires qui ont attiré, dans le cours des âges, des milliers de Lorrains ou d'étrangers (1). M. Badel écrit d'une plume facile, il a de l'imagination, de la chaleur. Si le souci de l'exactitude et de la précision n'est pas l'une de ses qualités maîtresses, ne refusons pas à M. Badel le mérite, qui nous paraît de plus en plus grand, de ne pas travestir l'histoire de la Lorraine, d'aimer et de faire connaître sa petite patrie.

Si M. Badel nous promène à travers toute la Lorraine, c'est à la seule Lorraine annexée que M. Baudesson de Chanville a consacré son livre (2). Quoi qu'en pense l'auteur, cette Lorraine n'est pas aussi inconnue qu'il semble le croire. Géographie, vieux usages, événements historiques, histoire locale, hommes illustres, industries actuelles attirent tour à tour l'attention de M. Baudesson. Comme la plupart des auteurs dont nous avons parlé précédemment, M. Baudesson arrange, truque l'histoire de la Lorraine, qu'il rend à peu près méconnaissable. L'auteur a emprunté bon nombre de passages de son livre à Prost, à Lorédan-Larchey, à Ardouin-Dumazet. N'aurait-il pas en outre mis à contribution l'ouvrage intitulé *Lothringen und seine Hauptstadt*, que des immigrés fixés en Lorraine publièrent en 1913, un peu avant la réunion à Metz du congrès des catholiques allemands? Des gravures et des cartes sont jointes à ce volume, qui, malgré ses imperfections, est intéressant à lire.

Très varié aussi est le contenu du livre de MM. Klein et Linel, mais ces deux auteurs ne s'occupent guère que de la Lorraine annexée, et s'adressent à ceux de leurs compatriotes qui parlent l'allemand (3). Ils ont fait — et nous ne songeons pas à les en blâmer — une grande place aux légendes, seulement, ils auraient dû les séparer nettement des récits historiques, et, lorsqu'ils racontaient des événements réels, montrer plus de souci de la vérité. C'est ainsi que (p. 161) l'occupation de Metz en 1552 est enjolivée de détails fantaisistes. Il est certain

(1) Badel (E.), *Terres de Lorraine. Sites et paysages. Nos vieilles coutumes. Les faiseurs d'âmes de la Lorraine.* Nancy, imprimerie lorraine Rigot et Cie, 1917, in-8, xiii-449 (451) p., avec gravures dans le texte et hors texte.

(2) Baudesson de Chanville (J.), *La Lorraine inconnue.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-12, 82 p.

(3) Klein (A.) et Linel (A.), *200 Sagen und Geschichten aus Lothringen.* Bolchen, L. Stenger, 1917, in-8, 256 p.

que le roi Henri II a caché ses véritables intentions aux Messins, qui, s'ils les avaient connues, n'auraient jamais laissé entrer dans leurs murs les troupes françaises. Mais Montmorency n'à ni tué ni fait massacrer les Treize, après les avoir fait appeler à Gorze auprès de lui; c'eût été de sa part une insigne maladresse. Lors du siège de 1444 (p. 193) les envoyés de Metz auraient, à en croire MM. Klein et Linel, répondu au chancelier de Charles VII, qui voulait les obliger à se reconnaître sujets du roi de France : « Nous, Messins, aimerions mieux mourir que de manquer de fidélité à l'empire *allemand*. Nous sommes *Allemands* et nous voulons le rester. » Comment MM. Klein et Linel ont-ils osé mettre une énormité pareille dans la bouche des envoyés de la république messine ? Assurément, les Messins, comme les Lorrains, ne voulaient pas devenir Français, mais ni les uns ni les autres ne se considéraient comme des Allemands. La vérité est que les ambassadeurs messins ont déclaré au chancelier du roi de France qu'ils entendaient rester fidèles à l'*empereur de Rome*. Au fond ils voulaient surtout garder l'indépendance à peu près complète dont ils jouissaient dans l'Empire. Gardons-nous de confondre, à l'imitation des Allemands, l'Allemagne avec le Saint-Empire; ne nous faisons pas les collaborateurs de ceux, quels qu'ils soient, qui s'appliquent à défigurer notre passé.

Le livre de MM. Charlot et Sedelmayr, écrit, lui aussi, en langue allemande, répond au même objet et s'adresse au même public que l'ouvrage de MM. Klein et Linel (2). Joliment imprimé en caractères romains, orné de gravures, ce volume nous offre un raccourci de l'histoire de Metz, du pays messin et de la Lorraine allemande depuis les temps anciens jusqu'en 1789. Des légendes sur l'évêque Patiens, sur les Huns, sur les armes de Lorraine voisinent avec des récits vraiment historiques. Il est regrettable que ces deux espèces de récits n'aient pas été nettement séparées l'une de l'autre. Nous n'avons d'ailleurs pas constaté dans l'ouvrage de MM. Charlot et Sedelmayr des atteintes à la vérité aussi graves que celles dont MM. Klein et Linel se sont rendus coupables.

§ 3. Religion, clergé. — On attendait avec impatience la fin du grand ouvrage de Mgr Duchesne sur les *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule;* le troisième et dernier volume, relatif à l'est et au nord de la Gaule, a enfin paru en 1915 (1). Dans un premier chapitre, l'auteur

(1) Charlot (Ed.) et Sedelmayr (G.), *Sagen und Geschichten aus Lothringen.* 2e éd. revue et augmentée. Metz, Even, 1914, in-8, 184 p.

(2) Duchesne (Mgr L.), *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule.* T. III. *Les provinces du Nord et de l'Est.* Paris, Fontemoing, 1915, in-8, 270 p.

résume l'histoire des origines chrétiennes dans les deux Belgiques et dans les deux Germanies, indique les conséquences qu'ont entraînées, pour les provinces ecclésiastiques et pour les diocèses de cette région, les invasions barbares, puis les partages de la monarchie franque; il mentionne enfin les changements apportés ultérieurement aux circonscriptions ecclésiastiques de la Gaule du Nord et de l'Est. Le chapitre II du volume est consacré à la province ecclésiastique de Trèves. Pour chacun des quatre diocèses dont elle se composait, Mgr Duchesne énumère les anciens catalogues d'évêques, en discute la valeur, signale les interpolations qui y ont été insérées, se prononce pour celui ou pour ceux qui lui paraissent mériter le plus de confiance. Un seul catalogue des archevêques de Trèves nous a été conservé; mais nous en possédons d'assez nombreux manuscrits, qui offrent des variantes. Il existe pour Metz plusieurs catalogues, dont le plus ancien est celui qui se trouve dans le Sacramentaire de Drogon. Les évêques de Toul ne sont énumérés que dans un seul catalogue, auquel Mgr Duchesne accorde peu de valeur. Le catalogue des évêques de Verdun a été rédigé à une époque relativement récente; c'est dans Berthaire qu'il faut chercher la suite des successeurs de saint Saintin. Après ces indications sur les catalogues, Mgr Duchesne relève brièvement les mentions que font des évêques les actes des conciles, les chroniques et les documents diplomatiques. On trouvera peut-être un peu sommaire la discussion de la valeur des différents catalogues; cette question aurait mérité, semble-t-il, un examen plus approfondi.

M. l'abbé Eugène Martin a commencé, en 1911, une étude sur la dévotion à la sainte Vierge dans le diocèse de Toul (1), en 1916, une autre étude sur la dévotion au saint Sacrement dans le même diocèse (2). Nous en rendrons compte quand elles auront paru en tirages à part. C'est à ces travaux que se rattache un article écrit par le même auteur sur les confréries du diocèse de Toul. M. l'abbé E. Martin recherche quelle est l'origine des confréries, quelles sont les différentes espèces de confréries, et porte plus spécialement son attention sur les confréries de piété, dont il esquisse l'organisation et dont il montre l'action bienfaisante (3).

(1) MARTIN (Abbé E.), *La dévotion à la sainte Vierge dans le diocèse de Toul* (S R N 1911-1917).

(2) MARTIN (Abbé E.), *Essai sur la dévotion au saint Sacrement dans l'ancien diocèse de Toul* (S R N 1916 et 1918).

(3) MARTIN (Abbé E.), *Essai sur les confréries de dévotion dans le diocèse de Toul* (M A S 1912-1913, p. 219-238).

Au cours de ces dernières années, on s'est beaucoup occupé des saints de la Lorraine. Nous n'avons pu avoir communication de l'ouvrage que M. l'abbé Weyland a écrit sur les saints du diocèse de Metz (1). — En 1915 et en 1917, des notices ont été consacrées dans la *Semaine Religieuse* de Nancy à différents saints honorés actuellement dans le diocèse (2). — M. Badel a écrit de brèves notices sur les évêques de Toul mis au rang des saints et sur les saints nés à Toul même, dans le pays de Longwy et à Pont-à-Mousson (3). On regrette que M. Badel n'ait pas adopté une classification plus rigoureuse, et qu'il n'ait pas mis à la fin du volume une table des noms propres. — C'est par ordre alphabétique que le même auteur a rangé les saints du diocèse de Verdun; il n'en compte pas moins de 103 (4). Mais, sait-on comment M. Badel arrive à ce chiffre élevé? Aux saints originaires du Verdunois ou ayant vécu dans le pays, il ajoute arbitrairement ceux qui ont eu avec Verdun quelques rapports. C'est ainsi que l'on voit — non sans étonnement — figurer, dans le catalogue de M. Badel, saint Bernard, l'empereur saint Henri, saint Léon IX, saint Martin, saint Nicolas, saint Norbert, saint Pierre Fourier, saint Vincent de Paul et bien d'autres, qu'on ne peut sérieusement considérer comme des saints du diocèse de Verdun.

Saint Nicolas, né à Patara, en Lycie, devenu évêque de Myre et métropolitain de sa province natale, n'appartient pas à la Lorraine par sa vie mortelle. Mais une phalange d'un de ses doigts, apportée de Bari par un chevalier lorrain à la fin du XIe siècle, fut placée dans une petite chapelle, qui s'élevait sur la rive gauche de la Meurthe, en face de Varangéville. La chapelle devint un lieu de pèlerinage de plus en plus fréquenté. Autour d'elle se construisirent des maisons, une bourgade se créa, qui prit le nom de Saint-Nicolas. La chapelle, plusieurs fois remaniée, céda au XVIe siècle la place à la magnifique église que l'on admire encore aujourd'hui. D'un consentement tacite, saint Nicolas finit par être considéré comme le patron de la Lorraine. Aussi devons-nous mentionner ici la biographie très savante, très consciencieuse, que vient de lui consacrer un prêtre lorrain, M. l'abbé Marin, docteur ès lettres, déjà connu par de bons travaux histori-

(1) WEYLAND (Abbé F. A.), *Vies des saints du diocèse de Metz*. Guénange, imprimerie des Orphelins-apprentis, 1906-1912, 6 vol.

(2) S R N 1915, 13 articles. — *Fêtes et saints du nouveau propre diocésain* (S R N 1917, 6 articles).

(3) BADEL (E.), *Les 60 saints de Toul et du pays toulois*. Nancy, Crépin-Leblond, 1919, in-12, 181 p. et grav. hors texte.

(4) BADEL (E.), *Les saints du diocèse de Verdun* (S R V 1914, p. 565-572).

ques (1). On trouvera aux pages 175-180 de son livre des renseignements sur le culte rendu à saint Nicolas dans notre pays, et plus loin, pages 195-197, l'indication des œuvres dramatiques lorraines dont saint Nicolas est le héros.

M. L. Germain donne quelques indications sur le culte rendu dans différentes localités de la Lorraine à saint Langueur et à quelques autres saints d'une authenticité douteuse (2). — M. l'abbé Ch. Aimond rappelle que deux saints et une sainte, nés dans le Rouergue, sont honorés dans le diocèse actuel de Verdun (3). La ville même de Verdun a possédé autrefois une église consacrée à saint Amant, de Rodez; l'église de Rembercourt-aux-Pots est dédiée à saint Louvant, de Javols; enfin, les pèlerins viennent prier sainte Foy, de Conques, à Marville et à Brabant-en-Argonne. — Un anonyme nous entretient du pèlerinage que faisaient autrefois les habitants de Senones, le jour de la Sainte-Trinité, à la chapelle qui s'élevait sur les bords du lac de la Maix. Dom Fangé supprima cette procession en 1758 (4).

Le diocèse actuel de Nancy correspond au département de Meurthe-et-Moselle. M. l'abbé E. Martin nous apprend que, sur les 600 paroisses de ce diocèse, 79 appartenaient avant 1789 à l'archidiocèse de Trèves, 129 au diocèse de Metz, 24 à celui de Verdun, le reste, soit les deux tiers, à celui de Toul (5).

§ 4. Démographie. — M. Willarmet recherche comment les Hautes-Vosges se sont peuplées et il étudie les mouvements de la population dans la montagne, depuis l'antiquité jusqu'en 1789 (6). Son étude présente un intérêt particulier pour les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

§ 5. Histoire économique. — Les travaux antérieurs de M. Ch. Guyot sur l'économie rurale de la Lorraine lui ont permis de résumer, en une vingtaine de pages, ce que l'on sait des origines, du développement et des vicissitudes des biens communaux en Lorraine,

(1) Marin (Abbé), *Saint Nicolas, évêque de Myre (vers 270-341)*. Paris, Gabalda, 1917, in-12, XVI-201 p.

(2) Germain de Maidy (L.), *Saint Langueur* (M A S 1912-1913, p. 185-198).

(3) Aimond (Abbé Ch.), *Les relations historiques de Rodez et de Verdun* (S R V 1914, p. 256-260).

(4) X., *Un vieux pèlerinage senonais* (S R S D 1914, p. 368-372).

(5) Martin (Abbé E.), *Topographie ancienne du diocèse de Nancy* (S R N 1914, p. 340-343).

(6) Willarmet, *La population vosgienne avant 1789* (S L E L V juillet 1914, p. 23-26).

depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours (1). Si nous avions à formuler quelques observations, elles se rapporteraient surtout à ce que dit l'auteur de l'application dans notre pays des lois révolutionnaires concernant les biens communaux; nous croyons que ces lois ont eu momentanément une efficacité réelle, mais que leurs effets ont été généralement détruits sous le Consulat et sous l'Empire, en sorte que l'état de choses qui existait avant 1789 se trouva finalement rétabli.

La thèse présentée par M. J. Riston, pour le doctorat, à la Faculté des Sciences de Nancy, est beaucoup plus qu'une simple contribution à l'histoire de la vigne (2). On y trouve tous les renseignements que l'on peut désirer sur le passé et sur le présent de la culture de cette plante. Recherches dans les documents, manuscrits ou imprimés, enquêtes personnelles, M. Riston n'a rien épargné pour se faire une idée exacte de ce qu'a été jadis et de ce qu'est, de nos jours, la vigne dans la région lorraine. L'ouvrage comprend une bibliographie, une introduction, une partie préliminaire, cinq parties, un résumé et des conclusions générales. Après avoir délimité la région lorraine, M. J. Riston fait l'histoire de la vigne dans notre pays, en remontant aux temps préhistoriques et donne une statistique des communes viticoles. Viennent ensuite une étude des cépages cultivés en Lorraine, puis des notions sur le climat de notre région; M. Riston ne croit pas, contrairement à une opinion très en faveur, que le climat se soit refroidi depuis le Moyen Age. La quatrième partie est consacrée à la culture de la vigne; comment est-elle plantée, soignée, à quelle époque les vendanges se font-elles, que vaut la récolte? Tout le monde connaît la situation critique des vignes lorraines; M. Riston recherche quelles en sont les causes et comment on pourrait reconstituer notre vignoble. Les conclusions qu'il formule à cet égard sont assez encourageantes. La cinquième partie contient en outre des détails instructifs sur l'enseignement agricole et viticole en Lorraine. Une table détaillée des matières termine le volume. On regrette l'absence d'une table alphabétique. Remercions M. Riston de la peine qu'il s'est donnée; il a bien mérité de tous ceux qui s'intéressent à la culture d'une plante qui a fait la gloire de quelques-uns des cantons de notre Lorraine. — M. Ridet, moins optimiste que M. Riston, croit que le vignoble

(1) Guyot (Ch.), *Quelques généralités sur les biens communaux en Lorraine* (M A S 1915-1916, p. 94-115).

(2) Riston (J.), *Contribution à l'histoire de la vigne et à sa culture dans la région lorraine*. Nancy, libraire Sidot, 1914, vol. in-4 de 599 p.

du Barrois, dont il étudie la décadence, est définitivement perdu (1).

Des documents conservés aux Archives de Meurthe-et-Moselle ont permis au docteur A. Weyhmann de compléter ce qu'avait dit M. H. Lepage, dans ses *Recherches sur l'industrie en Lorraine,* de la mine d'azur de Vaudrevange (2). Sous le règne de Charles III, le gouvernement ducal se substitua aux particuliers qui avaient, auparavant, exploité ce gisement de carbonate de cuivre. Encore florissante au début du XVIe siècle, cette industrie périclita plus tard, lorsque les peintres remplacèrent par d'autres produits l'azur qu'ils avaient jusqu'alors employé. Pendant la guerre de Trente ans, l'extraction du minerai fut abandonnée pour ne plus jamais être reprise.

§ 6. Généalogies, histoire des familles. — M. L. Germain de Maidy a cru, avec raison, devoir rappeler l'attention sur une liste des « petits chevaux de Lorraine », donnée par la baronne d'Oberkirch, dans ses *Mémoires,* et il a fait ressortir combien cette liste diffère de celles que divers auteurs lorrains ont imaginées au XIXe siècle (3). — On doit au même M. Germain quelques indications intéressantes sur les familles de Bassompierre, de Guelff et de Schomberg (4), ainsi que sur la famille Baudoire (5). — Nous n'avons pas eu entre les mains la généalogie de la maison de Briey, qu'a publiée le marquis de Magny.

La famille Huyn (de Vernéville), à laquelle M. l'abbé Weyland a consacré une bonne étude (6), était originaire du Limbourg; fixée en Lorraine au milieu du XIVe siècle, elle a fourni à l'Église un cardinal, qui joua, au XVe siècle, un rôle important, à l'armée autrichienne un feld-maréchal, qui se distingua, sous le règne de l'empereur Léopold, dans les guerres contre les Turcs, à l'armée française un général de cavalerie, qui prit part à la guerre de 1870-1871, et à l'administration coloniale un résident au Cambodge. — Contentons-

(1) RIDET (E.), *Les causes de la décadence du vignoble barrois* (B S L B 1914, p. 96-102).

(2) WEYHMANN (Dr A.), *Der Bergbau auf Kupferlasur (Azur) zu Wallerfangen an der Saar unter den lothringischen Herzögen (1492 bis 1669).* Verlag Dr A. Weyhmann, 1911, in-8, 68 p.

(3) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Sur les petits chevaux de Lorraine* (M A S 1915-1916, p. 12-18).

(4) GERMAIN DE MAIDY (L.), *A propos d'un travail sur la pénétration des Allemands en France sous l'Ancien Régime* (M A S 1916-1917, p. 119-128).

(5) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Isabelle Baudoire à propos du nécrologe de Gorze* (B S A L 1914, p. 160-161).

(6) WEYLAND (Abbé A.-F.), *La famille Huyn en Lorraine et en Allemagne. Sa parenté avec la bienheureuse Jeanne d'Arc* (M A M 1910-1911, p. 123-161).

nous de mentionner les études de M. Barthélemy sur la famille de Jobal (1), de M. L'Huillier sur les Macquart (2), de M. L. Germain de Maidy sur les familles de Maidy (3), du baron V. Riston sur la famille à laquelle il appartient (4). — Le travail que M. Mangeot a consacré à la famille de Saint-Lambert est l'objet d'un compte rendu qui se trouve plus loin. — On doit à MM. Goblet et Rettet quelques renseignements biographiques sur divers membres de la famille de Marne (5).

Le baron Oscar de Warsberg ne s'est avisé qu'une fois arrivé au seuil de la vieillesse de faire des recherches sur l'ancienne famille de la Lorraine allemande à laquelle il appartient (6); il a dû au préalable se pourvoir de notions d'histoire, d'art héraldique, de numismatique, de sphragistique. Son travail, dans lequel il a complété ceux de Hewer et de l'abbé Châtelain, est sérieux et intéressant; on peut regretter qu'il présente des lacunes. Très détaillé sur les derniers temps du Moyen Age, il laisse dans l'ombre le XVIe et le XVIIe siècle et s'étend davantage sur l'histoire des Warsberg au XVIIIe et au XIXe siècle. Deux membres de cette famille, appelés l'un et l'autre Bohémond, ont occupé le siège archiépiscopal de Trèves, le premier de 1288 à 1299, le second de 1354 à 1362. Des revers de fortune ont amené les Warsberg à quitter leur pays d'origine pour aller se fixer en Autriche. Un tableau généalogique, très détaillé pour la période médiévale, accompagne le travail du baron Oscar de Warsberg. Nous ne croyons pas que Gertrude, femme de Bohémond de Warsberg-Sarrebrück, doive être identifiée avec la fille du dernier comte de Metz et de Dabo.

A propos de Guillaume de Wied qui, du chef de sa femme, Marguerite de Mœurs, était, pour une partie de la seigneurie de Boulay, vassal d'Antoine duc de Lorraine, M. Edmond des Robert donne quelques détails sur les différentes familles qui ont porté le nom et possédé le château de Wied (7). Un tableau généalogique joint à cette

(1) Barthélemy (A.), *La famille de Jobal* (M A M 1911-1912, p. 137-157).

(2) L'Huillier (Lieutenant-colonel). *La branche lorraine des Macquart. La jonction à la branche de Flandre* (B S L B 1914, p. 80-89).

(3) Germain de Maidy (L.), *Notes sur les familles et les personnes qui ont porté les noms de Maidy et de Montmédy* (B S N M 1912, p. 94-110).

(4) Riston (Baron V.), *Famille Riston*. Malzéville, 1913, 1 p. et 1 arbre généalogique.

(5) Goblet (L.) et Rettet (L.), *Une collection de portraits de famille* (B S L B 1914, p. 103-111).

(6) Warsberg (O. Fr. von), *Ueber das Geschlecht der Freiherren von Warsberg* (A S H L 1913, p. 285-330, avec 1 tableau généalogique).

(7) Robert (E. des), *Un Comte de Wied vassal de Lorraine* (B S A L 1914, p. 52-59).

étude permet au lecteur de comprendre plus facilement les explications données par l'auteur.

§ 7. **Biographies.** — Nous avons parlé plus haut des travaux dont les saints de Metz, de Toul et de Verdun ont été l'objet (1).

Après avoir donné la biographie de la Cour souveraine de Lorraine, le comte de Mahuet a publié un travail du même genre, et non moins utile, sur la Chambre des comptes de Lorraine (2). Dans l'introduction l'auteur résume l'histoire de la Chambre des comptes, expose ses attributions, raconte les conflits qu'elle eut avec la Cour souveraine, les remontrances qu'elle adressa en différentes circonstances à nos ducs, explique ensuite comment étaient nommés les conseillers et de quels avantages ils jouissaient, puis il s'occupe successivement du procureur général, des procureurs, des greffiers, des locaux occupés par la Chambre, du Trésor des chartes et du règlement de la Chambre. Après cela viennent les notices consacrées à chacun des conseillers, rangés dans l'ordre alphabétique des noms de famille. En appendice M. de Mahuet a donné les listes chronologiques des présidents, des seconds présidents, des conseillers, des procureurs généraux, des avocats généraux, des procureurs et des greffiers. Dix portraits hors texte et cent quatre-vingt-quinze blasons dans le texte illustrent le volume, qui se termine par une table alphabétique des noms propres.

§ 8. **Histoire des localités, seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes.** — Plusieurs monographies de villes et de villages ne nous ont pas été accessibles; citons en particulier celles de Bitche par M. Poehlmann, de Lixheim et de Sarralbe par M. Touba, de Nettancourt par M. Lignot, de Pellingen par M. Florange. — M. l'abbé Weyland a consacré au village d'Amanvillers, que la bataille du 18 août 1870 a rendu célèbre, une monographie intéressante, composée de cinq chapitres (3). Le premier traite de la situation du village, de l'étymologie de son nom; le deuxième, du rôle joué dans l'histoire par Amanvillers et plus spécialement de la bataille du 18 août 1870. Dans le troisième, « Amanvillers comme paroisse », l'auteur retrace l'histoire religieuse

(1) P. 21-22.

(2) Mahuet (Comte A. de), *Biographie de la Chambre des Comptes de Lorraine*. Nancy, Ch. Poncelet et V. Berger, 1914, in-8, xxxviii-200 p., avec 10 portraits, 2 planches et 195 blasons

(3) Weyland (Abbé F. A.), *Amanvillers et ses annexes. Essai d'histoire locale*. Metz, Imprimerie lorraine, 1911, in-8, 183 p., gravures hors texte, plans et fac-simile.

d'Amanvillers; dans la quatrième, il nous apprend que l'abbaye Saint-Vincent avait la seigneurie de ce village et il nous fait connaître quels étaient les droits de l'abbaye, les obligations des habitants. Le cinquième chapitre, « Amanvillers comme commune », donne des renseignements sur les maires, sur les instituteurs, sur la flore et sur la faune, enfin, sur le patois d'Amanvillers. Des gravures hors texte et des plans accompagnent le livre de M. l'abbé Weyland; la table des matières n'en fait aucune mention.

Le château d'Aulnoy-sur-Seille a trouvé son historien dans la baronne de La Chaise, qui en est actuellement propriétaire (1). Après avoir appartenu aux d'Oriocourt, puis à une branche de la famille des Armoises, ce château fut acheté en 1772 par un Cœurderoy; le mariage d'une Cœurderoy avec un du Boys de Riocourt le fit entrer dans cette dernière famille, un autre mariage lui donna comme propriétaire le baron de La Chaise. Le château actuel a été construit au XVIIIe siècle sur les plans de Boffrand.

Bar-le-Duc a été l'objet d'assez nombreux articles, publiés dans le *Bulletin de la Société des Lettres*. Les voici, dans l'ordre où ils ont paru : M. Fourier de Bacourt donne quelques détails intéressants sur les anciennes hôtelleries de Bar (2); M. Ridet, continuant ses recherches sur les fortifications de la ville haute, s'occupe de la Porte-au-Bois (3); M. Forêt retrace les vicissitudes d'une maison qui appartint durant une partie du XVIIIe et du XIXe siècle à la famille Label de Lambel (4). Enfin, on doit à M. Davillé, qui est, nous le verrons plus loin, passé de la théorie à la pratique, un exposé précis et détaillé de la méthode que devrait suivre l'érudit qui écrirait l'histoire de Bar-le-Duc (5). — Vienville et Saint-Jacques-du-Stat, dans les Vosges, ont été l'objet d'une courte notice due à M. Prunier (6).

L'Étanche et Benoîte-Vaux, au diocèse de Verdun, avaient déjà trouvé, depuis le XVIIe siècle, plusieurs historiens. M. l'abbé Simonet a cru pouvoir, après eux, consacrer une étude détaillée à Benoîte-

(1) CHAISE (Baronne DE LA), *Histoire d'un château de Lorraine d'après ses archives* (A 1910, p. 121-160 et 1912 p. 225-261 [t. IV, n°s 2 et 3], avec gravures en couleurs hors texte). Sur cette étude cf. ci-dessous, p. 316.

(2) FOURIER DE BACOURT (Comte E.), *Les Anciennes hôtelleries et tavernes de Bar-le-Duc* (B S L B 1913, p. 170-174).

(3) RIDET (E.), *Les Fortifications de la ville haute de Bar-le-Duc. La Porte-au-Bois* (B S L B 1913, p. 182-186).

(4) FORET (Ch.), *La Maison Label à Bar-le-Duc* (B S L B 1914, p. 18-22).

(5) DAVILLÉ (L.), *Comment pourrait-on écrire l'histoire de Bar-le-Duc* (B S L B 1914, p. 141-147 et 156-166).

(6) PRUNIER (J.), *La Vallée du Beheumé* (S L E L V juillet 1913, p. 14-16).

Vaux (1). Le premier volume, seul paru, va de 1140 à 1630. Les documents d'archives, les notes manuscrites du père Nicolas, qui avait recueilli de nombreuses traditions, ont permis à l'auteur d'être plus complet que ses devanciers. Disons, à la louange de M. l'abbé Simonet, qu'il ne manque pas d'esprit critique et qu'il n'accepte pas les yeux fermés les légendes relatives à Benoîte-Vaux. C'est en 1140 que l'évêque de Verdun, Albéron de Chiny, donna aux Prémontrés de L'Étanche le lieu dit Martin-Han, qui devait prendre plus tard le nom de Benoîte-Vaux. La statue miraculeuse de la Vierge trouvée à Martin-Han et conservée dans une chapelle ne tarda pas à être visitée par des pèlerins de plus en plus nombreux, qui venaient demander à Marie la guérison de leurs infirmités ou des fléaux qui s'abattaient sur le pays. Le pèlerinage de Benoîte-Vaux devint ainsi, avec celui de Sion, l'un des plus populaires de la région lorraine. L'histoire des épidémies de peste et des pèlerinages qu'elles provoquèrent occupe dans le travail de l'abbé Simonet une place considérable; le lecteur ne s'en plaindra pas, car les pages consacrées à ces événements présentent autant — sinon plus — d'intérêt que celles qui concernent la vie des Prémontrés de L'Étanche et de Benoîte-Vaux, ou les efforts faits par certains abbés de L'Étanche pour reconstituer le temporel du monastère, singulièrement réduit par suite de la négligence de leurs prédécesseurs. Une table des matières assez détaillée et deux pages d'errata terminent le volume. Il est à souhaiter que M. l'abbé Simonet donne une suite à son travail, naturellement interrompu par la terrible guerre de 1914-1918.

C'est une description et une histoire du pays de Bitche que donne M. Melye (2). Après avoir appartenu à la maison de Lorraine, Bitche passa en 1297 sous la domination de la maison de Deux-Ponts, qui la garda jusqu'en 1570. Disputé de 1570 à 1606 par les Hanau-Lichtenberg à Charles III, le comté de Bitche finit par rester au duc de Lorraine. — On trouvera un peu sommaire la notice historique que M. Lemasson a écrite sur Bruyères (3).

M. Ch. Cuissard a prétendu simplement rédiger des notes pour servir à l'histoire de Cirey-sur-Vezouse (4). Son travail n'en présente pas moins un réel intérêt, surtout pour la période qui va de la Révo-

(1) Simonet (Abbé E.), *Notre-Dame de Benoîte-Vaux*. T. I. 1140-1630. Épinal, Imprimerie lorraine, 1913, in-8, 318 p.

(2) Malye (A.), *Bitche, le pays, la ville, le château* (A 1913, p. 411-431 [t. IV, n°4]).

(3) Lemasson, *Bruyères* (S L E L V juillet 1913, p. 6-7).

(4) Cuissard (Ch.), *Notes pour servir à l'histoire de Cirey-sur-Vezouse*. Paris, Chapelot, 1914, in-8, 376 p. avec 10 pl. hors texte.

lution au début du xx[e] siècle. Une première partie, très courte, concerne l'histoire politique; une seconde, beaucoup plus développée, l'histoire administrative. Dans une série de onze chapitres l'auteur passe en revue les seigneurs et le vieux château, les monuments publics, les propriétés communales, la voirie et la rivière, la police, l'instruction publique, la religion, l'hygiène et la salubrité publique, les chemins de fer, les postes, le télégraphe et le téléphone, le commerce, l'industrie et l'agriculture, enfin la prévoyance sociale. Il y a quelques lacunes dans le livre de M. Cuissard. On regrette de ne pas y trouver d'indications sur la situation topographique de Cirey, sur les différentes circonscriptions civiles ou religieuses dont cette petite ville a fait partie autrefois. Pourquoi M. Cuissard n'a-t-il rien dit des fluctuations de l'opinion publique à Cirey, des partis auxquels se rattachaient ceux qui ont représenté cette localité au xix[e] siècle? L'auteur aurait également pu donner plus de détails sur l'instruction publique et sur l'histoire religieuse de Cirey avant 1789, ainsi que sur les établissements industriels qui ont, de nos jours, assuré la prospérité de ce chef-lieu de canton. D'ailleurs, le livre instructif de M. Cuissard met en pleine lumière la prudente économie des municipalités qui ont administré Cirey. C'est après bien des hésitations qu'elles ont fini par se résigner à voter les crédits réclamés par la construction d'écoles ou par l'adduction d'eaux de sources. La guerre de 1914 a été désastreuse pour Cirey; si M. Cuissard donne de son travail une nouvelle édition, il devra le compléter par un dernier chapitre, où il retracera tout ce qu'a souffert la petite ville sous la domination allemande.

Depuis quelques années, la famille Collin (de Civry) cherche, par des publications d'apparence plus ou moins scientifique, à prouver qu'elle descend des anciens comtes ou ducs de Bar. Nous avons rendu compte dans la *Bibliographie lorraine* de 1910-1911 d'un de ces travaux, dû à M. S. Weiss, intitulé *Tableau généalogique de la maison de Bar* (1). Le docteur de Smyttère vient d'apporter sa pierre à l'édifice que s'efforce d'élever la famille Collin (de Civry) (2). En ouvrant la brochure qu'il a écrite sur *La Seigneurie de Civry*, on peut tout d'abord croire qu'il s'agit d'une simple étude de droit forestier, mais il s'y glisse des indications généalogiques qui lui donnent sa véritable signification; c'est, croyons-nous, pour les répandre que la

(1) B L 1910-1911, p. 23 et n. 2.
(2) SMYTTÈRE (D[r] P. J. E. DE). *La Seigneurie de Civry, pays d'Ornois, généralité de Châlons, maîtrise de Vassy*. Paris, Garnier frères, s. d., in-12, 52 p. et 2 grav.

brochure a été rédigée. D'ailleurs, les données très diverses que M. de Smyttère a juxtaposées dans son travail se suivent sans que l'auteur ait pris la peine de les ranger dans un ordre méthodique. — M. Ch. Lecomte a donné l'histoire et la description du château haut de Commercy (1).

Dans une étude qui s'appuie sur de nombreux documents, mais que des digressions rendent un peu confuse, M. H. Roy rappelle quels liens rattachent à la Lorraine le château et les seigneurs de Coucy (2). Enguerrand de Coucy donna sa fille aînée, Marie, à Henri, fils de Robert Ier, duc de Bar, et lui-même, devenu veuf, se remaria avec Isabelle, fille de Jean Ier, duc de Lorraine. En 1652, le comte de Ligniville, général de Charles IV, délivra le chef frondeur Hébert, gouverneur de Coucy, qu'assiégeait une armée royale.

Aux Bénédictins, qui formèrent la population primitive d'Étival, sainte Richarde, femme de Charles le Gros, substitua au IXe siècle des chanoines, qui furent eux-mêmes remplacés en 1146 par des Prémontrés. Sainte Richarde avait rattaché Étival à l'abbaye alsacienne d'Andlau. Les liens qui unissaient l'une à l'autre les deux maisons religieuses se relâchèrent avec le temps et finirent par se rompre durant la seconde moitié du XVIIe siècle. Des relations d'une autre nature rapprochèrent Étival de Hohenbourg (Sainte-Odile). Au XIIe siècle, la célèbre abbesse Herrade de Landsberg créa près de Hohenbourg le prieuré norbertin de Saint-Gorgon, qui dépendait d'Étival. C'est l'histoire des rapports d'Étival avec Andlau et avec Hohenbourg qu'a écrite M. l'abbé Idoux dans un travail intéressant, pour lequel il a surtout utilisé des documents imprimés (3). S'il connaît la plupart des ouvrages qu'ont publiés les savants alsaciens ou lorrains du XVIIIe et du XIXe siècle, les travaux de l'érudition allemande lui sont demeurés étrangers. C'est là une lacune des plus regrettables.

M. M. Besler, directeur du gymnase de Sarreguemines sous le régime allemand, a donné une deuxième édition, revue et augmentée, de l'histoire de Forbach, qu'il avait publiée en 1895 (4). Dans une première partie il s'occupe du château, dans une deuxième de la sei-

(1) LECOMTE (Ch.), *Ce qui reste de l'ancien château fort de Commercy* (B S L B 1914, p. 190-198).

(2) ROY (H.), *Coucy et la Lorraine* (R L U 1912, p. 113-128).

(3) IDOUX (Abbé M. C.), *Études sur l'abbaye d'Étival. 1re Étude. Relations d'Étival avec les monastères alsaciens d'Andlau et de Sainte-Odile* (A S E V 1913, p. 1-108).

(4) BESLER (M.), *Geschichte des Schlosses, der Herrschaft und der Stadt Forbach.* Zweite, verbesserte und vermehrte Auflage, 1913, in-8 de IX-170 p., avec un appendice contenant 14 reproductions diverses ainsi que plusieurs documents.

gneurie, dans une troisième de la ville elle-même. La seigneurie de Forbach, qui relevait des ducs de Lorraine, a passé par bien des mains, dans le cours des âges, avant d'appartenir à Marie-Anne Camasse, épouse morganatique de Christian IV, duc de Deux-Ponts. Longue nous a paru l'énumération des seigneurs de Forbach. Nous avons trouvé plus intéressantes la description et l'histoire de l'ancien château, l'étude des droits seigneuriaux, l'histoire de la ville, de ses progrès, des rapports qu'elle a entretenus avec ses maîtres successifs. On peut louer M. Besler des recherches qu'il a faites dans les dépôts d'archives et de l'impartialité avec laquelle il a écrit son livre. Nous avons en particulier trouvé très justes les observations qu'il présente sur la lourdeur des charges que supportaient au XVIIIe siècle les habitants de la seigneurie de Forbach (p. 104). Si, comme le croit M. Besler, Forbach avait reçu au Moyen Age une charte de franchises, il n'en subsistait guère de traces à la veille de la Révolution. Chose surprenante, M. Besler, qui a analysé (p. 125 et suivantes) les « Minutes des doléances du bourg de Forbach », n'a pas vu que ce document était le Cahier des doléances rédigé en 1789 par les habitants de la petite ville à l'occasion des États généraux. Quelques erreurs se sont glissées dans le travail de M. Besler. P. 24, n. 2, c'est saint Saintin, et non saint Vanne, qui est le premier évêque de Verdun. P. 34, n. 34, Conflans se trouve dans la Meurthe-et-Moselle, non dans la Meuse. P. 40, c'est Isabelle, et non René Ier, qui mourut en 1453; toutefois, René abandonna le gouvernement de la Lorraine à son fils Jean. P. 128, le bailliage de Voge avait Mirecourt, et non Remiremont, pour chef-lieu. Enfin, à propos des institutions judiciaires de la Lorraine, M. Besler a commis des erreurs; c'est ainsi qu'il fait du Parlement et de la Chambre des comptes une seule assemblée, qu'il distingue d'ailleurs de la Cour souveraine. — Dans la seigneurie de Forbach les habitants avaient le droit de prendre dans les forêts seigneuriales le bois de chauffage et le bois de construction et d'y envoyer leurs porcs à la glandée pendant quelques mois. En retour, ils devaient payer à leur seigneur diverses redevances. A plusieurs reprises les seigneurs de Forbach et leurs sujets se trouvèrent en désaccord au sujet de leurs droits et de leurs devoirs respectifs. M. Ruppel, le dernier archiviste allemand de la Lorraine, a raconté, d'après les sources, les contestations qui s'élevèrent au XVIe siècle et surtout au XVIIIe entre seigneurs et paysans (1).

(1) RUPPEL (Dr A.), *Steuern und Waldberechtigungen in der ehemaligen Herrschaft Forbach* (A S H L 1913, p. 478-499).

La prévôté de Foug, dans le Barrois non mouvant, comprenait, outre les localités voisines de ce bourg, la baronnie de Beaufremont, située beaucoup plus au sud. Les prévôts de Foug, dont MM. Lemaire et Serrière étudient le rôle, étaient, en raison des multiples fonctions qu'ils remplissaient, d'importants personnages. Les deux auteurs insistent surtout sur le rôle judiciaire des prévôts. Travail intéressant, qui doit avoir pour fondements des documents d'archives (1). — M. Olivier donne quelques détails sur la vie publique à Jainvillotte, localité qui dépendait de l'abbaye de Saint-Mihiel (2). — M. l'abbé Scherrer a fait des recherches sérieuses pour écrire l'histoire de la commune de Kirchnaumen (3), mais son exposé est un peu confus; en outre, on y trouve des hypothèses hasardées, ainsi que plusieurs erreurs. On sait qu'au XVIIIe siècle un certain nombre d'habitants de la Lorraine allemande émigrèrent en Allemagne et en Hongrie; Kirchnaumen aurait perdu en 1764 79 de ses habitants. — Si M. Dauchot avait relu un manuel d'histoire, avant de consacrer une notice historique à la ville de Metz, il aurait évité quelques erreurs (4). — M. Fleur a rappelé la légende relative à l'église de Munster en Lorraine et résumé l'histoire de la localité où s'élève ce bel édifice, qui fut restauré en 1859 sur les plans de Viollet-le-Duc (5). — On lira avec plaisir les pages aimables et spirituelles de M. R. Perrout sur le vieux château de Pierre-Percée (6).

C'est à la fois une description et une histoire de Pont-à-Mousson qu'a écrite M. Maire. On trouve même dans son livre quelques pages consacrées aux événements militaires qui se sont déroulés autour de la ville en août et en septembre 1914 (7). M. Maire passe ensuite en revue quelques-unes des localités voisines de Pont-à-Mousson et il rappelle brièvement leur passé. Livre intéressant et agréable à lire.

(1) Lemaire (F.) et Serrière (Dr P.), *Les Prévôts de Foug. Leur rôle militaire et civil* (P L P M 1913, p. 595-604).

(2) Olivier, *La Vie publique dans une commune du Barrois* (S L E L V octobre 1913, p. 5-10).

(3) Scherrer (Abbé J. P.), *Notice historique sur Kirchnaumen* (M A M 1910-1911, p. 163-223).

(4) Dauchot (G.), *Notice historique sur la ville de Metz* (M E 1913-1914, t. II, p. 638-646).

(5) Fleur (E.), *Au pays de l'Albe. Munster près d'Albestroff* (A 1912, p. 292-308, [t. IV, n° 3]). Cf. ci-dessous, p. 314.

(6) Perrout (R.), *Le Château de Pierre-Percée* (R L U 1913, p. 25-32). Sur cette étude cf. ci-dessous, p. 315.

(7) Maire (P.), *Pont-à-Mousson et ses environs*. Nancy, Imprimeries réunies, et Pont-à-Mousson, Reboulet, in-16, 84 p. et grav. hors texte. Cf. ci-dessous, p. 191.

Nous sommes bien en retard pour signaler l'histoire de l'abbaye de Rettel, qu'a écrite M. l'abbé Hoffmann, professeur au gymnase épiscopal (petit séminaire) de Montigny-les-Metz (1). D'abord abbaye de femmes, Rettel fut dans la seconde moitié du IXe siècle occupé par des bénédictins, qui en 1431 cédèrent la place à des chartreux. Après avoir fait l'histoire de l'abbaye sous ses différents maîtres, l'abbé Hoffmann a déterminé avec soin les privilèges, les redevances seigneuriales et les dîmes que possédaient les chartreux. Dans un dernier chapitre, l'auteur prend l'une après l'autre les localités où ces religieux avaient des biens-fonds ou des droits, et donne l'énumération des uns et des autres. Ce travail a été rédigé à l'aide de documents conservés pour la plupart aux Archives départementales de la Lorraine. On peut regretter que M. l'abbé Hoffmann n'ait pas dans ses notes indiqué de façon plus précise les sources dont il s'est servi. En dépit de quelques erreurs, l'ouvrage est dans son ensemble intéressant et instructif. — L'ancienne abbaye cistercienne de Saint-Benoît-en-Woëvre a trouvé en M. H. Poulet un nouvel historien, plus impartial et moins prévenu contre les moines que ne l'avait été feu M. Dumont dans ses *Ruines de la Meuse* (2). Elle a subsisté jusqu'à la Révolution française, et ses bâtiments, réédifiés au XVIIIe siècle, étaient encore debout en 1914. La description de l'abbaye et l'histoire des abbés du XVIIIe siècle occupent la plus grande place du travail de M. Poulet. Le dernier des abbés, dom Stanislas Alliot, mena une vie dissipée, qui ruina et compromit Saint-Benoît. M. Poulet a donné des reproductions photographiques de sceaux anciens ainsi que d'une bulle d'Eugène III (13 novembre 1147) et d'une charte d'Albéron de Chiny, évêque de Verdun (1152), l'une et l'autre accordées à Saint-Benoît. — Sainte-Marie-au-Bois, dont M. Poulet a résumé l'histoire d'après dom Calmet, V. de Civry, A. Digot, était une abbaye de prémontrés, fondée au XIIe siècle (3); au début du XVIIe siècle, elle tomba au rang de simple prieuré, quand Servais de Lairuels eut transporté à Pont-à-Mousson la communauté, qu'il avait réformée. Il ne reste plus aujourd'hui de Sainte-Marie-au-Bois que des débris très mutilés. — M. H. Bernard a résumé, dans une série d'articles, l'histoire de Saint-Mihiel, celle des hommes célèbres nés dans cette

(1) HOFFMANN (Abbé K.), *Das Kloster von Rettel*. Metz, Even, 1908, in-8, V-152 p.

(2) POULET (H.), *Vieilles abbayes de Lorraine. Saint-Benoît-en-Woëvre* (R L U 1913, p. 113-145). Sur cette abbaye, cf. ci-dessous, p. 303.

(3) POULET (H.), *Vieilles abbayes de Lorraine. Sainte-Marie-au-Bois* (R L U 1912, p. 73-85). Sur cette abbaye, cf. ci-dessous, p. 303.

ville et des monuments qu'elle possède (1). Saint-Mihiel dut sa naissance à la grande abbaye bénédictine qu'avait fondée le comte Wulfoald, à la fin de la période mérovingienne. Plus tard, quand le traité de Bruges eut fait des terres du comté de Bar situées à l'ouest de la Meuse un fief relevant de la couronne de France, Saint-Mihiel devint le chef-lieu du Barrois non mouvant et le siège de la Cour des Grands Jours, d'où sortira plus tard la Cour souveraine. M. Bernard connaît dans le détail l'histoire de sa ville natale; aussi lira-t-on, avec autant d'agrément que de profit, son travail qu'illustrent des planches nombreuses. — Le même auteur a recherché comment s'appelaient en latin et en français, la ville et les habitants de Saint-Mihiel (2). — A propos du vœu de saint Louis à l'église de Saint-Nicolas-de-Port, M. Badel aborde des questions qui n'ont avec le sujet que des rapports fort éloignés ou qui même n'en ont pas du tout (3). — Le lieudit de Savonnières, sur le territoire de la commune de Foug, dont MM. Lemaire et Serrière ont résumé l'histoire, fut d'abord une station gallo-romaine, devint, à l'époque franque, une villa royale, qui disparut avant le XIII[e] siècle (4). L'église prolongea son existence jusqu'au XVIII[e] siècle. Si l'histoire a retenu le nom de Savonnières, c'est qu'il se tint dans cette villa, en 859, un concile, en 862, une sorte de congrès, auquel assistèrent Lothaire II et ses oncles, Louis le Germanique et Charles le Chauve. Au sujet de ces deux assemblées, MM. Lemaire et Serrière ont eu le tort de consulter des ouvrages vieillis, alors qu'ils avaient à leur disposition notre *Royaume de Lorraine sous les Carolingiens.*

La colline de Sion, son sanctuaire et son pèlerinage avaient déjà trouvé de nombreux historiens. Le travail que M. l'abbé Mangenot (5), professeur à l'Institut catholique de Paris, vient de consacrer à la sainte colline, fera oublier ceux de ses devanciers. L'auteur a consulté

(1) BERNARD (H.), *Saint-Mihiel. I. Histoire. II. Biographies. III. Le bourg. IV. L'abbaye. V. La halle* (R L U 1910, p. 41-64, 145-160; 1911, p. 17-40, 97-120; 1912, p. 1-30). Sur le travail de M. BERNARD, cf. ci-dessous, p. 302.

(2) BERNARD (H.), *Le nom de Saint-Mihiel et de ses habitants* (B S L B 1913, p. 174-182).

(3) BADEL (E.), *Le vœu de saint Louis à l'église de Saint-Nicolas-de-Port.* Nancy, Imprimerie lorraine Rigot et C[ie], 1918, in-8, III-62 p. avec grav. dans le texte et hors texte.

(4) LEMAIRE (F.) et SERRIÈRE (D[r] P.), *Savonnières et ses conciles* (P L P M 1913, p. 760-768).

(5) MANGENOT (Abbé E.), *Sion. Son pèlerinage. Son sanctuaire.* Nancy, ancienne imprimerie Vagner, in-16, de VIII-704 p. avec grav. hors texte. M. l'abbé MANGENOT avait déjà écrit sur le même sujet : *La colline inspirée. Un peu d'histoire à propos d'un roman.* Nous avons rendu compte de ce livre dans la B L 1912-1913, p. 30-31.

les documents originaux, ainsi que les ouvrages imprimés qui, d'une façon ou d'une autre, se rapportaient au sujet qu'il traitait. On doit féliciter l'abbé Mangenot de l'esprit critique dont il a fait preuve; il n'a pas craint de combattre d'anciennes traditions, quand elles lui paraissaient incompatibles avec les données que lui fournissaient les documents authentiques. C'est ainsi, par exemple, qu'il rejette l'opinion d'après laquelle saint Gérard aurait élevé le premier sanctuaire chrétien sur la montagne de Sion. On doit accepter aussi ce qu'il dit du nom de Sion. On trouvera peut-être que l'auteur a un peu trop développé l'histoire de Sion au XIX[e] siècle; elle occupe, en effet, près de la moitié du volume. L'abbé Mangenot est amené à parler assez longuement des frères Baillard, qui jouèrent à Sion, de 1838 à 1850, un rôle considérable. M. Mangenot a conduit son travail jusqu'à la fin de 1919. Le livre se termine par une table analytique détaillée, qui rend les recherches assez faciles. Relevons à présent quelques erreurs commises par l'abbé Mangenot. A la note 3 de la page 73, il faut lire : « Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens, Paris, 1899 »; page 106, c'est Henri III, et non Henri II, qui a conféré à Gérard d'Alsace la dignité ducale; il est faux d'ailleurs que ce prince ait accordé à Gérard le droit de transmettre sa dignité à ses descendants, et que Gérard ait été le premier duc héréditaire de Lorraine. La distinction entre ducs bénéficiaires et ducs héréditaires n'a aucune raison d'être. Page 137, le duc Charles II était l'oncle, et non le grand-père, d'Antoine de Vaudémont. Page 145, c'est le 5, et non le 7 janvier, que se livra la bataille de Nancy. Page 309, Marie-Thérèse a hérité, non point de la dignité impériale, qui était élective, mais des États héréditaires de la maison d'Autriche. Page 312, François III n'est pas monté sur le trône impérial comme associé à Marie-Thérèse, il a été nommé empereur élu des Romains, en 1745, par les électeurs de l'Empire; par contre, dans les États héréditaires autrichiens, il n'avait que la situation de prince époux. Page 502, l. 19, lire 1861 au lieu de 1851. — M. l'abbé Huriet, chapelain de Sion, a résumé, en quelques pages claires et précises, tout ce qu'il est nécessaire aux pèlerins de Sion de connaître du passé de cette localité (1).

L'abbé Lévêque a écrit sur Solimariaca et sur saint Élophe un

(1) Huriet (Abbé F.), *Guide descriptif et historique du pèlerin à Notre-Dame de Sion*. Sion, 1919, in-16, 87 p. M. l'abbé Huriet a publié et annoté des pages choisies de M. Barrès relatives à Sion-Vaudémont, sous le titre : *Avec Maurice Barrès sur la « Colline inspirée »*. Sion, 1915, in-8°, 55 p.

livre intéressant, qui mérite de ne pas passer inaperçu (1). Son étude tient le milieu entre l'ouvrage d'érudition et le travail de vulgarisation ou d'édification. L'abbé Lévêque est un homme intelligent, instruit, qui connaît quelques-uns des travaux de l'érudition moderne et qui n'est pas dépourvu de sens critique. Toutefois, on ne peut s'empêcher de trouver qu'il accepte trop facilement les dires de la *Passio sancti Eliphii*, qu'on avait crue longtemps perdue et que les Bollandistes ont retrouvée au XIX[e] siècle. Ce n'est pas à dire pourtant qu'il faille les rejeter en bloc, ni pousser le scepticisme jusqu'à mettre en doute l'existence et le martyre de saint Élophe. Si Julien s'est abstenu de promulguer un édit de persécution contre les chrétiens, beaucoup de ceux-ci n'en ont pas moins été sous son règne condamnés à mort par des fonctionnaires trop zélés ou massacrés par des païens fanatiques; mais, quant aux détails relatifs à la famille ou à la vie de saint Élophe, il est difficile de les tenir pour véridiques.

L'abbé Lévêque ne s'est pas contenté de donner la traduction de la *Passio sancti Eliphii*, d'étudier le problème que suscitait ce document. On trouve, dans son livre, des pages intéressantes sur l'ancienne Solimariaca, sur les persécutions que les chrétiens eurent à subir sous le règne de Julien, sur les monuments de la tradition locale; une série de six appendices est consacrée à l'examen de différentes questions qui se rapportaient à saint Élophe et à son culte. Tout en tenant compte des réserves que nous avons faites, on lira avec intérêt et profit le volume de l'abbé Lévêque.

La consécration d'une nouvelle synagogue a fourni à M. le rabbin Kohn l'occasion de résumer l'histoire des Juifs de Thionville (2). Les Juifs furent chassés, en 1370, du Luxembourg et, par conséquent, de Thionville, à supposer qu'il s'en soit trouvé dans cette ville. Ils n'y reparurent, d'ailleurs en nombre limité, qu'en 1656, avec l'autorisation d'un gouverneur français; la population de Thionville leur manifesta, jusqu'en 1789, une opposition constante. La Révolution permit aux Israélites de s'établir librement à Thionville, où ils fondèrent, en 1805, une communauté qui prospéra au XIX[e] siècle. M. Kohn décrit la nouvelle synagogue et donne d'intéressants détails sur les œuvres d'assistance fondées par la communauté israélite. Des appendices donnent le texte de divers documents. Nous ferons ob-

(1) LÉVÊQUE (Abbé L.), *Solimariaca et saint Élophe*. Sedan, imprimerie Balan, 1912, vol. in-16 de 192 p. avec 16 pl. hors texte. Sur ce livre, cf. ci-dessous, p. 67.

(2) KOHN (Rabbin A. J.), *Zur Geschichte der Juden in Diedenhofen. Festschrift zur Einweihung der neuen Synagoge in Diedenhofen*. Diedenhofen, s. d., br. in-4 de 39-8 p., plus des pages non numérotées et 2 pl.

server à M. le rabbin Kohn que les *Plaideurs*, qu'il attribue à Molière, sont, en réalité, l'œuvre de Racine.

Un couvent de norbertines, créé au milieu du XIIe siècle, près de Foug, sous le nom de Saint-Martin-Fontaine, appelé, plus tard, le Val des Nonnes, perdit ses habitantes à la fin du XIVe siècle, et reçut, trois cents ans plus tard, le noviciat des ermites réformés de Saint-Antoine. Une ferme s'élève aujourd'hui sur l'emplacement de l'ancien prieuré (1). — La petite ville de Vic-sur-Seille, jadis chef-lieu du temporel des évêques de Metz, méritait, en raison de son passé et des monuments qui en subsistent encore aujourd'hui, l'étude historique et descriptive que lui a consacrée l'un de ses enfants, M. E. Nicolas (2). Il y a de la vie, de la chaleur et de l'émotion dans ce travail. L'auteur, qui a consulté d'assez nombreux travaux, ne semble pas avoir connu la notice que Fr.-X. Kraus a écrite sur Vic, dans *Kunst und Altertum von Elsass-Lothringen*. — Le village de Vitrimont, détruit en août-septembre 1914, rebâti aux frais de quelques généreuses Américaines, a trouvé son historien dans M. E. Duvernoy (3). Le distingué archiviste de Meurthe-et-Moselle recherche d'abord l'étymologie de Vitrimont, puis il étudie successivement la seigneurie, la communauté et la paroisse. Vitrimont dépendait de l'abbaye bénédictine de Senones. Le passé de cette commune ne présente d'ailleurs aucun fait notable.

§ 9. **Art héraldique.** — A propos des armes données en 1891 par Guillaume II au Reichsland, M. Besler, directeur du gymnase de Sarreguemines, fait l'histoire des armes du duché de Lorraine, en s'aidant des études dont cette question a été l'objet de la part des érudits lorrains ou allemands. Son travail, intéressant et généralement exact, contient pourtant quelques erreurs (4). Les *Mémoires* de Louis d'Haraucourt, que cite M. Besler (p. 7), sont un faux du XVIIIe siècle. Ferry de Bitche n'a jamais été duc de Lorraine (p. 7). Le Trésor des chartes de Lorraine se trouve bien à Nancy, mais aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, non à la Bibliothèque municipale (p. 17). C'est en 1737 — non en 1736 — qu'a fini le règne de François III en Lorraine. Albert Ier de Habsbourg n'a jamais été

(1) LEMAIRE (F.) et SERRIÈRE (Dr P.), *Le Val des Nonnes* (P L P M 1913, p. 570-571).

(2) NICOLAS (E.), *Vic-sur-Seille* (R L U 1912, p. 89-112). Cf. ci-dessous, p. 304.

(3) DUVERNOY (E.), *Vitrimont* (M A S 1916-1917, p. 19-33).

(4) BESLER (M.), *Das Wappen von Lothringen* (A S H L 1913, p. 1-40, avec 1 pl.).

empereur (p. 33). — M. E. Hauviller, qui fut l'avant-dernier archiviste départemental de la Lorraine sous le régime allemand, décrit et explique les armes données par Guillaume II à Sarreguemines en 1913, et à Ars l'année précédente (1).

§ 10. Ouvrages divers. — M. L. Germain de Maidy, après avoir rappelé que, dans la Lorraine, les chronogrammes étaient d'un usage assez rare, en mentionne quelques-uns des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles (2). — On doit au même auteur des indications intéressantes sur les devises matrimoniales, très en honneur au XVe et au XVIe siècle (3); il cite et commente, en particulier, celles de René Ier, de René II et d'Antoine. — M. Germain rapporte une anecdote curieuse sur la famille Dattel ou d'Attel (de Luttange), anoblie au XVIe siècle, qui avait la prétention de descendre de saint Hubert, et dont les membres, à ce titre, auraient eu le pouvoir de guérir de la rage (4). — L'ordre noble de Saint-Hubert, créé en 1422, reconstitué à deux reprises, s'éteignit au XIXe siècle. Le général de Lardemelle nous apprend que les membres de cet ordre avaient le droit d'accorder un « répit » aux gens mordus par des chiens enragés, qui ne pouvaient se rendre dans le délai de quarante jours à l'abbaye de Saint-Hubert (5).

Un des manuscrits de la Laurentienne de Florence, le « Romuléon », se trouvait au XVIe siècle dans la bibliothèque d'Antoine, duc de Lorraine. M. A. Collignon suppose (6), et son hypothèse nous paraît très vraisemblable, que ce manuscrit avait appartenu à Charles le Téméraire, et que René II en prit possession après la victoire qu'il remporta le 5 janvier 1477 sur le duc de Bourgogne.

Deux sociétés savantes ont publié des tables de leurs publications. Celles de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, qui se rapportent aux quatre premières séries des *Mémoires* de ce corps

(1) HAUVILLER (E.), *Die Wappen von Ars und Saargemünd* (A S H L 1913, p. 331-335, avec 2 pl.).

(2) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Une douzaine de chronogrammes en Lorraine* (M A S 1916-1917, p. 11-18).

(3) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Sur la mode des devises matrimoniales* (M A S 1916-1917, p. 264-303).

(4) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Une histoire du pays messin : la famille Dattel, issue de saint Hubert* (P L P M 1914, p. 415-417).

(5) LARDEMELLE (Général DE), *Au sujet d'un brevet de chevalier de l'ordre noble de Saint-Hubert de Lorraine* (M A S 1912-1913, p. 1-7).

(6) COLLIGNON (A.), *Le « Romuléon » de Charles le Téméraire* (B S A L 1913, p. 158-166, avec 1 planche).

savant, sont au nombre de quatre (1). La première, rédigée par M. Errard, est la table des matières des *Mémoires* et des *Bulletins* que la Société a fait paraître de 1871 à 1912. Suit une table alphabétique des noms d'auteurs, de personnes, de lieux et de sujets traités. M. Thévenin s'est chargé de la table des illustrations, ainsi que de la table des clichés et des planches. Le volume s'ouvre par une introduction, qu'a écrite M. d'Arbois de Jubainville, alors archiviste de la Meuse.

M. Ruppel, le dernier archiviste allemand de la Lorraine (Moselle), a rédigé la table des vingt-cinq premiers volumes de l'*Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine* (de Metz) (2). Cette table se compose de deux parties. La première est la table alphabétique des collaborateurs de l'*Annuaire*, avec l'indication des articles qu'ils ont écrits; dans la seconde, on trouve classés, dans un ordre méthodique, les articles qu'a publiés l'*Annuaire*. Viennent ensuite deux appendices, l'un consacré aux volumes de supplément, l'autre aux sources de l'histoire de la Lorraine. Robert PARISOT.

II — COMPTES RENDUS

PARISOT (Robert), *Histoire de Lorraine (duché de Lorraine, duché de Bar, Trois-Évêchés)*, t. I. *Des origines à 1552*. Paris, Aug. Picard, 1919, petit in-8 de XIV-520 pages, avec 16 planches et une carte.

Voici un livre qui a été professé naguère à la Faculté des lettres de Nancy. Tous ceux qui avaient entendu ces savantes leçons, unissant des vues neuves et personnelles à une connaissance approfondie des sources et des travaux antérieurs, attendaient avec impatience l'apparition de l'ouvrage où elles seraient condensées. La guerre a retardé ce moment : de 1914 à 1918, les préoccupations allaient ailleurs qu'aux travaux d'histoire. Et maintenant, le livre paraît très opportunément dans une Lorraine reconstituée, rendue à ses anciennes limites.

Il était grand temps de remplacer Augustin Digot, annaliste plutôt qu'historien et représentant un état de la science déjà bien ancien. L'histoire générale d'un pays devrait être refaite tous les cinquante ans au moins; or, l'*Histoire de Lorraine* de Digot a paru en 1856 (3),

(1) ERRARD (P.) et THÉVENIN (L.), *Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc Tables des matières (1871-1912)*. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1914, in-8, VII-60-71-33 p.

(2) RUPPEL (Dr A.), *Register zu den ersten 25 Bändern des « Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde »* (A S H L 1913, p. 506-543).

(3) La seconde édition (1880) n'est qu'une réimpression pure et simple.

et il faut bien dire que, lorsqu'elle vit le jour, elle était déjà un peu vieille, en retard à bien des égards, par la disposition typographique notamment, sur les ouvrages analogues qui s'imprimaient à la même date à Paris, par exemple sur l'*Histoire de France* d'Henri Martin. Mais nous aurions scrupule à malmener ici Digot qui fut un fort honnête homme, aima tendrement sa petite patrie, fit sa tâche, sinon avec beaucoup de talent, du moins avec beaucoup de conscience, et qui a longtemps rendu des services. Il n'est pas besoin de l'opposer à M. Parisot pour faire ressortir le mérite de celui-ci.

Il en est d'autant moins besoin que leur dessein n'est pas le même : Digot a retracé seulement l'histoire du duché de Lorraine, ne parlant du comté, puis duché de Bar et des Trois-Évêchés que dans la mesure où ils sont en relations de guerre ou de paix avec la Lorraine. M. Parisot, lui, a un plan plus vaste : il parle de toute la région lorraine, démembrée à la fin de l'époque carolingienne, mais à laquelle il rend son unité ancienne. Il retrace l'histoire du Barrois, des évêchés, des villes épiscopales, autant que celle du duché lorrain; il pousse même des incursions fréquentes dans l'archevêché de Trèves, reconstituant ainsi à peu près la Lorraine mosellane de 959 et même, par-dessus ce duché médiéval, la province romaine de première Belgique. C'était là le plan de dom Calmet, parce que le bénédictin, écrivant l'histoire religieuse autant et plus que l'histoire civile de la Lorraine, fut naturellement amené à prendre pour cadre de son ouvrage la province ecclésiastique de Trèves; le sous-titre inscrit sur ses in-folios est suffisamment explicite : «... Qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'archevêché de Trèves et dans les évêchés de Metz, Toul et Verdun ». Mais il y a peu d'ordre dans ces in-folios, et le lecteur a de la peine à y trouver ce qu'il cherche, parce que le récit passe constamment et inopinément d'un évêché ou d'un duché à un autre.

Grâce à une méthode rigoureuse, M. Parisot a su éviter cet inconvénient, et son plan très médité et très judicieux combine heureusement l'ordre chronologique avec l'ordre méthodique. Des divisions et subdivisions nombreuses et précises facilitent les recherches, non sans donner au livre un aspect un peu didactique. On trouve d'abord de larges périodes chronologiques; pour chacune de ces périodes, un ou deux chapitres exposent les faits, un ou deux les institutions, un la vie économique, un la vie intellectuelle, un la vie religieuse et morale. Dans les chapitres sur les faits, des paragraphes spéciaux retracent les relations des principautés lorraines entre elles, avec l'Empire, avec la France. De même, dans les chapitres sur la vie religieuse, il y a des paragraphes pour le clergé séculier, le clergé

régulier, les relations de ces clergés avec la société laïque, leurs rapports avec la papauté. Cette disposition ne va pas sans quelques inconvénients; malgré la répartition générale en grandes périodes chronologiques, l'exposé ne peut pas toujours prendre les événements dans l'ordre de leurs dates; ainsi il n'est parlé de la Réforme qu'à la page 498 et la guerre des Rustauds, conséquence de cette Réforme, a été retracée dès la page 367. Mais tous ceux qui ont écrit un ouvrage d'histoire, même plus court que celui-ci, savent combien il est difficile de faire entrer dans un cadre la multiplicité des faits et leur compénétration réciproque.

Les proportions nous paraissent heureusement établies entre les diverses parties de ce premier volume. Ayant publié précédemment deux ouvrages spéciaux de haute science sur la Lorraine des IXe, Xe, XIe siècles, M. Parisot aurait pu être tenté de développer ces temps outre mesure; il ne l'a pas fait, mais résumant ses travaux antérieurs, il nous donne pour la première fois en quelques pages un tableau satisfaisant de cette époque obscure, qui est fort importante, parce que c'est alors que l'aspect du pays lorrain se modèle pour des siècles.

On devine la quantité de lectures qu'exige la rédaction d'un livre comme celui-ci. Elle est d'autant plus grande que M. Parisot n'emploie pas seulement les ouvrages français, comme l'ont fait dom Calmet, Digot et les autres auteurs d'histoires de Lorraine; très impartialement, il se sert aussi des ouvrages allemands. La bibliographie copieuse placée en tête de chaque chapitre montre le nombre et la variété des ouvrages consultés (1). Et la substance de ces ouvrages et documents multiples est condensée en peu de pages. Voyez, par exemple, aux pages 374-429, l'exposé des institutions dont étaient pourvus, à la fin du Moyen Age, les duchés, les évêchés, les villes libres, institutions compliquées et différentes entre elles; il était impossible d'être plus bref, tout en restant clair. Cette brièveté pouvait devenir de la sécheresse : pour s'en garder et donner de la couleur à son récit, l'auteur cite des fragments assez étendus de textes anciens lorsque ceux-ci sont tout à fait significatifs, Ausone, Salvien, Grégoire de Tours, la vie de Jean de Gorze, Garin le Loherain, la Chronique de Lorraine, Volcyr de Serrouville, Philippe de Vigneulles.

Il y a peu de reproches à adresser à ce beau livre : page 377, Hattonchâtel est mis à tort parmi les bailliages lorrains, c'était un bailliage

(1) Sur un point, nous avons trouvé cette bibliographie en défaut : aux pages 338-339 n'est pas citée la dissertation d'Henri Lepage sur la guerre de Sedan sous René II (M S A L 1884), et c'est la seule étude par laquelle nous connaissions cette guerre que M. Parisot rapporte d'ailleurs à la page 366.

barrois et en retour le bailliage lorrain d'Épinal est omis. A propos des États généraux (p. 381-383), nous regrettons de ne pas trouver sur la périodicité et la durée des sessions quelques notions qui permettraient de se faire une idée précise du rôle politique de ces assemblées. Nous ne sommes pas sûrs (p. 396) que les seigneurs eussent le droit de lever des contributions extraordinaires sur leurs sujets; les mises à la loi de Beaumont avaient eu précisément ce bon résultat d'exclure l'arbitraire fiscal, et M. Parisot lui-même l'a reconnu (p. 246). Il déclare (p. 462) que les 47.000 vers de Jean Baudouin, de Rosières-aux-Salines, méritent de rester inédits; ce n'est pas certain, il peut y avoir dans cette immense composition des parties intéressantes, sinon par leur valeur littéraire, du moins par leur valeur documentaire, et M. Parisot lui-même en tire (p. 482-483) des détails sur le relâchement du clergé; qu'il ne décourage donc pas celui qui serait tenté de passer le détroit pour aller examiner le manuscrit de Cambridge et en tirer quelque chose; il n'est pas impossible que Baudouin ait vu Jeanne d'Arc et en parle. Enfin, après avoir retracé ce qui était, ne fallait-il pas dire un mot de ce qui n'était pas, signaler par exemple (p. 226-228) la prétendue captivité de Ferry III et (p. 375) les prétendus grands chevaux de Lorraine, légendes sans valeur, mais tenaces, et qu'il ne suffit pas de tuer une fois?

L'ouvrage est illustré de photographies très bien choisies, mais dont certaines, réunies deux par deux sur une planche, sont un peu petites; elles représentent surtout des monuments antiques ou du Moyen Age. A la fin est une carte en noir du pays, où les seules limites tracées sont celles des diocèses. Souhaitons que le prochain volume donne une carte portant les divisions politiques de la Lorraine aux XVIe et XVIIe siècles et que, malgré la dépense plus forte, cette carte soit en couleurs, car il est impossible de marquer nettement sur une carte des possessions aussi enchevêtrées que celles de notre région sans recourir à des teintes variées.

E. Duvernoy.

Babelon (E.), *La Grande Question d'Occident. Le Rhin dans l'histoire*. T. I. *L'Antiquité. Gaulois et Germains*. T. II. *Les Francs de l'Est, Français et Allemands*. Paris, E. Leroux, 1916 et 1917, 2 vol. in-8, VIII-476 et XX-522 pages, avec 2 cartes hors texte.

Parmi les nombreux ouvrages qu'a fait naître l'horrible guerre de 1914-1918, celui de M. Babelon occupe une place à part; il tient en effet le milieu entre les travaux historiques et les livres d'actualité.

C'est sous l'émotion produite par les crimes de toutes sortes commis par les Allemands que M. Babelon a rédigé hâtivement les deux volumes qu'il s'est empressé d'offrir au public. Tout en comprenant les sentiments qui animent l'auteur du *Rhin dans l'histoire*, tout en partageant l'indignation que lui inspirent les atrocités allemandes, nous ne nous expliquons pas qu'un érudit de sa valeur ait été amené, involontairement sans doute, mais certainement, à défigurer l'histoire de certains pays et de certaines périodes. Sans aller, comme Fénelon, jusqu'à dire que l'historien doit n'être d'aucun temps ni d'aucun pays, nous estimons qu'il y a certaines limites qu'un historien, même patriote, ne doit pas franchir. Ces limites, M. Babelon nous paraît les avoir dépassées. Trop souvent, nous avons le regret de le dire, ses raisonnements et ses exposés rappellent ceux qu'on a justement reprochés aux savants d'Outre-Rhin.

M. Babelon voit dans les habitants de la Germanie les ennemis irréductibles, héréditaires, de la Gaule; depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours, ils n'auraient pas cessé de jeter des regards de convoitise et d'envie sur les pays de la rive gauche du Rhin et ils se seraient efforcés, par tous les moyens possibles, de s'en emparer. Ces assertions ne sont vraies que pour deux époques, l'antiquité et l'âge contemporain. La période qui a précédé l'occupation de la Gaule par les Romains et les derniers siècles de la domination romaine ont vu, en effet, les barbares d'Outre-Rhin renouveler presque sans interruption leurs tentatives pour franchir le fleuve, pour piller la Gaule et pour s'y établir. Mais à partir du moment où l'un de ces peuples, celui des Francs, eut réussi à fonder en Gaule des établissements durables, la situation change complètement; ce n'est plus la Germanie qui se rue sur la Gaule, c'est au contraire celle-ci qui fait lentement la conquête des pays d'Outre-Rhin. Les Francs d'Austrasie subjuguèrent petit à petit, du VIe au VIIIe siècle, Thuringiens, Alamans, Bavarois, Frisons et Saxons, parvinrent, en leur imposant par des moyens peu évangéliques, il faut le reconnaître, la religion du Christ et les premiers rudiments de la civilisation, à faire d'eux des populations stables et par suite moins dangereuses que ne l'avaient été leurs ancêtres pour la sécurité de la Gaule.

Lorsque, pour le plus grand malheur de l'Europe occidentale, la monarchie carolingienne eut été démembrée et qu'il se fut formé de ses morceaux trois États, deux d'entre eux, celui de l'Est et celui de l'Ouest, c'est-à-dire les pays qui vont devenir l'Allemagne et la France, se disputèrent la région intermédiaire, qui avait constitué en 843 la part de Lothaire Ier. Ces luttes occupent la fin du IXe et la plus grande

partie du xe siècle. Ont-elles le caractère de guerres nationales? En aucune façon; il ne faut voir en elles que des conflits de succession entre les princes, quels qu'ils soient, qui se disputent l'héritage de Charlemagne.

De la fin du xe siècle aux dernières années du xiiie la France et l'Allemagne n'ont l'une avec l'autre que peu de rapports. Le règne de Philippe le Bel marque le début d'une ère nouvelle; désormais les rois de France cherchent à étendre leur protectorat ou leur domination — non pas sur l'Allemagne proprement dite — mais sur la Lotharingie et sur le royaume d'Arles, qui font avec l'Allemagne partie du Saint-Empire. Les empereurs ou les rois des Romains se tiennent sur la défensive et sont impuissants à repousser les empiètements de leurs ambitieux voisins. Un d'entre eux, Charles-Quint, semble avoir menacé la France; en réalité, s'il revendique la Bourgogne, c'est comme héritier de Charles le Téméraire. La politique agressive des rois de France atteignit son apogée au xviie et au xviiie siècle; la Révolution d'abord, puis Napoléon Ier suivirent, exagérèrent même les errements des Bourbons. On sait quelles conséquences désastreuses entraîna pour notre pays la mégalomanie de Napoléon. La Prusse, à qui le congrès de Vienne avait commis la faute de céder une partie de la rive gauche du Rhin, devait ressusciter l'Allemagne endormie pendant de longs siècles, en faire un État conquérant, dont les appétits menaçaient tous ses voisins. Ses convoitises insatiables, son arrogance, son mépris de toutes les lois morales devaient provoquer contre elle une coalition formidable, qui finit par avoir raison d'elle et par la jeter bas. C'est donc seulement dans l'antiquité et de nos jours que la Germanie a constitué pour la Gaule un danger sérieux.

La Gaule, quoi qu'en pense M. Babelon, ne présentait à aucun point de vue de véritable unité avant la conquête romaine. S'il est vrai que ses nouveaux maîtres lui en donnèrent une, les invasions barbares la lui firent perdre pour toujours. Il y eut — et il existe encore aujourd'hui — des différences profondes entre les habitants de l'ancienne Gaule, même entre ceux qui parlent le français.

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire des démembrements de l'empire carolingien, ni celle des États entre lesquels se partagea le royaume de Lothaire II. L'ancienne Lotharingie, dont le roi de Germanie Henri Ier fit la conquête entre 923 et 925, chercha dans la suite, tantôt par la force, tantôt par d'autres moyens, à desserrer, sinon à rompre, les liens qui la rattachaient aux pays allemands; toutefois, si à certaines époques on les voit faire appel à la France, c'est pour reconquérir l'indépendance, dont le souvenir ne s'était jamais perdu.

M. Babelon, comme beaucoup d'historiens, français ou allemands, ne nous semble pas l'avoir compris.

Relevons maintenant quelques-unes des erreurs commises par M. Babelon.

T. I. P. 57, M. Babelon fait à tort de Fortunat un Franc; ce poète, qui était né dans l'Italie du Nord, appartenait, semble-t-il, à une famille lombarde. P. 97, l'invasion d'Attila en Gaule est de 451 et non de 452.

T. II. P. 85, Theudeberge, femme de Lothaire II, n'a jamais été que reine. P. 95, Louis III, le deuxième fils de Louis le Germanique, est un Franc, un Carolingien, non un Saxon. P. 104, M. Babelon exagère, lorsqu'il dit, à propos des droits régaliens qu'usurpent les grands de la Lotharingie, que ceux-ci battent monnaie. Au xe siècle, en dehors de Giselbert, duc de Lotharingie, dont on possède quelques deniers, il n'y a que les évêques qui ont frappé monnaie. P. 106, M. Babelon s'avance beaucoup en donnant à Gebhart le titre de duc de Haute-Lorraine; la division de la Lotharingie en deux duchés ne date que de 959. P. 107, d'après M. Babelon, Charles le Simple avait pour lui la légitimité de sa naissance. Or, Louis le Bègue avait épousé Adelaïde, mère de Charles le Simple, alors que vivait encore sa première femme Ansgarde, qui lui avait donné deux fils, Louis III et Carloman. L'une des deux unions était irrégulière, cela ne fait aucun doute, mais laquelle? On peut faire observer qu'en 878 le pape Jean VIII, venu en France, refusa de couronner reine Adelaïde. Du reste, à cette époque, la qualité de bâtard n'empêchait nullement les fils des souverains carolingiens de monter sur le trône. Arnulf et Zwentibold nous en offrent deux exemples probants. P. 109, de ce que l'archevêque de Trèves Roger devint à un moment donné le seul archichancelier de Charles le Simple, titulaire à la fois pour la France occidentale et pour la Lotharingie, M. Babelon tire cette conclusion forcée que la Lotharingie était tombée au rang de simple province du royaume de France. On pourrait retourner le raisonnement et prétendre, puisque Roger était archevêque de Trèves, que la France était devenue une province de la Lotharingie. P. 111, l'usurpateur Raoul était le gendre et non le frère de Robert. P. 113, c'est à Rome, et non à Pavie, qu'Otton fut sacré empereur, le 2 février 962, par le pape Jean XII. P. 188, bien loin d'avoir passé les dernières années de sa vie à comploter en Lorraine, Louis IV paraît au contraire s'être désintéressé des affaires de ce pays, si bien qu'en 951, lors de la révolte de Conrad le Roux, duc de Lotharingie, contre son beau-père Otton, et de la prise d'armes des Lorrains contre leur duc, les documents ne mentionnent aucune intervention du roi de France.

P. 121, peut-on dire que la mort d'Otton Ier ait mis toute la Lorraine en ébullition? C'est tout au moins très exagéré. La Haute-Lorraine semble être restée parfaitement tranquille; seuls, les fils de Régnier III tentèrent un peu plus tard de reprendre possession du Hainaut. P. 126, nous serions vraiment curieux de savoir où M. Babelon a vu que Thierry, duc de Haute-Lorraine, était un partisan du Carolingien Charles; neveu par sa mère Béatrice de Hugues Capet, Thierry devait tout au contraire saluer avec joie l'avènement de son oncle sur le trône de France. P. 139, comment M. Babelon peut-il faire du moine saxon Widukind, qui vivait au xe siècle, un contemporain de Charles le Chauve, mort en 879? P. 146, il est inexact de prétendre qu'en toute occasion les Lotharingiens manifestèrent leur hostilité à l'égard des Germains. P. 150, en décembre 983, Otton III reçut à Aix, non point la couronne impériale, que seul le pape pouvait donner à Rome, mais simplement la couronne royale d'Allemagne et de Lotharingie. P. 154, c'est en 1033 que Gozelon reçut la dignité de duc de Haute-Lorraine, devenue vacante par la mort de son cousin Frédéric II. Gozelon, d'après M. Babelon, représentait la tradition franque, hostile aux Germains d'Outre-Rhin. Dans tous les cas ce fut lui qui, en 1037, battit complètement et tua près de Bar-le-Duc le comte de Blois, de Chartres et de Troyes Eudes II, qui, à diverses reprises, avait envahi et horriblement ravagé la Mosellane. Un peu plus loin, p. 162, M. Babelon parle de cette victoire, qu'il place à tort en 1034; il dénature d'ailleurs le caractère du rôle joué par le duc de Lorraine. P. 161, à quel moment Robert est-il intervenu, à la prière de l'évêque de Liége Notker, qui se serait plaint de l'intrusion de l'empereur dans ses affaires? Notker est au contraire un des représentants les plus éminents de l'épiscopat impérialiste.

P. 162, c'est la Haute et non la Basse-Lorraine que Godefroy le Barbu a eue en partage après la mort de son père. P. 163, le sort de l'Alsace n'a pas été uni à celui de la Lorraine Mosellane sous Adalbert et Gérard d'Alsace. P. 164, après avoir avancé qu'Henri V envahit la France, l'auteur reconnaît ensuite, p. 165, que l'empereur s'arrêta après avoir dépassé Metz. P. 169, M. Babelon n'a pas su expliquer que le rapprochement entre Philippe-Auguste et Frédéric Barberousse avait pour origine le mariage du Guelfe Henri le Lion, adversaire des Hohenstaufen, avec Mathilde, fille d'Henri II Plantagenet, le principal ennemi du roi de France. P. 170, M. Babelon est bien mal inspiré en invoquant le témoignage d'Innocent III; si quelqu'un a manqué de clairvoyance, c'est bien ce pape en soutenant Otton IV contre Philippe de Souabe. P. 173, si le roi de France exerce au

XIIIe siècle une réelle influence dans la région cisrhénane, il n'est pas exact de dire que celle-ci ait été dès lors française de cœur, de mentalité, de tendances. P. 179, c'est encore une invention de M. Babelon de dire, en parlant de la région cisrhénane au temps de saint Louis et du grand interrègne, que cette contrée, dans sa détresse, n'eût pas mieux demandé que de se jeter dans les bras du roi de France. P. 181, il n'est pas sûr que Mathieu II ait ordonné de publier, non plus en latin, mais en français, les actes rédigés dans ses chancelleries quand ils concernaient le pays roman, et en allemand lorsqu'ils avaient trait aux terres de langue allemande. P. 189, si Henri IV — ou plutôt Henri VII — de Luxembourg avait été un client de la France avant son élévation au trône, il n'en remplit pas moins ses devoirs de chef de l'Empire, une fois élu roi des Romains. M. Babelon est d'ailleurs bien obligé de le reconnaître quelques lignes plus bas.

P. 190, on ne peut pas citer comme acquisition faite par les rois de France au XIVe siècle les évêchés lorrains; Metz garde jalousement son indépendance; si les évêques ou les bourgeois de Toul et de Verdun réclament le protectorat ou la garde des rois de France, ils n'en deviennent pas pour cela leurs sujets. En ce qui concerne le Barrois, seule la partie de ce comté située à l'ouest de la Meuse devint en 1301, par le traité de Bruges, fief mouvant de la couronne de France. P. 192, Ferry IV n'a pas été tué à Cassel en 1328; s'il a peut-être été blessé à cette bataille, il ne mourut que l'année suivante. P. 200, M. Pirenne a démontré combien Sigismond se trompait, lorsqu'il accusait les Brabançons de vouloir devenir Français. P. 204, nous voyons encore M. Babelon répéter, à propos des pays de Bourgogne, de Lorraine et du Rhin, qu'ils tendaient les bras à la France. P. 204-205, M. Babelon tire d'un passage de Guillebert de Metz des conséquences illégitimes. Il ressort de la phrase citée que Metz avait été la capitale d'un royaume appelé l'ancienne France, mais distinct de la France proprement dite et gouverné par des collatéraux des souverains de ce dernier pays. P. 208, les textes ne disent nullement que les Messins exécrassent les Allemands. M. Babelon déclare qu'ils étaient amis des Français, Français eux-mêmes. Il n'en est pas moins vrai qu'en 1444, et plus tard encore, ils montrèrent de la façon la plus catégorique qu'ils ne voulaient pas devenir sujets du roi de France. P. 228, Charles-Quint était le petit-fils et non le fils de Maximilien; il avait pour père Philippe le Beau.

P. 236, 237, 239, il semblerait, à lire M. Babelon, que Messins, Toulois et Verdunois se soient librement donnés à la France en 1552. C'est au contraire une minorité qui a fait appel à Henri II; la grande majo-

rité des habitants aurait voulu garder l'autonomie. Les précautions prises par le roi de France à l'égard de la population de ces trois villes en fournissent la preuve. P. 270, M. Babelon escamote en un tour de main l'histoire de la Lorraine au XVIIe siècle; il a grand soin de passer sous silence l'atteinte portée à la nationalité de ce pays et les horribles violences qu'il eut à subir de la part des troupes françaises et weimariennes. P. 287, « restait, dit M. Babelon, la question de Lorraine, province désormais enclavée dans la France, ce qui évidemment devait déplaire aux ducs, mais non point aux habitants, dont les traditions étaient purement françaises ». Il est difficile de témoigner par ces quelques mots d'une ignorance plus complète de ce qu'étaient les sentiments des Lorrains. P. 288, le guet-apens dont Charles IV faillit être la victime, et l'occupation de la Lorraine par les troupes françaises sont de l'année 1670 et non de 1669. M. Babelon a l'air de regarder comme la chose la plus naturelle du monde cet attentat au droit des gens; il excita une indignation universelle, et, contrairement à ce qu'avance M. Babelon, l'empereur Léopold envoya le comte de Windischgraetz protester auprès de Louis XIV contre la spoliation dont le duc de Lorraine avait été la victime. P. 295, le neveu et successeur de Charles IV, Charles V, n'est point rentré dans ses duchés en vertu du traité de Nimègue; il ne voulut pas consentir à l'humiliation de devenir une sorte de gouverneur français. P. 248, le duc de Lorraine est traité d' « insupportable », tout simplement parce qu'il défendait ses droits légitimes ! P. 312, M. Babelon affirme encore que la réunion de la Lorraine à la couronne de France comblait les vœux de tous les Lorrains; rien n'est plus faux que cette assertion. Même page, à propos du mariage de Louis XV avec Marie Leszcszinska, M. Babelon fait de Stanislas un duc de Lorraine. C'est seulement par le traité de Vienne de 1735-1738 que Stanislas fut mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar.

P. 468, il y aurait bien des observations à faire sur le paragraphe où M. Babelon parle du Luxembourg; les princes de ce pays n'ont pas du tout été indépendants dès la dislocation de l'empire carolingien. Ce sont les traités de 1839 — et non ceux de 1815 — qui ont démembré le Luxembourg. P. 483, l'exposé des événements contemporains du second Empire, que M. Babelon déclare fait en toute sincérité, nous semble fort peu impartial. Tandis que l'auteur, quelques pages plus haut, s'était montré d'une sévérité excessive à l'égard du gouvernement de juillet, il témoigne d'une indulgence qu'on a peine à comprendre vis-à-vis de Napoléon III et de ses ministres.

R. PARISOT.

VIDAL DE LA BLACHE, *La France de l'Est* (*Lorraine, Alsace*). Paris, Armand Colin, 1917, in-8, 280 pages avec 2 cartes hors texte.

Le dernier ouvrage de M. Vidal de La Blache est moins un livre qu'une réunion d'articles parus dans différents périodiques. Non seulement il manque de cohésion, mais on y trouve des développements qui entraînent le lecteur fort loin de la Lorraine et de l'Alsace, ceux par exemple qui concernent l'Europe centrale ou les colonies françaises.

On a également le droit de trouver insuffisantes les pages où l'auteur a parlé du rattachement à la France des provinces de l'Est. On remarquera qu'il parle avec beaucoup plus de détails de l'Alsace que de la Lorraine et des Trois-Évêchés. Au surplus, c'est ainsi que procèdent beaucoup d'historiens français, ceux tout au moins qui savent quelle résistance a opposée jadis aux Bourbons le peuple lorrain, fortement attaché à son indépendance. Ces auteurs glissent prudemment sur des événements qu'ils ne veulent ni défigurer, ni exposer tels qu'ils se sont passés.

A en croire M. Vidal de La Blache, les conditions géographiques de la région lorraine la prédisposaient au morcellement (p. 2), et par opposition à la Lorraine il nous montre les ducs de Normandie faisant un État des éléments disparates dont se composait à l'origine le pays qu'ils gouvernaient. Mais pourquoi cette différence entre la Normandie et la Lorraine? M. Vidal de La Blache n'en a pas donné la vraie raison; tandis que Rollon et ses descendants étaient maîtres de Rouen et de toutes les villes épiscopales de leur duché, les ducs lorrains ne possédaient ni Metz, ni Toul, ni Verdun; leur principauté n'était à vrai dire qu'un État rural; c'est dans ce fait qu'il faut chercher la cause principale, sinon unique, de leur faiblesse et du rôle médiocre qu'ils ont joué.

Un peu plus loin (p. 11), M. Vidal de La Blache nous dit que Rome réunit dans la première Belgique la région située entre la Meuse et le Rhin, puis que, sous les vagues dénominations d'Austrasie et de Lotharingie, cette contrée chercha plus tard à se détacher des pays limitrophes à l'est et à l'ouest, mais qu'elle tomba aussitôt dans un morcellement infini. M. Vidal de La Blache semble oublier ou ignorer que la période durant laquelle la région dont il parle garda son unité sous les noms de Belgique, d'Austrasie et de Lotharingie, comprend environ un millier d'années; ici encore nous constatons chez l'auteur la tendance, que l'on retrouve chez la plupart des historiens, français ou allemands, à négliger l'époque franque et à ne tenir aucun compte du rôle important qu'a joué alors le pays mosellan.

Nous aurions encore à relever quelques erreurs dans le travail de M. Vidal de La Blache. Mais nous aimons mieux louer comme il convient les mérites de son livre. Sur les caractères géographiques de la région lorraine, sur les qualités de ses habitants, sur la naissance et sur le développement de quelques-unes des industries du pays, M. Vidal de La Blache a écrit des pages excellentes, qui abondent en remarques fines et ingénieuses. On lira en particulier avec le plus vif intérêt tout ce qui concerne la métallurgie lorraine avant et après 1870.

Les caractères économiques de la France de l'Est n'ont pas seuls attiré l'attention de l'auteur; elle s'est égelement portée sur l'influence de la Révolution française, qui a pénétré profondément le pays.

M. Vidal de La Blache a d'autre part opposé l'une à l'autre la méthode employée par le gouvernement français vis-à-vis de l'Alsace et de la Lorraine et celle dont a usé l'Allemagne à l'égard de ces deux provinces après 1871. S'il a dit trop de bien de l'œuvre accomplie en Lorraine avant 1789 par les intendants français, il n'a exagéré ni la maladresse, ni la brutalité des procédés allemands envers la population de l'Alsace-Lorraine. Dans le Reichsland, comme dans le Sleswig du Nord, comme dans la Posnanie, les méthodes allemandes, ou plutôt prussiennes, ont d'ailleurs fait faillite, et cela justement parce qu'elles avaient pris pour principes directeurs, la contrainte et la violence à l'égard des populations indigènes (1).

Ce volume est le dernier qu'ait écrit M. Vidal de La Blache. On regrette que l'auteur n'ait pas vécu assez longtemps pour voir l'Alsace-Lorraine délivrée de la domination allemande et retrouvant, après un intervalle de près d'un demi-siècle, sa place dans la grande famille française.

R. Parisot.

Mangeot (Georges), *Autour d'un foyer lorrain. La Famille de Saint-Lambert, 1596-1795.* Paris, Croville, et Nancy, V. Vagner et J. Lambert, 1913, 1 vol. in-8, 135 pages avec 5 gravures.

Depuis plusieurs années déjà, M. G. Mangeot prépare une thèse de doctorat sur la vie et les œuvres du poète-philosophe nancéien Jean-François de Saint-Lambert (1716-1803). Cette thèse, d'après ce que nous savons de l'érudition de l'auteur et de son talent d'écrivain, promet d'être aussi intéressante que solidement documentée. Poussant aussi loin que possible le scrupule dans l'étude des origines de son

(1) Sur *La France de l'Est*, cf. ci-dessous, p. 214.

personnage, M. G. Mangeot prélude à son important ouvrage en nous faisant connaître l'histoire de la famille de Saint-Lambert, dont le berceau est Saint-Lambert de Champagne, canton d'Attigny, arrondissement de Vouziers. Le travail qu'il nous présente a nécessité de longues recherches dans les archives publiques, les bibliothèques, les registres de l'état civil de nombreuses communes et les archives de notaires. M. Mangeot a poursuivi ces investigations avec beaucoup de conscience et de persévérance. Il a soumis à une critique rigoureuse les pièces qu'il a recueillies et sur plus d'un point est arrivé à détruire des légendes ou des erreurs accréditées. Des notes abondantes, une notice sur la généalogie de Saint-Lambert, un index des noms de lieux et des noms de personnes accompagnent l'étude de M. G. Mangeot et nous permettent de constater combien est approfondie sa connaissance du sujet. Toutefois, à ces divers compléments, je regrette qu'il n'ait pas cru devoir joindre un tableau reproduisant l'arbre généalogique de la famille de Saint-Lambert, et mentionnant simplement les noms et prénoms avec la date de la naissance et celle de la mort. Le lecteur s'y serait reporté avec plaisir pour se retrouver parmi les membres assez nombreux de cette famille que le récit fait défiler devant nous.

Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir rejeté à la fin du volume tout l'*apparatus* des notes et références, au lieu d'en encombrer, comme on le fait trop souvent, le bas des pages. On peut ainsi, sans être interrompu à tout moment, suivre cette histoire de la famille de Saint-Lambert, que M. Mangeot nous raconte avec un agrément soutenu, même dans les parties les plus arides, telles que les contestations et procès. On goûtera particulièrement le spirituel récit des démêlés qu'eurent l'avocat gentilhomme René de Saint-Lambert et Mme de Pellières, sa cliente, avec les cisterciens de l'abbaye de Theuley. C'est de très amusante façon que nous est narré l'épisode tragi-comique de la fausse lettre de cachet qui valut à René ainsi qu'à sa cliente de nombreux ennuis, et entre autres, celui d'un emprisonnement à la Bastille.

Il suffit à M. Mangeot de quelques traits bien choisis pour faire vivre ses personnages. Dans cette longue lignée des Saint-Lambert chacun a sa physionomie nettement caractérisée. Mœurs, coutumes, habitations, tout est évoqué pour donner au récit de la précision et de la couleur.

Cette étude constitue une bonne introduction à un livre qui nous donnera, on peut l'espérer, un Saint-Lambert définitif.

Albert Collignon.

CHAPITRE III

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE, CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

CHRONIQUE

(Juillet 1911 à juin 1920)

§ 1. Ouvrages généraux. — En tête de son *Histoire de Lorraine* M. R. Parisot a tenu à mettre un bon exposé, accompagné d'utiles bibliographies, des données générales de l'archéologie depuis les temps préhistoriques (1). L'ouvrage du commandant Chenet réunit un nombre considérable de faits; plusieurs, concernant surtout la Meuse et les Ardennes, étaient inédits. Un peu plus de références et une critique plus approfondie feraient de son travail un excellent manuel de l'Archéologie des régions de l'Est (2). Le Dr Thorion et J. Bohin ont réuni, sous forme d'un répertoire par communes, les renseignements disséminés dans les publications antérieures en y ajoutant le résultat de leurs observations personnelles (3). La préface est datée d'octobre 1911. Le Dr Thorion est mort en 1912. J. Bohin est tombé au champ d'honneur le 21 décembre 1914.

Le ministère de l'Instruction publique a repris l'achèvement de l'important travail commencé sous les auspices de Napoléon III et interrompu depuis 1878 après le 1er fascicule du tome II (4). L'œuvre

(1) PARISOT (R.), *Histoire de Lorraine*, T. I, Paris, Picard, 1919. — *Première partie Livre unique : Les origines jusqu'en 511*, p. 1-91. Cf. p. 39.

(2) CHENET (Commandant), *Le sol et les populations de la Lorraine et des Ardennes*. Paris, Champion, 1916. *Troisième partie. Les populations : Époques préhistorique et gallo-romaine*, p. 125-200. Sur le livre du commandant CHENET, cf. ci-dessus, p. 2.

(3) THORION (H.) et BOHIN (J.), *Répertoire archéologique du canton de Fresnes-en-Woëvre*. Nancy, Vagner, 1914, in-8, 30 p.

(4) *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. T. II, fasc. 2, 3, 4. Paris, Imprimerie nationale, 1919.

de l'ancienne *Commission archéologique des Gaules* est continuée, après la lettre L, par les soins de M. Émile Cartailhac; le fascicule 4 nous conduit jusqu'au milieu de *Saint*, le prochain apportera donc, sans doute, la fin de l'ouvrage. Ce *Dictionnaire archéologique* rendra service en ce sens qu'il codifie, pour ainsi dire, la tradition ancienne. Pour la plupart des articles : *Malzéville, Marsal, Messein*, etc., la documentation s'arrête entre les années 1880-1890. Il sera justement très avantageux de trouver réunies les indications et références concernant des recherches aujourd'hui un peu oubliées quoique souvent intéressantes.

L'archéologie de la région lorraine occupe une place particulièrement développée dans les deux volumes du *Manuel* de Déchelette qui parurent presque coup sur coup immédiatement avant la guerre (1). Durant le premier âge du fer ou époque de Hallstatt, la Lorraine forme en effet, avec l'Alsace, la Bourgogne et la Franche-Comté, un ensemble où, grâce aux gisements miniers de la région, la nouvelle civilisation reçoit un développement plus rapide et plus brillant que dans la plupart des autres provinces françaises. Au début du second âge du fer, tandis qu'une civilisation nouvelle, dite marnienne ou de la Tène I, se développe notamment en Champagne, la Lorraine et les provinces voisines demeurent longtemps fidèles aux traditions de l'époque antérieure. Les fouilles des archéologues lorrains dans les tumuli et les enceintes sont fréquemment mentionnées, et l'importance des résultats en est bien mise en lumière.

La guerre n'a pas interrompu la publication de l'admirable *Recueil des Bas-reliefs* du commandant Espérandieu (2). Le tome V, paru en 1913, contient les monuments d'Arlon, du Luxembourg, de Metz, Thionville, Sarreguemines et de Basse-Lorraine; le tome VI (1915), ceux de Haute-Lorraine, de Sarrebourg, du Donon, de Scarpone, Nancy, Toul, Verdun, Bar-le-Duc, Naix, etc.; il se termine par ceux de Trèves. Le tome VII (1918) est consacré à la Germanie supérieure. M. C. Jullian a continué également sa belle histoire de la Gaule (3). Dans une séance de l'Académie des Inscriptions, il confirme l'opinion traditionnelle, appuyée sur les textes de César et de Strabon, qui étend jusqu'au Rhin le territoire des Médiomatrices (4).

(1) DÉCHELETTE (J.), *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. II, 2e partie, *Premier âge du fer*, 1913; 3e partie, *Second âge du fer*, 1914. Paris, Picard.

(2) ESPÉRANDIEU (E.), *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*. Paris, Imprimerie nationale.

(3) JULLIAN (C.), *Histoire de la Gaule*. T. IV, 1914; T. V et VI, 1920.

(4) JULLIAN (C.), *L'extension des Médiomatrices* (Comptes rendus des séances de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, 1914, p. 195).

En 1914, a paru, sous une forme aisément maniable, le recueil des inscriptions des pays rhénans (1) parmi lesquelles figurent, comme il est juste, celles des Rauraques (Bâle), des Médiomatrices et des Trévires. En 1916, l'Académie de Berlin a publié un supplément au tome XIII du *Corpus* des inscriptions latines (2); les inscriptions de la Gaule Belgique y figurent, du nº 11288 au nº 11467; une centaine d'inscriptions nouvelles proviennent de Metz et de la région.

L'importante publication de M. Babelon se ressent un peu des années de guerre au cours desquelles elle a vu le jour (3). La grande question d'Occident est la question du Rhin; de tout temps, la région lorraine s'y est trouvée directement intéressée. M. Babelon, qui en reprend l'histoire depuis les origines, se trouve donc constamment amené à rappeler et à préciser tout ce que l'on sait des mouvements, des guerres, du travail, des gloires et des tribulations des populations de l'Est de la France, depuis l'époque préhistorique.

Les provinces rhénanes et, avec elles, les vallées de la Moselle et de la Meuse tiennent également une place prépondérante dans les études du directeur du musée de Mayence, M. Schumacher. On dépouillera avec fruit son dernier rapport sur les recherches concernant la période néolithique (4), non moins qu'un rapport un peu antérieur de son collègue de Darmstadt, M. Anthes, sur les enceintes préhistoriques (5).

On trouvera également bon nombre d'indications sur les deux phases de l'âge du fer en Lorraine dans un long article consacré par M. Schumacher à la préhistoire de l'Eifel et du Hunsruck (6). Ce seraient des populations venues de Lorraine et du nord des Ardennes qui, à deux reprises différentes, au cours de la période de Hallstatt tout d'abord, puis vers le début de l'époque marnienne auraient contribué à coloniser ces régions jusque-là peu peuplées. M. Schumacher insiste sur l'importance de la route de Metz à Vaudrevanges, Sarrelouis Tholey, Junkerrath; il cherche à distinguer les mouvements de population qui, dans l'est de la France, durent être la conséquence des

(1) Riese (E.). *Das Rheinische Germanien in den antiken Inschriften.* Teubner, 1914.

(2) *Corpus Inscriptionum latinarum.* T. XIII, fasc. 4, *Supp.*, Berlin, 1916.

(3) Babelon (E.), *La grande question d'Occident. Le Rhin dans l'histoire.* T. I. Paris, Leroux, 1916. Sur l'ouvrage de M. Babelon, cf. ci-dessus, p. 42-48.

(4) Schumacher (K.), *Stand und Aufgaben der neolithischen Forschung in Deutschland,* VIIIer B K D I 1913-1915, p. 30-82, Francfort, Baer, 1917.

(5) Anthes (E.), *Ringwallforschung und Verwandtes.* VIer B K D I 1910, p. 3-51 (paru en 1913).

(6) Schumacher (K.), *Beiträge zur Besiedlungsgeschichte des Hunsrücks, der Eifel und Westdeutschlands überhaupt* (Prähistorische Zeitschrift, VIII, 1916, p. 133-165).

invasions belges. Les Séquanes, par exemple, pourraient fort bien avoir été, à ce moment, repoussés des bords de la Seine dans le Jura, et les Médiomatrices, de la région de la Marne (*Matrona*) dans celle de la Moselle. Il lui semble, en tout cas, évident que les deux rives du Rhin moyen se trouvèrent occupées, de la fin de l'époque de Hallstatt à la deuxième période de la Tène, par des tribus venues de l'Ouest, c'est-à-dire par des Celtes refoulés de Gaule par des envahisseurs arrivant par le Nord. Il est également question des Médiomatrices, des Trévires et de leurs voisins, dans un autre article où le même auteur étudie les tribus celtiques des deux rives du Rhin (1).

Dans son discours de réception à l'Académie de Stanislas (2), M. Schaudel rappelle les débuts des études préhistoriques en Lorraine depuis Buchoz, le médecin de Stanislas, et rend un juste hommage aux maîtres que furent Cournault, Guérin, Barthelémy, Bleicher. M. Toussaint fait un exposé rapide et sans références des principaux faits archéologiques dans le département et les montagnes des Vosges (3). Dans un autre article, plus de politique que d'archéologie, M. Toussaint prend vigoureusement la défense des Celtes contre les Latins (4). Nous lui signalerons que l'*Histoire des Gaulois* d'Amédée Thierry ne fait plus autorité aujourd'hui et que les étonnantes précisions qu'on y trouve sur les invasions des Kymris, au VIIe siècle avant notre ère, sont pure imagination. Les critiques contre l'administration romaine en Gaule sont mieux fondées. Il est cependant excessif de prendre à la lettre les déclamations de Salvien ou même de Lactance. On retiendra de l'article de M. Toussaint le mot d'un homme d'esprit qu'il cite : « Le caractère spécial des races dites latines est de n'avoir pas une goutte de sang commun. » Mais il faut se souvenir qu'il est, dans l'histoire des peuples, d'autres éléments plus importants que la race.

C'est également en faveur des Celtes que plaide le commandant Lalance (5). Il prend argument surtout de la toponymie : la forme latine des noms de lieux, se demande-t-il, est-elle la forme originale ou ne représente-t-elle pas, dans bien des cas, la simple transcription d'une

(1) SCHUMACHER (K.), *Gallische und germanische Stämme u. Kulturen im Ober- und Mittel-Rheingebiet zur späteren La Tène Zeit* (Prähistorische Zeitschrift, VI, 1914, p. 230-292, particulièrement p. 259-267).

(2) SCHAUDEL (L.), *La Préhistoire en Lorraine* (M A S 1911-1912, 32 p.).

(3) TOUSSAINT (M.), *Les Vosges préhistoriques* (M E 1913-1914, 2, p. 182-186).

(4) TOUSSAINT (M.), *Celtes ou Latins* (M E 1912-1913, 2, p. 589-602).

(5) LALANCE (Commandant A.), *Origines Gauloises sur le Rhin et en Lorraine* (B S I E 1919, 22 p.).

forme plus ancienne? Dans un certain nombre de ces noms, l'auteur croit pouvoir reconnaître des radicaux celtiques. L'idée est intéressante et l'application qu'il en fait peut parfois toucher juste. Les spéculations de ce genre n'en demeurent pas moins hasardeuses, car, dans l'état actuel de nos connaissances, elles échappent à toute preuve décisive.

Un important essai historique de M. Franz Cumont nous apporte le développement de deux conférences faites, l'une à Bruxelles en 1913, l'autre à Rome en 1914 (1). Par une étude d'ensemble des monuments archéologiques de la Gaule Belgique, l'auteur cherche à montrer comment s'est accomplie la conquête matérielle et morale du pays par Rome. Le talent de M. Cumont, de nombreuses et excellentes reproductions, font de cette étude un modèle. Deux excellents livres d'archéologie générale apportent, sur la Gaule de l'Est, un certain nombre de renseignements utiles (2). Sur les villas, en général, on ne manquera pas de consulter le rapport de M. Kropatschek (3).

L'histoire particulière de Metz et de la région lorraine, depuis l'époque préhistorique jusqu'à nos jours, se trouve présentée au grand public sous forme d'un recueil d'articles dus à divers collaborateurs (4).

§ 2. Ages de la pierre. — M. G. Goury (5) passe en revue les rares vestiges de l'âge paléolithique découverts à l'ouest des Vosges, et sa critique tend à en réduire encore le nombre. L'outil prétendu acheuléen des Sablons, près de Metz n'est pas paléolithique, mais relèverait plutôt de l'industrie campignienne; il en serait de même de l'outil

(1) Cumont (F.), *Comment la Belgique fut romanisée* (Annales Soc. Roy. Arch. de Bruxelles, XXVIII, 1914).

(2) Morin-Jean, *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain*. Paris, H. Laurens, 1913, in-4, 306 p. et 10 pl. hors texte. — Bonnard (L.), *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine*. Paris, Picard, 1913, 267 p.

(3) Kropatschek (G.), *Das römische Landhaus in Deutschland* (VIer B K D I 1910-1911) (paru en 1913, p. 51-78).

(4) *Lothringen und seine Hauptstadt, Festschrift zur 60er Versammlung der Katholiker Deutschlands*. Metz, 1913, in-8, 558 p.— Les articles suivants intéressent l'archéologie préhistorique et gallo-romaine : Keune (J. B.), *Vorgeschichtliches und Geschichtliches bis zum Ausgang der Römerherrschaft*, p. 39-59. — Colbus (E.), *Die Maren oder Grubenwohnungen*. p. 60-66. — Reusch (A.), *Alte Bergsiedelungen in den Lothringischen Vogesen*, p. 67-71. — Keune (J.-B.), *Metz im Altertum*, p. 293-315. — Id., *Das Museum der Stadt Metz*, p. 474-497; cf. sur le même sujet, Espérandieu, *Recueil général des Bas-reliefs*, V, p. 378 sq. — Keune (J.-B.), *Metzer Antiken-Sammlung im 16ten Jahrhundert, J. J. Boissard*, p. 497-504; cf. sur le même sujet, ci-dessous, p. 65, note 9. Sur l'ouvrage *Lothringen und seine Hauptstadt*, cf. B L 1912-1913, p. 13-15.

(5) Goury (G.), *Le Paléolithique en Lorraine* (Anthropologie, t. XXV, 1914, p. 25-52).

amygdaloïde de Verdun. C'est à l'époque néolithique, également, qu'il conviendrait de rapporter les grottes et autres stations jugées paléolithiques des vallées de la Moselle et de la Meuse. Seule la grotte de Saint-Mihiel ferait exception. Cet article, très important, remplace le chapitre consacré autrefois par F. Barthelémy au paléolithique lorrain dans ses *Matériaux pour servir à l'étude des temps préromains en Lorraine*. Malgré la compétence de l'auteur et la solidité de son argumentation, ses conclusions ne seront sans doute pas acceptées sans résistance par les spécialistes; il est assez difficile, en effet, de classer avec certitude des objets trouvés hors de toute stratigraphie; d'autre part, l'âge paléolithique comprend d'autres époques que les périodes glaciaires durant lesquelles la rigueur du climat aurait écarté l'homme du plateau lorrain (1).

Le Dr Serrière signale la trouvaille, au bord du marais de Lay (région de Pagny-sur-Meuse, entre Meuse et Moselle) de quelques produits de l'industrie paléolithique (2) . Une planche, ou tout au moins quelques croquis, en compléteraient heureusement l'énumération; il serait bon aussi que l'auteur fît connaître où sont conservés ces silex. D'après la seule description, un bon nombre d'entre eux paraissent relever plutôt de l'industrie néolithique, voire d'une phase avancée de cette industrie (pointes de flèches, couteau de silex blond de coupe trapézoïdale).

Près du bois des Corés à Grimaucourt (Meuse), on a trouvé, dans une source, deux haches, dont les tranchants se relèvent d'un côté en forme de proue de navire (3). Cette forme, inconnue jusqu'ici en Lorraine, est fréquente dans l'Orléanais. Faut-il voir, dans la présence de deux pièces semblables au fond d'une source, une offrande à la divinité des eaux? Il convient, remarque sagement M. Goury, de se montrer très prudent dans ces suppositions et de ne pas préjuger de la pensée du possesseur d'un objet ancien par le seul fait du lieu de la trouvaille.

Le Dr Lenez publie une intéressante conférence faite à Commercy (4). Il y traite des âges paléolithique et néolithique qu'il

(1) On trouvera quelques indications sur le même sujet dans les deux articles suivants : Wiegers, *Prähistorische Untersuchungen einiger deutscher Fundstætten* (Zeitschrift f. Ethnologie, 1914, p. 430 sq.). — Forrer (R.), *Un foyer de chasseurs de mammouths à Achenheim (près Strasbourg)* (Cahiers d'Arch. et d'Hist. d'Alsace, mai 1920, p. 1128 sq.).

(2) Serrière (Dr P.), *Station préhistorique à Lay-Saint-Remy* (B S A L 1912, p. 241-242).

(3) Goury (G.), *Sur un instrument en pierre polie de la région lorraine* (B S A L 1912, p. 130-132 et 2 pl.).

(4) Lenez (Dr), *Commercy aux temps préhistoriques* (M S L B 1913, p. 267-281).

connaît de première main; ses jugements sont donc appelés à faire autorité. Il classe les trouvailles de la Roche-Plate de Saint-Mihiel à l'extrême fin de l'âge paléolithique; les stations des environs de Commercy et de la côte de Bar, en face de Saint-Mihiel, à l'époque campignienne, au début du néolithique. Plus récentes seraient celles du Mont-Sec, Boviolles, etc. Quant aux vingt-huit enceintes relevées par lui dans le département, elles s'échelonnent de l'âge de la pierre à l'époque romaine. Les découvertes archéologiques sont demeurées rares dans la Meuse et cette rareté est due à l'absence de chercheurs, remarque le Dr Lenez, en souhaitant que sa parole éveille de jeunes vocations.

Demeufve (G.) (1) a fait don au Musée lorrain d'une hache polie en serpentine de forme rare, trouvée près de Dabo.

Nombreuses dans les Vosges, les pierres à cupules ont depuis longtemps attiré l'attention de M. Schaudel (2). On ne saurait en trouver la signification qu'en les rapprochant de monuments moins anciens et moins énigmatiques. De nombreux monuments gallo-romains, entre autres l'autel de Sucellus et Nantosuelta trouvé à Sarrebourg, donnent au dieu, comme attribut, une cupule (3). Le récipient destiné à recueillir l'eau apparaît comme emblème. Les pierres à cupules seraient donc des objets de culte de la pierre et de l'eau divinisées. Que l'on admette ou non cette explication, le raisonnement est intéressant et l'on connaît l'abondance et la précision de la documentation de M. Schaudel.

On sait que dès l'âge de pierre, les dépôts d'instruments jalonnent les grandes voies commerciales. Surtout vers la fin de cette période, de nombreuses relations unissaient les régions rhénanes à la France. M. Schumacher signale, entre autres, la trouvaille à Longeville, près de Metz, de quatre haches en silex et de deux marteaux-haches en serpentine (4). Il rapproche les marteaux-haches d'exemplaires de Nancy, de Sarrebrück, de Darmstadt. Les silex paraissent originaires de Champagne.

§ 3. Ages des métaux. — Le comte J. Beaupré (5) continue la publication de ses recherches dans les tumuli. Dans les bois du Mont (arron-

(1) B S A L 1912, p. 46.

(2) Schaudel (L.), *L'origine et la signification des pierres à cupules, écuelles ou bassins* (Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, Compte rendu de la xive session, Genève, 1912, p. 263-277).

(3) Cf. *ci-dessous*, p. 62, note 6.

(4) Schumacher (K.), *Neolithische Depotfunde in West-Deutschland* (Prähistorische Zeitschrift, VI, 1914, p. 32 sq.).

(5) Beaupré (Comte J.), *Les tumulus de Bouxurulles et de Savigny* (B S A L 1911, p. 247 sq.).

dissement de Mirecourt, canton de Charmes, Vosges), l'un de ces tertres lui a livré une inhumation de l'âge du bronze remaniée probablement lors de l'aménagement d'une sépulture à incinération hallstattienne.

Des anneaux de jambes, bracelets et colliers provenant des tumuli de Villey-Saint-Étienne (lieu dit Bois de Toul) sont entrés au Musée lorrain (1).

M. A. Poirot signale la découverte de deux nouvelles enceintes préhistoriques et en donne les plans (2). La première sur la côte du Pimont (territoire de Frouard), répond au type primitif de l'éperon barré, la seconde, dans le bois de la Falizière (territoire de Faulx), présente un ensemble plus complexe de retranchements juxtaposés; dans son voisinage, de nombreuses buttes et lignes de pierres paraissent des restes de tumuli et peut-être des traces d'épierrage en vue de cultures.

Près de Thélod (Meurthe-et-Moselle), le comte J. Beaupré a étudié une enceinte d'un caractère particulier (3). Très petite ($40^{m} \times 115^{m}$), placée sur un sommet à 455 mètres d'altitude, sans trace d'habitations, elle ne présenterait aucun caractère militaire, bien qu'elle soit entourée d'un vallum et d'un fossé. Ce serait un lieu de culte. Non loin de là, à Saint-Thiébaut et dans le bois de Benney, se trouvent deux autres petites enceintes.

A la suite de deux nouvelles campagnes de fouilles, le même archéologue consacre une nouvelle étude au camp d'Affrique (4). Un plan permet de se rendre compte de la disposition de l'ensemble des retranchements et de l'aménagement de la porte d'entrée. L'élément essentiel de cette nouvelle étude est le compte rendu des fouilles dans un certain nombre de fonds de cabanes rectangulaires trouvées le long et à l'intérieur de l'enceinte. Les trouvailles, réunies en cinq planches, datent nettement l'occupation du camp de la deuxième période de Hallstatt et de la première période de la Tène (700 à 300 avant notre ère, environ). Quelques objets épars indiquent que l'emplacement a pu servir de refuge antérieurement à la construction de l'enceinte actuellement conservée.

(1) B S A L 1913, p. 140.
(2) B S A L 1911, p. 245, et 1912, p. 18-20.
(3) Beaupré (Comte J.), *Contribution à l'étude des Enceintes de l'Est* (B A C T H 1914, p. CXXXII-CXXXIII).
(4) Beaupré (Comte J.), *Contribution à l'étude du Camp d'Affrique, commune de Messein* (*Meurthe-et-Moselle*) (M S A L 1912, p. 339-408, pl. I-V). Le tirage à part de cette étude, paru en volume, chez Crépin-Leblond, Nancy, porte comme titre : *Contribution à l'étude de l'habitation au début de la Tène. Nouvelles recherches au Camp d'Affrique, Messein* (*Meurthe-et-Moselle*).

Parmi les trouvailles faites dans les habitations du camp d'Affrique figure un fer à cheval qui a rouvert le débat sur l'origine de la ferrure. On trouvera les indications générales sur la question dans un article du Dr Chomel (1). Le comte Beaupré, de son côté, a communiqué sa découverte au Congrès des Sociétés savantes, à Paris, en 1912 (2) et l'a publiée d'autre part (3). Il rappelle qu'il avait déjà trouvé un fer à cheval analogue dans un tumulus hallstattien près de Haroué. Le second exemplaire, celui du camp d'Affrique, provenant de couches non remaniées, à 1m20 de profondeur, semble enlever tous les doutes. L'usage de la ferrure, pense M. Beaupré, a pu demeurer longtemps exceptionnel, mais il est à peu près certain qu'il remonte à l'époque de Hallstatt et il n'est pas invraisemblable qu'il ait pris naissance parmi les populations de métallurgistes de l'est de la France (4).

Les lances ou javelots de bronze ornés de gravures sont assez rares en France. On en signale à Compiègne, dans la collection Plessier, deux exemplaires, dont l'un provient de la Meuse — sans indication plus précise — apporté vers 1880 par le Dr Derome (5).

§ 4. **Époque gallo-romaine.** — Sarrebourg et sa région ont trouvé en M. Reusch, directeur du gymnase de la ville, mort en 1914, un archéologue actif et averti. Sarrebourg lui-même doit-il être identifié avec le *vicus Saravus* mentionné par les itinéraires et une inscription ? La question a été fort discutée et se lie à celle du tracé de la voie de Metz à Saverne. Un plan du XVIIIe siècle et le classement des trouvailles faites dans le sous-sol de la ville apportent à la topographie de la bourgade gallo-romaine des précisions telles qu'elle apparaît bien comme une étape importante au passage de la Sarre (6). Les fortifications du Moyen Age, montre M. Reusch, ont utilisé les murs d'un *castrum* romain qui dut être construit vers l'an 300 de notre ère. Ce sont là autant d'indices, sinon de preuves, qui invitent à localiser à

(1) CHOMEL (Dr C.), vétérinaire-major, *Origine de la ferrure à clous appliquée au cheval* (Revue Générale de Médecine Vétérinaire, 15 janvier 1913, 15 p.)

(2) BEAUPRÉ (Comte J.), *Sur un fer à cheval de l'époque hallstattienne* (B A C T H 1912, p. XCIII).

(3) BEAUPRÉ (Comte J.), *Note sur deux fers à chevaux trouvés en Lorraine dans des gisements hallstattiens* (Bulletin de la Société préhistorique française, sept. 1912, 10 p.).

(4) D'autres attribuent cette invention aux Ibères d'Espagne; cf. E. POTTIER, Comptes rendus Acad. Inscr., 1914, p. 187.

(5) BREUIL (Abbé), *L'âge du bronze dans le bassin de Paris* (Anthropologie, 1913, p. 517, fig. 8), et PLESSIER (M.), *Deux javelots de bronze à douille ornée de gravures* (B A C T H 1914, p. 165-170 et pl. IX).

(6) REUSCH (A.), *Alt Saarburg, Wissenschaftliche Beilage zum Programm 733 des Saarburger Gymnasiums*, 1911.

Sarrebourg même la station dont les textes nous ont conservé le souvenir. Reconnu en de nombreux points jusqu'à la région des Étangs d'une part et, d'autre part, au delà de Phalsbourg, le tracé de la voie romaine demeure cependant incertain sur tout son parcours à travers la vallée. En faisant l'inventaire des villas gallo-romaines de l'arrondissement de Sarrebourg, M. Reusch en a identifié plusieurs tronçons (1). Son inventaire des villas ne compte pas moins de quatre-vingt-dix-neuf numéros. Sur le versant occidental des Vosges, entre le Donon et le col de Saverne, le même archéologue a reconnu et étudié les traces extrêmement denses d'une colonisation agricole intense (2) déjà signalée autrefois par M. Welter. Établissements celtiques, dit-il. Il a raison en ce sens que les colons des forêts vosgiennes étaient certainement des Gaulois, mais ce que l'on connaît de leurs habitations et de leurs cimetières ne date que de l'époque romaine. Tandis que M. Reusch a voulu explorer de vastes étendues forestières, M. Fuchs de Saverne s'est attaché à fouiller à fond un emplacement : celui du Wasserwald entre Sarrebourg et Saverne (3). Les études des deux archéologues se complètent et composent un tableau fort original de la vie agricole dans les montagnes vosgiennes à l'époque romaine. On serait tenté de rapprocher de leurs découvertes les lignes de pierres, traces de champs autrefois cultivés, signalées par M. Poirot au-dessus de Gérardmer et, d'une façon générale, dans la plupart des forêts de l'Est (4), si les mardelles fréquemment observées dans leur voisinage n'avaient pas fourni jusqu'ici exclusivement des tessons vernissés du Moyen Age.

Il y a peu à tirer d'une note de M. Keune sur des habitations gauloises et médiévales en Lorraine (5), car l'auteur, de peur de trahir des secrets militaires, n'a indiqué les emplacements que par des majuscules; on devine seulement qu'il s'agit des environs de M(etz). J. Bohin signale plusieurs mardelles entre les bois de Haudronville et de Raillis,

(1) Reusch (A.), *Römische Villen im Kreise Saarburg* (A S H L 1912, p. 302-340 1 carte).

(2) Reusch (A.), *Keltische Siedelungen in den Vogesen*, ibid., 1911, p. 417-447, 1 carte; et *Keltische Siedelungen im Freiwald und im Weiherwald*, ibid., XXVII-XXVIII, 1915-1916, p. 45-64.

(3) Fuchs (A.), *Die Kultur der Keltischen Vogesensiedelungen, mit besonderer Berücksichtigung des Wasserwaldes bei Zabern*, 1 vol., 190 p., 6 plans, 33 pl. Saverne, Fuchs, 1914; a paru en articles dans les E M 1912 et 1913.

(4) Poirot (A.), *Les lignes de pierres dans les forêts de l'Est* (B S A L 1914-1919, p. 203-204).

(5) Keune (J.-B.), *Römische und Mittelalterlische Ansiedelungen in den Schützengräben Lothringens* (R G K 1915, p. 62).

dans la Woëvre (1), et à Billy-sous-les-Côtes, une sépulture franque à proximité des ruines d'une habitation romaine (2).

Sur les voies romaines en Lorraine et particulièrement aux abords de Metz, le commandant Lalance a fait au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1914, une communication dont on ne possède, jusqu'ici, qu'un très bref résumé (3). — Une borne milliaire inédite du Musée de Luxembourg fournit à M. Finke l'occasion de discuter avec précision les incertitudes résultant des chiffres inexacts donnés par les itinéraires pour les distances des deux routes de Metz à Trèves (4). — Dans de longs articles, difficiles à lire, même pour des spécialistes, M. Stolle propose toute une série de corrections aux chiffres des itinéraires (5). Sa méthode est celle du philologue plutôt que de l'archéologue; les philologues jugeront sans doute hasardeux d'appliquer à des chiffres les règles valables pour la critique des textes et les archéologues ne trouveront pas dissipées par de simples corrections de chiffres la plupart des incertitudes qui les arrêtent encore.

Monuments figurés. — Les deux autels trouvés à Sarrebourg en 1895, l'un dédié à Sucellus et Nantosuelta, l'autre figurant Nantosuelta seule, sont étudiés de nouveau par M. Hubert (6). Les petites cabanes, attributs de la déesse, seraient des ruches; le dieu Sucellus a pour attribut non seulement le maillet mais fréquemment le tonneau. La déesse aux abeilles se trouverait donc associée au dieu de l'hydromel; la boisson à laquelle président ces deux divinités serait une boisson rituelle.

A propos du monument gaulois de Hérange, au Musée lorrain, sur lequel le regretté A. J. Reinach reconnaissait des divinités au serpent, M. Germain de Maidy (7) renvoie aux opinions exprimées autrefois par feu l'abbé Guillaume lors de l'entrée de ce bas-relief au Musée.

M. L. Schaudel propose une explication d'un petit monument assez énigmatique, trouvé autrefois à Charency-Épiez (Meurthe-et-Moselle,

(1) Bobin (J.), *Habitations gauloises à Hattonville, arrondissement de Commercy, canton de Vigneulles (Meuse)* (B S A L 1914, p. 129-130).

(2) Bobin (J.), *Ruines gallo-romaines à Billy-sous-les-Côtes* (B S A L 1914-1919, p. 93-94).

(3) B A C T H 1914, p. LXXXV.

(4) Finke (H.), *Die Römerstrassen von Trier nach Metz und ein unpublizierter Meilenstein im National Museum zu Luxemburg* (R G K 1914, p. 56-58).

(5) Stolle (F.), *Die Römerstrassen der Itinerarien im Elsass und von Saaraltdorf über Metz nach Trier* (E M 1911, p. 270-283; 305-319; 319-404; 446-455).

(6) Hubert (H.), *Nantosuelta, déesse à la ruche* (Mélanges Cagnat, p. 280-296, Paris, Leroux, 1912).

(7) Germain de Maidy (L.), *Le Monument gaulois de Hérange au Musée lorrain* (B S A L 1912, p. 165-167).

région de Longwy) et actuellement au Musée lorrain (1). C'est une colonne cylindrique haute de 1^m 13, brisée à sa partie supérieure et ornée de deux moulures. Il faudrait y reconnaître un monument funéraire de type phalloïde. Les circonstances de la trouvaille n'indiqueraient-elles pas plutôt qu'il s'agit simplement d'une colonne peut-être destinée à porter un groupe de Jupiter cavalier et du Géant ?

M. A. Blanchet communique au Comité des travaux historiques, des photographies des monuments antiques qui faisaient partie, en 1913, de la collection du Dr Coliez de Longwy (2), notamment du masque de bronze de Conflans, d'un petit bronze, un buste de Mercure, provenant de Dieulouard et d'une collection de fibules romaines provenant du Titelberg qui domine Longwy. — L'épée de bronze trouvée vers 1908 à Gugney et différents outils provenant d'un atelier d'armurier gallo-romain, découverts en 1917 dans la forêt de Bathélémont, sont entrés au Musée lorrain (3). — M. Wendling de Saverne cherche à préciser la provenance de cinq monuments votifs donnés autrefois au Musée de Nancy par le colonel Ulrich (qu'il appelle Uhrich) (4) : une stèle funéraire incomplète, trois bas-reliefs de Mercure et l'autel avec dédicace à Apollon Visu(cius); ces monuments proviendraient de localités diverses de la montagne de Saverne. Ils relèvent donc de cette colonisation des Vosges qu'ont étudiée Reusch et Fuchs (5). — Le Dr Voinot décrit un petit bronze de Minerve trouvé près des ruines d'une villa romaine (6). Haut de 10 centimètres, le buste, de style grossier, reproduit l'aspect « d'une femme de quarante ans, en fureur et proférant des injures ». La face postérieure évidée indique que ce bronze devait orner l'angle d'un meuble ou d'un réchaud.

La muséographie de Metz est faite avec le soin accoutumé par M. Keune (7). On y trouve signalés, entre autres monuments, un bas-relief de Mercure et Rosmerta provenant des environs de Bitche — la tête du dieu cavalier de la colonne de Merten retrouvée chez un particulier de la région de Boulay — une très belle main en bronze tenant

(1) SCHAUDEL (L.), *Le petit Monument gallo-romain de Charency-Épiez* (Meurthe-et-Moselle) (M S A L 1914-1919, p. 376-386).

(2) B A C TH 1918, p. CXXIII, pl. XXXIII-XXXVI.

(3) B S A L 1914-1919, p. 209.

(4) WENDLING (E.), *Gallo-römische Steindenkmäler von den Zaberner Bergen im Lothringischen Museum zu Nancy* (Anzeiger für Elsässische Altertumskunde, 1916, p. 726-730).

(5) Cf. *supra*, p. 61, notes 2 et 3.

(6) VOINOT (Dr J.), *Note sur un laraire représentant Minerve, trouvé à Vaudeville, canton de Haroué* (*Meurthe-et-Moselle*) (B S A L 1913, p. 53).

(7) KEUNE (J.-B.), *Mitteilungen über römische Altertumsfunde im Bezirk Lothringen* (A S H L 1912, p. 739-757).

une quenouille, recueillie en 1851 près de la porte Serpenoise à Metz et qui faisait partie de la collection Huber. Cette muséographie est répétée avec quelques développements nouveaux, par le même auteur, dans le Compte rendu annuel de la commission germano-romaine de l'Institut archéologique allemand (1). — Les quelques notes de M. Schumacher sur les trouvailles lorraines (2) se rapportent à des objets signalés par M. Keune dans des articles antérieurs de l'Annuaire de Metz.

Le fragment nouvellement retrouvé du monument de Merten offre à M. Keune (3) l'occasion de quelques remarques et rectifications au travail d'ensemble publié en 1910 par Hertlein sur les colonnes de Jupiter cavalier et du Géant. On trouvera sur ce même sujet un certain nombre d'indications nouvelles dans les publications mentionnées ci-dessus, de Reusch et de Fuchs (4).

Deux articles de vulgarisation de M. Keune prennent pour point de départ les monuments messins. Le premier rassemble, sous une forme claire tout ce qui, dans les inscriptions, les sculptures et les faits archéologiques de Lorraine concerne les médecins et la médecine (5). Le second présente l'intérêt d'offrir, en de bonnes reproductions, quelques-unes des sculptures les meilleures de Metz et de la région (6). — Une communication du même archéologue à un congrès de ses collègues allemands résume très brièvement les principaux faits mis en lumière par la grande publication de Huber sur le Héraple, près de Sarreguemines (7).

Les monuments romains de Luxembourg ont été publiés au tome V du *Recueil* d'Espérandieu, paru en 1913. Sur ces mêmes monuments, M. G. Welter avait fait, en 1911, une communication à un congrès d'archéologues allemands (8). L'étude qu'il avait préparée dès cette

(1) VII[ter] B K D I 1912, p. 213-227. Francfort, Baer, 1915.

(2) Schumacher (K.), *Prähistorische Zeitschrift*, III, 1911, p. 170-173.

(3) Keune (J.-B.), *Zur Reitergruppe der Mertener Säule und verwandten Bildern* (R G K 1912, p. 41-44).

(4) Cf. *supra*, p. 61, notes 2 et 3.

(5) Keune (J.-B.), *Heilkunde, Heilgötter, Gesundbrunnen und Verwandtes* (Lothringer Almanach auf das Jahr 1913, p. 170-173).

(6) Keune, *Kunstbestätigung zu Metz und Metzer Land unter römischer Herrschaft* (in revue Die Rheinlande, XII, 1912, fasc. 6).

(7) Keune, *Römische Ortschaft auf dem Herapel, Vortrag, XII. Tagung des Südwestdeutschen Verbands für Altertumsforschung* (R G K 1911, p. 46). — Huber (E.), *Le Hérapel, Les fouilles de 1881 à 1904*, fasc. 1, 1907, 2, 1908, 3 et 4, 1909. Strasbourg, Imprimerie Alsacienne.

(8) Welter (G.), *Die römische Altertumssammlung in Luxemburg* (ibid., 1911, p. 46-47).

date a paru en 1915 et vise principalement à retracer l'histoire très mouvementée de cette collection (1). Un certain nombre, parmi ces monuments peu connus, présentent un vif intérêt.

Épigraphie. — M. de Font-Réaulx signale, au village de Chef-Haut (arrondissement de Mirecourt), un fragment d'inscription qui reste encastré dans une maison (2). Au sud-est de Sarreguemines une dédicace à Junon fait connaître des *Coloni Aperienses* (3); il s'agit, pense M. Keune, des cultivateurs d'un domaine. On trouvera, signalées dans le même article, quelques inscriptions funéraires récemment découvertes. Dans les carrières de Noroy, utilisées comme abris par les Allemands, près du bois Le Prêtre, s'est retrouvée une nouvelle inscription votive à Hercule Saxanus, appelé ici *Saxsetanus* (4). Elle émane d'un détachement de la XIVe légion Gemina, sous les ordres du centurion C. Appius Capito et date, comme les trois exemplaires précédemment connus, des années 70 à 100 de notre ère. — Une étude de K. Wiegand sur un monument du même genre provenant de la vallée de la Brohl (entre Coblence et Bonn) tend à démontrer que cet Hercule Saxanus n'a rien de celtique ni de germanique mais dériverait d'une divinité orientale (5). — A Metz, M. von Domazewski est parvenu à déchiffrer une inscription mithriaque demeurée jusqu'ici illisible (6). — M. Keune rappelle un texte gravé sur un anneau d'or disparu (7) et signale quelques marques de tuiles du IVe siècle trouvées dans le sous-sol de la cathédrale (8).

La trouvaille, à la Bibliothèque nationale, d'un manuscrit de Boissard fournit à M. Huelsen l'occasion de revenir sur un certain nombre des inscriptions messines jugées fausses sur la réputation de Boissard, par qui on les connaissait (9). De quelques-unes on a découvert à nouveau les originaux disparus depuis le XVIe siècle. Pour d'autres, quel-

(1) WELTER (G.), *Das römische Luxemburg, Ein Beitrag zur Geschichte der Altertumsforschung* (A S H L 1914, p. 216-254).

(2) B A C T H 1917, p. xcv.

(3) KEUNE (J.-B.), *Römische Weihinschrift aus Weidesheim-Kalhausen* (A S H L, 1914, p. 71 sqq) et *Weihinschrift der Coloni Aperienses* (R G K 1915, p. 71).

(4) KEUNE (J.-B.), *Eine Entdeckung unserer Krieger bei Metz* (ibid., 1916, p. 38).

(5) WIEGAND (K.), *Das Denkmal des Hercules Saxanus im Brohltal* (Bonner Jahrbücher, 123, 1915-1916, p. 15-32, pl. v).

(6) DOMAZEWSKI (VON), *Ein Taurobolienaltar aus Metz* (R G K 1913, p. 74-75).

(7) KEUNE (J.-B.), *ibid.*, 1912, p. 163, 164 : *excipe si amas, si non amas remitte.*

(8) KEUNE (J.-B.), *Römische Funde unter dem Fussboden der Kathedrale* (ibid., 1915, p. 60).

(9) HUELSEN (Ch.), *Boissards Metzer Inschriftensammlung und der Grabstein eines römischen Bierbrauers* (R G K 1912, p. 81-86).

ques faits nouveaux constituent une présomption d'authenticité : tel est, dans l'inscription d'un brasseur messin, le mot *cervesarius*, autrefois sans exemple, et qui vient d'être confirmé par une inscription de Trèves (1). M. Keune, qui a étudié autrefois la question des faux de Boissard, reprend l'idée de M. Huelsen et énumère les inscriptions qu'il convient désormais d'accepter comme authentiques (2).

Céramique. — On connait les recherches, depuis longtemps poursuivies, de M. G. Chenet sur les ateliers de potiers gallo-romains d'Avocourt et des Allieux. C'est au même groupe de l'Argonne qu'appartient l'atelier du Pont des Rêmes près de Florent (Marne) (3). D'Avocourt à La Chalade les lieux sont devenus tristement célèbres. « Tous les gisements de cette région sont aujourd'hui profondément bouleversés ou même complètement anéantis.... N'ayant plus sous la main, et pour cause, mes documents presque tous détruits du reste, je ferai seulement une description très concise de ces figlines (4). » Une sorte de testament de quelques pages avec deux plans résume tout ce que nous pourrons savoir de cette industrie meusienne à laquelle M. Schumacher reconnait de très anciennes origines celtiques et dont il montre l'importance à l'époque romaine (5).

M. Pfister proteste contre la dénomination d' « atelier de Nancy » attribuée par plusieurs archéologues allemands à l'atelier de la Madeleine près de Saint-Nicolas-du-Port (6). Il rappelle la découverte de ce gisement par l'abbé Vautrin à la fin du XVIIIe siècle et la publication de Grivaud de la Vincelle en 1807; il juge avec un certain scepticisme les conclusions des archéologues allemands touchant les voyages d'un même potier d'un atelier à l'autre. M. G. Goury, qui a fouillé autrefois à la Madeleine, précise la situation des fours qui se trouvaient sur le territoire de Laneuveville près de Nancy (7). L'em-

(1) FINKE (H.), (R G K, 1913, p. 74).

(2) KEUNE (J.-B.), *Boissards Metzer Inschriftensammlung* (ibid., 1913, p. 33-38, et A S M L 1911, p. 749-757). Les numéros authentiqués sont notamment CIL, XIII, 553*, 562*, 570*, 571*, 585*, 588*, 605*.

(3) CHENET (G.), *L'atelier céramique gallo-romain du Pont des Rêmes, Florent (Marne)* (Bulletin Soc. Arch. Champenoise, 1913, p. 47-99).

(4) CHENET (G.), *Les potiers gallo-romains d'Avocourt-en-Hesse* (R. Arch., 1917, II, p. 152-157).

(5) SCHUMACHER (K.), in Prähist. Zeitsch., VI, 1914, p. 267-268.

(6) PFISTER (Chr.), *Le prétendu atelier de poterie romaine de Nancy* (B S A L 1913, p. 203-216).

(7) GOURY (G.), *A propos de l'atelier gallo-romain de la Madeleine* (ibid., 1914-1919, p. 86-90).

placement a été complètement bouleversé depuis le début du XIXᵉ siècle, si bien qu'une étude d'ensemble est aujourd'hui impossible.

Les travaux allemands auxquels fait allusion M. Pfister tendent à classer les nombreux tessons retrouvés notamment dans les camps et forts du Limes germanique; ils témoignent d'un intéressant effort de systématisation (1). Il s'agit de reconnaître les courants commerciaux qui ont successivement approvisionné les garnisons romaines de la frontière. Les régions de l'est de la Gaule semblent avoir d'assez bonne heure supplanté les fabriques du midi et du centre, jusqu'au moment où les ateliers de Trèves parvinrent à leur tour à la prépondérance.

Époque chrétienne. — La voie romaine de Langres à Metz est jalonnée non seulement de monuments historiques, mais aussi de légendes. A Grand, nous trouvons le souvenir de sainte Libaire, à Soulosse celui de saint Élophe, à Liverdun et à Pompey celui de saint Euchaire, une sœur et deux frères, tous trois martyrisés à même date et ayant accompli le même miracle de porter leur tête coupée jusqu'au lieu de leur sépulture. L'abbé Lévêque étudie Soulosse avec une imagination un peu exubérante et, saint Élophe, avec une part volontairement réduite de critique; il s'adresse plus aux pèlerins qu'aux historiens (2). M. L. Bigot consacre à saint Euchaire, aux sources et aux monuments de sa légende, une étude beaucoup plus sérieuse. L'important cimetière antique du « Champ des Tombes » à Pompey et la légende d'un saint Eucher de Lyon, se rattachant au cycle de saint Maurice, ne lui paraissent pas étrangers à la passion du saint Euchaire lorrain (3). M. Hebert s'attache surtout à mettre en lumière les éléments de folklore et de survivances préhistoriques conservés dans les récits d'é-

(1) OELMANN (F.), *Sigillata-Manufakturen in La Madeleine bei Nancy* (R G K 1911, p. 90-93). — BEHN (F.), *Die römische Keramik im Rom. Germ. Central Museum zu Mainz*, Catalogue nº 2 du Musée de Mayence, 1912. — FOLZER (Mˡˡᵉ E.), *Die Bilderschüsseln der Ostgallischen Sigillata-Manufakturen, Römische Keramik in Trier, herausgegeben v. d. Direktion des Trierer Provinzial Museum*. Bonn, Marcus, 1913. — KNORR (R.), *Verzierte Sigillatagefässe mit dem Stempel C. C. Sacri von La Madeleine* (R G K 1913, p. 53). — SPRATER (F.), *Terra Sigillata-Manufaktur in Blickweiler* (ibid., 1913, p. 71). — OELMANN (F.), *Die Keramik des Kastells Niederbieber, Materialien zur röm. germ. Keramik*. Francfort, Baer, 1914.

(2) LÉVÊQUE (Abbé L.), *Solimariaca et saint Élophe, 16 octobre 362*. Imprimerie de Balan-Sedan, 1912. Sur l'ouvrage de l'abbé LÉVÊQUE, cf. ci-dessus, p. 35-36. — LÉVÊQUE (Abbé L.), CHABOUTÉ (Abbé C.), curé de Saint-Élophe, *Guide du pèlerin de Saint-Élophe*, ibid., 1912.

(3) BIGOT (L.), *Monsieur Sainct Eucaire de Liverdun et les Martyrs de Pompey*. Nancy, Crépin-Leblond, 1912.

dification du Moyen Age (1) : la chaire de saint Élophe, la fente du rocher qui offrit asile au saint, la fontaine qu'il purifie de son sang, celle où sainte Libaire, à Grand, va laver sa tête, tous ces détails relèvent de cultes antérieurs au christianisme. Les « pèlerinages à relever » de l'abbé Lévêque, ont donc une antiquité infiniment plus reculée que celui-ci ne le suppose. Quant au miracle de la « céphalophorie », il a pu être suggéré par une particularité assez fréquente dans les sépultures antiques, où la tête se retrouve parfois séparée du tronc.

Des études qui ont préparé son *Histoire de Lorraine*, M. Parisot a tiré deux articles fortement documentés dans lesquels il expose les résultats acquis sur les deux grands faits qui marquent la transition entre l'époque antique et les temps modernes : la diffusion du christianisme (2) et les invasions barbares (3). Sur ce dernier point, nous ajouterons à sa bibliographie un article de Ch. Dubois (4). Développant une idée de Fustel de Coulanges, M. Dubois montre, en particulier par l'étude d'Ammien-Marcellin, que les bandes germaniques furent en réalité peu nombreuses. L'Occident devint leur proie surtout parce qu'il leur fut abandonné par l'Empire romain.

Deux brèves études du comte J. Beaupré sur des trouvailles mérovingiennes (5) nous offrent l'occasion de signaler une étude d'ensemble sur l'archéologie de la période barbare (6). Ce premier essai de classement par régions et par périodes des nécropoles et de leur mobilier fournira une base précieuse à l'étude des cimetières lorrains, mais les conclusions de l'auteur, qui date d'époque tardive la presque totalité des monuments actuellement connus, ne doivent pas, semble-t-il, être acceptées sans réserve.

A. Grenier.

(1) Hébert (M.), *Les Martyrs céphalophores, Euchaire, Élophe et Libaire* (Revue de l'Université de Bruxelles, janvier 1914, 28 p.).

(2) Parisot (R.), *Les Origines du christianisme dans la Première Belgique* (M A S 1914-1915, p. 113-146).

(3) Parisot (R.), *Les Invasions et l'établissement des Barbares dans la Belgique Mosellane (Première Belgique) et principalement dans les cités des Médiomatriques, des Leuques et des Verdunois* (ibid., 1918-1919, p. 200-239).

(4) Dubois (Ch.), *Observations sur l'état et le nombre des populations germaniques dans la seconde moitié du IVe siècle* (Mélanges Cagnat. Paris, 1912, p. 247-267).

(5) Beaupré (Comte J.), *Note sur une fibule d'or trouvée aux environs de Vittel (Vosges)* (B A C T H 1911, p. 39-49) et Id., *Note sur une garniture de ceinture découverte à Ancy* (A 1913, n° 16).

(6) Brenner (E.), *Der Stand der Forschung über die Kultur der Merowinger Zeit* (VII^er B K D I 1912, p. 253-350 [paru en 1915]). En ce qui concerne la France et les pays rhénans, la bibliographie est reprise depuis 1906 et même plus haut lorsqu'il s'agit de publications importantes.

CHAPITRE IV

MOYEN AGE

I — CHRONIQUE

§ 1. Documents et diplomatique. — L'ouvrage d'Alpert de Metz, *De diversitate temporum*, a été réimprimé à Utrecht en 1916; nous n'avons pas eu communication de cette nouvelle édition (1). — Le secrétaire de la Société philomatique de Saint-Dié a publié le texte latin de la plus ancienne vie de saint Dié, avec la traduction française qu'en avait donnée feu M. Ed. Ferry; il y a joint les observations du regretté érudit déodatien sur ce document, ainsi que le commentaire préliminaire dont le bollandiste G. Henschen avait fait précéder son édition de la *Vita Deodati* (2). M. Ed. Ferry ne connaissait pas l'importante étude que M. Chr. Pfister avait consacrée à la V. D. dans ses *Légendes de saint Dié et de saint Hidulphe* (3); aussi les notes qu'il a rédigées n'ont-elles qu'une valeur médiocre.

On doit à M. Wibel, professeur à Strasbourg, une description très précise de l'original d'une charte rendue en 1032 par Rambert, évêque de Verdun, en faveur de l'abbaye de Gorze (4). L'acte a perdu le sceau dont il avait été muni. A la fin de son étude, M. Wibel a indiqué les corrections qu'il fallait faire au texte imprimé dans les *Mettensia*, t. II, p. 226, n° 126; aucune d'elles n'a de réelle importance. — Une charte de 1263, par laquelle Miles de Vandières déclare avoir repris de Ferry III, duc de Lorraine, la seigneurie d'Essey, a été pu-

(1) Hulshof (A.), Alperti Mettensis, *De diversitate temporum*. Amsterdam Johannes Müller, 1916, xxxvii-74 p. (Werken uitgegeven door het historisch genootschap gevestigd te Utrecht, derde serie, n° 37).

(2) Ferry (Ed.), *La plus ancienne Vie de saint Dié* (B S P V 1912-1913, p. 130-176).

(3) A E 1889, p. 551-572.

(4) Wibel (Professeur-docteur), *Eine Originalurkunde Bischof Ramberts von Verdun* (A S H L 1913, p. 376-379).

bliée par M. Duvernoy (1). — M. Spéry donne le texte d'un document de 1344 relatif à la construction de l'insigne collégiale Saint-Georges de Nancy (2). Cette pièce nous fait connaître un maître des monnaies du duc Raoul, nommé Henri du Mainne. — Par un diplôme du 13 mars 1354, l'empereur Charles IV érigea en marquisat la terre de Pont-à-Mousson; M. P. Vidal a traduit et commenté ce document (3). Par malheur, il y a des contresens dans la traduction et des erreurs dans le commentaire. — Nous avons parlé plus haut d'une étude de M. H. Roy, *Coucy et la Lorraine* (4). On doit au même auteur la publication de plusieurs documents qui concernent Enguerrand de Coucy, sa femme Isabelle de Lorraine et son beau-père le duc Jean Ier (5). M. Roy accompagne ces pièces d'un abondant commentaire. — Yolande de Flandre, comtesse de Bar, mourut en décembre 1395. Au mois de mars 1396, son fils, le duc Robert, fit dresser l'inventaire de la vaisselle, de la chapelle et du mobilier qui avaient appartenu à la défunte. M. Fourier de Bacourt publie le texte de ces documents (6). — A propos d'une lettre du chapitre de Toul à Jean du Lys, M. Chevelle donne quelques détails sur ce frère de Jeanne d'Arc, sur Vaucouleurs et sur l'union projetée entre Nicolas d'Anjou-Lorraine et Anne de France, fille aînée de Louis XI (7). — En 1482 des gens de guerre écossais occupèrent pour le compte de Louis XI Bar-le-Duc, ainsi qu'une partie — sinon la totalité — du Barrois mouvant; le fait est attesté par divers documents, qu'a édités M. P. Marichal (8).

M. Duvernoy avait donné, à la suite de l'étude qu'il avait consacrée en 1904 à Mathieu Ier, un catalogue des actes de ce duc de Lorraine. En 1913, il publiait le catalogue des chartes de Gérard d'Alsace, de Thierry II et de Simon Ier (1048-1139) (9). Voici maintenant

(1) Duvernoy (E.), *Reprises de la seigneurie d'Essey en 1263* (B S A L 1913, p. 273-274).

(2) Spéry (E.), *Un document relatif à la construction de l'église collégiale Saint-Georges de Nancy* (B S A L 1914, p. 116-117).

(3) Vidal (P.), *Lettres patentes de l'empereur Charles IV (15 mars 1354). Érection en marquisat de Pont et en principauté indépendante du comté de Pont-à-Mousson.* Paris, Levé, 1914, in-4°, 10 p., avec 2 grav.

(4) Cf. ci-dessus, p. 30.

(5) Roy (H.), *Sur un compte de Jean Plançon, receveur de Coucy (1386-1387)* (B S A L 1914-1919, p. 158-176).

(6) Fourier de Bacourt (Comte E.), *Inventaire de la vaisselle d'Yolande de Flandre, comtesse de Bar (1396)* (M S L B 1913, p. 237-243).

(7) Chevelle (C.), *Lettre du Chapitre de Toul à Jean du Lys, prévôt de Vaucouleurs* (B S L B 1914, p. 250-252).

(8) Marichal (P.), *Écossais en Barrois (1482)* (Mélanges d'histoire offerts à M. Ch. Bémont, Paris, Alcan, 1913, p. 417-422).

(9) Sur ce travail, voir B L 1912-1913, p. 32-33.

le catalogue des actes de Simon II, de Ferry II et de Thiébaut Ier (1176-1220) (1). M. Lemercier de Morière ayant déjà fait le même travail pour Mathieu II, nous possédons maintenant les regestes des ducs lorrains de la maison d'Alsace de 1048 à 1250. M. Duvernoy a procédé avec la méthode, avec le souci d'exactitude et de précision qui distinguent tous ses travaux. Trois appendices, joints à son catalogue, sont destinés à compléter soit les regestes qu'il avait lui-même antérieurement publiés, soit ceux de Mathieu II. Un index alphabétique est placé à la fin du catalogue. M. Duvernoy fait remarquer dans l'avant-propos que Simon II, comme son père Mathieu Ier, s'intitule tantôt « dux Lotharingorum », tantôt « dux Lotharingiæ ». Enfin au XIIIe siècle le nom de pays se substituera définitivement dans la suscription des chartes ducales à l'ethnique, seul usité sous les prédécesseurs de Mathieu Ier. M. Duvernoy, se ralliant aux conclusions de M. Maurice de Pange, n'admet pas Ferry de Bitche dans la série des ducs de Lorraine; il n'en garde pas moins, d'ailleurs avec raison, le no II au neveu et successeur de Simon II. Nous ne pouvons relever ici toutes les observations intéressantes qu'a faites M. Duvernoy. Il en est une cependant qui ne doit pas passer inaperçue. La présence de Thiébaut Ier auprès de Frédéric II le 5 septembre 1214, présence attestée par un diplôme de ce souverain, a conduit M. Duvernoy à penser que le duc de Lorraine, contrairement au témoignage de Guillaume le Breton (2), ne se trouvait pas à Bouvines dans l'armée d'Otton IV. On avait du reste quelque peine à comprendre pourquoi Thiébaut, dont le père, Ferry II, s'était tout de suite prononcé en faveur du Hohenstaufen, aurait abandonné, peu après son avènement, le parti d'un prince dont il était le cousin. Thiébaut ne se brouilla que plus tard avec Frédéric.

Si nous avons encore l'inventaire des archives de l'Église de Toul, rédigé au XVIIIe siècle par Lemoine, par contre, la plupart des documents originaux et des copies anciennes ont été détruits ou se cachent dans des collections particulières. Toutefois, M. Pfister estime qu'il serait possible, en prenant pour base le travail de Lemoine, et en s'aidant des documents imprimés et des copies modernes, de reconstituer le cartulaire de l'Église de Toul. L'éminent historien de Nancy

(1) DUVERNOY (E.), *Catalogue des actes des ducs de Lorraine de 1176 à 1220* (M S A L 1914-1919, p. 121-308). — M. DUVERNOY a fait paraître en tirage à part ce catalogue et le précédent sous le titre : *Catalogue des actes des ducs de Lorraine de 1048 à 1139 et de 1176 à 1220.* Nancy, Crépin-Leblond, 1915, in-8, 264 p. avec une table alphabétique.

(2) GUILLAUME LE BRETON, *Philippide*, l. X, vers 381 et suiv.

a fourni la preuve de ce qu'il avançait en dressant le bullaire de l'Église de Toul de 1050 à 1198 (1); ce catalogue comprend 32 actes. Dans un appendice, on trouve le texte, amélioré ou inédit, de 3 bulles pontificales, qui émanent, l'une de saint Léon IX, la deuxième de Pascal II, et la troisième d'Innocent II. — Le catalogue qu'a dressé M. Duvernoy des actes de l'évêque de Toul, Ricuin, donne l'analyse des documents qui émanent de ce prélat, de ceux où il est question de lui, ainsi que des lettres qui lui ont été adressées (2). M. Duvernoy a divisé ce catalogue en trois sections, dont la première comprend les actes datés, la deuxième ceux qui peuvent être approximativement datés, la troisième enfin les pièces auxquelles M. Duvernoy n'a pu assigner de date, même approximative. Sur les 44 documents analysés, 5 sont encore inédits, et parmi eux il s'en trouve un que M. Duvernoy déclare suspect. Nous ne possédons plus aujourd'hui que 3 chartes originales de Ricuin.

L'ancien comté de Nassau-Sarrebrück faisait partie de la Haute-Lorraine; le château de Sarrebrück était un fief de l'évêché de Metz; enfin il y avait des rapports fréquents entre le comté de Nassau-Sarrebrück et les abbayes ou les seigneuries de la Lorraine allemande. Nous avons par conséquent d'excellentes raisons pour signaler le travail de M. Jungk. Cet érudit a commencé en 1914 à publier les regestes des actes qui intéressent l'ancien comté de Nassau-Sarrebrück (3). Son travail, qui donne l'analyse de 1.005 documents, part de 496 et s'arrête en juillet 1317. M. Jungk indique pour chaque pièce l'original, s'il existe encore, la ou les copies qui en ont été faites, enfin le ou les ouvrages où elle a été publiée. On trouve dans le catalogue dressé par M. Jungk de nombreuses chartes d'évêques de Metz, d'abbés de monastères lorrains, et quelques actes émanant de ducs de Lorraine. Il n'y a que peu de ces documents qui soient encore inédits. Nous souhaitons que ce travail, intéressant et utile, soit mené à bonne fin.

Les études sur la diplomatique lorraine sont très rares; aussi aurait-on été heureux de voir paraître le travail qu'un chartiste, M. Dieterlen, avait consacré aux actes privés et aux actes ducaux en Lor-

(1) Pfister (Chr.), *Le Bullaire de l'Église de Toul* (*1050-1198*) (Mélanges d'histoire offerts à M. Ch. Bémont. Paris, Alcan, 1913, p. 181-199).

(2) Duvernoy (E.), *Catalogue des actes de Ricuin, évêque de Toul* (Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin philologique et historique, année 1917, Paris, 1918, p. 10-23).

(3) Jungk (A. H.), *Regesten zur Geschichte der ehemaligen Nassau-Saarbrückischen Lande*. I. Teil (496-1317) (Fasc. 13 des Mitteilungen des Vereins für die Saargegend, 1914, in-8, 288 p.).

raine durant une partie du Moyen Age. Malheureusement, M. Dieterlen a trouvé une mort glorieuse durant la dernière guerre, et l'on peut craindre que son travail ne voie jamais le jour. Nous ne le connaissons que par un résumé succinct, qui ne nous permet pas de formuler une appréciation définitive (1). Toutefois, le plan qu'a suivi l'auteur nous paraît arbitraire. Qu'on en juge par l'énoncé des chapitres que nous indiquons dans l'ordre où ils se suivent : 1. Chronologie; 2. De la juridiction gracieuse. Des officiaux secondaires; 3. Étude des actes. Lettres d'officialité. Lettres de prévôté. Leur expédition; 4. Des tabellionages; 5. Des carences de sceau et du régime du sceau; 6. De la chancellerie des comtes, puis ducs de Bar; 7. De la chancellerie des ducs de Lorraine (1329-1431); 8. De l'expédition des actes; 9. Classification des actes; 10. Le mode de scellement; 11. La chancellerie d'un grand vassal. Chancellerie de Louis Ier et de Louis II d'Anjou. A la fin du travail se trouvent des pièces justificatives et un catalogue des actes de Jean Ier. On peut aussi relever quelques assertions contestables dans l'étude de M. Dieterlen. « Il est légitime, déclare l'auteur (p. 1), de confondre l'étude des actes seigneuriaux avec celle des actes privés. » C'est là une opinion à laquelle nous ne pouvons souscrire. Les ducs de Lorraine étaient de petits souverains, dont les actes avaient une toute autre valeur que ceux qui émanaient d'un simple tabellionage. On ne voit pas quels étaient, d'après M. Dieterlen, le ou les styles en usage dans la région lorraine. Après avoir rejeté (p. 2) ceux de Noël, du 1er janvier et de Pâques, il déclare insuffisantes les preuves données en faveur du style de l'Annonciation; pourtant, les diverses chancelleries de la Lorraine et du Barrois devaient recourir à l'un de ces quatre styles.

§ 2. **Histoire générale.** — Nous ne pouvons, étant donné le caractère de la *Bibliographie Lorraine*, rendre compte du quatrième volume des *Origines de l'ancienne France*, de M. Flach (2), comme nous l'avons fait des deux précédents tomes de ce grand ouvrage. Qu'il nous suffise d'examiner ici le paragraphe II du livre II, intitulé : « La France médiane », consacré à la Lorraine et à l'Alsace (p. 259-302) (3). La thèse de M. Flach est que Charles le Chauve et ses descen-

(1) Dieterlen (M.), *Études de diplomatique sur les actes privés et les actes ducaux en Lorraine du XIIIe au XVe siècle* (Positions des thèses de l'École des Chartes, 1914). Br. in-8, 11 p.

(2) Flach (J.), *Les Origines de l'ancienne France*. T. IV. *Les Nationalités régionales. Leurs rapports avec la couronne de France.* Paris, librairie de la Société du *Recueil Sirey*, 1917, in-8, xi-655 p.

(3) L'étude intitulée : *La première Réunion à l'Allemagne de la Lorraine et de l'Al-*

dants, au double titre de Carolingiens et de souverains de la partie occidentale du *regnum Francorum*, puis, après eux, les Capétiens, à raison de cette dernière qualité, avaient des droits sur l'ancien royaume de Lothaire II, et que l'occupation de ce pays par les rois d'Allemagne fut une usurpation, œuvre de la ruse et de la violence. Nous ne croyons qu'en partie exacte la thèse de M. Flach. En ce qui concerne les Carolingiens, aucun doute ne nous paraît possible; ils pouvaient revendiquer à bon droit le pays qui était le berceau de leur famille, et les princes saxons n'étaient, au regard des descendants de Charlemagne, que des usurpateurs. Mais Hugues Capet, usurpateur du trône des Francs occidentaux, au détriment du Carolingien Charles, héritait-il des droits qu'avait sur la Lorraine son prédécesseur Louis V? Il possédait bien une partie du *regnum Francorum*, mais Otton III avait de son côté la France orientale. Si M. Flach objecte qu'Otton III et Henri II étaient des Saxons, on peut lui répondre qu'en 1024, c'est un Franc de l'Est, Conrad, qui devint roi d'Allemagne, et que ce souverain avait sur la France médiane autant — ou aussi peu — de droits que Robert et Henri Ier.

Nous devons, dans le chapitre qui nous occupe, relever des exposés incomplets et tendancieux. C'est ainsi que (p. 263-264) le récit des événements qui suivent la mort de Lothaire II est inexactement présenté. On croirait, à lire M. Flach, que l'unanimité des anciens sujets du jeune roi s'était prononcée en faveur de Charles le Chauve; il n'en est rien; Louis le Germanique comptait parmi eux des partisans. La même observation s'impose à propos de la tentative que fit Rodolphe pour se faire reconnaître roi de Lorraine (p. 265-266); en dehors de l'évêque de Toul, Arnaud, on ne peut citer aucun grand laïc ou ecclésiastique, qui se soit rallié à ce prétendant. Quoi qu'en dise M. Flach (p. 269 et 270), la légitimité de Charles le Simple est douteuse, car on ne peut affirmer que l'union de Louis le Bègue et d'Adelaïde ait été régulière. Il est faux que le royaume de Zwentibold ait été soumis à la prééminence de Charles le Simple (p. 270). Après l'expulsion par les Lorrains d'Henri, frère d'Otton Ier, le roi d'Allemagne confia le duché de Lorraine, non à Ricuin, fils d'Otton (p. 280), mais à Otton, fils de Ricuin. Les résultats de l'expédition entreprise en 978 par le roi Lothaire sont fortement exagérés par M. Flach (p. 284-285); ce fut en somme un échec. A la différence de ce qui s'était passé en 939,

sace était-elle fondée en droit? que M. Flach a publiée dans la R D M (15 octobre 1914, p. 281-294) et dans les Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques, Compte rendu (1915, I, p. 543-560), n'est pas autre chose que le chapitre, un peu remanié, dont nous rendons compte ici.

Lothaire ne trouva pas d'appuis en Lorraine. M. Flach a vainement essayé d'infirmer la valeur du témoignage d'Alpert, qui parle simplement d'une tentative infructueuse du roi de France sur la ville de Metz. Si, après la mort d'Otton II, une partie des évêques et des seigneurs de la Lorraine se tourna vers Lothaire, ce fut, non point comme l'insinue M. Flach, pour se soumettre à lui, mais pour réclamer son concours contre une usurpation probable d'Henri le Querelleur. Du jour où Lothaire tenta de conquérir la Lorraine, il ne trouva de partisans qu'à Verdun; la plupart des prélats et des comtes lorrains lui opposèrent une vigoureuse résistance. Contrairement à ce qu'avance M. Flach (p. 290 et 291), le français n'était la langue maternelle que d'une partie des Lorrains; on parlait un dialecte germanique dans la moitié orientale du pays. M. Flach croit (p. 297) qu'en 1002, après la mort d'Otton III, le duc de Haute-Lorraine Thierry I[er] avait reconnu pour roi son cousin germain Robert de France; le fait est possible, mais nullement certain. En 1024-1025, les ducs des deux Lorraines recherchèrent l'alliance de Robert, sans qu'il nous soit possible d'affirmer qu'ils lui firent leur soumission. M. Flach (p. 294) s'avance trop en soutenant qu'ils reconnurent le roi de France pour leur légitime souverain. Enfin, M. Flach qualifie à tort (p. 297) Henri III d' « empereur d'Allemagne », confondant ainsi Allemagne et Saint-Empire.

M. Flach est persuadé (p. 280, 281, 286-287, 296-297) que ni les derniers Carolingiens ni les premiers Capétiens n'ont jamais expressément renoncé à leurs droits — ou à leurs prétentions — sur la Lorraine. La chose est possible; toutefois, nous devons à cet égard rester dans le doute, puisque le texte des traités de Visé, de Margut et de Deville ne nous a pas été conservé (1).

Au début de 1330, Philippe VI alla trouver le comte de Bar, Édouard I[er]. M. l'abbé Aimond suppose que des motifs d'ordre politique avaient déterminé le Valois à faire cette visite (2). — M. J. Baudot a rappelé la part prise par les comtes de Bar, Henri II et Édouard I[er], ainsi que par le duc Édouard III, aux batailles que les rois de France livrèrent aux Anglais et aux Flamands (3).

(1) A plusieurs reprises, M. Flach a bien voulu citer notre *Royaume de Lorraine*, ou nos *Origines de la Haute-Lorraine*, mais il l'a fait, ce nous semble, de telle sorte que beaucoup de ses lecteurs ont pu nous croire en complet accord avec lui. Nous avions à cœur de montrer que, le plus souvent, nous n'envisagions pas comme M. Flach les événements dont la Lorraine a été le théâtre du IX[e] au XI[e] siècle.

(2) Aimond (Chanoine Ch.), *Un voyage de Philippe VI de Valois dans le Barrois en 1330* (B S L B 1914, p. 7-12).

(3) Baudot (J.), *Nos Princes barrois dans les Flandres* (B S L B 1914, p. 241-244).

§ 3. Religion, clergé. — On trouvera plus loin, sous la rubrique « Biographies », l'appréciation des travaux, dont les saints et les gens d'église de la période médiévale ont été l'objet.

Un étudiant de l'Université de Bonn, M. Morret, a recherché dans sa thèse de doctorat à quelle condition sociale appartenaient les évêques qui ont occupé au Moyen Age les sièges de Metz, de Toul et de Verdun, de quel pays ils tiraient leur origine, quelles fonctions ils avaient remplies avant d'arriver à l'épiscopat, enfin dans quelles conditions ils avaient été nommés (1). Le plan de ce travail est fort simple : l'auteur a pris successivement, et dans l'ordre chronologique, d'abord les évêques de Metz, puis ceux de Toul, en dernier lieu ceux de Verdun; il a résumé pour chacun des trois groupes les observations qu'il avait faites. Tous les prélats messins dont on connaît la famille, étaient de noble naissance; quelques roturiers, d'ailleurs en très petit nombre, sont montés sur les sièges épiscopaux de Toul et de Verdun. A ceux que M. Morret a indiqués ne faudrait-il pas ajouter Guillaume Fillastre? Si M. Morret n'a pas fait de recherches dans les fonds d'archives, il a du moins consulté tous les documents imprimés et pris connaissance de la plupart des ouvrages modernes qui s'occupaient du sujet qu'il traitait. Aussi n'avons-nous à relever dans ce travail qu'un très petit nombre d'erreurs. P. 48, n. 7, M. Morret semble confondre la famille de Coucy avec celle de Coussey. P. 65, l'auteur a tort de faire d'Adélaïde, femme de Simon Ier, duc de Lorraine, la sœur de l'empereur Lothaire III; M. Duvernoy a prouvé en effet que le successeur d'Henri V était le frère utérin de Simon. P. 68, les mémoires d'Errard, valet de chambre de Thiébaut Ier, que cite M. Morret, sont apocryphes et n'ont aucune valeur. P. 88, l'auteur rappelle qu'Antoine de Neuchâtel, évêque de Toul (1460-1495), était apparenté à la famille lorraine des comtes de Vaudémont. Le fait est exact, Alix, grand'mère du prélat, étant la fille cadette du comte de Vaudémont Henri V. Toutefois, M. Morret aurait dû ajouter qu'Henri était par son père un Joinville et qu'il ne possédait le comté de Vaudémont que du chef de sa mère Marguerite. D'autre part, Marguerite, sœur aînée d'Alix, fit rentrer par son mariage avec Ferry, frère de Charles II, cette seigneurie dans la maison de Lorraine. P. 107, Albert de Marcey, évêque de Verdun, appartenait à la famille de Mercy. P. 108, Henri de Castres a été déposé en 1187 et non en 1185. Signalons enfin quelques erreurs typographiques. Il faut lire « non »

(1) MORRET (B.), *Stand und Herkunft der Bischoefe von Metz, Toul und Verdun im Mittelalter*. Düsseldorf, 1911, in-8, 134 p. (Thèse de doctorat de l'Université de Bonn).

au lieu de « von » (p. 81, n. 9, l. 1), « Picardie » au lieu de « Pikardie » (p. 123, l. 3), « Dol » au lieu de « Dôl » (p. 123, l. 12), « Haraucourt » au lieu de « Harcourt » (p. 127, l. 1 et 25; p. 128, l. 1, 7 et 9). Pourtant, p. 86, M. Morret avait correctement orthographié le nom de l'évêque Louis de Haraucourt.

Saint Chrodegang avait astreint à la vie en commun les chanoines de la cathédrale de Metz. Mais durant les derniers siècles du Moyen Age et pendant les temps modernes, cette règle n'était plus observée. Chacun des chanoines avait sa maison, qu'il avait achetée au chapitre et pour laquelle il payait en outre un loyer annuel. Un érudit allemand, M. Grimme, a écrit sur ces maisons canoniales ou curiales une étude intéressante (1). Nous connaissons par un acte de 1408 l'emplacement de ces demeures, qui étaient alors au nombre de 27; de plus, le princier et l'aumônier du chapitre en occupaient deux. A cette époque, il n'y avait plus que 48 prébendes, et beaucoup de chanoines ne résidaient pas à Metz. M. Grimme a eu le tort d'insérer dans son étude des documents assez longs, qu'il aurait mieux fait de rejeter en appendice.

§ 4. **Biographies.** — N'existe-t-il pas bien des traits de ressemblance entre Brunehaut, reine d'Austrasie, et son homonyme, l'une des héroïnes de l'épopée des Niebelungen? M. Lerond s'est prononcé pour l'affirmative, et, dans une étude assez longue, il s'est efforcé de prouver le bien-fondé de sa thèse (2). L'auteur a déployé une ingéniosité à laquelle il convient de rendre justice; toutefois, beaucoup des rapprochements qu'il a faits entre les deux Brunehaut nous paraissent forcés, arbitraires, et nous doutons fort qu'il réussisse à convaincre tous ses lecteurs. Il est d'ailleurs très regrettable que M. Lerond n'ait connu ni la thèse de M. Lichtenberger sur les *Niebelungen*, ni l'*Histoire poétique des Mérovingiens*, de M. G. Kurth, ni *La Reine Brunehaut*, du même auteur.

La vie de saint Sigisbert vient d'être écrite avec beaucoup de soin et de conscience par M. l'abbé Guise, qui dirige à Nancy un établissement d'enseignement secondaire placé sous le patronage de ce roi d'Austrasie (3). Dans l'avant-propos, l'auteur indique les documents dont il s'est servi, les précédentes biographies de saint Sigis-

(1) Grimme (Dr), *Die Metzer Domkurien, ein Beitrag zur Topographie des Mittelalterlichen Metz* (A S H L 1913, p. 255-284).

(2) Lerond (H.), *Brunehaut dans l'histoire et la légende* (M A M 1911-1912, p. 159-219).

(3) Guise (Abbé), *Saint Sigisbert roi d'Austrasie (630-656)*. Paris, J. Gabalda, 1920. in-12, x-182 p.

bert, ainsi que les principaux ouvrages modernes qu'il a consultés; on voit qu'il connaît les derniers travaux parus. Sur le fils de Dagobert Ier, comme sur d'autres saints de l'époque mérovingienne, bien des légendes nous ont été transmises par des écrivains postérieurs. M. l'abbé Guise ne les a pas toutes accueillies; toutefois, nous croyons qu'il aurait pu et dû se montrer encore plus sévère à l'égard de quelques-unes d'entre elles. Prince doué de belles vertus chrétiennes, dont son père ne lui avait pas donné l'exemple, mais peu actif et nullement belliqueux, saint Sigisbert n'a joué, il faut le reconnaître, qu'un rôle assez effacé; une guerre malheureuse contre les Thuringiens est le seul événement qui ait marqué son règne. Aussi, pour que son livre atteignît des dimensions raisonnables, l'auteur a-t-il été amené à s'écarter du sujet qu'il traitait, à nous parler un peu longuement de l'Austrasie, des prédécesseurs de saint Sigisbert, de l'organisation du palais royal à l'époque mérovingienne. Nous trouvons d'autre part tout naturel que le dernier chapitre ait été consacré aux reliques de saint Sigisbert et au culte dont le roi d'Austrasie a été l'objet. Les reliques de ce prince, qu'avait reçues l'abbaye Saint-Martin-devant-Metz, furent en 1553 transférées à Nancy, déposées d'abord au prieuré Notre-Dame, puis à l'église primatiale, enfin à la cathédrale. Des vandales les brûlèrent pendant la Révolution; par bonheur, des personnes pieuses réussirent à en sauver quelques débris, qui furent après la tourmente replacées à la cathédrale, dont saint Sigisbert est le patron concurremment avec la Sainte Vierge. On invoque en particulier saint Sigisbert durant les périodes de sécheresse. M. l'abbé Guise, qui a recherché (p. 91-93) quelle était la capitale de l'Austrasie, se prononce en faveur de Metz. Nous croyons qu'il a raison pour le règne de saint Sigisbert et même pour la seconde moitié du VIe siècle; mais il se peut qu'antérieurement Reims ait été la résidence de Thierry Ier et de son fils Théodebert Ier. Il faut lire (p. 2, n. 1) « Le royaume de *Lorraine* », au lieu de « Le royaume de *Lothaire* ».

Saint Chrodegang, évêque de Metz, a été de la part d'un érudit allemand, M. Reumont, l'objet d'une étude dont nous n'avons pu avoir communication (1).

C'est un Lorrain — un Lorrain avant la lettre — que Charlemagne. Dans une conférence faite à Metz, M. Pfister a fait revivre la figure du grand empereur, bien mis en lumière les différents traits de sa personnalité, les caractères distinctifs de sa politique (2). Charlemagne

(1) Reumont (H.), *Der heilige Chrodegang* (Festschrift der Gœrresgesellschaft).

(2) Pfister (Chr.), *Le Personnage et l'œuvre de Charlemagne* (A 1913, t. IV, n° 3, p. 337-356, avec 2 pl. hors texte).

est un Franc, qui a profondément subi l'influence de la civilisation romaine et du christianisme. M. Pfister n'a pas manqué de rappeler les rapports que Charlemagne avait eus avec Metz et avec la région mosellane.

Un des promoteurs, un des plus ardents défenseurs de la réforme ecclésiastique au XIe siècle fut Humbert, d'abord moine à Moyenmoutier, plus tard évêque et cardinal; saint Léon IX l'emmena avec lui en Italie au cours de l'année 1049. On a discuté sur les origines de ce personnage, qui, d'après les uns serait Bourguignon, tandis que d'autres le croient Lorrain. M. Fliche, qui a écrit sur Humbert une savante étude (1), déclare le problème insoluble. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans son exposé, car il nous entraînerait fort loin de la Lorraine, où Humbert n'est jamais revenu après 1049. C'est en Italie, c'est en Orient qu'il a déployé une activité et un zèle dignes d'éloges, quoique parfois excessifs. M. Fliche fait à tort (p. 43) de saint Léon IX un Lorrain; si le pontife a passé dans la Mosellane la plus grande partie de son existence, c'est à l'Alsace qu'il appartenait par ses origines.

Saint Schézelin était un ermite du Pays-Haut, au diocèse de Trèves, qui vivait à l'époque de saint Bernard. M. Badel a résumé la biographie de ce pieux solitaire, sans indiquer à quelles sources il avait puisé ses renseignements (2). — Le baron de Braux et M. E. des Robert ont recherché à quelle époque avait eu lieu la consécration de la cathédrale de Toul par le pape Eugène III (3 octobre 1147) et résumé la vie de saint Amédée de Clermont, évêque de Lausanne, l'un des prélats qui participèrent à la cérémonie (3).

D'après M. L. Germain de Maidy, un des témoins d'une charte ducale de 1179 serait « Arnulfus de *Wolkrange* » et non « A. de *Bockange* », comme l'avait supposé M. Dieterlen, qui avait publié ce document (4). — A propos d'une gravure coloriée du XVIIIe siècle, qui représente Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, faisant prisonnier le comte de Bar Henri III, M. Forêt donne quelques détails sur cet événement et résume la vie de la princesse (5). — M. Fou-

(1) Fliche (A.), *Le Cardinal Humbert de Moyenmoutier* (R H 1915, t. CXIX, p. 41-76).

(2) Badel (É.), *Saint Schézelin* (P L P M 1914, p. 334-337).

(3) Braux (Baron de) et Robert (E. des), *Saint Amédée de Clermont et la Consécration de la Cathédrale de Toul* (B S A L 1914, p. 30-41).

(4) Germain de Maidy (L.), *Arnulfus de Wolkrange et non de Bockange (1179)* (B S A L 1914, p. 127-128).

(5) Foret (Ch.), *Jeanne de Navarre et le comte Henri III de Bar* (B S L B 1913, p. 238-249).

rier de Bacourt, après avoir fourni quelques renseignements sur les liens qui unissaient l'un à l'autre Saint-Maxe de Bar et La Madeleine de Verdun, publie le testament de Gilles de Bourmont, qui fut doyen du dernier de ces chapitres et doyen du premier (1). — A l'aide de nouveaux documents, M. Duvernoy complète ce que M. E. des Robert nous avait appris sur le bâtard Aubert de Lorraine, qui était probablement un fils naturel du duc Raoul (2).

C'est une gracieuse et touchante figure que celle de Pierre de Luxembourg, évêque de Metz et cardinal, qui, par sa piété fervente, par ses mœurs austères, ressemble si peu aux féodaux que l'on trouve assis à cette époque sur les sièges épiscopaux. M. d'Hérouville a résumé en quelques pages la vie, malheureusement trop courte, du jeune évêque (3). Il ressort des renvois aux ouvrages qu'il a consultés que le travail de M. Ehlen (4) lui est demeuré inconnu. — L'*Inventaire sommaire des archives de la ville d'Amiens* a fourni à M. Duvernoy l'indication des passages d'Antoine de Vaudémont dans la capitale de la Picardie de 1416 à 1438 (5).

La guerre de 1914 n'a pas diminué le nombre des travaux consacrés à Jeanne d'Arc. La plupart d'entre eux n'intéressent pas la Lorraine; aussi nous abstiendrons-nous de les apprécier. M. M. Barrès a écrit sur Jeanne d'Arc des pages éloquentes, dont quelques-unes se rapportent au pays où la Pucelle est venue au monde (6). — La conférence faite à Vaucouleurs par M. Bouglé touche à bien des sujets; si Jeanne d'Arc y tient une grande place, il y est également question du concile de Tusey, des entrevues qu'eurent près de Vaucouleurs plusieurs souverains français et allemands, enfin de la guerre de 1914 (7). — Tout en cherchant à démontrer que Jeanne était née dans la partie française de Domremy, M. E. Stofflet n en croit pas moins qu'on a raison de l'appeler « la bonne Lorraine ». Toutefois, l'auteur ne nous semble pas avoir montré pourquoi cette dénomination est exacte. Au XVe siècle, le terme de Lorraine s'appliquait encore, en sou-

(1) Fourier de Bacourt (Comte E.), *Gilles de Bourmont, doyen de Saint-Maxe de Bar, et son testament* (B S L B 1914, p. 114-117).

(2) Duvernoy (E.), *Le Bâtard Aubert de Lorraine* (B S A L 1914, p. 201-202).

(3) Hérouville (P. d'), *Un Saint français évêque de Metz au XIVe siècle* (Études, 1919, I, p. 601-607).

(4) Cf. ci-dessous, p. 82-83.

(5) Duvernoy (E.), *Passages à Amiens d'Antoine comte de Vaudémont (1416-1438)* (B S A L 1913, p. 216-218).

(6) Barrès (M.), *Autour de Jeanne d'Arc*. Paris, Ed. Champion, 1916, in-4°, 86 p.

(7) Bouglé (C.), *Dans le secteur de Jeanne d'Arc*. Paris et Neuchâtel, Attinger frères, s. d., in-16, 24 p.

venir d'un passé qui n'était pas oublié, aux territoires qui formaient les diocèses de Metz, de Toul et de Verdun. Parfois même, les étrangers plaçaient « en Lorraine » l'une ou l'autre de ces trois villes (1).

§ 5. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes. — Où était situé le *castrum vabrense*, qui fut en 587 le théâtre d'un combat entre les troupes de Childebert II, roi d'Austrasie, et celles de deux comtes rebelles, Ursion et Berthefried? On a fait à ce sujet de nombreuses hypothèses. Un jeune érudit, M. J. Bohin, qu'une mort glorieuse, mais prématurée, a enlevé en décembre 1914, a fait connaître l'opinion, restée jusqu'alors inédite, de MM. Mathieu et Gabriel, qui proposent de placer le *castrum vabrense* sur la côte Saint-Martin-des-Éparges (2). Les arguments de ces deux archéologues d'occasion n'ont pas convaincu M. Bohin, qui a pris la peine de les réfuter. A son avis, qui nous paraît très judicieux, on n'arrivera pas à identifier le *castrum vabrense* tant que de nouvelles fouilles ne seront pas venues mettre fin à nos incertitudes.

M. Ch. Chevreux, fils de M. P. Chevreux, qui fut durant de longues années archiviste départemental des Vosges, avait étudié pour son diplôme de l'École des Chartes les institutions communales d'Épinal; le mémoire, revu et complété, a paru dans les Annales de la Société d'émulation des Vosges (3). C'est un travail fortement documenté, bien divisé, qu'on lit avec le plus grand intérêt. Épinal, qui doit sa naissance à l'évêque de Metz, Thierry Ier, finit, tout en continuant, jusqu'en 1444, à faire partie du temporel des prélats messins, par conquérir des libertés qui firent de la ville, non point une république municipale, mais une véritable commune. A côté des officiers épiscopaux, bailli, voué, maire, échevin, prévôt, on voit paraître au XVIIe siècle des pouvoirs municipaux, dont les prérogatives ne tardent pas à s'étendre, tandis que diminuent les droits des représentants de l'évêque. Si l'assemblée générale des habitants semble n'avoir joué qu'un rôle effacé, par contre l'assemblée restreinte, qu'on nomme université ou communauté et qui comprend de 100 à 150 bourgeois, est une assemblée délibérante, qui discute les grandes affaires et qui

(1) Stofflet (E.), *A Domremy-la-Pucelle. I. Jeanne, Française d'après le procès. II. Jeanne « la bonne Lorraine »* (R L I 1910, p. 35-40).

(2) Bohin (J.), *Une nouvelle hypothèse sur l'emplacement du « castrum vabrense »* (B S A L 1914-1919, p. 149-158).

(3) Chevreux (C.), *Les Institutions communales d'Épinal sous les évêques de Metz (Xe siècle-1444)* (A S E V 1913, p. 109-268).

nomme les magistrats municipaux, chargés du pouvoir exécutif, appelés successivement jurés, gouverneurs, quatre gouverneurs ou plus simplement quatre. Ils administraient la ville, géraient ses finances, faisaient la paix et la guerre. Ajoutons que les bourgeois avaient la garde du château. Toutefois le droit de rendre la justice appartenait aux officiers de l'évêque, et la ville ne possédait pas le droit de battre monnaie. Au travail de M. Chevreux est joint un catalogue de 165 actes, dont le plus ancien est de 983, le plus récent de 1444. Pour chacun de ces documents, M. Chevreux donne un résumé, indique le ou les manuscrits qui les ont conservés, et les publications qui en ont été déjà faites. Une note bibliographique qui eût été mieux placée en tête du mémoire, des appendices, des additions et corrections, enfin une table alphabétique complètent l'utile travail de M. Chevreux. L'auteur a fait reproduire par la photogravure les sceaux d'Épinal, ainsi que le Rouleau des droits, par lequel Jean d'Apremont, évêque de Metz, confirma en 1225 ou en 1226 les franchises des bourgeois d'Épinal.

Le château de Foug, que le comte de Bar Henri II avait fait construire à la frontière de ses États, eut, comme toutes les forteresses de cette région, sans cesse troublée par des luttes féodales, plus d'un siège à soutenir durant les derniers siècles du Moyen Age. C'est l'histoire ou plutôt ce sont les annales de ce château fort que nous racontent MM. Lemaire et Serrière pour la période qui va de 1218 à 1484 (1). Les deux auteurs se sont arrêtés au moment où, sous René II, la Lorraine et le Barrois sont définitivement unis l'un à l'autre, tout en gardant leur organisation et leurs institutions. Les événements militaires occupent la plus grande place dans le travail de MM. Lemaire et Serrière, mais on y trouve aussi des indications, malheureusement trop rares et trop succinctes, sur la vie économique du pays. L'étude sur Foug repose évidemment sur des documents originaux; seulement, ses auteurs n'ont presque jamais indiqué où se trouvent les sources qu'ils ont utilisées.

Un des grands érudits belges du XIXe siècle, le regretté G. Kurth, qui a eu la douleur de terminer dans sa patrie, occupée par les troupes allemandes, sa longue et laborieuse existence, avait consacré à la vie communale, dans la ville de Metz, une étude dont nous n'avons pu avoir communication (2). — La seconde partie du travail du Dr Ehlen

(1) Serrière (Dr P.) et Lemaire (F.), *La Forteresse barroise de Foug* (M S L B 1913, p. 283-326).
(2) Kurth (G.), *Metz und das kommunale Leben im Mittelalter* (Dritte Vereinsschrift für 1910 der Gœrresgesellschaft, Cologne, 1910).

sur l'histoire du grand schisme dans le diocèse de Metz nous conduit jusqu'à la défaite des partisans du pape de Rome, Urbain VI (1). Avant de mourir, Thierry Bayer de Boppart avait conclu avec l'évêque de Strasbourg, Frédéric de Blankenheim, des arrangements qui devaient assurer à ce dernier la possession du siège de Metz. Mais le pape d'Avignon, Clément VII, nomma par provision Pierre de Luxembourg, que soutenaient la France et la Bourgogne, administrateur du diocèse; ce choix fut ratifié par le chapitre. Les partisans d'Urbain VI opposèrent à Pierre de Luxembourg Thilmann Vusse de Bettembourg. Celui-ci, bien qu'il eût trouvé des alliés parmi les seigneurs de la rive gauche du Rhin, ne réussit à triompher ni de Pierre de Luxembourg, ni de Raoul de Coucy, qui succéda au jeune prélat enlevé en 1387 par une mort prématurée. Les Messins s'étaient ralliés aux évêques clémencistes, sans pour cela se mettre à la remorque de la France. Au point de vue politique, ils cherchaient à vivre en paix avec Charles VI et avec Wenceslas. Thilmann, en dépit des échecs qu'il subit, se maintint dans la partie luxembourgeoise du diocèse de Metz, qui correspondait à l'archiprêtré dont Thionville était le chef-lieu; c'est dans cette ville qu'il mourut en 1411. Comme le spirituel et le temporel étaient à cette époque étroitement mêlés l'un à l'autre, M. Ehlen a été amené à parler d'événements qui n'avaient pas toujours, il faut bien le reconnaître, de rapports très directs avec l'histoire du Grand Schisme dans le diocèse de Metz. Son étude, sérieusement documentée, paraîtra un peu touffue à bien des lecteurs; c'est un défaut qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'éviter quand on raconte les événements de la période féodale.

Vers la fin du XIV[e] siècle, Gilles de Fontoy, de la famille de Rodemach, avait fait construire au confluent de l'Orne et de la Moselle, en territoire luxembourgeois, le château d'Ornel. M. Grotkass a résumé l'histoire de cette forteresse; il s'est étendu assez longuement sur le siège qu'Ornel soutint en 1483 contre les Luxembourgeois et les Messins (2). Ceux-ci, restés maîtres du château, le détruisirent de fond en comble. C'est dans Jehan Aubrion et dans l'*Histoire de Metz*, des Bénédictins, que M. Grotkass a puisé les éléments de son récit.

Le prieuré de Relanges aurait été, d'après l'un des collaborateurs de la *Semaine religieuse* de Saint-Dié, bâti par saint Odilon, abbé de Cluny, sur un terrain donné par Ricuin, seigneur de Darney, pour

(1) EHLEN (D[r] L.), *Das Schisma im Metzer Sprengel. II. Bis zur Niederlage der Urbanisten* (A S H L 1913, p. 380-477).

(2) GROTKASS (D[r]), *Die Burg Ornel bei Reichersberg* (A S H L 1913, p. 41-54).

venir en aide aux âmes du Purgatoire (1). — Nous rendrons compte de l'important travail de M. Schaudel sur les comtes de Salm, quand la fin en aura paru dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (2). — Sampigny, qui faisait partie du temporel des évêques de Verdun, avait des seigneurs qui étaient en même temps châtelains de Hattonchâtel, autre possession des prélats verdunois. On doit à M. Grosdidier de Matons une généalogie des seigneurs de Sampigny au XII[e] et au XIII[e] siècle, et la publication d'une charte par laquelle Albert de Mercy régla en 1158 les obligations de son vassal, Garnier de Sampigny. Nous sommes surpris de lire dans le travail de M. Grosdidier de Matons que Frédéric Barberousse fut élu *empereur* le 5 mars 1152 (3).

§ 6. Numismatique. — M. Keune, directeur du musée de Metz sous le régime allemand, et M. R. Martz (4) ont signalé un triens mérovingien, au nom de « Nanciaco », trouvé près de Woippy, frère de celui qui, après avoir fait partie de la collection Ponton d'Amécourt, se trouve aujourd'hui au Cabinet des Médailles. On ne peut plus douter maintenant que le « Nanciacum » où ces pièces ont été frappées soit notre Nancy.

§ 7. Art héraldique. — Revenant sur les origines de la croix de Lorraine, M. L. Germain de Maidy émet l'hypothèse que, si René II a pris la croix à double croisillon, c'était pour rappeler, non point la croix de Hongrie, mais bien ses prétentions sur le royaume de Jérusalem (5).

II — COMPTES RENDUS

TOURNEUR-AUMONT (J. M.), *Études de cartographie historique sur l'Alémanie, régions du haut Rhin et du haut Danube du III[e] au VII[e] siècle*. Paris, A. Colin, 1918, in-8, II-322 p., avec 3 cartes hors texte.

(1) M. C. I..., *Le Prieuré de Relanges et la Commémoration des fidèles trépassés* (S R S D 1916, p. 535-537 et 548-551).
(2) SCHAUDEL (L.), *Les Comtes de Salm et l'Avouerie de Senones* (M A S 1917-1918, p. 47-103 et 1918-1919, p. 33-107).
(3) GROSDIDIER DE MATONS (M.), *Les Seigneurs de Sampigny au XII[e] siècle* (B S L B 1914, p. 35-40).
(4) MARTZ (R.), *Monnaie au nom de « Nanciaco »* (B S A L 1914-1919, p. 199-200).
(5) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Note sur l'origine de la croix de Lorraine* (A 1913, t. IV, n° 4, p. 435-440). M. L. GERMAIN avait déjà étudié cette question dans deux articles intitulés : *Origine de la croix de Lorraine*, qu'avaient publiés la Revue de l'Art chrétien en 1885 et l'Annuaire de Lorraine en 1895.

L'Alsace et l'Alémanie. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-8, 225 p. (Annales de l'Est, 33e année).

I. La grande thèse de M. Tourneur-Aumont sur l'Alémanie est un savant travail, qui fait grand honneur à l'érudition et à la sagacité de son auteur. L'introduction est consacrée à la géographie historique et à la cartographie historique de l'Alémanie. M. Tourneur-Aumont y étudie surtout la bibliographie des sources et celle des travaux de l'érudition moderne. Le reste de l'ouvrage contient l'explication des trois cartes suivantes intitulées :

La première : Les champs décumates et l'Alémanie ;

La deuxième : Établissements et incursions d'Alamans dans l'Empire romain ;

La troisième : Le premier duché d'Alémanie.

Il est regrettable que ces cartes, d'ailleurs dressées avec beaucoup de soin, ne soient pas plus nettes et plus claires. Si M. Tourneur-Aumont a employé des caractères de formes et de dimensions différentes, la couleur noire, seule usitée, donne à ces cartes une teinte trop uniforme et les rend d'une lecture difficile. Reconnaissons d'autre part que M. Tourneur-Aumont a eu le mérite d'indiquer dans la première et dans la troisième de ses cartes les marais, les forêts et les clairières de l'Alémanie.

Nous ne pouvons pas entrer ici dans une discussion détaillée de toutes les hypothèses, de toutes les assertions de M. Tourneur-Aumont, bien que plusieurs d'entre elles nous aient paru un peu risquées. Disons cependant que l'identification de « Nant », mentionné par l'Anonyme de Ravenne, avec un des villages lorrains ou barrois de Nançois (p. 201), nous paraît sans fondement sérieux. Dans son autre thèse, *L'Alsace et l'Alémanie,* M. Tourneur-Aumont combat la théorie d'après laquelle les Alamans auraient au ve siècle colonisé l'Alsace ; l'auteur nous semble à cet égard moins affirmatif dans ses *Études de cartographie historique sur l'Alémanie.* Pourtant il avance (p. 196-197), sans d'ailleurs en fournir de preuves convaincantes, que les populations gallo-romaines de la future Alsace étaient organisées de manière à se défendre avec leurs seules forces contre les Barbares.

En ce qui concerne l'établissement des Alamans dans la haute vallée de la Sarre, M. Tourneur-Aumont ne se prononce pas catégoriquement, tout en penchant plutôt pour la négative (p. 117-118 et 200-201).

M. Tourneur-Aumont a eu raison de chercher à distinguer nettement les incursions de pillage des Alamans des établissements durables

fondés par ces barbares. On doit également l'approuver quand il fait ressortir qu'il n'a pas suffi à Clovis d'une seule victoire pour soumettre les Alamans; il a fallu près de quarante années pour que ce peuple reconnût définitivement la suprématie franque. Mais M. Tourneur-Aumont n'a-t-il pas exagéré (chap. VII, p. 232-247) l'importance du rôle des Alamans dans le rapprochement des Francs et des Gallo-Romains? Est-ce uniquement, est-ce même surtout parce que Clovis avait vaincu les Alamans que les populations indigènes de la Gaule se sont prononcées pour lui? Les luttes de Clovis contre les Burgondes, puis contre les Visigoths n'ont-elles pas au moins autant d'importance que la guerre faite aux Alamans? M. Tourneur-Aumont attribue aussi à la région parisienne une influence que les textes historiques du temps ne laissent pas soupçonner.

Le volume se termine par une bonne table alphabétique des noms de personnes et de lieux mentionnés dans l'ouvrage.

II. La grande majorité de la population de l'Alsace parle un dialecte germanique, et ce dialecte est apparenté aux dialectes dits alémaniques usités dans le grand-duché de Bade, dans le Wurtemberg et dans une partie de la Suisse, d'où l'on a conclu que, dans le courant du v[e] siècle de notre ère, les Alamans avaient colonisé l'Alsace. Cette opinion a été soutenue ou admise, avec ou sans réserves, par presque tous les historiens allemands, alsaciens et français. La théorie alémaniste, qu'avait déjà combattue Detroy en 1865, vient de trouver un nouvel et plus redoutable adversaire en la personne de M. Tourneur-Aumont. Dans sa thèse complémentaire, intitulée : *L'Alsace et l'Alémanie*, cet érudit a essayé de démontrer que les Alamans n'avaient à aucun moment pris possession de l'Alsace. Il a déployé soit dans la réfutation des tenants de la théorie alémanique ou alémaniste, soit dans la démonstration de sa propre opinion, beaucoup d'érudition, d'ingéniosité et d'esprit critique.

L'établissement des Alamans en Alsace, fait-il remarquer, n'est mentionné dans aucun document ancien; c'est uniquement une hypothèse née dans le cerveau d'érudits modernes. Nous savons au contraire que les Francs sont devenus maîtres de l'Alsace, et le poète Ermold le Noir, que Louis le Pieux avait exilé à Strasbourg, dit expressément que les Francs avaient colonisé l'Alsace. D'autre part, d'après M. Tourneur-Aumont, l'emploi par les Alsaciens d'un dialecte alémanique ne prouve rien en faveur de la colonisation du pays par les Alamans. Au vi[e] siècle, et même dans les siècles suivants, tous les peuples germains de l'ouest parlaient la même langue; c'est plus tard seulement qu'apparurent et que se constituèrent les dialectes. On ne voit d'ail-

leurs pas très bien dans le livre de M. Tourneur-Aumont comment l'Alsace, colonisée par les Francs, a fini par adopter un dialecte alémanique.

Quel que soit le talent de M. Tourneur-Aumont, son argumentation n'a pas réussi à nous convaincre. L'auteur nous semble avoir trop négligé les événements qui ont dû se produire en Alsace au cours du ve siècle de notre ère. Différentes sources nous parlent des progrès que firent en Gaule durant la première moitié de ce siècle les Francs et les Burgondes, et des efforts souvent heureux d'Aétius pour contenir et même pour refouler ces peuples barbares.

Il est à noter qu'aucun document ne parle de luttes soutenues par Aétius contre les Alamans. Que devons-nous en conclure? Que la crainte d'Aétius a retenu les Alamans sur la rive droite du Rhin ou qu'Aétius ne s'est pas opposé à ce qu'ils s'établissent dans le pays situé à l'ouest du fleuve? Admettons que la première hypothèse soit la vraie et que l'Alsace ait été, au temps d'Aétius, libre de toute occupation alémanique. Mais en 452 Aétius quitte la Gaule pour aller défendre l'Italie, que menace une invasion d'Attila. Sidoine Apollinaire parle, il est vrai, d'une victoire d'Avitus sur les Alamans; peut-être s'agit-il simplement d'une défaite infligée à une bande qui s'était aventurée dans la vallée de la Saône. D'ailleurs Avitus quitta la Gaule en 455, lorsqu'il eut été élevé à l'Empire, et l'événement auquel Sidoine fait allusion est antérieur à cette date. D'autre part, la victoire de Clovis sur les Alamans est de l'année 496. Ainsi, de 452 — ou de 455 — à 496, les Alamans ont eu le champ libre pour se répandre sur la rive gauche du Rhin. Nous savons qu'ils s'avancèrent jusqu'à Tolbiac, fort loin de leur pays. Et ils n'auraient pas profité de cette période de quarante et un ou de quarante-quatre ans pour s'établir dans un territoire situé à leurs portes et dont, mieux que personne, ils connaissaient la richesse? Ceci est contraire à toute vraisemblance. D'après M. Tourneur-Aumont (p. 97-111), les habitants de l'Alsace auraient alors victorieusement défendu leur pays contre les Barbares. Nous ne saurions admettre cette hypothèse, qui nous paraît dépourvue d'une base solide.

Il se peut que, durant les premières années qui suivirent le départ d'Aétius ou l'élévation d'Avitus à l'Empire, les Alamans se soient contentés de courses de pillage, mais lorsqu'ils eurent constaté qu'aucune résistance organisée ne s'opposait à leurs incursions, ils durent traverser en masse le Rhin pour s'établir sur la rive gauche du fleuve. Nous sommes même disposé à croire que, franchissant les Vosges, ils prirent pied dans la vallée de la Sarre.

Est-ce à dire que la population gallo-romaine de l'Alsace fut exterminée par les Barbares? Nous ne l'admettons pas plus que M. Tourneur-Aumont; différents faits attestent que le pays avait conservé une partie — sinon la totalité — de ses anciens habitants.

Clovis, dont les Ripuaires avaient invoqué l'assistance, marcha contre les Alamans et les battit. Quel que soit l'endroit où Clovis remporta la victoire, celle-ci eut pour conséquence de soumettre à son autorité les pays situés entre le Rhin et les Vosges. Mais la défaite des Alamans entraîna-t-elle le massacre ou l'expulsion de ceux d'entre eux qui s'étaient établis à l'ouest du Rhin? C'est une supposition que nous repoussons comme l'extermination des Gallo-Romains par les Alamans. Nous admettons bien d'ailleurs — car nous ne songeons nullement à rejeter le témoignage d'Ermold le Noir — que, pour consolider sa domination en Alsace, Clovis ait installé en différents points du pays des groupes de Francs. Mais où aurait-il trouvé assez de guerriers pour que ces établissements militaires prissent le caractère d'une colonisation véritable? Il est vrai que les descendants des Cattes, les Francs du Mein, auraient pu, en remontant la rive gauche du Rhin, coloniser non seulement les cités de Mayence, de Worms et de Spire, mais celle de Strasbourg; il y a là une possibilité que nous ne songeons pas à nier. Toutefois, il nous semble plus probable de voir dans l'établissement des Francs en Alsace quelque chose d'analogue à la prise de possession de l'Angleterre par les Normands après 1066, avec cette différence que, dans l'Angleterre de la fin du XIe siècle l'ancienne population bretonne avait disparu, tandis que, dans l'Alsace du VIe siècle, subsistaient de nombreux Gallo-Romains. Au surplus, la création de colonies militaires franques s'explique mieux, à notre avis, dans l'hypothèse d'une Alsace plus ou moins fortement alémanisée que dans celle d'une Alsace restée entièrement gallo-romaine.

Nous disions plus haut que M. Tourneur-Aumont n'avait pas très clairement expliqué comment l'Alsace, colonisée d'après lui par les Francs, sans aucun apport d'éléments alémaniques, avait fini par adopter un dialecte alémanique. Ce fait anormal semble résulter pour lui de l'union, pendant trois siècles, de l'Alsace et de l'Alémanie, et de la présence, fréquente en Alsace, de quelques-uns des souverains de la maison de Souabe (p. 194-195). Toutefois, de l'aveu même de M. Tourneur-Aumont, l'Alsace était, au point de vue de la civilisation, beaucoup plus avancée que la Souabe, l'ancienne Alémanie. Si, comme nous le croyons, il en est ainsi, nous jugeons contraire à la vraisemblance et aux données de l'histoire que l'Alsace ait aban-

donné le dialecte francique pour le dialecte souabe ; c'est le phénomène inverse qui aurait dû se produire. Du moment qu'un dialecte alémanique apparaît durant le Moyen Age en Alsace, c'est qu'il y avait dans ce pays un fonds de population alémanique. Un dialecte francique se serait maintenu entre les Vosges et le Rhin, au cas où la masse des colons d'origine germanique aurait appartenu à la race franque.

Quant à la supériorité que montrent les Alsaciens sur les Souabes dans tous les domaines de l'activité intellectuelle, elle s'explique sans peine dans l'hypothèse que nous défendons. La population alsacienne, formée d'un mélange de Gallo-Romains, d'Alamans et de Francs, vivant dans un pays qu'avaient pénétré profondément la civilisation romaine et le christianisme, devait tout naturellement avoir une intelligence plus vive, plus souple, un esprit d'initiative plus grand que les purs Alamans du pays souabe, qui n'avaient pas subi du tout, ou qui avaient subi à un degré moindre, les influences diverses dont nous venons de parler.

En définitive, la théorie alémaniste, réduite à de justes proportions, débarrassée des exagérations par lesquelles l'avait compromise le chauvinisme de certains érudits allemands, nous paraît, mieux que toute autre, en mesure d'expliquer la mentalité de la population alsacienne et les principaux traits de sa civilisation.

Pour ne pas finir sur une critique, nous tenons à répéter, en terminant ce compte rendu, que nous professons la plus haute estime pour l'érudition et pour le talent de M. Tourneur-Aumont. Son livre contient des pages excellentes sur l'histoire et sur la géographie historique de l'Alsace romaine et médiévale.

R. Parisot.

Pange (Comte M. de), *Les Lorrains et la France au Moyen Age*. Paris, Ed. Champion, 1919, in-8, xxx-196 p., et un portrait (1).

M. Jean de Pange, à qui l'on doit une *Introduction au Catalogue des actes de Ferri III*, a publié, en les faisant précéder d'une introduction, différents travaux qu'avait écrits son oncle, le comte Maurice de Pange, mort en 1913, travaux qui, à l'exception d'un seul, étaient déjà connus. L'oncle et le neveu sont des érudits d'une haute

(1) On trouvera plus loin, p. 271, le compte rendu que notre distingué collègue, M. Ch. Bruneau, a donné des travaux concernant l'histoire littéraire qui ont été insérés dans ce volume.

valeur, malheureusement tous deux, sous l'influence de préoccupations étrangères à l'histoire, s'efforcent de prouver que les Lorrains étaient animés de sentiments français bien avant que leur pays eût été annexé à la France. Ces préoccupations amènent MM. de Pange à laisser dans l'ombre certains faits, à défigurer le caractère d'autres événements. C'est ainsi, par exemple, que M. Jean de Pange ne dit pas un mot de la part prise par les Lorrains aux affaires d'Allemagne, ni de la belle défense faite en 1444 par les Messins contre Charles VII et René d'Anjou. M. Jean de Pange a de plus commis quelques erreurs : il est inexact qu'en 978 les Lorrains aient prêté serment à Lothaire (p. xv); le Carolingien essaya sans succès de prendre Metz. Voici qui est plus grave : d'après M. Jean de Pange : « Vers 1048 Gérard d'Alsace se fait reconnaître par l'empereur Henri IV les possessions qui serviront de base au futur bailliage des Vosges, de Nancy et d'Allemagne. En 1070, à la mort de Gérard, l'empereur Henri V décide, contrairement à la législation germanique, que le duché restera à Thierry, fils aîné du défunt, et à sa descendance masculine par droit d'aînesse. » (P. xxv.) D'abord, c'est Henri III, et non Henri IV, qui en 1048 a fait de Gérard d'Alsace un duc de Haute-Lorraine, dignité qui conférait à son titulaire des pouvoirs judiciaires et militaires sur la Mosellane; rien ne prouve du reste que l'empereur ait pris des dispositions en ce qui concerne les possessions patrimoniales de Gérard. Lorsque celui-ci mourut, il n'y avait point d'empereur; Henri IV, et non Henri V, ne sera couronné par un antipape qu'en 1084. Pour que Thierry ait pu succéder à son père en qualité de duc de Haute-Lorraine, il a fallu une intervention d'Henri IV, qui a dû investir Thierry de la charge que son père avait déjà reçue en fief. Mais il est faux que le roi d'Allemagne ait décidé que cette dignité serait héréditaire dans la descendance mâle de Thierry. Tout au moins est-ce une assertion complètement dénuée de preuves. Le premier exemple certain d'un duché allemand héréditaire nous est donné en 1156; c'est alors que Frédéric Barberousse fit du margraviat d'Autriche un duché héréditaire dans la famille de Babenberg; pour agir ainsi, Barberousse avait de graves raisons, alors qu'Henri IV n'en avait aucune pour octroyer une pareille faveur à Thierry. Quant au récit de Jean de Bayon sur les conditions dans lesquelles Thierry aurait succédé à son père, nous croyons qu'il ne faut l'accueillir qu'avec beaucoup de défiance; nous savons en effet que ce chroniqueur écrivait dans la première moitié du XIVe siècle, c'est-à-dire près de deux siècles et demi après la mort de Gérard d'Alsace.

Le premier des travaux de M. Maurice de Pange, qui date sous sa première forme de 1889, est intitulé « Le Patriotisme français en Lorraine antérieurement à Jeanne d'Arc ». Le titre seul met le lecteur en défiance, car il est bien invraisemblable qu'il y ait eu en Lorraine un patriotisme français, alors qu'en France même ce patriotisme n'existait pas. A la page 3, M. Maurice de Pange nous parle de la « persistance du sentiment français en Lorraine »; pour que le sentiment national français persistât en Lorraine, il eût fallu d'abord qu'il existât lors de la dissolution de l'empire carolingien.

Les faits apportés par M. Maurice de Pange à l'appui de ses dires prouvent simplement qu'il y avait des affinités de langue et de mœurs entre la région lorraine et la France, rien de plus. Nous nous demandons où M. M. de Pange a vu que « le but constant des ducs de Lorraine est de conserver à leur duché son caractère de province française » (p. 9). P. 10 et 11, il tire des conclusions absolument erronées d'expressions qu'il a rencontrées dans différentes chartes lorraines; p. 11, lorsqu'il traduit « Francorum comites catholici » par « vrais comtes des Français », il donne à « Franci » un sens qui n'est pas le vrai; Francs et Français sont deux choses parfaitement distinctes. Quant aux soulèvements des Lorrains (p. 11), ils sont moins nombreux que M. de Pange ne semble le croire. Que Gérard La Truie soit devenu le vassal de Philippe-Auguste, qu'à Bouvines il se soit battu avec Otton IV (p. 19-22), cela ne prouve nullement chez ce personnage un patriotisme français. N'oublions pas d'ailleurs qu'à ce moment il y avait en Allemagne deux souverains, Otton IV et Frédéric II, et que ce dernier, reconnu en Lorraine, était l'allié de Philippe-Auguste. Quant à l'attitude qu'observa Ferry III dans la lutte engagée par Édouard I[er] d'Angleterre et par le comte de Bar Henri III contre Philippe le Bel, il ne faut pas oublier qu'il était le rival du comte de Bar et l'adversaire du roi des Romains, Adolphe de Nassau; il le prouva un peu plus tard en se prononçant pour Albert de Habsbourg et en lui envoyant son fils Thiébaut, qui prit part en 1298 à la bataille de Goellheim. Si les Lorrains ont cherché à desserrer les liens qui les unissaient à l'Empire, c'était, non point pour devenir Français, mais bien pour reconquérir l'indépendance que leurs pères, ils se le rappelaient, avaient possédée autrefois.

Il y a dans le sérieux travail « Le Pays de Jeanne d'Arc » des vues ingénieuses et intéressantes sur la situation de Domremy, qui se serait trouvé dans la prévôté de Gondrecourt et le bailliage de Bassigny d'une part et en même temps dans la prévôté d'Andelot et le bailliage de Chaumont. Seulement une moitié à peu près de cet article constitue

un long hors-d'œuvre, où M. de Pange explique pourquoi la Champagne s'était ralliée au parti anglo-bourguignon.

L'un des meilleurs travaux insérés dans ce volume est l'article consacré à Ferry de Bitche, déjà publié en 1892. M. de Pange a raison de soutenir que le frère cadet de Simon II n'a jamais été duc de Lorraine; il a démontré en outre que les comtes de Vaudémont, qui avaient eu à l'origine pour suzerains les ducs de Lorraine, sont devenus, au début du XIIIe siècle, les vassaux des comtes de Bar.

R. Parisot.

CHAPITRE V

PÉRIODE MODERNE

(Jusqu'en 1766)

I — CHRONIQUE

§ 1. **Documents.** — A. *Lettres et journaux.* — On a réédité en Allemagne le journal qu'avait rédigé l'évêque de Verdun, N. Psaulme, pendant qu'il assistait à l'une des sessions du concile de Trente (1). — M. Duvernoy reproduit, en l'accompagnant d'un commentaire instructif, la relation que l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II, fit de l'accueil hospitalier qu'elle et son mari, l'archiduc Albert, avaient reçu en 1599 à la cour de Lorraine, alors qu'ils se rendaient dans leur gouvernement des Pays-Bas (2). Les jugements portés par l'infante sur les membres de la famille ducale ne sont pas moins curieux que la description des fêtes données en l'honneur des nobles visiteurs.

Le choix de lettres de saint Pierre Fourier, qu'a publié M. l'abbé Bonnard, est apprécié, au point de vue littéraire, dans un autre chapitre (3). Signalons ici cette correspondance, où l'on trouve des renseignements précieux sur la vie et sur l'œuvre du réformateur des chanoines réguliers de Saint-Augustin.

A la suite des revers qu'avaient subis les armées françaises pendant la guerre de la Succession d'Espagne, Louis XIV se résigna en 1709 à faire de grands sacrifices pour obtenir la paix. Le bruit ayant alors couru que le roi céderait Toul au duc Léopold, le maire et les échevins de cette ville écrivirent à M. de Torcy pour protester de leur atta-

(1) Merkle (Seb.), *Nicolai Psalmei commentarii* dans le *Concilium tridentinum, Diariorum, etc. nova collectio.* Freiburg-in-Breisgau, Herder, 1911, in-4°, CLXVII-964 p.

(2) Duvernoy (E.), *Une Infante d'Espagne à la cour de Lorraine en 1599* (M A S 1914-1915, p. 56-85).

(3) Bonnard (Abbé F.), *Lettres choisies de saint Pierre Fourier.* Paris, Beauchesne, 1918, in-16, XXIV-395 p. Cf. ci-dessous, p. 256.

chement à la France et pour déclarer qu'ils ne voulaient pas devenir les sujets d'un « souverain étranger ». M. Duvernoy a publié la lettre des magistrats municipaux de Toul, ainsi que la réponse qu'y fit le secrétaire d'État des Affaires étrangères (1).

On doit à M. Boyé la publication de lettres autographes, jusqu'alors inédites, écrites de 1753 à 1765 par Stanislas à Jacques Hulin, ministre du duc-roi en cour de France (2). D'après M. Boyé, cette correspondance devait à l'origine comprendre au moins 1.000 numéros; il n'en reste plus que 57, conservés, sauf 1, à Cracovie, dans le musée des princes Czartoryski. M. Boyé suppose, non sans raison, que les pièces les plus importantes, estimées pièces officielles, avaient été restituées par Hulin à la famille royale, sans que d'ailleurs on sache ce qu'elles sont devenues. Jacques Hulin, dont M. Boyé nous donne la biographie, naquit et mourut à Paris (1681-1774). Ce personnage, intelligent, instruit et honnête, fut un agent consciencieux et adroit de plusieurs secrétaires d'État français des Affaires étrangères, avant de devenir le représentant de Stanislas auprès de Louis XV. Hulin s'acquitta de ces dernières fonctions au mieux des intérêts du roi de Pologne, qui lui témoigna autant d'estime que d'affection. Des notes savantes et copieuses nous donnent tous les renseignements nécessaires tant sur les événements que sur les personnes dont il est fait mention dans l'étude biographique et dans les lettres. Enfin, une table alphabétique des noms propres cités dans la correspondance se trouve placée à la suite de celle-ci.

Signalons aussi l'édition, donnée par le Dr Dorveaux, de plusieurs documents relatifs à la grave maladie qui faillit emporter Louis XV à Metz en août 1744 (3). — Une lettre écrite vers 1768 par un avocat de Saint-Mihiel à un légiste verdunois rappelle que la baronnie de Vivier, dont mouvait la seigneurie de Bacourt, était un fief du Barrois (4).

(1) Duvernoy (E.), *Les Sentiments français à Toul en 1709* (Comité des Travaux historiques et scientifiques. Bulletin philologique et historique. Année 1915. Paris, 1916, p. 266-270).

(2) Boyé (P.), *Lettres inédites de Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, à Jacques Hulin son ministre en cour de France (1733-1766)*. (M A S 1919-1920, p. 1 à 141, et tirage à part, Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1920, in-8, 141 p. et 1 portrait).

(3) Dorveaux (Dr P.), *Documents relatifs à la maladie de Louis XV à Metz (août 1744)*. I. *Une observation anonyme de ladite maladie.* II. *Lettre de Chicoyneau, premier médecin du Roy, à Sauvage, médecin de Verdun.* III. *Journal de la maladie du Roi par M. de Saint-Simon, évêque de Metz.* Paris, H. Champion, 1913, in-8, 21 p.

(4) Fourier de Bacourt (Comte E.), *La Baronnie de Vivier, mouvante du Barrois* (B S L B 1914, p. 40-41).

B. *Documents administratifs et judiciaires.* — M. Max Prinet a publié et annoté avec soin les témoignages de seigneurs et de gens de loi de la Franche-Comté, qui déclarent que les chanoinesses de Remiremont ne sont pas de véritables religieuses, qu'elles peuvent se marier et recueillir héritage (1).

La Société des lettres de Bar-le-Duc possède un manuscrit important, intitulé : *Poleum de Lorraine,* d'où M. l'abbé Aimond a extrait, pour en donner une édition savante, « L'État général et dénombrement du duché de Bar (2) ». Ce document, qui est pour le Barrois ce qu'est pour la Lorraine le dénombrement de Thierry Alix, se compose de deux parties. Dans la première, on trouve indiqué, prévôté par prévôté, le nombre de villes, de villages, de fiefs, d'abbayes, de prieurés, de conduits, que renfermait chacune de ces circonscriptions. Une seconde partie, beaucoup plus détaillée, énumère les localités et les établissements religieux de chacune des prévôtés barroises rangées par bailliages. Dans l'introduction, l'abbé Aimond commence par exposer quels furent les agrandissements et les pertes du Barrois à travers les âges, les remaniements apportés à ses divisions administratives, les descriptions et les dénombrements qui ont été faits du pays; il s'occupe ensuite de « L'État et dénombrement », qu'il croit avoir été rédigé vers le milieu du XVII[e] siècle par un fonctionnaire lorrain ou barrois. Des notes et éclaircissements pour lesquels M. Aimond a consulté, outre les ouvrages imprimés, de très nombreuses pièces d'archives, suivent le texte de « L'État et dénombrement. » Cet utile travail se termine par une table alphabétique des noms de lieu.

Au XVII[e] siècle, les Déodatiens se partageaient entre deux seigneurs, le chapitre de Saint-Dié et le duc de Lorraine, qui était d'ailleurs le souverain des uns et des autres. Par lettres patentes du 28 juin 1628, Charles IV dota la ville d'un conseil, formé en partie de ses sujets, en partie de sujets du chapitre. Sur les réclamations des chanoines, le duc apporta le 7 août des modifications aux dispositions qu'il avait arrêtées, six semaines auparavant. M. Pfister a publié, commenté et annoté les lettres du 28 juin, ainsi que les lettres interprétatives du 7 août (3).

Bien plus important est un autre document, qu'a édité et annoté

(1) Prinet (M.), *La Condition juridique des dames de Remiremont d'après une enquête de 1538* (B S A L 1913, p. 148-158).

(2) Aimond (Abbé Ch.), *État général et dénombrement du duché de Bar* (M S L B 1914-1917, p. 1-100).

(3) Pfister (Chr.), *La Création du Conseil de ville de Saint-Dié (1628)* (B S P V 1912-1913, p. 201-221).

le savant doyen de la Faculté des Lettres de Strasbourg; nous voulons parler d'un mémoire qu'avait rédigé sur les Trois-Évêchés l'intendant Ch. Colbert, qui, depuis deux ans, avait joint l'administration de cette généralité à celle de l'Alsace (1). Colbert prend l'un après l'autre les diocèses de Metz, de Toul et de Verdun; pour chacun d'eux il examine successivement l'état ecclésiastique, le gouvernement et la noblesse, la justice, les finances, enfin le commerce. Les territoires luxembourgeois ou lorrains annexés à la France de 1659 à 1663 sont ensuite passés en revue par Ch. Colbert, qui les apprécie aux mêmes points de vue que les Trois-Évêchés primitifs. Les observations de l'intendant ne portent pas seulement sur la situation matérielle de la généralité qu'il administre; on trouve dans son mémoire des jugements sur les évêques et sur les gouverneurs de Metz, de Toul et de Verdun, ainsi que sur les commandants des autres places de la province. Il y aurait des comparaisons instructives à faire entre le mémoire de Ch. Colbert et celui que rédigea l'un de ses successeurs, Turgot, un tiers de siècle plus tard.

Le 3 août 1662, Charles IV — et non Charles III — accorda aux tanneurs et corroyeurs de Neufchâteau des statuts, dont nous devons la communication à M. Olivier (2). — M. J.-J. Barbé a publié un acte curieux, par lequel deux fiancés déclarent, d'un commun accord, se rendre mutuellement leur parole et leur liberté (3), ainsi que le procès-verbal de la réception d'un président du présidial de Toul au Parlement de Metz (4).

En 1761, la Cour souveraine de Lorraine demanda aux décimateurs et aux curés des duchés de lui faire connaître le produit des terres cultivées et des dîmes, ainsi que les causes des changements constatés dans le produit des unes et des autres. M. René Ferry a publié intégralement ou résumé les réponses faites par le chapitre de Saint-Dié, par le prieur d'Étival et par les curés du Val de Saint-Dié (5). Presque tous s'accordent à déclarer que le rendement des terres cultivées n'a

(1) PFISTER (Chr.), *Extraits d'un mémoire de l'intendant Charles Colbert sur les Trois-Évêchés (1664)* (Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin philologique et historique. Année 1916. Paris, 1917, p. 227-270).

(2) OLIVIER, *Règlement d'une corporation au XVII*^e^ *siècle* (S L E L V avril 1914, p. 28-31).

(3) [BARBÉ] (Jean-Julien), *Un divorce avant mariage* (P L P M 1913, p. 504).

(4) [BARBÉ] (J.-J.), *Une Réception au Parlement de Metz en 1685* (P L P M 1914, p. 121).

(5) FERRY (R.), *Réponses faites par le chapitre de Saint-Dié, par le prieur d'Étival et par les divers curés du Val aux questions posées par la Cour souveraine de Lorraine sur le produit, de 1740 à 1761, des récoltes et autres objets assujettis à la dîme* (B S P V 1912-1913, p. 11-30).

pas cessé de diminuer depuis 1737. La cause en doit être cherchée dans l'insuffisance des engrais, qui est la conséquence de la réduction du bétail. Si les paysans élèvent moins de bœufs et de vaches, c'est parce que, pour subvenir aux charges de plus en plus lourdes qui pèsent sur eux, ils ont dû mettre en culture des terres, qui étaient autrefois, d'une façon permanente ou temporaire, laissées à la vaine pâture. En définitive, l'accroissement d'impôts que la Lorraine et le Barrois ont eu à subir depuis 1737 est la cause principale du moindre rendement des terres et de la misère des campagnards.

Par lettres patentes du 8 février 1765, Stanislas accorda aux chanoines de Saint-Dié le droit de porter une croix capitulaire; M. l'abbé Chapelier nous fait connaître le texte de cet acte (1).

§ 2. Histoire générale. — Nous ne croyons pas que M. l'abbé Chapelier, l'un des bons érudits du diocèse de Saint-Dié, ait réussi dans sa tentative d'écrire une histoire de la Réforme en Lorraine (2). Reconnaissons pourtant qu'il a fouillé quelques dépôts d'archives et consulté les principaux travaux dont le sujet qu'il abordait avait été l'objet. S'il a signalé quelques faits nouveaux, son étude se borne en général à reproduire ou à résumer les travaux antérieurs. L'exposé de M. Chapelier aurait pu être mieux ordonné, plus méthodique; on y relèverait aussi des appréciations contestables et partiales. Nous nous étonnons également que l'auteur n'ait pas songé à rechercher les causes de la Réforme. La masse de la population lorraine s'est, M. Chapelier a raison de le dire, montrée peu accueillante aux doctrines des novateurs; pourtant il s'est trouvé dans les duchés des nobles, des bourgeois, des gens du peuple, qui ont embrassé le luthéranisme ou le calvinisme. Pourquoi ces dissidents, dont plusieurs, tel le grand sculpteur Ligier Richier, étaient des hommes sincèrement religieux, ont-ils abandonné l'Église établie? Pourquoi ont-ils mieux aimé endurer l'exil, ou même parfois subir l'horrible supplice du feu, que de rester attachés au catholicisme? Ce sont là des questions que M. Chapelier avait le devoir de se poser. Il aurait été amené ainsi à étudier l'état moral de l'Église au XVI[e] siècle, et il aurait vu que les abus innombrables dont elle souffrait alors expliquent l'adoption par beaucoup

(1) CHAPELIER (Chanoine Ch.), *La Croix capitulaire de la collégiale de Saint-Dié* (S R S D 1917, p. 488-490).

(2) CHAPELIER (Chanoine), *La Lorraine et la Réforme*. Saint-Dié, Cuny, 1917, in-8, 88 p. Des extraits de cette étude relatifs à la guerre des Rustauds et à la Réforme dans le comté de Salm ont paru dans la S R S D 1917, p. 356-359, 370-372, 403-407, 417-419, 430-432.

de bons chrétiens des doctrines de Luther ou de Calvin. Nous nous permettons de recommander aux méditations de l'abbé Chapelier ces paroles d'un dignitaire de l'Église verdunoise, l'archidiacre Richard de Wassebourg : « Les vies infâmes, mœurs corrompues des chefs et supérieurs ecclésiastiques, sont causes certainement des hérésies luthériennes, schismes et divisions qui règnent aujourd'hui entre les chrétiens (1). » L'auteur fait observer que l'intolérance se rencontrait chez les protestants comme chez les catholiques, et que la répression de l'hérésie était le fait du pouvoir séculier. C'est exact, mais il y a lieu d'ajouter que le gouvernement ducal agissait avec l'approbation, sinon à l'instigation de l'Église. Le clergé oubliait que le Christ, qui n'avait ni recherché, ni recommandé l'appui de l'État, avait en quelque sorte implicitement condamné l'emploi des moyens violents pour propager ou pour défendre une religion. M. l'abbé Chapelier a complété son travail par des articles consacrés à l'étude des tentatives faites à différentes époques pour introduire la Réforme dans la haute vallée de la Meurthe (2).

Plusieurs princes de la maison de Lorraine ont combattu les Turcs au XVIIe et au XVIIIe siècles. Le plus illustre d'entre eux, Charles V, a bien mérité de l'Europe chrétienne et de la civilisation en écrasant les barbares musulmans sous les murs de Vienne, en leur arrachant plus tard Bude et une partie de la Hongrie. M. l'abbé E. Martin a eu raison de rappeler l'attention sur ces événements, dont les drapeaux turcs envoyés à Notre-Dame de Bonsecours demeurent le précieux témoignage (3).

M. G. Zeller, déjà connu par de bons travaux sur l'histoire de la Lorraine au XVIIe siècle, vient de prouver que, dans l'affaire des réunions, Louvois avait joué un rôle considérable (4). Bien que le Parlement de Metz dépendît, comme les Trois-Évêchés, du secrétaire d'État des Affaires étrangères, Arnauld de Pomponne, ce fut Louvois qui, au mépris des droits de son collègue, nomma le conseiller R. Ravaux aux fonctions de procureur général de la Chambre de réunion de Metz et qui lui envoya des instructions sur la conduite à suivre. Après que Pomponne, disgracié, eut cédé la place à Colbert de Croissy,

(1) WASSEBOURG (R. DE), *Premier volume des antiquitez de la Gaule Belgique*, f° VCXXXIIII, recto.

(2) CHAPELIER (Chanoine), *La Réforme dans le Val de Galilée* (S R S D 1919, p. 40-42, 46-46 *bis*, 49-50, 95-97, 110-112).

(3) MARTIN (Chanoine E.), *Les Lorrains et les Turcs* (S R N 1915, p. 229-233, 245-248).

(4) ZELLER (G.), *Louvois, Colbert de Croissy et les réunions de Metz* (R H 1919, t. CXXXI, p. 267-275).

frère du grand Colbert, un accord intervint entre Louvois et Colbert, qui dirigea pendant quelques mois par intérim le département des Affaires étrangères. Louvois se fit céder les Trois-Évêchés par son collègue, qui reçut en retour le Dauphiné. C'est ainsi que désormais Louvois put régulièrement diriger l'activité de Ravaux.

§ 3. **Droit.** — L'ancienne chevalerie possédait en Lorraine d'importants privilèges, politiques et judiciaires, qui gênaient l'extension de l'autorité ducale. Les gentilshommes lorrains luttèrent avec persévérance, pendant la dernière moitié du XVIe siècle, contre les tentatives de Charles III pour diminuer leurs prérogatives et contre les progrès des anoblis. Lorsque les États, où dominaient les gentilshommes, se plaignaient à Charles soit des empiétements de ses fonctionnaires, soit de la manière de vivre des anoblis, qui continuaient de se livrer au commerce, le duc faisait droit, au moins en apparence, à leurs réclamations. M. Davillé, qui a étudié l'histoire de ces conflits (1), s'est demandé si Charles III se proposait réellement de donner satisfaction à l'ancienne chevalerie, et s'il faisait appliquer strictement les édits qu'il promulguait en faveur de celle-ci. Différents faits l'amènent à penser que le duc, désireux d'accroître son pouvoir et d'affaiblir l'ancienne noblesse, ne tenait pas à diminuer l'importance des nobles de fraîche date, beaucoup plus dociles que les gentilshommes de nom et d'armes.

§ 4. **Religion, clergé.** — Les malheurs de la guerre de Trente ans amenèrent le clergé du diocèse de Toul à invoquer la protection de saint Joseph et à instituer des offices particuliers en l'honneur du père adoptif de Notre-Seigneur. M. l'abbé E. Martin a exposé l'origine et les progrès du culte dont saint Joseph devint l'objet dans une grande partie de la Lorraine (2).

Une image de Notre-Dame de Montaigu, que M. E. des Robert avait reproduite et décrite en 1912 dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie lorraine*, a été l'objet de deux nouvelles études, parues dans le même périodique. L'une est due à M. E. van Heurck, un érudit belge (3), l'autre à M. L. Germain de Maidy, le savant lorrain qui connaît le mieux l'iconographie religieuse (4).

(1) Davillé (L.), *Note sur le droit lorrain au XVIe siècle* (M S L B 1913, p. 251-266).
(2) Martin (Chanoine E.), *Les Lorrains et saint Joseph* (S R N 1915, p. 137-139, 151-153, 168-171, 200-202).
(3) Heurck (E. van), *Une Dévotion en Lorraine à Notre-Dame de Montaigu* (B S A L 1914, p. 60-68).
(4) Germain de Maidy (L.), *Observations sur l'image de Notre-Dame de Montaigu appliquée à la Lorraine* (B S A L 1914-1919, p. 190-196).

Un article de l'abbé Clanché, plus complet que le titre ne l'indique, ne s'occupe pas seulement des cadeaux que les chanoines de Toul faisaient, à propos de la Saint-Nicolas, aux enfants de chœur de la cathédrale; on y trouve des renseignements intéressants, bien que présentés un peu au hasard, sur la vie des enfants de chœur, sur l'instruction qu'ils recevaient, enfin sur les obligations auxquelles ils étaient tenus (1).

En 1712, le curé de Granges fit condamner par le bailliage de Bruyères Dominique Mengin à lui donner la gerbe dite de la Passion. Les frais du procès, à la charge de Mengin, dépassèrent la somme de 56 livres (2).

§ 5. Vie matérielle; vie intellectuelle; distractions; maladies. — Tandis que M. Roy nous décrit dans un livre, dont nous rendons compte plus loin, la vie à la cour de Lorraine sous le règne d'Henri II (3), c'est dans un monde beaucoup plus modeste, mais non moins intéressant, que nous introduit M. l'abbé J. Rogie; son étude est consacrée aux gens du village de Vaudoncourt (Meuse), à la façon dont ils vivaient durant le xviie et le xviiie siècles (4). A plusieurs reprises même, particulièrement lorsqu'il parle de l'école, l'auteur a empiété sur le xixe siècle. L'existence des gens de Vaudoncourt, considérée aux différents âges de la vie et sous les divers aspects qu'elle peut présenter, nous est exposée par M. l'abbé Rogie avec des détails abondants, d'après les documents conservés dans les archives de la commune, et dans celles du département; toutefois l'auteur s'est abstenu de renvoyer dans ses notes aux sources qu'il avait consultées. Les habitants de Vaudoncourt, dont l'abbé Rogie n'a pas cherché à surfaire les mérites ni le bonheur, nous apparaissent comme d'assez braves gens, condamnés par la modicité de leurs ressources à une existence des plus modestes. L'abbé Rogie a fait preuve d'une impartialité dont nous le louons; pourtant le jugement qu'il porte sur l'école d'avant 1789 nous paraît empreint d'une indulgence excessive. Pourquoi, d'autre part, ne nous dit-il rien des rapports des habitants de Vaudoncourt avec le seigneur de l'endroit? Au cas où le cahier de doléances du village aurait été conservé, M. Rogie aurait pu nous faire

(1) Clanché (Abbé G.), *La Saint-Nicolas des enfants de chœur de la cathédrale de Toul* (P L P M 1913, p. 747-754).

(2) Lemasson (C.), *La Gerbe de la Passion* (S L E L V avril 1914, p. 27-28).

(3) Voir ci-dessous, p. 115.

(4) Rogie (Abbé J.), *Petite Contribution aux études d'économie sociale dans la région lorraine. La vie à Vaudoncourt aux XVIIe et XVIIIe siècles* (M A S 1912-1913, p. 147-184).

connaître, d'après ce document, quelle opinion avaient les gens de Vaudoncourt de l'existence qu'ils menaient, quelles améliorations ils désiraient voir apporter à leur condition.

Le Dr Dorveaux conte, d'après Philippe de Vigneulles, l'histoire d'une paysanne des environs de Thionville, qui fut arrêtée à Metz en 1510 pour avoir vendu sur le marché de cette ville des pots de beurre fondu dans lesquels, au-dessous d'une mince couche de beurre, elle avait mis des torchons, des cordes, etc. (1).

C'est à l'histoire du costume et du mobilier que se consacre maintenant M. Roy. Dans un article qu'a accueilli l'Académie de Stanislas il recherche comment s'habillaient à l'époque de Louis XIII les princes et les princesses de la maison de Lorraine, de quels meubles étaient garnies les chambres à coucher; il s'occupe également des carrosses dans lesquels voyageaient le duc et les membres de sa famille (2). Travail bien documenté, trop documenté peut-être, car l'auteur a inséré avec une profusion excessive dans son texte des pièces d'archives, mémoires de fournisseurs, comptes, etc. — Après avoir lu l'article de M. Roy sur la poste en Lorraine au temps d'Henri II, on n'a qu'une idée assez vague de l'organisation de cet important service (3). C'est que l'auteur a noyé les renseignements relatifs à la poste dans des digressions souvent fort longues, qui n'ont que peu ou point de rapports avec le sujet traité. M. Roy aurait pu en particulier supprimer, ou tout au moins beaucoup réduire, les pages qu'il a écrites sur le passage de Mansfeld et de ses bandes à travers la région lorraine en l'année 1621.

On lira avec intérêt les détails que donne M. E. Martin sur les amusements auxquels se livraient les paysans lorrains du XVIIe et du XVIIIe siècles (4).

Les bombardements par avions ou par grosses pièces, que notre ville eut à subir durant la dernière guerre, n'ont pas empêché les érudits nancéiens de continuer et de mener à bien leurs recherches. La thèse que M. Émile Monal a présentée en 1917, pour le doctorat, à l'École supérieure de Pharmacie de Nancy, nous en fournit une

(1) Dorveaux (Dr P.), *Une fraude alimentaire à Metz en 1510* (P L P M 1913, p. 775-776).

(2) Roy (H.), *La Mode et le Costume au XVIIe siècle. Époque Louis XIII. Étude sur la cour de Lorraine* (M A S 1916-1917, p. 188-263).

(3) Roy (H.), *La Poste en Lorraine sous le duc Henri II, 1619* (B S A L 1913, p. 169-192).

(4) Martin (E.), *Les Amusements de nos pères* (S L E L V octobre 1913, p. 1-5).

preuve entre mille (1). Elle est consacrée aux maîtres apothicaires de Nancy au XVIIe siècle. M. Monal a consulté pour son travail tous les documents qui se trouvaient alors à sa disposition. Ils lui ont permis d'écrire un livre que liront avec profit non seulement les pharmaciens d'aujourd'hui, mais tous ceux qui s'intéressent au passé de notre ville, à la vie de nos aïeux. Les Nancéiens, au XVIIe siècle comme au XXe, étaient sujets à des maladies pour lesquelles il leur fallait recourir aux hommes de l'art. C'est au XVIIe siècle seulement que l'autorité ducale soumit à une réglementation la profession d'apothicaire, libre jusqu'alors. M. Monal nous fait passer par les divers stades que franchit la corporation des apothicaires de Nancy de 1615 à 1665, date à laquelle Charles IV lui accorda le statut qui la régit jusqu'à la Révolution. Dans cette corporation, comme dans toutes les autres, les fils ou les gendres des maîtres jouissaient d'importants privilèges : c'est ce que nous apprend un règlement de 1653. Le chapitre II de l'ouvrage est relatif à la vie corporative. M. Monal y passe en revue les maîtres apothicaires, les jurés qui étaient placés à la tête de la corporation, les apprentis, les anoblis, fait revivre la physionomie de quelques-uns des pharmaciens du XVIIe siècle. M. Monal nous apprend ensuite que, si les apothicaires vécurent en bonne intelligence avec les médecins, leurs relations avec les chirurgiens se tendirent plus d'une fois. Dans le chapitre III nous voyons les apothicaires dans leurs triples fonctions de pharmaciens, de parfumeurs et de confiseurs. Divers documents, la table des illustrations et la table des matières terminent le volume. Comme le fait justement observer à plusieurs reprises M. Monal, la profession d'apothicaire était estimée et honorée en Lorraine; pour n'en citer qu'une preuve, plusieurs pharmaciens de Nancy reçurent de nos princes des lettres d'anoblissement. Pareille fortune n'adviendra, nous le craignons fort, à aucun de leurs successeurs du XXe siècle.

La peste était une des plus terribles et des plus fréquentes épidémies qui menaçaient nos ancêtres. Les autorités s'occupaient des moyens à employer pour se préserver de ce fléau. M. L. Bossu a trouvé dans les archives communales de Sommerécourt, publié et commenté une pièce rimée, qui indique de quelle façon l'on peut éviter la contagion (2). — Nicolas Faucheur, curé d'Herbéviller vers 1760,

(1) MONAL (E.), *Les Maîtres apothicaires de Nancy au XVIIe siècle.* Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1917, in-8, VIII-237 p. avec 5 pl. hors texte.

(2) BOSSU (L.), *La Prophylaxie de la peste en Barrois vers l'an 1600* (B S L B 1913, p. 163-168).

a transcrit sur un registre paroissial des remèdes, en particulier une recette contre la rage, qu'a publiée le *Pays lorrain* (1).

Walschbronn, au pays de Bitche, possédait une source de pétrole, que l'on utilisait jadis comme remède. Cette localité était devenue une station balnéaire, que ruinèrent les malheurs de la guerre de Trente ans; les tentatives faites au XVIIIe siècle pour la restaurer n'eurent aucun succès. M. Weyhmann a rappelé l'attention sur cette ancienne station balnéaire lorraine, qui, à en croire des documents conservés aux Archives de Meurthe-et-Moselle, aurait joui d'une réelle vogue avant qu'elle fût détruite (2). En outre l'auteur nous fait connaître ce qu'ont dit de Walschbronn et des vertus curatives de sa source des médecins allemands ou alsaciens du XVIe et du XVIIe siècles. On lui doit également la traduction d'un mémoire écrit en 1755 par Rougemaître, médecin à Fénétrange, sur l'ancienne source de pétrole du comté de Bitche.

Le 11 juillet 1622, fut enterré aux frais d'Henri II M. d'Artigoty, gentilhomme biscayen, qui avait rempli, sous le règne de Charles III, des fonctions importantes. M. Roy nous donne sur les funérailles de ce personnage quelques renseignements instructifs (3). Toutefois, son article aurait pu être allégé de digressions étrangères au sujet.

§ 6. Histoire économique. — M. l'abbé Rogie a donné à la Société des Lettres de Bar-le-Duc un autre chapitre de la monographie qu'il a écrite sur le village de Vaudoncourt, celui qui concerne l'agriculture au XVIIe et au XVIIIe siècles (4). Les trois sections de ce chapitre nous font connaître le nombre des laboureurs à Vaudoncourt, la condition des auxiliaires qu'ils employaient, les animaux de toutes sortes qu'ils élevaient, les plantes qu'ils cultivaient, le matériel dont ils se servaient, le rendement des terres, etc. Il ressort de cette étude consciencieuse et impartiale que la situation des paysans de Vaudoncourt était misérable, qu'en raison de leur pauvreté, des charges qui pesaient sur eux, des calamités de toutes sortes auxquelles ils étaient exposés, l'agriculture ne faisait alors et ne pouvait faire aucun progrès.

(1) *Un remède contre la rage au XVIIIe siècle* (P L P M 1914, p. 55-56).

(2) WEYHMANN (Dr A.), *Das Lothringische Petroleumbad Walschbronn im 16 Jahrhundert und die Anfänge der elsässischen Bitumen-Industrie.* Saarbrücken, Verlag A. Weyhmann, in-8, 54 p.

(3) ROY (H.), *Un enterrement à la cour de Lorraine sous le duc Henri II (1622)* (B S A L 1913, p. 229-236).

(4) ROGIE (Abbé J.), *L'Agriculture à Vaudoncourt aux XVIIe et XVIIIe siècles* (M S L B 1914-1917, p. 101-119).

M. G. Hottenger, qui s'occupe avec fruit de toutes les questions qui intéressent l'économie urbaine ou rurale de la Lorraine, a étudié dans un savant mémoire les opérations de remembrement faites au XVIIIe siècle dans notre pays (1). Les remembrements d'alors, comme le fait justement observer l'auteur, différaient à plus d'un égard de ceux que l'on exécute aujourd'hui. Il s'agissait alors, non d'adapter la propriété aux conditions de l'exploitation, mais de la reconstituer, d'en établir les titres. D'ailleurs, l'insuffisance des moyens techniques dont on disposait sous l'Ancien Régime aurait rendu très difficile, sinon impossible, le remembrement tel qu'on le pratique de nos jours. Pour bien nous faire saisir la complexité des opérations qu'entraînait au XVIIIe siècle un remembrement, M. Hottenger a pris pour exemple celles qui eurent lieu à Vaudeville de 1723 à 1738. C'est une histoire fort curieuse, parfois amusante, que celle qui nous est racontée en détail par l'auteur. Mauvaise volonté des habitants du village qui, après avoir demandé à la Cour souveraine qu'elle autorisât le remembrement, mettent tout en œuvre pour empêcher le commissaire, M. Guiot, conseiller au bailliage de Nancy, de mener à bien la tâche à lui confiée, impuissance de ce magistrat, qui n'arrive pas, malgré ses menaces, à se faire obéir, et, ce qui est plus grave, de la Cour souveraine elle-même, dont les arrêts demeurent lettre morte, voilà ce qui ressort de l'étude minutieuse de M. Hottenger. Assurément, les choses ne se passaient pas partout comme à Vaudeville. En plus d'un village les opérations ne durèrent que deux ou trois ans. Le remembrement le plus complet fait au XVIIIe siècle est celui dont La Galaizière prit l'initiative en 1770 à Neuviller et à Roville-devant-Bayon. Mais il ne semble pas que les règles alors prescrites aient été longtemps observées.

Sous les règnes de Charles III et d'Henri II des toiles fines étaient fabriquées à Épinal et à Châtel-sur-Moselle, des toiles fortes dans le Barrois. On apprendra, en lisant une solide étude de M. Roy, à quels règlements la fabrication de ces toiles était alors soumise (2). — La fabrication et la vente des poudres et salpêtres, dont nous entretient M. P. Boyé, constituaient en Lorraine un monopole; le gouvernement en cédait l'exploitation à des particuliers (3). Léopold avait accordé

(1) HOTTENGER (G.), *Les Remembrements en Lorraine au XVIIIe siècle* (M S A L 1914-1919, p. 323-376).
(2) ROY (H.), *Les Toiles lorraines au XVIIe siècle* (M A S 1918-1919, p. 145-157).
(3) BOYÉ (P.), *Les Poudres et salpêtres en Lorraine au XVIIIe siècle* (Bulletin des Sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1910, p. 132-164, et tirage à part, Paris, Imprimerie nationale, 1913, in-8, 35 p.).

ce privilège à la famille de Warren ; mais en 1739 Stanislas l'attribua à la Ferme des Poudres et Salpêtres de France. Nous ne suivrons pas M. Boyé dans l'exposé clair et précis qu'il donne du fonctionnement de ce monopole. Rappelons seulement que les particuliers devaient laisser aux salpêtriers la liberté de visiter leurs écuries et leurs caves pour y recueillir les terres susceptibles de fournir du salpêtre. C'était pour les propriétaires une source d'ennuis auxquels ils ne pouvaient se soustraire, et de dommages pour lesquels ils n'obtenaient presque jamais d'indemnités suffisantes.

§ 7. Numismatique. — M. R. Martz décrit des monnaies trouvées à Celles-sur-Plaine, parmi lesquelles on remarque des pièces de Charles III, d'Henri II, de Charles IV et de Nicole, ainsi qu'un teston messin de 1598 (1).

§ 8. Généalogies, histoire des familles. — M. E. Bruwaert a cherché à déterminer l'emplacement des maisons où Jacques Callot, son père et son grand-père ont habité à Nancy (2). — Le syndic et les gens du Conseil de Bar-le-Duc ayant prétendu que Jérôme et Simon Rodouan, dont un ancêtre avait été anobli en 1465 par le roi René, étaient de simples roturiers, l'intendant français des provinces de Lorraine et Barrois, devant qui l'affaire fut portée, donna en 1689 gain de cause aux deux frères et les maintint dans leurs privilèges de gentilshommes. M. Forêt, à qui l'on doit un article intéressant sur cette instance judiciaire, relève en terminant ce fait « qu'un intendant du roi de France a reconnu qu'un duc de Bar était un prince souverain, puisqu'il possédait, entre autres droits régaliens, celui d'anoblir un clerc juré en la gruerie de Bar » (3). — M. de Gironcourt a établi la généalogie de la famille du graveur en médailles Urbain, dit Saint-Urbain (4).

§ 9. Biographies (5). — M. Fourier de Bacourt nous apprend que le père de dom Calmet était un marchand ou un travailleur ambulant (6). — En quelques pages agréables, M. Ch. Guyot a fait

(1) Martz (R.), *Une trouvaille de monnaies* (B S A L 1914, p. 158-159).

(2) Bruwaert (E.), *Demeures des Callot à Nancy* et *Maison natale de Jacques Callot* (B S A L 1914, p. 99-108, et 1914-1919, p. 197-199). Cf. ci-dessous, p. 336.

(3) Forêt (Ch.), *Une affirmation de roture opposée par la ville de Bar à la famille des Rodouan* (B S L B 1914, p. 42-49).

(4) Gironcourt (A. de), *Parenté du graveur Ferdinand de Saint-Urbain* (B S A L 1913, p. 260-267).

(5) Nous avons suivi l'ordre alphabétique des noms des personnages dont nous apprécions la biographie.

(6) Fourier de Bacourt (E.), *Le Père de dom Calmet* (B S L B 1914, p. 219-220).

revivre la physionomie d'un de ses grands-oncles, M. Dupoirier, chanoine de la cathédrale de Toul (1). — Dans quelle maison de Bar-le-Duc est né l'ingénieur Jean Errard, c'est ce que M. L. Davillé a cherché à déterminer dans une étude menée avec autant de méthode que de précision (2). — Nous n'avons pas eu communication de la biographie du maréchal Fabert qu'a écrite M. Ménard; c'est probablement un ouvrage de vulgarisation (3).

Saint Pierre Fourier a-t-il conservé jusqu'à sa mort la cure de Mattaincourt, ou a-t-il dû l'abandonner, après avoir été élu général de la Congrégation de Notre-Sauveur? Les chanoines réguliers de cette Congrégation n'ont jamais cessé de soutenir la dernière opinion, tandis que les gens de Mattaincourt se prononçaient en sens opposé. En s'appuyant sur les lettres du saint, sur les témoignages recueillis lors de l'enquête « à futur », du 17 septembre 1683, M. l'abbé Chapelier a prouvé que Fourier n'avait à aucun moment renoncé à ses fonctions curiales, bien que, depuis son exil volontaire en Franche-Comté (1636), il ne fût plus en mesure de les exercer (4). — Par les soins de l'abbé Hadol, curé de Mattaincourt, une église nouvelle remplaça au XIX[e] siècle dans ce village l'édifice dans lequel avait officié saint Pierre Fourier. L'abbé Hadol avait obtenu du père Lacordaire qu'il vînt prononcer, le jour de la consécration de l'église, le panégyrique du saint (7 juillet 1853). Mais les éloges que l'éloquent dominicain crut devoir accorder à Richelieu et à sa politique choquèrent — à très juste titre selon nous — quelques-uns des lotharingistes présents à la cérémonie, en particulier M. Guerrier de Dumast et l'abbé Chapia, qui écrivit un peu plus tard une vie de Fourier. D'après des lettres et des notes manuscrites de l'abbé Chapia et de l'abbé Deblaye, M. Guerrier de Dumast aurait obtenu, par l'intermédiaire du prieur des dominicains de Nancy, que le père Lacordaire retouchât son discours et qu'il en fît disparaître les passages qui avaient offusqué les oreilles des bons Lorrains. M. l'abbé Chapelier, qui vient de soumettre cette question à un nouvel examen, a comparé le texte imprimé du panégyrique avec la copie sténographique qu'en avait prise un jeune prêtre vosgien, M. Séverin (5). Il ressort de ce rapprochement que les rema-

(1) Guyot (Ch.), *Étienne Dupoirier* (P L P M 1914-1919, p. 665-670).

(2) Davillé (L.), *La Maison de Jean Errard* (B S L B 1914, p. 220-226).

(3) Ménard (T.), *Le Maréchal Fabert*. Tours, Mame, s. d., in-12, 144 p. avec portraits et gravures.

(4) Chapelier (Chanoine Ch.), *Saint Pierre Fourier. Le curé de Mattaincourt (1597-1640)*. Épinal, Imprimerie vosgienne, 1919, in-8, 39 p.

(5) Chapelier (Chanoine Ch.), *Le Panégyrique du B. P. Fourier par le R. P. La-*

niements portent sur la forme beaucoup plus que sur le fonds, et que Lacordaire n'a nullement battu en retraite, comme on l'avait prétendu à tort, devant les attaques des lotharingistes. — Un petit-neveu du saint, N. Fourier, chanoine régulier de la Congrégation de Notre-Sauveur, fut de 1706 à 1730 curé de Mattaincourt. M. l'abbé Chapelier, qui a écrit la vie de cet ecclésiastique, nous apprend que, dans la lutte soutenue par les gens de Mattaincourt contre les chanoines réguliers, à propos de la possession des restes mortels de saint Pierre Fourier, N. Fourier prit le parti de ses paroissiens, qui restèrent en possession du corps de leur vénéré pasteur (1).

On sait que l'Écosse a longtemps fourni des soldats et des officiers à la France. L'un d'entre eux, sir John Hepburn, que les documents du temps appellent Hébron, servit successivement la Suède, puis la France, prit part au premier siège de La Mothe en 1634, fut nommé maréchal de camp, trouva la mort devant Saverne en 1636 et reçut la sépulture dans la cathédrale de Toul. M. l'abbé Clanché a consacré à ce personnage une notice biographique (2). Induit en erreur par un biographe anglais de sir John Hepburn, qui a confondu maréchal de France et maréchal de camp, M. l'abbé Clanché a donné à l'officier écossais un titre que celui-ci n'a certainement pas obtenu.

Le menuisier Jacques Lallement, sur lequel M. A. de Mahuet rappelle l'attention, a travaillé pendant quarante-cinq ans pour trois ducs de Lorraine, Charles III, Henri II et Charles IV (3). C'est de lui que descend la famille de Lallement de Liocourt.

M. l'abbé Godefroy a écrit une biographie de la vénérable Alix Le Clerc et fait l'histoire du procès de béatification de celle qui fonda, avec saint Pierre Fourier, la Congrégation Notre-Dame (4). A la suite d'une enquête menée dans le diocèse de Saint-Dié, et sur avis favorable de la Congrégation des Rites, le pape Léon XIII a signé, le 21 février 1899, un décret qui introduisait la cause d'Alix Le Clerc. C'est la curie épiscopale de Nancy qui a été chargée de mener les deux nouvelles enquêtes, terminées l'une et l'autre en 1912.

cordaire (7 juillet 1853) (Revue Lacordaire 1913, p. 305-338, et tirage à part, Abbeville, Paillart, 1913, in-8, 38 p.).

(1) Chapelier (Chanoine Ch.), *Un Petit-neveu de saint Pierre Fourier, Nicolas Fourier, curé de Mattaincourt.* Saint-Dié, Cuny, 1913, in-8, 27 p.

(2) Clanché (Abbé G.), *Sir John Hepburn, maréchal de France, inhumé à la cathédrale de Toul en 1636.* Toul, Imprimerie moderne, 1918, in-8, 36 p. Cf. p. 323.

(3) Mahuet (Comte A. de), *Jacques Lallement, menuisier de la chambre du duc de Lorraine* (B S A L 1914, p. 112-115).

(4) Godefroy (Abbé), *La Vénérable Alix Le Clerc* (S R N 1913, p. 388-391, 406-409, 427-429, 450-452, 469-470, 488-491, 510-512, 529-531, 569-571, 645-648, 666-668).

Massauve, un aventurier d'origine française, mais né en Lorraine, servit et abandonna successivement à plusieurs reprises la Lorraine et la France. Alors qu'il était lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie dans l'armée de Charles IV, il enleva sa maîtresse, la princesse d'Isenbourg, née Hohenzollern-Hechingen, et l'emmena dans le midi de la France, où les deux amants vécurent ensemble durant de longues années. L'heure de la séparation vint pourtant à sonner, et Mme d'Isenbourg, devenue veuve, alla finir ses jours et pleurer ses péchés dans un couvent. M. de Caix de Saint-Aymour a raconté les péripéties de ce roman, qui aurait pu tenter la plume de Dumas père (1).

Un prêtre originaire d'Amiens, H. Meurier, arriva en 1595, après avoir joué à Reims un rôle comme partisan de la Ligue, dans la ville de Saint-Dié, fut admis à la collégiale dont il devint doyen; sa mort se place en 1602 (2). — M. Duvernoy suppose, du reste avec vraisemblance, que le prince avec lequel Montaigne s'est entretenu de la question des sorciers n'est autre que le duc de Lorraine Charles III (3).

Moscherosch, de son vrai nom Kalbskopf, était né à Willstädt, sur la rive droite du Rhin, dans le pays de Bade. Mais, de 1630 à 1642, il a vécu dans la région lorraine, comme fonctionnaire au service du comte de Créhange, à Créhange même, puis du prince de Croy à Fénétrange. Il est à supposer que sa seconde femme, Marie-Barbe Paniel, était d'origine lorraine. M. Schlosser a consacré à cette période de la vie de Moscherosch une étude minutieuse et très sérieusement documentée (4). On y trouve des renseignements copieux sur Moscherosch, sur sa famille, sur ses amis, enfin sur les biens qu'il avait acquis à Fénétrange et à Munster en Lorraine.

M. de Mahuet nous entretient d'un ingénieur lorrain, Fr. Thomas, qui avait le don de découvrir les sources (5). — Dom Ch. Vigneron, de Commercy, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, prieur de Bernay, avait du goût pour l'architecture; ses supérieurs le char-

(1) Caix de Saint-Aymour (Comte de), *L'Enlèvement d'une princesse de Hohenzollern au XVIIe siècle* (R D M 1er juillet 1915, p. 145-157).

(2) Frézet (Chanoine), *Le Chanoine Hubert Meurier, doyen de la collégiale de Saint-Dié* (S R S D 1917, p. 165-167).

(3) Duvernoy (E.), *Montaigne et le duc Charles III* (M A S 1916-1917, p. 304-314).

(4) Schlosser (H), *Moscheroschiana. Beiträge zu einer Darstellung der Lebensschicksale Moscherosch während seines wiederholten Aufenthalts im jetzigen Bezirk Lothringen* (A S H L 1913, p. 130-254).

(5) Mahuet (Comte A. de), *Un sourcier lorrain au XVIIIe siècle* (P L P M 1914-1919, p. 508-512).

gèrent à plusieurs reprises de diriger des travaux de réparation et de reconstruction (1).

§ 10. **Histoire des localités.** — L'ermitage Saint-Antoine, que M. Gérard, curé d'Archettes, avait fondé vers 1672 sur le territoire de sa paroisse, devint un peu plus tard la maison mère et comme le séminaire de la Congrégation des ermites vosgiens de Saint-Jean-Baptiste. Un de ces ermites mérite une mention particulière, le frère ou père Arsène, qui remplit durant une partie du XVIII[e] siècle les fonctions de visiteur de la Congrégation; ce fut lui qui rebâtit l'ermitage détruit par un incendie en 1754. Ajoutons que l'ermitage fut vendu comme bien national le 22 février 1793. On doit à M. l'abbé Chapelier l'histoire détaillée de cet établissement religieux (2).

M. Davillé, professeur d'histoire au lycée de Bar-le-Duc, a publié dans deux recueils différents (3), et presque dans les mêmes termes (4), un travail qu'il avait rédigé en 1914 sur la surprise de Bar-le-Duc en 1589. Un des lieutenants du maréchal d'Aumont, gouverneur de Champagne pour le compte d'Henri IV, Yvernaumont, réussit, dans la matinée du 6 septembre 1589, grâce à la complicité de quelques bourgeois, à s'emparer de la ville haute de Bar-le-Duc, mais il en fut chassé, au bout de trois heures, par les troupes lorraines et par les lansquenets allemands cantonnés dans la ville basse, avant qu'il eût reçu les renforts qui lui auraient permis de conserver sa conquête. Le duc Charles III récompensa les soldats et les bourgeois qui s'étaient distingués dans cette affaire; quant aux habitants qui s'étaient compromis avec l'ennemi, ils furent condamnés, les uns à l'amende, les autres au dernier supplice. Le travail de M. Davillé a été fait avec soin à l'aide de documents d'archives. — M. Fourier de Bacourt a publié l'épitaphe d'un médecin de Bar, mort en 1579 (5).

Les avantages qu'offrait la culture de la pomme de terre parurent si grands aux habitants de Bellefontaine, nous apprend M. Lévêque (6),

(1) Fourier de Bacourt (Comte E.), *Un Moine architecte, dom Vigneron de Commercy* (B S L B 1914, p. 112-114).

(2) Chapelier (Chanoine Ch.), *L'Ermitage d'Archettes* (S R S D 1917, p. 559-562, 584-587, 597-600; 1918, p. 7-10, 17-21, 30-34, 44-47, 75-76, 88-90, 102-107).

(3) Davillé (L.), *La Surprise de Bar-le-Duc en 1589* (R H 1916, t. III, p. 294-304 et P L P M 1914-1919, p. 549-558).

(4) Les deux textes ne présentent entre eux que de légères différences; celui de la R H se termine par une phrase qui manque dans l'article du P L P M.

(5) Fourier de Bacourt (Comte E.), *L'Épitaphe de Michel Argentel, médecin de Bar-le-Duc, mort en 1579* (B S L B 1913, p. 212-213).

(6) Lévêque (S.), *La Dîme de la pomme de terre à Bellefontaine en 1746* (P L P M 1914, p. 408-414).

qu'à partir de 1710, date où ils l'introduisirent sur leur territoire, et surtout de 1731, ils ne cessèrent de l'étendre, réduisant d'autant celle du seigle ou de l'avoine. Mais tandis que la dîme des céréales était perçue par le chapitre de Remiremont, celle des pommes de terre, assimilée aux menues dîmes, revenait au curé de Bellefontaine. Mécontentes de voir diminuer les produits de la dîme qu'elles tiraient de ce village, les chanoinesses intentèrent en 1746 au curé, Q. Vuillemin, une série de procès, auxquels mit fin en 1749 un arrêt du Conseil du Roi; celui-ci rejeta la demande des chanoinesses. La dîme des pommes de terre, qui se percevait d'abord au douzième, descendit successivement au seizième en 1751, puis au dix-huitième l'année suivante, par suite d'une décision gracieuse du curé N. Richard, neveu et successeur de Q. Vuillemin.

Dans l'histoire militaire de la Lorraine, les deux sièges de La Mothe occupent une place d'honneur. C'est au premier de ces sièges, celui de 1634, qu'un jeune officier, M. A. Cagnat, a consacré un mémoire important, pour lequel il a consulté, outre les documents imprimés, les Archives du ministère de la Guerre et celles du ministère des Affaires étrangères (1). Le travail du lieutenant Cagnat se recommande par la méthode et par la précision. On suivra avec intérêt le récit des événements qui se déroulèrent depuis le 8 mars, jour où les premiers soldats français se montrèrent aux abords de la place. jusqu'au 26 juillet, date de la capitulation. Si la place était bien pourvue d'artillerie, de munitions et de vivres, elle n'avait qu'une garnison insuffisante, ne possédait qu'un seul canonnier et manquait de mineurs. On peut s'étonner que, malgré ces conditions défavorables, La Mothe ait pu tenir près de cinq mois contre l'armée du maréchal de La Force, qui comptait plus de 20.000 hommes. La force naturelle de la position, l'énergie du gouverneur, Antoine de Choiseul, marquis d'Iche, la bravoure des officiers, des soldats et des habitants, expliquent la longueur du siège. Le duc Charles IV, qui eut le tort de ne pas mettre assez de troupes dans La Mothe, ne fit aucune tentative sérieuse pour débloquer une place qu'il avait pourtant le plus grand intérêt à conserver.

M. Fourier de Bacourt nous conte la mésaventure qui advint, en 1666, à Edme Fleury, procureur fiscal à Ligny (2). Ayant voulu exécuter un ordre du haut suzerain, le duc Charles IV, malgré la défense

(1) Cagnat (Lieutenant A.), *Le Premier siège de La Mothe* (M S A L 1914-1919, p. 5-120, avec gravures hors texte et dans le texte, et 1 carte).

(2) Fourier de Bacourt (Comte E.), *La Mésaventure d'un procureur fiscal à Ligny en 1666* (B S L B 1914, p. 187-189).

du seigneur de Ligny, le comte de Clermont-Luxembourg, Fleury fut, sur l'ordre de ce dernier, mis en prison; il fallut négocier pour obtenir l'élargissement de l'infortuné procureur fiscal.

Les gens de Mattaincourt n'avaient pas le droit de faire des achats sur le marché de Mirecourt, tant qu'un panonceau aux armes de la ville n'en avait pas été retiré; ainsi l'avaient décidé les Douze, c'est-à-dire les magistrats municipaux de Mirecourt. Les habitants de Mattaincourt, que cette mesure vexatoire gênait, portèrent plainte au Conseil ducal, qui leur donna gain de cause par arrêt du 17 janvier 1620. Saint Pierre Fourier, curé de Mattaincourt, intervint en faveur de ses paroissiens; il est hors de doute que son intervention a contribué au succès qu'ils remportèrent. M. l'abbé Chapelier a exposé cette curieuse affaire d'après les lettres de Fourier (1).

Le Pays lorrain a donné, d'après un travail manuscrit de feu M. Chabert, la relation des cérémonies qui accompagnèrent l'installation du Parlement de Metz, le 26 août 1633 (2). — Signalons un article de M. Germain de Maidy, qui a recherché quelles avaient été l'orthographe primitive et la signification de l'enseigne du « Maure qui trompe », qu'avait adoptée une ancienne hôtellerie de Nancy (3). — Le commandant Chavanne raconte un pèlerinage qu'il a fait à Neuville-en-Verdunois, où Mme de Saint-Baslemont, la célèbre amazone lorraine, possédait un château. L'auteur rappelle à quels seigneurs Neuville a appartenu durant le XVIIe et le XVIIIe siècles (4). — M. Philippe, archiviste départemental des Vosges, rapporte quelques anecdotes curieuses sur les chanoinesses de Poussay (5).

Nous avons mentionné plus haut les lettres patentes par lesquelles Charles IV dota Saint-Dié d'un conseil de ville. M. Pfister, à qui l'on est redevable de la publication de ces documents, a raconté l'histoire et décrit les institutions de Saint-Dié au XVIIe siècle (6). Après avoir exposé les événements dont la ville avait été le théâtre durant cette période, l'éminent professeur étudie la situation ecclésiastique de

(1) CHAPELIER (Chanoine Ch.), *Le Procès du panonceau* (S R S D 1916, p. 597-599, 610-612, 620-623; 1917, p. 9-12, 21-23).

(2) CHABERT (F. M.), *L'Installation du Parlement de Metz en 1633* (P L P M 1913, p. 541-543).

(3) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Une Ancienne enseigne de Nancy. Le Maure qui trompe* (M A S 1918-1919, p. 168-183). Cf. ci-dessous, p. 350.

(4) CHAVANNE (M.), *Un Coin de Barrois. Une excursion à Neuville-en-Verdunois* (R L U 1911, p. 153-159).

(5) PHILIPPE (A.), *Les Dames du chapitre de Poussay* (S L E L V janvier 1914, p. 4-7).

(6) PFISTER (Chr.), *Tableau de Saint-Dié au XVIIe siècle* (M E décembre 1913, p. 122-159).

Saint-Dié, s'étend sur le chapitre, parle avec quelques détails de Riguet, l'un des grands-prévôts du XVIIe siècle. Les Déodatiens se partageaient alors entre deux seigneurs, le chapitre et le duc, qui était le souverain des uns et des autres. M. Pfister passe ensuite à la création du conseil de ville, dont il définit les attributions. Un dernier chapitre, qui n'est pas le moins intéressant, est consacré aux visites que firent à Saint-Dié des personnages illustres. La ville eut l'honneur de recevoir le savant bénédictin dom Mabillon, Louis XIV, qui vint, par deux fois à Saint-Dié, enfin la princesse de Bavière, qui se rendait en France pour épouser le grand dauphin. M. Pfister donne de curieux détails sur le premier passage de Louis XIV à Saint-Dié.

L'histoire de Stenay durant la Fronde a été l'objet d'un intéressant article de M. J. Nicolas (1). Cette ville avait été cédée à la France par Charles IV, en même temps que Dun, Jametz et Clermont-en-Argonne; en décembre 1648, Anne d'Autriche fit don au grand Condé de ces territoires, qui constituèrent le Clermontois. Mais le prince, mécontent de ne pas obtenir la première place dans le gouvernement, prit une attitude telle qu'en janvier 1650 Mazarin le fit enfermer au donjon de Vincennes. Ce fut le signal d'une prise d'armes des amis et des partisans de Condé; les gouverneurs des places du Clermontois mirent celles-ci en état de défense. Turenne, qui s'était rallié au parti des princes, fit de Stenay son quartier général. Plus tard, quand, après une courte réconciliation, Condé eut de nouveau rompu avec la Cour, et traité avec l'Espagne, Stenay joua encore un rôle important. La ville fut assiégée du 20 juin au 5 août 1654. Les troupes royales étaient commandées par le Messin Fabert; le comte de Chamilly, qui fut mortellement blessé, et l'Espagnol Colbrant dirigèrent la défense. Après une vigoureuse résistance, Stenay obtint le 5 août une capitulation honorable. D'après les renvois trop rares mis au bas des pages, M. Nicolas a utilisé une histoire manuscrite de Stenay, les mémoires de Turenne, ceux de Mme de Motteville, ainsi que l'Histoire de France d'H. Martin; mais il semble ignorer les ouvrages du duc d'Aumale, de Chéruel et de F. des Robert. Le récit est d'ailleurs intéressant et bien écrit. — C'est à Stenay que, le 13 août 1663, Jacques de Paviot rendit hommage au prince de Condé, représenté par un commissaire, pour un fief qu'il tenait à Lusy (2).

Le 25 juillet 1729, François Fritz, bourgeois de Metz, épousa à Vaucouleurs une Juive convertie, Louise Lévy, originaire, elle aussi,

(1) NICOLAS (J.), *La Fronde à Stenay* (P L P M 1913, p. 385-403).
(2) NICOLAS (J.), *Une Cérémonie féodale à Stenay* (B S L B 1913, p. 243-245).

de Metz (1). — M. Duvernoy a relevé et publié différentes épitaphes dans les villages de Vaudeville et de Vaudigny (2).

§ 11. Art héraldique. — M. Germain de Maidy explique pourquoi le duc Léopold, qui avait reçu de l'empereur, son oncle, le droit de se qualifier d'Altesse Sérénissime, et qui avait pris le titre de roi de Jérusalem, porta dès lors une couronne fermée, où s'associaient des croix de Lorraine, des bars ou barbeaux et une couronne d'épines surmontée de la croix de Jérusalem (3). La couronne d'épines indiquait que Léopold prétendait avoir pour ancêtre Godefroy de Bouillon. — On doit au même érudit une étude relative à un ex-libris armorié, qu'il suppose avoir été celui d'un anobli lorrain, Gaspard Rouyer (4). — L'hôtel de ville actuel de Neufchâteau, qui date de 1583, porte deux écussons aux armes de Jean de Houdreville; M. Germain en conclut que c'est ce personnage qui a fait construire l'édifice (5).

R. Parisot.

II — COMPTES RENDUS

Davillé (L.), *Bar-le-Duc à la fin du XVIe siècle (1559-1598)*, publié dans les M S L B 1914-1917, p. 121-376, et en tirage à part, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1917, in-8, avec la pagination des Mémoires (121-376).

Professeur d'histoire au lycée de Bar-le-Duc, M. Davillé a eu la bonne pensée d'étudier le passé de la ville où ses fonctions l'avaient fixé pour quelques années. En 1914, il avait indiqué de quelle façon il convenait, à son avis, d'écrire l'histoire de Bar-le-Duc. Dans l'étude qui nous occupe, il a fait l'application de ses principes à la période comprise entre 1559 et 1598. M. Davillé a divisé son travail en trois parties. Dans la première, il s'occupe de la topographie de Bar-le-Duc et de sa population; dans la seconde, des privilégiés et de la vie publique; dans la troisième, du peuple et de la vie courante.

(1) Chevelle (C.), *Un Mariage messin au couvent de Vaucouleurs (1729)* (P L P M 1914, p. 55).
(2) Duvernoy (E.), *Épitaphes à Vaudeville et à Vaudigny* (B S A L 1914, p. 45-47).
(3) Germain de Maidy (L.), *La Couronne du duc Léopold* (M A S 1915-1916, p. 19-24).
(4) Germain de Maidy (L.), *Un Ex-libris de la collection Stiebel présumé aux armoiries de Gaspard Rouyer, anobli en 1581* (B S A L 1914, p. 108-112, avec 1 planche et 1 figure).
(5) Germain de Maidy (L.), *Un Écusson héraldique à Neufchâteau* (M A S 1916-1917, p. 170-180). Cf. ci-dessous, p. 317.

Pour écrire ce travail, l'auteur a commencé par consulter les ouvrages de Bellot-Hermant, de Konarski, de l'abbé Renard, de Ridet, de Dannreuther, de Fourier de Bacourt, de Schimberg. Mais c'est surtout dans les archives départementales de la Meuse et dans les archives communales de Bar que M. Davillé a trouvé les documents qui lui ont permis d'écrire son étude. Quand on l'a lue, on a une idée exacte de ce qu'était la ville, de la façon dont vivaient ses habitants, ecclésiastiques séculiers ou réguliers, nobles, bourgeois, artisans; on sait comment ils étaient administrés ou jugés, quels impôts ils payaient, quelles charges militaires ils avaient à supporter, etc. On connaît également leur mentalité, leurs goûts, leurs besoins. La conclusion, où l'auteur a résumé son travail en quelques pages claires et précises, nous paraît excellente de tous points, et nous croyons difficile de n'y pas souscrire.

Toutefois, nous nous permettrons d'adresser quelques critiques au plan suivi par l'auteur, surtout en ce qui concerne les deuxième et troisième parties. Pourquoi par exemple avoir séparé la vie politique de la vie municipale, des finances, de la guerre et de la justice, au moins d'une partie de la justice? Il est d'ailleurs deux fois question de la justice, d'abord dans la première partie, puis dans la troisième. Je ne m'explique pas non plus pourquoi l'auteur a réuni dans un même paragraphe l'agriculture et l'alimentation.

Voici maintenant quelques observations de détail. Nous regrettons que l'auteur, pressé par le temps, n'ait pas joint un plan à son travail; la description topographique de Bar en fût devenue beaucoup plus claire. A la page 207-208, M. Davillé semble croire que tous les ordres mendiants suivaient la règle de saint François d'Assise; il n'en est rien. Chacun des quatre grands ordres mendiants avait sa règle propre, à savoir les franciscains celle de saint François d'Assise, les dominicains celle de saint Dominique, les ermites de Saint-Augustin une règle tirée de saint Augustin, enfin les carmes une règle qui aurait été donnée par le prophète Élie. A chacun des ordres masculins correspondait un ordre de femmes; c'étaient les clarisses pour les franciscains. — Quand il parle des Assises du duché de Bar (p. 262-265), l'auteur n'a pas bien marqué la différence qui les séparait des Assises de la Lorraine; celles-ci avaient un caractère aristocratique que l'on ne retrouve pas du tout dans celles du Barrois. — M. Davillé paraît croire (p. 265-266) que, durant cette période, il n'y eut pas d'États généraux tenus à Bar pour le Barrois mouvant. Pourtant, d'après Digot, les États généraux tenus à Nancy se seraient plaints à plusieurs reprises que le Barrois mouvant eût ses États particuliers. — P. 356-

357, l'auteur fait remarquer que, dans le Barrois mouvant, il y eut moins de sorciers et de sorcières condamnés que dans le Barrois non mouvant et dans la Lorraine. Il se demande s'il ne faut pas attribuer cette différence au voisinage de la France et à la crainte que les jugements ne fussent portés en appel devant le Parlement de Paris. — Nous aurions désiré aussi que l'auteur parlât des sentiments des Barrisiens à l'égard de Charles III, des Lorrains et des Français. N'a-t-il rien trouvé dans les documents qu'il a consultés sur ces différentes questions? Enfin, à la p. 228, n. 3, il faut lire Lemonnier et non Laumonier.

M. Davillé annonce une étude sur la Réforme dans le Barrois. Nous espérons que la fin de la guerre permettra à l'auteur, qui est rentré à Bar, d'y terminer les recherches nécessaires à l'achèvement de ce travail. M. Davillé nous en voudrait si nous exprimions le souhait qu'il restât assez longtemps à Bar pour écrire une histoire complète de cette ville. Enfin, il a donné un modèle, dont un autre pourra s'inspirer.

R. Parisot.

Roy (H.), *La Vie à la cour de Lorraine sous le duc Henri II (1608-1624). Tableau des mœurs au XVIIe siècle* (publié dans les M S A L 1913, p. 53-206, avec 9 pl. hors texte, et en tirage à part, Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1914, in-8, 203 p.

Aujourd'hui que l'on s'intéresse de plus en plus à la vie de nos aïeux, à leur façon de se nourrir, de s'habiller, de se distraire, un livre comme celui de M. H. Roy ne peut manquer d'être le bienvenu.

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes.

Remplacez « rois » par « ducs », et le vers n'en sera pas moins juste. Le duc Henri II, fait de chair et d'os comme le dernier de ses sujets, était soumis aux nécessités et aux infirmités qui affligent les pauvres humains. Le prince n'est pas toujours en représentation, la couronne sur la tête, le sceptre dans la main droite. M. Roy nous le montre en robe de chambre et en pantoufles. Si, dans les grandes circonstances, la table ducale se couvre de vaisselle d'or ou d'argent, en temps ordinaire Henri se contente d'étain ou de terre cuite. Ses revenus ont beau s'élever à une somme considérable, il arrive, car il est généreux, à les dépenser et au delà; il connaît la gêne, recourt à des expédients, contracte des emprunts, va même jusqu'à mettre ses bijoux en gage. Lui-même ou ses receveurs revoient attentivement les factures des

fournisseurs de la cour, et ils n'hésitent pas à en réduire le montant. Ainsi Henri II se montre à nous sous le double aspect d'un souverain magnifique et d'un bourgeois économe, obligé de compter.

Le duc ainsi que les princesses et les princes de sa famille suivaient les modes de France. Ce n'était du reste pas une nouveauté; les prédécesseurs d'Henri II, leurs fils et leurs filles s'habillaient depuis longtemps déjà comme les souverains français, Capétiens ou Valois.

Un fait curieux, qui se dégage de l'étude de M. Roy, est la malpropreté des gens de cette époque. Les planchers des salles à manger étaient recouverts de débris de victuailles, que les convives y avaient laissé tomber; des ordures de toutes sortes s'amoncelaient dans les cours du palais ducal; enfin on urinait jusque dans les escaliers! La somptueuse demeure de nos ducs dégageait de si mauvaises odeurs qu'un jour le comte de Vaudémont, le futur François II, s'en trouva incommodé.

M. Roy a largement mis à contribution les documents conservés aux Archives de Meurthe-et-Moselle, comme le prouvent les citations insérées dans le texte de son travail et les notes placées en bas des pages. Le livre est écrit d'une plume pittoresque, qui, par moments, donne l'impression d'un pinceau; nul ne s'en étonnera, puisque ces pages vivantes et colorées sont l'œuvre du poète des *Enluminures*.

Toutefois, nous reprochons un peu de confusion à l'exposé de M. Roy, que nous aurions désiré plus méthodique. Comment se fait-il que le chapitre V (les Comptes) soit occupé presque en entier par une longue pièce d'archives, qui aurait trouvé sa place naturelle dans les « documents »?

Neuf planches hors texte illustrent le volume de M. Roy; mais pourquoi le chapitre consacré aux costumes en est-il dépourvu? Quand il s'agit de vêtements, des descriptions, quelque précises qu'elles soient, ne remplacent pas les figures. Sachons gré à l'auteur d'avoir fait précéder la table des illustrations et celle des matières d'une table alphabétique des noms de personnes, qui rendra de grands services aux lecteurs du travail si instructif et si attrayant de M. Roy (1).

R. Parisot.

(1) Sur l'ouvrage de M. Roy, cf. ci-dessous, p. 305.

CHAPITRE VI

LA LORRAINE FRANÇAISE

(De 1766 à nos jours)

I — L'ANCIEN RÉGIME

Histoire politique. — Depuis la publication, en 1863, du livre de Léonce de Lavergne sur les *Assemblées provinciales sous Louis XVI*, un certain nombre d'études locales ont été consacrées à cet essai de décentralisation administrative tenté *in extremis* par l'ancienne monarchie. L'une des plus récentes concerne la Lorraine, et nous regrettons de n'avoir pu nous procurer ce travail resté manuscrit, qui a valu à son auteur M. Roger Glotz, malheureusement décédé aujourd'hui, le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie (1). Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Lorraine souhaiteront d'être mis à même de pouvoir un jour le lire.

A la ville de Metz, sous le règne de Louis XVI, ont été consacrés deux articles d'importance inégale. Dans le premier, M. Jean-Julien, dont on se rappelle la publication du journal des Voyages du dernier intendant de Metz, Depont (2), extrait cette fois des *Affiches des Trois-Évêchés et de la Lorraine*, une relation du voyage fait à Metz *incognito* par l'empereur Joseph II en 1777; des notes précieuses pour l'histoire locale éclaircissent chaque point de détail du texte (3). — L'auteur du deuxième article, M. l'abbé Lesprand, étudie dans une

(1) Le mémoire de feu Roger-Glotz, fils du professeur Gustave Glotz, et membre de l'École française du Caire, a été signalé dans la *Revue historique* (numéro de décembre 1918, p. 411) par M. Chr. Pfister, qui le qualifie d' « excellent ».

(2) Voir la B L 1912-1913, p. 57 et n. 2.

(3) Jean-Julien, *Un Voyage impérial à Metz en 1777* (P L P M 1913, p. 705-707).

trentaine de pages « les derniers jours du Parlement de Metz (1) », pour compléter, nous dit-il, et rectifier sur certains points les ouvrages de M. Emmanuel Michel. Après avoir mentionné la suppression du Parlement en 1771 et son rétablissement en 1775, M. Lesprand raconte son histoire en 1788 et 1789 et il montre la place occupée par certains de ses membres, au début de la Révolution, dans les institutions nouvelles. Ayant ensuite mentionné la « mise en vacances » des Parlements par la Constituante, à la séance du 3 novembre 1789, il rappelle la protestation de celui de Metz contre ce décret, et résume les séances de l'Assemblée nationale des 17 et 25 novembre où il fut question de cette affaire. Pour ces séances, une publication périodique contemporaine locale : *Les États généraux de 1789* (plus tard *Gazette nationale*), donne des renseignements beaucoup plus abondants que le *Moniteur* et les autres journaux parisiens. D'autre part, pour retracer l'opposition des parlementaires, M. Lesprand s'est servi des registres du Parlement conservés aux Archives départementales. Enfin, l'auteur raconte encore la disparition définitive du Parlement en septembre 1790 et donne les noms de plusieurs de ses membres qui furent victimes de la Terreur. C'est, on le voit, une étude intéressante et utile que celle consacrée par M. l'abbé Lesprand à la fin de cette cour dont les Messins étaient si fiers, que les Nancéiens jalousaient et dont le palais, démoli à la fin du premier Empire, n'existe même plus aujourd'hui.

On sait à quelles ardentes compétitions donna lieu, à la fin de 1789, le choix des chefs-lieux des nouveaux départements dont l'Assemblée nationale venait de décréter la formation. Dans les Vosges, Épinal n'avait guère d'autre concurrent sérieux à redouter que Mirecourt, qui avait été choisi par le règlement du 7 février 1789 comme l'un des trois chefs-lieux de la Lorraine où devaient se rassembler les électeurs des députés aux États généraux. Mais sa position centrale comme sa population désignaient évidemment Épinal, qui crut néanmoins prudent de présenter, comme beaucoup d'autres villes d'ailleurs à « Nosseigneurs de l'auguste Assemblée nationale permanente » un exposé justificatif de ses titres (2).

Signalons enfin, à propos de cette question de la constitution des départements, le compte rendu consacré par M. Toussaint (3) au

(1) LESPRAND (P.), *Les derniers jours du Parlement de Metz* (A 1912, p. 262-291).

(2) Impr. in-4°. Archives nationales, Collection Rondonneau, A D XVI 81, réimprimé par M. SCHWAB (L.), R V, 14 juillet 1914, p. 62-64.

(3) TOUSSAINT (M.), *La Division de la France en départements à propos d'un livre récent* (P L P M 1919, p. 353-356).

livre déjà critiqué ici même (1) de M. Berlet sur la division des anciennes provinces (2).

Histoire militaire. — Dans un article sur le *Camp de Manœuvres de Metz-Montigny en 1788* (3), M. le commandant Lalance étudie, par un exemple concret, ce qu'était, à la fin de l'ancien régime, cette armée de métier qui devait fournir à nos glorieux volontaires des guerres de la Révolution le solide noyau dont tant de bonnes volontés héroïques, mais indisciplinées, avaient besoin pour constituer une force organisée et redoutable. L'auteur dénombre les troupes rassemblées au camp, montre l'intérêt de cette création, destinée à préparer la guerre en plaçant les unités dès le temps de paix sous les ordres des généraux appelés à les conduire à la bataille, trace le portrait de quelques-uns de leurs officiers, enfin décrit le camp et l'installation des troupes. Deux plans, dont l'un à l'échelle du 1/50000e et l'autre de proportions plus grandes qui reproduit une aquarelle de l'époque, une gravure en couleurs, un tableau de l'assiette du camp à la date du 5 septembre 1788, divers documents officiels dont le *Journal des opérations* au mois de septembre et des lettres particulières illustrent d'une manière très utile cette intéressante étude.

Instruction publique. — Une délibération des officiers municipaux de Longwy, en date du 3 février 1767, publiée par Mme Morette fait revivre devant nos yeux un de ces instituteurs d'ancien régime qui cumulaient avec leurs fonctions d'éducateur les métiers les plus divers (4).

M. Roger établit avec précision les ressources de l'instituteur et l'état de l'instruction dans la communauté de Val-de-Circourt (aujourd'hui Circourt-sur-Mouzon), à la fin de l'ancien régime. Le nombre des illettrés y était peu considérable surtout pour l'époque : trois un tiers pour cent en moyenne (pour les hommes seulement, il est vrai) pendant les quinze années qui ont précédé la Révolution. Un marché passé entre l'instituteur et la commune, le 18 avril 1791, et dont M. Roger donne le texte, est un excellent exemple des mesures prises

(1) Cf. B L 1912-1913, p. 56-57.

(2) Berlet (Ch.), *Les Provinces au dix-huitième siècle et leur division en départements. Essai sur la formation de l'unité française.* Un vol. in-8 de 568 pages. Paris, Bloud, 1913.

(3) Lalance (Commandant), *Le Camp de manœuvres de Metz-Montigny en 1788* (A 1912, p. 357-389).

(4) Morette (Mme C.), institutrice à Valleroy, *Maître d'école d'autrefois* (P L P M 1913, p. 567-569).

dans les provinces par les populations pour assurer pratiquement le fonctionnement des écoles, tandis qu'à Paris l'Assemblée nationale continuait à discuter les plans généraux d'instruction publique (1).

M. le doyen Binet, dans un mémoire lu à l'Académie de Stanislas (2), nous a fait connaître, à l'aide de papiers laissés par un ancien conseiller au Parlement de Lorraine et communiqués à l'auteur par un de ses descendants, l'état de la Faculté de droit de Nancy en 1786 et son avis sur les projets de réforme qu'on avait alors en vue à Paris. Le futur Garde des sceaux du second ministère Necker, M. de Barentin, alors premier président de la Cour des Aides et doyen d'honneur de la Faculté de Droit de Paris, avait adressé, au nom d'une commission nommée à cet effet par le Gouvernement, un questionnaire précis aux diverses facultés de province. Les réponses de la Faculté de Nancy, outre qu'elles apportent quelques précisions nouvelles sur l'organisation de cette Faculté, nous font connaître ses sentiments, qui n'étaient, nous dit M. Binet, rien moins que novateurs. La Faculté « préférait suivre paisiblement les errements du passé » et s'en tenir « fermement aux institutions qu'elle avait reçues de ses ducs ». Cette attitude rétrograde, qui était celle de toutes les universités de l'ancien régime, explique la mesure prise à leur égard par les Assemblées de la Révolution, qui supprimèrent les universités comme les Parlements.

Biographies. — En se rendant à Senones, VOLTAIRE, de passage à Séricourt, alla voir *incognito* le curé de l'endroit. Il eut l'occasion de s'apercevoir — ce dont sans doute il se doutait déjà — que ses ouvrages étaient peu goûtés d'un certain nombre de membres du clergé (3). — Trois lettres de Mme de SABRAN à son ami le chevalier de Boufflers, alors au Sénégal, écrites de Plombières et de Saint-Maurice les 1er, 2 et 3 septembre 1787, nous donnent, dans le style de l'époque, les impressions de la noble voyageuse devant le magnifique spectacle du lever du soleil sur le ballon d'Alsace, qu'elle croit être la montagne « la plus haute des Vosges » (4). — L'abbé Nicolas OSTER, né à Hellimer, canton de Grostenquin, en 1739 et ancien principal du collège de Bouquenom (aujourd'hui Sarre-Union), fut vicaire apostolique en Suède de 1783 à 1789. MM. Serrière et Fiel, qui ont

(1) ROGER, instituteur à Landaville, *L'Instruction dans une communauté rurale avant 1789* (S L E L V janvier 1914, p. 10-14).

(2) BINET (E.), doyen de la Faculté de Droit de Nancy, *La Faculté de Droit de Nancy à la veille de la Révolution française* (M A S 1915-1916, p. 68-93).

(3) CHARTON, *Voltaire dans les Vosges* (M E 1913-1914 [2], p 200).

(4) *Madame de Sabran au Ballon d'Alsace* (M E 1913-1914 [2], p. 157-161).

naguère consacré à cette mission un volume paru chez Plon et Nourrit (*Apostolat d'un prêtre lorrain : Gustave III et la rentrée du catholicisme en Suède*, par MM. Serrière et Fiel ; un volume in-12 avec lettre-préface de M. A. Mézières, de l'Académie française), signalent maintenant aux lecteurs du *Pays lorrain et Pays messin* cet épisode de l'histoire du clergé lorrain. Ils font revivre la physionomie de ce prêtre dont ils retracent brièvement l'existence jusqu'à sa mort survenue en 1816, et ils dépeignent, à l'aide du livre de M. Lévy sur l'*Histoire de Sarre-Union*, le collège dont il fut pendant douze années le principal (1). — A signaler enfin, de M. le chanoine Chapelier, le texte du compte rendu d'une mission de l'abbé Moÿe en décembre 1786 à Rugney (2).

II — RÉVOLUTION ET EMPIRE

1. Histoire politique

Bibliographie. Sources. — L'inventaire, qu'a entrepris M. Boudet, des sources de l'histoire des Vosges pendant la Révolution aux Archives nationales, a continué à paraître dans *La Révolution dans les Vosges*. Le dernier article comprend le dépouillement des séries F5, F6 et surtout F7 (police générale) et F11 (subsistances) (3).

Cahiers de doléances. — Deux cahiers de communautés ont été publiés intégralement par le Dr Briquel, celui de Vandœuvre (bailliage de Nancy) et celui de Dommarie—Eulmont, Thorey et Estreval (bailliage de Vézelise). De ces deux cahiers, l'un a été retrouvé sur le marché de Nancy, l'autre chez un libraire de la ville, dans une liasse de documents anciens (4).

Histoire locale. — Le Directoire du département des Vosges s'était félicité en prairial an II d'avoir vu échapper à l'assassinat deux

(1) Serrière, curé de Forcelles-sous-Gugney, et Fiel, aumônier de l'École professionnelle de l'Est, *Un Vicaire apostolique lorrain à Stockholm, au XVIIIe siècle* (P L P M 1913, p. 513-524).

(2) Chapelier (Ch.), *Une Mission du V. Jean-Martin Moÿe à Rugney* (S R S D 1917, p. 188-191).

(3) Boudet (B.), *Les Sources de l'histoire du département des Vosges de 1789 à 1800 aux Archives nationales* (R V 1913-1914, p. 250-262).

(4) Briquel (Dr P.), *Deux Cahiers inédits de doléances de 1789. I. Vandœuvre. II. Dommarie-Eulmont, Thorey et Estreval* (P L P M 1914, p. 193-208 et 281-285).

« citoyens vertueux », Robespierre et Collot d'Herbois. Deux mois plus tard, il se réjouissait de la chute des « modernes *Caletina* ». Palinodies fréquentes à l'époque, mais que le rapprochement des textes rend toujours piquantes (1). — BAR-LE-DUC : Victime de la ressemblance de son nom avec Ban-le-Duc (aujourd'hui Ban-sur-Meurthe) — et du défaut de connaissances géographiques des membres de la Convention — Bar-le-Duc porta légalement pendant trois mois (du 8 avril au 8 juillet 1793) le nom de BAR-SUR-MEURTHE (2)! — M. Richard a continué et terminé son analyse des délibérations de la municipalité de BUSSANG. Il ne s'est pas astreint à suivre servilement l'ordre du texte original; il a distingué les affaires ayant trait à l' « Administration municipale » des « questions diverses » et chacun de ces deux chapitres se divise encore méthodiquement en plusieurs paragraphes; c'est seulement dans ces dernières subdivisions que les faits sont classés chronologiquement. Les recherches sont ainsi facilitées. M. Richard indique, en outre, en notes, dans son dernier chapitre, quelques pièces conservées aux Archives communales de Bussang qui se rapportent aux événements mentionnés dans le registre (3). — M. Pognon raconte « d'après des documents officiels et des documents particuliers, mais authentiques, qui lui ont été communiqués » la constitution, les 2 et 3 février 1790, de la première municipalité de CHATENOIS EN LORRAINE (4). — CIRCOURT-SUR-MADON : Le texte du procès-verbal de la fête de la fédération célébrée en cette localité le 14 juillet 1790, a été publié par M. Roger (5). — ÉPINAL : celui du conseil général de la commune d'Épinal du 5 mai 1793 modifiant les noms des rues et places de la ville l'a été par M. Philippe (6); et par M. Mouillet ceux relatifs à la célébration de la fête de l'Être suprême (7). A signaler, en outre, une lettre anonyme du 25 brumaire an VIII au citoyen Perrin, membre

(1) SCHWAB (L.), *L'Esprit public dans les Vosges pendant la Révolution* (R V 1913-1914, p. 223-226).

(2) CH. (Ch.), *Histoire locale. Bar-sur-Meurthe (8 avril 1793)* (S R S D 1914, p. 575-576). Rétablir ainsi la référence indiquée : Carton C, liasse 251, pièce 18.

(3) RICHARD (E.), *Bussang pendant la Révolution* (R V 1913-1914, p. 1-16, 97-112 et 137-166; cf. B L 1912-1913, p. 61).

(4) POGNON (P.), *La première municipalité de Chatenois-en-Lorraine* (R V 1913-1914, p. 247-249).

(5) ROGER, *La Fête de la fédération à Circourt-sur-Madon* (S L E L V avril 1914, p. 31-32).

(6) PHILIPPE (A.), *Les Noms révolutionnaires des places et rues d'Épinal* (R V 1913-1914, p. 56-57).

(7) MOUILLET (Ch.), *La Fête de l'Être suprême à Épinal* (R V 1913-1914, p. 263-264).

du Conseil des anciens sur la répercussion à Épinal du coup d'État du 18 brumaire (1). — REMIREMONT : M. Godot publie le programme des fêtes des 2 et 9 juin 1811 célébrées à l'occasion de la naissance du roi de Rome et du mariage d'une rosière municipale (2). — REVIGNY : De M. Davillé des notes sur la Révolution à Revigny (3). — SAINT-DIÉ : M. Ohl a terminé la publication de ses « Éphémérides de la Révolution à Saint-Dié » qui vont jusqu'au 9 nivôse an III (29 décembre 1793), date de la réorganisation de toute l'administration municipale (4). — VERDUN : Une lettre du procureur de la commune de Verdun, Viard, en date du 19 avril 1792 nous montre, par un fait divers topique, quel était à cette époque l'état d'exaltation patriotique de la foule (5). La captivité, dans la forteresse, des Anglais arrêtés sur l'ordre de Bonaparte en 1803 et qui devaient y rester plus de dix ans, a été racontée d'une manière agréable par M. Félicien Pascal, d'après le récit publié par l'un d'eux, sir James Forbes, sous le titre de *Letters from France*, après sa mise en liberté en 1806. Ce fut, à ce qu'il semble, une captivité fort douce et dont les habitants de la ville s'efforcèrent de tirer un large profit en exploitant la magnificence de leurs hôtes d'occasion décrite par Laurence dans son *Tableau de Verdun;* de leur côté les prisonniers, dont un certain nombre d'ailleurs ne payèrent jamais leurs dettes, gardèrent un si bon souvenir des Verdunois que l'un d'eux, un officier, acheta un château dans les environs et vint s'y fixer sous la Restauration (6).

Écoles. — La famille de Paul Chevreux, le regretté inspecteur général des Bibliothèques et des Archives, a communiqué à la direction de la revue *La Révolution française*, qui l'a publié dans son numéro de décembre 1914, un article fort intéressant sur l'École centrale de la Moselle. Le règlement, établi le 14 prairial an IV et que publie ou analyse l'auteur, fait ressortir pour chacune des trois sections entre lesquelles devaient être répartis les élèves, la tendance

(1) *La Répercussion à Épinal du coup d'État du 18 brumaire* (R V 1913-1914, p. 134-135).
(2) GODOT (L.), *Rosière et Roi de Rome. Une page d'histoire romarimontaine, 1811* (P L P M 1913, p. 675-683).
(3) DAVILLÉ (L.), *Notes sur la Révolution à Revigny* (B S L B 1914, p. 65-80).
(4) OHL (A.), *Éphémérides de la Révolution à Saint-Dié* (R V 1913-1914, p. 31-49 et 113-130; cf. B L 1912-1913, p. 61-62). Tirage à part : Épinal, impr. nouv., 1913, in-8, 52 p.
(5) *Une Bagarre à Verdun au mois d'avril 1792* (texte communiqué par M. Em. FRANCESCHINI) (P L P M 1913, p. 770-771).
(6) PASCAL (F.), *Les Anglais à Verdun* (Mercure de France, 1917, t. CXXIII, p. 58-71).

de l'époque à donner la préférence aux sciences et aux langues vivantes sur des études moins immédiatement pratiques (l'histoire ne disposait que de quatre leçons par décade et encore le professeur de grammaire, le citoyen Godfroy, dans une lettre au ministre de l'Intérieur, proposait-il de réduire cet enseignement aux « traits d'histoire les plus propres à former un petit cours de morale). L'article de feu Chevreux nous donne des détails précieux sur le personnel enseignant de l'École centrale. Il fait justice, en outre, de l'opinion qui a été émise d'un échec complet de l'institution; le nombre des élèves, constate-t-il, « s'accrut rapidement » et, « à la fin, on en compte jusqu'à 233 ». Il est vrai que ce chiffre ne représente pas l'effectif exact, beaucoup d'élèves suivant plusieurs classes : il y aurait lieu, à cet égard, de le rectifier en conduisant une enquête complémentaire. Ce ne fut donc pas un insuccès, comme on l'a prétendu. Toutefois, le succès ne fut pas complet, le recrutement étant entravé, d'abord par les causes d'ordre général qu'on retrouve pour toutes ces écoles : « incohérence des cours d'études, liberté anarchique de choisir entre les différentes sections, préparation très inégale des élèves dans une même classe..., absence d'écoles intermédiaires entre les écoles primaires et les écoles centrales, etc...); ensuite par des causes locales : absence d'internat et défaut de pensions, ce qui limitait le recrutement à la ville elle-même, dans laquelle d'ailleurs l'École centrale rencontrait la concurrence de deux écoles privées très réputées, et d'autre part la présence, parmi les professeurs, de plusieurs prêtres mariés et d'un régicide, ce qui éloignait de l'École toute une partie de sa clientèle naturelle. Le fait que cet établissement, réduit à un simple externat, ait pu néanmoins, dans une période de début et en dépit de ces conditions difficiles, réunir en une seule année plus de deux cents élèves et former « un nombre appréciable d'hommes distingués », est une preuve de sa viabilité et justifie pleinement sa transformation, en l'an XI, en un lycée (1).

Biographies. — Alliot et Drian : M. Henry Poulet a retrouvé aux Archives nationales, dans le dossier du fermier général Alliot, et a publié dans *Le Pays Lorrain et le Pays Messin* huit lettres du procureur Drian, datées de Nancy et allant du 1er septembre 1790 au 10 avril 1791. La première est relative à l'affaire de Bouillé. Toutes contiennent des détails sur les événements politiques qui se passèrent à cette époque dans l'ancienne capitale de la Lorraine. M. Poulet

(1) Chevreux (P.), *L'École centrale de la Moselle* (R F 1914, p. 292-318).

a fait précéder cette publication de quelques notes biographiques relatives au signataire de ces lettres Jean-Joseph Drian, syndic des procureurs au Parlement et à la Chambre des comptes de Nancy, un Nancéien d'origine, et à son correspondant Charles-Joseph-Balthazar Alliot, né à Lunéville le 13 janvier 1737, fils de l'ancien intendant du roi Stanislas (1). — FOUQUIER-TINVILLE : M. Schwab a trouvé, aux Archives départementales des Vosges, une lettre de l'accusateur public du Tribunal révolutionnaire au procureur général syndic du département des Vosges, en date du 1er août 1793, pour lui signifier un ordre de séquestre des biens d'un condamné à mort du célèbre tribunal. Il nous en donne la reproduction photographique (2). — FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU) : L'ancien Directeur et ministre, membre de l'Institut, sénateur et comte de l'Empire, a été le type de l'opportuniste : à la fin de juin 1793, il se mit en route pour Paris à la nouvelle des événements qui avaient agité la capitale; incertain de la conduite à suivre, il écrivit à l'Administration du département des Vosges pour lui demander des instructions, qui ne furent pas envoyées (3), puis pour recommander la création de gazettes locales afin d'éclairer le peuple qui était, disait-il, partout indécis (4). François, abandonné à sa propre inspiration, jugea prudent, de retour dans la capitale, de garder la neutralité. — Bien que trop habile et trop souple, il n'a cependant pas laissé à son contemporain, plus jeune que lui d'une quinzaine d'années, François Hesselat, chanoine régulier et ancien professeur de mathématiques au collège d'Épinal en 1789, 1790 et 1791, un trop déplaisant souvenir (5). Tout en stigmatisant, comme il convient, les palinodies de son compatriote, Hesselat, qui, vers 1840, rappelait le temps où, au début de la Révolution, il prenait ses repas avec le futur Directeur au collège d'Épinal, convient que François, « aimable en société », racontait une foule d'anecdotes amusantes ou instructives » et que c'était un critique qui faisait preuve d' « autant d'esprit que de politesse et de gaîté ». — L'HUILLIER (DE SÉVENAL) : né à Bruyères en 1749, fils et petit-fils d'avocats à la cour, lui-même avocat au Parlement exerçant au bailliage de

(1) POULET (H.), *Les Lettres inciviques du procureur Drian (1790-1791)* (P L P M 1913, p. 641-650).

(2) SCHWAB (L.), *Un Autographe de Fouquier-Tinville* (R V 1913-1914, p. 50-52).

(3) NAJEAN (H.), *François (de Neufchâteau) à la recherche d'une opinion* (R V 1913-1914, p. 136).

(4) *François (de Neufchâteau) et les gazettes locales* (R V 1913-1914, p. 205-206).

(5) *François (de Neufchâteau) jugé par un de ses contemporains* (*extrait des Mémoires inédits de François Hesselat*) (R V 1913-1914, p. 17-26).

Bruyères, L'huillier passa en 1777 au service du prince de Condé. C'est ce qui fut la cause de son arrestation à la fin de la Terreur, un peu trop tôt, pour son malheur, car il fut l'une des dernières victimes de cette sanglante époque, ayant été exécuté le 9 thermidor an II (1). — MARQUIS (JEAN-JOSEPH) : né à Saint-Mihiel en 1747, successivement député à la Constituante, à la Convention et au Conseil des Cinq-Cents, Marquis, fut désigné par le Directoire exécutif, le 7 mars 1799, en remplacement de Rudler, aux hautes fonctions de commissaire du Gouvernement près les quatre nouveaux départements de la rive gauche du Rhin. Il ne les occupa que jusqu'au 18 août de la même année. Mais, dans ce court espace de temps, Marquis, qui lisait couramment l'anglais, l'allemand et l'italien, et qui, de plus, était très versé dans les questions juridiques et financières, fit preuve d'une activité dévorante, multipliant les règlements, ordonnant la confection d'un grand recueil d'arrêtés dans les deux langues, s'efforçant de faire rentrer les impôts et de gagner les populations par la douceur plus que par la violence. M. Henry Poulet, qui a consacré une importante étude à cette administration de cinq mois (2), défend Marquis contre les appréciations malveillantes de l'historien allemand contemporain Bockenheimer. Il montre que les erreurs de son gouvernement sont surtout imputables au trio de fonctionnaires légué par l'administrateur précédent : Fiesse, d'Aigrefeuille et Mulot, et que son échec fut dû aux sentiments anti-français des populations, sentiments qui éclatèrent au lendemain des défaites de nos armées et qui furent cause que le Gouvernement estima nécessaire d'appliquer aux départements de la rive gauche du Rhin une politique plus énergique que celle de Marquis et de son prédécesseur Rudler. — MÉHUL : M. Lévy, qui a cru devoir nier l'origine lorraine de Chopin, établit d'une manière incontestable celle de Méhul dont il étudie l'ascendance en remontant jusqu'au début du XVII[e] siècle (3). — PALLOY : le fameux Palloy, dit « Palloy patriote » était Parisien, mais il a envoyé à Épinal un de ses modèles de la Bastille accompagné d'un plan de la forteresse (4). — PONS (DE VERDUN) : M. Albert Grün nous a donné une notice biographique du conventionnel Pons

(1) PINGENET (F.), *L'Huillier de Séneval* (B S A L 1913, p. 243-248).

(2) POULET (H.), *Jean-Joseph Marquis, commissaire du Gouvernement près les quatre nouveaux départements de la rive gauche du Rhin* (*7 mars-18 août 1799*) (A R 1913, p. 577-624).

(3) LÉVY (A.), *L'Origine lorraine de Méhul* (Mercure de France 1914, t. CVIII, p. 754-772).

(4) PHILIPPE (A.), *Le Patriote Palloy et la Bastille* (R V 14 juillet 1914, p. 54-57).

(de Verdun). Il était, paraît-il, le fils d'un marchand de dragées de cette ville et un des fournisseurs attitrés de l'*Almanach des Muses*. Cette origine et ces goûts pacifiques ne semblaient guère le destiner au rôle qu'il joua (1).

Consulat et Empire. — M. Christian Pfister raconte dans *Le Pays Lorrain et le Pays Messin* l'histoire, en quelque sorte extérieure, du Congrès de Lunéville (2). Les rapports de police et la correspondance administrative dont le dossier, conservé aux Archives de Meurthe-et-Moselle, a servi de base à son travail, ne signalent point d'incident notable pendant la tenue du Congrès. Bien entendu, les policiers sont dans l'ignorance la plus complète de ce qui se passe entre diplomates : ils sont si peu au courant que, le lendemain du jour où la paix venait d'être signée, leur chef écrivait qu'on s'attendait à « voir enfin le Congrès prendre (de) l'activité ». La rue et les cafés sur lesquels s'étendait plus spécialement sa surveillance paraissent avoir été tout à fait tranquilles. Les renseignements les plus curieux que nous fournit la source dépouillée par M. Pfister sont ceux relatifs aux spectacles donnés à Lunéville et aux œuvres d'art envoyées de Paris à l'occasion du Congrès. M. Pfister nous donne la liste des pièces de théâtre qui tinrent l'affiche pendant le Congrès ainsi que celle des tableaux que le musée de Versailles envoya à Lunéville et dont un certain nombre, sur l'autorisation du ministre Chaptal, restèrent au musée de Nancy. — Ces « petits côtés » du Congrès de Lunéville sont aussi ceux qui sont mis en lumière dans le journal d'un diplomate de la suite de Joseph Bonaparte, journal publié par le marquis de Girardin qui l'a retrouvé dans les papiers de son bisaïeul, Stanislas Girardin : bals, soupers, spectacles, tels sont les éléments essentiels de ce récit. On y trouve en outre quelques renseignements utiles sur le diplomate autrichien, le comte de Cobentzl (et non Cobentzel), un portrait de Clarke, quelques échos de ce qui se passait dans les coulisses diplomatiques et le relevé minutieux des allées et venues des négociateurs, le tout entremêlé de détails sans intérêt politique, sur les haras, sur les salines, etc., etc... Le marquis de Girardin a fait suivre ce journal d'un extrait des mémoires de son bisaïeul qui relate une conversation tenue par lui, à Lunéville, sur la situation diplomatique avec Hoppe, le secrétaire de légation de

(1) Grün (A.), *Pons de Verdun* (F H 1er mars 1914, p. 265-267).

(2) Pfister (Chr.), *Autour du congrès de Lunéville* (*1801*) (P L P M 1914, p. 1-13 et 89-96). Cf. ci-dessous, p. 331.

Cobentzl (1). — M. Christian Pfister a consacré une longue étude aux fêtes à Nancy sous le Consulat et l'Empire (2). Il commence par les fêtes décadaires qui furent célébrées après le 19 brumaire jusqu'au Concordat. A Nancy, le préfet de la Meurthe Marquis (l'ancien commissaire de la rive gauche du Rhin : Cf. ci-dessus, p. 126) prenait, le 18 mai 1802, un arrêté remplaçant la célébration du décadi par celle du dimanche dans les établissements d'instruction publique ; les tribunaux, bureaux, etc., suivirent, et le dernier décadi célébré par la municipalité le fut le 9 juillet 1802. En même temps étaient supprimées les grandes fêtes révolutionnaires, sauf celles du 14 juillet et du 1er vendémiaire (anniversaire de la fondation de la République), qui continuèrent à être célébrées avec plus ou moins d'éclat jusqu'à la fin de 1804. [M. Pfister nous donne le programme détaillé du 14 juillet 1800 et du 1er vendémiaire an XI (23 septembre 1802)]. D'autre part, on fêtait la paix le 18 brumaire an X (8 novembre 1801). C'est ensuite la célébration du 15 août, puis celle du couronnement impérial le 2 décembre 1804, dont le récit nous est donné en détail. Vient enfin l'énumération des 15 août et des fêtes de décembre et celle des réjouissances organisées en l'honneur des victoires de la Grande Armée, du mariage de l'Empereur et de la naissance du roi de Rome. La fête de la naissance du roi de Rome fut, nous dit M. Pfister, « la dernière célébrée à Nancy avec enthousiasme », celles du 15 août et du premier dimanche de décembre en 1811, 1812 et 1813 ayant été des plus mornes. L'intérêt de cette étude, en dehors de celui qu'il présente au point de vue purement local, est de nous montrer combien graduellement disparurent les anciennes fêtes républicaines, et avec quelle discrétion, avec quel souci de ménager les transitions, le Gouvernement impérial leur substitua peu à peu les fêtes dynastiques, d'abord célébrées avec éclat et entrain, puis plus mollement, enfin, dans les derniers temps, non plus seulement avec indifférence, mais au milieu de la misère et de la tristesse générales.

Divers. — Nous signalerons encore dans le paragraphe sur l'histoire politique la publication des textes suivants : deux lettres en date du 13 août 1792, adressées de Paris au procureur général syndic du département des Vosges, Poullain-Grandprey, sur les événements du

(1) GIRARDIN (Marquis DE), *Lunéville en l'an IX ou les petits côtés du traité de Lunéville* (Revue des Études historiques, 1919, p. 1-43).

(2) PFISTER (Chr.), *Les Fêtes à Nancy sous le Consulat et le premier Empire (1799-1813)* (M A S 1913-1914, p. 11-145).

jour (1); une autre du 19 août, même année, du procureur syndic du district de Rambervillers, Brau, sur une modification apportée par un mauvais plaisant contre-révolutionnaire au libellé d'une circulaire (2); une pétition d'une abbesse qui réclame (en septembre 1793) la berline que le couvent mettait à sa disposition et qui avait été saisie par l'autorité lors de l'inventaire des biens mobiliers de l'abbaye (3); un acte de divorce prononcé le 26 décembre 1793 pour cause d'émigration de l'un des conjoints (4); enfin, un discours prononcé au Temple de l'Éternel le 20 thermidor an II, au Clerjus, lors de la constitution d'une société populaire (5).

2. Histoire religieuse

Clergé constitutionnel. — M. G. Baumont, professeur au collège de Saint-Dié, nous a donné une courte notice sur Pierre-Nicolas Ferry, curé assermenté de Fremifontaine (Vosges), qui resta en exercice dans cette paroisse d'une manière presque constante du 24 avril 1791 au 18 prairial an X (28 mai 1802). Il n'avait dû s'en éloigner, au cours de cette longue période, que pendant quelques mois : du 10 vendémiaire au 26 prairial an III (1er octobre 1794-14 juin 1795), pour obéir à un arrêté du représentant du peuple Michaud qui ordonnait « à tous ceux qui avaient exercé le ministère pastoral de s'éloigner, dans la décade, à quatre lieues au moins de leurs anciennes paroisses ». Ferry prêta le serment de 1791 sans restriction, celui de 1792 le 7 octobre (le même jour que son évêque), celui du 11 prairial an III le 1er thermidor suivant, et celui du 20 fructidor, le 12 brumaire an IV, un mois exactement avant son évêque (6). — Ce dernier, le constitutionnel Jean-Antoine Maudru, est bien connu. Sa vie et ses écrits ont déjà fait l'objet d'un opuscule de 63 pages publié en 1870 par M. Francis de Chanteau. Mais l'énumération des œuvres de Maudru y est incomplète. Aussi M. le chanoine Chapelier a-t-il jugé bon de publier sous le titre de *Jean-Antoine Maudru, évêque constitutionnel*

(1) Philippe (A.), *Ce qui tenait lieu de gazettes : Nouvelles de Paris après les événements du 10 août 1792* (R V 1913-1914, p. 201-204).

(2) Bastien, instituteur à Damas-aux-Bois, *Une mauvaise farce* (R V 1913-1914, p. 204-205).

(3) Philippe (A.), *La Berline de l'abbesse de l'Étanche* (R V 14 juillet 1914, p. 59-61).

(4) *Divorce pour cause d'émigration* (R V 14 juillet 1914, p. 58-59).

(5) *Discours prononcé au Temple de l'Éternel au Clerjus* (communiqué par E. Richard (R V 1913-1914, p. 52-56).

(6) Baumont (G.), professeur au collège de Saint-Dié, *Pierre-Nicolas Ferry, curé assermenté de Fremifontaine (Vosges), 1791-1802* (R V 14 juillet 1914, p. 1-8).

des Vosges, 1791-1801, une notice de 84 pages qui est la liste des lettres pastorales, mandements, circulaires, instructions et règlements de l'évêque assermenté à ses ouailles. Il y a joint divers écrits polémiques de Maudru contre les rétractations de serment, un procès-verbal d'assemblée synodale du diocèse, une lettre synodique du concile national de France, et les statuts arrêtés au synode général des Vosges, tenu le 30 avril 1800 à Mirecourt, où Maudru avait dû s'établir, à la fin de 1798 (ou au commencement de 1799) pour fuir la persécution organisée contre lui à Saint-Dié. Le 12 vendémiaire an X, Maudru donnait sa démission d'évêque et le 20 prairial suivant il écrivait au préfet du département pour l'avertir de sa soumission au Pape et de son acceptation du Concordat. Cette série de documents est précédée de quelques pièces relatives à l'élection, en 1791, comme évêque, de Maudru, jusqu'alors curé d'Aydoilles. Il est regrettable que M. Chapelier ne nous ait donné de ces différents écrits qu'une analyse souvent beaucoup trop brève. Par contre, il est fait de chaque document une description minutieuse : les différentes éditions de chaque imprimé sont soigneusement distinguées. D'autre part, chaque analyse est suivie d'extraits de la correspondance du procureur général du département avec l'évêque : ce sont peut-être ces extraits qui constituent la partie la plus intéressante et la plus utile du travail de M. le chanoine Chapelier. Ils permettent, en effet, de se rendre compte de l'intimité de la collaboration des deux pouvoirs civil et religieux tant que la constitution civile du clergé resta en vigueur. Tandis que l'évêque, ainsi qu'en témoigne le seul intitulé de quelques-uns de ses mandements, prend la défense de la « Constitution française », ordonne des prières pour le succès « des armées françaises » et « de la Révolution », et prêche la soumission à « la loi du maximum..., cette loi nécessaire pour déjouer les ennemis de la chose publique », le Département, de son côté, par l'organe de son procureur général, redresse les « erreurs » de Maudru sur la Constitution, lui signale les points sur lesquels ses mandements sont en désaccord avec la constitution civile du clergé et ceux de ses écrits dont la rédaction incorrecte et négligée pourrait compromettre « le respect et la vénération dont l'évêque constitutionnel doit être sans cesse investi ». Après la rupture entre l'État et le clergé dit constitutionnel, Maudru fut arrêté en floréal an II et conduit à Paris, à la Conciergerie « pour avoir empêché un curé de quitter son poste ». Il fut d'ailleurs relâché après le 9 thermidor et reprit aussitôt ses fonctions, refusant énergiquement de livrer ses lettres de prêtrise et de renoncer à l'épiscopat, ce qu'il considérait comme une apostasie. Son cas est donc bien différent

de celui de Gobel, et M. Chapelier rend hommage à Maudru en reconnaissant qu'il « ne se prêta à aucune démarche déshonorante ». Il est vrai que, dans la courte esquisse psychologique dont il a fait précéder son travail de bibliographe, l'auteur nous trace du même Maudru un portrait assez peu flatté : « arriviste » d' « intelligence ordinaire », d' « humeur combative et délatrice », de « zèle brouillon » et intolérant, c'était, affirme M. Chapelier « un déraciné de l'Église romaine » qui ne leva jamais le masque, mais finit pourtant par se rétracter « sans récriminations et sans artifices » et par se libérer « du mensonge qui l'avait tenté ». (1) — Ce travail d'érudition, utile à certains égards pour l'histoire des relations de l'Église et de l'État, est certainement incapable de nous donner de la vie même de Maudru un aperçu suffisant. C'est pourquoi M. le chanoine Chapelier a repris ce sujet, lui aussi déjà traité avant lui par M. de Chanteau, dans un nouvel ouvrage, resté manuscrit jusqu'à présent, mais dont la *Semaine religieuse de Saint-Dié* (2) nous a donné par avance un chapitre : il y est question de la première visite officielle faite par l'évêque constitutionnel aux paroisses de l'ancienne principauté de Salm-Salm, qui dépendaient autrefois de l'abbé de Senones et qui, depuis la constitution civile, sont réunies au diocèse de Saint-Dié. Mais nous nous réservons de parler de la *Vie de Maudru, évêque constitutionnel des Vosges*, lorsque l'ouvrage aura paru dans son entier.

Déportations. — La *Semaine religieuse de Verdun* a continué, en 1914, à publier, sous la signature de M. l'abbé Gillant, des notices relatives aux ecclésiastiques du département de la Meuse morts en déportation, pendant la Révolution (3). Ces notices, pour lesquelles les Archives départementales et communales ont été mises à contribution, paraissent faites avec soin. Elles portent à 49 le nombre de celles parues, à la date du 1er août 1914. La guerre semble avoir interrompu cette publication. — Une série toute semblable, mais où les notices sont plus courtes, entreprise dans la *Semaine religieuse de Nancy*, en 1912, par M. le chanoine Mangenot (4) a, au contraire,

(1) Chapelier (Ch.), *Jean-Antoine Maudru, évêque constitutionnel des Vosges, ses écrits* (1791-1801). Épinal, imprimerie nouvelle, 1914, in-8, 84 p. — et dans R V 1913-1914, p. 65-96, 167-200 et 227-246.

(2) Chapelier (Ch.), *Réunion de la principauté de Salm-Salm au diocèse de Saint-Dié* (S R S D 1917, p. 32, 46, 58, 81 et 91).

(3) Gillant (J. B.), *Les Ecclésiastiques de la Meuse morts en déportation (1794-1795)* (S R V, 1914, *passim*).

(4) Mangenot (E.), *Liste des prêtres et religieux meurthois morts en déportation*

été terminée au début de 1913. Cette liste des prêtres et religieux de la Meurthe, morts en déportation pendant la Révolution « aboutit », dit M. Mangenot, « au total de 46 déportés nancéiens ». L'auteur a compté comme Nancéiens, non seulement les ecclésiastiques originaires du diocèse de Nancy, mais encore ceux qui lui appartenaient « par le domicile qu'ils avaient lors de leur arrestation ». Elle est donc plutôt trop complète puisqu'elle contient tous les prêtres condamnés dans le département de la Meurthe, et aussi tous ceux, condamnés dans d'autres départements, mais originaires de celui-là. Bien entendu, le nombre des déportés a été beaucoup plus considérable que celui des morts, et celui des condamnés bien plus considérable encore. Ainsi, en vertu de la seule loi du 19 fructidor an V, il y eut, dans la Meurthe, 30 condamnations à la déportation; or, de ces 30 condamnés, 11 seulement furent effectivement arrêtés, 7 seulement de ces 11 partirent pour Rochefort, la Guyane, la citadelle de l'île de Ré ou l'île d'Oléron, et enfin sur ces 7, un seul périt. — Comme les diocèses de Verdun et de Nancy, celui de Metz a dressé la liste de ses prêtres déportés en 1794 et 1797. Il s'agissait, dans chacune de ces entreprises, de vérifier les chiffres fournis par la liste de l'évêché de La Rochelle, où furent expédiés tous les ecclésiastiques destinés à être déportés. En ce qui concerne l'évêché de Metz, la liste de La Rochelle indiquait 45 déportés décédés appartenant à ce diocèse. La *Revue ecclésiastique de Metz* ramène ce chiffre à 41, mais indique, d'autre part, « que plus d'un nom pourrait s'ajouter à (cette) liste si l'on ne considérait que la naissance d'un déporté ou une relation plus ou moins fortuite avec le diocèse de Metz » (1). — Le but de l'établissement de toutes ces listes diocésaines n'est pas purement spéculatif : il s'agit, en effet, de répondre à l'appel lancé en 1911, par Mgr Essautier, évêque de La Rochelle et de Saintes, afin de soutenir devant Rome la cause de tous les prêtres morts en déportation qui ont été condamnés *en haine de la religion* et à qui leur martyre doit valoir la béatification. C'est ce qui explique que M. Mangenot ait cru devoir reprendre, pour le compléter, le travail important qu'il avait déjà publié autrefois sur le même sujet (2). Dans ce dernier ouvrage, paru voici vingt-cinq ans, les notices sont très étendues; toutefois, il en

pendant la Révolution française (S R N 1912, *passim* [cf. B L 1912-1913, p. 69, n. 2] et 1913, p. 13-14 et 55-58).

(1) N. D., *La Cause de nos prêtres déportés en 1794 et 1797* (R E M 1914, p. 194-219, et 262-274).

(2) Mangenot (E.), *Les Ecclésiastiques de la Meurthe martyrs et confesseurs de la foi pendant la Révolution française*. Nancy, 1895, un vol. in-8 de 518 p.

manquait une au chapitre consacré aux déportés meurthois sortis des prisons de Bar-le-Duc, celle relative à Antoine-Dominique Boury, vicaire de Brabant-le-Roi, que l'auteur avait cru faussement originaire de la Moselle. Dans la *Semaine religieuse de Nancy*, M. le chanoine Mangenot a réparé en 1913 son omission de 1895. L'étude qu'il consacre à ce déporté est, par son étendue, digne de celles relatives aux autres déportés de la Meurthe (1). — En 1917, le même M. Mangenot nous a encore donné de nouveaux articles biographiques sur trois Frères de Maréville morts pendant la Révolution « en haine de la religion catholique », *in odium fidei*. L'un, le frère Salomon, fut massacré au couvent des Carmes à Paris, le 2 septembre 1792 (2). Les deux autres : le frère Pierre-Christophe et le frère Roger, furent déportés en 1794 et moururent sur les pontons de Rochefort (3). Ces trois études sont aussi poussées que les précédentes. — Enfin, il nous faut signaler, du même auteur, deux lettres de déportés à leur mère (4). Le texte de ces lettres étant donné *in extenso*, pourquoi M. Mangenot supprime-t-il du second de ces documents l'endroit où le signataire de la lettre « raconte à sa mère les scandales hélas! trop réels que Bouchon » (le premier prêtre jureur de Nancy, d'après l'auteur même de la lettre) « a commis soit à Amance, sa paroisse, soit à Blénod-lès-Toul sa patrie »? De quels scandales s'agit-il? M. Mangenot devait au moins l'indiquer ou ne pas lancer cette inquiétante accusation dont la perfidie se dissimule mal sous le manteau de la charité : « Il vaut mieux », dit-il, « ne pas revenir là-dessus que d'en raviver le souvenir. » — M. l'abbé Constantin nous a raconté, d'après les Archives du ministère des Affaires étrangères, les Archives nationales et les Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, l'émigration dans le duché de Deux-Ponts, en 1792, des ecclésiastiques contraints, en vertu de la loi du 26 août, de quitter le royaume dans la quinzaine. Ils y rencontrèrent l'hostilité du représentant de la France à Deux-Ponts, Félix Desportes, qui s'adressa au premier ministre, M. d'Esebeck, pour lui faire chasser les réfugiés : le duc

(1) Mangenot (E.), *Antoine-Dominique Boury, vicaire de Brabant-le-Roi, un déporté d'origine meurthoise* (S R N 1913, p. 737-740, 757-760, 818-819, 835-837, 875-877 et 913-916).

(2) Mangenot (E.), *Le Vénérable Frère Salomon* (S R N 1917, p. 526-529, 571-576, 589-593, 604-607 et 622-625).

(3) Mangenot (E.), *Deux Frères, novices à Maréville, déportés à Rochefort* (S R N 1917, p. 656-658, 687-689, 703-705, 751-754 et 767-770).

(4) Mangenot (E.), *Lettre d'un religieux déporté à sa mère* (F. Hubert) (S R N 1913, p. 347-349); et du même auteur, *Lettre de dom Berger, déporté meurthois, à sa mère* (S R N 1914, p. 344-347, 383-386 et 402-406).

régnant, « Mgr le prince palatin », avait à cette époque une sainte terreur des armées françaises (c'était le moment de la glorieuse avance de Custine, lequel aurait pu en vingt-quatre heures s'emparer de Deux-Ponts). Mais les exilés firent une pétition au département de la Meurthe, qui la renvoya à Roland, et celui-ci intervint auprès de Lebrun qui écrivit à Desportes. Ces délais permirent aux déportés de rester au moins momentanément à Deux-Ponts, malgré les démarches hostiles des districts de Bitche et de Sarreguemines, — jusqu'au moment où arrivèrent à l'armée du Rhin les trois commissaires de la Convention : Reubell, de Colmar, Merlin, de Thionville et Haussmann, de Strasbourg. Les déportés ne les attendirent pas, et jugèrent prudent de passer en Allemagne (1).

Biographies diverses. — Sous le titre de *Notes d'histoire diocésaine*, la *Semaine religieuse de Saint-Dié* a continué en 1914 une série de notices biographiques consacrées aux prêtres du diocèse pendant la Révolution. Mais il ne s'agit pas — sauf deux exceptions — d'ecclésiastiques morts en déportation, bien qu'un certain nombre d'entre eux aient été déportés (2). — M. le chanoine Chapelier, le bibliographe et biographe de Maudru (Cf. ci-dessus, p. 129-131), a encore étudié, dans la *Semaine religieuse de Saint-Dié*, le rôle joué pendant la Révolution par l'abbé Lothringer qui, avant de devenir de 1795 à 1797 curé de Saint-Maurice-sur-Moselle, avait été, à Paris, l'un des vicaires épiscopaux de Gobel. A ce titre il faudrait peut-être le considérer comme membre du clergé constitutionnel. Toutefois, bien qu'il n'ait pas rompu ouvertement avec cette église, le rôle qu'il joua de 1793 à 1795 et son attitude après 1795 semblent devoir l'en détacher. Après avoir essayé sans succès de confesser Charlotte Corday, Lothringer confessa successivement Miaczinski, Custine, Fauchet, peut-être plusieurs Girondins, Philippe-Égalité et enfin peut-être (?) Marie-Antoinette elle-même. Mais ces incidents notables appartiennent à l'histoire générale de la Révolution. Lothringer ne nous intéresse ici que par la courte période de sa vie où, de 1795 à 1797, il fut curé de Saint-Maurice-sur-Moselle, après avoir déclaré sa « soumission aux lois de la République ». Il n'avait fait ce serment que pour pouvoir exercer son ministère sans être inquiété et il se hâta de le rétracter, ayant bien soin d'ailleurs de

(1) Constantin (Abbé C.), *Un Épisode de la déportation ecclésiastique en 1792. L'Affaire de Deux-Ponts* (M A S 1918-1919, p. 240-269).
(2) *Notes d'histoire diocésaine* (S R S D 1914, p. 27-29, 93-94, 123-124, 254-255 et 302-304).

garder sa rétractation secrète : il la rendit publique seulement en 1797, d'une manière retentissante, en adressant une lettre aux *Annales catholiques* qui s'empressèrent de la publier. Il fut alors saisi et déporté à l'île de Ré où il resta de 1798 à 1800. Il se retira ensuite à Thann, son lieu de naissance (1). — L'abbé Nicolas KNŒPFFLER, né à Bitche, en 1750, d'une famille riche et considérée, et curé de la paroisse de Roth, près de Sarreguemines, fut un disciple de Rousseau et surtout de Montesquieu. Ami de l'abbé Oster, qui devait devenir un jour vicaire apostolique en Suède (Cf. ci-dessus, p. 120-121) et qui, à cette époque, partageait ses idées, Knœpffler fut, vers 1755, emprisonné durant quinze mois à Saint-Lazare, pour avoir publié, sous le couvert de l'anonymat, une brochure où il était dit qu'il n'était pas absolument nécessaire d'appartenir à la religion catholique pour être sauvé et qu'un libre-penseur qui faisait le bien sans arrière-pensée avait plus de mérite auprès de Dieu que celui dont la piété et la charité sont basées sur l'espoir d'une récompense dans l'éternité. Lorsque la Révolution éclata, Knœpffler se consacra à l'organisation de la garde nationale, et, lors de l'invasion prussienne, il vint, avec ses paroissiens armés, se ranger aux côtés de Kellermann qui l'accepta en qualité d'aumônier militaire. Le nouvel aumônier, un bâton à la main, conduisit aussitôt ses soldats à la bataille, avec l'intrépidité d'un grenadier. Accusé plus tard de modérantisme et obligé de s'exiler, il accourut cependant à la nouvelle que son frère, qui était notaire, avait été emprisonné. Arrêté et condamné à mort (après l'exécution du notaire et de la femme de ce dernier), il mourut avec le courage le plus magnifique. C'est une belle vie et une belle mort que nous a contées là M. Jean Malye (2).

Divers. — M. le chanoine Chapelier a publié dans la *Semaine religieuse de Nancy* les *Mémoires du prêtre J. Jacques*, vicaire de Franconville, que Mgr de La Fare, évêque émigré de Nancy, employa de 1794 à 1796 comme aumônier militaire auprès des Français prisonniers de guerre en Hongrie (3). — De M. Vincent-Dubé, un plan, à l'échelle de 0.002 par mètre, du *couvent des Sœurs claires de*

(1) CHAPELIER (Chanoine), *François-Joseph Lothringer, curé de Saint-Maurice-sur-Moselle, 1795-1797* (S R S D 1914, p. 404-406, 417-419, 429-431, 443-444 *bis*, 453-456, 463-466, 489-491 et 502-504).

(2) MALYE (J.), *Un Prêtre lorrain sous la Révolution, Nicolas Knœpffler, de Bitche* (P L P M 1914, p. 321-328).

(3) CHAPELIER (Ch.), *Mgr de La Fare et les prisonniers de guerre en Hongrie (1794-1796). Mémoires d'un missionnaire* (S R N 1919, p. 387-390, 419-421, 470-471, 734-736 et 764-768).

Bar-le-Duc en 1796 (1). — Il nous reste enfin à analyser l'important ouvrage de M. Godefroy sur les Bénédictins de Saint-Vanne pendant la Révolution (2). La Congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, fondée au début du XVIIe siècle, comprenait à la fin du XVIIIe cinquante monastères répartis entre la Franche-Comté, la Champagne et la Lorraine (sans compter l'abbaye de Senones dans la principauté de Salm et celle de Munster en Alsace). Au moment où la Constituante interdit toute profession religieuse (décret du 28 octobre 1789) la Congrégation comptait 622 religieux. Ses plus grandes abbayes étaient celles de Saint-Mihiel, de Moyenmoutier, de Luxeuil et de Saint-Mansuy de Toul. Les « Vannistes » étaient des Bénédictins; mais les constitutions de l'ordre lui donnaient une physionomie particulière : elles établissaient en effet de perpétuelles élections et, pour éviter que la Congrégation ne fût trop longtemps dirigée par un incapable, elles obligeaient les prieurs à rentrer dans le rang, au bout de six ans. C'est ce que M. Godefroy appelle un « régime presque parlementaire » et il y voit une cause de décadence que vinrent appuyer, d'après lui, au XVIIIe siècle : d'abord le recrutement, qui se fit presque exclusivement dans la petite bourgeoisie aux « hérédités trop marchandes »; ensuite « le mouvement des idées et du siècle ». De là l'emprise du jansénisme, « cette inhumaine et désolante doctrine » (c'est toujours M. Godefroy qui parle), sur nombre de « Vannistes » de l'époque. De là la prédilection de quelques-uns pour la philosophie de J.-J. Rousseau. De là la séduction exercée sur l'ordre à la veille de la Révolution par la franc-maçonnerie qui recruta chez les Bénédictins de Saint-Vanne plus d'un adepte. Mais la Révolution survint... Ce fut d'abord de l'enthousiasme pour les idées nouvelles, surtout parmi les jeunes religieux. Bientôt cependant les paysans se mirent à courir sus aux abbayes (pillage à Luxeuil, menaces à Morizécourt et à Saint-Mont pour forcer les religieux à renoncer à leurs droits féodaux, etc.). Puis, vint le décret du 28 octobre 1789 qui sonna le glas des ordres religieux. Les « Vannistes », à part deux exceptions individuelles, ne protestèrent pas, mais chaque abbaye chercha à se sauver isolément au moyen d'expédients. En 1790 ce furent les inventaires et les premières suppressions, puis le vote de la Constitution civile du clergé. Quelle fut, en présence de ces événements, l'attitude des membres de la Congré-

(1) VINCENT-DUBÉ (E.), *Le Couvent des Sœurs claires de Bar-le-Duc d'après un plan de Courchot en 1796* (B S L B 1913, p. 196-198).
(2) GODEFROY (Jean-E.), *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution*. Paris, Champion, 1918, un vol. in-16, 322 p.

gation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe? Beaucoup quittèrent le froc. « A partir d'octobre », écrit M. Godefroy, « les départs ne se comptent plus ». « De janvier à mai 1791 l'exode est à peu près général ». Sur les cinquante monastères il ne resta bientôt plus d'ouvertes que cinq « maisons de réunion » désignées par les directoires de département. Celles-ci même furent fermées, comme partout ailleurs, en août 1792. L'occupation prussienne de Verdun le 18 septembre permit bien à quelques religieux de rétablir, pour un temps, la maison mère de Saint-Vanne; mais tout le résultat de cette éphémère et vaine résurrection fut de coûter la vie à quatre Vannistes. De cette étude très documentée sur la Congrégation, étude que M. Godefroy pousse jusqu'au Concordat, l'auteur conclut : « une infime minorité suivit le parti du devoir ». Les religieux prêtèrent le serment civique auquel ils n'étaient cependant nullement astreints : ils tenaient « à servir d'exemple » et croyaient à « l'utilité sociale de leur geste ». Il y eut bien quelques exceptions, mais dans sa grande majorité l'ordre de Saint-Vanne, ou passa au clergé séculier constitutionnel, ou rentra dans la vie laïque. En 1794, « la plupart des Vannistes » livrèrent leurs lettres de prêtrise. Ces apostasies n'empêchèrent pas, d'ailleurs, les persécutions, et un certain nombre de religieux furent déportés. Mais nombreux furent par contre ceux qui, nous dit M. Godefroy, « ne se sauvèrent pas du mariage, chute suprême »... On voit dans quel esprit et de quel point de vue a été composée cette étude, appuyée sur des recherches étendues : l'auteur a voulu avant tout instruire le procès d'une congrégation qui n'était pas, du reste, comme il nous le dit, la seule dans son cas, le clergé régulier au XVIII[e] siècle « s'enlisant dans le far-niente et la médiocrité » si bien qu'il ne fallut rien moins que la grande secousse de la Révolution pour ressusciter « l'âme des cloîtres... avec la prière ».

3. Histoire économique

Vie chère. Maximum. — Le régime des restrictions auquel nous a soumis la guerre est loin d'être chose nouvelle : M. Mouillet l'a démontré à l'avance, dès avril 1914, en publiant un arrêté du directoire du département des Vosges, du 19 germinal an II, qui interdit « la fabrication de toute espèce de pâtisserie » (1). — Nos modernes cir-

(1) Mouillet (Ch.), *Interdiction de la fabrication de la pâtisserie* (R V 1913-1914, p. 265).

culaires administratives, prescrivant la plus stricte économie dans l'emploi du papier par les bureaux, semblent, elles aussi, inspirées par cet arrêté de l'Administration départementale des Vosges du 15 ventôse an III que *La Révolution dans les Vosges* a publié dès le 14 octobre 1913 (1). — M. Lemasson a mentionné un certain nombre de documents, conservés aux Archives municipales de Granges et de Bruyères, qui concernent le maximum des denrées et son application. Il aurait pu en tirer un tableau des prix qu'il eût été intéressant de comparer avec ceux de l'époque que nous possédons déjà (par exemple pour la région parisienne). A Bruyères, comme en bien d'autres endroits, la Société populaire apporte son concours pour l'application du maximum, qui rencontre, là comme partout, des difficultés sans nombre (2). — On trouvera un tableau des prix, — mais pour 1814, — dans le document publié par M. Ranselant, instituteur à Punerot, et qui est une estimation des fournitures diverses faites aux Alliés par les habitants de Punerot soumis aux réquisitions militaires (3).

Emprunt forcé. — M. Ad. Garnier a publié une étude sur l'emprunt forcé de l'an IV dans le département des Vosges. Après une brève analyse des documents législatifs et des prescriptions administratives pour la rentrée rapide et intégrale de cette contribution extraordinaire, l'auteur nous fait voir, par des textes suggestifs, à quelles difficultés s'est heurtée dans la pratique la loi inexécutable du 19 frimaire. Mais, si la perception de l'emprunt forcé ne pouvait se faire en numéraire, matières d'or ou d'argent, ou grains, comme le prescrivait la loi, en revanche les contribuables soumis à l'emprunt forcé apportaient volontiers leurs assignats. Au 25 pluviôse une somme de 118 millions — papier — était déjà rentrée dans les caisses du département. De nouvelles lois (26 pluviôse an IV, 5 ventôse an V) permirent alors de s'acquitter en assignats au taux de cent pour un, mais pour les 19/20es seulement de la somme à verser. Finalement le but poursuivi fut atteint et même dépassé dans le département des Vosges qui fournit, au total 3.633.674 livres, valeur métallique, — contre 3.540.880 qu'on lui demandait. Ce résultat était dû au patriotisme de la population, auquel l'Administration du département rendit hommage. Des dix arrondissements de perception entre lesquels

(1) *Une Circulaire prêchant l'économie* (R V 1913-1914, p. 135).
(2) Lemasson, *La Loi du maximum dans le district de Bruyères* (R V 1913-1914, p. 27-30).
(3) Ranselant (A.), instituteur à Punerot, *Le Prix des denrées et marchandises en 1814* (S L E L V n° 5, janvier 1914, p. 14-15).

était divisé le département, celui de Saint-Dié se montra le plus empressé à opérer le versement, puis viennent ceux d'Épinal et de Senones, les plus tièdes étant ceux de Remiremont, de Neufchâteau et de Lamarche (1).

Biens nationaux, biens communaux. — M. Léon Schwab, à qui l'on doit déjà la publication des documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le district d'Épinal, a fait le même travail pour celui de Remiremont (2). Les textes publiés occupent 394 pages réparties en cinq chapitres inégaux : Inventaires des biens ecclésiastiques en 1789 (60 p.). Inventaires des biens nationaux par communes (34 p.). Les ventes d'immeubles (264 p.). Les ventes de meubles (6 p.). Indemnités accordées (en 1825) aux émigrés du district de Remiremont (8 p.). Une table alphabétique des anciens propriétaires et une autre table des acquéreurs avec leurs professions facilitent les recherches. Il y a là une foule de renseignements précieux et, dans le premier chapitre, figure la liste complète des religieuses et religieux qui occupaient les différents couvents du district en 1790 ou 1791. L'état de l' « insigne chapitre Saint-Pierre de Remiremont » est à cet égard particulièrement détaillé et intéressant. Dans le chapitre II, relatif aux biens nationaux des communes, sont distingués les biens de première et de deuxième origine; la superficie et la valeur des biens n'y sont pas toujours indiquées, sans doute parce qu'elles ne sont pas données par les documents. Mais on aurait pu chercher à identifier les immeubles figurant dans les inventaires par communes avec ceux figurant dans le chapitre III relatif aux ventes d'immeubles, qui donnent tous les renseignements voulus sur la valeur de ces biens et le plus souvent aussi sur leur étendue. M. Schwab nous a, dans ce chapitre III, donné, pour les paiements effectués, non seulement les chiffres exprimant la valeur nominale en assignats, mais encore ceux donnant la valeur réelle correspondante à la date du jour du paiement. Il eût bien dû aussi faire figurer, à côté des mesures de superficie anciennes en « jours », « hommées » (plutôt que « ommées »), etc.,

(1) GARNIER (Ad.), *Emprunt forcé de l'an IV* (R V 1913-1914, p. 209-222).

(2) SCHWAB (L.), *Documents relatifs à la vente des biens nationaux (district de Remiremont)* (Dans la Collection de Documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française. Épinal, Imprimerie vosgienne, 1913, un vol. in-8 de LXXXI-394 p.).—L'introduction a été publiée à part en 1919.—Enfin la *Révolution dans les Vosges* avait commencé, avant la guerre, la publication d'un résumé, fait par M. Schwab lui-même, de son ouvrage, introduction et partie documentaire : Léon SCHWAB, *La Vente des Biens nationaux dans le district de Remiremont* (R V 14 juillet 1914, p. 33-53).

l'équivalent en mesures du système métrique. Sans doute, il nous indique, à la fin de son introduction, la valeur des différentes « monnaies et mesures en usage dans le district de Remiremont », mais, en nous épargnant tout calcul, son travail nous aurait rendu plus de services encore. Dans le chapitre IV (Ventes de meubles) on distingue bien les meubles de première et de deuxième origine et on donne la valeur, en monnaie du temps, des objets mobiliers vendus; mais, sauf exception, le nom des acquéreurs n'est pas indiqué. Le chapitre V (Indemnités accordées aux émigrés) est la liste des émigrés qui réclamèrent ou dont les ayants droit réclamèrent une indemnité, en 1825. Ils sont au nombre de 28; 22 de ces demandes furent accordées. Les chiffres concédés, la date de la décision, et les noms des ayants droit, quand il y a lieu, sont indiqués. Les différents renseignements fournis par la masse des documents ainsi publiés ont été mis en œuvre par M. Schwab dans une importante introduction de 81 pages : l'auteur établit d'abord, non sans peine, par suite de la divergence des états de population, des modifications survenues en 1789 et des réductions opérées en 1791, la liste des communes du district, qu'il arrête définitivement au chiffre de 37 au début de 1792 (Voir cette liste, avec les chiffres de population en 1793, à la page xv et, à la page xvi, les changements de noms survenus pendant la période révolutionnaire). Les ventes ont commencé le 1er février 1791 et ont pris fin le 9 mars 1808. Les biens vendus dans cet intervalle donnent, au total, une estimation de 1.194.444 livres, soit 997.195 livres de biens de première origine et 197.249 livres de biens de deuxième origine (Voir le détail par commune page xxi; 33 communes seulement sur 37 donnèrent lieu à des ventes). Tous les biens déclarés nationaux ne furent pas mis en vente : les forêts, par exemple, passèrent à l'État comme biens inaliénables; les terres dépendant des prébendes du chapitre ou des chapelles et autres établissements supprimés, et les maisons canoniales ne furent pas vendues non plus, mais données à bail. « Le prix en fut dérisoire », nous dit M. Schwab. C'est que les locataires qui se présentèrent les prenaient à bail pour le compte des dames mêmes qui les occupaient, les dames de l' « insigne chapitre Saint-Pierre ». Mais, dès qu'il s'agissait de propriété, l'empressement était tout autre. Il ne fallut jamais remettre aucun lot plusieurs fois aux enchères, faute d'amateurs, et le décret du 12 prairial an III, « beaucoup trop avantageux pour les acquéreurs », provoqua même « une véritable ruée ». M. Schwab en donne un exemple saisissant : la ferme de Rhumont trouva 176 amateurs (page xlv et cf. le fac-similé des pages xlvi et xlvii). Cet engouement

diminua, il est vrai, singulièrement pour les biens provenant des émigrés. De là une grande différence entre les résultats des ventes des biens de première et de deuxième origine. Les tableaux, graphiques et diagrammes consacrés par M. Schwab à cette question (pages LXVI à LXXIII) le démontrent éloquemment. Il y a une très grande inégalité entre les diverses communes; mais, pour l'ensemble du district, du moins *avant l'an IV*, le rapport du prix réellement payé au prix d'estimation s'élève à 68,4 %. A partir de l'an IV, au contraire, le résultat des ventes, nous dit M. Schwab (page LXXIII), fut « désastreux »; cela tint à la dépréciation des assignats d'une part, et d'autre part au fait que « la saturation était complète ». Les biens des émigrés furent ainsi beaucoup moins bien vendus que ceux de l'Église. » Fort heureusement », observe M. Schwab, « ils ne faisaient qu'environ 17 % de la valeur totale » des biens nationaux dans le district de Remiremont. L'introduction, dont cette trop longue analyse ne peut donner malheureusement qu'une idée encore bien imparfaite, se termine par une étude très intéressante de la condition des acquéreurs, dont le nombre fut considérable : 361 pour 711 lots. Sur ces 361 acheteurs « les deux tiers n'avaient acheté qu'un seul lot, et souvent encore en association avec un parent ou un voisin ». Les acquéreurs sont presque tous « les gens du village même ou d'un village voisin ». Aucune trace de ces *bandes noires* « dont on a tant parlé pour certains départements ». Pas trace non plus de syndicats d'acquéreurs, ni d'accaparements par les juifs (un seul juif a soumissionné et pour trois lots seulement, qui lui furent d'ailleurs « fortement disputés »). Par contre, 5 prêtres ont acquis des biens. Pour ainsi dire pas de personnes interposées (il n'y a guère à citer, comme tel, qu'un aubergiste de Saint-Étienne, Jacques Minette; mais il n'a recédé que 18 des ventes qui lui ont été adjugées). M. Schwab semble bien ainsi avoir le droit de conclure, comme il le fait, que les ventes ont abouti à rendre propriétaires ceux qui se servaient des biens — et cela aussi bien dans les villes que dans la campagne : « On peut donc estimer que les habitants des campagnes sont pour plus des trois quarts dans le nombre des acquéreurs et que la terre est revenue presque intégralement à ceux qui la cultivaient. Quant aux immeubles urbains, assez nombreux à Remiremont, ils ont été achetés par les habitants de la ville, fonctionnaires, hommes de loi, artisans. » — L'important ouvrage de M. Schwab nous fait connaître par des chiffres le résultat d'ensemble des ventes dans le district de Remiremont. Le travail plus modeste, mais non sans intérêt, de M. Ambroise sur les ventes des biens d'émigrés

dans le district de Blâmont (1), tout en entrant dans des détails précis et numériques, nous donne en même temps les causes là où M. Schwab ne fait voir que les effets. M. Ambroise nous décrit d'abord le district de Blâmont au début de la Révolution. Il nous fait connaître ses principales familles nobles, et il nous trace même le portrait de quelques-uns des membres de celles-ci. Il nous montre cette noblesse lorraine, encore attachée à son passé ducal par ses souvenirs et ses intérêts; il nous la montre dans ce petit coin reculé où Blâmont, Cirey, etc., séparés comme ils l'étaient du reste de la Lorraine par les enclaves des Trois-Évêchés, paraissaient moins proches de la France que des Allemagnes; il nous la montre partagée entre le service du Roi Très Chrétien et celui de l'Empereur, voire même de la reine de Hongrie. Puis il introduit sur la scène les officiers du bailliage, bourgeois « qui détenaient à titre à peu près héréditaire les charges de judicature » et que « des relations très étroites d'intérêt et de politique » unissaient à la noblesse de race : comme cette dynastie des Fromental dont les représentants, subdélégués sous l'Ancien Régime, devinrent juge de paix ou procureur-syndic du district pendant la Révolution. Enfin vient de lui-même se dresser devant nous le personnage du nouveau maire, élu à la fin de 1791, l'aubergiste-cultivateur Jean Claudon. Celui-ci, qui succédait dans ces fonctions à M. de Mitry, fait inscrire abusivement son prédécesseur sur la liste des émigrés et mettre le séquestre sur ses biens. C'est seulement alors que de Mitry passe à l'étranger (mai 1792). M. Ambroise nous raconte ensuite comment fut établie à Blâmont la liste des émigrés, dans la période si troublée et si pleine d'incertitudes qui précède et suit le 10 août : des soupçons d'émigration sont transformés par le directoire du département en certitudes, et des craintes d'être couchés sur la liste des émigrés déterminent certains nobles, encore hésitants, à émigrer. Cette liste, dressée provisoirement le 19 juillet 1792 et définitivement arrêtée le 24 frimaire an II, finit par comprendre 32 noms, parmi lesquels ceux de 13 ou 14 nobles et de 9 prêtres ou religieux. Enfin M. Ambroise nous fait assister à la vente et à la dispersion des domaines seigneuriaux, et ceci n'est pas la partie la moins attachante de son étude; seulement ce qui en fait l'intérêt, ce n'est pas la question, dont ne s'occupe pas l'auteur, de savoir à qui passèrent les domaines confisqués. Le point de vue, purement économique et politique, auquel se placent

(1) AMBROISE (E.), *Les derniers seigneurs du district de Blâmont, étude lorraine* (M A S 1913-1914, p. 191-260).

les auteurs des publications du genre de celle de M. Schwab, n'est pas celui de M. Ambroise. Ce dernier ne s'intéresse qu'au sort des familles d'émigrés, qui fut véritablement tragique : en effet, en vertu du système singulièrement rigoureux de la *présuccession*, « les parents durent, du vivant même de leur fils émigré, subir le partage anticipé ou la vente de tous leurs biens, dans lesquels la République s'attribuait la part de l'absent »; or, comme le montre fort bien M. Ambroise, dans la famille d'ancien régime, même lorsque le droit successoral excluait ou limitait le privilège de l'aîné, « la coutume écrite et les mœurs s'accordaient pour assurer, avec un soin jaloux, la conservation du bien patrimonial ». En Lorraine, les aînés conservaient en fait la majeure partie du bien; seulement, par contre-partie, les cadets, les filles, les oncles et tantes non mariés gardaient de droit leur place au foyer familial. De là une extrême complication d'intérêts pour chacun de ces centres familiaux, complication qu'illustre l'exemple de M. de Mitry lui-même, lequel, s'il possédait plusieurs maisons et diverses fermes estimées à 47.000 livres, sans parler d'un mobilier de 4.000 livres, devait, par contre, 1.500 francs à l'une de ses sœurs, 34.000 livres à une autre, une rente de 400 francs à une troisième dont c'était l'unique ressource, 6.000 livres à Mme de Pindray et enfin, par suite de la coutume observée par les serviteurs des anciennes familles de laisser leurs gages entre les mains de leurs maîtres, 2.273 livres à ses domestiques. On conçoit quel trouble apportèrent, dans des situations aussi embrouillées, les mesures radicales de la Convention. Que d'individus, eux-mêmes innocents — du point de vue révolutionnaire, — durent être ainsi les victimes du conflit de ces deux conceptions opposées du droit : le droit familial remontant au Moyen Age et le droit personnel de l'époque moderne! — On peut rattacher à l'étude de M. Ambroise celle du commandant aujourd'hui lieutenant-colonel Chavanne sur *Les derniers seigneurs de Ménil-la-Tour :* un officier de cavalerie, M. de Migot, avait acheté cette terre en 1788 à M. de Saint-Vendelin. Il avait dû consentir un prix double de la somme dont il disposait. Il comptait sur des ventes de bois et sur la rentrée des droits seigneuriaux pour s'acquitter. Mais la Révolution survint, qui bouleversa ses calculs. M. de Saint-Vendelin lui intenta un procès tandis que les gens du pays mettaient ses biens au pillage. Puis « le citoyen Migot » fut mis en état d'arrestation, à la suite d'intrigues de son propre garde des forêts Salzard, qui s'était fait nommer maire de Ménil-la-Tour. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, le *ci-devant* fut condamné et exécuté. Ses biens furent vendus francs et

quittes de toutes redevances et hypothèques à des cultivateurs de l'endroit (entre autres son propre fermier). Nous ne suivrons pas le commandant Chavanne dans le récit qu'il fait ensuite de la vie de la veuve du condamné et de celle de son fils (1). Nous nous contenterons de remarquer que des études de ce genre suppléent à ce qu'ont forcément d'un peu sec et d'un peu aride les publications de documents de ventes et les statistiques. — Dans le *Bulletin de la Société des Lettres de Bar-le-Duc*, M. Grillet a publié un document inédit sur le partage des biens communaux à Gondrecourt (2). Ce partage s'est fait suivant un mode assez compliqué et différent de la procédure établie par la loi du 10 juin 1793. M. Grillet, dans le commentaire dont il a fait précéder son texte, s'étonne de ce qu'un partage de cette espèce ait pu intervenir postérieurement à la loi du 21 prairial an IV. Mais, comme le fait observer en note M. Grillet lui-même, cette loi n'interdisait pas à l'avenir tout partage de biens communaux : elle se bornait à surseoir « provisoirement à toutes actions et poursuites résultant de l'exécution de la loi du 10 juin 1793 ». C'est ce qui explique que les gens de Gondrecourt aient pu se croire autorisés à procéder à leur partage le 14 ventôse de l'année suivante. Quant à la raison qui les a déterminés à écarter le mode prescrit par la loi du 10 juin 1893, il faut sans doute la chercher dans ce considérant de la loi du 21 prairial an IV : qu'il est « instant d'arrêter les funestes effets de l'exécution *littérale* de la loi du 10 juin 1793 ». La loi du 21 prairial semblait ainsi condamner non pas l'idée même du partage, mais la façon dont le décret du 10 juin l'organisait. En adoptant un autre mode, comme on l'a fait à Gondrecourt, on pouvait espérer éviter les abus reprochés à ce dernier *qui restait en attendant en vigueur :* toute aliénation quelconque de biens sans une loi particulière n'a en effet été formellement interdite à l'avenir aux communes que par l'article 2 de la loi du 2 prairial an V. La jurisprudence, il est vrai, a généralement décidé, comme l'indique M. Grillet, la nullité des actes de partage passés postérieurement à la loi du 21 prairial an IV (donc dans l'année qui va du 21 prairial an IV au 2 prairial an V et dans laquelle se place la vente de Gondrecourt qui est du 14 ventôse an V). Mais il y a eu des jugements en sens contraire (Voir le *Recueil de Sirey*, tome V, p. 170).

(1) Chavanne (M.), *Ménil-la-Tour. Ses derniers seigneurs. Histoire d'une famille lorraine sous la Révolution* (P L P M 1914-1919, p. 385-401 et 476-483).

(2) Grillet (G.), *Un Document inédit sur le partage des biens communaux à Gondrecourt* (B S L B 1914, p. 12-17).

4. Histoire militaire

Recrutement. Déserteurs. — Le lieutenant Pasdeloup, du 10e bataillon de chasseurs, a réuni, pour le *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, un certain nombre de documents relatifs aux levées de troupes de 1791, 1792 et 1793 dans les communes dépendant de l'actuel arrondissement de Saint-Dié. Les Archives municipales de Saint-Dié, Raon-l'Étape, Moyenmoutier, Taintrux, La Voivre, etc. (en tout une quinzaine de communes) ont été mises à contribution par l'auteur, qui a, en outre, mentionné un certain nombre de faits d'après les ouvrages de MM. Bouvier, Dupuis, Chuquet, etc. Le secrétaire de la Société Philomatique, M. René Ferry, a fait précéder ce travail de quelques renseignements généraux sur les levées de volontaires pendant la Révolution (1). — Sous le Directoire, le recrutement était difficile et les désertions nombreuses. Les quelques travailleurs qui se sont occupés des *municipalités cantonales*, cette institution si originale de l'époque, ont vu à chaque instant aux prises avec des difficultés de cet ordre les commissaires du Directoire auprès de ces municipalités. Dans l'Hérault, en l'an VII, on en était arrivé à organiser de véritables chasses à l'homme, comme sous l'ancien régime (Cf. la revue *La Révolution française*, novembre-décembre 1918, p. 545). En l'an V, dans les Vosges, le commissaire de la municipalité de Domèvre-sur-Avière se contentait de proposer l'affichage de la « liste ignominieuse » de ces déserteurs, que certains, par une humanité bien mal placée et « jusqu'aux gendarmes mêmes » auraient voulu laisser en repos (2).

Biographies militaires. — Le général de Bollemont, né à Arrancy (Meuse) en 1749, général commandant l'artillerie de l'armée de la Moselle, rendit de grands services aux sièges de Charleroi et de Maëstricht, ainsi qu'à la bataille de Fleurus. Député de la Meuse au Corps législatif en l'an X, retraité en 1803, il mourut à Arrancy le 18 décembre 1815 d'un coup d'apoplexie (provoqué par l'insolence d'un

(1) Pasdeloup (Lt), *Documents relatifs aux levées de troupes de 1791, 1792 et 1793 dans les communes dépendant aujourd'hui de l'arrondissement de Saint-Dié (partie de l'ancien district de Saint-Dié)* (B S P V 1913-1914, p. 3-44).

(2) Martin (E.), *Militaires déserteurs*. Texte d'une lettre du 18 frimaire an V (8 décembre 1796) de Lan, commissaire du Directoire auprès de la municipalité cantonale de Domèvre-sur-Avière, au commissaire du Directoire près l'Administration centrale du département des Vosges (R V 1913-1914, p. 131-133).

chirurgien prussien) (1). — A l'occasion du centenaire de la mort de Duroc, le commandant Jean de la Tour a publié en 1913 une intéressante monographie de l'ancien aide de camp de Bonaparte, devenu sous l'Empire duc de Frioul et grand maréchal du Palais impérial. L'auteur a pu consulter de précieux documents de famille. Il nous cite l'acte de baptême de son héros (Duroc naquit à Pont-à-Mousson en 1772) et quelques-unes de ses lettres inédites. Il nous retrace le rôle de Duroc en Italie, en Égypte, au 18 brumaire. Et, après nous avoir parlé de ses différentes missions diplomatiques (à Berlin, à Vienne, à Saint-Pétersbourg), il nous crayonne son portrait (d'après la duchesse d'Abrantès qui prend sa défense contre Bourrienne), et il nous raconte successivement son mariage, son élévation au maréchalat du Palais, sa vie militaire et diplomatique à partir de 1806, son rôle à l'occasion du divorce et du second mariage de Napoléon, et enfin sa mort à Wurschen, le 22 mai 1813 (2). — La vie et la carrière du maréchal Exelmans, né à Bar-le-Duc le 13 novembre 1775, mort d'un accident de cheval le 21 juillet 1852 près du pont de Sèvres, ont été retracées jadis par M. André, d'après des papiers communiqués par la famille et les notes laissées par le maréchal, à l'occasion de l'érection à Bar-le-Duc d'une statue en l'honneur du maréchal. (3) — Hoche : M. Lenient a conté en un article substantiel la campagne de Hoche à l'armée de la Moselle à la fin de 1793. Après avoir justifié Hoche du reproche que lui a adressé M. Chuquet de ne pas avoir dessiné, en liaison avec Pichegru, une attaque en direction de Reichshofen — la coopération de Pichegru n'étant rien moins qu'assurée, — M. Lenient raconte la manœuvre de flanc ordonnée par Hoche du côté de Sarrelouis et de Sarreguemines, manœuvre qui détermina la retraite des Prussiens sur Kaiserslautern. L'auteur défend ensuite Hoche contre M. Chuquet à propos de son échec de Kaiserslautern, puis de sa campagne d'Alsace. Mais nous ne devons pas nous laisser entraîner à sa suite en dehors des limites de la Lorraine (4). — Sur le maréchal Oudinot : de M. le lieutenant-colonel L'Huillier, en suite de son étude sur la famille du maréchal, dont il a été rendu compte ici même (Cf. B L 1912-1913, p. 72), trois reproductions photographiques : celle d'un portrait de la maréchale,

(1) Chuquet (A.), *La Mort du général Bollemont* (F H 1915, p. 53-54).

(2) De la Tour (Ct J.), *Duroc, duc de Frioul, maréchal du Palais impérial (1772-1813)*. Paris, Chapelot, 1913, in-16, vii-319 pages.

(3) André (E.), *Le maréchal Exelmans* 1775-1852. Bar-le-Duc, 1898, un vol. petit-in-4° de 159 pages.

(4) Lenient (Edm.), *Hoche à l'armée de la Moselle* (A R 1919, p. 459-484).

celle d'une assiette où sont figurés les traits du duc de Reggio, et celle du tableau représentant ce dernier, qui est conservé à l'Hôtel de Ville de Nancy (1); de M. l'abbé Aimond le texte de l'inscription de l'une des cloches de l'église Saint-Antoine à Bar-le-Duc, cloche qui eut pour parrain le célèbre maréchal (2); enfin, de M. Sadoul, à propos du livre de M. Raoul Brice *La Femme et les Armées de la Révolution et de l'Empire*, un récit de l'héroïque conduite de la maréchale, qui alla en 1812 chercher jusqu'en Pologne son mari blessé dans les combats (3). — Le capitaine PONSIN, vieux soldat des guerres de la Révolution et de l'Empire, a fait l'objet d'une monographie, que nous regrettons de n'avoir pu nous procurer (4). — Le colonel-baron PUTON (1779-1856) : *Les Marches de l'Est* ont publié, en décembre 1913, trois morceaux de caractère et d'intérêt différents, relatifs à ce colonel, baron de l'Empire. C'est d'abord une brève étude biographique, tirée de *L'Écho des Vosges* du 28 juillet 1866 et d'après laquelle le baron Puton (Marc-Antoine-Joseph-Frédéric) naquit à Remiremont le 18 septembre 1779. Engagé volontaire en l'an IV, il fit toutes les guerres de la Vendée, participa à l'expédition d'Irlande sous les ordres du général Humbert, puis à celle de Saint-Domingue sous ceux du général Leclerc. Fait, pour la seconde fois, prisonnier par les Anglais en 1806, nous le retrouvons, à partir de 1807, en Prusse, en Pologne, en Allemagne, en Espagne, partout où il y a des coups à donner et à recevoir. Mis en demi-solde par la Restauration, alors qu'il n'avait que trente-sept ans, il se fit connaître par divers travaux de littérature et de géologie : c'est à lui notamment qu'on doit la découverte des gisements houillers de Norroy et de Saint-Menge. Il mourut en 1856, à l'âge de soixante-dix-huit ans. A la suite de cet article, vient, dans le numéro des *Marches de l'Est*, le résumé d'une notice publiée sur la famille du colonel par M. Albert Albrier qui montre que celle-ci était d'origine savoyarde. Enfin le même numéro nous donne encore un extrait de la traduction en vers, par l'ancien militaire, de l'*Imitation de Jésus-Christ*, traduction qui parut à Épinal en 1845. C'est une bien curieuse figure que celle de ce héros-poète-géologue (5).

(1) L'HUILLIER (H.), lt-col. en retr., *La Famille du maréchal Oudinot* (M S L B 1913, p. 229-234).

(2) AIMOND (Ch.), *Oudinot, parrain d'une cloche à l'église Saint-Antoine de Bar-le-Duc* (B S L B 1913, p. 168-170).

(3) SADOUL (L.), *La Femme et l'Épopée* (P L P M 1914, p. 47-50).

(4) HENNEZEL, *Le Capitaine Ponsin* (*1772-1812*). Paris et Nancy, M. Imhaus, 1916, in-8, 272 p.

(5) *Le Baron Puton* (*1779-1856*) [M E 1913-1914 (2), p. 172-180].

Invasion de 1792. — M. Paul Heckmann nous a raconté le siège de Thionville dans la *Revue historique de la Révolution française*. Après avoir retracé les premiers temps de la Révolution dans cette ville frontière et l'histoire de celle-ci en 1791 lors de la fuite à Varennes, l'auteur nous décrit la situation politique de Thionville en 1792 au moment où le siège va commencer; il nous parle de sa bourgeoisie, des Merlin et autres notables. Enfin il nous trace le portrait de Wimpffen, venu le 18 mai pour prendre le commandement de la garnison, qui comprenait seulement 5.400 hommes. Wimpffen, par ses convictions politiques, appartenait au parti de La Fayette, mais il était au fond assez indifférent à tout ce qui ne le touchait pas personnellement. A la nouvelle du 10 août et de l'appel lancé par le héros des deux mondes aux autres généraux, Wimpffen resta d'abord, comme il le dit lui même, *in statu quo*. Cependant il allait falloir prendre parti : dans les tout derniers jours du mois d'août, les Autrichiens et l'armée des princes arrivaient devant Thionville. La garnison, incapable de résister, abandonnée qu'elle était du reste de l'armée, était, semblait-il, condamnée à capituler si elle se laissait encercler. Wimpffen aurait donc dû évacuer la place. Cependant il préféra rester. Était-ce pour la livrer aux ennemis ou pour y résister désespérément ? Telle est la question que se pose M. Heckmann. Il semble bien que Bouillé ait cru pouvoir compter sur Wimpffen. Mais la population aussi bien que la garnison étaient décidées à la résistance. A deux sommations successives des princes elles répondirent par deux fins de non-recevoir également résolues, quoique l'une et l'autre très modérées de forme. Le 6 septembre, impériaux et émigrés passaient à l'attaque. La place ripostait. Le duel d'artillerie se poursuivait depuis deux jours lorsque le commandant en chef des assiégeants, Hohenlohe, reçut de Brunswick l'ordre de lever le siège pour marcher contre Verdun. L'armée des princes laissée presque seule pour bloquer Thionville y renonça un mois plus tard. Alors commença pour les Thionvillois ce que M. Heckmann appelle « la période des ovations et des manifestations publiques ». La victorieuse résistance de Thionville fut célébrée dans toute la France et particulièrement dans la capitale. Wimpffen fut d'abord porté aux nues. Mais bientôt de méchants bruits coururent sur son compte. Ils étaient principalement lancés par le juif Godchaux, ancien espion du général. M. Heckmann nous résume sa dénonciation et la réponse qu'y fit Wimpffen. De l'examen de ces pièces contradictoires il semble bien résulter que Wimpffen eut avec les émigrés des rapports des plus suspects. S'il ne trahit pas, ce n'est pas l'envie qui lui en manqua. Mais il fut maintenu dans le devoir par l'attitude de

la garnison et de la population. Toutefois il convient peut-être d'accorder à Wimpffen, avec M. Heckmann, des circonstances atténuantes; ce gentilhomme « croyait peut-être la royauté seule capable d'assurer le bonheur et la prospérité de la nation; et, s'il a trahi, il a trahi la République et non pas la France (1). » — Le 2 septembre 1792, Verdun était pris par l'armée prussienne; aussitôt, dans la nuit du 2 au 3, 200 Prussiens, tant fantassins que cavaliers, commandés par le major Velten et le lieutenant Minutoli, poussaient jusqu'à Saint-Mihiel pour tenter d'y arrêter Sauce, le fameux procureur de la commune qui avait concouru à l'arrestation de Louis XVI lors de la fuite à Varennes. Sauce, absent de Saint-Mihiel, ne put être arrêté, mais des cuirassiers français furent surpris et emmenés à sa place, et Mme Sauce, en cherchant à s'échapper, tomba dans un puits et mourut. Ce récit du lieutenant prussien Minutoli (2) est confirmé par le rapport des administrateurs du district de Saint-Mihiel en date du 3 septembre (3). — M. Chuquet, à qui nous devons la connaissance de cet incident, a rappelé le souvenir du siège de Verdun en 1792 dans une courte note à l'Académie des Sciences morales et politiques où il reproduit, sans en discuter la valeur, la version du suicide du commandant Beaurepaire (4). — M. de Gourmont met en œuvre sous le titre : *Goethe devant Verdun, pages inédites,* les notes de Goethe sur la campagne de France après Verdun, mais il n'y a d'inédit là-dedans que le texte de M. de Gourmont (5). — A propos d'un passage de ce même récit de Goethe, M. Chuquet nous raconte l'aventure d'un jeune lieutenant d'artillerie, Mengin, qui fut dénoncé par des camarades à la société populaire d'Étain comme aristocrate (lui-même ne l'était pas, mais sa famille était royaliste) et emprisonné jusqu'au 2 septembre 1794. Il devait, après une brillante carrière militaire, devenir officier général. Il mourut à Thiaucourt en 1863 (6).

Invasions de 1814 et 1815. — M. Jean Julien a publié, dans *Le Pays*

(1) Heckmann (P.), *Wimpffen et le siège de Thionville en 1792* (Revue historique de la Révolution française, 1915 [2e semestre], p. 200-222; 1916 [1er semestre], p. 95-117 et 267-290, et [2e semestre], p. 100-132).

(2) Chuquet (A.), *Les Prussiens à Saint-Mihiel en 1792* (F H 1915 [1er semestre], p. 241-243).

(3) Chuquet (A.), *Saint-Mihiel en 1792* (F H 1915 [2e semestre], p. 161).

(4) Chuquet (A.), *Verdun en 1792* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences morales et politiques, 1917 (1), p. 481-486).

(5) Gourmont (R. de), *Goethe devant Verdun. Pages inédites* (Grande Revue, 1916 (2), p. 21-26).

(6) Chuquet (A.), *Goethe et le lieutenant Mengin* (La Revue, 1914 (1), p. 449-458).

lorrain et le pays messin un manuscrit inédit du directeur des postes de la Moselle en 1813 et 1814, Michel, où sont notés tous les incidents marquants de la vie des habitants de Metz à cette sombre époque de notre histoire. Le récit commence, au mois de novembre 1813, par la mention de l'arrivée d'une foule de dysentériques dont une partie seulement put être évacuée sur les hôpitaux du Centre. L'épidémie fit un grand nombre de victimes tant parmi les civils que parmi les militaires. C'est ensuite, en 1814, le passage des troupes en retraite, celui des traînards, les fébriles préparatifs de défense, le blocus de la place par les troupes russes et les efforts unanimes des défenseurs. M. Jean-Julien a annoté ce texte intéressant d'une manière précise et utile (1). — M. Pfister a retracé devant le public nancéien, dans une conférence faite le 23 mars 1914, l'histoire de Nancy pendant l'année terrible du commencement du siècle dernier, l'année 1814. Cette conférence, qu'il a, depuis le début de la récente guerre, reprise et développée, a été publiée dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, où l'on pourra suivre, avec l'intérêt qui s'y attache, le récit des progrès des Prussiens et des cosaques, le déménagement hâtif par les autorités de tous les objets appartenant à l'État, la retraite des débris de la Grande Armée dont les derniers échelons quittèrent Nancy le 14 janvier, puis, le lendemain 15, l'arrivée des premiers Prussiens; ensuite, la formation d'une administration nouvelle par les Alliés qui nommèrent préfet, sous-préfets, receveurs, percepteurs, conservateur et inspecteurs des forêts et mirent tout le pays en coupe réglée; enfin le renouvellement incessant des passages de troupe (presque chaque jour de 10.000 à 18.000 hommes devaient être logés à Nancy) et la misère générale, les malades, les blessés, les pillages, etc. M. Pfister nous parle encore du séjour à Nancy de Bernadotte qui n'y demeura que quatre jours dans une modeste auberge, et de celui du comte d'Artois, venu, comme Bernadotte, pour observer les événements. On sait toute l'importance historique de ce séjour à Nancy du futur Charles X. Le récit qu'en fait M. Pfister, à la suite de M. Perrin (voir plus loin p. 152), est des plus intéressants. Il permet de contrôler celui de Vitrolles. Nous pouvons ainsi suivre, dans le travail de M. Pfister, la période, toujours si intéressante, de transition : celle qui nous fait passer du régime d'administration par les Alliés au régime d'administration par le représentant du roi de France; pendant quelque temps, Nancy eut deux gouverneurs, un Russe et un Français. A partir du

(1) *Metz en 1813 et 1814, récit de M. Michel, directeur des Postes de la Moselle, publié et annoté par* Jean-Julien (P L P M 1913, p. 577-590).

mois de juin, la ville vit constamment célébrer des fêtes religieuses : les *Te Deum*, cérémonies expiatoires, processions, etc., se multiplient; le drapeau blanc reparaît; on crie : « Vivent les Bourbons ! » et on chante *Vive Henri IV*. Mais, lorsque reviennent les fonctionnaires et les militaires restés dans les pays lointains d'occupation française, et lorsque les officiers en surnombre sont mis en demi-solde, une active propagande anti-royaliste est faite auprès de l'armée active, et les régiments de Nancy sont bientôt considérés comme mauvais par l'autorité. Aussi quand, le 23 mars 1815, la nouvelle du retour de Napoléon aux Tuileries se répand dans la ville, en un instant l'armée et la population sont sur pied et font flotter joyeusement au vent les trois couleurs (1). — Comme on vient de le voir par cette analyse du travail de M. Pfister, ce sont les Russes qui ont fourni les principaux contingents d'occupation (le gouverneur nommé par les Alliés était un Russe). De nombreuses troupes russes cantonnèrent dans le pays ou le traversèrent. Or un fragment des mémoires d'un de leurs généraux, relatif à leur passage en Lorraine à cette époque, a été traduit et publié en français par M. Abel Mansuy, lecteur à l'Université de Varsovie. Le général Kahovski y paraît surtout frappé par la misère des habitants et le grand nombre des mendiants. Notons cependant que le pays offrait encore assez de ressources pour permettre aux envahisseurs de se régaler de bourgogne, champagne, rhum, etc., à l'occasion. Le général note aussi qu'à Toul les mendiants criaient : « Vive le bon roi Alexandre ! » ou « Vive Napoléon d'*Autriche !* » quand on les invitait à crier « vive Napoléon ! » M. Mansuy en conclut que les Lorrains détestaient Napoléon. Comme il s'agit de quémandeurs, la conclusion paraît aventurée (2). — Pour honorer la mémoire des centaines de soldats décédés, soit en 1790-1794, soit en 1813-1814, au lazaret militaire de Bosserville, un comité s'est formé en 1910 qui a proposé l'érection d'un monument près de ce village. Le promoteur de l'œuvre, M. Émile Badel, a publié le nécrologe de ces morts et l'a fait précéder de la réimpression de divers articles publiés par lui depuis plusieurs années au sujet de ces héros dont un grand nombre reposent pêle-mêle dans un étang du bois situé près de Bosserville (3).

(1) Pfister (Chr.), *Nancy en 1814* (M A S 1914-1915, p. 147-214).

(2) Mansuy (A.), *Les Russes en Lorraine en 1814. Mémoires du général Kahovski sur la campagne de 1814* (P L P M 1914, p. 292-298).

(3) Badel (E.), *Le Monument de Bosserville. Aux soldats morts pour la patrie en 1793-1794 et en 1813-1814. Historique et nécrologe.* Malzéville, impr. Thomas, s. d., in-8, 116 p.

III — DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Histoire politique. — A l'histoire de la création de la première Restauration le nom de Nancy reste attaché. On sait, en effet, que le comte d'Artois séjourna dans cette ville en mars-avril 1814, avant d'aller à Paris rétablir la royauté. Les *Mémoires* de Vitrolles sont la source à laquelle on a le plus souvent recours pour retracer le détail de cette intéressante époque. M. René Perrin, reprenant ce sujet, nous a raconté à son tour, d'après les archives départementales de Meurthe-et-Moselle, les archives municipales de Nancy, le *Journal de la Meurthe* et quelques dossiers des Archives nationales, la venue de Monsieur dans la capitale de la Lorraine et le séjour qu'il y fit du 19 mars au 7 avril. Le récit de M. Perrin confirme l'importance du rôle joué par Vitrolles; il montre nettement, ce que nous savions déjà, combien peu les Alliés et aussi les Français songeaient aux Bourbons à ce moment. Le séjour du comte d'Artois à Nancy n'avança pas beaucoup leurs affaires. Mais c'est là que Monsieur trouva son premier auxiliaire dans la personne du fonctionnaire russe qui gouvernait alors la Lorraine, David d'Alopeus; c'est là que Vitrolles vint une première fois le rejoindre; c'est là que lui fut soumise la capitulation de Phalsbourg (que son commandant, Brancion, prévoyant la Restauration, demanda à rendre aux Bourbons); c'est là enfin que Vitrolles, envoyé pour la seconde fois par Talleyrand, vint annoncer à Monsieur, sur son départ, l'abdication de Napoléon. Le comte d'Artois, avant de quitter Nancy pour aller à Paris installer la nouvelle dynastie, put encore entendre acclamer Louis XVIII et faire proclamer le retour du roi. Mais déjà il laissait percer son désir de réaliser la contre-révolution intégrale, déjà il commençait à jouer le rôle néfaste qui devait ramener Napoléon de l'île d'Elbe et obliger Louis XVIII à s'enfuir à Gand (1). — Les élections législatives de 1824, faites sous l'empire de la célèbre loi dite du *double vote* et qui devaient donner à Villèle la *Chambre retrouvée*, furent marquées par des abus de toute sorte. Il est difficile d'imaginer une consultation électorale plus truquée que celle-là. M. Lutringer, professeur à l'École normale de Mirecourt, nous énumère les procédés mis en œuvre dans le département des Vosges par le préfet, le comte d'Estournelle : augmentation artificielle du nombre des électeurs

(1) PERRIN (R.), *Le Comte d'Artois à Nancy* (19 mars-7 avril 1814). *Ses négociations avec les Alliés* (P L P M 1913, p. 41-49 et 76-86).

afin d'arriver au chiffre de 400 nécessaire pour obtenir la création du deuxième collège (dit de département), découpage arbitraire et savant des circonscriptions électorales du premier collège, choix habile des lieux de réunion où devait se faire le vote, pression officielle éhontée sur les électeurs hostiles ou douteux, etc., etc., rien ne fut négligé par le préfet, qui fut, du reste, largement récompensé de ses efforts : la députation des Vosges tout entière, libérale depuis 1815, fut remplacée par une députation entièrement ultra. Ce devait être là d'ailleurs le premier et le dernier succès du parti de la congrégation dans ce département où l'opposition libérale, qui était formée par les plus grandes fortunes, allait bientôt prendre sa revanche (1). — Le souvenir de ces abus ne fut peut-être pas étranger à l'accueil triomphal qui fut fait sept ans plus tard (en juin 1831), au roi Louis-Philippe dans une tournée de propagande que nous raconte également M. Lutringer. Les populations vosgiennes firent au roi des barricades une réception enthousiaste, et la bonhomie montrée par le prince au cours de ce voyage lui valut dans le pays une popularité qui ne se démentit pas un seul instant pendant tout son règne (2). — Au lendemain de la révolution de février, la chute du même Louis-Philippe et l'avènement de la République furent célébrés à Metz avec autant d'enthousiasme qu'à Strasbourg et à Colmar (3). — On sait que Bazaine résida à Nancy en 1868 comme chef du 3e grand commandement militaire. M. Germain de Maidy nous raconte, à titre de témoin oculaire, la visite faite cette année-là, à Montmédy, par le maréchal qui vint y inspecter la garnison (4). — M. Eugène Jules-Ferry a fait réunir un certain nombre des lettres écrites par Jules Ferry entre 1846 et 1893 (5). Il y a dans ce recueil, dont l'élaboration fut surveillée par M. Ferdinand Dreyfus, sénateur, et dirigée par M. Charles Schmidt, archiviste aux Archives nationales, beaucoup à prendre pour l'histoire : non seulement pour l'histoire générale, qui naturellement ne peut ignorer la correspondance d'un homme politique de cette envergure, mais aussi pour l'histoire locale. C'est,

(1) Lutringer, professeur à l'École normale de Mirecourt, *Les Élections législatives de 1824 dans les Vosges* (*Chambre retrouvée*) (S L E L V juillet 1914, p. 33-38).

(2) Lutringer, *Voyage de Louis-Philippe dans les Vosges* (S L E L V octobre 1913, p. 13-15).

(3) Muller (P.), *La Proclamation de la République à Strasbourg, Colmar et Metz* (La Révolution de 1848, t. XIV, mars 1918-février 1919, p. 76-77).

(4) Germain de Maidy (L.), *Le Maréchal Bazaine à Montmédy en 1868* (P L P M 1913, p. 485-489).

(5) *Lettres de Jules Ferry* (*1846-1893*). Paris, Calmann-Lévy, s. d. (1914), un vol. in-8 de viii-591 p.

comme de juste, surtout la vie politique dans les Vosges et particulièrement à Saint-Dié, que nous font connaître ces lettres. Elles nous font pénétrer dans l'intimité de la rude population de la montagne, elles nous dépeignent la « fermeté goguenarde », le solide bon sens du Jacques Bonhomme de là-bas, de ces « chers bûcherons » des Rouges-Eaux et d'ailleurs, auxquels l'homme politique allait porter la bonne parole, seul dans sa carriole avec son cocher, sur la longue route toute blanche. Il faut suivre dans cette correspondance, pleine de tableaux pittoresques peints d'après nature par l'artiste fervent qu'elle nous révèle sous les dehors volontairement épineux de l'homme politique, il faut suivre dans cette correspondance les péripéties des luttes terribles soutenues dans les petites villes et dans les villages de la montagne, aux heures critiques de l'*Ordre moral* et du *Boulangisme*, par le rude jouteur, par l'opiniâtre champion qu'était Jules Ferry : « On voit ici les choses par le menu », écrit-il de Saint-Dié, le 11 août 1877. « Le caractère de la lutte présente, c'est l'intervention plus directe, plus passionnée, plus violente qu'en 1876 de la classe dirigeante... Dès à présent, les fournisseurs sont recensés, chapitrés, menacés. Que sera la période électorale ? une *guerre civile aux coups de fusils près.* » Et, en 1889 : « La violence est extrême. La corruption s'exerce à ciel ouvert dans des proportions inouïes. Le gros des égarés a abdiqué dans les mains de quelques drôles qui les ont achetés à beaux deniers comptants. C'est aussi simple que ça. » Contrastant avec ces rudes esquisses où transparaît l'effort des batailles politiques, c'est ensuite le tableau reposant des scènes intimes, du bonheur familial que vient goûter le tribun après son labeur épuisant ; ce sont aussi les peintures pleines de couleur et de vie, de la côte d'Azur, de la grande Bleue et de cette Algérie si prenante, de cet Orient charmeur, où sans doute le créateur véritable de notre empire colonial d'Extrême-Orient a puisé le sens des richesses artistiques et matérielles que la France pouvait aller chercher au delà des mers. C'est enfin l'émouvant regret des provinces perdues, dont le souvenir a tenu une si large place dans la vie de l'homme d'État, qu'unissaient à son Alsace bien-aimée de si puissantes attaches de famille, et qui, peu de temps avant sa fin, revenant au point de départ, évoquait encore le souvenir de cette année de jeunesse passée au lycée de Strasbourg en 1846 : dans le cœur comme dans la pensée politique de Jules Ferry, l'Alsace et la Lorraine, violemment séparées, restaient étroitement unies.

Biographies politiques.

ÉTIENNE (Charles-Guillaume), mort en 1845, député sous la Res-

tauration et sous Louis-Philippe : *P. d'Arbois de Jubainville*, B S L B mai 1914, p. 132.

PHASMANN (Augustin), 1838-1914, épicier en gros, maire de Saint-Mihiel (1895), membre du conseil général de la Meuse (1897) : *Vallat*, B S L B juin 1914, p. 171-175.

POINCARÉ (Raymond) : *Gérard* (H.) : « R. Poincaré chez lui, au Parlement, à l'Élysée. » Paris, A. Méricant.

TOTAIN (Nicolas-Théodore) 1790-1872, ouvrier maçon à Metz, représentant du peuple en 1848 : *Dennery* (J.), général : « Sillhouette messine. Le père Totain », P L P M 1913, p. 449-451.

Histoire économique et sociologique. — Les Vosges qu'ont encore connues bon nombre d'hommes de notre génération, les Vosges des loups, des schlitteurs et des longues flottes qui descendaient les rivières, appartiennent déjà à l'histoire, et il faut faire aujourd'hui un effort d'imagination pour se représenter ce pays si pittoresque tel qu'il était encore, non pas seulement au temps d'Erckmann-Chatrian, mais même quelque temps après 70. Soyons donc reconnaissants à MM. Sadoul (1) et Badel (2) d'avoir évoqué ces souvenirs chers à la mémoire de tous les Vosgiens, ainsi qu'à M. Jacquet d'avoir noté quelques-uns des traits caractéristiques du tempérament local (3). — M. Dauchot nous a de même tracé d'Épinal un pittoresque tableau (4). — Mlle Colnel, institutrice au Val d'Ajol, a publié le récit, par un ancien maire du Girmont, d'une famine qui ravagea le Val d'Ajol en 1815-1816 (5). — M. Albert Cim a évoqué ses souvenirs d'enfance dans la ville haute de Bar-le-Duc (6). — A Metz, les juifs, qui y sont nombreux, furent accablés de dettes pendant une soixantaine d'années (de la Révolution au milieu du XIXe siècle) (7). — De M. Georges Weill, dans la *Revue des études napoléoniennes*, un tableau de Metz au temps

(1) SADOUL (L.), *La Vie à la campagne. Les Loups dans les Vosges* (P L P M 1914, p. 115-120).

(2) BADEL (E.), *Les Flotteurs* (P L P M 1913, p. 591-594).

(3) JACQUET (R.), *Quelques Notes sur les Vosges et les Vosgiens* (M E 1913-1914 (2), p. 187-191).

(4) DAUCHOT (G.), *Épinal* (M E 1913-1914 (2), p. 162-165).

(5) COLNEL (E.), institutrice au Val-d'Ajol, *Une Famine au Val-d'Ajol au XIXe siècle* (S L E L V juillet 1913, p. 8-12).

(6) CIM (A.), *La Ville haute de Bar-le-Duc il y a un demi-siècle. Causerie anecdotique* (P L P M 1914, p. 154-166, et p. 213-221).

(7) NETTER, *Die Schuldennot der judischen Gemeinde Metz (1791-1854)* (Monatschrift fur Geschichte und Wissenschaft des Judentums. Breslau, octobre 1913, p. 591-619).

français de 1830 à 1870 (1). — M. Michon suit à Nancy les Messins qui s'y établirent après 1871 et parmi lesquels se trouvaient vingt membres de l'Académie de Metz que les membres de l'Académie de Stanislas s'empressèrent d'accueillir dans leur sein par acclamation (2). — A propos de l'étude de M. Delahache sur Metz, signalée dans le dernier fascicule de la *Bibliographie lorraine* (3), M. Chevé résume, en ce qui concerne Metz, sous la forme d'une discussion avec un Messin resté là-bas, l'éternel problème qui se posait devant la conscience de tous les Alsaciens-Lorrains, avant la dernière guerre : pour préserver le génie national des entreprises de l'envahisseur, valait-il mieux partir ? valait-il mieux rester ? et il montre à ceux qui avaient choisi l'un ou l'autre de ces deux partis ce qu'ils avaient à faire pour servir de la manière la plus utile l'Alsace-Lorraine, soit en France, soit dans *le pays* (4). — Ce n'est pas seulement en France, c'est jusqu'au cœur des États-Unis que les Lorrains ont su conserver vivante l'image de leur pays, comme le montre l'histoire de cette famille lorraine émigrée outre-Atlantique en 1830, et qui, après avoir vécu là-bas de la vie d'ici, revint au bout d'une douzaine d'années au village natal dont la nostalgie la poursuivait (5).

Biographies diverses.

Lederlin (Armand, père) : « Discours prononcés à ses obsèques à Thaon-les-Vosges, le 1er juin 1919. » Nancy, Paris, Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-8°, 63 p. et portrait.

Rodier (P.); *Géhin* abbé : « M. P. Rodier, maître de forges à la Hutte (Hennezel). » Épinal, Friedel, 1918, in-8°, 57 p. et portrait.

Histoire religieuse. — M. René Perrin, à qui nous devons déjà une belle étude sur l'esprit public dans le département de la Meurthe sous la Restauration (6), nous a donné, depuis, d'intéressants articles sur le clergé de ce département à la même époque. Après le départ en 1810 du premier évêque concordataire de Nancy, Mgr Osmond,

(1) Weill (G.), *Metz au temps français (1830-1870)* (Revue des Études napoléoniennes, mars-avril 1918).

(2) Michon (L.), *Les Messins à Nancy après 1871, allocution prononcée le 1er juin 1919 devant l'Académie de Metz, par M. Michon, président de l'Académie de Stanislas* (M A S 1918-1919, p. 20-32).

(3) B L 1912-1913, p. 75, n. 7.

(4) Chevé (E.), *Pour l'avenir de Metz* (M E 1913-1914 (2), p. 36-41).

(5) Clodoard (C.), *Récit de l'émigration d'une famille lorraine aux États-Unis d'Amérique en 1830* (P L P M 1913, p. 618-627).

(6) Cf. B L 1912-1913, p. 74-75.

nommé à l'archevêché de l'Arno, le clergé de la Meurthe s'était de nouveau trouvé, pendant les dernières années de l'Empire, divisé comme au temps des luttes entre assermentés et réfractaires. La nomination au siège épiscopal d'un prêtre émigré, Mgr Benoît Costaz et le conflit entre Napoléon et Pie VII déterminèrent dans le clergé de la Meurthe une agitation intense. Lorsque après la crise de 1814-1816, Mgr Osmond, revenu à la tête de son ancien diocèse, put songer à reprendre son œuvre de relèvement, tout était à refaire, d'autant plus que le clergé, décimé par le temps, était devenu tout à fait insuffisant. Le premier soin de Mgr Osmond fut de créer en 1817 le petit séminaire de Pont-à-Mousson, grâce auquel le recrutement du grand séminaire devint si facile qu'il fallut en agrandir le local. Aussi, dès 1823, chaque paroisse était-elle munie de son prêtre, logé en son presbytère, à côté de son église restaurée, et les autorités laïque et ecclésiastique s'occupaient déjà de lui adjoindre un religieux et une religieuse pour faire l'école, soigner les malades, entretenir l'église et la sacristie, etc. Ce fut à cette occasion que fut fondé, en 1823, par le curé de Flirey, Claude Daunot, ancien maréchal des logis de dragons, l'ordre des Sœurs Hospitalières (aujourd'hui Congrégation de la Sainte-Enfance de Marie), et, en 1822, par le curé de Colroy (près du Ban-de-la-Roche), Dom Fréchard, l'Association des Frères de la Doctrine chrétienne du diocèse de Nancy, qui s'installa à Vézelise. Enfin les missions furent créées en 1821, sur l'initiative de l'autorité laïque, et contre le vœu de l'autorité ecclésiastique qui s'y opposa au début : c'est, on le sait, l'abbé Rohrbacher qui fut le chef de l'institution des « Prêtres du Secours », fondée à cette époque non loin du grand séminaire. A partir de 1822, les missions se multiplièrent : missions de Flavigny, de Pont-Saint-Vincent, de Rosières-aux-Salines, de Dieuze, etc. Mais à Nancy, où la bourgeoisie, encore voltairienne, demeurait hostile, il ne put y en avoir avant avril 1825, un an et demi après la mort de Mgr Osmond. Celui-ci mourut le 27 septembre 1823. Malgré les services éminents qu'il avait rendus à la cause du clergé, le « parti prêtre » lui reprocha sa modération et pria Dieu de lui pardonner « ses concessions qu'excusaient encore les violences du temps ». Après un interrègne d'un an, durant lequel les vicaires généraux qui administraient le diocèse se firent remarquer par leur attitude ultra-légitimiste, un jeune prêtre au tempérament combatif, un des membres les plus ardents de la Congrégation, vint prendre possession du siège épiscopal de Nancy. C'était Mgr de Forbin-Janson. Tout de suite le nouvel évêque exigea des anciens assermentés une rétractation solennelle faite dans les termes les plus humbles. Puis il donna une impul-

sion nouvelle aux missions, fit partout planter des croix, sans même consulter les municipalités, et, en même temps, se montrant plus royaliste que le roi, déclara que Charles X avait reçu son autorité de Dieu et tonna contre les philosophes qui faisaient des peuples « les dispensateurs du pouvoir souverain ». Dans un mandement de 1826 qui fit scandale, Mgr de Forbin-Janson s'en prit à la presse. Appuyé par le préfet, le marquis de Foresta, qui mettait à sa disposition ses gendarmes pour installer, dans les communes récalcitrantes, les nouveaux frères de la Doctrine chrétienne, l'évêque ne mit plus de bornes à son zèle, et jamais l'alliance du trône et de l'autel ne se montra plus ouvertement que sous cet épiscopat. Les véritables intérêts de l'Église devaient en souffrir et l'attitude du successeur de Mgr Osmond compromit gravement en quelques années (de 1824 à 1830) « l'œuvre de renaissance religieuse due à l'onction prudente » de son prédécesseur (1). — On sait qu'aussitôt connue à Nancy la nouvelle de la révolution de Juillet, Mgr de Forbin-Janson crut prudent de s'enfuir en Prusse pour échapper à la colère des Lorrains. L'administration du diocèse resta confiée jusqu'en 1839 aux vicaires généraux, et à partir de cette date à un coadjuteur, l'abbé Menjaud, que l'évêque fugitif avait autrefois amené avec lui en arrivant à Nancy. Jusqu'à ce moment Mgr de Forbin-Janson avait conservé l'espoir de reprendre possession de ses fonctions; mais les autorités civiles s'y opposèrent énergiquement et le seul bruit de son retour prochain détermina à Nancy une vive agitation, qui se renouvela lorsqu'il fut question de choisir l'abbé Menjaud pour coadjuteur. Ces faits nous sont connus par les pièces de deux dossiers que M. Pierre Braun a découverts aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, et qui avaient échappé à la sagacité de M. l'abbé Martin (2). — Le 7e Congrès général des Catholiques vosgiens s'est tenu à Épinal le dimanche 7 mars 1920. Signalons dans la brochure publiée à cette occasion (3) l'article de M. J. Grave sur l' « Histoire de la Presse dans les Vosges » (p. 44 à 47 de la brochure). Il y a là l'énumération com-

(1) PERRIN (R.), *Le Clergé du département de la Meurthe sous la Restauration* (P L P M 1913, p. 655-671 et 1914-1919, p. 257-267). Cette étude est restée inachevée, l'auteur ayant trouvé une mort glorieuse en septembre 1914 dans la forêt de Champenoux.

(2) BRAUN (P.), *L'Exil épiscopal de Mgr de Forbin-Janson (1832-1839). Soixante documents inedits* (La Révolution de 1848, t. X [mars 1913-février 1914], p. 177-197 et 277-308).

(3) *Septième Congrès général des Catholiques vosgiens. Épinal, dimanche 7 mars 1920.* Épinal, Direction diocésaine des œuvres, 25, rue Boulay-de-la-Meurthe, une brochure in-8 de 78 pages.

plète des différents journaux vosgiens à la veille de la récente guerre ainsi que l'indication de ceux, en petit nombre, qui subsistent encore aujourd'hui.

Biographies religieuses. — CHARAUX (Cl.-V.), chanoine du diocèse de Nancy, directeur du petit séminaire, supérieur du grand séminaire, aumônier de couvent : *Ségault* (Abbé) : « Une âme de prêtre : le chanoine Cl.-V. Charaux ». Nancy, Drioton et séminaire de Bosserville, in-8, 1913, compte rendu et extrait dans S R N 1913, p. 568, 681 et 715.

LAVIGERIE (Cardinal) : *Tournier* (J.) : « Le Cardinal Lavigerie ». Paris, Perrin, 1913, in-8, x-415 p., et *Tournier* (J.) : « Bibliographie des œuvres du cardinal Lavigerie ».

POINCARÉ (Dom) (1762-1837) : *Marot* (A.) : « Dom Poincaré, de l'abbaye de Morimond », P L P M janvier 1914, p. 39.

SAINT-CHARLES-JUSTIN (Mère) : *X...* : « Notice biographique de Mère Saint-Charles-Justin ». Nancy, Vagner.

TURINAZ (Mgr) : *X...* : « Monseigneur Turinaz ». Nancy, impr. Crépin-Leblond, 1918, in-8, 74 p., avec portrait et grav.

URMÈS (Abbé), curé de Pont-à-Mousson : *Voger et Ludvig* : « L'Abbé Urmès ». Nancy, Vagner, in-8, 52 p.

Instruction publique. Tribunaux. — Lorsqu'en 1808 Napoléon créa les Académies, Nancy demanda et obtint d'être désignée pour le chef-lieu de l'une d'entre elles. A la fin de 1809, Fontanes plaça à sa tête le proviseur du Lycée de Nancy, l'ancien président de la Commission des Douze de 1793, Mollevaut, qui eut les fonctions de recteur sans en avoir le titre. Dès le mois de mai 1810, l'abbé d'Regel lui succédait dans sa charge. C'est lui le véritable premier recteur de Nancy. D'Regel, qui était un ancien émigré, n'eut aucune peine à se rallier aux Bourbons, qui le conservèrent à la tête de l'Académie. Pendant les Cent-Jours, Napoléon le remplaça par le philosophe Azaïs, puis par l'historien piémontais Botta, le père du découvreur des ruines du palais de Sargon. La deuxième Restauration ramena d'Regel, qui fut bientôt appelé au rectorat de Cahors. Se succédèrent ensuite de Lassaulx, Poyen, l'abbé Gironde (intérim de 1824 à 1825) et enfin Soulacroix, que la monarchie de Juillet devait maintenir à son poste. M. Collignon, à qui nous devons cette liste, nous donne le *curriculum vitæ* de chacun de ces grands chefs universitaires et fait revivre leurs physionomies un peu oubliées aujourd'hui (1). — M. l'abbé Martin a

(1) COLLIGNON (A.), *Les premiers recteurs de l'Académie de Nancy* (*Empire et Restauration*) (P L P M 1914-1919, p. 418-429 et 465-471). Cf. ci-dessous, p. 257.

raconté dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas* l'histoire, en vérité bien intéressante, de la création par l'abbé Harmand, entre 1874 et 1914, de l'orphelinat agricole de Haroué qui, avant la mobilisation de 1914, possédait 30 chevaux, 75 bêtes à cornes, un troupeau de 300 moutons, des porcs, des lapins, des volailles, etc., et où les orphelines apprennent à devenir de bonnes et robustes paysannes rompues à tous les travaux des champs (1). — M. le doyen Floquet a donné aux mêmes *Mémoires* le récit de la création en 1908 de l'Institut de géologie de Nancy due aux efforts persévérants et patriotiques du regretté Nicklès, professeur à la Faculté des Sciences, mort le 4 novembre 1917 (2). — M. Sadoul nous a conté avec une verve amusante l'histoire du tribunal de Bar-le-Duc (*alias* Bar-sur-Ornain) de 1779 à 1830. Au cours de cette longue période, le président Pérard et ses acolytes Benoît et Bouchez surent rendre la justice avec un égal dévouement au nom de la République, de l'Empereur et du Roi (3).

Divers. — M. l'archiviste Duvernoy a retracé l'histoire de deux projets officiels de carte du département de la Meurthe : le premier, conçu par Jacquot, ingénieur ordinaire des Mines, avait pour objet une carte au 80000ᵉ à la fois géologique et agronomique du département. Commencée en 1853 et abandonnée en 1860, l'œuvre de Jacquot ne fut réalisée que pour l'arrondissement de Toul. Cette carte est aujourd'hui remplacée par la carte analogue que Braconnier établit en 1878-1879 pour tout le département de Meurthe-et-Moselle. L'autre projet est celui que l'ingénieur des Ponts et Chaussées Charles-André Guibal conçut en 1864. Il s'agissait d'une carte à grande échelle, au 60000ᵉ ou au 50000ᵉ, teinte en quatre couleurs. Mais le projet, à cause de l'importance de la dépense à engager, ne reçut pas même un commencement d'exécution (4). — On trouvera au tome XLI des *Mémoires des Sociétés des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc et de Commercy* une série de lettres écrites entre 1852 et 1909 par Léopold Delisle à Henry d'Arbois de Jubainville. Il y a là beaucoup à glaner pour les curieux d'érudition et aussi pour ceux qu'intéressent les polémiques entre historiens du passé (Voir par exemple la cri-

(1) Martin (Abbé E., docteur ès lettres), *Une intéressante initiative pédagogique*, (M A S 1917-1918, p. 14-46).

(2) Floquet (G.), doyen de la Faculté des Sciences, *René Nicklès et l'Institut de géologie de la Faculté des Sciences de Nancy* (M A S 1917-1918, p. 259-276).

(3) Sadoul (L.), *Le Tribunal de Bar-le-Duc, il y a cent ans* (P L P M 1914-1919, p. 593-602).

(4) Duvernoy (E.), *Deux projets officiels de carte du département de la Meurthe* (M A S 1918-1919, p. 184-199).

tique de l'histoire de Henri Martin). Des notes précises et utiles ont été ajoutées au texte par M. P. d'Arbois de Jubainville (1). — Signalons enfin une monographie, que nous regrettons de n'avoir pu nous procurer, de M. René Brice sur un Lorrain engagé à la légion étrangère (2) et des lettres d'un autre soldat, originaire des environs de Blâmont, qui a envoyé du Congo à sa sœur le récit de ses explorations et de ses exploits cynégétiques (3).

Histoire militaire. — A : *Biographies.* — Bazoche (Contre-amiral), 1784-1853 : *Duvernoy* (E.) : « Un Nancéien oublié : le contre-amiral Bazoche » (P L P M 1914-1919, p. 344-346).

Cissey (Général de), 1810-1882 : *Robinet de Cléry :* « Un Héros du siège de Metz : le général de Cissey » (A 1912, p. 323-334, avec portrait).

Colin (Médecin inspecteur général), 1830-1906 : *Dennery* (Général J.) : « Le Médecin inspecteur général Colin, de Saint-Quirin » (P L P M 1914-1919, p. 357-359).

Friant (Intendant général), 1818-1886 : *Dennery* (Général J.) : « L'intendant général Friant, de Lorquin » (P L P M 1913, p. 734-736).

Langlois (Général), 1839-1912, ancien commandant du 20e corps d'armée, ancien sénateur de Meurthe-et-Moselle : *Guillin* (Général) : « Le Général Hippolyte Langlois ». Nancy et Paris, Berger-Levrault. Un vol. in-8 de 103 p.

Martimprey (Général, comte de), 1808-1883 : *Derrécagaix* (Général Victor-Bernard) : « Le Général de division comte de Martimprey ». Paris et Nancy, M. Imhaus, 1913, in-8 de viii-505 p. avec 7 planches hors texte et 5 cartes.

Sibille (Général), 1853-1914 : *Dennery* (Général J.) : « Un Enfant de Sarreguemines : le général Sibille » (P L P M 1914-1919, p. 662-664).

Thomas (Général baron), 1770-1853, défenseur de Sarrelouis en 1815 : *Dennery* (Général J.) : « Le général baron Thomas » (P L P M 1914-1915, p. 569-573).

B : *La Lorraine pendant la guerre de 1870-1871.* — De M. Esmez, quelques détails pittoresques sur les conséquences, pour le village d'Aingeray, de l'occupation allemande en 1870-1871 et du coup de

(1) *Lettres de Léopold Delisle* (*1852-1909*) (M S L B 1913 p. 1 à 227).
(2) Brice (R.), *Un Lorrain à la légion étrangère.* Paris, Ambert, 1913, in-18.
(3) D... (Ch.), *Un Soldat lorrain au Congo* (P L P M 1913, p. 493-497).

main du pont de Fontenoy, le 22 janvier 1871 (1). — De M. Clasquin, des *Notes et Souvenirs* sur l'année terrible, que nous n'avons pu nous procurer (2). — Une grosse monographie du 3e bataillon de la Garde nationale mobile du département des Vosges a été publiée par M. Remy, « ancien chef d'ambulance en 1870 ». On y trouvera la composition complète des cadres du bataillon dont les huit compagnies étaient recrutées respectivement au Val-d'Ajol, à Plombières, à Remiremont (deux compagnies), à Saulxures-sur-Moselotte, au Thillot, à Corcieux et à Gérardmer. Après le récit du séjour du bataillon à Remiremont, Épinal et Langres pour l'armement et l'équipement, vient celui d'interminables marches et contre-marches dans la région de Saint-Dié, l'arrivée à Épinal du préfet George nommé par le Gouvernement de la Défense nationale, enfin l'historique des combats de Nompatelize et de Cussey, du retour à Besançon et de la campagne avec Bourbaki jusqu'à l'armistice (3). — M. Anselme Laugel a retracé, dans un tract de propagande, l'histoire de l'Alsace et de la Lorraine (plutôt de l'Alsace que de la Lorraine) pendant la guerre de 1870 (4). — M. Émile Chantriot, professeur au Lycée de Nancy, a étudié, dans une petite mais substantielle brochure, extraite d'un ouvrage beaucoup plus considérable en préparation sur les Allemands en Lorraine de 1870 à 1873, l'administration des départements envahis en 1870-1871. Il nous y montre comment était organisée l'administration étrangère, ses rapports avec les maires, la perception par les Prussiens des contributions de guerre, les réquisitions et charges de toute espèce qui pesaient sur la population, le fonctionnement des services administratifs : justice, école, forêts, assistance, travaux publics, etc. Enfin l'auteur retrace, après l'armistice et la signature des préliminaires de paix, la liquidation du régime et la réparation des dommages causés par la guerre. Toutes ces questions sont de la plus haute actualité et c'est pourquoi M. Chantriot a publié cet exposé, qui, pense-t-il avec raison, est « appelé à provoquer des comparaisons dignes d'attention » (5). — Au temps de l'occupation allemande,

(1) Esmez (Fr.), *Un Village du Toulois pendant la guerre. Suites du coup de main du pont de Fontenoy : La boîte à réflexions* (P L P M 1913, p. 499-503).

(2) Clasquin (Fr.), *Guerre de 1870-1871. Notes et souvenirs*. Mirecourt, Chassel.

(3) Remy (P.), *1870-1871, Le 3e bataillon de la mobile des Vosges*, suivi d'une « postface » de 44 p. : *1914-1915. La Guerre au jour le jour*. Paris-Épinal, Impr. vosgienne. 1915, un vol. in-8 de 338 p.

(4) Laugel (A.), *L'Alsace et la Lorraine pendant la guerre de 1870*. Bibl. d'Alsace-Lorraine, s. d. (1917), 26 p. in-8.

(5) Chantriot (É.), *L'Administration des départements envahis en 1870-1871*. Pré-

l'évêque de Nancy, Mgr Foulon, eut plus d'une fois maille à partir avec les autorités prussiennes. Le mandement qu'il rendit le 26 juillet 1873 à l'occasion du couronnement de la Vierge de Sion fut même l'occasion saisie par Bismarck pour lui intenter un procès : on était aux débuts du Kulturkampf. De nombreux curés des pays annexés, qui avaient lu en chaire le mandement de leur évêque, furent d'abord condamnés à des peines de forteresse. Puis Mgr Foulon fut à son tour assigné devant le tribunal de Saverne. Naturellement il fit défaut et se vit infliger par ces juges illégitimes *deux mois* de forteresse, ce qui entraîna pour le condamné l'interdiction de pénétrer en Alsace-Lorraine, où il ne put se rendre qu'une douzaine d'années plus tard. Tel fut, dans ses grandes lignes, cet étrange procès intenté à un prélat français par un tribunal allemand et dont M. Pierre Jouvenet a retracé les péripéties (1).

C : *La défense de la frontière de 1871 à 1914.* — Sous cette rubrique nous ne mentionnerons que l'article paru en 1917 dans le *Correspondant* sous la signature de M. Engerand, député du Calvados. L'auteur y montre d'abord, en ce qui concerne la frontière du Nord, que le plan de défense établi par le général Seré de Rivière en aurait assuré la protection en 1914 si son exécution n'avait été abandonnée quinze années auparavant; ensuite, en ce qui concerne la frontière de l'Est qui nous intéresse seule ici, que l'absence de tout système défensif pour couvrir le bassin de Briey et la région de Nancy a été due à plusieurs causes : la menace de Bismarck en 1875, l'ignorance jusqu'à la fin du siècle dernier de la valeur économique du bassin de Briey, et une raison stratégique : l'établissement d'une trouée pour y attirer l'ennemi. Or, tandis que nous laissions Briey et Nancy sans défense, les Allemands eux, depuis 1900, fortifiaient à outrance le secteur Metz —Thionville : « L'Allemagne gardait sa métallurgie » et tenait la nôtre sous ses canons. On connaît le résultat de cette différence de conception : d'abord l'occupation ennemie de la région de Briey qui nous a privé durant toute la guerre de puissants moyens de production, ensuite le danger que courut Nancy, dont les Allemands se seraient également emparés sans l'héroïsme de nos soldats du Grand Couronné. La conclusion logique de l'article de M. Engerand, en ce qui concerne la Lorraine, est donc que la ligne des fortifications perma-

face de Jean Cruppi, ancien ministre des Affaires étrangères. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1916, petit in-8 de 94 p.

(1) Jouvenet (P.), docteur en droit, greffier à la Cour de cassation, *Une Procédure allemande contre Mgr Foulon, évêque de Nancy, 1870-1874* (C 1914, t. 256, p. 910-932).

nentes aurait dû être reportée en avant de la Woëvre et au nord de Nancy, le plus près possible de l'ancienne frontière (1).

La Lorraine annexée, les Alsaciens-Lorrains et la question d'Alsace-Lorraine de 1871 à 1914. — M. Georges Delahache, l'auteur de la *Carte au liseré vert* et de l'intéressant article sur *Metz* publié en 1913 par la *Revue de Paris* (2), a suivi, avec une pieuse émotion, dans leur exil, tous ces patriotes d'Alsace-Lorraine, que le traité de Francfort déracina voici juste un demi-siècle : Alsaciens de Mulhouse à Belfort, de Bischwiller à Elbeuf, Alsaciens et Lorrains en Algérie, Lorrains de Phalsbourg à Paris, Toul, Lunéville ou Baccarat, Lorrains de Metz à Nancy, Pont-à-Mousson, Pagny, Bar-le-Duc, Frouard ou Verdun (3). — Si M. Delahache est à peu près le seul à avoir raconté la destinée de ceux qui partirent, nombreux sont les écrivains qui se sont intéressés au sort de ceux qui restèrent : c'est M. Fribourg qui nous montre « le poing allemand » abattu sur la Lorraine et sur l'Alsace (4); c'est M. Jean, le président du « Souvenir français en Alsace-Lorraine » et fondateur du « Souvenir alsacien-lorrain », qui nous retrace *Quarante-six ans de douleur et d'espoir* et nous dépeint la résistance des âmes alsacienne et lorraine aux tentatives de germanisation du fonctionnarisme et du militarisme prussien appuyés sur les 400.000 immigrés (5); c'est M[lle] Berthe Poirier qui nous parle du *Culte du souvenir en Lorraine de 1870 à 1913* et de l'œuvre splendide poursuivie pendant près d'un demi-siècle en terre annexée par cette pieuse et patriotique association restée toujours la même sous le changement du vocable : « l'Association des Dames de Metz », « le Souvenir français en Alsace-Lorraine », « le Souvenir alsacien-lorrain » (6); c'est M. le chanoine Collin, le directeur du *Lorrain*, qui rappelle le souvenir de M[gr] Dupont des Loges et de son successeur M[gr] Fleck, et la part du clergé dans l'œuvre du maintien en Lorraine de l'idée catholique, synonyme,

(1) ENGERAND (F.), député du Calvados, *La Frontière de l'Est et du Nord* (*1871-1914*) [C 1917, t. 266, p. 385-407 et 577-608].

(2) Cf. B L 1912-1913, p. 75, n. 7.

(3) DELAHACHE (G.), *L'Exode*. Paris, Hachette, 1914, in-18 de 249 pages.

(4) FRIBOURG (A.), *Le Poing allemand en Lorraine et en Alsace, 1871, 1914, 1918*. Paris, H. Floury, gr. in-4°, 223 p. Nouvelle édition augmentée du volume signalé plus loin : *Les Martyrs d'Alsace et de Lorraine*, etc. (Cf. p. 170 ci-après).

(5) JEAN (J.-P.), *Quarante-six ans de douleur et d'espoir. Alsace et Lorraine, filles de France*. Conférence à la Société Erckmann-Chatrian. Nancy, impr. lorraine Rigot et C[ie], 1916, in-8, 32 p. et grav.

(6) POIRIER (Berthe), *Le Culte du souvenir en Lorraine* [R P 1919 (5), p. 622-640].

pour le chanoine Collin, en Lorraine annexée, d'idée française (1); et, depuis qu'une nouvelle guerre est venue attirer sur l'Alsace-Lorraine l'attention du monde entier, ce sont les étrangers eux-mêmes qui se sont mis à étudier l'histoire de ce malheureux pays après 1870, comme en témoigne l'exemple de ce professeur de l'Université américaine du Wisconsin, M. Barry Cerf, qui lui a consacré une courte mais substantielle brochure (2). — Ce n'est pas seulement l'attitude des populations annexées à l'égard de l'Allemagne et de leur ancienne patrie entre 1870 et 1914 que s'est proposé de caractériser M. Duhem. Ce dernier a voulu étudier dans son ensemble la *question d'Alsace-Lorraine* et il en a noté les différentes phases entre ces deux dates,d'abord en Allemagne, ensuite en France, enfin en Alsace-Lorraine. Sa conclusion pratique, une fois écartées toutes les autres solutions qui ont été proposées tant en Allemagne qu'en France : le partage entre plusieurs États allemands, le partage entre la France et l'Allemagne, l'autonomie dans le sein de l'Empire allemand, — est qu'une seule solution demeure : le retour à la France, — retour qui ne pouvait se faire, les événements l'ont prouvé, que par la guerre (3). — Mais l'étude de M. Duhem a été écrite depuis l'ouverture de la crise que vient de traverser le monde. Il est plus curieux peut-être aujourd'hui de relire celles qui ont été consacrées à notre sujet à la veille même des événements de 1914 surtout celles qui nous donnent, non pas un résumé historique des faits survenus depuis 1870, mais l'état dernier de la question au moment où elle allait entrer dans une phase nouvelle en devenant, d'une question de droit, une question de force, une *machtfrage* comme se plaisent à dire les Allemands. — *L'Alsace-Lorraine devant l'histoire et la diplomatie*, de M. Ed. Bonnal (4), bien qu'elle ait paru en 1912, n'est pas dans ce cas : la majeure partie du volume, qui ne comprend pas moins de 452 pages, est consacrée à l'histoire diplomatique de la question d'Alsace-Lorraine de 1870 à 1890; trop de pièces justificatives et de digressions étrangères au sujet (sur la Lorraine du Moyen Age à 1870, sur la frontière de 1815, sur l'indemnité de guerre de 5 mil-

(1) Collin (Chanoine), *La Lorraine catholique* (C 1914, t. 256, p. 743-747 et t. 257, p. 22 à 34).

(2) Cerf (Barry), *Alsace-Lorraine since 1870*, by Barry Cerf, University of Wisconsin. New-York, The Mac-Millan C°, 1919, VIII-190 p., in-18, carte.

(3) Duhem (J.), *La Question de l'Alsace-Lorraine de 1871 à 1914*. Paris, Alcan, 1917, in-8, 117 p. — Cette étude a d'abord paru en articles dans la R P 1916 (4), p. 779-804 et 1916 (5), p. 165-175 et 365-400.

(4) Bonnal (Ed.), *L'Alsace-Lorraine de Bismarck devant l'histoire et la diplomatie*, Paris, A. Savaète, 1912, in-8, 449 p.

liards imposée à la France en 1871, etc.) contribuent à allonger démesurément ce livre, dans lequel on chercherait vainement ce qui nous intéresserait bien davantage : un exposé de l'état de la question d'Alsace-Lorraine à la date où il a été écrit. — Au contraire, dans *La Question d'Alsace-Lorraine*, qui a paru fin octobre 1913, l'auteur, M. de Morsier, aborde de front le problème tel qu'il se présentait à ce moment : avec un souci d'impartialité méritoire, il s'efforce de montrer que l'Alsace-Lorraine veut rester elle-même, qu'elle en a le droit et qu'elle sera peut-être un jour pour le bien de l'humanité « le trait d'union entre les deux peuples » comme elle est, en fait, le produit original des deux cultures (1). — Ce sont des vues analogues qu'exprime M. Maxime Leroy, dans un ouvrage paru également très peu de temps avant la guerre et dont le titre même est tout un programme : *L'Alsace-Lorraine, porte de France, porte d'Allemagne*. Après avoir retracé, lui aussi, l'histoire des tentatives de germanisation depuis 1871, parlé du particularisme alsacien-lorrain, étudié la suppression du « paragraphe de la dictature » et raconté l'échec de la Constitution du 31 mai 1911, il en vient à passer en revue toutes les solutions possibles de ce difficile problème, et il conclut en constatant qu' « il existe en Alsace-Lorraine un état de fait germanique », que l'Alsace-Lorraine est, vis-à-vis de la France, « en quelque sorte dénationalisée depuis qu'il n'y a plus de protestation française », mais qu' « elle conserve cependant l'essentiel de l'esprit français par sa revendication constitutionnelle », ce qui « nous assure une partielle victoire d'ordre moral, imprévue et inespérée » (2), — mais, ajoutons-le, bien fragile, — si les conclusions de M. Leroy étaient justes — au cas où les Allemands se fussent montrés vraiment humains. Voilà, ne l'oublions pas, de quelle situation nous sommes partis. Que de chemin, grâce à la guerre, nous avons fait depuis !

La Question de la frontière du nord-est établie en 1815 : Landau et la Sarre. — Dans la *Revue de Paris*, M. Aulard a montré que Landau et Sarrelouis — si elles sont peut-être devenues des villes allemandes — n'en sont pas moins historiquement des places très françaises depuis le XVII[e] siècle et surtout depuis la Révolution, au cours de laquelle Landau se rendit illustre par son siège, et Sarrelouis, la patrie de Ney, eut, sous le nom de Sarrelibre, l'attitude la plus ferme et la plus pa-

(1) Morsier (E. de), *La Question d'Alsace-Lorraine* [R. pol. et lit. 1913 (2), p. 517-523].

(2) Leroy (Max.), *L'Alsace-Lorraine porte de France, porte d'Allemagne.* Paris, Ollendorff, s. d., in-8, XII-279 p.

triotique. On sait qu'en 1814, ces deux villes nous avaient été conservées, mais qu'après les Cent-Jours, les Alliés nous les enlevèrent, pour nous punir. M. Aulard conclut dans son article à la restitution de ces deux places à la France. Le traité de Versailles ne lui a pas donné satisfaction sur ce point (1). — C'est la même thèse qu'a soutenue vers la même époque M. Jules Duhem dans le *Mercure de France*. Lui aussi s'appuie sur l'œuvre de la Révolution qui « nulle part », dit-il, « n'a été plus féconde », qui a « détruit les petites tyrannies », installé une administration régulière... [et] séduit les populations... au point de les attacher pour jamais au régime républicain ». Le traité de 1814 avait respecté le vœu des populations de rester françaises; c'est le funeste traité de 1815 qui en a séparé la Sarre et Landau que le traité de Versailles aurait dû nous rendre (2). — On sait que ce traité nous a au moins concédé l'occupation provisoire du bassin de la Sarre dont nous recevons la houille. Dans son important ouvrage sur *le Rhin français pendant la Révolution et l'Empire*, M. Sagnac a décrit (p. 270 à 279) le mode d'exploitation de ces richesses naturelles adopté à cette époque par les autorités françaises (3). — En 1918, M. Babelon, pour préparer et justifier nos imminentes revendications, s'est attaché à décrire ce pays, à en montrer l'importance économique, à en retracer l'histoire avant 1789, de 1789 à 1815, et de 1815 à nos jours, et à établir avec clarté l'antériorité des droits français, l'importance des souvenirs historiques que nous avons laissés là-bas, le caractère cosmopolite et étranger des populations ouvrières immigrées et la richesse du pays (4). — Nous devons encore à M. Babelon deux articles sur les deux principales villes de la Sarre : l'un sur Sarrelouis du XVIIe siècle à nos jours (5), l'autre sur les intrigues au moyen desquelles la diplomatie prussienne parvint à nous arracher, en 1815, Sarrebruck et le pays d'alentour (6). — Sur le même sujet de la Sarre, citons encore divers travaux qui ont paru un an plus tard, en 1919 : d'abord une étude de géographie humaine de M. Gallois sur le bassin

(1) AULARD (A.), *Landau et Sarrelouis villes françaises* (R P 1919 (2), p. 295-314).

(2) DUHEM (J.), *La Frontière de l'Est et les traités de 1815* (Mercure de France, 1919, t. CXXXI, p. 407-413).

(3) SAGNAC (Ph.), *Le Rhin français pendant la Révolution et l'Empire*. Paris, Alcan, 1917, un vol. in-8 de 391 p., avec une carte hors texte.

(4) BABELON (E.), membre de l'Institut, *La Grande question d'Occident. Au pays de la Sarre. Sarrelouis et Sarrebruck*. Paris, Ernest Leroux, 1918, un vol. in-8 de XXVII-338 p., avec illustrations et une carte hors texte.

(5) BABELON (E.), *Les Français de Sarrelouis en Prusse rhénane* (R D M 1917 (5), p. 278-308).

(6) BABELON (E.), *Sarrebruck et la diplomatie prussienne en 1815* (R D M 1918 (3), p. 841-863).

houiller (1); puis un article du regretté maître Vidal de la Blache sur la région de la Sarre jusqu'à la fin du premier Empire et sur sa frontière, d'après les traités de 1814 et de 1815 (2); enfin quelques pages instructives de M. Emonet, établissant nos divers titres : géographiques, ethniques, ethnographiques, historiques et politiques sur le pays (3). — Le sort au XIXe siècle de ces pays frontières, ainsi séparés de nous en 1815, et que nous occupons de nouveau provisoirement aujourd'hui, a été retracé par M. Julien Rovère dans son excellent ouvrage sur *les Survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne depuis 1815* (4).

IV — L'ALSACE-LORRAINE ET LA QUESTION D'ALSACE-LORRAINE PENDANT ET APRÈS LA DERNIÈRE GUERRE

Sur ce sujet, la masse des publications est telle que nous devrons, faute de temps et de place, nous limiter à une énumération qui restera probablement très incomplète. La plupart de celles que nous indiquons ne nous ont d'ailleurs pas été accessibles. Notre rôle se bornera à classer sous quelques rubriques essentielles les divers ouvrages, brochures ou articles parus depuis 1914 sur la question.

1. Généralités. L'annexion en 1871, la Protestation :

BLONDEL (G.), *Bismarck et l'annexion de l'Alsace-Lorraine* (C 1918, t. CCLXXIII, p. 652-656).

GAILLY DE TAURINES (Ch.), *La Protestation de l'Alsace-Lorraine en 1874* (R D M 1918 (3), p. 77-100 et 302-329).

WELSCHINGER (H.), *La Protestation de l'Alsace-Lorraine le 17 février et le 1er mars à Bordeaux.* Nouvelle édition considérablement augmentée (1re édit., 1914, 68 p.). Paris, Berger-Levrault, in-12, XXIII-125 p., avec cartes, fac-similé et gravures.

(1) GALLOIS (L.), *Le Bassin houiller de la Sarre,* avec une carte (A G 1919, p. 268-279).

(2) VIDAL DE LA BLACHE (P.), *La Frontière de la Sarre,* avec une carte hors texte (A G 1919, p. 249-267).

(3) EMONET (B.), *Le Bassin de la Sarre* (Études, 1919 (2), p. 138-158).

(4) ROVÈRE (J.), *Les Survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne depuis 1815.* Paris, Alcan, 1918, un vol. in-8 de VIII-413 p.

2. Divers :

ANDLER, BOMPARD, WETTERLÉ, *Notre Alsace et notre Lorraine.* Dans la collection : *L'Hommage français.* Bloud et Gay, 1918, in-8, 47 p.

BARRÈS (M.), *Les Amitiés françaises. Notes sur l'acquisition, par un petit Lorrain, des sentiments qui donnent un prix à la vie.* Nouvelle édition (1re édit., 1903). Paris, Émile-Paul frères édit., 1919, in-18, 287 p.

CHARPENTIER (J.) et LEBLOND (M. A.), *L'Alsace et la Lorraine glorifiées par nos écrivains et nos artistes. Morceaux choisis et annotés par...* Paris, Larousse, 1919, in-8 de 176 p., avec gravures.

DIÉTRICH (A. DE), *Lorraine-Alsace. Terre promise.* Un vol. in-12, 47 p., avec planches. Paris.

HINZELIN (E.), *Français de la Moselle, des Vosges et du Rhin.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1918, petit in-4 de 64 p.

HOULLEVIGUE (L.), *Les Présents de l'Alsace-Lorraine.* Dessins de M. Houllevigue. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-16, 62 p. (Collection *France*).

JEAN, *Le Souvenir alsacien-lorrain.* Metz, 176 p.

LEBON (A.), MOTTE (E.) et Abbé WETTERLÉ, *L'Alsace-Lorraine et les régions envahies.* Discours prononcés au 115e déjeuner de la Fédération des industriels et des commerçants français. Paris, Belin, 1918, in-8 de 32 p.

PHELIP (G.), *Voix d'Alsace et de Lorraine, avec préface de M. Barrès.* **Paris.**

VIGNAU (F.), *L'Alsace-Lorraine.* Société française d'imprimerie et de librairie. Paris, édition « Pro patria », 15, rue de Cluny. Un vol. in-16 de 30 p.

3. L'Alsace-Lorraine et les Alsaciens-Lorrains pendant la guerre :

(ANONYME), *Les Alsaciens-Lorrains en France pendant la guerre.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1915, in-12 de 112 p. Collection *Pages d'Histoire*, nº 84. (Extraits de journaux).

BLUMENTHAL (Dr), *L'Alsace-Lorraine pendant la grande guerre* (Bibliothèque d'Alsace-Lorraine), 1917, 15 p.

FLORENT MATTER, *Les Alsaciens Lorrains contre l'Allemagne.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1918, un vol. gr. in-8 de x-241 p.

(L'entrée des troupes françaises en Alsace-Lorraine en 1914 et les représailles allemandes; les Alsaciens-Lorrains sous les armes pendant la guerre; l'Alsace-Lorraine sous le joug allemand; listes des Alsa-

ciens-Lorrains condamnés par les conseils de guerre allemands et de ceux déchus de la nationalité allemande.)

Fribourg (A.), *Les Martyrs d'Alsace et de Lorraine d'après les débats des conseils de guerre allemands.* Paris, Plon-Nourrit, in-16 de 188 p.

Hinzelin (É.), *L'Alsace-Lorraine sous le joug qui se brise...* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1917, in-12 de 64 p. (Coll. *Pages d'Histoire,* nº 134).

Schmidt (Ch.), *Ce qu'ils auraient fait de l'Alsace-Lorraine. Les plans de germanisation pendant la guerre, d'après des documents officiels allemands...* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, novembre 1919, petit in-8 de 58 p.

Importantes révélations sur les projets des Allemands au cours de la guerre relativement à l'Alsace-Lorraine après la paix.

Wetterlé (Abbé É.), *La jeune Génération en Alsace-Lorraine.* Préface de M. Henri Welschinger, allocution de M. Anselme Laugel. Paris, P. Lethielleux, s. d. (1915), in-16, 47 p.

Wetterlé (Abbé É.), *L'Alsace-Lorraine à la veille de la délivrance* (R D M 1917 (4), p. 481-505).

4. La question d'Alsace-Lorraine devant l'opinion :

a) *Ouvrages de propagande française :*

(Anonyme), *L'Annexion de l'Alsace-Lorraine et la désannexion* Éditions d'Alsace-Lorraine. Paris, 1918, in-8 de 91 p. (Il existe de cette brochure une édition en anglais.)

(Anonyme), Un soldat français, *La Démocratie de l'Alsace-Lorraine* (Edinburgh Review, vol. 227, mai-juillet 1918).

(*Auteurs divers*) : Flach (J.), Friedel (J. V.), Labbé (P.), Reuss R.), *L'Alsace- et la Lorraine veulent et doivent rester françaises. Études historiques, documents, protestations, conférences, discours.* Paris, Fischbacher, 1918, in-4, 106 p.

Bouglé (C.), *L'A. B. C. de la question d'Alsace-Lorraine.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1918, une broch. de 11 p.

Duhem (J.), *Vue générale sur la question d'Alsace-Lorraine* (Mercure de France, 1917, t. CXXII, p. 193-228).

Duhem (J.), *Le Sens juridique de la question d'Alsace-Lorraine* (Mercure de France, 1919, t. CXXXII, p. 441-449).

Friedel (V. H.), *Un Crime allemand. L'anéantissement de la nationalité alsacienne.* Paris, 1916, in-16, 76 p.

Roche (J.), *L'Alsace-Lorraine, terre française.* Paris, Payot et Cie, 1918, in-12 de 61 p.

Welschinger (H.), *La Question d'Alsace-Lorraine. Conférence*

prononcée le 4 décembre 1918. Paris, Union française, association nationale pour l'expansion morale et matérielle de la France, 286, boulevard Saint-Germain, 1919, in-8 de 16 p.

WELSCHINGER (H.), *Le Retour de l'Alsace-Lorraine à la France : les protestations solennelles de l'Alsace-Lorraine à l'Assemblée nationale de Bordeaux en 1871 et au Reichstag en 1874 ; les ordres du jour de la Chambre et du Sénat en 1917 ; déclarations de M. A. Ribot, président du Conseil. Annexes.* Nancy-Paris, Berger-Levrault. N° 143 de la collection *Pages d'Histoire.* 1917, une broch. in-12 de 122 p.

WETTERLÉ (Abbé É.), *L'Alsace-Lorraine française.* Paris, Floury, 1915, in-8, 36 p.

WETTERLÉ (Abbé É.), *Ce qu'était l'Alsace-Lorraine et ce qu'elle sera.* Préface de M. Welschinger. Paris, édit. fr. illustrée, 1917, in-16, 316 p.

(Un extrait en a été donné sous le titre de : *L'Alsace-Lorraine de demain,* dans la Bibliothèque d'Alsace-Lorraine. Paris, 1917, in-8 de 23 p.)

b) *Opinions d'Alsaciens-Lorrains :*

GRUMBACH (S.), *Das Schicksal Elsass-Lothringens. Reden eines elsässischen Sozialisten an zwei Nationen.* Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1915, in-16, 142 p. (Opinion d'un socialiste alsacien de langue allemande.)

KRUMHOLTZ (Ch.), *La Vérité sur les sentiments des Alsaciens-Lorrains.* Besançon, impr. Millot frères, 1916, in-8, 56 p.

c) *La Question d'Alsace-Lorraine devant les étrangers :*

L'Alsace-Lorraine hier et aujourd'hui (The Nation, numéro du 1er février 1917).

GIBBONS (H. A.), *La Question d'Alsace-Lorraine en 1918 comme un Américain la voit.* Paris, 1918, in-8, 31 p.

MACDONALD (J. R.- Moreton), *L'Alsace-Lorraine* (The Quarterly Review, janvier 1919).

NIPPOLD, *Le Titre présent de la France à l'Alsace-Lorraine* (La Paix du Peuple, n° 1, 25 février 1919).

WHITNEY-WARREN, *L'Alsace-Lorraine, image du droit.* Conférence faite le 13 janvier 1918 au Musée social. Paris, 18, rue Serpente, in-8 de 8 p.

5. Les Almanachs de propagande française pour l'Alsace-Lorraine :

Almanach républicain d'Alsace-Lorraine (depuis 1917). Paris, H. Dusseris, in-8.

Le Messager de Lorraine (depuis 1917). Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, in-8.

6. La rentrée de l'Alsace-Lorraine dans la patrie française :

(ANONYME), *1918. Les glorieuses journées de Lorraine et d'Alsace.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-12 de 78 p. (nº 161 de la collection *Pages d'Histoire. — Documents officiels*).

BERTRAND DE LA FLOTTE (D.), *Les trois marches de la victoire : Metz, 19 novembre ; Colmar, 22 novembre ; Strasbourg, 25 novembre* (C 1918, t. CCLXXIII, p. 841-854).

CHEVRILLON (A.), *Aux Pays d'Alsace et de Lorraine (décembre 1918).* I. *Strasbourg,* II. *Colmar et Metz* (R P 1919 (2), p. 449-476 et 811-846).

DESCHAMPS (G.) et WETTERLÉ (Abbé É.), *L'Alsace et la Lorraine retrouvées.* I. Wetterlé (Abbé É.), *Jours d'allégresse.* II. Deschamps (G.), *Le Pèlerinage à Metz* (R D M 1918 (6), p. 817-824 et 825-844).

MADELIN (L.), *Les Merveilleuses heures d'Alsace et de Lorraine* (R D M 1919 (1), p. 805-841 et 1919 (2), p. 74-111, 332-375 et 553-584).

Installation officielle à l'église protestante de Metz du premier pasteur français, M. Gaston Brunel... le dimanche 15 juin 1919. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-8, 16 p.

7. La question de l'organisation à donner à l'Alsace-Lorraine :

WETTERLÉ (Abbé É.), *Une Manœuvre allemande : l'autonomie de l'Alsace-Lorraine* (R D M 1917 (5), p. 410-421).

Publications officielles : Organisation politique et administrative et législation de l'Alsace-Lorraine. Deux parties, Paris, impr. Nat., 1918, in-8.

Procès-verbaux de la Conférence d'Alsace-Lorraine. 2 vol., Paris, impr. Nat., 1919, in-8.

(ANONYME), *Les Communes de l'Alsace-Lorraine. Répertoire alphabétique avec l'indication de la dépendance administrative* (nomenclature française et allemande : avant 1871, de 1871 à 1915, de 1915 à 1918, depuis 1918). Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 3e édit. 1920, un vol. gr. in-8 de 95 p.

GUYOT (Ch.), *Une Application nécessaire des théories régionalistes pour l'organisation des pays reconquis* (M A S 1918-1919, p. 1-19).

WETTERLÉ (Abbé É.), *Au Lendemain de la victoire* (R D M 1919 (2), p. 150-158). (Sur le régime à instaurer en Alsace-Lorraine.)

BRIÈRE (Yves DE LA), *Chronique du mouvement religieux : le problème des libertés catholiques en Alsace et en Lorraine* (Études, 1919 (2), p. 96-113 et 355-372).

PANGE (Comte J. DE), *Le Conseil national d'Alsace et de Lorraine* (R D M 1919 (3), p. 907-926).

WETTERLÉ (Abbé É.), *L'Alsace et la Lorraine au lendemain de la délivrance* (R D M 1919 (5), p. 855-869). (Sur les maladresses de l'Administration française dans les provinces désannexées.)

En terminant, nous donnerons une mention particulière au petit livre de MM. Henri et André Lichtenberger : *La Question d'Alsace-Lorraine* (1), qui pourrait figurer à la fois sous plusieurs des rubriques précédentes et dans les pages consacrées ci-dessus à l'Alsace-Lorraine entre 1871 et 1914. Il y est en effet successivement question de l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand en 1871, de l'histoire de ce pays depuis l'annexion jusqu'à la dernière guerre, puis pendant cette guerre, enfin du régime à y instaurer aujourd'hui. A elle seule cette brochure nous met ainsi au courant des diverses questions relatives à l'Alsace-Lorraine. Mais c'est plutôt l'Alsace qui intéresse MM. Lichtenberger, et c'est « la résistance *alsacienne* » plutôt que la résistance lorraine qu'ils racontent dans leur intéressant ouvrage.

F. BRAESCH.

(1) LICHTENBERGER (H. et A.) 1. *La Question d'Alsace-Lorraine.* Paris, Chapelot, 1915, petit in-8 carré de 132 p,

CHAPITRE VII

LA GUERRE DE 1914-1918

CHRONIQUE

I — LES DOCUMENTS

La région lorraine semblait devoir être, en cas de guerre avec l'Allemagne, le théâtre principal des opérations. La violation du territoire belge fit de tout le nord et l'est de la France un immense champ de bataille. Néanmoins, la Lorraine fut, aussi longtemps que dura la guerre de mouvement, le siège d'opérations importantes; et, quand le front se fut stabilisé, les départements lorrains se trouvèrent partagés en deux par la ligne des tranchées, de Verdun à Gérardmer.

Nous distinguerons les documents qui concernent les armées de ceux qui concernent les populations. Les documents qui se rapportent à la vie des soldats ne sont pas spécifiquement lorrains : la guerre n'a pas pris en Lorraine un caractère particulier. Nous ne les signalerons donc que d'une manière sommaire (1).

(1) Un résumé sommaire, mais clair et pratique à consulter, des événements et des dégâts de la guerre en Lorraine, est fourni par les *Guides Michelin*. Sous une forme luxueuse, ces guides offrent un aperçu des opérations militaires, avec de nombreux plans et cartes; une histoire succincte des principaux épisodes de la guerre; un tableau des ruines de la guerre, illustré de nombreuses phototypies.

Pour la région lorraine, on peut consulter : *Guides Michelin. Un guide, un panorama, une histoire.* Clermont-Ferrand, Michelin, éditeur : 1° *Nancy et le Grand Couronné*, 1919, in-8 cart. de 112 p.; 2° *Metz et la bataille de Morhange*, 1919, in-8 cart. de 48 p.; 3° *La bataille de Verdun*, 1919, in-8 cart. de 122 p.; 4° *Le saillant de Saint-Mihiel*, 1919, in-8 cart. de 119 p. Dans la même série, voir : *Bataille de la Marne. III. La trouée de Revigny. Châlons. Vitry-le-François. Bar-le-Duc.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-8 de 112 p., avec illustrations, cartes et plans.

On peut y ajouter : Henry (A.), *Guide de Saint-Mihiel et de sa région. Guerre de 1914-1918.* Saint-Mihiel, imprimerie du Pays Meusien, 1919, in-8 de 16 p.

1° Les armées

I. — *Les armées françaises.*

Après une période de guerre de mouvement (août-septembre 1914), les armées se terrent (octobre 1914). C'est la guerre de tranchées. C'est en Lorraine qu'ont eu lieu les premières tentatives de « percée » du front allemand : ces tentatives, très coûteuses, n'ont abouti qu'à des gains de terrain insignifiants (les Éparges, le bois Le Prêtre, février-avril 1915). L'offensive allemande sur Verdun (1916), — l'offensive américaine de Saint-Mihiel (1918), — enfin la grande attaque des troupes américaines en Argonne (1918), sont les principaux épisodes de la guerre en Lorraine.

La guerre de mouvement. — Au nord de la Lorraine, les combats d'août et de septembre 1914 se rattachent d'abord à l'offensive générale des armées françaises (bataille de Neufchâteau et de Virton); puis, après la retraite de nos forces, l'ensemble d'opérations désigné sous le nom de bataille de la Marne s'étend jusque dans la région de Bar-le-Duc. Plus au sud, après l'échec de notre offensive en Lorraine (Morhange, 20 août), les Allemands tentent d'enlever Nancy et de franchir la trouée de Charmes : la victoire de Lorraine (7 septembre) rendra possible la victoire de la Marne. Enfin les Allemands attaquent les Hauts de Meuse et réussissent à s'emparer de Saint-Mihiel (22 septembre).

Un tableau très exact, d'une réelle valeur documentaire, de la retraite en Lorraine après l'affaire de Virton, est donné par l'artilleur Lintier (1). La batterie de Lintier s'embarque dans la région de Revigny avant la bataille de la Marne. — Un fantassin, Galtier-Boissière, s'est battu plus au sud, vers Longwy et Longuyon. Après avoir exécuté un mouvement de repli sur Montfaucon, il participe à la bataille de la Marne dans la région de Revigny et poursuit les Allemands en retraite vers Clermont-en-Argonne (2). Son livre, écrit simplement, sans prétention littéraire, est le document le plus complet que nous ayons sur cette première phase de la guerre au nord de la Lorraine. — Le héros de Baud-Bovy, engagé près de Mars-la-Tour, est blessé le

(1) Lintier (P.), *Avec une batterie de 75. Ma pièce. Souvenirs d'un canonnier (1914).* Paris, Plon, 1916, in-16 de xii-287 p.

(2) Galtier-Boissière (J.), *En rase campagne. 1914. — Un hiver à Souchez. 1915-1916.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1917, in-12 de 295 p. avec 17 illustrations par l'auteur. Collection *La Guerre. — Les récits des témoins.*

jour même et fait prisonnier (1). — X..., instituteur à Villerupt et mobilisé à Longwy comme territorial, a assisté à la chute de la place : son récit, dans un cadre restreint, est d'un grand intérêt (2). — Le livre du général de Dartein est surtout intéressant au point de vue militaire. C'est un journal de marche, clairement et sobrement rédigé, de la 56e D. I., qui, constituée au début d'août 1914, occupe d'abord la trouée de Spada, puis prend part au combat d'Étain (25 août). Embarquée le 28 août à Dugny, la division quitte la Lorraine (3). — Je dois citer aussi un document d'ordre surtout moral : une lettre d'Abel Ferry (4), qui prit part à la bataille d'Étain. L'auteur s'exprime à cœur ouvert dans des lettres qui n'étaient pas destinées à la publication : la liberté dans la critique, la netteté et la force d'expression des sentiments donnent à ces lettres une valeur exceptionnelle. « L'idéal n'est pas verbal; il est fait de sueur, de nuits sans dormir, de petit et de grand courage » (P. 741). Abel Ferry a pris part aux opérations en Lorraine, sur les Hauts de Meuse, jusqu'en novembre 1914. En mars et mai 1915, il revient à Verdun, aux Éparges, à la tranchée de Calonne.

Genevoix n'a pas assisté aux premiers combats. Arrivé en renfort à la veille de la bataille de la Marne, il y participe dans la région de Rembercourt-aux-Pots, au nord de Bar-le-Duc (5). Simplement écrit, mais d'une réelle valeur littéraire, son livre est un de ceux qui peuvent le mieux donner une idée de ce qu'a été la guerre de mouvement. Il se termine le 5 octobre, au moment où l'auteur va occuper le secteur des Éparges.

Les Lettres d'un Soldat de France sont de la même époque. Lorrain d'origine, ce soldat ne s'est pas battu en Lorraine. Ses lettres, où l'on ne trouve que peu de détails précis, nous montrent la noble ardeur de cette jeunesse héroïque qui partit si allègrement pour la revanche.

(1) Baud-Bovy (D.), *L'Évasion. Récit de deux prisonniers français évadés du camp d'Hammelbourg.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1917, in-12 de xv-218 p. avec 9 illustrations et 3 cartes. Collection *La Guerre. — Les récits des témoins.*

(2) A. X..., instituteur, *De Longwy au camp de X... Souvenirs de guerre et de captivité (31 juillet 1914-24 juillet 1915).* Nancy, Rigot, 1916, gr. in-8 de 57 p. Photographies de Longwy.

(3) Dartein (Général F. de), *La 56e D. I. au feu. Souvenirs de son commandant. De la Woëvre à l'Aisne et à l'Oise, du 1er août au 2 octobre 1914.* Avec 4 portraits et 6 cartes hors texte. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-16 de 203 p.

(4) Ferry (Abel), *Lettres : Août 1914-mars 1916* (R P 1919, p. 739-765). Les lettres sont précédées d'une courte biographie signée : H. M. — Abel Ferry, né à Saint-Dié (Vosges), « député, ministre et soldat », a été tué au champ d'honneur, le 15 septembre 1918.

(5) Genevoix (M.), *Sous Verdun, août-octobre 1914.* Paris, Hachette, 1916, in-8 de xxii-272 p.

L'auteur est mort au champ d'honneur (1). — Les Lettres d'un interprète aux Forces de Sa Majesté Britannique (28 mars-7 avril 1916) sont aussi l'œuvre d'un Lorrain (2) : le sergent Chabrier, qui s'est engagé dans sa vieillesse pour venger son père fusillé en 1870 par les Allemands (3).

Les opérations qui se sont déroulées de Nancy aux Vosges, en août et septembre 1914, méritent d'être groupées sous le titre de la Victoire de Lorraine (4).

Cette victoire a été précédée du grave échec de Morhange. Le Carnet de route d'un officier d'alpins offre une excellente description de la marche en avant, de l'entrée à Dieuze et des combats livrés autour de cette ville. Après la retraite, le bataillon d'alpins se battit à Xermaménil (26 août). Puis le 15e corps, auquel appartient l'auteur, quitte la région de Lunéville pour aller prendre part à la bataille de la Marne, près de Revigny (5). — Christian-Frogé nous présente un récit complet, clair et bien rédigé de notre avance en Lorraine, en face de Nancy, jusqu'à Chicourt, au nord de Château-Salins, puis de la retraite sur les positions du Grand Couronné et des combats de Vitrimont et de Réméréville (6). — Plus au sud, H. René s'est battu près d'Abreschwiller, puis, par Badonviller, où il cantonne, il se replie jusqu'à Ménil-sur-Belvitte, où il prend part à la bataille décisive (7). Il a réussi à donner une idée extrêmement juste de la bataille moderne, où le combattant va et vient, sans rien comprendre et sans rien voir, au milieu des balles et des obus d'un ennemi toujours invisible. — Le

(1) *Un Soldat de France. Lettres d'un médecin auxiliaire (31 juillet 1914-14 avril 1917)*. Paris, Plon, et Berger-Levrault, 1919, in-12 de XXVII-161 p. L'auteur est Jean de Langenhagen, né à Nancy en 1893.

(2) C... (G.), *Lettres d'un interprète aux Forces de Sa Majesté Britannique* (Études, 1916, t. CXXXXVIII, p. 105-116).

(3) R H 1917, t. CXXIV, p. 184.

(4) Sur ces opérations, consulter PALAT (Général) [Pierre Lehautcourt], *La Grande Guerre sur le front occidental*, t. II. *Liège—Mulhouse—Sarrebourg—Morhange.* Paris, Chapelot, 1917, in-8 de 244-XII p., avec 3 cartes; POUVOURVILLE (A. DE), *Les Terres meurtries*, avec 7 cartes. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1915, in-12 de 102 p. (Pages d'histoire, 9e série, n° 87); HANOTAUX (G.), *La Bataille de la trouée de Charmes (25-26 août 1914)* (R D M 1916, 6e pér., t. XXXVI, p. 241-294).

(5) *Carnet de route d'un officier d'alpins, 1re série, août-septembre 1914.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, in-8 de 95 p., avec 6 gravures et une carte hors texte.

(6) CHRISTIAN-FROGÉ (R.), *Morhange et les marsouins en Lorraine.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1917, in-12 de VII-220 p.; 16 illustrations et 4 cartes.

(7) RENÉ (H.), *Jours de gloire, jours de misère... Histoire d'un bataillon. Alsace. Lorraine, etc., Verdun. 1914-1916.* Paris, Perrin, 1917, in-16 de IV-217 p. L'auteur n'est resté en Lorraine que du 20 au 25 août 1914.

capitaine Rimbault (1) a vu les événements de l'arrière : c'est comme officier d'approvisionnement qu'il s'est avancé de Charmes à Sarrebourg. Il reçoit ensuite le commandement d'une compagnie et occupe les tranchées de Fauconcourt, près de Rambervillers, jusqu'au recul des troupes allemandes. — Enfin Genty est arrivé tardivement en Lorraine (2). — Une lettre d'un aumônier militaire, publiée par M. Foleÿ, fournit aussi quelques détails sur ces opérations (3).

A l'aile sud de la bataille, dans le département des Vosges, le capitaine Belmont (4), des chasseurs alpins, raconte simplement, sans prétention, les combats auxquels il a pris part du 28 août au 15 septembre. Après avoir occupé plusieurs secteurs dans les Vosges, le capitaine Belmont devait mourir au front, en Alsace, le 28 décembre 1915. — M. Baumont, revoyant après cinq ans le col de la Chipotte, évoque le souvenir de la bataille dont il a été un des acteurs (5). — Le témoignage de Charles Leleux (6) est particulièrement intéressant parce que l'auteur appartient au service de santé. Parti de Saint-Dié le 14 août, l'ambulancier passe le col de Saales, puis circule dans toute la région jusqu'au retrait des troupes françaises. Il quitte les Vosges le 4 septembre 1914. Très bien décrit, ce tableau de la vie d'une ambulance est à peu près celui de la vie de toutes les ambulances. — Arène (Julien) (7) n'a fait que passer dans les Vosges; je relève dans son livre une observation que doivent avoir toujours présente à la mémoire ceux qui lisent ces livres de guerre et qui n'ont point été combattants : « Ne croyez pas aux dires du Poilu quand il se mêle de juger d'un combat. Pensez qu'il vous écrit le ventre garni s'il dit que tout va bien, que son soulier lui fait mal ou qu'il n'a pas dormi, s'il affirme que rien ne va plus » (p. 15).

Sur le rôle de la cavalerie, si important et si particulier dans la

(1) Rimbault (Capitaine), *Journal de campagne d'un officier de ligne. Sarrebourg—la Mortagne—Forêt d'Apremont.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1917, in-16, 272 p., avec 8 illustrations et 3 cartes.

(2) Genty (R.), *La Flamme victorieuse. Carnet de route. Trois étapes du 20e corps : Haraucourt, Fouquescourt, Hébuterne.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1917, in-12, 267 p.; collection *La Guerre. — Les récits des témoins.*

(3) Foleÿ (Ch.), *1914-1915. La Vie de guerre contée par les soldats. Lettres recueillies et publiées par...* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1915, in-12 de VIII-298 p. Cf. p. 188-195.

(4) Belmont (Capitaine F.), *Lettres d'un officier de chasseurs alpins. 2 août 1914-28 décembre 1915.* Paris, Plon, 1916, in-12 de LIV-310 p.

(5) Baumont (G.), *Cinq ans après : la Chipotte* (P L P M 1919, p. 644-647).

(6) Leleux (Ch.), *Feuilles de route d'un ambulancier.* Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1915, in-8 de XIV-109 p.; 13 illustrations.

(7) Arène (J.), *Les Carnets d'un soldat en Haute-Alsace et dans les Vosges.* Paris, Crès, 1917, in-16 de 257 p. Illustrations de Venance Curnier.

guerre de mouvement, nous n'avons qu'un document d'importance secondaire : le Carnet de route d'un aumônier catholique (1). Le Carnet d'un officier de dragons, l'un des meilleurs ouvrages publiés sur cette guerre, qui raconte en un style simple et alerte les aventures supposées de l'auteur autour de Lunéville (22 août 1914) et l'avance française après le départ des Allemands, n'est qu'une œuvre d'imagination remarquable (2).

La guerre de tranchées. — Monotone et dépourvue d'événements sensationnels — sauf sur certains points et à des moments déterminés — la vie de tranchées n'a pas suscité une littérature aussi riche que la guerre de mouvement (3).

Quelques-uns des ouvrages que j'ai cités offrent en même temps

(1) *Impressions de guerre. Carnet d'un aumônier catholique* (Études, 1917, t. CLI, p. 504-522). Le récit va du 6 août 1914 au 11 janvier 1916.

(2) BERTRAND (A.), *La Victoire de Lorraine. 24 août 1914-12 septembre 1914. Carnet d'un officier de dragons.* Édition revue et augmentée. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1917, in-16 de 213 p., avec 18 gravures hors texte. Collection : *La Guerre. — Les récits des témoins.* — Une première édition (avec 6 gravures et une carte, 1915, in-8 de 77 p.) ne porte pas de nom d'auteur.

L'auteur joue un rôle particulièrement brillant dans l'épisode d'Hénaménil (p. 196-212 de l'édition in-16, p. 69-76 de l'édition in-8). Il ne peut y avoir aucune confusion sur le nom du village, situé à la lisière de la forêt de Parroy, sur la rive nord du Sanon et du canal de la Marne au Rhin, en avant d'Einville. Le *Carnet* précise la date aussi exactement que le lieu : après le 1er novembre 1914. Le village est occupé par les habitants, qui prennent une part active à l'action. Or, nous possédons sur Hénaménil un document d'une précision et d'une sincérité exceptionnelles : le journal du maire d'Hénaménil [MAIRE (J.), *Journal d'un maire du front, à Hénaménil (Meurthe-et-Moselle), du 14 juillet 1914 au 2 mars 1915.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault. Tiré à 120 exemplaires, non mis dans le commerce. Déposé à la mairie d'Hénaménil]. M. Maire n'a pas quitté son village; il a noté au jour le jour tous les événements, même insignifiants, et signalé toutes les troupes de passage, avec le numéro des unités. Non seulement on ne trouve dans le livre de M. Maire aucune trace de l'exploit extraordinaire relaté dans le *Carnet*, mais l'étude du *Journal* montre que les détails de l'affaire sont imaginaires et la date alléguée impossible. Dès le 8 octobre, en effet, Hénaménil était occupé définitivement par les Français (une compagnie du 71e B. C. P.). Le *Carnet d'un officier de dragons* est donc, en partie tout au moins, un roman historique.

Il est d'autant plus nécessaire d'insister sur le caractère romanesque du *Carnet* que l'auteur, comme beaucoup d'officiers d'origine méridionale, découvre facilement un espion dans chaque paysan lorrain. Des récits tels que ceux de la page 19 et de la page 24 de l'édition in-8, présentent les populations lorraines sous un aspect aussi odieux que faux; ils ont eu jusqu'ici, en dépit de leur grossière invraisemblance, un succès regrettable.

(3) Pour ce qui concerne les faits militaires, voir : Général MALLETERRE, *Les Campagnes de 1915.* Avec 28 cartes dont 2 hors texte. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1918, in-16 de VIII-304 p. — En Lorraine, les faits saillants sont : la prise de Vauquois (17 février-6 mars, p. 15-19); les affaires des Éparges et de Saint-Mihiel, du bois d'Ailly et du bois Le Prêtre (17 février-12 avril, p. 19-23). C'est un résumé succinct des opérations; l'auteur accepte sans critique la thèse officielle, même dans la question controversée des Éparges.

que des tableaux de la guerre de mouvement une description des premières tranchées : *Le Carnet de route d'un officier d'alpins*, 2e série, octobre-novembre-décembre 1914 (Devant Vauquois; attaque sur Montfaucon du 29 octobre); *Lettres d'Abel Ferry* (mars 1915, Verdun; mai 1915, les Éparges, tranchée de Calonne); *La Vie de guerre racontée par les soldats*, lettres recueillies par Charles Foleÿ (p. 197-201, la vie en Woëvre, où il s'agit en réalité des tranchées de Mouilly, au nord du fort de Troyon, en décembre 1914); *Journal de campagne d'un officier de ligne*, du capitaine Rimbault (24 septembre 1914-2 février 1915, forêt d'Apremont); *Lettres d'un officier de chasseurs alpins*, du capitaine Belmont (1915, Vosges et Alsace).

Avec les volumes de Rimbault et de l'officier d'alpins anonyme, l'un des documents les plus intéressants de cette période est *La Croix des Carmes*, de Jean Variot (1). L'auteur a passé au bois Le Prêtre — un secteur particulièrement dur — l'hiver 1915, qui fut une période très pénible. Son récit, d'un vif intérêt et d'une vie intense, nous présente dans un cadre rigoureusement exact, des combattants un peu idéalisés, ou mieux, héroïsés. — Deux pages d'un aumônier militaire, *Avec les coloniaux au bois Le Prêtre*, n'ajoutent rien à la description de Variot (2).

Dans son *Bois Le Prêtre*, J. Dieterlen nous a donné le tableau complet de la vie du soldat dans les tranchées au cours de cet hiver, où les troupes eurent tant à souffrir par suite de l'absence de toute organisation (octobre 1914-avril 1915). Le volume est composé de manière à présenter successivement tous les événements importants de la vie de tranchées : la montée; gourbis et cagnas; petits postes et patrouilles; sapes et camouflets; officiers et soldats, etc. Ce procédé, commode pour l'exposition, enlève à la lecture du livre un peu de son intérêt, mais lui laisse toute sa valeur documentaire (3).

Les lettres de P. Masson (4), tué à l'ennemi le 16 avril 1916, nous

(1) Variot (J.), *La Croix des Carmes. Documents sur les combattants du bois Le Prêtre*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1916, in-12 de 100 p., avec 5 dessins de l'auteur.

(2) *Souvenirs d'un aumônier militaire*. IV. *Avec les coloniaux au bois Le Prêtre* (Études, 1916, t. CIL, p. 517-519).

(3) Dieterlen (J.), *Le bois Le Prêtre (octobre 1914-avril 1915)*. Paris, Hachette, 1917, in-16 de 280 p. Dessins d'après nature de M. S. Laurent. Collection : *Mémoires et récits de guerre*.

(4) Masson (P. M.), *Lettres de guerre (août 1914-avril 1916)*. Notice biographique par Jacques Zeiller. Paris, Hachette, 1917, in-16 de xxiv-263 p. Collection : *Mémoires et récits de guerre*.

Né à Metz, M. Masson a fait ses études à Nancy, d'abord à Saint-Sigisbert, puis à la Faculté des Lettres.

permettent d'apprécier les hommes qui vivent dans le cadre décrit par J. Dieterlen. Les éditeurs ont choisi dans les lettres de ce professeur, d'abord mobilisé à Toul comme sergent de territoriale, puis officier dans les secteurs de Pont-à-Mousson et de Flirey (janvier 1915-avril 1916), tous les passages qui peuvent nous faire connaître la vie du front et surtout le moral des combattants. Ces fragments de lettres écrites sans apprêt et sans réticences constituent un document aussi sincère qu'attachant.

Les documents qui suivent sont l'œuvre de gens de l'arrière. Le lieutenant Herscher (14 juillet 1915-janvier 1917) nous raconte dans une langue pittoresque et nous montre en des croquis pris sur le vif ce qu'il a vu sur les routes de Lorraine, dans la région des Hauts de Meuse et de Verdun (1). — Apremont — sous ce pseudonyme se cache un officier d'état-major d'arrière — résume les opérations qui se sont déroulées en Argonne en janvier-mars 1915. Son livre, nullement pittoresque, est intéressant parce qu'il montre comment notre commandement s'est adapté à la guerre de tranchées, pour laquelle on n'avait prévu ni tactique ni matériel (2). — Enfin un prêtre — un R. A. T. sans doute — nous raconte ses avatars en novembre 1916 dans la zone des armées : ambulancier, terrassier, bûcheron, scieur de long, casseur de cailloux, et ses nombreux déplacements dans la région des Vosges (3).

Verdun. — L'affaire de Verdun, la plus terrible sans doute et la plus meurtrière de toute la guerre, a laissé à tous ceux qui y ont pris part un souvenir inoubliable; elle est l'objet de nombreuses publications (4).

Un récit très vivant, tout à fait simple et juste de ton, d'un épisode du début de l'attaque (21-22 février), nous a été donné par l'aumônier

(1) HERSCHER (Lieutenant E.), *Quelques images de la Guerre. Woëvre 1915—Verdun 1916.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1917, in-12 de x-206 p., 55 dessins de l'auteur.

(2) APREMONT. *En Argonne. La bataille dans la forêt* (R D M 1915, 6e période, t. XXIX, p. 623-651).

(3) *Impressions de guerre. L'ambulance de Pavillon-sur-Meuse, travail du bois* (Études, 1917, t. CLII, p. 212-222).

(4) Un récit clair et précis de la bataille de Verdun se trouve dans l'ouvrage de REINACH (Joseph), *L'Année de Verdun, étude stratégique. 1916.* Paris, Charpentier, 1918, in-16 de 356 p. — DIAZ-RETG (E.), *L'Assaut contre Verdun, 21 février-31 mars 1916.* Paris, Colin, 1918, in-16 de XVI-366 p., avec 15 cartes, dont une hors texte, accueille sans critique les renseignements les plus extraordinaires. « Un chirurgien, arrivé à Verdun de la ligne de feu où il avait pris part aux opérations, rapporta qu'il avait vu toute une brigade allemande, lancée à l'assaut en formation serrée, détruite en un moment par le feu croisé des batteries de 75. » (p. 149.)

d'un bataillon de chasseurs (1). Après avoir vu son poste de secours écrasé par les obus allemands, l'auteur a assisté au repli de son unité, et, fait prisonnier, est parti sous les balles et les obus français. — L'arrivée des renforts et le rétablissement de la situation sont décrits en deux tableaux saisissants de *Paul D.* (26-28 février). Ce n'est qu'en mai que l'auteur quitte Verdun (2). — Un récit très intéressant de l'aumônier *Paul C...* (3) nous fait assister aux scènes de l'existence dans l'intérieur du fort de Vaux à cette époque (7-18 mars).

Deux œuvres vraiment hors de pair offrent un tableau sincère et frappant de vérité de la vie du fantassin à Verdun. R. Jubert (4) s'est battu sur la côte de Froideterre, à Fleury, dans le ravin d'Haudromont; puis au Mort-Homme (mars-mai 1916). Esprit clairvoyant et juste, l'auteur, un Ardennais, se révèle comme un véritable héros. Il écrit sans le moindre souci d'art, mais dans une langue excellente, le récit très simple des exploits qu'il a faits à la tête de ses hommes. Je crains qu'une page sévère — mais juste — sur les journaux et sur les écrivains de guerre (civils) n'ait nui au succès de ce livre admirable (p. 138). Les civils n'ont jamais pardonné aux soldats l'expression de certaines vérités. Jubert a été tué au front. — Le capitaine Delvert (5) raconte jour par jour ce qu'il fait et ce que fait sa compagnie. Il a connu le tunnel de Tavannes et défendu en juin 1916 les tranchées du fort de Vaux. La gloire des défenseurs du fort — abrités sous d'épaisses voûtes bétonnées — a éclipsé celle de ces hommes qui ont tenu en rase campagne sous les tirs de démolition les plus effroyables. Rien n'est plus simplement héroïque que ce journal d'une compagnie.

A ces deux documents de valeur exceptionnelle se rattachent naturellement les *Lettres* d'A. Cochin (6). Écrites de la cote 304, entre le 5 et le 16 avril, ces lettres font ressortir à la fois l'héroïque bravoure et l'intelligence remarquable du capitaine Cochin.

(1) M... (G. DE), aumônier du n° B. C. P. *Impressions de guerre. Au bois des Caures avec le colonel Driant, 21-22 février 1916* (Études, 1917, t. CLI, p. 77-93).

(2) D... (P.), *Dans la fournaise de Verdun* (Études, t. CXXXXVII, p. 145-166 et 713-736).

(3) C... (P.), *Dans la fournaise de Verdun* (Études, t. CXXXXVII, p. 167-190; *Dix jours au fort de Vaux*, 7-18 mars 1916).

(4) JUBERT (R.), *Verdun. Mars-avril-mai 1916*. Paris, Payot, 1918, in-16 de 239 p. Sur ce livre, cf. ci-dessous, p. 207.

(5) DELVERT (Capitaine), *Histoire d'une compagnie. Main de Massiges—Verdun. Novembre 1915-juin 1916. Journal de marche*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1918, in-12 de XIII-294 p. Sur ce livre, cf. ci-dessous, p. 207.

(6) COCHIN (A.), *Quelques lettres à sa famille et à ses amis*, publiées par Jean Cochin (C 1916, nouvelle série, t. CCXXIX, p. 413-439). Les mêmes lettres ont été publiées dans les *Pages actuelles. 1914-1917*, n° 105. Paris, Bloud et Gay, 1917.

Les zouaves d'A. Dollé se sont trouvés à la cote 304 peu après le départ du capitaine Cochin. Je regrette que les souvenirs de Dollé soient rédigés avec un peu trop de souci de la forme et que l'auteur ait cru devoir insérer dans son livre (p. 169) un certain nombre de ces histoires fantaisistes qui faisaient la joie de « ceux de l'avant », mais que ceux de l'arrière, malheureusement, prennent au sérieux (1).

La chute du fort de Vaux a été racontée par le commandant lui-même dans un récit très simple et très beau (2). M. Henry Bordeaux a cru devoir traiter le même sujet en faisant usage de procédés littéraires (3). La partie la plus vivante de son livre est celle où il raconte, tout simplement, sa visite au fort. — Une *lettre* adressée au commandant Marcel Prévôt n'est guère qu'un exercice de style (4). Enfin la description exacte et précise de D. Mornet termine la série des documents sur le fantassin à Verdun. Postérieure aux ouvrages précédents, cette description correspond à la période de calme relatif où la défense s'organise (5).

Une place à part, parmi les défenseurs de Verdun, doit être faite à l'abbé Thellier de Poncheville (6). Du 26 février 1916 au 10 janvier 1917, l'abbé, aumônier divisionnaire, est resté dans le secteur de Verdun. Quoique son rôle lui permît de demeurer à l'arrière, il n'a pas cessé d'aller du fort de Moulainville au fort de Tavannes et jusqu'en première ligne, portant partout la bonne parole et le quart de pinard qui réconfortent, absolvant les mourants, ramenant des blessés, avec une abnégation et un courage admirables. Témoin particulièrement favorisé, il a pu circuler à son aise. Aussi son livre est-il celui qui permet de se représenter le mieux toutes les phases de la bataille de Verdun.

La bataille de Verdun a été terrible même pour les combattants qui ne sont pas en contact direct avec l'ennemi. M. Dupont trace quelques croquis, pris sur le vif, de cette zone située immédiatement en

(1) Dollé (A.), *La Cote 304 et Souvenirs d'un officier de zouaves. Guerre 1914-1917.* Illustrations. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1917, in-16 de XIII-209 p.

(2) *Journal* du Commandant Raynal. *Le fort de Vaux.* Paris, Albin-Michel, s. d., in-12 de 250 p.

(3) Bordeaux (Capitaine H.), *Les Derniers jours du fort de Vaux* (*9 mars-7 juin 1916*). Paris, Plon, 1916, in-16 de 308 p., avec 2 cartes. Sur ce livre, cf. ci-dessous, p. 206.

(4) René (H.), *Lettre de Verdun* (R P 1916, 23e année, t. III, p. 812-825).

(5) Mornet (D.), *Tranchées de Verdun* (*juillet 1916-mai 1917*). Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1918, in-16 de 63 p. Collection *France.*

(6) Thellier de Poncheville (Abbé), *Dix Mois à Verdun.* Paris, de Gigord, 1919, in-16 de 315 p., avec 1 carte.

arrière des lignes (1). Il nous montre les coureurs qui font la liaison entre le fort de Souville et Verdun (15 juin) et donne une impression très juste du champ de bataille vu de l'observatoire de Souville, ainsi que d'un bombardement par les gaz (22 juin). — H. René, officier de liaison attaché à une division, au début de mars 1916, nous décrit le P. C. de combat installé au fort de Souville. Il nous dépeint avec un art très sûr la vie étrange de cet état-major enfoui sous terre, sans liaison de jour avec les unités placées sous ses ordres, ignorant des événements et impuissant à commander (2). — G. Pastre raconte la vie d'un groupe d'artillerie lourde installé aux portes de Verdun, sur les pentes du fort Saint-Michel (3) : c'est un bon document. — La batterie du lieutenant Fonsagrive (4) est une batterie de 105; elle prend position en arrière des lignes et l'auteur n'entrevoit que de loin la bataille de Verdun. Mais la description du champ de bataille, en 1917, est émouvante, et le livre, intéressant et bien rédigé, donne une idée nette du rôle de la « lourde » et un tableau vivant de la vie des artilleurs, en particulier des observateurs d'artillerie, pendant la guerre. — Le lieutenant Herscher décrit l'intense activité qui règne plus en arrière encore, dans la zone où les obus n'arrivent guère (5).

L'*Angoisse de Verdun* est le livre d'un littérateur qui a su s'abstenir de faire de la littérature. D'une exactitude et d'une vie puissantes, ce récit d'un conducteur d'auto sanitaire donnera aux profanes, mieux encore que les livres des combattants, l'idée de ce qu'a été « Verdun », du 23 au 28 février 1916 (6).

Enfin l'œuvre de l'aviateur Lafont (7) permettra de se rendre compte du travail de l'aviation : réglages de batteries, reconnaissances aériennes. L'auteur, qui abuse un peu des procédés littéraires, se laisse aller à des récriminations fâcheuses : il regrette d'en être

(1) Dupont (Marcel), *En campagne. Impressions d'un officier de légère* (C 1917, nouvelle série, t. CCXXXII, p. 253-274 et 906-925). Cf. ci-dessous, p. 207.

(2) René (H.), *Jours de gloire, jours de misère*. Cf. p. 177.

(3) Pastre (J. L. G.), *Trois Ans de front. Belgique, Aisne et Champagne. Verdun, Argonne, Lorraine. Notes et impressions d'un artilleur*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1918, in-12, 224 p.

(4) Fonsagrive (Lieutenant), *En Batterie. Verdun (1916). La Somme. L'Aisne. Verdun (1917)*. Paris, Delagrave, 1919, in-16 de 273 p.

(5) Herscher (Lieutenant E.), *Quelques Images de la guerre : Woëvre 1915—Verdun 1916*. Cf. p. 181.

(6) Muenier (P. A.), *L'Angoisse de Verdun. Notes d'un conducteur d'auto sanitaire*. Paris, Hachette, 1918, in-16 de xiv-230 p. Sur ce livre, cf. ci-dessous, p. 207.

(7) Lafont (B.), *Au Ciel de Verdun*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1918, in-16 de xii-203 p.

réduit, l'hiver, à la lecture et au bridge auprès d'un poêle fumeux (p. 180). L'on ne peut s'empêcher, en lisant son livre, de penser souvent à cette phrase de D. Mornet (1) : « Il ne sera pas inutile que tous ceux qui n'auront pas fait vraiment la guerre se souviennent de ces poilus pour qui ce fut un paradis que de s'étendre, genoux au ventre, dans un trou de parapet » (2).

Années 1917-1918. — Dès la fin de l'année 1917, un assez grand nombre de secteurs de Lorraine ont été tenus par des troupes américaines. C'est aux troupes américaines que revient l'honneur du succès des deux opérations importantes dont la Lorraine a été le théâtre pendant les deux dernières années de la guerre : la reprise du saillant de Saint-Mihiel et l'offensive en Argonne.

Je ne puis signaler qu'un document américain : *The 28th Division in France* (3). Très caractéristique, cette plaquette nous présente les faits tout nus. Deux pages de noms et de dates nous donnent un bref aperçu des événements auxquels a pris part la division (20 septembre-9 octobre 1918, offensive en Argonne, dans la région de Boureuilles; 16 octobre à l'armistice, secteur dans la région de Thiaucourt). Une carte, des photographies, dont la plupart sont prises en Lorraine, aux devises humoristiques (*A Boche stronghold on the Argonne front where was yielded a fortune in souvenirs*), avec la liste des citations décernées à la division, complètent ce fascicule plus glorieux qu'un long éloge. Je regrette que l'on n'ait pas imposé aux monographies d'unités françaises un plan analogue.

L'Armistice. — Après la signature de l'armistice, les troupes françaises de Lorraine se sont avancées, réoccupant la Lorraine envahie, pénétrant ensuite en Lorraine désannexée.

A. Bessières, parti de Marson (Meuse), est entré dans Metz, s'est avancé jusqu'à Courcelles-sur-Nied pour revenir ensuite à Nancy (4). — P. Rigaud, de Lanfroicourt (5), est allé par Manhoué, Tincry,

(1) *Tranchées de Verdun*, p. 48. Cf. p. 183.

(2) Sur les offensives partielles qui ont rendu aux Français la presque totalité du terrain perdu, voir Bordeaux (Capitaine H.), *La chanson de Vaux-Douaumont. Les captifs délivrés. Douaumont—Vaux : 21 octobre-3 novembre 1916*, avec 3 cartes. Paris, Plon, 1917, in-12 de 327 p. Ce volume, qui tient à la fois de la chanson de geste et du « compte rendu journalier » exigé de chaque corps de troupe, est un récit de la reprise des forts de Douaumont et de Vaux par les Français. L'auteur a suivi l'action de l'observatoire de Souville : il n'a rien pu distinguer dans l'épaisseur du brouillard, mais il « a vu se dresser la victoire devant lui brusquement, comme un être vivant ».

(3) Gilbert (E.), *The 28th Division in France* (Brief History of 28th [Keystone] Division), in-8 oblong. Sans lieu ni date.

(4) Bessières (A.), *L'Hallali avec les dragons. Novembre 1918* (Études, 1919, t. CLVIII, p. 575-599).

(5) Village situé à 18 kilomètres environ au nord-est de Nancy.

Lucy, jusqu'en pays allemand (1). Leurs impressions sont concordantes et décrivent bien l'allégresse des populations délivrées et désannexées.

Je joindrai à ces récits de soldats un touchant article de M. L. Bertrand : *Le Retour en Lorraine*. M. Bertrand nous raconte les impressions qu'il a éprouvées en revoyant après cinq années d'occupation, Briey, son pays natal, ainsi qu'à l'entrée à Metz du président Poincaré (8 décembre 1918). Ce récit, tout pénétré d'une émotion discrète, contient aussi des renseignements intéressants sur la vie à Metz pendant la guerre et sur l'effet produit par l'annonce de l'armistice sur les troupes allemandes (2).

Un tableau général des entrées solennelles des troupes et des autorités françaises dans les principales villes d'Alsace et de Lorraine se trouve dans le livre de M. Madelin, *Les Heures merveilleuses d'Alsace et de Lorraine* (3). L'auteur a bien su marquer ce qu'il y a eu de spontané et de sincère dans ces réceptions, qu'on eût pu craindre un peu artificielles; il a senti aussi l'opposition entre l'exubérance des Alsaciens et la discrétion un peu froide des Lorrains.

II. — *Les armées allemandes.*

Sur les armées allemandes, je n'ai trouvé que de rares documents. La plupart des soldats allemands tenaient à jour — par ordre — un carnet de route. Quelques-uns de ces carnets ont été publiés en tout ou en partie comme une preuve à l'appui des crimes allemands. J'en signalerai deux, dont la lecture présente un réel intérêt.

L'auteur du premier (4) cantonnait le 10 août 1914 dans la région de Metz. Il nous donne quelques indications savoureuses sur les procédés de ravitaillement des troupes allemandes : « Réquisition » d'un porc (p. 62), « chasse aux mirabelles » (p. 62), et sur l'attitude des populations lorraines. Il assiste au pillage de Briey, à l'incendie de Fléville. Après un engagement sur Éton (Meuse), il prend part à

(1) Rigaud (P.), *En vieille Lorraine et en Allemagne* (Études, 1919, t. CLVIII p. 212-221).

(2) Bertrand (L.), *Le Retour en Lorraine* (R D M 1919, 6e période, t. XXXXIX, p. 304-324).

(3) Madelin (L.), *Les Heures merveilleuses d'Alsace et de Lorraine*. Paris, Hachette, 1919, in-16 de 248 p. Collection : *Mémoires et récits de guerre*.

Voir aussi : *La Délivrance de Metz : novembre-décembre 1918 ; janvier-février-mars 1919*. Album de 105 clichés de E. Prillot, photographe à Metz.

(4) Reinach (S.), *Un Carnet allemand* [Revue politique et littéraire (Revue Bleue), 1915, 53e année, p. 60-64 et 76-79].

l'avance générale des troupes allemandes (p. 77 : « Nos hommes n'ont pas l'habitude du vin, aussi sont-ils saouls pour la plupart; les caporaux également »). Il prend part à la bataille de la Marne dans la région de Bar-le-Duc; il a dû être tué vers le 23 septembre 1914, dans la région de Montfaucon. — Le second carnet est l'œuvre d'un homme cultivé et intelligent, qui s'efforce de juger impartialement ses compatriotes (1). Il a combattu dans le département de la Meuse (Sommeilles, 6 septembre 1914; Brabant-le-Roi, Louppy-le-Château, 11 septembre). Après la bataille de la Marne, il bat en retraite par Vienne-la-Ville et Vienne-le-Château. Chose curieuse, il note à ce moment sur son carnet que ces marches forcées seraient singulièrement démoralisantes si ce n'étaient des marches en avant. Ce document, rédigé par un Allemand en somme sympathique, est d'un grand intérêt.

III. — *Armées : sources générales de documentation.*

Au point de vue militaire, les communiqués officiels restent la source de renseignements la plus riche et la plus facile à consulter (2). La critique des communiqués a été faite. D'après mon expérience personnelle, le principal défaut des communiqués français n'est pas d'être tendancieux : leur sincérité est en général louable. Mais ils sont mal rédigés. Le compte rendu exact des événements, repris et arrangé par des officiers qui, sans doute, n'avaient jamais été au front, se trouve déformé au point que les acteurs eux-mêmes hésitaient à reconnaître les opérations auxquelles ils avaient participé. L'on ne doit donc utiliser les communiqués français qu'avec prudence, et en les comparant avec les communiqués allemands. Ceux-ci, conçus comme un instrument de propagande intérieure et extérieure, sont quelquefois menteurs; les détails en sont quelquefois exacts.

Le Gouvernement allemand a publié durant la guerre des listes de pertes (3).

Je ne puis que signaler en bloc les monographies de régiments français. Ces travaux sont d'étendue et de valeur très inégales. Tous

(1) *Carnet de route d'un soldat allemand*. Bibliothèque de la guerre 1914-1915, t. II. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, in-12 de 75 p.

(2) Les communiqués officiels français ont été réunis et publiés dans les *Pages d'Histoire—1914-1915*, in-12. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault. — On trouvera dans la même collection les *Mises à l'ordre du jour* et des *Extraits du Bulletin des Armées de la République*.

(3) Ces listes, dont nous n'avons pas l'équivalent, peuvent être consultées à la Bibliothèque universitaire de Nancy.

intéressent la région lorraine : pour ne citer qu'un exemple pris au hasard, le 132e R. I. est resté en Lorraine d'août 1914 à septembre 1915, est revenu à Verdun en 1916, puis dans les Vosges et en Alsace, a tenu plusieurs mois le secteur d'Einville, près de Lunéville, en 1918, et se trouvait dans la région d'Épinal au moment de l'armistice (1).

Les documents fondamentaux qui permettront aux historiens de l'avenir d'écrire l'histoire authentique de la guerre 1914-1918 sont les journaux de marche des corps de troupe : régiments, brigades, etc. Rédigés au jour le jour par des officiers qui ont pris part à l'action, ces documents sont d'une très grande exactitude. Toute chance d'erreur sera écartée par la comparaison du journal d'une unité avec celui de l'unité voisine et celui de l'échelon supérieur. Toutefois, au-dessus de la brigade, ces journaux, rédigés sur documents, par des officiers d'arrière, ne présentent plus les mêmes garanties d'exactitude. « Ils écriront la guerre à la gloire des états-majors », disait Abel Ferry (2).

2o Les populations lorraines

Je distinguerai les documents qui concernent les régions envahies par les armées allemandes en 1914 de ceux qui concernent la partie de la Lorraine restée indemne. — Il est nécessaire de classer à part ce qui intéresse la *Lorraine occupée* et la *Lorraine désannexée*.

L'invasion allemande. — La Lorraine a particulièrement souffert de l'invasion. Des trois départements lorrains, seul le département des Vosges est resté indemne dans sa plus grande partie : les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle ont été presque tout entiers envahis dès les premiers mois de la guerre.

(1) La plupart de ces monographies ne se trouvent pas dans le commerce et ne sont pas signalées par les catalogues. La maison Berger-Levrault en a édité un grand nombre.

(2) R P 1919, 26e année, t. IV, p. 765.

Je cite pour mémoire les *Documents de la section photographique de l'armée française*. Une première série comprend deux volumes in-4o oblong publiés chez Colin, à Paris (le fascicule IV du volume 1 est intitulé : Dans la forêt d'Argonne); une seconde série a paru en 1917 chez Émile Paul, Paris (fasc. 2, fort de Vaux; fasc. 5, forts de Vaux et de Douaumont).

Les documents sur la guerre publiés par les journaux, récits de correspondants ou de soldats, doivent être systématiquement négligés. La censure n'a toléré la publication que de textes sans valeur documentaire.

Pour le détail des opérations, il est nécessaire d'utiliser des cartes à grande échelle. Le Service géographique de l'armée met en vente des *Plans directeurs à l'échelle de 1/20000e*, en une ou deux couleurs. Ces plans ont été publiés pour une grande partie du front lorrain.

Les nombreux actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens ont été relevés dans des publications officielles qui présentent toutes les garanties possibles de sincérité et d'exactitude. La Lorraine occupe dans ces recueils une place importante (1).

La liste des monuments français détruits par les Allemands a été également établie par une commission officielle (2). Les monuments sont classés par départements, arrondissements, cantons et communes; le département de la Meuse est représenté par 62 noms (p. 93-112), celui de Meurthe-et-Moselle par 45 noms (p. 113-128), celui des Vosges par 23 noms (p. 151-154).

La Lorraine dévastée a été visitée par des journalistes alliés ou neutres qui nous ont laissé une description de ses ruines. — Mme Wharton a pu circuler, en mars 1915, dans toute la Lorraine non occupée (3). Elle semble avoir été frappée surtout à la vue de Nancy, dont elle trace un tableau bien réussi : « Nancy, l'une des plus belles cités de

(1) République Française. — *Documents relatifs à la guerre 1914-1918. Rapports et procès-verbaux d'enquête de la Commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens* (Décret du 23 septembre 1914). Paris, Imprimerie Nationale. 12 vol. in-4°, 1915-1919 (t. I, 253 p.; t. II, 74 p.; t. III-IV, 273 p.; t. V, 211 p.; t. VI-IX, 267 p.; t. X-XII, 261 p.). Chaque volume contient des photographies et une table alphabétique des noms de lieux cités. Les tomes VI-IX seuls ne contiennent aucun document sur la Lorraine.

Les Violations des lois de la guerre par l'Allemagne, publication faite par les soins du ministère des Affaires étrangères. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1915, in-8 de 208 p. Très nombreux documents sur la Lorraine (en particulier sur Nomeny, p. 126-135).

1914-1918. *Les Crimes des barbares. Leurs atrocités sur terre, sur mer et dans les airs.* Sans lieu ni date. In-4° de 32 p. Illustrations. Publication de propagande où la Lorraine est copieusement représentée. Les faits et les photographies sont empruntés aux recueils précédents.

L'opuscule intitulé : *Leurs Crimes*, par L. Mirman, G. Simon et G. Keller (Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1916, in-12 de 64 p.; n° 116 de la Collection : *Pages d'Histoire*) ne contient aucun fait nouveau et reproduit un choix de crimes allemands pris dans les publications officielles. Une édition anglaise du même opuscule (*Their crimes*, 1918) et une édition allemande (*Deutsche Verbrechen*, 1919) ont paru à la même librairie.

(2) Alexandre (A.), *Les Monuments français détruits par l'Allemagne*. Enquête entreprise par ordre de M. Dalimier, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts. 242 photographies et 47 planches hors texte. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1918, in-4° de 224 p. — En ce qui concerne Verdun et Saint-Mihiel, on peut aussi consulter Boinet (Amédée), *Les Visites d'art. Verdun et Saint-Mihiel*. Paris, Laurens, sans date (après 1917), in-24 de 64 p. Collection : *Memoranda*.

Voir aussi : Dez (G.), *Verdun en février-mars 1916*. Notice sur les vues du Musée pédagogique (n° 453).

(3) Wharton (Mme Édith), *Visites au front*. — I. *En Argonne*. II. *En Lorraine et dans les Vosges* (R D M 1916, 6e période, t. XXXII, p.285-314). Quelques coquilles sans importance : les grilles de la place Stanislas sont attribuées à Jean *Damour;* Gerbéviller est placé sur la *Meurthe*. Cf. ci-dessous, p. 208.

France, n'a jamais été plus belle que maintenant. » — M. Gómez-Carrillo (1) est aussi un fervent admirateur de Nancy : « Il n'y a pas à Paris de magasins plus luxueux; des cafés plus brillants, je n'en ai vu nulle part; de plus belles promenades, je ne crois pas qu'il en existe en Europe. » (P. 279 de *Parmi les ruines.*) Il a beaucoup admiré la porte de la Craffe, « un des monuments les plus impressionnants de la vieille Europe » (p. 270). L'Université est aussi comblée d'éloges : « Il n'y a pas, paraît-il, dans toute la France, une université aussi complète, aussi moderne et aussi active » (p. 273). L'on trouvera dans les deux volumes de M. Gómez-Carrillo une description très complète de toute la Lorraine au printemps 1915. Malheureusement, l'auteur a accueilli trop facilement les « bobards » que les soldats du front tenaient toujours prêts à l'usage des journalistes trop crédules (le type en est l'histoire du prisonnier allemand que l'on renvoie dans sa tranchée bourré de friandises et qui revient le soir avec un nombre impressionnant de kamarades; voir : *Parmi les ruines*, p. 94 et 205; *Le Sourire sous la mitraille*, p. 107 et 118). Mais on peut faire confiance au témoin pour ce qu'il a vu lui-même. — M. Gabé de Champvert (2), engagé volontaire à l'Y. M. C. A., a parcouru à peu près toute la Lorraine à la fin de l'année 1918 (août). — Les voyages de M. M. Barrès (3) en Lorraine ont été fréquents (octobre 1914, mai 1915, novembre 1918). — Le livre de M. Campbell (4), correspondant de guerre du *Times*, mérite une mention particulière. Très perspicace et d'un jugement très sûr, l'auteur a séjourné à Nancy depuis le mois de septembre 1914 jusqu'au mois de janvier 1915, vivant de la vie des Nancéiens, accompagnant dans ses tournées M. le préfet Mirman. Il a laissé de ses aventures — dont l'une a failli avoir un dénouement tragique dans les lignes allemandes — un récit plaisant et humoristique, et un tableau exact de la vie à Nancy au cours du premier hiver de la guerre. — Vers la même époque, Kipling traversait la Lorraine et écrivait sur ses villes et en particulier sur Nancy une page admi-

(1) Gómez Carrillo (E.), *Parmi les ruines.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1915, in-12 de 379 p.; *Le Sourire sous la mitraille.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1916, in-12 de 346 p.

(2) Gabé de Champvert (M.), *Six Mois en Lorraine.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-16 de VIII-113 p.

(3) Barrès (M.), *La Lorraine dévastée.* Paris, Alcan, 1919, in-16 de 176 p., avec 8 planches et 1 carte hors texte. Collection : La France dévastée. Série I : Les Régions.

(4) Campbell (G.), *De Verdun aux Vosges. Impressions de guerre (septembre 1914-janvier 1915).* Paris, Colin, 1916, in-18 de XXVI-376 p., avec 4 cartes hors texte.

rable (1). — Les croquis de l'arrière de Pierre Vernines (2) sont, au contraire, l'œuvre d'un écrivain lorrain et même nancéien. C'est une suite de petits tableaux très réussis : « A la cave »; « Pensées d'un permissionnaire »; « Le Pays camouflé »; « Le Troupeau »; « Jean Dubois »; « Les Prisonniers »; « Le 11 novembre 1918 », etc. Les impressions, très fines et très justes, sont rendues dans une langue à la fois pittoresque et délicate, et chaque récit constitue un tout habilement composé. Le fin lettré qui se dissimule sous ce pseudonyme pourrait nous donner un joli volume sur Nancy et la guerre.

Pour le département de la Meuse, nous avons, dans les *Simples récits de guerre*, un tableau général de l'invasion (3). Les documents, fournis la plupart du temps par des ecclésiastiques, sont de valeur et d'intérêt différents. Le ton est habituellement modéré, le style simple et sans prétention, et les faits semblent présentés avec un réel souci de la vérité.

Le département de Meurthe-et-Moselle n'a pas été étudié dans son ensemble : de nombreuses monographies nous retracent l'arrivée et les crimes des Allemands. — Sur *Pont-à-Mousson*, l'ouvrage de M. Maire ne donne, dans une dernière partie (p. 69-81) que quelques détails (4). Je ne puis que signaler le livre — en cours de publication — de M. Bernardin (5) : *Pont-à-Mousson sous les obus*. C'est une véritable histoire de la ville pendant la guerre, écrite avec un souci constant d'impartialité et de vérité par un des témoins les mieux informés, puisque M. Bernardin a joué dans cette histoire un rôle actif des plus importants. L'auteur a d'ailleurs beaucoup d'esprit : rentrant chez lui un peu ému, au cours d'un des premiers bombardements, il nous campe très joliment, sur la place de la Gare, « le commandant Servagnat, qui se promenait tranquillement de long en large, une badine à la main, avec laquelle il faisait le geste d'écarter chaque obus qui sifflait » (p. 51). — Le livre de M. Viriot est un récit

(1) Kipling (R.), *France at war*. London, Macmillan, 1915, in-24 de 73 p. (p. 43).

(2) Vernines (P.), *En Lorraine. Petits croquis de l'arrière*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, petit in-16 de 90 p.

Voir aussi Hinzelin (É.), *La Lorraine martyre*. Paris, imprimerie des Arts et Manufactures, 1915, in-16, 20 p., avec gravures.

(3) *Simples Récits de guerre*, 1re série. *La Campagne de 1914-1915 dans la Meuse*. Bar-le-Duc, imprimerie Saint-Paul, sans date (1915), in-18 de 262 p.

(4) Maire (P.), *Pont-à-Mousson et ses environs. Histoire, Archéologie, Industrie. L'occupation allemande. Pont-à-Mousson sous les obus*. Nancy, Imprimeries réunies; Pont-à-Mousson, Reboulet, 1915, in-24 de 84 p. Sur ce livre, cf. ci-dessus, p. 32.

(5) Bernardin (Ch.), *Pont-à-Mousson sous les obus. Journal de la vie locale pendant la grande guerre*. Précédé d'un aperçu historique par H. Thiriet. Nancy, Rigot, 1919, gr. in-8; en cours de publication.

exact, sans phrases, de la destruction de *Nomeny* par les Bavarois (1) : 46 civils innocents périrent, fusillés sans jugement. — M. Berlet (2) nous raconte ce qui s'est passé à *Réméréville* au mois d'août et jusqu'au 13 septembre 1914. Les listes qui terminent l'ouvrage sont plus éloquentes que toutes les descriptions : 106 maisons ont été incendiées, 7 se sont écroulées ; une dizaine restent debout. — Le Journal d'un maire du front, à *Hénaménil*, raconte jour par jour, aussi simplement que possible, les événements qui se sont déroulés dans le village depuis le mois de juillet 1914 jusqu'à son évacuation, au mois de mars 1915 (3). C'est un document de premier ordre. — Vingt croquis d'après nature, par M. Lévy (4), nous offrent une vision des villages situés entre Nancy et Lunéville après la bataille de Lorraine (1914). — M. Badel nous donne un récit de l'occupation de *Lunéville* (5) et de *Gerbéviller* (6) par les Allemands. La collection du « Tour de France » comprend aussi un *Lunéville* (7), orné de nombreuses et belles gravures de Lunéville et des environs, ainsi qu'un *Gerbéviller* (8) magnifiquement illustré, avec une planche admirable du maître Prouvé. — Sur *Gerbéviller*, la « Bibliothèque universelle et Revue suisse » a publié un document émouvant dans sa simplicité : la lettre, écrite en patois à peine francisé, d'une femme de Gerbéviller sur les horreurs commises par les Allemands dans cette localité. Aucun journal n'a osé, à l'époque, faire connaître ce document (9). — Enfin la liste des cités martyres de Meurthe-et-Moselle se clôt avec *Badon-*

(1) Viriot (A.), *Les Allemands à Nomeny (août 1914)*. Nancy, Rigot, 1916, in-8 de 89 p. avec 12 planches. Collection : Les Cités martyres de Lorraine.

(2) Berlet (C.), *Réméréville. Un village lorrain pendant les mois d'août et septembre 1914.* Paris, Bloud et Gay, 1916, in-18 de 59 p. Pages actuelles, 1914-1916, n° 74. Illustrations, 1 carte.

(3) Maire (J.), *Journal d'un maire du front à Hénaménil (Meurthe-et-Moselle) du 14 juillet 1914 au 2 mars 1915.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-16 de 91 p.; 120 exemplaires hors commerce, dont 20 sur papier du Japon. Un exemplaire est déposé à la mairie d'Hénaménil.

(4) Lévy (A.), *Devant le Grand Couronné : septembre-novembre 1914. Vingt croquis d'après nature.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, sans date, in-8 oblong.

(5) Badel (É.), *Les Cités martyres de Lorraine : Lunéville (août-septembre 1914).* Nancy, Rigot, sans date [mai 1915], in-8 de IV-55 p.; gravures.

(6) Badel (É.), Courtin-Schmidt, Labatut (J.), *Des ruines... De la gloire... Gerbéviller la Martyre.* Nancy, Rigot, 1914, in-8 de 62 p., avec gravures.

(7) Hinzelin (É.), *Les Champs de bataille. 1914-1915.* Première partie : *Les Cités meurtries. Lunéville.* Collection du Tour de France, librairie de l'Éclair. Paris, in-folio de 40 p. de texte; 4 feuilles de chacune 16 cartes postales.

(8) Pégat (J.), *Gerbéviller.* Paris, P. Dupont, 1915, in-folio de 32 p., avec planches et gravures. Même collection que le précédent.

(9) *Un Document rétrospectif* (Bibliothèque universelle et Revue suisse, 1916, t. LXXXIV, p. 568-570).

viller la Martyre : c'est un récit aussi bref et simple que possible de la ruine de Badonviller, occupée trois fois par les Allemands, et détruite enfin par leurs obus (1).

Pour le département des Vosges, M. Colin (Louis) a réuni une série de récits et d'anecdotes sur toutes les localités envahies (2). La plupart de ces documents semblent fournis par des ecclésiastiques : ils paraissent exacts et sincères. Il est regrettable que M. Colin ait accueilli — d'ailleurs de très bonne foi — des histoires de soldats dont le caractère légendaire n'est pas douteux (« Le Petit Pointeur », p. 342, etc.). — Trois ouvrages excellents sont consacrés au séjour des Allemands à *Saint-Dié*. M. Allier a écrit l'histoire de Saint-Dié du 27 août au 10 septembre 1914. Esprit critique et impartial, M. Allier a réuni des témoignages sûrs, les a contrôlés, les a conférés aux documents allemands dont il a pu avoir connaissance. Il a su trouver le ton juste : son livre n'est ni un réquisitoire ni une plainte : c'est une histoire, et qui paraît définitive (3). — Maire de Saint-Dié, M. Colin raconte la mission qui lui a été imposée par l'autorité militaire allemande : obtenir le rapatriement de femmes et d'enfants pris par les Français comme otages dans la vallée de la Bruche (4). Il a dû, au péril de sa vie, traverser deux fois les lignes dans chaque sens. — Ambulancière, Mlle Ferry (5) a publié un certain nombre de lettres écrites par elle de Saint-Dié entre le 2 août et le 19 octobre 1914. Grâce à ces trois documents, l'histoire de l'invasion à Saint-Dié nous est parfaitement connue. — Les « Souvenirs de guerre », édités par Weick, peuvent servir à illustrer cette histoire, et réunissent toutes les illustrations sur la guerre dans le département des Vosges (6).

La guerre à l'arrière. — Les faits de guerre ne sont pas restreints à la partie du territoire de la Lorraine envahie par les armées allemandes et aux localités situées à proximité du front : les pièces à

(1) *Badonviller la Martyre. Son histoire. Ses ruines.* Sans lieu ni date. Format carte postale. Après une préface de 2 pages de M. Léon Mirman, un texte de 7 pages, signé E. F., puis 18 cartes postales.

(2) COLIN (L.). *Les Barbares à la trouée des Vosges.* Paris, Bloud et Gay, 1915, in-12 de XVI-354 p., avec 32 hors texte.

(3) ALLIER (R.). *Les Allemands à Saint-Dié (27 août-10 septembre 1914).* Paris, Payot, 1918, in-16 de XVI-297 p., avec 15 cartes, plans et fac-similés.

(4) COLIN (E.), *Saint-Dié sous la botte. Une mission imposée par les Allemands en 1914.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-16 de XVII-79 p. Collection : La Guerre. — Les récits des témoins.

(5) FERRY (Marcelle), *Lettres de la Tuilerie* (R P 1915, 22e année, t. I, p. 548-566).

(6) *Souvenirs de guerre*, édités par Weick, à Saint-Dié. Quatre albums de phototypies de 16 p., format 18/24 : Saint-Dié, Raon-l'Étape, Gérardmer, Vieil-Armand.

longue portée et les incursions d'avions ont porté la guerre dans presque toute la Lorraine.

Un article de M. Tissot esquisse un tableau de la ville d'*Épinal* aux premiers jours de la mobilisation — et des tribulations d'un civil égaré sans « papiers » dans la région de l'Est à cette époque (1).

La ville de *Nancy* a été particulièrement visée par les Allemands. M. Mercier raconte dans un style aisé et familier, sous forme de lettres rédigées chaque jour, la vie qu'il a menée — et que tous les Nancéiens ont menée. Son premier livre (2) nous retrace les angoisses du début de la guerre, aux jours sombres où Nancy a pu craindre l'invasion (28 juillet au 12 septembre 1914); le second (3) est un récit des bombardements de la ville (fin 1915 à janvier 1918). Il se termine par cette fière indication de l'éditeur, qui n'a jamais interrompu ses travaux : « Achevé d'imprimer le 23 mars mil neuf cent dix-huit, par Berger-Levrault, après le seizième bombardement de la ville par pièces à longue portée et le cent-vingtième par avions » : c'est le sujet même du livre. Le nombre des bombardements devait encore s'augmenter. M. Badel (4) les a énumérés, jour par jour, avec la liste des victimes et le détail des dégâts. On peut joindre aux plans insérés dans l'ouvrage de M. Badel un plan au 1/10000e, très clair, publié par la maison Barbier (5). — L' « Éclair de l'Est » a réuni ses articles sur les bombardements de Nancy (6). — Enfin M. Denis, après nous avoir donné, dans sa préface, une bibliographie complète du sujet, nous montre en 58 phototypies très bien choisies et remarquablement exécutées les effets de ces bombardements (7).

Pont-à-Mousson et *Remiremont* seuls ont été, avec Nancy, l'objet de monographies. J'ai déjà dit la valeur et l'intérêt du volume de

(1) Tissot (E.), *Aux Frontières de l'Est. Notes sur la mobilisation (Épinal), 3-5 août 1914* (Revue politique et littéraire, 1915, 53e année, p. 440-448).

(2) Mercier (R.), *Nancy sauvée. Journal d'un bourgeois de Nancy.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1917, in-16 de xx-264 p.

(3) Mercier (R.), *Nancy bombardée. Journal d'un bourgeois de Nancy.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1918, in-16 de xxiii-247 p.

(4) Badel (É.), *Les Bombardements de Nancy, ville ouverte. 1914-1918. Églises et monuments meurtris. Les victimes. Les dégâts.* Nancy. Crépin-Leblond, 1919, in-8 de 102 p., avec plans indiquant les points de chute.

(5) *Plan de Nancy au 1/10000e.* A. Barbier, Nancy.

(6) *Les Bombardements de Nancy, 4 septembre 1914-31 octobre 1918.* Nancy, imprimerie Héré, 52 p. et 6 pl.

(7) Denis (P.), *Images de la guerre. Nancy sous les obus.* Nancy, Barbier, sans date [avril 1919], in-8 oblong de 12 p., suivies de 58 phototypies.

On peut joindre à ces documents un article du professeur Parisot (Pierre). *Quelques effets du bombardement de Nancy en 1916. De la ctypophobie* (M A S 1917-1918, p. 1-13). Avec 5 illustrations.

M. Bernardin (1) sur Pont-à-Mousson, qui, après avoir subi l'invasion, a été presque détruit par les obus allemands. — Remiremont (2), située plus à l'arrière du front, dans une région où les opérations n'ont jamais été très actives, n'a que peu souffert des bombardements. Mais le récit de ce qui s'est passé, jour par jour, dans cette ville vosgienne, et le tableau de la vie municipale, judiciaire, économique, etc., depuis le 31 juillet 1914 jusqu'au 31 décembre 1915, présentent un réel intérêt : c'est un type de la vie en Lorraine à l'arrière du front.

Sur l'ensemble de la région lorraine, on peut lire et consulter avec intérêt, outre les journaux locaux, des recueils d'articles de journaux : *La Vie en Lorraine*, août-décembre 1914 (3) et, de M. Maurice Barrès, *Les Voyages de Lorraine et d'Artois* (4), *Pendant la bataille de Verdun* (5). Les *Pages de guerre* publiées par Rigot chaque semaine, du 12 août 1914 au 31 décembre 1918, présentent, suivant la préface, un « tableau de la vie à Nancy ». En fait, c'est plutôt un tableau de la vie en Lorraine que nous offrent, sous une forme pratique et commode à consulter, ces 215 fascicules, qui comprennent 6.928 pages (6).

Je signale ici un certain nombre de discours ou d'allocutions de circonstance, bien propres à montrer quelle fut l'attitude et le « moral » des populations lorraines au cours de la guerre (7).

Il est utile de grouper à part les documents qui se rapportent aux

(1) Bernardin (Ch.), *Pont-à-Mousson sous les obus*. Cf. p. 191.

(2) Tricot (A. G.), *Pages vosgiennes. La Vie à Remiremont pendant la guerre*. Remiremont, imprimerie Kopf-Roussel, 1916, in-8 de 316 p.

(3) *La Grande Guerre. La Vie en Lorraine* (5 fascicules : août, septembre, octobre, novembre, décembre 1914). Nancy, édition de l'*Est Républicain*.

(4) Barrès (M.), *L'Ame française et la guerre. Les Voyages de Lorraine et d'Artois. 3 mai 1915-3 juillet 1915*. Émile-Paul, Paris, 1916, in-18 de 416 p.

(5) Barrès (M.), *L'Ame française et la guerre. Pendant la bataille de Verdun. 26 février-7 juillet 1916*. Paris, Émile-Paul, 1919, in-16 de xix-406 p.

(6) *Pages de guerre écrites au jour le jour*. Paraissant chaque semaine. Nancy, Imprimerie lorraine, Rigot. Le premier numéro porte la date du 12 août 1914; le dernier (215e) porte la date du 31 décembre 1918. Chaque fascicule comprend 32 p. in-16. La numérotation va de la page 1 à la page 6928.

(7) Decelle (Abbé P.), *La Reconnaissance de Lunéville à Dieu, à l'armée*. Discours prononcé à Saint-Jacques de Lunéville. Lunéville, imprimerie de Lunéville, 1915, in-8 de 9 p. — Badel (É.), *A la Mémoire de Émile Poussard et de mes amis morts pour la patrie*. Nancy, Rigot, 1915, in-8 de 38 p., avec portrait et gravures. — Bloch (Isaac), *Deux Allocutions : le décalogue et la guerre ; l'amour de la patrie*. Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1915, in-8 de 19 p. — Mirman (L.), *Sur la tombe des martyrs. Sur la tombe des héros. Gerbéviller*. Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1916, in-8 de 43 p., avec 1 gravure. — Lebrun (Albert), Mengin (Henri), etc., *Metz et Nancy 12 janvier 1919*. Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1919, in-8 de 51 p. — *Aux Défenseurs de la patrie inhumés au cimetière du Sud de la ville de Nancy. La Toussaint de 1915*. Nancy, Imprimerie nancéienne, 1916, in-8 de 15 p. — *États-Unis et Lorraine. 1917*. Nancy, Coubé, 1917, in-8 de xvi-38 p.

œuvres d'assistance, aux œuvres de secours aux blessés, à la vie religieuse et à la vie universitaire.

Il a fallu organiser, outre les services normaux des enfants assistés, de l'assistance aux vieillards, aux femmes en couches, etc., l'assistance aux réfugiés. Les rapports de M. Saumade (1), sur les services normaux; les rapports de MM. Schmidt et Vivin (2), du Comité d'assistance nancéien aux familles réfugiées des villages lorrains, donneront, par les chiffres et les statistiques qu'ils fournissent, une idée de l'importance de ces services. — Les réfugiés des départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle, dispersés dans toute la France, possédaient des Bulletins (3) où l'on pourra trouver tout ce qui les concerne.

Un effort considérable a été réalisé dans la région lorraine pour suppléer par des œuvres de guerre à l'insuffisance croissante de l'organisation militaire. Les Sociétés de secours aux blessés (4), le Foyer du Soldat, la Cantine de gare, ont rendu, grâce à de nombreux sacrifices et à de nombreux dévouements, les plus grands services (5).

Les autorités religieuses ont joué durant la guerre un rôle considérable : les Allemands se sont particulièrement acharnés sur les prêtres

(1) *Rapports présentés à M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle par G. Saumade*, inspecteur départemental, sur : 1° le Service des enfants assistés; 2° le Service de la protection du premier âge; 3° le Service de l'assistance médicale gratuite et de la vaccine; 4° le Service de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables; 5° le Service de l'assistance aux familles nombreuses; 6° le Service de l'assistance aux femmes en couches. Année 1917. Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1918, in-8 de 48 p. Année 1918. *Ibid.*, 1919, in-8 de 46 p.

(2) *Comité d'assistance nancéien aux familles réfugiées des villages lorrains :* 1° Rapports d'Eugène Schmidt sur le fonctionnement... de la caserne Molitor, et d'Eugène Vivin sur le fonctionnement de la caserne Drouot (décembre 1914-septembre 1915). Sans lieu ni date, 51 p. in-4°; 2° Rapport d'E. Schmidt sur... Molitor (septembre 1915-31 décembre 1916). Nancy, Rigot, in-4° de 54 p.; 3° Rapport d'E. Vivin sur... Drouot (septembre 1915-31 décembre 1915). Nancy, Rigot, in-4° de 28 p.

(3) *Bulletin de Meurthe-et-Moselle. Organe de la Société d'assistance aux réfugiés, évacués et sinistrés de Meurthe-et-Moselle.* Paraît le dimanche. Le premier numéro est daté du mois de décembre 1914; le dernier (n° 287), du 28 mars 1920. Un numéro spécial a paru le 9 mai 1920. Le *Bulletin* se fond alors avec le *Journal des Régions dévastées.*

(4) Ambroise (E.), *La Croix-Rouge dans les campagnes (1911-1917)* (M A S 1916-1917, p. 137-166). — Eyragues (Marquise d'). *La Société de secours aux blessés à Nancy (août 1914-décembre 1915)* (M A S 1915-1916, p. 116-131). — Lespine (Louis). *Françaises. 1914-1915. Une infirmière. Au cœur du Grand Couronné.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1916, in-16 de 28 p.

On peut joindre à ces documents un récit en vers, par M. l'abbé F. Gravier, de la belle conduite de Mlle L. Simon, infirmière volontaire, citée à l'ordre de la 10e D. I., pour avoir ramassé des blessés sous les bombardements les plus violents, au moment de l'affaire d'Essey-la-Côte (*Essey-la-Côte, le 25 août 1914 et les jours suivants*, par F. Gravier. Nancy, ancienne imprimerie Vagner, in-8 de 12 p.).

(5) Guyot (Ch.), *Deux Œuvres de guerre à Nancy en 1916 : le Foyer du Soldat et la Cantine de gare* (M A S 1916-1917, p. 58-78).

au moment de l'invasion. M. Rouvier (1) a résumé l'attitude et le rôle des évêques français pendant l'invasion. En ce qui concerne la Lorraine, les « Semaines religieuses » fournissent des renseignements, non seulement sur les prêtres aux armées ou demeurés en pays occupé, mais encore sur l'état des églises et des villages (2). Enfin M. le chanoine Hogard a publié un livre d'ensemble sur « le clergé du diocèse de Nancy pendant la guerre (3) ».

La vie universitaire, pendant la guerre, a été double. De nombreux universitaires mobilisés ont joué aux armées un rôle important; à l'arrière, ceux que l'âge ou les infirmités maintenaient à leur poste ont su, dans des circonstances difficiles et quelquefois périlleuses, continuer leurs classes ou leurs cours. Les « Bulletins départementaux de l'enseignement primaire » (4), paraissant tous les mois, contiennent tous les renseignements sur l'activité déployée par les instituteurs au front et dans les écoles. M. le recteur Adam a exposé tous les ans (5) la vie mouvementée et active des lycées et collèges de l'Académie de Nancy : c'est en même temps un des documents les plus caractéristiques que l'on puisse trouver sur la vie morale du pays lorrain. — Enfin l'Université de Nancy, qui n'a renoncé à son activité que par ordre, au moment où la vie à Nancy était devenue à peu près impossible, a publié les rapports qui attestaient sa vitalité dans les circonstances les plus défavorables (6). La première séance solennelle de rentrée, après l'armistice, a été consacrée à la lecture des noms des étudiants et anciens étudiants de l'Université de Nancy morts pour la France (7).

(1) Rouvier (Fr.), *L'Épiscopat français pendant la grande guerre* (Études, 1919, t. CLIX, p. 385-408 : sur l'évêque de Saint-Dié, p. 392; sur l'évêque de Verdun, p. 399-401).

(2) *Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul*. Nancy, Drioton. — *Semaine religieuse du diocèse de Saint-Dié*. Saint-Dié, Cuny. — La *Semaine* de Verdun n'a pas paru durant la guerre.

(3) Hogard (Chanoine), *Le Clergé du diocèse de Nancy pendant la guerre*. Nancy, ancienne imprimerie Vagner.

(4) *Académie de Nancy. Bulletin de l'instruction primaire*, paraissant tous les mois, *Meuse*. — *Inspection académique de Meurthe-et-Moselle. Bulletin départemental de l'enseignement primaire*. Nancy, Berger-Levrault. — *Bulletin de l'instruction primaire, Vosges*. Épinal, imprimerie administrative.

(5) Adam (Ch.), *Lycées et collèges pendant la guerre*. Nancy, imprimerie Coubé (1914-1915, 104 p.; 1915-1916, 98 p.; 1916-1917, 86 p.; 1917-1918, 106 p.). Voir aussi le *Bulletin de l'enseignement secondaire de l'Académie de Nancy*. Nancy, Coubé.

(6) *Université de Nancy. Rapport annuel du Conseil de l'Université et Comptes rendus des facultés et écoles*. 1915-1916, in-8 de 118 p.; 1917-1918 et 1918-1919, in-8 de 195 p. — *Rapport sur les travaux de la Faculté de Droit de l'Université de Nancy*. Année scolaire 1916-1917, par M. Binet, doyen. Nancy, Coubé, 1918, in-8 de 14 p.

(7) *Université de Nancy. Cérémonie du 13 novembre 1919*. Nancy, Coubé, 1920

Lorraine occupée. — Les documents sur l'existence en pays occupé sont rares, et, sauf en des points particuliers, ne portent que sur le début de la période d'occupation.

M. l'abbé Martin, rapatrié de Fillières, village situé à 30 kilomètres environ à l'est de Longuyon, à proximité de l'ancienne frontière, nous décrit simplement et exactement l'arrivée des Allemands à Fillières, et la vie sous la domination allemande jusqu'au mois de mai 1915 (1). — Mme Fallet habitait Damvillers au moment de l'invasion : elle y a vécu jusqu'au 30 mars 1915. Internée alors à Villerupt, elle fut ensuite rapatriée par la Suisse (2). Son récit est très intéressant et instructif.

Deux documents bien caractéristiques nous montrent l'attitude des autorités allemandes à l'égard des industriels et des instituteurs de la région occupée. M. Poirot nous raconte dans un article très vivant ce que fut la vie scolaire dans l'arrondissement de Briey durant l'occupation (3). — M. Pawlowski nous montre la métallurgie lorraine sous le joug allemand (4). Le sous-titre de son ouvrage explique assez ce que fut ce joug : « Cinquante et un mois de pillage et de dévastation ». L'exemple choisi par M. Pawlowski est celui des aciéries de Mont-Saint-Martin, près de Longwy; des phototypies viennent à l'appui des affirmations de l'auteur.

Nous ne savons guère, en somme, comment ont vécu nos compatriotes de Lorraine envahie depuis le printemps de 1915 jusqu'à la délivrance.

Lorraine désannexée. — Pour la Lorraine désannexée, nous avons sur toute la période de la guerre un livre du plus grand intérêt. M. l'abbé Évrard était curé de Pettoncourt, à 600 mètres de Moncel, à 20 kilomètres environ à l'est de Nancy : il y est demeuré depuis le

in-18 de 79 p. — Voir aussi : *Association amicale des Ingénieurs anciens élèves de l'Institut électrotechnique et de mécanique appliquée de Nancy.* Bulletin n° 26. *Livre d'or 1914-1918.* Nancy, imprimerie Colin, in-8 de 68 p.

(1) Martin (Abbé A.). *Fillières. La Vie dans un village lorrain envahi et occupé. Notes au jour le jour d'un rapatrié témoin de la bataille de Fillières (22 août 1914).* Avec 9 gravures, 1 carte, 1 plan et la liste des soldats tombés. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1920, in-12 de xi-173 p. Collection : La Guerre : Les récits des témoins.

(2) Fallet (Céline), *Notes d'une internée française en Allemagne.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1918, in-8 de 64 p., avec 12 gravures hors texte. Le récit de Mme Fallet commence à la page 39.

(3) Poirot (E.), *La Vie scolaire dans l'arrondissement de Briey pendant la guerre* (Bulletin départemental de l'enseignement primaire de Meurthe-et-Moselle, 1919, n° 1, p. 56-64).

(4) Pawlowski (Aug.), *La Métallurgie lorraine sous le joug allemand. Cinquante et un mois de pillage et de dévastation (août 1914-octobre 1918).* Paris, Dunod, 1919, in-8 de 133 p. Illustrations.

22 août 1914 jusqu'au 31 mai 1915. Il a donc assisté à l'arrivée, puis à la retraite des troupes françaises. Il a vu d'aussi près que possible toute la bataille du Grand Couronné, causant avec les soldats allemands, hébergeant les états-majors. Le front une fois fixé, Pettoncourt se trouve en toute première ligne. L'abbé assiste à la destruction de son village par les obus français, sans compter les obus allemands « trop courts ». Entre temps, il est arrêté et passe en conseil de guerre, où son énergie et sa présence d'esprit le sauvent. En juin 1915, Pettoncourt est évacué. L'abbé se réfugie à Chateauvoué, à 10 kilomètres environ au nord-est de Château-Salins, tout près de Hampont. Il y restera toute la fin de la guerre, notant ce qu'il lit et ce qu'il entend de curieux, tous les détails de la vie matérielle et morale des Lorrains annexés. Un long chapitre (p. 149-178) ne peut manquer d'intéresser vivement les Nancéiens : c'est l'histoire de l'installation et de l'existence mouvementées du « Brummer » de Hampont, la pièce à longue portée qui bombardait Nancy (1).

M. Hennebois, blessé et prisonnier, n'a fait qu'entrevoir Metz au printemps de 1915, au moment de son évacuation en Allemagne (2).

Enfin, on trouve dans l'ouvrage de M. Florent-Matter des renseignements précis sur les souffrances des Lorrains pendant la guerre : représailles exercées sur les Lorrains après le retrait des troupes françaises en 1914; les Lorrains à l'armée allemande; les civils sous le joug allemand. Des listes de Lorrains poursuivis et condamnés par les conseils de guerre et tribunaux allemands, et des listes de Lorrains déchus de leur nationalité allemande, terminent l'ouvrage (3).

Ch. BRUNEAU.

II — HISTOIRE DES OPÉRATIONS MILITAIRES

Je m'excuse auprès des lecteurs de la *Bibliographie lorraine* de leur apporter cette année un compte rendu aussi incomplet des publica-

(1) ÉVRARD (Fr.), *Couarails devant Morhange*. Abbeville, Paillart, 1919, in-16 de XI-321 p.

(2) HENNEBOIS (Ch.), *Journal d'un grand blessé chez les Allemands* (C 1916, t. CCLXII de la collection, p. 457-466).

(3) FLORENT-MATTER, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre. Les Alsaciens-Lorrains contre l'Allemagne*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1918, in-8 de X-241 p. L'auteur a mélangé les documents qui concernent la Lorraine et ceux qui concernent l'Alsace. Écrivant avant l'armistice, il a été tenu à une grande discrétion, pour ne pas exposer ses compatriotes à de graves représailles des autorités allemandes.

tions ayant trait aux opérations militaires dont la région lorraine a été le théâtre durant la guerre de 1914-1918. Les circonstances ne m'ont permis de me mettre au travail que très tardivement; le temps m'a manqué pour étudier systématiquement la masse, d'ailleurs énorme, des ouvrages parus depuis 1914. J'ajouterai qu'il est encore malaisé de se procurer, même à Paris, un certain nombre de livres, notamment ceux qui paraissent à l'étranger, en Angleterre, en Allemagne, et aussi ceux qui sont publiés en province. C'est pour ces derniers surtout que je demande aux lecteurs de bien vouloir me faire crédit jusqu'à l'an prochain; j'espère alors être en mesure de leur présenter une revue des publications régionales que je n'ai pu consulter en temps voulu pour le présent article.

Je me trouve donc réduit à ne signaler ici qu'un nombre très restreint des ouvrages relatifs à la guerre de 1914 : les uns sont les plus importants de ceux déjà parus, ceux qu'il n'est point permis d'ignorer quand on s'intéresse à l'histoire; les autres sont simplement les livres que j'ai rencontrés au cours de lectures ou de travaux.

Logiquement, on peut grouper d'abord sous une rubrique intitulée « Instruments de travail » quelques publications, qu'il est commode de consulter, soit pour un historien, soit pour quiconque se propose de vérifier rapidement une date, un fait, un état de l'opinion à une époque donnée. Je signalerai en premier lieu, à ce point de vue, dans la collection des Pages d'histoire, la *Chronologie de la guerre* (1), où l'on trouvera, jour par jour, pour les années de 1914 à 1918, la nomenclature des événements militaires et politiques les plus importants. On consultera utilement l'ouvrage du même genre (2), publié par l'Argus suisse de la presse, à Genève, et donnant les communiqués officiels de tous les belligérants, avec des rapports de généraux, des proclamations, des messages des gouvernements.

En ce qui concerne l'impression produite par les opérations sur le grand public français, au cours même de la guerre, on pourra se reporter utilement aux commentaires publiés, au jour le jour, le plus souvent dans les grands journaux, par les critiques militaires. Deux de ces recueils me paraissent plus particulièrement intéressants à consulter : le premier est celui des articles de M. Joseph Reinach (3), dans le

(1) S. R. *Chronologie de la guerre.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault 1915-1919, 8 vol. in-16 publiés dans la collection : *Pages d'Histoire.*

(2) *La Grande Guerre. Recueil des communiqués officiels des gouvernements et états-majors de tous les belligérants.* Paris, Payot, 1915, 1917, 26 vol. in-16.

(3) Reinach (J.), *La Guerre de 1914-1918. Les commentaires de Polybe.* Paris, Fasquelle, 1915-1919, 17 vol. in-16.

Figaro; l'autre, celui du général Malleterre (1). Dans ce même genre, on utilisera aussi avec fruit les ouvrages de M. Jollivet, dont la collection embrasse toute la période de guerre de 1914 à 1917 (2).

Deux volumes, extrêmement précieux pour l'histoire de la guerre en Lorraine, peuvent figurer également sous cette première rubrique : ce sont ceux publiés par la commission nommée par la précédente Chambre des députés pour enquêter « sur le rôle et la situation de la métallurgie en France » (3). On trouvera dans ce recueil un grand nombre de lettres, de dépositions, d'interrogatoires de généraux, d'hommes politiques, d'industriels sur les opérations qui se sont déroulées en 1914, à proximité du bassin de Briey. La documentation ainsi réunie est considérable, elle ne manque pas non plus d'intérêt : on y trouve des exposés des plus importants à consulter, faits par des chefs éminents, tels le maréchal Joffre et le général de Castelnau. Toutefois, les pièces originales, afférentes à l'époque où se sont déroulés les faits de l'enquête sont rares; on ne devra pas oublier non plus qu'un certain nombre de témoins, des officiers, privés de leur commandement, à tort ou à raison, ont trouvé dans leur comparution devant la commission d'enquête, une excellente occasion d'exposer leurs griefs. Évidemment, si le lecteur comptait se faire, à la lecture des procès-verbaux de la Commission, une opinion raisonnée sur « le rôle et la situation de la métallurgie en France », il éprouverait quelque déception; par contre, il est certain qu'il y a dans ce recueil des témoignages que l'histoire ne peut plus négliger.

On ne trouve pas en librairie un travail extrêmement intéressant, publié sur l'ordre du maréchal Pétain par le grand quartier général en 1919. L'ouvrage a été cependant répandu dans les milieux militaires en un nombre d'exemplaires assez considérable, pour qu'il soit facile de le consulter. C'est un grand atlas in-folio (4) contenant pour chacune des divisions françaises les transformations organiques, subies au cours de la guerre, les déplacements, les opérations, les

(1) MALLETERRE (Général), *Études et impressions de guerre*. Paris, Taillandier, 1917-1919, 5 vol. in-8.

(2) Le premier a paru sous le titre : JOLLIVET (G.), *Six Mois de guerre (août 1914-février 1915)*. Paris, Hachette, 1915, 7 vol., in-16. Les six volumes suivants ont paru de 1915 à 1918, à la même librairie, sous des titres analogues. *Trois mois de guerre*, etc.

(3) VIOLETTE (M.), *Procès-verbaux de la Commission d'enquête sur le rôle et la situation de la métallurgie en France*. Paris, imprimerie de la Chambre des députés, 1919, 2 vol. in-4° avec cartes.

(4) G. Q. G. DES ARMÉES DU NORD ET DU NORD-EST, *Notices historiques des divisions françaises au cours de la guerre (2 août 1914-11 novembre 1918)*. Paris, imprimerie du Service géographique, 1919, in-folio, 304 p., 5 tableaux statistiques, 12 cartes.

batailles. Des tableaux statistiques pour l'ensemble de l'armée française sur les effectifs, les pertes, le pourcentage des tués et blessés dus aux différents engins, complètent le volume. Cet exposé suffit à en indiquer l'intérêt pour quiconque s'occupe d'histoire militaire.

On comprend facilement que les histoires consacrées à l'ensemble d'une guerre où sont intervenues presque toutes les nations du globe, et qui se termine à peine, soient encore très rares; les difficultés de la tâche n'ont cependant pas rebuté tous les historiens, et certains se sont mis au travail dès 1914. Dans ce genre d'ouvrages, le plus important est certainement celui de M. Gabriel Hanotaux (1), qui comprend déjà sept volumes, dont le premier a paru en 1915, le dernier en 1919; il est loin pourtant d'être terminé, puisqu'il n'embrasse encore que les événements du début de la guerre en France, sans même comporter le récit de la bataille de la Marne.

L'exposé des débuts de la guerre en Lorraine, jusque vers le 12 septembre 1914, prend dans l'œuvre de M. Hanotaux une place particulièrement importante; on peut regretter seulement qu'il soit dispersé au milieu de quatre volumes, consacrés également à d'autres événements, et que l'auteur n'ait pas voulu grouper dans une même étude des opérations qui, du point de vue géographique comme du point de vue militaire, constituent une manœuvre bien distincte de celle des armées engagées plus au nord. Le tome IV contient ainsi un récit assez succinct des premiers événements en Lorraine, le tome V des opérations qui se sont déroulées du 21 au 26 août 1914 sur la Mortagne et sur la Meurthe et auxquelles M. Hanotaux donne, assez improprement à mon avis, le nom de bataille de la trouée de Charmes. Ce même tome V renferme l'exposé des opérations de nos IIIe et IVe armées, en août 1914, dans les Ardennes et sur la Meuse.

Un seul tome, le VIe, est tout entier consacré à la Lorraine; on y trouvera le récit des batailles de la fin d'août et du début de septembre 1914 sur le Grand Couronné et sur la Mortagne. Le tome VII, au contraire, ne renferme plus qu'un chapitre assez bref, où l'auteur a formulé ses conclusions d'ensemble sur ce début de campagne dans la région de l'Est.

M. Hanotaux ne pouvait manquer de s'expliquer sur les motifs qui l'ont déterminé à entreprendre, au début même de la guerre, une œuvre d'une telle ampleur. Il dit dans son avant-propos (p. 4 et 5) : « ...J'écris ce récit au fur et à mesure que la guerre se déroule : il y

(1) Hanotaux (G.), *Histoire illustrée de la guerre de 1914.* Paris, Gounouilhou, 1915-1919, 7 vol. in-folio.

a urgence en effet à ne pas laisser l'histoire se faire en dehors de nous et peut-être contre nous...

« Il ne s'agit pas d'une œuvre de cabinet, mais d'une œuvre d'action et de combat. Je suis dans la mêlée. Je lutte avec tous les miens pour la vérité, l'honneur, la liberté. Si la gravité de l'histoire y perd quelque chose, son efficacité y gagnera beaucoup... »

En 1917 enfin, dans un article du « Correspondant », M. de Lanzac de Laborie a reproduit, en les développant plus longuement, les motifs déjà invoqués par M. G. Hanotaux (1).

J'avoue que l'argumentation ne m'a pas paru absolument convaincante; il ne s'agit pas de savoir si le livre de M. Hanotaux porte atteinte à la gravité de l'histoire, ce qui n'aurait, de toutes façons, qu'une importance secondaire, mais bien de considérer s'il offre les garanties d'exactitude hors desquelles il n'est pas d'histoire. Si, en effet, l' « Histoire illustrée de la guerre de 1914 » ne repose pas sur une documentation sérieuse, si elle risque dès lors de commettre des erreurs, de rendre des jugements superficiels, n'est-il pas permis de penser que son efficacité, très loin de s'être accrue, se trouvera au contraire sérieusement compromise?

En fait, était-il possible, en pleine guerre, à un homme seul, et fût-il un historien averti, d'écrire une œuvre aussi détaillée que celle publiée par M. Hanotaux? Même aujourd'hui, une pareille tâche présenterait des difficultés considérables; la masse des documents à exploiter est énorme, beaucoup de pièces sont encore dispersées dans des bureaux, dans des états-majors, voire même dans des corps de troupe, où elles sont difficiles à retrouver et à exploiter.

Dans ces conditions, je ne crois guère me tromper en avançant que M. Hanotaux n'a pu consulter que dans une très faible mesure les documents officiels, archives du G. Q. G., des armées, des corps d'armée, des divisions, etc.; évidemment, il a pu recueillir près des généraux intéressés un certain nombre de renseignements, mais cette documentation ne saurait remplacer, en aucune façon, le dépouillement sérieux des pièces originales. En définitive, à en juger par les indications assez rares, qu'on trouve au bas des pages, M. Hanotaux a dû se contenter des souvenirs, des carnets de route écrits par les combattants; il semble surtout avoir largement mis à profit les journaux de marche des grandes unités.

Certes, cette dernière source n'est pas négligeable : elle fournit

(1) Laborie (de Lanzac de), *Un Historien de la grande guerre* (C. du 10 février 1917, p. 526-542).

rapidement des renseignements précieux; on ne saurait cependant l'utiliser sans précaution spéciale. Il faut bien se rappeler en effet que le Journal de marche est établi le plus souvent — et toujours en cas d'opérations actives, de batailles — après les événements qu'il raconte, il est d'une exactitude, d'une sincérité extrêmement variables, suivant le soin, la conscience de l'officier chargé de le tenir; j'ajoute que, le plus souvent, dans la plupart des états-majors comme des corps de troupe, c'est un document dont personne ne prend grand souci, sauf le rédacteur, qui considère sa tâche comme une corvée. Pour ma part, j'ai tenu pendant longtemps, et de mon mieux, le « Journal de marche de la IIe armée », je n'ai jamais vu le général Pétain y jeter un coup d'œil; une seule fois cependant, après la bataille de Champagne, en 1915, je crus bon de rédiger au brouillon le récit des opérations du 25 septembre au 11 octobre et de soumettre ce projet de texte au général. Je l'ai relu depuis lors et j'ai constaté, dans cette partie même que j'avais particulièrement soignée, de grossières erreurs commises de la meilleure bonne foi : elles ne doivent pas être les seules qu'on relèvera par la suite dans ce document.

Bien entendu, les carnets de route, souvenirs des combattants, etc., renferment des erreurs plus nombreuses encore que les journaux de marche; ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre une étude sur le degré de confiance à faire à cette autre catégorie de pièces, mais on conviendra sans doute aisément qu'elle doit être employée aussi avec les plus grands ménagements.

Était-il possible, en puisant à des sources aussi réduites, à d'autres demandant de telles précautions, de nous donner une véritable histoire? Pouvait-on surtout entrer dans le détail même des opérations, comme l'a tenté M. Hanotaux pour les batailles de Lorraine? L'entreprise paraît difficile, prématurée.

L'illustration de l'ouvrage, extrêmement abondante, est d'un intérêt fort inégal; il semble que l'éditeur se soit préoccupé plutôt de multiplier les gravures que d'en faire un choix qui éclairât le texte. Des photographies datant des années antérieures à 1914 ont été reproduites avec des légendes laissant croire qu'elles se rapportent à l'époque de la guerre; ce procédé n'est pas toujours sans quelques inconvénients.

Le livre du général Palat (1), Pierre Lehautcourt, a, lui aussi, la prétention d'être une véritable histoire de la guerre; ses tomes II

(1) Palat (Général), *La Grande Guerre sur le front occidental.* Paris, Chapelot, 1917-1919, 4 vol. in-8 avec cartes.

et IV (1) contiennent un exposé d'ensemble et un récit détaillé des opérations du début de la campagne en Lorraine. L'auteur n'a pu consulter qu'une infime partie des documents militaires officiels; il n'a employé, à peu près uniquement, que les communiqués, les souvenirs, les carnets de route; il s'est inspiré surtout, dans la plus large mesure, du travail de M. Hanotaux. Dans l'ensemble, l'œuvre semble vraiment d'une facture trop hâtive, d'une exactitude trop suspecte.

L'histoire de M. Giraud (2) a des buts plus modestes que les deux précédentes; l'auteur n'a entrepris en effet ni un exposé d'ensemble, ni, *a fortiori*, un récit détaillé des événements; il a voulu, nous dit-il, « ...résumer avec conscience et clarté les faits aujourd'hui connus et acquis et les principaux travaux déjà publiés..., faire un abrégé, un précis..., qui fixera les grandes lignes et l'enchaînement de la prodigieuse suite d'événements auxquels nous sommes en train d'assister... »

Ainsi conçue, sur un plan convenable aux forces d'un historien isolé et à la masse des documents à exploiter, l'œuvre de M. Giraud est d'un extrême intérêt; c'est très probablement la meilleure vue d'ensemble sur la guerre qu'on ait encore écrite. J'ajoute qu'on trouve, soit à la fin des fascicules, soit à la fin des chapitres, une liste des ouvrages à consulter qui constitue une très précieuse bibliographie de l'histoire de la guerre.

A côté de ces ouvrages d'ensemble, il existe un certain nombre de livres consacrés à des périodes spéciales de la guerre; parmi ceux qui intéressent les opérations dont la Lorraine a été le théâtre, je dois signaler particulièrement les études faites sur la bataille de Verdun par MM. Madelin et Bordeaux, alors qu'ils étaient attachés tous deux à la Section d'information du G. Q. G. français. L'opuscule de M. Madelin (3), écrit en 1916 en grande partie d'après les lettres, les documents ramassés sur le champ de bataille ou saisis sur les prisonniers,

(1) PALAT (Général), *La Grande Guerre sur le front occidental*. T. II, *Liège, Mulhouse, Sarrebourg, Morhange*. Paris, Chapelot, 1917, in-8, 244 p., avec cartes. — T. IV. *Les Batailles de Lorraine (23 août-13 septembre 1914)*. Paris, Chapelot, 1919, in-8, 293 p., avec cartes.

(2) GIRAUD (V.), *Histoire de la grande guerre*. Paris, Hachette, 1919-1920, 4 vol. in-8.

L'ouvrage complet, quand le 5e fascicule aura paru, formera un volume in-8 de 750 p. environ.

(3) MADELIN (L.), *L'Aveu. La Bataille de Verdun et l'opinion allemande*. Paris, Plon, 1916, in-8, 80 p.

Cet opuscule est le développement de l'article du même auteur paru dans la R D M du 15 juin 1916, p. 873-909, sous le titre : *Devant Verdun. L'Aveu allemand. Extraits de lettres allemandes*.

d'après les journaux aussi, constate l'aveu de leur défaite devant Verdun dans la bouche même des Allemands. Les deux livres bien connus (1) de M. H. Bordeaux racontent les combats qui se sont déroulés autour du fort de Vaux, la perte, puis la reprise de l'ouvrage. Dans ce même ordre d'idées, je signalerai aussi un remarquable article de M. Bidou sur la bataille de Verdun; il caractérise parfaitement, pour l'époque où il parut (mai 1916), les points de vue de notre haut commandement sur la bataille alors en cours (2).

La série des « Historiques abrégés » entreprise dans chacun de nos régiments ou unités formant corps, à partir de 1919, sur l'ordre du Ministre de la guerre, constitue un ensemble de documents précieux à consulter pour l'histoire de la guerre. On comprendra sans peine que je ne puisse en donner ici la longue nomenclature; dès maintenant cependant, la publication est à peu près achevée pour tous les corps actifs : elle se poursuit pour les unités de réserve et de territoriale. Ultérieurement, des historiques plus complets, établis avec plus de soin, d'après les archives des régiments, remplaceront les « Historiques abrégés » qu'on a voulu pouvoir distribuer rapidement aux anciens combattants des régiments.

Si la série des histoires est tout naturellement encore assez courte, il en est tout autrement de celle des mémoires, souvenirs, carnets de route, journaux personnels. Pendant la guerre même, cette littérature avait pris un développement considérable; elle n'a fait que s'accroître depuis la conclusion de la paix. Parmi les mémoires consacrés à la guerre en Lorraine, les plus importants sont, sans contredit, pour le moment, ceux du général Dubail, commandant de la Ire armée en 1914, puis ultérieurement commandant du groupe des armées de l'Est (3). On y trouvera le récit au jour le jour, tel que le général l'a consigné sur son carnet de campagne, des opérations de la Ire armée, du mois d'août au mois de décembre 1914. Je rappelle que le général

(1) Bordeaux (H.), *Les derniers Jours du fort de Vaux*. Paris, Plon, 1916, in-16, 314 p., avec cartes et plan. Sur ce livre, cf. ci-dessus, p. 183.

Les Captifs délivrés. Douaumont. Vaux (21 octobre-3 novembre 1916). Paris, Plon, 1917, in-16, 320 p.

Des extraits de ces deux volumes ont paru, tout d'abord dans la R D M :

Bordeaux (H.), *Un Épisode de la victoire de Verdun. Les derniers jours du fort de Vaux* (R D M du 1er octobre 1916, p. 481-525; du 15 octobre 1916, p. 752-786).

Bordeaux (H.), *Les Captifs délivrés. Douaumont. Vaux (21 octobre-3 novembre 1916)* (R D M du 1er juin 1917, p. 557-605; du 15 juin 1917, p. 770-818).

(2) Bidou (H.), *La Bataille de Verdun* (R D M du 1er mai 1916, p. 171-203).

(3) Dubail (Général), *Quatre Années de commandement. 1914-1918. Ire armée, Groupe d'armées de l'Est, Armées de Paris. Journal de campagne*. T. I. *Ire armée*. Paris, Fournier, 1920, in-8, VII-301 p., avec cartes et portraits.

de Castelnau a protesté dans le *Temps* contre la façon dont le général Dubail présente certains événements, survenus à la IIe armée, du 20 août au 10 septembre 1914.

Pour les ouvrages allemands, on lira certainement avec intérêt dans les Souvenirs du général von Falkenhayn (1), chef d'état-major de l'armée allemande, du 14 septembre 1914 au 29 août 1915, les pages consacrées a la genèse du plan, puis au développement de la bataille de Verdun.

Il faut faire une place spéciale dans la série des innombrables souvenirs, à ceux de M. Marcel Dupont (2), consacrés à la bataille de Verdun. Cette série d'articles, parus tout d'abord dans le « Correspondant » de 1917, constitue par la sincérité des impressions, la vérité des tableaux, un des livres les plus émouvants que j'ai lus sur la guerre; nul autre surtout n'évoque avec autant d'intensité, de justesse, l'atmosphère spéciale, l'horreur tragique de Verdun, dont se souviendront à jamais tous ceux qui ont pris part à la bataille du mois de février jusqu'au mois de juillet 1916. J'ajoute que le talent de l'auteur est grand : tel article intitulé : « La relève » est un petit chef-d'œuvre (3).

Sur Verdun, je citerai encore les souvenirs du capitaine Delvert, dont la compagnie défendait la redoute située au nord du fort de Vaux (4); ceux de M. Jubert (5); de M. Muenier, conducteur d'une automobile sanitaire (6); de M. Heuzé sur le fonctionnement du service automobile pendant la bataille (7); l'article de M. Chérel (8) sur

(1) FALKENHAYN (Gal Erich VON), *Die oberste Heeresleitung 1914-1916 in ihren wichtigsten Entschliessungen.* Berlin, Mittler, 1920, in-8. VIII-252 p., avec 12 cartes. L'ouvrage a été traduit par le général NIESSEL, sous le titre : *Le Commandement suprême de l'armée allemande. 1914-1916, et ses décisions essentielles.* Paris, Lavauzelle, 1919, in-8, XVI-233 p., avec 12 cartes.

(2) DUPONT (M.), *En campagne. L'attente. Impression d'un officier de légère (1915, 1916, 1917).* Paris, Plon, 1918, in-16, II-345 p. Cf. ci-dessus, p. 184.

(3) Je signale dans la R D M du 15 septembre 1915, p. 203-214, sous la signature de M. A. BEAUNIER, une très fine analyse du talent de M. M. DUPONT, à propos de son premier livre : *En Campagne. Impressions d'un officier de légère*, paru en 1916.

(4) DELVERT (Capitaine), *Histoire d'une compagnie. Main de Massiges. Verdun. Novembre 1915-juin 1916. Journal de marche.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1918, in-12, 294 p. Sur ce livre, cf. ci-dessus- p. 182.

(5) JUBERT (R.), *Verdun.* Paris, Payot, 1919, in-16, 239 p. Sur ce livre, cf. ci-dessus, p. 182.

(6) MUENIER (P.), *Verdun aux jours d'angoisse* (C du 25 juillet 1918, p. 290-307). Sur ce livre, cf. ci-dessus, p. 184.

(7) HEUZÉ (P.), *La Voie sacrée. Le service automobile à Verdun (février-août 1916).* Paris, La Renaissance du livre, 1919, in-16, 94 p.

(8) CHÉREL (A.), *Les Territoriaux au fort de Vaux. Souvenirs de mars 1916* (C du 10 mars 1917, p. 880-892).

le rôle joué au fort de Vaux, par deux compagnies du 71e régiment territorial, en mars 1916.

En ce qui concerne l'histoire de la guerre en Lorraine, ailleurs qu'à Verdun, je ne mentionnerai que quelques livres; ce sont, comme je l'ai déjà dit, ceux que j'ai pu lire et qui m'ont paru présenter de l'intérêt.

M. Deschamps raconte en quelques pages la vigoureuse défense de Saint-Dié par les chasseurs, et spécialement par le 51e bataillon alpin (1). On peut lire aussi les souvenirs d'une femme et d'une étrangère, Miss Édith Wharton, sur ses visites au front en 1915, à Pont-à-Mousson, à Nancy, à Gerbéviller (2). Le récit de M. Jehay, ministre de Belgique en Luxembourg, au moment de l'entrée des Allemands dans le grand-duché, donne des renseignements précis sur cette violation de territoire, qui allait faciliter singulièrement à l'ennemi son entrée dans la partie nord de la Lorraine (3).

J'en arrive maintenant à un genre d'ouvrages d'un caractère particulier, dont le développement a été grand, au cours même de la guerre, et s'est naturellement augmenté encore depuis que la suppression de la censure a rendu toute liberté d'écrire, il s'agit des livres qui ne sont plus à proprement parler de l'histoire, mais de la critique, de la polémique. Les opérations du mois d'avril 1917, celles du début de la guerre à notre aile gauche, ont suscité ainsi une littérature très particulière, où trop souvent des critiques, mal, ou tout au moins insuffisamment informés, ont trouvé une occasion de satisfaire leur parti pris, leurs rancunes personnelles, leur ambition déçue.

Les opérations en Lorraine n'ont pas soulevé des querelles aussi vives; les auteurs, assez rares, qui en ont jusqu'ici essayé la critique, ont conservé un souci de courtoisie et d'impartialité qu'on est heureux de rencontrer. Le plus important de ces ouvrages est certainement celui de M. Engerand (4), où l'on trouvera une brève analyse des opérations du début de 1914 en Alsace, en Lorraine et dans la région des Côtes de Meuse.

M. Reinach a sévèrement jugé le livre de M. Engerand et « les allégations dirigées par cet écrivain, si prompt à ramasser des anecdotes controuvées et si peu soucieux de vérifier ses textes, contre notre état-

(1) DESCHAMPS (G.), *Les Alpins à Saint-Dié (25-29 août 1914)* (R D M du 15 mars 1917, p. 384-417).

(2) WHARTON (E.), *Visites au front. I. En Argonne. En Lorraine et dans les Vosges* (R D M du 15 mars 1916, p. 285-314). Cf. ci-dessus, p. 189.

(3) JEHAY (Comte F. VAN DEN STEEN), *Comment s'est faite l'invasion du grand-duché de Luxembourg* (R. D M du 1er novembre 1915, p. 75 à 89).

(4) ENGERAND, *Le Secret de la Frontière. 1815. 1871. 1914. Charleroi.* Paris, édition Bossard, in-8, 600 p. avec 14 cartes et 8 portraits.

major et notre Conseil supérieur de guerre... ». C'est bien également M. Engerand que M. Reinach semble viser quand il écrit : « ... Il manquait quelque chose à la gloire des chefs et des états-majors qui, ayant gagné, de l'aveu même des Allemands, la guerre sur la Marne, ont conduit nos armées sur le Rhin. Et c'était d'être accusés d'ignorance par des ignorants, d'imprévoyance par de petits prophètes du passé, d'impéritie par des civils qui seraient embarrassés de conduire une escouade » (1).

Les jugements sévères de M. Reinach sont-ils justifiés? Je laisse aux lecteurs le soin de décider; je voudrais simplement faire remarquer qu'il convient de distinguer deux parties bien distinctes dans l'œuvre de M. Engerand, si l'on veut l'apprécier en bonne justice. La première partie, consacrée à la période d'avant-guerre est, suivant toutes probabilités, bâtie d'après une documentation suffisante; les critiques que l'on y rencontre sur les défectuosités de notre préparation à la guerre, si elles ne sont pas toutes d'une parfaite impartialité, ne sont pas cependant sans fondements. Il est certain par exemple que le déclassement de nos places du Nord, l'insuffisance des crédits affectés à leur entretien, ont été des fautes. Au contraire, la partie de l'ouvrage qui a trait aux opérations du début de 1914 est beaucoup plus discutable. M. Engerand avoue que ses sources se sont bornées à l'Histoire illustrée de M. Hanotaux et à la Note du G. Q. G. destinée aux ambassadeurs et ministres de France, fascicule extrêmement bref et d'ordre très général. Dans de pareilles conditions, est-il possible, en conscience, de bâtir une critique sérieuse du haut commandement pour ses opérations de 1914? Pour ma part, je ne le crois pas.

Le général Berthaut (2) a entrepris une réfutation du livre de M. Engerand; il l'a fait en un volume assez bref qui n'est pas sans mérite; on y trouvera notamment d'intéressantes considérations sur la défense théorique de nos frontières du Nord et de l'Est. Mais surtout, je recommanderai aux lecteurs, soucieux de se faire une idée juste des conditions d'ensemble dans lesquelles se sont déroulées les opérations du début de la guerre, l'étude du lieutenant-colonel Thomasson. J'estime que ce simple petit livre (3) est de beaucoup ce qu'on a écrit de mieux sur le sujet; il est simple, net, impartial, plein de bon sens, d'aperçus profonds. R. Tournès.

(1) Berthaut (Général). *L'Erreur de 1914.* Préface de M. Joseph Reinach, p. v et x.

(2) Berthaut (Général), *L'Erreur de 1914. Réponse aux critiques.* Paris, Van Œst, 1919, in-16, xii-205 p.

(3) Thomasson (Lieutenant-colonel de), *Le Revers de 1914 et ses causes.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, in-16, ix-256 p., avec croquis.

CHAPITRE VIII

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE EN LORRAINE DE 1914 A 1919

CHRONIQUE

Depuis le dernier numéro des *Annales de l'Est* notre région lorraine a connu les heures terribles de la guerre, les jours et les nuits angoissantes des bombardements, la joie de la victoire et du retour à la mère patrie des deux provinces qui lui avaient été brutalement arrachées par le traité de Francfort.

Pendant la durée des hostilités, une partie importante de notre province, la plus riche au point de vue industriel, a été occupée par l'ennemi, qui en s'en allant sous la poussée de nos armes a laissé, comme partout où il est passé, un pays dévasté.

Notre voisinage du front, nos souffrances pendant la guerre auraient été suffisants pour mettre notre région au premier plan de celles qui, à juste titre, préoccupent le pays. Mais, pour une autre raison, la Lorraine au point de vue économique, qui est d'ailleurs le seul que nous ayons à envisager ici, a donné lieu à de nombreux écrits, lettres, études, brochures. Il ne faut pas s'en étonner, car la région occupée par l'ennemi était non seulement la plus riche de l'est de la France, mais celle dont la prospérité est indispensable pour le développement industriel du pays tout entier. Il ne faut pas oublier que le nord du département de Meurthe-et-Moselle et une partie de la Lorraine désannexée constituent le plus grand réservoir de minerai de fer de la France et même de l'Europe. C'est pour cela que le Boche aurait voulu se les approprier, c'est pour cela que la conquête et la reconstitution de cette région ont, pendant les années de guerre et depuis l'armistice, été l'objet de travaux nombreux et documentés.

Il est donc normal qu'au cours de cette revue, forcément rapide, du mouvement économique lorrain depuis 1914, nous consacrions la plus large part aux industries minières et métallurgiques. Loin de nous d'ailleurs la pensée de négliger pour cela les autres branches de notre activité économique.

Pour ce travail, nous nous inspirerons des méthodes employées par nos devanciers. Qu'il nous soit permis, en commençant, de regretter que M. Brocard, l'éminent professeur de la Faculté de Droit de Nancy, ait cru devoir cesser, dans les *Annales de l'Est*, une collaboration qui leur était si précieuse. C'est à nous que la bienveillance des administrateurs de cette Revue a demandé de lui succéder. C'est un héritage bien pesant. Nous n'avons pas la prétention d'égaler un maître si réputé; nous demanderons seulement au lecteur toute son indulgence pour un élève succédant à un maître.

Rendre compte de la bibliographie lorraine depuis 1914 jusqu'à maintenant, c'est-à-dire pendant cinq années, est une tâche lourde, car, de tout temps, nombreux ont été les économistes qui ont fait de notre région l'objet de leurs études et de leurs travaux.

Néanmoins, il ne faut pas oublier que nombreux aussi furent ceux d'entre eux qui, de 1914 à 1918, laissèrent de côté la plume pour coopérer à la défense de la patrie envahie.

D'autre part, étant donné le peu de temps qui nous a été accordé pour procéder à cette revue, il est à craindre qu'elle ne comporte des omissions. Nous tenons tout de suite à nous excuser auprès des auteurs que nous omettrions de citer. Qu'ils ne nous en tiennent pas rigueur. Notre modeste voix n'est pas nécessaire pour donner à leurs ouvrages toute la portée qu'ils méritent.

Nous avons divisé le mouvement économique lorrain en six parties :

1° Coup d'œil d'ensemble;
2° Agriculture;
3° Industries minières et métallurgiques;
4° Industries de transformation, commerce et banque;
5° Transports;
6° Économie sociale. Population.

§ 1. Coup d'œil d'ensemble. — Avant d'étudier la Lorraine dans chacune des branches de son activité économique, nous croyons intéressant de citer un certain nombre d'ouvrages qui ont envisagé notre province dans son ensemble. Leur lecture est attachante à plus d'un titre, car par le sujet traité, par la documentation réunie, ils constituent presque tous une sorte d'encyclopédie de la Lorraine,

où le lecteur trouvera des renseignements sur ce qu'est la Lorraine, sur ce qu'elle a été, sur les raisons qui l'ont fait évoluer, se transformer, et grâce auxquelles elle voit aujourd'hui un bel avenir s'ouvrir devant elle.

Dans une préface qu'il a écrite pour un ouvrage que nous aurons l'occasion de citer longuement, M. Herriot, maire de Lyon, s'exprime ainsi : « Tandis que certaines banques françaises se refusaient souvent à faire leur devoir, exportant nos capitaux plus volontiers que nos marchandises, la banque lorraine a soutenu l'industrie du sol natal. »

Aussi, ne faut-il pas être surpris de voir les chefs de ces banques mettre leur plume et leur parole au service de la Lorraine pour la faire mieux connaître et mieux apprécier dans son ensemble. Parmi eux, une place à part doit être faite à M. Buffet, président de la Société Nancéienne, et à M. Renauld de la banque Renauld. Tous deux furent parmi les meilleurs artisans de l'essor économique lorrain, et leur mort prématurée fut, pour notre petite patrie, une perte irréparable.

C'est en 1915 que M. J. Buffet publia la conférence faite par lui sur la Lorraine économique (1); la même année, son confrère M. Renauld écrivait sur le même sujet une fort intéressante brochure (2). Tandis que celui-ci s'occupait surtout de l'influence des banques dans le développement de la Lorraine, M. Buffet, sans négliger ce côté de la question, passait en revue les principales industries lorraines. Leur exposé très clair, précis, j'allais écrire mathématique, est tout à l'éloge de la Lorraine, de ses banquiers et de ses industriels. Tous deux montrent, pour ainsi dire cote en main, ce qui a fait notre fortune industrielle, et il faut reconnaître avec M. Renauld « qu'il y a eu de la part des banques régionales du Nord-Est un effort dont on ne se rend pas un compte suffisamment exact, quand il s'est agi pour le public français, enclin par nature à délaisser les valeurs nationales, de lui faire absorber les obligations minières de l'Est, encore que le rendement en fût des plus réduits, il n'a fallu rien moins que retourner la mentalité capitaliste ou tout au moins en modifier l'orientation, tournée comme toujours de préférence vers le papier d'État ou les valeurs étrangères ».

A cette heure déjà lointaine, les banques lorraines ont marché la main dans la main entre elles et avec l'industrie, et de cette union est né le prodigieux développement du bassin de Longwy—Briey.

Mais de quoi demain sera-t-il fait?

(1) Buffet (J.), *La Lorraine économique* Nancy, Imprimeries réunies, in-8, 39 p.
(2) Renauld (Ch.), *Quelques Renseignements d'ordre économique et financiers sur la Lorraine, avant et après la guerre* (B S I E 1917, n° 124, p. 25-34).

Dès 1915, dans les deux ouvrages précités, MM. Renauld et Buffet se portent garants que cette union subsistera, plus intime peut-être parce que née dans la douleur, et, tandis que le premier conclut en disant : « Il y a déjà dans l'état actuel des banques régionales une grande force, mais la force latente est insoupçonnée qui réside dans son groupement essentiel, groupement pratiqué depuis longtemps à Nancy et qui n'est qu'un commencement », M. Buffet, lui, revendique « pour la Lorraine toujours forte et résolue, une place au premier rang dans les œuvres de restauration morale et économique qui doit parachever la gloire de nos armées. »

D'ailleurs, quelques mois avant sa mort, en 1917, M. Buffet publiait une nouvelle œuvre (1), qui n'a pas trait exclusivement à la Lorraine, mais que le rôle joué par son auteur nous fait un devoir de citer ici et dans laquelle il trace le devoir futur de nos grands établissements financiers qui, sous l'égide de la Banque de France, devront travailler de concert au relèvement et au développement économique du pays.

Nous venons de parler d'union entre la banque et l'industrie; mais elle existe aussi dans les autres branches de l'activité économique, et c'est elle qui a réalisé ce que M. Buffet en 1915, comme M. Brocard l'avait déjà fait en 1913, appelait non sans quelque fierté l' « unité économique de la Lorraine ».

« C'est plus qu'un besoin, c'est une soif de solidarité que l'on retrouve dans les travaux de la Chambre de Commerce de Nancy qui compte, à côté de notabilités éminentes de la grande métallurgie, de représentants d'industries moins en vedette et du commerce, qui compte, dis-je, comme membres correspondants, des savants, des ingénieurs et des juristes. C'est le même esprit encore qui se manifeste par les initiatives constamment en éveil et toujours heureuses de la Société Industrielle de l'Est, formée à la vieille et forte école de sa sœur aînée de Mulhouse, et par la création des instituts chimique et électro-technique, dont l'éclat rayonne bien au delà de nos frontières, et qui font de la science l'auxiliaire avertie et fidèle de l'industrie.

« Chez nous — et vous me laisserez bien ennoblir l'expression d'un peu de notre fierté régionale — chez nous, il n'est pas jusqu'au plus humble qui ne se fasse une loi d'apporter sa pierre à l'œuvre commune, se flattant, au service de la Lorraine, de préserver et d'agrandir le patrimoine français. Si vous voulez vous en convaincre de

(1) Buffet (J.), *Du régionalisme au nationalisme financier*. Nancy, Berger-Levrault, 1917, in-12, 254 p.

vos yeux, venez autour de Nancy, parcourez, dans les régions qui ne sont plus occupées par l'ennemi, les routes trop souvent, hélas! bordées de tombes, vous admirerez des récoltes presque exclusivement préparées par des femmes lorraines, ces femmes dont les fils, les maris et les frères étaient au Grand Couronné, à Ypres, à Arras, partout enfin où il y a des lauriers à recueillir. »

Cette unité, elle est en 1920 plus solide que jamais. Ce souci de chacun de collaborer à l'œuvre commune se manifeste à chaque instant. N'a-t-on pas vu, l'hiver dernier, le cercle militaire de Nancy organiser pour les officiers des conférences économiques, au cours desquelles M. Auerbach, l'éminent doyen de la Faculté des Lettres, M. Teitgen, directeur de l'Office des Dommages de guerre et nous même initiâmes le corps des officiers de Nancy, dont quelques-uns nouveaux venus parmi nous, aux richesses et à l'avenir de la Lorraine?

Les auteurs lorrains ne sont pas les seuls à avoir ces temps derniers examiné en son ensemble notre province. Un géographe célèbre, dont la mort prématurée a été une perte cruelle pour le pays tout entier, s'en est, lui aussi, préoccupé en écrivant *La France de l'Est* (1), un livre que tous les Lorrains devraient connaître. M. Vidal de La Blache s'est proposé l'étude des deux provinces sœurs (Alsace-Lorraine) en envisageant, bien entendu, la Lorraine dans son intégralité : c'est certainement l'étude la plus complète sur la Lorraine au point de vue historique, géographique, démographique et économique. Ce travail énorme, bourré de documents puisés aux meilleurs sources, comprend cinq parties :

Formation de la France de l'Est;

La Révolution et l'état social;

L'évolution industrielle;

Europe occidentale et Europe centrale;

Les possibilités du marché français.

Les deux dernières parties, sous des titres un peu vagues, posent la question des finances d'après guerre de la France et du rôle futur du minerai lorrain.

Ce qui nous intéresse surtout ici, c'est la troisième partie; celle qui traite de l'évolution industrielle en Lorraine, et cet intérêt est d'autant plus grand que le travail de M. Vidal de La Blache a donné

(1) Vidal de La Blache (P.), *La France de l'Est*. Paris, Armand Colin, 1917, in-8, 280 p. et 2 cartes hors texte. Sur ce livre voir ci-dessus, p. 49.

lieu à un savant commentaire de M. Guyot, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas (1).

M. Vidal de La Blache écrit : « Je me propose de relater les changements qui ont fait d'une région presque exclusivement agricole une région parfaitement industrielle. » Il montre comment, jusqu'à la première moitié du XIXe siècle, la France de l'Est vit s'accroître sa population par l'effet d'un progrès agricole ininterrompu. Puis, vers 1850, changement d'aspect : le divorce tend de plus en plus à se prononcer entre la vie agricole et la vie industrielle, la main-d'œuvre agricole commence à manquer, les salaires industriels font le vide dans les campagnes, et cette évolution se produit plus tôt dans la France de l'Est que partout ailleurs. M. Malher, alors préfet de la Moselle, s'en désole : « La division excessive et constamment progressive des terres, écrit-il en 1853, a rendu la petite culture ruineuse... L'agriculture se tourne avec inquiétude vers l'industrie », et il ajoute : « Les salaires plus élevés que les ouvriers trouvent dans les terrassements des chemins de fer, dans les nouvelles usines métallurgiques disposent l'homme à abandonner le sol. C'est un fait que j'ai le regret de constater. »

Et nous sommes en 1854; que dirait-il aujourd'hui?

De cette époque M. Vidal de La Blache fait partir l'industrialisation de la France de l'Est, dont il suit pas à pas, année par année, le progrès et l'évolution en ne se bornant pas à les énumérer, mais en les expliquant et en en recherchant les causes.

Signalons en passant un aimable éloge de Nancy : « Nancy, mieux située, plus riche de son passé, plus favorisée surtout par le réseau de chemins de fer et de canaux qui en fait la principale étape entre Paris et le Rhin, a pris d'abord lentement, puis de mieux en mieux, l'allure d'une métropole industrielle. A peine s'éloigne-t-on des hauts fourneaux qui s'échelonnent au pied des coteaux que l'on entre parmi les usines à soude et produits chimiques exploitant les gisements de sel qui bordent la Meurthe. Le clocher de Saint-Nicolas, non loin de là, rappelle les marchés importants qu'anéantit en 1635 la ruée suédoise. Les éléments d'un carrefour commercial existaient. Ils se sont combinés peu à peu dans le site où a lentement grandi la capitale ducale. »

Et quelques lignes plus loin, il ajoute : « C'est à partir de 1891 que la vocation industrielle de Nancy s'est affermie et que par contre-

(1) GUYOT (Ch.), *A propos d'un livre récent. Le passé et l'avenir de la Lorraine. Agriculture et industrie.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1919, in-8, 46 p.

coup sa population a pris un essor nouveau (49.993 en 1866 contre 119.949 en 1911). Les découvertes de Briey marquent un tournant de son histoire : l'organisation suivit l'initiative. Hardiment, méthodiquement, sans bruit ni bluff, en un mot à la manière lorraine, la Lorraine a procédé à la mise en valeur de ses ressources.

« Si, comme on l'a dit, l'industrie lorraine présente le spectacle d'une unité économique dont toutes les parties se développent et s'appuient les unes sur les autres, elle le doit surtout au rôle de métropole régionale à la hauteur duquel Nancy s'est élevée. »

Merci, maître, Nancy et les Lorrains sont sensibles aux éloges que vous leur décernez. Ils constatent avec joie que vous vous êtes rendu compte de leurs qualités natives et de l'effort fourni. Qu'il nous soit permis de trouver dans ces pages du regretté maître une preuve nouvelle que Nancy doit rester la métropole régionale de la France de l'Est.

L'ouvrage de M. Vidal de La Blache et son étude du divorce entre l'agriculture et l'industrie en Lorraine ont ému notre éminent concitoyen M. Guyot, secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas; du moins, c'est ce qui paraît ressortir des premières pages du travail dont nous avons déjà fait mention (1) et dans lequel il se propose, en utilisant les documents de M. Vidal de La Blache, de rechercher quelle sera ultérieurement en Lorraine l'évolution probable des forces économiques et quelles conséquences elle aura sur le développement de notre population.

Après un historique de la vie agricole lorraine décomposée en plaine, montagne, M. Guyot étudie la genèse du divorce qui le préoccupe. Comme M. Vidal de La Blache, il le fait remonter à 1856. D'ailleurs, il est juste de constater que cette époque est celle du commencement des chemins de fer. Partout, en raccourcissant les distances, en facilitant les communications, ils eurent pour conséquence de faire venir la campagne à la ville et de développer l'industrie. Ce divorce, l'arrivée dans la partie de la Lorraine restée française de nombreux industriels des territoires annexés à l'Allemagne, puis, un peu plus tard, les découvertes de gisements métallifères allaient l'accentuer, et la Lorraine, pays presque exclusivement agricole à la fin du XVIIIe siècle, devenait, au début du XXe, un pays surtout industriel, où « les habitants seront aux trois quarts, si ce n'est plus, employés à l'usine ou aux travaux des usines ».

A l'inverse de M. Vidal de La Blache qui, lui, croit à l'industriali-

(1) Voir ci-dessus, p. 215 et n. 1.

sation complète de notre province, l'avenir de nos campagnes paraît moins sombre et moins désespéré à M. Guyot. « Nous ne croyons pas, écrit-il, que le village lorrain disparaisse devant les progrès de l'industrie », et en ami des campagnes il termine son intéressante étude par une sorte d'hymne à la terre, sans toutefois s'ériger pour cela en adversaire de l'industrie. Tout au contraire, il aime trop sa province pour ne pas la voir mettre en œuvre toutes ses richesses, quelles qu'elles soient : « Il n'y a pas d'antagonisme nécessaire entre l'agriculture et la grande industrie, et la crise agricole de Lorraine est surtout une crise de la volonté à laquelle il n'est nullement impossible de porter remède. »

Si dans le livre du lieutenant-colonel Chenet, dont il est rendu compte dans un autre chapitre (1), une large part est faite à la science par l'étude de la géologie et de la configuration du sol, le côté économique n'est pas délaissé, et l'étude des bassins de Briey—Longwy et de Nancy y est complète..., mais l'auteur nous permettra-t-il de nous étonner quelque peu de le voir négliger un peu trop une autre richesse de sous-sol lorrain, le sel, auquel à peine dix lignes sont consacrées, alors que c'est là une industrie de toute première importance à tous points de vue? Avouons qu'il y a là une lacune qui nous a surpris; si nous la signalons, ce n'est certes pas pour chercher noise à l'auteur, mais tout simplement pour éviter à ses très nombreux lecteurs de commettre une erreur préjudiciable à notre petite patrie.

Mais pour qui veut se rendre compte de ce que fut, dans son ensemble, la vie économique lorraine pendant la guerre, c'est moins dans les livres qu'il le trouvera que dans la lecture des journaux et des revues parus en Lorraine pendant la guerre.

Cependant, nous tenons à citer de fort intéressantes études publiées par M. René Mercier, chaque mois au début de la guerre, et intitulées : *La Vie en Lorraine* (2). Certes, M. Mercier ne se place pas au point de vue économique, mais son volume est intéressant pour ceux qui ignorent encore ce que furent le courage et la résignation des Lorrains à une époque où l'on pouvait craindre à chaque minute de voir l'ennemi envahir la métropole de la Lorraine.

Le 2 août 1914 vit à Nancy, comme dans toute la France, de nombreux journaux et revues cesser de paraître, mais l'interruption fut courte et, au cours des hostilités, non seulement les anciennes revues

(1) Voir ci-dessus, p. 22.

(2) Mercier (R.), *La Vie en Lorraine*. Nancy, imprimerie de l'*Est Républicain*, 1915, 9 volumes in-8, 270 p.

eurent vite fait de reprendre leur activité d'avant-guerre, mais on en vit de nouvelles se créer.

Une place à part doit être faite à la *Revue Industrielle de l'Est*, que nous aurons d'ailleurs de nombreuses occasions de citer au cours de cette étude. Tous connaissent le rôle important de cette revue avant la guerre. Nul n'ignore ce que fit la Société Industrielle de l'Est pendant les hostilités, avec quel dévouement et quelle abnégation, sous la conduite de son président, M. Brun, auquel il ne sera jamais rendu assez hommage, elle consacra tous ses efforts à soulager les infortunes nées de la guerre. Sur le terrain économique, la Société industrielle de l'Est a joué un rôle de tout premier plan. Non seulement elle a, par son *Bulletin*, puis par la *Revue industrielle de l'Est*, dont elle a, depuis 1917, assumé la direction, tenu le public au courant de tous les faits industriels, commerciaux ou financiers dignes d'intérêt, mais elle a largement ouvert les colonnes de ses deux périodiques à ceux qui voulaient essayer de préparer la paix pendant la guerre, pour que notre industrie, notre commerce, dès la paix signée, se trouvent en mesure de lutter efficacement contre tous leurs concurrents. C'est ainsi que l'on trouve dans le *Bulletin de la Société industrielle de l'Est* et dans la *Revue industrielle de l'Est* de remarquables études signées par des noms qui sont des compétences et qui posent très nettement, chacun en ce qui le concerne, le problème d'après guerre. N'est-ce pas là d'ailleurs une nouvelle preuve de la fermeté du caractère lorrain, de voir à Nancy, même aux heures de bombardements les plus intenses, nos industriels et nos commerçants, comme nos savants, travailler à la préparation de l'essor économique du pays?

Pendant la guerre, une autre revue vit le jour : nous voulons parler de l'*Union économique de l'Est*, dirigée par le distingué secrétaire général de la Chambre de Commerce de Nancy, M. Fayolle. Alors que la première de ces revues a un caractère plutôt industriel, comme l'indique d'ailleurs son titre, l'*Union* s'occupe principalement des questions commerciales, douanières, etc... Elle reflète l'opinion de la Chambre de Commerce de Nancy, dont plusieurs de ses membres sont les collaborateurs de ce périodique.

Pour être encore toute jeune, l'*Union économique de l'Est* est déjà forte et vaillante. En marchant d'accord, ce qui leur est d'ailleurs facile puisqu'elles ne poursuivent pas le même but, les deux revues ci-dessus mentionnées peuvent rendre à la Lorraine les plus signalés services.

Et, puisque nous parlons de la Chambre de Commerce, il nous faut mentionner aussi sa publication officielle, à laquelle d'ailleurs nous

aurons souvent recours : le *Bulletin de la Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle*. Malheureusement sa publication a cessé complètement pendant la guerre. Tandis que les membres de la Chambre, sans se soucier du danger, continuaient à tenir à Nancy leurs séances régulières, des difficultés matérielles rendaient impossible la publication du *Bulletin*. Elle a repris depuis la cessation des hostilités, et nous croyons savoir que l'on prépare actuellement l'impression des comptes rendus des travaux de la Chambre de 1914 à 1918. Il y aura là une mine précieuse de documents. De plus, cette publication permettra au grand public de se rendre compte de ce que la Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle a fait pendant la guerre.

Nous aurions aimé également, au cours de cette étude, citer les ouvrages susceptibles de donner une vue d'ensemble de ce que fut pendant la guerre la vie économique de la Lorraine désannexée. La chose ne nous est pas possible aujourd'hui ; d'une part, les travaux qui ont paru de l'autre côté du Rhin ne nous ont pas été accessibles, et, d'un autre côté, comme nous l'écrivait le secrétaire général de la Chambre de Commerce de Metz, de 1914 à 1918, les Allemands ont empêché toute publication de voir le jour ; ils ont même, avant de s'en aller, détruit de nombreux documents. Les seules publications sont d'après-guerre, et elles traitent non de questions générales, mais de sujets particuliers, qui trouveront leur place au cours de ce travail.

Aujourd'hui, la Lorraine redevenue intégrale, grâce à la vaillance de nos armées, poursuit avec la même fermeté, le même patriotisme et la même clarté de vue le chemin qu'elle s'est tracé. A travers toute l'histoire la Lorraine a toujours été le pays des initiatives heureuses. Aujourd'hui elle persévère dans cette voie et se rend compte de l'importance du rôle qu'elle peut jouer. Elle voit que les méthodes d'avant-guerre ne sont plus de mise maintenant et qu'il faut, suivant une expression fameuse « changer son fusil d'épaule ».

Elle a été une des premières à orienter son activité, non seulement vers la satisfaction des besoins nationaux, mais aussi vers la conquête des débouchés extérieurs, qu'il s'agisse de colonies françaises ou de pays étrangers. C'est pour cette raison que nous nous félicitons de voir les questions d'exportations mises à l'ordre du jour en Lorraine, et c'est pourquoi aussi nous tenons à féliciter la Société industrielle de l'Est de l'appui qu'elle vient de donner au ministère du Commerce pour la création à Nancy d'une agence régionale du commerce extérieur qui peut rendre les plus grands services (1).

(1) R I E 1920, n° 1344.

§ 2. Agriculture. — Bien que notre région, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, soit avant tout industrielle, elle ne tient pas moins sa place dans l'économie générale de la France au point de vue agricole. Nous n'en voulons pour preuve que la vitalité de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et l'activité déployée par elle. Avant la guerre, elle faisait paraître un fort intéressant journal. Malheureusement, pendant les hostilités, elle a dû, elle aussi, en cesser la publication. Celle-ci vient de reprendre sous le nom *Le Bon Agriculteur de l'Est*, organe de la fédération des associations agricoles de l'Est, qui groupe tous les comices agricoles de l'Est de la France. Par la façon dont cette publication est présentée et rédigée, elle deviendra le journal que seront obligés de consulter tous ceux, et ils sont nombreux, qui veulent suivre le progrès agricole dans notre région.

Si la guerre a eu sa répercussion sur l'industrie en Lorraine, elle l'a eue aussi dans le domaine agricole.

Dans son intéressant travail *L'Agriculture lorraine et la guerre* (1), M. Thiry, directeur de l'École d'agriculture de Tomblaine, a présenté en quelques pages saisissantes notre passé et notre avenir agricole.

La Lorraine est, c'est une affaire entendue, un pays surtout industriel. Cela n'empêche pas qu'elle possède des ressources agricoles dont il serait criminel de ne pas essayer de tirer le meilleur parti. Là surtout, plus peut-être que dans l'industrie, le dommage causé par la guerre fut grand. Vingt-huit classes mobilisées, le bétail en partie réquisitionné, la presque totalité des chevaux emmenés à l'armée, l'invasion d'une partie du territoire, mirent l'agriculture lorraine dans une situation précaire : la vigueur, le courage, le patriotisme du terrien, en triomphèrent cependant et réussirent à obtenir le maximum de résultats avec le minimum de moyens. En même temps, certains esprits éclairés, prévoyant quel serait au lendemain de la guerre le rôle de l'agriculture, travaillaient, en silence, à dresser ce que l'on peut appeler la charte de l'agriculture de demain, dénonçant en phrases claires, à la portée de tous, les fautes commises pour éviter que l'on y retombât.

Parmi ces hommes une place tout à fait à part doit être faite à notre éminent concitoyen, M. Alfred Krug, secrétaire de la Chambre de Commerce de Nancy. Nous n'essayerons pas d'esquisser le portrait de l'auteur; il est trop connu et trop respecté de tous. M. Krug est un

(1) Thiry (L.), *L'Agriculture lorraine et la guerre. Hier et demain* (B S I E 1918, n° 187, p. 5-17 et R I E 1918, n° 1211, p. 489-498 et n. 1212, p. 505-507).

de ces hommes dont la vie tout entière a été guidée par le dévouement le plus complet et le plus désintéressé à la patrie. Puisse la joie sereine que lui a causée le triomphe de 1918 avoir adouci pour lui les deuils qui l'ont précédé!

Son livre, *Pour la repopulation contre la vie chère* (1), devrait être entre les mains de tous nos cultivateurs. Sa lecture devrait être obligatoire dans toutes les écoles. A la fois industriel et agriculteur, M. Krug consacre la plus grande partie de son ouvrage à la terre, qu'il aime avec passion. Certes ce qu'il écrit s'applique à la France entière, mais nous ne savons pourquoi nous avons l'impression que c'est surtout à la Lorraine qu'a pensé l'auteur, à « cette Lorraine qui, pendant la guerre, non seulement a versé son sang sur le champ de bataille, mais qui, année par année, a versé tout son or dans le creuset où s'élaboraient les destinées de la patrie ».

La théorie de l'auteur est la suivante : « La terre française est extraordinairement riche, encore devons-nous arracher à son sein tous les trésors qu'il renferme. » Or, avons-nous fait dans cet ordre d'idées ce que nous devions faire? Sans hésiter, avec chiffres à l'appui, l'auteur répond : non, et réclame les mesures énergiques qui s'imposeront après la guerre : « développement et appropriation de l'enseignement agricole, large emploi des engrais, crédits agricoles et industriels, collaboration intime de l'industrie et de l'agriculture ».

Cette dernière question s'applique plus particulièrement à la Lorraine. Qu'on nous permette de citer ici M. Krug : « Mais la grande industrie, métallurgie, textiles, etc., dont le retour de l'Alsace-Lorraine à la France va doubler d'un coup la capacité de production, comment pourrait-elle prospérer sans l'exutoire des marchés étrangers? Et là, en face de la concurrence, on n'emporte les commandes que si un prix de revient suffisamment bas permet le prix de vente le moins élevé.

« Un élément essentiel du prix de revient, c'est le salaire, et ce qui conditionne le salaire ouvrier, c'est le prix de la vie. Le patron doit donc se préoccuper d'assurer à ses ouvriers les moyens de subsister à un taux raisonnable. A quoi lui servirait, en effet, d'augmenter les salaires, si chaque étape de hausse devait être immédiatement suivie d'un renchérissement des denrées?

« Toute hausse de salaire entraînant une augmentation du prix de revient aura pour conséquences fatales : à l'intérieur, de rendre

(1) Krug (A.), *Pour la repopulation contre la vie chère*. Nancy, Berger-Levrault, 1918, in-12, 304 p.

la vie plus chère, à l'extérieur, de paralyser notre exportation en mettant l'industrie française dans un état d'infériorité vis-à-vis de l'industrie étrangère.

« Dans le vie économique tout se tient. Il ne suffit pas qu'un pays soit industriel pour être prospère, sa prospérité n'est vraiment assurée que le jour où il peut nourrir ses habitants sans être tributaire de l'étranger. La plus grande et la plus précieuse richesse est incontestablement celle que l'on tire du sol.

« Les hommes de haute intelligence qui sont la gloire et font la fortune de notre industrie sont capables de mener à bien toute entreprise à laquelle ils voudront bien consacrer une partie de leurs facultés. Ils ne doivent pas, par crainte d'insuccès, reculer devant la tâche de prêter leur concours au progrès agricole. Non seulement cette tâche n'est pas indigne d'eux, mais on peut affirmer que la profession d'agriculteur est la plus noble et la plus utile de toutes.

« L'agriculture constitue une industrie admirable, dans laquelle se produisent tous les jours de véritables miracles; ses usines, ce sont les fermes, ou plutôt ce devraient être les fermes, si elles étaient modernes; comme toutes les usines, celles-ci ont besoin, pour produire au maximum de leur capacité, d'être convenablement dirigées.

« Il est donc permis de se demander pourquoi les hommes éminents qui, en Lorraine, ont en peu d'années transformé complètement la région par leur labeur incessant, n'ont pu, en même temps que d'excellents industriels, devenir de parfaits agriculteurs. Pourquoi cette région, d'agricole qu'elle était, est-elle devenue exclusivement industrielle, et pourquoi a-t-on négligé, méprisé si profondément, dans la préparation de son admirable essor, une partie essentielle de la tâche? Pourquoi ne s'est-on pas efforcé de faire marcher de front, pour leur plus grand profit réciproque et pour le bien du pays, l'agriculture avec l'industrie?

« Par industrialiser l'agriculture, j'entends que les grands patrons donnent l'exemple de ce que peut fournir l'application des méthodes industrielles à l'agriculture. Je suis absolument convaincu que des résultats concluants peuvent être très rapidement obtenus. Que chaque industriel charge un ingénieur intelligent d'étudier la question agricole et il sera immédiatement éclairé. »

D'ailleurs M. Krug attache une telle importance à cette question qu'il y a consacré une nouvelle étude (1), qui complète la première

(1) KRUG (A.), *Industrialisation de l'agriculture*. Nancy, 1920, in-8, 40 p.

et la met à jour sur certains points en tenant compte des renseignements des deux premières années d'après-guerre.

La conclusion, c'est l'avant-projet de la loi tendant à l'industrialisation de l'agriculture, projet qui tient tout entier dans l'article 1 :

« Toute entreprise privée, commerciale, financière, industrielle ou autre qu'agricole, occupant au moins cent personnes, est tenue de faire, chaque année, la preuve :

« Ou qu'elle produit directement des denrées agricoles essentielles (blé, seigle, pommes de terre, viande, lait, œufs) pour une valeur minimum, sur la base des cours moyens de 1920, de 500 francs par personne-an ;

« Ou qu'elle participe dans une ou plusieurs exploitations agricoles, sous forme coopérative ou autre, pour une part minimum en capital, par personne occupée, double de la somme précédente en rapport avec les cours. Ces cours moyens seront déterminés pour chaque année, dans chaque région, par l'Office agricole national, et homologués par le ministre de l'Agriculture. »

Nous nous garderons bien de discuter le travail de M. Krug. Il faudrait pour cela une compétence que nous n'avons pas. Le plus bel éloge que l'on en puisse faire c'est de dire ce que Montaigne écrivait autrefois en titre de tous ses ouvrages : « Ceci est un livre de bonne foi », et nous ajouterons « écrit par un homme tout de franchise et de devoir ».

Les travaux de M. Krug joints à ceux qu'ont écrits des membres de la Société centrale d'agriculture, à laquelle M. le ministre Ricard vient de rendre, tout récemment, un solennel hommage en venant à Nancy présider la fête de son centenaire, constituent la partie essentielle de la bibliographie agricole lorraine.

Cependant nous nous en voudrions de ne pas citer une brochure, petite par son format, mais très grande par le rôle qu'elle peut jouer.

Le jardinage c'est aussi de l'agriculture. Or, dans les pays industriels, le jardin derrière la maisonnette ou à la limite du village a toujours joué un grand rôle. Ce rôle, les circonstances actuelles de la vie l'ont encore accru. D'abord plusieurs centaines d'hectares ont été mis par les industriels à la disposition des ouvriers pour en faire des jardins. De plus, remuer, cultiver et récolter soi-même ses légumes, c'est encore le meilleur moyen de les avoir à bon marché. Enfin la loi de huit heures, qui a eu tant de désastreuses conséquences, a présenté tout au moins l'avantage de laisser à l'ouvrier du temps pour cultiver son jardin.

Malheureusement, il manque à la plupart de ces jardiniers amateurs

les connaissances pratiques en jardinage, sans lesquelles ils n'obtiendront jamais que des résultats médiocres et décourageants. Pour leur permettre d'acquérir ces connaissances, il suffirait de leur mettre entre les mains un petit cours de jardinage renfermant les indications nécessaires pour obtenir un bon rendement.

C'est ce qu'a voulu faire M. Damien (1). Tenant compte de la nature du sol, du climat et des éléments fertilisants dont on peut disposer, en un style simple, exempt de mots scientifiques, en un mot à la portée de ceux auxquels il s'adresse, l'auteur donne quelques conseils pratiques sur le choix des légumes, des variétés à cultiver, et les soins que leur culture nécessite.

Nous ignorons si le succès a couronné l'initiative de M. Damien ; nous le souhaitons, en tous cas, car son modeste volume peut être un grand agent moralisateur. En suivant les conseils qui lui sont donnés, l'ouvrier tirera un bon parti de son jardin, il récoltera lui-même une nourriture saine et peu coûteuse. Dès lors, y prenant goût, c'est à son jardin qu'il passera ses heures de loisirs... et ce sera toujours autant que le bistrot n'aura pas.

Il ne faut pas oublier, quand on parle de l'agriculture en Lorraine, ses vastes et nombreuses forêts. Nombre d'entre elles, inconnues peut-être de la France avant le 2 août 1914, sont célèbres aujourd'hui par les rudes combats qui s'y livrèrent au cours de la grande guerre, forêts de Parroy et d'Apremont, bois Le Prêtre et bois d'Ailly, forêt de Champenoux, pour ne citer que les principales.

Mais, hélas ! là où la mitraille a passé, là où des tranchées ont été creusées, là où pendant des années on s'est livré à la guerre de mines, les forêts ont été mises en piteux état ; ainsi a été tarie pour de longues années une importante source de richesse du sol lorrain.

Que seront les forêts lorraines après la guerre ? Telle est la question que se pose avec inquiétude M. Jolyet et à laquelle il a cherché à répondre dans une brochure publiée par lui en 1917 (2). Après avoir passé en revue la nature des dommages de guerre en forêt, M. Jolyet cherche quels sont les arbres qu'il faudra planter de préférence, quand on se décidera à reconstituer le domaine forestier lorrain : bois de feu ou bois d'œuvre ? Et sans hésitation il se prononce pour ces derniers, « les plus utiles à la consommation générale du pays, et ceux que nous sommes obligés d'importer, nos forêts en produisant

(1) Damien, *Petit Guide pratique de jardinage à l'usage des ouvriers des mines du bassin de Briey.* Nancy, Imprimeries Réunies, 1918, 88 p. (Publication de la S I E).

(2) Jolyet (A.), *Les Forêts lorraines après la guerre* (B S I E 1917, n° 131, p. 16-33, et tirage à part, in-8, 18 p. (Publication de la S I E).

relativement peu ». Poussant plus loin son analyse, il recherche quels bois d'œuvre les forestiers doivent choisir et, chiffres à l'appui, se prononce pour les résineux, mélangés dans la plantation avec les essences feuillées indigènes.

Puis, ayant ainsi posé le problème de la meilleure reconstitution de nos forêts, il aborde celui, non moins grand, de l'utilisation des bois, insistant tout particulièrement sur une industrie qu'il voudrait voir se développer : celle de la distillation des bois.

Il ajoute d'ailleurs que Nancy, placée au centre d'une région forestière, ville où les études chimiques, dirigées en vue de leur utilisation industrielle, ont déjà donné de si brillants résultats, Nancy de plus, siège de l'École des Eaux et Forêts, paraît désignée pour entreprendre l'étude des méthodes pratiques à suivre dans la distillation des bois.

Si nous avons insisté un peu longuement sur l'étude de M. Jolyet, c'est d'abord eu égard à sa valeur intrinsèque, mais c'est aussi parce qu'elle pose un problème dont la solution peut faire naître une nouvelle et puissante industrie chez nous.

Un autre Lorrain, qui joint le talent à la compétence, s'est préoccupé, lui aussi, de l'avenir des forêts lorraines. C'est M. Guyot, ancien directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts de Nancy (1). Dans son travail, M. Guyot commence par donner quelques précisions sur l'importance considérable de la propriété forestière en Lorraine. Les trois départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges ont en effet, dans leur ensemble, un taux de boisement de près de 31 %, de beaucoup supérieur à la moyenne générale du territoire français. C'est naturellement le département des Vosges qui est le plus boisé (36,9), puis la Meuse (29,8), et enfin Meurthe-et-Moselle (26).

On conçoit qu'une telle richesse, par l'influence qu'elle peut avoir sur le climat, sur le régime des eaux aussi bien que sur le développement économique de la région, doit être l'objet de la sollicitude de tous, surtout après une guerre qui a anéanti ou du moins saccagé, pour de longues années, de merveilleuses forêts françaises comme celles de l'Argonne et de Villers-Cotterêts, pour n'en citer que deux des principales. Il est juste d'ajouter qu'à côté des forêts victimes de la guerre, nombreuses sont celles qui ont été rasées par suite de nécessités militaires ou livrées à une exploitation intensive, exagérée même dans certains cas, pour satisfaire aux besoins de l'armée.

(1) Guyot (Ch.), *L'Avenir de la propriété forestière en Lorraine* (B S I E 1918, n° 140, p. 3-17 et tirage à part, in-8, 17 p.) (Publication de la S I E).

En quelques pages fortement documentées M. Guyot cherche la solution des différents problèmes nés de la guerre en ce qui concerne l'exploitation des forêts, en distinguant d'une part les forêts particulières, d'autre part les forêts publiques, et il conclut que, lorsque les plaies de la guerre auront été pansées, lorsque la forêt aura pu se reconstituer avec le temps et des soins intelligents, un bel avenir s'ouvrira pour elle en Lorraine, à condition, en ce qui concerne la forêt publique, que l'entente la plus complète s'établisse entre les administrateurs des forêts et ceux qui ont mission de s'en servir, c'est-à-dire les commerçants et les industriels.

§ 3. Industries minières et métallurgiques. — La Lorraine, quels que soient ses progrès dans le domaine agricole, est avant tout, aujourd'hui, une « province industrielle ». Comment en pourrait-il être autrement, étant données les ressources de son sous-sol...? C'est en même temps une des parties de la France dont le développement depuis 1871 a été le plus prodigieux, et nous ne saurions mieux faire que de renvoyer le lecteur à la magistrale étude consacrée à *La Lorraine industrielle depuis 1871,* par M. R. Parisot, professeur d'histoire de l'Est de la France à l'Université de Nancy (1). Le travail du savant professeur est certainement ce qui a été écrit de plus complet sur la question; l'écrivain se double dans ses pages d'un économiste et d'un historien, s'appuyant sur les leçons du passé pour essayer de dégager ce que sera l'avenir, et nous ajouterons d'un patriote qui, malgré les épreuves du moment, ne doute pas un instant de l'avenir de son pays... et de sa petite patrie.

Pendant les cinq ans de guerre, la vie industrielle de la Lorraine française a été celle des autres provinces de France. Toutes les énergies, tous les efforts étaient tendus vers un seul but : donner à nos armées tout ce dont elles avaient besoin pour vaincre. Comme nous le verrons ultérieurement, la tâche fut particulièrement ardue en Lorraine : une partie du pays était aux mains de l'ennemi, une autre voisine du front et sans cesse exposée aux bombardements par canon ou par avions.

La guerre terminée, que de blessures à panser, que de ruines à relever: bâtiments démolis, matériel enlevé par les Allemands, main-d'œuvre amoindrie et d'un recrutement difficile. Il en est résulté que notre Lorraine, depuis 1918, traverse la crise. Sa vaillante

(1) Parisot (R.), *La Lorraine industrielle depuis 1871* (B S I E 1917, n° 130, p. 68-94, et R I E 1918, n°s 1190, 1192, 1195, 1198, 1199 et 1200).

population s'est mise d'arrache-pied au travail, mais il faudra de longues années d'efforts pour que la situation redevienne ce qu'elle était en 1914.

Des nombreux travaux, études ou volumes écrits depuis 1914, il se peut que nous en oubliions quelques-uns dans les pages qui vont suivre. Que l'on veuille bien nous en excuser. Le temps et la place nous sont mesurés et force nous a été de limiter nos citations aux ouvrages essentiels.

Tout d'abord nous signalerons un petit volume intitulé : *La Richesse du fer* (1). Si le sujet de cet ouvrage n'est pas lorrain au sens strict du mot, il s'occupe cependant de ce qui constitue la ressource principale de la Lorraine : le fer, et, à ce titre, a, nous semble-t-il, sa place marquée dans cette bibliographie. C'est somme toute un ouvrage de vulgarisation, dans lequel l'auteur, M. Ferassou, expose en un style simple, car les mots techniques y sont peu nombreux, ce que tout le monde doit savoir sur la métallurgie du fer et ses produits : fonte, fer, acier, avec un appendice où il examine l'état en 1917 de la métallurgie du fer en France et dans le monde.

Le rôle joué par le fer pendant la guerre, l'importance qu'il a dans l'après-guerre, son influence sur le développement économique non seulement de la Lorraine, mais du pays tout entier, font que tous doivent s'intéresser à sa fabrication.

Très instructif pour tous ceux qui pensent et lisent, ainsi que pour ceux qui veulent accroître leurs connaissances, cet ouvrage a été pourvu en outre par son auteur, qui est ingénieur dans la grosse métallurgie française, de renseignements que nos industriels et nos ingénieurs ne dédaigneront pas.

Mine et métallurgie du fer étant une des principales richesses de la Lorraine, il est naturel que nombreux soient les écrits de tous genres y ayant trait ; de plus, par suite de l'état de guerre, certaines éventualités ont dû être envisagées qui ont grandement préoccupé industriels et économistes depuis août 1914. Citons les deux principales :

Occupation et destruction des mines et usines du bassin de Briey pendant la guerre ;

Retour à la France des mines et usines de la Lorraine désannexée.

En ce qui concerne les mines et plus particulièrement celles de Meurthe-et-Moselle, une vue d'ensemble nous en est donnée par le livre savant et très documenté intitulé : *Rapport sur l'industrie*

(1) Ferrassou (L.), *La richesse du fer*. Paris, Payot, 1918, in-12.

minière en Meurthe-et-Moselle pendant les années 1914 à 1918, publié par M. Leprince-Ringuet, ingénieur en chef des Mines (1).

Ce travail s'occupe de toutes les ressources exploitées du sous-sol de Meurthe-et Moselle, c'est-à-dire non seulement du fer, mais aussi du sel.

Il continue et complète l'étude publiée sur le même sujet par M. R. Parisot dans le B S I E qui, elle, s'arrêtait à la guerre.

M. Leprince-Ringuet divise son étude en deux parties :

1° Le bassin de Nancy, qui n'a jamais été envahi et qui comporte fer et sel;

2° Le bassin de Briey—Longwy, occupé depuis août 1914 jusqu'à l'armistice du 11 novembre 1918.

Pour le premier bassin, s'il ne fut pas occupé, certaines de ses mines et usines n'étaient pas éloignées de la ligne de feu et par conséquent se trouvaient à la merci du canon et des avions; de plus, là comme partout, la crise de main-d'œuvre venait augmenter encore les difficultés de production. Aussi voit-on celle-ci diminuer dans de notables proportions :

1913	. . . .	1.917.000.000	tonnes.
1914	1er semestre. . .	901.000.000	—
	2e — . . .	129.000.000	—
1915	. . . .	118.000.000	—
1916	. . . .	697.000.000	—
1917	. . . .	846.000.000	—
1918	. . . .	527.000.000	—

En un mot, l'extraction réalisée pendant la guerre, c'est-à-dire pendant quatre ans, représente au total la valeur de treize mois d'avant-guerre.

Quant aux usines sidérurgiques, elles traversèrent une crise non moins grande.

Des dix usines métallurgiques du bassin de Nancy, celles de Pont-à-Mousson et de Dieulouard, qui demeurèrent constamment sur la ligne de front, ne purent être exploitées de toute la durée de la guerre, et furent d'ailleurs très endommagées par de multiples bombardements, par canons et par avions. Les usines de Neuves-Maisons et de Pompey furent remises en marche au cours de la guerre, l'une dès la fin de 1915, la seconde au début de 1916. Ces usines ne cessèrent

(1) Leprince-Ringuet (F.), *Rapport sur les industries métallurgiques et minières*. Nancy, Berger-Levrault, 1919, in-8, 50 p.

pas de travailler, malgré les difficultés de ravitaillement en combustibles, d'expédition des produits, et les dangers encourus par le personnel. Aucun des bombardements, même les plus intenses, n'arrêta de manière durable la production. Cependant celle-ci se ressentit très notablement, surtout en 1918, de ces diverses difficultés.

Les autres usines ne purent se remettre en marche, par défaut de coke.

Le tableau suivant récapitule la situation métallurgique du bassin de Nancy avant et pendant la guerre :

	MEURTHE-ET-MOSELLE ENTIÈRE		BASSIN DE NANCY				
	1913	Premier semestre 1914	Deuxième semestre 1914	1915	1916	1917	1918
Appareils en activité.							
Hauts fourneaux	72	73	23	2	7	7	5
Convertisseurs Thomas	37	40	10	5	7	7	7
Fours Martin	11	12	4	2	2	2	2
Production en 1.000 tonnes.							
Fonte	3.943	1.616	36	15	267	319	185
Acier Thomas	2.142	1.072	38	14	245	291	170
Acier Martin	157	79	4	12	34	21	17
Fer et acier soudé	30	15	»	»	»	»	»

Quant aux salines, bien que certaines d'entre elles se soient trouvées dans la zone des combats d'août et de septembre 1914, les dégâts les plus importants sont dus aux bombardements, surtout en 1918. Malgré cela, la production n'a pas diminué dans des proportions énormes, passant de 179.600.000 tonnes en 1913 à 117.800.000 en 1917 et 91.700.000 en 1918 pour le sel raffiné, et de 116 millions de tonnes en 1913 à 115 millions en 1918 pour le sel gemme.

Pour le bassin de Longwy—Briey, M. Leprince-Ringuet a étudié en détail ce que furent l'administration et l'exploitation allemandes, car tout le monde sait que les Boches ne commencèrent à détruire mines et usines que lorsqu'ils eurent la conviction de ne pas pouvoir conserver le riche bassin. Personnellement, nous nous rappelons avec quelle tristesse en 1915 nous regardions, des hauteurs de

Ronvaux en Woëvre, fumer les cheminées de Pienne. L'utilisation boche des mines se décompose en deux temps :

1° Exploitation de la mine et utilisation du minerai pendant la majeure partie des hostilités;

2° Arrêt de la mine et mobilisation de tout ce que l'on pouvait enlever à partir du moment où la fortune des armes se tourne sans aucun doute possible du côté français.

Pour les usines au contraire, l'utilisation se borna à emporter tout ce qu'on pouvait et, le plus souvent, à casser le reste. Il n'y eut d'exception que pour deux usines : Aulnois—Villerupt et l'usine de Wendel en Lorraine annexée.

L'exploitation dans la mine fut rendue plus pénible encore par suite de la difficulté du recrutement de la main-d'œuvre, et M. Leprince-Ringuet l'estime ainsi pour l'ensemble du bassin Briey—Longwy :

1913	18	millions de tonnes.
1914	10,3	—
1915	1,1	—
1916	2,8	—
1917	5,5	—
1918	4,7	—

Faisons le total, la production ne dépassa pas 30 % de ce qu'elle était avant-guerre.

Cette partie du travail de M. Leprince-Ringuet, basée sur les documents allemands, dont beaucoup d'ailleurs ont été publiés en France, est des plus attachantes. Elle montre une fois de plus, comme dit l'auteur, que « les Allemands ont mené la guerre à l'industrie parallèlement à la guerre sur le champ de bataille; ils supprimaient la concurrence par la destruction des concurrents, par contre ils conservaient les mines parce qu'elles renfermaient des matières premières non renouvelables qu'ils comptaient s'approprier ».

Il est un homme dont il est impossible de taire le nom, quand on parle du fer lorrain, c'est celui de M. Engerand, député du Calvados...

Loin de nous la pensée de raviver les polémiques qu'a fait naître, pendant la guerre l'abandon du bassin de Briey, mais les études de M. Engerand sont de celles que l'on ne saurait passer sous silence. Elles sont trop documentées et leur influence a été trop grande pour qu'il en soit ainsi.

En dehors d'une étude historique et économique sur *Les Forges*

de Moyeuvre (1), les deux ouvrages essentiels de M. Engerand sont : *Les Frontières lorraines et la force allemande* (2) en 1916, et, trois ans après, en 1919 : *Le Fer sur une frontière* (3).

Dans son premier volume, M. Engerand se place au point de vue économique, voulant démontrer que la puissance de l'Allemagne, résultat du rapt de deux morceaux de notre Lorraine : le rapt de 1815, qui lui assura la prépondérance continentale quant à la houille et condamna la France à la médiocrité industrielle par son retrait des précieux charbonnages de la Sarre; le rapt de 1871, qui lui permit l'hégémonie métallurgique en lui donnant le minerai de fer qui lui manquait. La guerre de 1914 lui a montré ce que valait le bassin de Briey, aussi figure-t-il au premier plan des territoires à annexer en cas de victoire des Empires centraux.

Tout ce qui précède établit pour M. Engerand la nécessité de rendre à notre patrie sa frontière naturelle, le Rhin. Nous retrouvons là des conclusions qui furent déjà celles de nombreux auteurs : leur patriotisme éclairé guidait leur plume..., ils ignoraient les quatorze points du président Wilson.

Dans son second volume, M. Engerand a voulu écrire ce qu'il appelle l'erreur de Briey, qui, d'après lui, se ramène à ceci :

Le gouvernement français avait commis l'imprudence de laisser se concentrer l'activité métallurgique du pays sur la frontière; il l'aggrava, d'abord en maintenant ouverte et sans défense la frontière sur un point aussi vital; en second lieu, alors qu'il se trouvait du minerai de fer dans d'autres parties du territoire français, en n'en permettant une exploitation sérieuse que dans ce district si exposé de l'Est. M. Engerand cite en parallèle l'exemple de l'Allemagne qui, n'ayant de minerai de fer que sur la frontière lorraine, entrevit le danger et sut maintenir en Westphalie le principal de sa métallurgie.

Telles sont les deux théories développées par M. Engerand; nous les avons exposées avec impartialité, qualité qui n'est pas toujours celle de l'auteur. Aussi faut-il lire ses livres, fort intéressants par ailleurs, en se rappelant d'abord qu'il n'aime pas beaucoup les métallurgistes et surtout qu'il représente au Parlement une région qui, elle aussi, a du fer, la Normandie, et qui serait prête à jouer en France le rôle de la Westphalie. En un mot, on peut reprocher à M. Engerand

(1) Engerand (F.), *Les Forges de Moyeuvre* (C 1916, 25 mai, p. 637-657).

(2) Engerand (F.), *Les Frontières lorraines et la force allemande*. Paris, Perrin, 1916, in-16, 317 p. et carte.

(3) Engerand (F.), *Le Fer sur une frontière, la politique métallurgique dans l'État allemand*. Paris, édit. Bonnard, 1919, in-8, 234 p., 1 portrait, 3 cartes.

d'être de ceux qui, suivant l'expression de M. de Launay, « embrouillent un sujet industriel assez simple par le conflit de la politique et de la stratégie » (1).

Que nos lecteurs nous pardonnent cette très légère critique ; il n'en est pas moins vrai qu'au Parlement, dans la presse ou dans ses ouvrages, M. Engerand a fait œuvre de patriote, surtout dans *Les Frontières lorraines*. Il peut être convaincu que son but a été atteint et que « sur les points envisagés il a préparé le dossier des avocats de la France aux conférences et congrès de la paix... ». Seulement, hélas ! nos avocats avaient tellement de dossiers à consulter que nous craignons fort qu'ils aient omis d'ouvrir celui préparé par le député du Calvados.

Il est un autre auteur qui a fait de la Lorraine, au point de vue métallurgique, le choix de ses études favorites ; c'est M. Alfassa. Le but dans lequel il a écrit son livre est bien précisé par le sous-titre : Une des causes profondes de la guerre et une des conditions essentielles de la victoire de la France et de la paix (2).

C'est, résumé en deux lignes, l'immense rôle historique joué par le fer lorrain. Le fer a été le fondement de la puissance historique et économique allemande. Il fut une des causes profondes de la guerre, car posséder le bassin de Briey—Longwy était devenu pour l'Allemagne d'une impérieuse nécessité. Il a été une des conditions de la victoire, car la véritable fin militaire du conflit réside dans la seule possession par la France ou par l'Allemagne du bassin ferrifère lorrain. La paix n'est possible et durable que si l'on dépossède l'Allemagne des matières premières qui lui ont servi et qui peuvent lui servir encore à préparer la guerre : le fer et le charbon.

Pour le fer c'est chose faite par le retour à la France du bassin de la Lorraine..., pour le charbon, c'est autre chose..., c'est loin d'être fait, et l'on voit tout de suite, d'après le sous-titre de l'ouvrage, quelle doit être la conclusion de l'auteur, conclusion d'ailleurs citée dans la préface écrite par le général Malleterre : « Plus un soldat allemand sur la rive gauche du Rhin, les mines de la Sarre appartenant à la France, le rôle de l'Allemagne étant d'indemniser les propriétaires de ces dernières. »

Et, fort spirituellement d'ailleurs, M. Alfassa avoue que ce mode de cession des mines de la Sarre n'a rien de bien original, puisque

(1) LAUNAY (L. DE). *Valeur minière et industrielle de l'Alsace-Lorraine* (R D M 1919, 15 juillet, p. 390-412, et 1er décembre, p. 180-201).

(2) ALFASSA (M.), *Le Fer et le charbon lorrains*. Paris, Paul Belin, 1916, in-12, 79 p. et 2 cartes.

le mémoire que remettaient, le 20 mai 1915, à M. de Bethmann-Holweg, les grands industriels allemands, s'exprimait ainsi à propos des territoires français devant être annexés à l'Allemagne après la victoire de cette dernière : « Tous les moyens de puissance économique existant sur ces territoires, y compris la propriété moyenne et la grande propriété, passeront entre des mains allemandes. La France indemnisera les propriétaires et les recueillera. »

Évidemment, mon cher confrère, vous avez raison, mais voilà, ce n'est pas l'Allemagne qui a été victorieuse, ce sont les puissances de l'Entente, et certaines d'entre elles avaient sur la paix des idées personnelles que justifient peut-être leur éloignement du Rhin ou leur splendide isolement; et puis leur avez-vous envoyé votre livre? Si vous ne l'avez pas fait, permettez-nous de le déplorer et de vous en blâmer : sa lecture n'aurait pu que les impressionner, et les documents que vous citez auraient certainement eu une influence heureuse sur leurs décisions.

Ce qu'il y a d'inédit, d'original dans le volume de M. Alfassa, c'est la façon dont il pose le problème dont les deux éléments sont charbon et fer. Replacée seulement dans ses frontières de 1815, la France se trouvera, après sa victoire, le premier producteur de fer de l'Europe et le deuxième du monde, ses perspectives industrielles seront dès lors illimitées... Malheureusement le fer ne se suffit pas à lui-même : il lui faut le charbon; or, dans ses frontières de 1815 la France n'a pas de réserves de charbon lui permettant la mise en valeur de ses richesses ferrifères.

Deux solutions sont à envisager : l'Allemagne a de la houille; nos souffrances et nos deuils ne nous donnent-ils pas le droit d'exiger que ce soit elle qui nous procure, à ses frais, les moyens d'exploiter intégralement nos richesses en fer, ou bien faut-il continuer d'échanger du fer contre le charbon?

L'auteur paraît se rallier à la première solution, par l'annexion du bassin de la Sarre « historiquement français depuis le traité de Westphalie ». Si cela n'est pas possible, il ne reste qu'à proclamer l'indépendance de la Sarre, mais en tout cas que jamais ce pays ne fasse retour à l'Allemagne. Hélas! ce sont plutôt des considérations ethnographiques que des considérations économiques qui ont prévalu à Versailles..., et dans quinze ans ce sont les Sarrois eux-mêmes qui décideront.

Un des arguments de M. Alfassa en faveur de sa thèse, c'est la nécessité devant laquelle va se trouver la France d'exporter son fer, la consommation nationale étant loin d'absorber la production. Or,

avec le système d'échange, minerai contre houille, c'est l'exportation dirigée surtout vers l'Allemagne, c'est enfin la conquête des débouchés extérieurs diminuée. Son volume ayant fait naître certaines polémiques, M. Alfassa répondit en précisant ses arguments en 1917 dans un article de revue (1).

C'est de ce même sujet que s'inquiète M. Léon Polier, dans son étude : *Le Fer lorrain et les débouchés d'après-guerre* (2). Il arrive d'ailleurs aux mêmes conclusions que M. Alfassa.

Enfin, et toujours dans le même ordre d'idées, citons le travail de M. Driault : *Le Fer de Lorraine et la paix* (3) qui, lui, laissant de côté la question du charbon, traite uniquement celle du fer. Son travail, comme ceux de MM. Alfassa et Polier, constitue une patriotique réponse à ceux qui, suivant l'énergique expression de M. Engerand, voulaient « saboter » la victoire, soit en diminuant l'importance du bassin de Briey pour l'Allemagne (4), soit en proposant pour l'Alsace-Lorraine non le retour pur et simple à la France, mais une sorte d'exterritorialité l'en séparant par une barrière douanière, ce qui faisait dire encore à M. Engerand : « Ceux qui avaient de pareilles idées ont de la chance que nous ne soyons plus sous la Convention. »

Ici, en Lorraine, il n'y a jamais eu doute en la matière; aussi resterons-nous en dehors des débats, nous contentant d'entendre ce qui se dit des deux côtés de la barricade, laissant chacun libre d'aller où il veut, mais sachant bien où nous irions.

Et nous en aurons terminé avec cette question du bassin de Briey, quand nous aurons mentionné l'œuvre d'un Lorrain, dont le dévouement à sa petite patrie est bien connu : M. Lebrun.

M. Lebrun, ingénieur, est aujourd'hui sénateur de Meurthe-et-Moselle, après avoir été auparavant député de Briey. Il devait donc à plus d'un titre s'occuper du problème du fer en Lorraine. Il a beaucoup écrit et discouru sur ce sujet. Aussi, sachant nous limiter, nous citerons seulement le compte rendu publié, sous forme de brochure, de la conférence faite par lui, en juin 1920, à la Société Industrielle de l'Est, sous le titre : *La politique du fer au cours de la*

(1) ALFASSA (M.), *La Guerre et le bassin de Briey* (Nouvelle Revue, 1er février 1917).

(2) POLIER (L.), *Le Fer lorrain et ses débouchés après la guerre* (Revue des Nations latines, 1917, 1er mai, p. 130-139).

(3) DRIAULT (E.), *Le Fer de Lorraine et la paix*, Paris, Bulletin du Comité Michelet pour 1917.

(4) BAILLY (L.), *Minerai de Briey et d'ailleurs* (Information, 24 juillet 1916).

guerre, la question de Briey (1). Avec la clarté qui lui est habituelle, M. Lebrun expose les données de la question qu'il va examiner : « Quelle était à la veille de la guerre la répartition entre les divers peuples des ressources ferrifères connues dans le monde? Quelles modifications a subies cette répartition soit par les fluctuations de la bataille, soit à la suite d'autres événements tels que les mesures de blocus? Enfin quelle est-elle dans le moment présent et quelles conséquences en peut-on tirer pour l'avenir économique des peuples et éventuellement pour leur sécurité en cas d'un nouveau conflit? »

Comme on le voit par ces quelques lignes, c'est la question du fer dans toute son ampleur que veut traiter M. Lebrun, et il le fait de main de maître, ce qui ne saurait étonner ceux qui le connaissent. Tout serait à citer dans ce travail; malheureusement la place qui nous est assignée ne nous le permet pas. Contentons-nous de remarquer que les conclusions de M. Lebrun sont pleines d'espérances, à condition que, conscients de la force que nous a fournie la victoire, nous soyons fermes dans nos demandes et nos réclamations.

« Il nous faut désormais une politique métallurgique ferme et avisée. La concentration dans nos mains du gisement ferrugineux le plus riche du monde nous permet de parler haut. Avant la guerre on procédait à des échanges de coke westphalien et de minerai lorrain, mais dans ces tractations se trahissait trop l'infériorité de notre position. Désormais, en dehors des stipulations du traité de paix, qui d'abord doivent être strictement exécutées, nous pouvons dans ce domaine économique parler d'égal à égal. »

Et, ajoute M. Lebrun : « Notre fonction sera accrue en puissance, si nos métallurgistes poursuivent avec activité la mise en exploitation de leurs houillères du Pas-de-Calais et de la Campine, s'ils ouvrent de nouveaux travaux en Moselle par le prolongement du bassin de la Sarre, installent des batteries de fours à coke où puisse se traiter le minerai anglais, enfin obtiennent de notre gouvernement que l'échange minerai-combustible entre France et Belgique se poursuive dans des conditions de réciproque équité. »

Évidemment cette conclusion ne peut, dans son ensemble, qu'être approuvée; néanmoins elle effleure un sujet qui a déjà donné lieu à bien des polémiques : la mise en valeur du bassin charbonnier de la région Pont-à-Mousson—Nomeny.

Il ne nous appartient pas de prendre parti dans le débat. La région

(1) Lebrun (A.), *La Politique du fer au cours de la guerre, la question de Briey* (B S I E 1920, n° 157, p. 26-45).

précitée est riche en charbon, les études et les sondages ont été nombreux avant la guerre, bien des millions ont été déjà dépensés; convient-il d'abandonner tout cela ou bien faut-il reprendre les recherches en tirant parti de ce qui a déjà été fait ?

Pour l'instant, avec l'incorporation du bassin de la Sarre, on semble se désintéresser de la question, parce que la Sarre donne ce dont on a besoin, mais tout de même, personne ne sait de quoi demain sera fait, personne ne sait ce que décideront les Sarrois le jour où ils seront appelés à opter entre l'Allemagne et la France.

Dès lors, il semble que ce que dit M. Lebrun soit paroles de sagesse et de prudence. Profitons autant que nous le pourrons du présent, sans cesser pour cela, un seul instant, de penser à l'avenir; brûlons du charbon et du coke de la Sarre, mais prenons nos précautions pour le cas où ils viendraient un jour à nous faire défaut.

Parmi les autres ouvrages parus sur la Lorraine métallurgique nous citerons :

Le rapport de l'Association pour les industries minières d'Alsace et de Lorraine pour les années 1914 et 1918 (1). Ce travail continue en quelque sorte, en le complétant, celui de M. Lebrun, avec cette différence qu'au lieu d'être consacré uniquement à la Lorraine il étudie la situation des pétroles et des potasses d'Alsace. C'est moins une étude qu'une suite de tableaux, ce qui d'ailleurs n'en facilite pas précisément la lecture. Jusqu'à quand donc persisterons-nous à négliger le système des graphiques, pourtant plus commode, plus lisible, plus clair et plus facile à saisir que les tableaux de chiffres les mieux faits.

En dehors des ouvrages de MM. Engerand, Alfassa et Lebrun, auxquels nous avons cru devoir donner une place plus importante, nous tenons à mentionner ceux de MM. Houllevigue (2), Driault (3), de Launay (4), Polier (5), Pralon (6) et Courau (7).

(1) *Notice sur l'industrie minière pendant la guerre.* Strasbourg, Imprimerie Strasbourgeoise, 1920, in-8, 31 p.

(2) Houllevigue (E.), *Le Sel et le pétrole en Alsace-Lorraine* (R P 15 février 1916, p. 740-757).

(3) Driault (E.), *Le Fer de Lorraine et la fonte.* Paris, Léon Tessin, 1917, in-8, 21 p. (extrait du Bulletin du Comité Michelet).

(4) Launay (L. de), *La Valeur minière et industrielle de l'Alsace-Lorraine* (R D M 1919, 15 juillet, p. 390-412, et 1er décembre, p. 180-201).

(5) Polier (L.), *Le Fer lorrain et ses débouchés après la guerre* (Revue des Nations Latines, 1917, 1er mai, p. 130-139).

(6) Pralon, *Rapport sur l'industrie minière et sidérurgique en Alsace-Lorraine. Avis émis par la section d'études des questions économiques concernant l'Alsace-Lorraine.* Paris, Chaix, 1919, in-8, 78 p.

(7) Courau (R.), *Législation des mines en Alsace-Lorraine, 1871-1918.* Paris, Dunod et Pinat, 1919, in-8, IX-181 p.

Enfin recommandons la lecture d'un ouvrage paru aussitôt après l'armistice et qui présente le plus grand intérêt, tant au point de vue historique qu'au point de vue économique, puisqu'il étudie quelle a été la situation des centres miniers et métallurgiques lorrains pendant l'occupation ennemie (1).

Quand on lit l'ouvrage de M. Pawlowski, on se rend mieux encore compte de la richesse de la Lorraine, en voyant à chaque page du livre combien vif était le désir de l'Allemand de conserver le bassin de Briey et quelles précautions il prenait, pour pouvoir entrer immédiatement en possession du bassin tant convoité... une fois la paix acquise à son profit.

Mais le livre de M. Pawlowski contient autre chose. C'est un nouvel hommage rendu à la population lorraine et en particulier à ceux de nos industriels qui sont restés pendant quatre années sous la férule allemande, qui n'ont jamais désespéré de notre victoire finale et qui ont fait preuve, en toutes circonstances et parfois au milieu des plus grands dangers, du plus beau sang-froid et de la plus belle foi patriotique. Tous leurs actes tendaient vers un seul but : mettre à l'abri tout ce qu'il serait possible de sauver de la réquisition boche, de façon à pouvoir, une fois la guerre finie, remettre leur exploitation en marche dans le plus bref délai.

Tels sont les principaux ouvrages, travaux ou études parus, pendant ou après la guerre, sur les richesses minières et métallurgiques de la Lorraine.

Aujourd'hui, grâce au courage et à la ténacité de nos industriels, le bassin lorrain prouve que ceux-là avaient raison, qui, au moment de la bataille, avaient foi dans notre victoire finale; que ceux-là ne se trompaient pas qui regrettaient que les nécessités militaires n'eussent pas permis de sauver des mains de l'ennemi le bassin de Briey.

Grandie par le malheur, l'industrie métallurgique et minière lorraine, dès qu'elle sera reconstituée, connaîtra une prospérité inouïe. Nous sommes aujourd'hui en Europe le premier pays producteur de fer. Les besoins de ce métal iront en grandissant. et l'on conçoit tout de suite quel avenir est réservé à la Lorraine dans l'économie générale du monde, puisque, pour le fer, elle ne sera pas seulement le plus grand producteur, mais qu'elle devra être un des principaux exportateurs.

(1) Pawlowski (A.), *La Métallurgie lorraine sous le joug allemand.* Paris, Dunod et Pinat, in-8, 133 p.

§ 4. Industries de transformation. Commerce et banque. — Si, comme nous l'avons déjà répété à maintes reprises, l'industrie minière et métallurgique est la plus importante de la Lorraine, elle n'est pas la seule. Notre région est en effet parmi les plus favorisées; il est peu d'industries que l'on n'y rencontre pas. Presque toutes les industries dites de transformation s'y trouvent représentées : textiles, brasserie, papeterie, industries alimentaires, verrerie, etc.

Au cours de la dernière guerre, la Société Industrielle de l'Est a eu l'heureuse idée de procéder à une enquête sur la situation présente et future des industries lorraines. Quelques-unes des réponses qui lui ont été adressées par des manufacturiers ou par des fabricants de la région ont été insérées dans le Bulletin de la Société industrielle, sous la rubrique « Nancy et la Lorraine après la guerre (1) ». Nous tenons à mentionner les rapports qu'a reçus la Société industrielle et même à nous arrêter un peu longuement sur ceux d'entre eux qui présentent, en raison de leur étendue, un sérieux intérêt.

L'industrie de la brasserie compte parmi les plus importantes de la Lorraine, puisque l'on compte :

26	brasseurs en	Meurthe-et-Moselle
12	—	Vosges
19	—	Meuse

C'est, de plus, une industrie qui, avant la guerre, se trouvait en voie continue de développement, comme le prouvent les quelques chiffres ci-dessous évaluant la production en degrés alcooliques :

	1901	1913
Meurthe-et-Moselle	2.508.400	4.405.380
Vosges	1.079.904	1.258.664
Meuse	756.572	996.288

Rien qu'en Meurthe-et-Moselle la production s'est accrue de 68 % en treize années.

Ces chiffres sont extraits de l'intéressante étude publiée en 1918 sur la brasserie en Lorraine (2) par M. Tourtel, membre de la Chambre de Commerce de Nancy. Malheureusement, avant la guerre, l'industrie de la brasserie était entièrement tributaire de l'Allemagne, aussi bien pour le houblon que pour le matériel. Après la guerre, en admet-

(1) Les rapports de MM. Tourtel et Boucher ont été en outre publiés dans la R I E.

(2) Tourtel (A.), *La Brasserie en Lorraine avant et après la guerre* (B S I E 1917, n° 131, p. 9-15 et R I E 1918, n°s 1203, p. 373-375 et 1204, p. 387-389).

tant, ce qui est d'ailleurs fort possible, que nous nous débarrassions de la tutelle allemande, la brasserie lorraine a vu naître la concurrence des brasseries d'Alsace-Lorraine. Aussi M. Tourtel ne se contente-t-il pas, dans son travail, d'examiner la situation de la brasserie au point de vue rétrospectif, mais envisage-t-il les mesures à prendre pour que son essor ne soit pas interrompu.

Ce que M. Tourtel a fait pour la brasserie, M. Henri Boucher l'a fait dans la même revue pour la papeterie (1). C'est l'une des plus vieilles industries lorraines; elle a fait en effet son apparition au XIVe siècle avec la papeterie, encore en activité, de Ville-sur-Saulx (Meuse), dont l'existence, d'après des documents certains, remonte à 1370 (1). Pendant de longues années, la papeterie lorraine se procura elle-même ses matières premières, mais à la veille de la guerre elle était devenue une industrie de transformation, tributaire de l'étranger pour ses pâtes. D'après M. Boucher, « l'avenir de la papeterie est subordonné à la politique douanière qui sera suivie..., souhaitons que ce ne soit pas celle actuellement en vigueur..., car alors à quel prix sera vendu le journal dit d'un sou... ? » Jusqu'à présent, c'est trois sous

M. Juillard-Hartmann a résumé en quelques pages les progrès faits, de 1871 à 1914, par l'industrie cotonnière dans la région lorraine, et plus particulièrement dans le département des Vosges (2). M. Juillard-Hartmann se préoccupe des conséquences qu'entraîneront pour notre industrie cotonnière la guerre elle-même et le retour de l'Alsace à la France. Il y aura de ce double chef diverses mesures à prendre, soit pour protéger cette industrie contre la concurrence étrangère, soit pour lui trouver au dehors de nouveaux débouchés.

Si l'industrie de la chaussure, dont nous entretient M. Baccot (3), a pris naissance à Nancy dans la première moitié du XIXe siècle, elle ne s'y est vraiment développée qu'après la guerre de 1870-1871. L'introduction de machines, qui supprimaient le travail à la main, fut à l'origine mal accueillie par les ouvriers. D'autre part, la concurrence étrangère mit nos fabricants de chaussures dans une situation difficile, d'où ils cherchèrent à sortir, un peu avant la guerre de 1914, par l'exportation d'une partie de leurs produits. M. Baccot préconise la création d'une école d'apprentissage, déjà tentée il y a quelques

(1) Boucher (H.), *La Papeterie en Lorraine* (B S I E 1918, n° 135, p. 3-12 et R I E 1918, nos 1205, p. 399-401 et 1207, p. 433-437).

(2) Juillard-Hartmann, *Industries textiles lorraines. Filature et tissage* (B S I E 1918, n° 135, p. 13-16).

(3) Baccot (G.), *Industrie de la chaussure en Lorraine* (B S I E 1918, n° 135, p. 17-26).

années, mais sans succès, par la Chambre syndicale de la chaussure. A son avis, il faudrait également protéger nos fabricants contre l'invasion du marché national par la chaussure étrangère et leur rendre plus facile la vente au dehors de leurs articles.

Le rapport de M. Steinheil sur les industries du livre (1) ne s'occupe pas seulement de la Lorraine; il embrasse la France entière. On y trouve des renseignements curieux sur la concurrence souvent déloyale, que les éditeurs allemands faisaient à leurs confrères français avant 1914. En ce qui concerne la Lorraine, M. Steinheil a surtout mis en lumière les applications de la photogravure, de la phototypie et des procédés similaires dans les grandes imprimeries de la région. Qui ne sait que la carte postale illustrée, devenue très vite populaire, a eu pour créateur M. Bergeret? En terminant, M. Steinheil indique ce qu'il y aurait lieu de faire après la guerre pour assurer la prospérité de l'industrie française du livre.

Les premières tonnelleries mécaniques n'ont été créées dans la région lorraine qu'après 1871. M. Kolb nous montre cette industrie florissante avant 1914, mais jetée dans une crise assez grave par la guerre, qui l'a privée en grande partie de sa main-d'œuvre, des matières premières qu'elle tirait de l'étranger et des débouchés qu'elle avait pu se procurer au dehors (2). Pour se remettre en marche, les tonnelleries mécaniques devront retrouver de bons ouvriers, et demander d'autre part à l'État un remaniement des droits qui frappent à leur entrée en France les bois bruts et les fûts venant de l'étranger.

L'industrie du chapeau de paille, qui s'était développée dans la vallée de la Sarre avant 1870, et qui, après l'annexion de ce pays à l'Allemagne, a pris une grande extension à Nancy, était très florissante à la veille de la dernière guerre. Ses produits se vendaient en France et dans beaucoup de pays étrangers. La guerre lui a porté un coup sensible, dont elle aura quelque peine à se remettre, si l'on en croit MM. Schmidt et Hottenger (3), qui craignent pour elle la concurrence d'autres maisons françaises; en outre, il lui sera peut-être difficile de remplacer par de nouveaux clients les habitants des Empires centraux, qui s'adresseront probablement à d'autres fournisseurs.

(1) Steinheil (R.), *Les Industries du livre en Lorraine* (B S I E 1918, n° 136, p. 7-19).

(2) Kolb (Ch.), *Les Tonnelleries mécaniques en Lorraine* (B S I E 1918, n° 137, p. 18-23).

(3) Schmidt (E.) et Hottenger (G.), *L'Industrie du chapeau de paille en Lorraine* (B S I E 1918, n° 138, p. 4-12).

C'est des industries chimiques que s'occupe M. Girardet (1). On sait que la région lorraine, riche en chlorure de sodium, produit en abondance du sel, du carbonate de soude, et, en quantités beaucoup moindres, d'autres produits. D'autre part, les gisements de potasse découverts dans la Haute-Alsace sont presque inépuisables. M. Girardet donne des détails intéressants sur les procédés de fabrication du sel et du carbonate de soude, sur l'exportation de ces deux produits et sur la concurrence que leur faisait l'Allemagne avant 1914. Il recherche également quel développement pourraient prendre en Lorraine certaines industries chimiques, si elles parvenaient, mieux que par le passé, à tirer parti de nos richesses en chlorure de sodium.

Beaucoup plus brefs que les rapports dont nous avons parlé jusqu'à présent, sont ceux de M. Thouvenot sur les machines agricoles (2), de M. Heymann sur la broderie, de M. Aron sur la confection et de M. Villard sur les jouets (3). On y apprend quelle était la situation de ces industries en 1914, et quelles perspectives d'avenir s'offriront à elles après la guerre.

M. Hottenger a tiré des réponses ou des rapports envoyés à la Société industrielle de l'Est par les manufacturiers de la région, rapports dont plusieurs n'ont pas été publiés, la matière d'une étude d'ensemble, où il a résumé la situation et les desiderata des industries lorraines en ce qui concerne les capitaux, les matières premières, l'outillage, la main-d'œuvre et les débouchés futurs (4).

D'une façon générale, nos industries se trouvaient, avant la guerre, dans une situation satisfaisante; pourtant, plusieurs d'entre elles étaient tributaires de l'étranger pour la houille, pour les matières premières ou pour l'outillage, et de plus elles avaient à soutenir une lutte inégale contre la concurrence allemande. Mais il y aurait lieu de craindre qu'elles n'eussent de la peine, une fois la paix signée, à retrouver leur prospérité d'autrefois ; les matières premières ne seront-elles pas chères, la main-d'œuvre rare et exigeante, la concurrence étrangère de plus en plus redoutable ? Ces prévisions se sont en effet réalisées. M. Hottenger indiquait, à la fin de son étude, par quels

(1) Girardet, *Les Industries chimiques de la Lorraine* (B S I E 1918, n° 143, p. 8-31).

(2) Thouvenot (S.), *L'Industrie des instruments agricoles en Lorraine* (B S I E 1918, n° 136, p. 20-21).

(3) *Industries de la broderie, de la confection et du jouet* (B S I E 1918, n° 146, p. 20-24).

(4) Hottenger (G.), *Aperçu général sur l'enquête ouverte par la Société industrielle de l'Est sur l'avenir des industries lorraines après la guerre* (B S I E 1918, n° 139, p. 6-27).

moyens, autres que l'élévation des droits de douane sur les produits étrangers, nos industries lorraines réussiraient à conserver leurs anciens clients et à en conquérir de nouveaux.

Industrielle comme elle l'est, la Lorraine produit beaucoup. Dès lors, elle a beaucoup à vendre, et l'on conçoit que la clientèle régionale ou même nationale ne lui soit pas suffisante, d'où nécessité pour elle, surtout maintenant, de rechercher à l'extérieur les débouchés qu'elle ne trouve pas en France. Pour elle, comme pour de nombreuses autres régions de la France, le problème de l'exportation a toujours été au premier rang de ses préoccupations. Il est devenu particulièrement urgent de le résoudre au lendemain de la guerre, et cela pour de multiples raisons. D'abord la victoire des Alliés a, du moins espérons-le, chassé les Allemands pour un long temps des marchés où ils s'étaient installés en maîtres. De plus, pour certaines industries comme les textiles et la métallurgie, le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la mère patrie a augmenté la production dans une telle proportion que l'exportation est devenue indispensable.

Enfin personne n'ignore la fameuse question du change, la nécessité de rétablir le cours de notre franc. Personne n'ignore non plus que le meilleur moyen d'y parvenir est d'importer moins en se restreignant et d'exporter plus en travaillant davantage.

A la veille de la dernière guerre, quelques-unes seulement des industries lorraines écoulaient à l'étranger une partie de leurs produits : c'étaient en particulier celles des chapeaux de paille, de la cristallerie, de la métallurgie et, à un moindre degré, de la chaussure. Les industries de la région lorraine ne devraient-elles pas, une fois la paix signée, s'efforcer d'accroître leur exportation? Comment, d'autre part, pourraient-elles y parvenir?

Ce problème avait, dès 1915, préoccupé M. Jean Buffet qui, dans l'étude dont nous avons déjà parlé, écrivait : « Au lendemain de la guerre, se posera la question du commerce d'exportation. » Un peu plus tard, la Société industrielle de l'Est, lors de son enquête sur la situation de nos industries, demandait à ses correspondants leur opinion sur cette importante question. M. Hottenger, dans l'étude d'ensemble que nous avons analysée plus haut, avait déjà indiqué, en y ajoutant ses observations, quelles réponses avaient données les industriels lorrains. Il a cru devoir revenir dans un article spécial, sur le grave problème de l'exportation (1). Non content de résumer

(1) HOTTENGER (G.), *Le Commerce extérieur de la Lorraine après la guerre* (B S I E 1918, n° 141, p. 11-42).

les réponses que la Société industrielle de l'Est avait reçues des manufacturiers lorrains, tout au moins de quelques-uns d'entre eux, M. Hottenger en a fait la critique, montrant quels avantages ou quels inconvénients présentaient les solutions proposées. Pour exporter, il est indispensable de produire beaucoup et à bon marché. On n'obtiendra ces deux résultats qu'à la condition de pouvoir se procurer à bas prix la houille et les matières premières, d'avoir à sa disposition de grandes facilités de transports, des agents consulaires s'intéressant aux questions commerciales, des représentants intelligents et actifs, enfin un office lorrain du commerce extérieur. Voilà comment les industries lorraines se trouveraient après la guerre en mesure de vendre à l'étranger, malgré la concurrence allemande, anglaise, américaine ou japonaise, une partie des articles qu'elles fabriquent.

La question de notre commerce extérieur ne pouvait manquer de s'imposer à l'attention des pouvoirs publics. L'un des premiers actes de M. Isaac, devenu ministre du Commerce au début de 1920, fut d'entreprendre toute une campagne en faveur de l'exportation. M. A. Dreux, président de la Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle, en réponse à la lettre du ministre, lui en adressait une, où il examinait la question surtout au point de vue de la métallurgie (1). Peu après, la Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle, elle aussi, répondait à l'appel du ministre en ouvrant parmi ses ressortissants une vaste enquête dont les résultats furent condensés en un rapport signé de deux métallurgistes lorrains (2). Ce travail des plus consciencieux présente, catégorie par catégorie, la situation du commerce et de l'industrie lorraine au lendemain de la guerre. A l'énumération des maux dont ils souffrent s'ajoute celle des remèdes que préconisent les deux auteurs et qui ont été adoptés par leurs collègues de la C C M M.

Qu'on nous permette de citer quelques passages de ce travail : « Quatre-vingts questionnaires ont été envoyés aux différentes organisations industrielles et commerciales de la région. Toutes les réponses reçues, disaient MM. Fould et Paul, ont été identiques dans la désignation des causes :

« Difficulté de fabrication due au manque de matières premières et à l'insuffisance de main-d'œuvre,

(1) B C C M M 1920, n° 20, p. 54.

(2) Fould (Ch.) et Paul (M.), *Pour favoriser l'exportation*. Nancy, Imprimerie nancéienne, 1920, in-8°, 40 p.

« Difficultés d'expédition dues au manque de matériel, insuffisance des voies, remaniement exagéré des tarifs. »

Dans la deuxième partie, les auteurs passent en revue, industrie par industrie, les réponses reçues des différents industriels et commerçants consultés : leur examen nous entraînerait trop loin, ils ne font d'ailleurs que reprendre pour leur compte, et en les appropriant à leur genre d'affaires, les deux séries de difficultés énumérées ci-dessus.

Quant aux remèdes indiqués, comme ils ont été adoptés par la C C M M et transmis aux pouvoirs publics, comme ils représentent les desiderata du commerce lorrain tout entier, nous demanderons la permission de les citer *in extenso :*

« Considérant que, pour relever notre situation économique et financière, la nécessité d'exporter est de plus en plus impérieuse,

La Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle assure le Gouvernement que tous ses ressortissants ont la ferme volonté d'exporter et s'y emploient de toutes leurs forces, et émet les vœux suivants :

1° Que l'Allemagne soit rigoureusement tenue d'exécuter les obligations qui lui ont été imposées par le traité de paix, relativement aux livraisons de charbon (art. 26, annexe V du traité de paix);

2° Que les gros consommateurs de combustible, coke principalement, soient autorisés à traiter avec la Westphalie des tonnages en surplus des contingents résultant du traité de paix et suivant des modalités à fixer, d'accord avec les intéressés, et notamment par des échanges de coke allemand contre du minerai lorrain;

3° Que le gouvernement encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le développement de la production houillère nationale et notamment :

a) Par la fixation de prix suffisamment rémunérateurs aux charbonnages placés dans des conditions particulièrement défavorables (telles sont certaines petites houillères du Centre, qui produisaient peu ou point avant la guerre, et que l'on s'efforce de remettre en exploitation);

b) Par l'octroi à tous les charbonnages, quels qu'ils soient, de prime pour l'augmentation annuelle d'extraction, cette prime étant payée, par exemple, sur chaque tonne produite actuellement en excédent de l'extraction annuelle précédente;

4° Que la loi de huit heures soit abrogée ou, à tout le moins, que son application soit suspendue pendant la période nécessaire à notre relèvement économique;

5° Que les produits destinés à l'exportation jouissent de réduction

de tarifs de transport beaucoup plus larges que celles prévues dans les dernières homologations, et que le rétablissement des tarifs spéciaux, justifiés par des situations de faits ou par les nécessités de l'exportation, soit mis à l'étude et réalisé d'urgence, d'accord avec les intéressés;

6° Que les formalités exigées pour l'obtention des autorisations d'exportation soient réduites au strict minimum;

7° Que la liberté des exportations ne subisse aucune restriction importante, sans consultation préalable des chambres de commerce, et que, d'une manière générale, on s'efforce de stabiliser, autant que possible, le régime des exportations;

8° Que soit confirmée, dans la loi définitive, la volonté du Parlement d'exonérer de l'impôt sur le chiffre d'affaires toutes les affaires d'exportation;

9° Que nos organisations consulaires à l'étranger soient pourvues des moyens matériels et financiers leur permettant de jouer un rôle commercial comparable à celui des organisations similaires de nos concurrents étrangers, et que, de plus, pour assurer dans la mesure utile la stabilité du personnel en vue des services qu'il doit rendre, son avancement ait lieu autant que possible sur place. »

Nous avons déjà eu l'occasion, dans les pages qui précèdent, de citer un certain nombre d'ouvrages traitant, parmi d'autres, la question de la banque en Lorraine. Nous n'y reviendrons pas, nous contentant d'y renvoyer le lecteur.

Ce n'est d'ailleurs pas dans les livres que l'on peut se rendre le mieux compte de ce que sont les banques en Lorraine et du rôle qu'elles jouent, mais dans deux publications éditées à Nancy par les soins des deux plus grandes banques régionales lorraines.

Nous voulons parler des bulletins hebdomadaires de la Banque Renauld et de la Société Nancéienne de Crédit. Grâce à eux on peut suivre, jour par jour, l'évolution bancaire de notre région. L'on a le droit de dire que les deux publications en question sont intéressantes non seulement au point de vue banque, mais au point de vue économie générale, puisqu'elles donnent des renseignements précis sur la marche des différentes industries de la région. Elles permettent en tout cas de se rendre mieux compte de l'aide très précieuse que nos banques régionales donnent aux industriels et aux commerçants lorrains.

Les bulletins des banques Renauld et Nancéienne étaient complétés avant la guerre par un annuaire, qui paraissait chaque année. La guerre en a interrompu la publication, mais d'après nos renseignements celle-ci va reprendre en 1921.

§ 5. Transports. — Les transports..., n'est-ce pas d'eux, dit-on, que nous vient tout le mal? Que de plaintes n'a-t-on pas entendues, et n'entend-on pas encore à leur sujet! Il serait puéril de nier que, depuis l'armistice, les transports n'ont pas toujours rendu les services qu'on était habitué à obtenir d'eux, mais tout de même il ne faudrait pas se montrer injuste envers eux et les charger de tous les péchés d'Israël... On ne doit pas oublier le magnifique effort rendu par les chemins de fer pendant la guerre; il y aurait de l'injustice à ne pas se rappeler qu'ils ont été, eux aussi, parmi les meilleurs artisans de la victoire, puisque, grâce à eux, le front a toujours reçu ce dont il avait besoin pour se battre et pour vaincre.

Après un travail aussi intensif, on conçoit qu'une certaine période doive s'écouler pendant laquelle, par suite du personnel désorganisé, du matériel usé, les chemins de fer ne pourront pas être à la hauteur de leur tâche, surtout si, pendant cette même période, les expéditions de toutes natures s'accroissent dans une notable proportion. Ce serait évidemment sortir du cadre de cette étude que d'examiner, dans toute son ampleur, le problème des transports; telle n'est d'ailleurs pas notre intention, mais les quelques réflexions ci-dessus nous ont paru indispensables pour montrer la nécessité, d'une part, d'améliorer le réseau ferré, d'autre part, de suppléer à son insuffisance par l'utilisation d'autres moyens de transport, en particulier les voies navigables. Elles laissent entrevoir aussi l'urgence de s'attaquer à la solution d'un problème qui, depuis quelque temps, paraît devoir entrer dans la voie de la réalisation : l'utilisation de l'énergie électrique, si abondante en Lorraine grâce à la proximité du Rhin.

Ce sont d'ailleurs ces différentes questions qui, depuis 1914, ont fait l'objet de nombreux travaux.

Notre région est parmi celles de France qui sont le mieux desservies au point de vue des chemins de fer. Cependant, le retour à la mère patrie de l'Alsace et de la Lorraine a remis en question le fameux problème de la percée des Vosges. Comme on le sait, nombreuses sont les solutions présentées, et naturellement chacun prétend que la sienne est la meilleure, si bien qu'aujourd'hui, deux ans après l'armistice, rien n'est encore fait ni même décidé.

On lira avec fruit, sur cette question, les études publiées en 1913 dans la *Revue Industrielle de l'Est* (1). Mais ce sont surtout les voies navigables qui ont préoccupé les auteurs. En septembre 1919 s'est réuni à Strasbourg le cinquième Congrès de la navigation inté-

(1) R I E 1919, n°s 1257, p. 258-269, 1274, p. 617, 1277, p. 693 et 1283, p. 849.

rieure. L'important problème des voies navigables à améliorer ou à créer dans l'Est de la France figurait à l'ordre du jour, et cela nous a valu une fort intéressante notice publiée sous les auspices de la Chambre de Commerce de Nancy et où on trouve les observations présentées audit congrès par M. Dreux, président de la Chambre de Commerce de Nancy, et M. Imbeaux, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (1).

Le travail de M. Imbeaux résume en quelques pages suggestives l'historique de la navigation dans l'Est, les travaux à entreprendre et les conditions dans lesquelles ils doivent être entrepris. Les observations de M. Dreux qui suivent ont été motivées par quelques divergences de vues quant au détail du programme, divergences toutefois passagères, puisque, au Congrès même, l'accord s'est établi entre le représentant des industriels et celui de l'administration sur les conclusions ci-dessous, qui ont été d'ailleurs adoptées par le Congrès :

1° Urgence de la création du canal du Nord-Est;

2° Doubler les écluses du canal de la Marne au Rhin et du canal des houillères de la Sarre et électrifier la traction sur ces canaux dans toute leur longueur;

3° Canaliser la Moselle entre Metz et l'aval de Thionville et créer les embranchements de l'Orne et de la Fentsch. Il conviendra que la Moselle soit aménagée pour recevoir dans l'avenir des bateaux du Rhin, du type de 1.200 tonnes; les embranchements devront aussi pouvoir les recevoir dans leurs premiers biefs et être faits, par ailleurs, pour les bateaux de 600 tonnes;

4° Le canal de l'Orne devra pouvoir être continué vers le canal de la Chiers. L'attention de l'administration est appelée sur l'intérêt d'un tracé aboutissant vers Longuyon. En outre, il y aura lieu d'étudier au plutôt, dans l'intérêt de la France, le prolongement de la canalisation de la Moselle jusqu'à Stradtbredimus et sa jonction avec le canal de la Chiers par le canal dit du Grand-Duché, conformément à la motion faite par les représentants délégués du gouvernement luxembourgeois.

En outre le Congrès de Strasbourg a demandé qu'une enquête économique complète sur les voies restant à étudier soit ouverte ultérieurement auprès des intéressés, afin que chacun d'eux fasse connaître ses besoins et ses desiderata, et notamment les tonnages

(1) IMBEAUX (E.), *Congrès national de la navigation intérieure. — En vue de la séance du 4 novembre 1919.* Nancy, Imprimerie nancéienne, 1919, in-8°, 37 p.

qu'il estimera avoir à transporter par eau dans chaque direction en marche normale de son industrie.

Un peu plus tard, de nouvelles conversations ont eu lieu entre les industriels et l'administration pour fixer plus en détail l'ordre d'urgence des travaux à entreprendre et ont abouti cette fois aux conclusions qui suivent (1) :

I. — Relier au plus proche le bassin métallurgique lorrain au réseau des voies navigables françaises.

Deux parties à exécuter en première urgence :

a) Canalisation de la Moselle, de Metz à l'aval de Thionville, et création du canal de l'Orne, de la Moselle à Conflans. C'est le but du projet de loi pendant devant le Parlement. (L'enquête publique qui vient d'être faite n'a révélé que des approbations.)

b) Il conviendra également :

D'entreprendre la canalisation de la Fentsch depuis la Moselle jusqu'à Hayange ou Knutange;

Puis, pour relier le bassin métallurgique lorrain à la Meuse, de faire la canalisation de la Chiers, de Charleville à Longuyon, en prolongeant cette canalisation jusqu'à Rehon et en poussant un embranchement de Longuyon à Conflans.

Par ces moyens, on dessert toute la partie nord du bassin minier, d'une part, et l'on rejoint, d'autre part, la Moselle par Conflans et l'Orne.

Ainsi se trouve réalisée la jonction au canal des Ardennes et, par suite, à l'Aisne, à l'Oise et à Paris, ce qui, après l'exécution (qui viendra alors en deuxième urgence) de la canalisation de la Sarre et de la Moselle jusqu'à leur confluent (Conz), reliera aussi Paris à la Sarre.

II. — Relier le bassin métallurgique lorrain et le bassin de la Sarre à la Westphalie, à la Campine, à la mer, ainsi qu'entre eux.

C'est là la principale opération, seule capable de bien desservir les bassins lorrains et sarrois. On remarquera qu'elle ne comporte que la mise en état de la navigabilité des rivières, c'est-à-dire de cours d'eaux naturels, moins coûteux à aménager et ultérieurement à exploiter que des canaux à point de partage.

Par la Moselle canalisée on gagne la grande artère du Rhin, où le fret tombe très bas (4 millimes 4 la tonne kilométrique avant la guerre). Le Rhin, à son tour, conduit soit au canal de Dortmund à l'Ems, soit à Rotterdam, soit à la Campine belge et à Anvers par l'intermédiaire

(1) *Les Voies navigables dans l'Est* (U E E 1920, n° 12, p. 145-149).

d'un tronçon de canal à construire entre Urdigen, Venloo et Nederwert.

Dans cet ordre d'urgence, il conviendra également de placer le canal du Grand-Duché, de Rehon à Sierck, avec le concours du Grand-Duché.

Pour faire bénéficier le bassin métallurgique de Nancy et le bassin salicole de Dombasle des avantages de cette jonction, il suffira ensuite de poursuivre la canalisation de la Moselle à l'amont de Metz et de la basse Meurthe, jusqu'à Dombasle, pour bateaux du Rhin.

III. — Enfin, ultérieurement, si l'on n'est pas satisfait de la jonction (un peu détournée) avec le Nord et le Pas-de-Calais, ainsi qu'avec les ports de Calais et de Dunkerque par le canal des Ardennes, l'Aisne, le canal de l'Oise à l'Aisne, etc..., il n'y aura qu'à reprendre le projet du canal de la Meuse à l'Escaut (600 tonnes), qui malheureusement est fort coûteux, et la transformation des voies navigables du Nord entre Denain et la mer.

Il y a lieu de se féliciter de cette collaboration intime entre l'État et les usagers des canaux; grâce à elle, le bassin de Longwy—Briey aura, à une date que nous voulons espérer rapprochée, à sa disposition le système navigable indispensable à son essor, et sans lequel il ne pourrait plus recevoir le combustible dont il a besoin, ni exporter le fer qu'il produit.

Les deux travaux que nous venons de citer résument toute la question des voies navigables lorraines, c'est en quelques pages l'étude la plus complète qui ait été faite. Voilà pourquoi, laissant de côté les autres études, nous avons tenu à en parler longuement.

Il ne reste plus qu'à envisager un troisième point à l'ordre du jour, surtout depuis que nos industriels, rencontrant des difficultés pour se procurer le combustible qui leur est nécessaire, ont dû chercher ailleurs leurs forces motrices. En Lorraine, nous avons à notre portée une réserve inépuisable, si nous savons nous en servir : l'énergie électrique du Rhin.

Évidemment, on peut se demander si un tel problème est bien à sa place dans un chapitre consacré aux transports; à cela nous répondrons : oui..., et pour deux raisons : d'abord l'énergie électrique se transporte elle-même de son origine chez les usagers; en plus, du jour où l'on utilisera cette énergie, tous les transports et surtout ceux par voie de fer se trouveront grandement facilités, puisque les transports en charbon se trouveront eux-mêmes diminués.

C'est encore M. Imbeaux, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Nancy, qui a étudié le problème de l'énergie électrique du Rhin

et qui a écrit sur ce sujet une étude dans l'*Union Économique de l'Est*. Mais l'ouvrage capital a été publié tout récemment par les soins de la Région Économique de l'Est (1).

§ 6. **Économie sociale.** — Tout ce qui touche à l'économie sociale est question d'actualité depuis la fin de la guerre. Tous les problèmes sont pour ainsi dire à résoudre en même temps, et bien peu nombreux sont ceux qui, de 1914 à 1918, les avaient prévus.

Cinq ans d'une guerre sans merci, cinq ans d'arrêt total de l'existence économique ont complètement bouleversé la vie sociale. Mais, surtout, près de deux millions de Français sont tombés au champ d'honneur, créant ainsi pour notre population, déjà en déficit avant la guerre, une situation à laquelle il faut de toute urgence remédier si l'on veut que la France vive.

Le si angoissant problème de la dépopulation touche, lui aussi, notre Lorraine et fortement. D'abord nombreux sont ceux de ses enfants qui, de la mer du Nord aux Vosges, sont tombés pour la victoire de nos armes; d'autres sont revenus, glorieux mutilés, dignes du respect de tous, mais moins aptes à leur travail d'avant-guerre. Pour ces différentes raisons la question démographique prend chez nous une singulière importance.

Tous les milieux s'en sont préoccupés. Un des industriels lorrains les plus attachés à sa petite patrie, M. L. Vilgrain, à la suite de savantes études publiées en 1917 par la Chambre de Commerce de Nancy sous la signature de MM. Krug et Hottenger, réussit à intéresser à la repopulation l'ensemble des industriels et des commerçants français et à provoquer la réunion à Nancy d'un Congrès national de la natalité, qui eut quelque retentissement, et dont les travaux ont été admirablement conduits par M. P. Bureau, son rapporteur général (2).

Il est juste d'ajouter que, si nos besoins en population sont grands, nos ressources ne sont pas trop mauvaises, la Meurthe-et-Moselle, les Vosges étant parmi les départements où la race continue à s'accroître; c'est même dans le département des Vosges que l'on a trouvé à Plainfaing et à Cornimont deux des familles les plus fécondes de France (3).

(1) [Imbeaux (E.)], *Le Rhin français* (U E E Nancy et Berger-Levrault, Paris-Nancy-Strasbourg, 1920, 12 p., avec photographies, cartes et plans hors texte).

(2) Bureau (P.), *Compte rendu du Congrès de la natalité de Nancy*. Nancy, Imprimeries Réunies, 1920, in-8, 80 p.

(3) Lamy (E.), *La Flamme qui ne doit pas s'éteindre* (R D M 1917, 15 nov., p. 241-268, 1er déc., p. 515-549, 15 déc., p. 833-858).

Tout récemment l'Académie Française ne décernait-elle pas un des prix Cognac Jay à une famille lorraine de quatorze enfants?

En Lorraine, et sans doute grâce au Congrès national de la natalité dont nous venons de parler, la question de la repopulation, des mesures à prendre pour la favoriser et des moyens à employer pour atteindre ce but, a fait depuis 1918 de très grands pas.

Mais, et nous sommes les derniers à nous en plaindre, en cette matière, ce sont les actes, plus que les paroles ou les écrits, qui comptent. Trop de livres ont déjà paru sur la dépopulation et sur les dangers qu'elle fait courir à notre pays. Par contre, peu d'actes ont suivi ces paroles ou ces écrits.

Le Lorrain, avant tout réalisateur, après s'être rendu compte dans les livres de l'urgente nécessité qu'il y avait à repeupler la France, a cherché tout de suite les moyens propres à y parvenir, et l'on a vu se créer des œuvres d'une haute portée sociale, pour le développement desquelles nos industriels et nos commerçants ont été les premiers à consentir les sacrifices parfois lourds qu'on leur demandait.

Toutefois, nous nous en voudrions de ne pas mentionner le travail de M. Hottenger sur la natalité et la main-d'œuvre dans la région lorraine. M. Hottenger a toujours été le défenseur et le propagandiste de toutes idées sociales dont la réalisation peut aider à la plus grande prospérité de la région lorraine. A la demande de la Chambre de Commerce de Nancy, il avait écrit durant la guerre un rapport sur la natalité envisagée à un point de vue général. Le second travail auquel nous faisons allusion a un but particulier, puisqu'il étudiait les rapports existant entre la natalité et la main-d'œuvre dans la région lorraine (1).

En quelques pages, où la documentation abonde, M. Hottenger nous montre ce qu'était la natalité en Lorraine avant la guerre et les problèmes qu'il y aura à résoudre après la fin des hostilités, si l'on veut que nos industries ne manquent pas de la main-d'œuvre nécessaire, et fatalement, sans cependant désespérer de nos populations, M. Hottenger est obligé de reconnaître qu'il nous faudra avoir recours à une main-d'œuvre autre que la main-d'œuvre indigène, c'est-à-dire à la main-d'œuvre étrangère, tout au moins à titre passager. « Oui, l'ouvrier étranger nous est nécessaire, demain plus qu'hier et plus que jamais, mais il ne doit y avoir là qu'une nécessité passagère et pour tout dire, un expédient, auquel nous ferons face par notre acti-

(1) Hottenger (G.), *Natalité et main-d'œuvre de la région lorraine* (B S I E 1917, n° 129, p. 19-53).

vité vigilante, par notre effort d'assimilation, et aussi, avec le temps, par le relèvement de notre natalité. »

Ce travail, ainsi que ceux qui ont paru dans le *Bulletin de la Chambre de Commerce de Nancy* ou qui ont été édités en fascicules séparés sous la signature de MM. Alfred Krug et Hottenger, ont servi de préface à plusieurs initiatives privées, dans lesquelles se manifeste ce que nous avons appelé plus haut l'esprit réalisateur lorrain.

Dans cet ordre d'idées on peut citer l'Œuvre des Pupilles de la Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle, due à l'initiative des membres de cette dernière, puis la Société lorraine des familles nombreuses, qui a sauvé bien des vies d'enfants en procurant à leurs parents et à eux-mêmes la nourriture, le vêtement et même le logement que, réduits à eux-mêmes, ils n'auraient pu trouver.

Enfin, et plus récemment, un groupe d'industriels lorrains a créé la Caisse patronale d'allocations familiales qui envisage, au profit de leur personnel ouvrier et employé, non seulement des allocations progressives suivant le nombre d'enfants, mais des primes de naissance et d'allaitement.

Nous avons tenu, dans ces pages consacrées à la bibliographie lorraine, à signaler ces trois œuvres, bien qu'elles sortent un peu du cadre de notre travail, parce qu'elles donnent une nouvelle preuve du sens pratique et réaliste du Lorrain et aussi, répétons-le, parce qu'elles ont trait à un problème pour la solution duquel les actes seuls comptent.

Pays dévasté, la Lorraine est parmi les provinces françaises qui s'intéressent le plus aux questions touchant la reconstitution des régions occupées par l'ennemi ou qui furent le théâtre des luttes gigantesques de la dernière guerre. C'est pourquoi nous tenons à signaler le volume publié par M. Henri Teitgen sur l'importante question des dommages de guerre (1).

Nul n'ignore que la Société industrielle de l'Est, et son président, M. Brun, voulant continuer dans la paix la belle œuvre entreprise pendant la guerre et contribuer ainsi à panser les blessures que celle-ci avait causées à notre pays, a créé à Nancy un Office des dommages de guerre, qui a pour but d'aider les sinistrés à toucher ce à quoi ils ont droit dans le minimum de temps.

M. Teitgen a pensé qu'il fallait de plus essayer de mettre à la portée de tout le monde la loi si complexe sur les dommages de guerre. Il a pleinement atteint son but dans le volume précité.

(1) Teitgen (H.), *Commentaire pratique de la loi des dommages de guerre*. Nancy, 1919, in-8, 155 p. (Publication de la S I E).

Conclusion. — Les quelques pages qui précèdent ont, je l'espère, montré aux lecteurs combien notre région lorraine intéressait tous ceux que préoccupe le développement du pays. Répétons-le en terminant, notre revue bibliographique est forcément incomplète, notre seul désir est d'avoir mis en vedette les ouvrages essentiels publiés sur notre petite patrie.

Comme nous finissions ce travail, un journaliste de Paris, M. Bonnefon, parcourait précisément la Lorraine, cherchant à se documenter aux sources les meilleures sur l'avenir de notre région et sur les moyens propres à hâter pour elle sa reconstitution économique.

Il a résumé cette enquête en des articles parus dans l'*Écho de Paris* au cours du mois de novembre dernier et auxquels, en matière de conclusion, nous nous faisons un plaisir de renvoyer nos lecteurs. Ils verront que ceux-là ont raison qui, même aux heures les plus sombres de la guerre, n'ont pas désespéré de la Lorraine, mais ont, au contraire, envisagé pour elle, une fois la paix signée, une prospérité et un développement économique dont nous serons les premiers à nous réjouir.

Pierre FAUVET,
Professeur à l'Institut commercial de l'Université de Nancy.

CHAPITRE IX

HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE

(Août 1913-décembre 1919)

I — CHRONIQUE

I — HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA LORRAINE

§ 1. Généralités. — La poésie locale et populaire de la Lorraine a fait ces dernières années l'objet de quelques menues études. M. Jean-Julien (Barbé) a consacré une notice bibliographique à cinq recueils ou réimpressions de recueils de cantiques et de noëls (dont plusieurs en patois) édités à Metz de la fin du XVIIe au début du XIXe siècle (1). — Un collaborateur anonyme des *Marches de l'Est* a publié sous le titre de « Noël Vosgien » une *Description de l'entrée de la Sainte Vierge et de Saint Joseph à Bethléem et du refus de les recevoir*, extraite d'un vieux recueil de *Noëls et Cantiques nouveaux sur la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, paru à Nancy, chez Lesienne-Gervais et fils, en l'an XI (2). — M. l'abbé Thiriot, curé de Servigny-lès-Sainte-Barbe, a porté ses recherches sur la célèbre *Chanson des Sabots;* il en a comparé la version lorraine aux versions poitevine, vendéenne et bretonne (3).

§ 2. XVe et XVI siècles. — A propos du bel ouvrage de M. Pierre Champion sur Charles d'Orléans, M. Marcel Provence a rappelé les relations d'amitié et la correspondance littéraire qui existèrent entre

(1) Jean-Julien, *Notes bibliographiques sur les Noëls messins* (P L P M 1914-1919, p. 677).
(2) *Noël Vosgien : Description de l'entrée de la Sainte Vierge et de Saint Joseph à Bethléem et du refus de les recevoir* (M E 1913-1914, II, p. 192-199).
(3) Thiriot (Abbé), *La Chanson des Sabots* (A S H L 1913, p. 55-66).

le prince poète et le roi René (1). — M. Albert Collignon a donné sur la *Rusticiade* de Laurent Pillard une suite d'études critiques qui épuisent la matière. Après avoir retracé succinctement la biographie du chanoine de Saint-Dié, il examine la valeur historique du poème, qui est faible, et en détermine, à ce point de vue, les sources; il analyse les procédés employés par l'auteur pour remplir les dix chants de son épopée : merveilleux chrétien et païen, discours, comparaisons, descriptions; il signale les innombrables réminiscences des poètes latins dont l'œuvre est parsemée, et termine par une bibliographie critique des éditions de la *Rusticiade* (2).

§ 3. XVII[e] siècle. — M. A. Collignon s'est intéressé aussi à François du Souhait, gentilhomme champenois, secrétaire du duc Charles III de Lorraine de 1600 à 1615, poète et prosateur profondément oublié, dont le nom n'est plus guère connu que par un vers de Boileau (*Art Poét.*, IV, 33). A défaut de renseignements sur sa vie, qui reste obscure, M. Collignon donne la liste de ses ouvrages dont le plus connu est une traduction de l'*Iliade*, qui eut cinq éditions (3). — Le séjour de Bossuet à Metz, de 1652 à 1659, a, dans ces derniers temps, attiré à plusieurs reprises l'attention des historiens. M. L. Finot a rappelé les services rendus par le jeune chanoine à la cité (négociations avec Condé et avec D. Juan d'Autriche, soumission des « avoués » aux charges de l'impôt, reconstruction de la digue de Wadrineau), et les relations qu'après son départ l'orateur des grandes chaires conserva avec Metz, jusqu'à sa promotion épiscopale (4). M. Alfred Rébelliau a fait, en se servant de la correspondance de Bossuet, publiée par les abbés Urbain et Lévesque, l'histoire très complète de son canonicat de Metz, du procès qu'il fallut soutenir pour lui en assurer la possession, de l'activité civile et ecclésiastique du jeune prêtre, de la formation de ses idées religieuses. Il remarque que rien absolument dans ces lettres ne trahit l'impression produite sur Bossuet par le pays lorrain, mais il ne s'en étonne pas outre mesure, Bossuet étant un de ces hommes pour qui le monde extérieur n'existe que de façon intermittente et

(1) PROVENCE (M.), *Charles d'Orléans et le Roi René* (M E 1913-1914, II, p. 419-423).

(2) COLLIGNON (A.), *Études critiques sur la Rusticiade de Laurent Pillard* (M A S 1917-1918, p. 230-258 et 1918-1919, p. 108-144).

(3) COLLIGNON (A.), *François du Souhait, secrétaire du duc Charles III* (P L P M 1913, p. 688-699).

(4) FINOT (L.), *Bossuet à Metz : le défenseur de la cité* (R E M 1911, p. 94-102); *Bossuet à Metz* (R E M 1913, p. 26-33).

secondaire (1). — La correspondance de saint Pierre Fourier forme un ensemble imposant de 1.500 lettres. En attendant qu'on puisse la publier intégralement, M. Fourier Bonnard en a donné, d'après la copie exécutée par les Révérends Pères de Benoîtevaux, un choix très heureux (2), dans lequel il a été guidé par des motifs non seulement d'ordre religieux ou historique, mais d'ordre littéraire. Il insiste avec raison dans son introduction sur les mérites qu'offre à ce point de vue la correspondance du saint : esprit clair, cœur chaud, imagination ardente, style « plein de couleur, de vie, de gaieté même, et, par aventure, d'un réalisme et d'un pittoresque de haut goût », fertile en expressions qui sentent le terroir. C'est en effet une lecture à la fois instructive et attrayante que ces lettres, et qui égale en intérêt la correspondance de saint Vincent de Paul.

§ 4. **XVIIIe siècle.** — M. Gabriel Aubray (Gabriel Audiat), en s'inspirant de l'ouvrage de M. Noël sur Mme de Graffigny, qui fut jadis analysé ici même, a tracé un portrait plus spirituel qu'indulgent de ce bas-bleu de province, transplanté à Paris sur le tard, dont la mémoire s'est enfoncée peu à peu dans une indifférence qui lui paraît méritée (3). — M. Georges Mangeot, en deux articles très nourris et substantiels, a critiqué et complété le livre de M. Noël, et donné à la suite la bibliographie, l'iconographie et la généalogie de l'auteur des *Lettres Péruviennes* (4). — M. Delafarge, auteur d'une savante étude sur la vie et l'œuvre de Palissot, dont il a été rendu compte en son temps, a publié intégralement une lettre de cet écrivain dont il n'avait pu donner dans son ouvrage que l'analyse. Ce document a trait aux démêlés de Palissot avec les comédiens français au sujet de deux de ses pièces, le *Satirique* et l'*École des Mœurs* (5). — M. C. Pitollet a publié des extraits d'un état, pour l'année 1786, des demandes de pensions et de gratifications adressées à la Cour par des écrivains d'inégale valeur. Une colonne contient les noms des solliciteurs; une autre, leurs titres; sous chaque nom une main inconnue, peut-être

(1) Rébelliau (A.), *Autour de la Correspondance de Bossuet. — I. Bossuet étudiant à Metz et à Paris* (R D M 1919, III, p. 823-848); — II. *Bossuet chanoine résidant à Metz* (ibid., 1919, IV, p. 630-661).

(2) Bonnard (F.), *Lettres choisies de saint Pierre Fourier.* Paris, Beauchesne, 1918, in-8, xxiii-395 p. Cf. ci-dessus, p. 93.

(3) Aubray (G.), *Une Femme de lettres au xviiie siècle : Madame de Graffigny* (C 1913, VI, p. 958-976). — Voir B L 1912-1913, p. 162-166.

(4) Mangeot (G.), *Une Biographie de Madame de Graffigny* (P L P M 1914-1919, p. 65-77 et 145-153).

(5) Delafarge (D.), *Une Lettre inédite de Palissot aux Comédiens français* (B S A L 1913, p. 193-197). — Voir B L 1911-1912, p. 198-208.

celle de L'Averdy, ministre d'État en 1785, a tracé en fins caractères l'appréciation officielle des titres des candidats. Certains de ces noms intéressent la Lorraine. A Beauzée, on continue sa pension; Saint-Lambert, qui demande un complément, est invité à attendre; 1.000 francs sont accordés au médecin Buchoz, et 2.000 à Palissot (1). — M. A. Pierrot conte agréablement, sans y rien ajouter de nouveau, l'histoire du remariage du vieux Bernardin de Saint-Pierre avec une très jeune Meusienne, Désirée de Pelleport, originaire de Stenay (2).

§ 5. **XIXe siècle.** — M. A. Collignon esquisse la biographie des premiers recteurs de l'Académie de Nancy, contemporains de l'Empire et de la Restauration : Étienne Mollevaut, l'abbé d'Regel, Azaïs, l'auteur des *Compensations*, Botta, de Lassaulx, Payen, l'abbé Gironde et Soulacroix; il indique la part qu'ils ont prise à l'administration intellectuelle de la Lorraine (3). — M. le comte d'Haussonville retrace, d'après une correspondance inédite de M. Necker et de sa fille, le séjour de Mme de Staël à Metz. Contrainte de s'éloigner de Paris en 1803 et gagnant l'Allemagne, elle s'était détournée vers cette ville, en compagnie de Benjamin Constant, pour y rencontrer Charles de Villers. Elle y demeura du 26 octobre au 8 novembre. On trouvera dans cet article quelques détails intéressants sur l'accueil, plutôt froid, que Mme de Staël reçut de la société messine et des fonctionnaires impériaux. Quant à ses impressions sur Metz, elles se réduisent à peu de chose. Visiblement elle se souciait moins de visiter la ville que de causer avec Villers (4). — Le chansonnier Alexis Dalès, né en 1813, originaire de Metz, apprenti et ouvrier à Paris, puis chanteur de café-concert et auteur de 500 ou 600 chansons dans le goût de Béranger, a trouvé un biographe sympathique dans M. Jean-Julien (Barbé) (5). — M. L. Germain de Maidy, à propos d'un travail du marquis de Beauchesne sur les *Musset du Maine*, paru dans les *Annales Fléchoises* de 1912, a rappelé, pour constater qu'elle semble aujourd'hui tout à fait abandonnée, l'opinion qui prétendait attribuer une

(1) Pitollet (C.), *L'Ancien régime et les écrivains pensionnés ; rapport officiel de l'année 1786* (Mercure de France 1913, t. CIV, p. 655-662).

(2) Pierrot (A.), *Le dernier mariage de Bernardin de Saint-Pierre* (P L P M 1914-1919, p. 620-624).

(3) Collignon (A.), *Les premiers recteurs de l'Académie de Nancy (Empire et Restauration)* (P L P M 1914-1919, p. 418-429, 465-471). Cf. ci-dessus, p. 159.

(4) Haussonville (Comte d'), *Mme de Staël et M. Necker d'après leur correspondance inédite.* — V. — *Madame de Staël à Metz* (R D M 1913, VI, p. 553-583).

(5) Jean-Julien, *Le Chansonnier Alexis Dalès (de Metz)* (P L P M 1913, p. 426-430).

origine lorraine à la famille paternelle d'Alfred de Musset (1). — On sait que le poète et comédien Albert Glatigny fut, en 1863, sous la direction d'Émile Marck, second régisseur au théâtre de Nancy. Il composa, pour la réouverture de la saison théâtrale, un prologue en un acte et en vers qui fut représenté le 26 septembre. M. A. Collignon a pris le soin d'analyser cette œuvre de circonstance, spirituelle, mais trop facile, comme la plupart des compositions de Glatigny. Celle-ci n'en rencontra pas moins un accueil favorable auprès du public nancéien (2). — Le D[r] P. Briquel a tiré de l'oubli une autre pièce du même genre et du même auteur, un *Prologue d'ouverture pour le théâtre de Lunéville*, joué le 5 octobre 1863; il a profité de l'occasion pour esquisser une bibliographie du poète (3). — Edmond About, né à Dieuze, avait commencé ses études au Petit Séminaire de Pont-à-Mousson, avant de les continuer à Paris, au Lycée Charlemagne et à l'Institution Favart. M. P. Bonnefon a raconté, d'après des documents inédits, l'entrée du jeune étudiant à l'École normale et à l'École d'Athènes, et divers incidents de sa vie à cette époque, notamment un voyage en Bretagne, entrepris avec Sarcey, dont les lettres d'About donnent une relation écrite avec la verve et l'entrain qu'on peut imaginer (4). — Selon M. L. Germain de Maidy, le prototype du fou Yégof, un des héros d'Erckmann-Chatrian, aurait été un pauvre diable qui, aux environs de 1870, courait le pays entre Sarrebourg et Phalsbourg, portant avec lui une Bible dont il tirait, au hasard, la matière de prédictions sinistres, et s'acharnant surtout contre les soldats (5). Dans un second article, M. Germain complète ces premières données au moyen d'une lettre de M. Adrien Hertz. Il en ressort qu'Erckmann et Chatrian ont pu s'inspirer, pour camper la silhouette de leur personnage, du fou Krusy (prononcez : Grousy), bien connu dans Phalsbourg au temps où Erckmann était élève au collège de cette ville, mais que le caractère serait de leur invention. Tel n'est pas l'avis de M. Germain. Quoi qu'il en soit de cette controverse, deux détails intéressants sont à retenir : le livre que le fou

(1) Germain de Maidy (L.), *La prétendue origine lorraine d'Alfred de Musset* (B S A L 1913, p. 219-221).

(2) Collignon (A.), *Un Prologue d'ouverture au théâtre de Nancy il y a cinquante ans : l'Ombre de Callot, par Albert Glatigny* (P L P M 1914-1919, p. 20-24).

(3) Briquel (D[r] P.), *Une Page oubliée d'Albert Glatigny : Prologue d'ouverture pour le théâtre de Lunéville (5 octobre 1863)* (P L P M 1914-1919, p. 654-661).

(4) Bonnefon (P.), *Edmond About à l'École normale et à l'École d'Athènes. Lettres et documents inédits* (R D M 1915, III, p. 173-205).

(5) Germain de Maidy (L.), *Souvenirs sarrebourgeois. Deux fous : le Suzel ; le fou Yégof* (P L P M 1913, p. 755-759).

portait toujours sur lui n'était pas la Bible, mais un vieux Psautier allemand; et l'indignation qu'il ne manquait jamais de manifester contre la soldatesque venait des mauvais traitements qu'il avait subis pendant la guerre de 1870 (1).

II — MOUVEMENT LITTÉRAIRE CONTEMPORAIN

§ 1. Prose. — D'intéressants comptes rendus de *La Grande Pitié des Églises de France*, de M. Mauricc Barrès, ont été donnés par M. René Perrout (2) et M. André du Fresnois (3). Ce dernier ne s'est pas contenté d'apprécier la valeur littéraire de l'ouvrage; il a entrepris de définir et de justifier « la position sentimentale, vis-à-vis de l'Église » de « l'incroyant Barrès ». — M. Victor Giraud, examinant la manière dont la question d'Alsace-Lorraine a été posée, avant la guerre, dans le roman français contemporain, compare *Au service de l'Allemagne*, de M. Barrès, avec *Les Oberlé*, de M. René Bazin, et *Juste Lobel, Alsacien*, de M. André Lichtenberger. Il voit dans ces trois œuvres d'imagination des documents psychologiques de premier ordre qui « nous aident à nous représenter au vif l'état de l'âme alsacienne ou lorraine dans les premières années du xxe siècle (4) ». — A propos de *La Danse devant le Miroir*, M. André du Fresnois constate qu'il ne semble guère y avoir de rapports entre l'art de M. de Curel et le milieu lorrain d'où l'auteur est sorti et où il passe encore une grande partie de l'année, sauf peut-être en ce qui regarde *Les Fossiles*. L'une des protagonistes du drame, Claire de Chantemelle, lui paraît être, par sa fidélité, par sa longue patience, par sa douce obstination, par son esprit de sacrifice, un symbole de la Lorraine (5). — M. G. Baumont loue délicatement l'inspiration et la facture des *Contes Vosgiens* de Fernand Baldenne (6). — M. Jean-Julien (Barbé) esquisse la courte biographie du poète messin Edgar Reyle (Leyer), né le 30 octobre 1874, mort le 15 août 1918, auteur de plusieurs recueils de poésies

(1) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Le Prototype du fou Yégof* (P L P M 1914-1919, p. 625-628).

(2) PERROUT (R.), *La grande pitié des Églises de France, par M. Barrès* (P L P M 1913, p. 208-212).

(3) DU FRESNOIS (A.), *La grande pitié des Églises de France* (M E 1913-1914, II, p. 496-505).

(4) GIRAUD (V.), *La Question d'Alsace-Lorraine dans le roman français contemporain* (R D M 1914, VI, p. 212-228).

(5) DU FRESNOIS (A.), *François de Curel* (M E 1913-1914, II, p. 393-398).

(6) BAUMONT (G.), *Un Livre vosgien* (*Les Contes et récits vosgiens, de Fernand Baldenne*) (P L P M 1913, p. 737-740).

remarquables par la grâce, la simplicité, l'amour de la Lorraine et de la France (1). — M. Louis de Mondadon s'acquitte du même soin pour Pierre de Rozières, né à Mirecourt le 4 juillet 1887, mort au champ d'honneur le 1er octobre 1915; il analyse son œuvre, tant en vers qu'en prose, et voit en lui « un Chénier, mais d'inspiration chrétienne et de goût très moderne (2) ».

L'Académie de Metz a célébré en 1919 le centenaire de sa résurrection après les vingt-six années pendant lesquelles sa vie avait été suspendue, du fait de sa suppression par la Terreur. A cette occasion, M. Gaston Deschamps a rappelé la fondation de l'Académie en 1759 sous les auspices du maréchal de Belle-Isle, gouverneur de Metz, l'œuvre d'émulation intelligente et de culture française qu'elle poursuivit jusqu'à la guerre de 1870, son attitude peine de dignité sous la domination allemande, sa suppression par ordre de la Kommandantur; il termine par le récit de la séance solennelle tenue le 12 juin 1919 (3).

MM. Marius-Ary Leblond et John Charpentier ont eu l'heureuse idée de réunir les plus belles pages consacrées par les écrivains français à la gloire de l'Alsace et de la Lorraine (4). Cette anthologie, où l'on retrouve beaucoup de noms connus, dont quelques-uns célèbres, est abondamment illustrée d'après les documents. Elle est destinée à nos écoles : souhaitons qu'elle y soit feuilletée, lue et relue.

Comme d'habitude, nos deux grandes revues régionales, l'*Austrasie* de Metz, *Le Pays lorrain et le Pays messin* de Nancy, dont l'action s'exerce avec un zèle si heureux pour le maintien de la tradition lorraine, nous ont apporté au cours des dernières années, en dépit de l'interruption causée par la guerre, une riche moisson de contes, nouvelles, légendes, impressions, études de mœurs, qui ont pour commune matière la vie et les souvenirs de notre province. Il serait trop long de dresser ici la liste complète des auteurs qui, avec autant de patriotisme que de talent, soutiennent dans ces deux recueils l'honneur de la littérature d'imagination. Je cite un peu au hasard Julien Pérette, le peintre humoristique des mœurs politiques à Jaloncourt-aux-Pots (5), Henri Gaudel, Émile Moselly, Alcide Marot, Émile Badel, G. Uriot-Louis, Fernand Baldenne, pour *Le Pays lorrain et le Pays*

(1) Jean-Julien, *Le Poète messin Edgar Reyle* (P L P M 1914-1919, p. 520-521).

(2) Mondadon (L. de), *Pierre de Rozières* (Études 1919, p. 552-574).

(3) Deschamps (G.), *L'Académie de Metz, à propos de son centenaire* (R D M 1919, IV, p. 455-466).

(4) Leblond (M.-A.) et Charpentier (J.), *L'Alsace et la Lorraine glorifiées par nos écrivains et par nos artistes*. Paris, Larousse, s. d. (1915), in-8, 128 p.

(5) Pérette (J.), *Les Élections municipales à Jaloncourt-aux-Pots* (P L P M 1913, p. 321-333, 404-414, 473-484, 525-539).

Messin, — et, pour *L'Austrasie*, le commandant Lalance et le baron François de la Chaise.

Ce sont encore les légendes et les mœurs locales qui ont inspiré à M. Gabriel Gobron le petit volume qu'il intitule : *Les Couarrails* (*sic*) *de Pont-à-Mousson* (1). C'est en Lorraine qu' « un soldat de la République » a situé la fiction originale et hardie par laquelle le Christ d'un calvaire du front, qu'un obus allemand a détaché de sa croix, parcourt les champs de bataille, les tranchées, les villages, les ambulances, conversant avec ceux qu'il trouve sur son chemin, prêchant la fraternité et la paix, sauf envers le mal, et glorifiant les héros qui sont morts pour procurer le règne de la justice (2). C'est en Lorraine encore que Mme Henriette Celarié a trouvé le sujet de ces tableaux du début de la guerre qu'elle a peints avec beaucoup de vie et de vérité (3).

Trois œuvres fort distinguées, qui toutes les trois ont un rapport intime avec la Lorraine, nous paraissent mériter une mention un peu moins rapide.

Le roman que M. Georges Ducrocq intitule simplement *Adrienne* (4) se passe dans la vallée de la Seille, au temps où la petite rivière, qu'un cheval peut franchir d'un bond, avait été « promue à la dignité de frontière ». Il a pour sujet l'idylle qui se noue entre un beau gentilhomme de la rive gauche, officier dans l'armée française, et une jeune paysanne de la rive droite, chassée de son village natal par la dureté de la domination prussienne. C'est moins un roman qu'un conte : le conte du prince qui aime une bergère; — moins un conte qu'un symbole : le symbole de la destinée de la Lorraine dont les deux tronçons, brutalement séparés, se cherchent et veulent se réunir. Ne nous étonnons donc pas que l'auteur, en ce temps-là, n'ait pas conclu l'idylle par un mariage. Il fallait que Maurice retournât à son régiment, pour y forger l'instrument de la victoire, tandis qu'Adrienne, recueillie en soi et doucement obstinée, immuablement fidèle, attendrait les jours meilleurs. Les jours meilleurs sont venus. Il n'y a plus qu'une Lorraine. Mais les deux jeunes gens qui s'aimaient, quel a été leur sort dans la tourmente? Le lecteur remplira à son gré le dernier chapitre

(1) Gobron (G.), *Les Couarrails de Pont-à-Mousson*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1918, in-12, 90 p.

(2) (Un Soldat de la République), *Le Calvaire de Lorraine, allégorie de guerre*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1917, in-12, 84 p.

(3) Celarié (H.), *Sous les obus, Souvenirs d'une jeune Lorraine* (*1914-1915*). Paris, Gédalge, s. d., gr. in-8, 236 p., illustrations.

(4) Ducrocq (G.), *Adrienne*. Paris, *Les Marches de l'Est*, 1914, in-12, 203 p.

de leur histoire; mais il n'oubliera point les tableaux de la nature et de la vie lorraines, où M. Ducrocq a fixé les aspects de son pays, ceux qui demeurent et ceux qui changent, avec un art fin et délicat dans lequel il entre de l'amour. Il retiendra surtout comme un précieux document psychologique le récit de cette visite à Metz sous la botte allemande, d'une touche si sobre, et d'une émotion communicative, où l'auteur découvre sur la physionomie de la vieille ville, dans la beauté de ses monuments, le sérieux de ses habitants, la grâce de ses femmes, la piété de son peuple, les marques sûres de son attachement inébranlable à la civilisation française.

L'un des derniers ouvrages du regretté Émile Moselly (Chenin) *Les Étudiants* (1), est un roman dont l'action largement conçue et riche en épisodes se déroule en partie à Saint-Jean-sous-Treiche, près de Toul, en partie à Lyon. Jean Mesnil, le fils de l'instituteur d'un village lorrain, après avoir passé par la Faculté des Lettres de Nancy, est envoyé comme boursier d'agrégation à l'Université de Lyon. Ce beau garçon timide, « à l'âme élégiaque », ne quitte pas sans émotion la bourgade natale, où il achevait ses vacances, pour aller vers la grande ville, vers l'inconnu. Il laisse derrière lui un père cassé par l'âge, une mère, robuste paysanne, qui voit avec regrets s'orienter vers une profession libérale ce fils sur qui elle avait compté pour cultiver son bien, une gentille cousine qui ne demande qu'à se laisser faire un doigt de cour. Mais quoi? Jean n'a jamais aimé les travaux des champs; il aime les livres, il aime les beaux vers; il aspire, non sans quelque noblesse, à s'élever. Le voici donc à Lyon. Après l'isolement des premiers jours, il s'adapte assez vite à ce milieu nouveau. N'attendez pas que son histoire vous renseigne sur ce que pouvait être, il y a un quart de siècle, l'activité intellectuelle d'une grande université de province. Sans doute ces étudiants étudient. Mais moins qu'à leurs études, l'auteur s'intéresse et nous intéresse à leurs farces, leurs beuveries, leurs folies, leurs misères et leurs amours. Il y a là quelques scènes de la vie de Bohême un peu longuement contées, quelques types, ou pour mieux dire, quelques fantoches enlevés d'un crayon alerte. C'est la partie la plus vivante du livre, celle que l'auteur a dû écrire — en partie de mémoire — avec le plus de plaisir. Les camarades de Mesnil sont comme lui de jeunes paysans que l'ambition paternelle, excitée par quelques succès de collège, a dévoyés. L'un meurt, les autres sont trop heureux d'échouer dans la moindre chaire

(1) Moselly (E.), *Les Étudiants*. Paris, Ollendorff, 5e éd., s. d., in-12, 316 p. — Cf. Daudier (Ch.), *Émile Moselly* (P L P M 1914-1919, p. 497).

du moindre collège, ou d'aller en Asie Mineure éduquer les fils de quelque pacha. Jean, rebuté — bien facilement, semble-t-il — par un échec mérité à l'agrégation, désorienté au point de vue sentimental par une liaison qui a mal fini, se décide brusquement à retourner au village. Il y travaillera avec sa mère et l'oncle Fan, il épousera la petite cousine, il fera valoir le domaine familial. Il sera « un paysan par le costume, par le langage, par la simplicité », mais il aura en même temps « des sens affinés par la culture, qui le rehausseront et feront de sa vie une délectation de toutes les heures ». Conclusion paradoxale d'une œuvre qui, dans ses grandes lignes, se réclame de l'esthétique réaliste. Il y a bien plus à parier que veule de caractère et infatué de son esprit, le pauvre garçon sera aux champs exactement ce qu'il était à la ville : un incapable, un mécontent, un raté. La thèse que soutenait Moselly, de la meilleure foi et avec le meilleure intention du monde, paraît un peu enfantine, et la psychologie sur laquelle il l'étaie bien inconsistante. Mais on trouvera dans ce livre sorti de sa plume experte et facile de pittoresques descriptions de Lyon, de ses brouillards et de ses fleuves, et de larges paysages lorrains brossés avec amour.

L'Imagier d'Épinal (1), c'est François Georgin, graveur sur bois de son métier, qui tailla dans le poirier, pour la maison Pellerin, maintes *feu's de saints* et toute une suite d'estampes consacrées aux victoires et aux généraux du premier Empire, qui fut, entre 1830 et 1850, un infatigable producteur d'images populaires et un des propagateurs les plus convaincus de la légende napoléonienne. M. Lucien Descaves nous conte par le menu la vie de cet humble artisan, sorti des derniers rangs du peuple, naïf comme l'art qu'il pratiquait ; son enfance étroite dans le logis de sa mère, ses débuts dans l'atelier de Jean-Charles Pellerin, son heure de talent et de succès, ses amours malheureuses, son malencontreux mariage, les déboires de son âge mûr et les tristesses de ses derniers jours. Sur ce fond terne et gris comme l'existence du pauvre homme se détachent quelques silhouettes vivement croquées et hautes en couleur : Mme de Moersbourg, la chanoinesse, aristocrate invétérée et gourmande incorrigible, détestant la canaille autant qu'elle aime les confitures, et gardant en toute circonstance les grands airs de l'ancien régime ; Marguerite Georgin, la mère de François, bonne commère, vaillante à l'ouvrage et prompte à la riposte ;

(1) Descaves (L.), *L'Imagier d'Épinal*. Paris, Ollendorff, 3e éd., s. d., in-16, 303 p. — Cf. Daudier (Ch.), « *L'Imagier d'Épinal* » *de Lucien Descaves* (P L P M 1914-1919, p. 559). — Cf. ci-dessous, p. 349.

Vadet, le gendre de Pellerin, ex-sous-lieutenant aux chasseurs à cheval, martelant le plancher de la quille de bois qui remplace sa jambe perdue à la bataille d'Essling, et faisant trembler l'atelier de sa voix de commandement; par-dessus tout, l'oncle Thouvenot, le frère de Marguerite, *l'onque,* comme on l'appelle, vieux soldat de l'Empire, fumeur de pipes et videur de verres, grand flâneur et coureur de cabarets, prêchant dans son pittoresque langage le culte de Napoléon, qu'il associe inséparablement avec l'amour de la liberté. Et l'œuvre a pour cadre l'Épinal d'il y a cent ans, la petite ville patiemment et curieusement reconstituée, avec son lacis de ruelles autour de Saint-Maurice, ses vieux quartiers, ses hôtels, ses faubourgs, avec ses mœurs, ses usages, son parler, ses fêtes et ses émeutes. Comment définir l'œuvre de M. Descaves? Est-ce du roman? Est-ce de l'histoire? Elle suppose l'érudition de celle-ci; elle a le mouvement, la couleur et la vie de celui-là. On dirait tantôt du Michelet et tantôt du Balzac : du Michelet aussi chaleureux, mais moins lyrique, du Balzac aussi minutieux, mais moins lourd. Cette résurrection d'une existence obscure dans le cadre où elle se déroula unit au charme de la fiction le caractère de la vérité et plait par son réalisme de bon aloi et très savoureux.

§ 2. Théâtre. — Sous ce titre modeste : *Un héros messin, saint Livier, martyr, pièce en trois actes* (et en vers), M. l'abbé Thorelle a composé, pour être jouée par une société de jeunes gens (ce qui explique l'absence de rôles féminins), une véritable tragédie avec chœurs, bien construite et rimée avec soin (1). Elle a pour sujet le supplice d'un vaillant chevalier de Metz, qui tombe au pouvoir des Huns en défendant sa ville et qui est décapité par l'ordre d'Attila. L'action est pathétique plutôt que dramatique à proprement parler. La scène capitale met en présence Attila et Livier; l'un somme son captif, et l'autre refuse, de renier le Christ; la foi et le patriotisme du saint s'y expriment en termes élevés et véritablement émouvants.

La pièce en deux actes que M. R... de la V... intitule : *Le Départ de Jeanne d'Arc* (2) a pour objet de retracer les scènes qui ont marqué le départ de Jeanne de la maison paternelle et son passage à Vaucouleurs. Les vers, d'une coupe classique, sont aisés et corrects, encore

(1) Thorelle (Abbé), *Un héros messin, saint Livier, martyr,* pièce en trois actes (M A M 1910-1911, p. 307-371).

(2) De la V... (R.), *Le Départ de Jeanne d'Arc,* pièce en deux actes. Saint-Dié, typ. et lith. C. Cuny, 1913, in-12, 37 p.

que l'auteur néglige quelquefois l'alternance des rimes. L'œuvre se recommande par sa simplicité et son absence de prétention.

On n'en saurait dire autant du drame en un acte de M. R. Sauvage : *Petite et grande patrie: Dans les sillons lorrains* (1). La pièce a été écrite en 1913, sous l'obsession de la guerre imminente. Elle a pour cadre un petit village de la Woëvre tout proche de la frontière. Rose, la fille du fermier Aubry, est aimée, et se laisse volontiers aimer, par Frantz Hirtz, fils d'un fermier allemand, capitaine dans l'armée impériale, et espion. Aubry tue le père Hirtz, tue Frantz, et, devenu fou, menace de tuer sa fille. L'auteur a voulu opposer deux générations : « celle qui a vu et qui, si même elle pouvait vivre des siècles, n'oublierait jamais », et « celle qui ne sait pas et qui parfois s'étonne qu'il soit impossible de pardonner ». L'idée est juste, et le développement aurait pu en être dramatique, s'il n'y avait aussi peu de vraisemblance dans les événements imaginés par M. Sauvage que de naturel dans sa prose.

M. Albert Carré, sans dédaigner les moyens proprement pédagogiques, compte, non sans raison, beaucoup sur le théâtre pour répandre parmi les populations d'Alsace et de Lorraine le goût et la connaissance de la langue française. Il expose en détail comment les acteurs de Strasbourg, de Metz, de Colmar, de Mulhouse et de Thionville devraient être obligés non seulement à donner dans ces villes un certain nombre de représentations des chefs-d'œuvre de la scène française, mais encore à organiser dans les petites villes et les bourgs de chaque région des tournées du même genre (2).

§ 3. Poésie. — Le recueil de M. E. Beauguitte, *Pour nos enfants, chants scolaires* (3), a été composé pour des fins didactiques. L'auteur a choisi très ingénieusement ses sujets, et les a traités avec un entrain et une gaieté qui plairont aux écoliers.

On trouvera dans l'*Austrasie,* dans les *Marches de l'Est,* dans les *Mémoires de l'Académie de Metz* et dans ceux de l'*Académie de Stanislas,* dans *Le Pays Lorrain et le Pays Messin,* beaucoup de poèmes détachés consacrés à la Lorraine. Je citerai ceux de MM. Georges Druilhet, Hippolyte Roy, Maurice Pottecher, Paul Humbert, Georges Ducrocq, Fernand Baldenne et du frère Adrien. Ces poètes appar-

(1) Sauvage (R.), *Petite et grande patrie : Dans les sillons lorrains,* pièce en un acte. Vitry-le-François, veuve Tavernier, 1914, in-8, 35 p.

(2) Carré (A.), *Les Théâtres en Alsace-Lorraine. De leur rôle dans la propagation de la langue française en Alsace et en Lorraine et dans le perfectionnement de sa prononciation.* Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-8, 22 p.

(3) Beauguitte (E.), *Pour nos enfants, chants scolaires* : musique de F. Vivenot; préface de V. Margueritte. Verdun, Huguet, s. d., in-8, II, 84 p.

tiennent à toutes les écoles; ils s'apparentent les uns aux autres par la sincérité de l'inspiration et l'élévation des sentiments.

Sous ce titre plein de promesses : ... *de vrais poèmes!* (*en marge de la guerre*), M. Jean Arcille, engagé volontaire, réformé en 1916, a versifié un certain nombre de réflexions politiques et morales sur la guerre, où il y a plus d'obscurité que de profondeur (1). — A la même actualité appartiennent les *Souvenirs de guerre* (*1914-1916*) de Georges Decelle, avocat à la cour d'appel de Poitiers, brancardier divisionnaire à l'armée de Lorraine, mort pour la France sous le tunnel de Tavannes (2). La plupart des poèmes qui composent le recueil sont datés de Pagny-sur-Meuse et du Bois Le Prêtre. On passe volontiers, en les lisant, sur quelques négligences de forme; on est touché du courage, de la bonne humeur, de la compassion pour la souffrance, de la tendre fidélité aux affections de famille qui s'y révèlent à chaque page. On se sent en communion avec un brave cœur.

M. Hippolyte Roy a dédié *A une Inconnue* douze sonnets précédés d'un envoi (3). Dans les fines compositions qu'il adresse à la dame — plutôt imaginaire — de ses pensées, il renoue la tradition des « gentils troubadours », ou, plus près de nous, des poètes galants du XVIIe et du XVIIIe siècle, et s'exerce à exprimer des sentiments nuancés et de subtiles images en vers d'une impeccable facture.

Les poèmes de R. Rossillion (4), *La Lyre nombreuse, La Plainte humaine*, sont les reliques littéraires, recueillies par la piété de ses amis, d'un jeune homme mort à vingt ans, en 1911. La forme est encore hésitante et incertaine; l'auteur imite inconsciemment les maîtres qu'il a lus et qu'il a aimés; il est influencé tantôt par Baudelaire, tantôt par Mallarmé, tantôt par Verhaeren; il semble, dans les plus récentes de ces compositions, revenir à la poétique parnassienne. Il avoue lui-même qu'il a repris goût à la pureté du langage et à la clarté du style, et il se met sous l'invocation de Racine. On démêle, à travers les tâtonnements du débutant, un tempérament d'élégiaque, mélancolique et mystique, fait pour la poésie amoureuse et religieuse, et dont le caractère dominant est la grâce un peu morbide qu'ont souvent les vers des poètes destinés à mourir trop tôt.

On a signalé jadis ici même les débuts poétiques de Marcel Tous-

(1) ARCILLE (J.), *De « vrais poèmes ! » (en marge de la guerre)*. Nancy, Imprimerie Lorraine, 1916, in-8, XXXI p.

(2) DECELLE (G.), *Souvenirs de guerre (1914-1916)*. Paris, Soc. Fr. d'Impr. et de Libr., 1918, in-8, 144.

(3) ROY (H.), *A une Inconnue*. Paris, Crès, 1917, in-8, 26 p.

(4) ROSSILLION (R.), *Poèmes*. Paris, *Les Marches de l'Est*, 1914, in-16, X-160 p.

saint-Collignon (1). Le jeune et brillant écrivain, titulaire du prix Sully-Prudhomme, lauréat de l'Académie Française (prix de poésie, avec une pièce sur *Le Drapeau*), a joint aux couronnes du poète le laurier du soldat. Il est tombé au champ d'honneur, le 13 octobre 1916, devant Sailly-Saillisel. Mais le parfum de son âme subsiste dans les cinq volumes qu'il laisse après lui. Nous ne parlerons pas du *Sculpteur de Sable* et des *Vers écrits sur l'eau*, dont il a été rendu compte dans les précédentes chroniques, ni d'un troisième recueil encore inédit : *Les Cils baissés*. Nous nous arrêterons seulement aux deux livres qui ont paru sous son nom en 1916 et en 1917 : *Les Taciturnes* et *Le Dard et l'Épée*.

Les Taciturnes (2), ce sont les confidences à demi-voix d'une âme délicate et sensible, obsédée par la grâce féminine, « la grâce adorable et fragile », « la grâce vivante » qui est plus belle que toute chose. En vain le poète essaie de se soustraire à l'empire tout-puissant de la grâce. Il veut secouer sa mélancolie, oublier l'amour au sein de la nature. Mais toujours « la grâce est la plus forte », et, comme les papillons vont à la lumière, son rêve et son désir continuent de voltiger autour de trop charmantes images. Et ce sont encore, ces *Taciturnes*, les confidences d'une âme d'artiste, éprise de la beauté parfaite et déplorant de n'avoir pas réalisé son idéal :

J'ai semé ma jeunesse à tous les vents du ciel;
Il ne m'en reste plus que des souvenirs mornes;
Je porte envie à l'abeille : elle fait son miel;
Au vagabond béat : il dort auprès des bornes.

J'ai prodigué mon cœur, que n'ont jamais compris
Les hommes sans fierté, les coquettes sans âme;
J'étais ivre d'un rêve : oh ! je me suis mépris
En confiant mon sort à leur cohue infâme.

Et cette nuit, comptant les avrils disparus,
Je m'étonne d'avoir trahi ma destinée;
Je m'afflige en voyant l'insensé que je fus,
Lorsque déjà la fleur de ma vie est fanée...

Mais la Solitude, sa chère Solitude, vient à lui et lui murmure les paroles qu'elle avait adressées jadis à Alfred de Vigny :

Écoute-moi, rêveur. Entre la foule et toi,
J'ai fait souvent tomber mon invisible herse.
Tu m'appartiens. Je suis fiancée à ton toit;
Mon baiser grave et lent te console et te berce...

(1) B L 1909-1910, p. 150, et 1912-1913, p. 160. (Une inadvertance de l'auteur de la chronique lui a fait, en 1912-1913, attribuer à M. Marcel Toussaint le prénom de Maurice.)

(2) Toussaint-Collignon (M.), *Les Taciturnes*. Paris, Lemerre, 1916, in-18, 170 p.

Elle le conduit vers les temples en ruine et les dieux délaissés, vers Aphrodite et vers Cérès, la blonde Cérès, la bienfaisante, la salvatrice, symbole de la force calme et féconde en qui désormais il met son espoir :

> Fais mon labeur plus beau, fais mon âme plus ample;
> Accorde à mon orgueil les destins que je veux.

Ce poète « amoureux de forme choisie », comme il se définit lui-même, dévot de Racine et de Sully-Prudhomme, lecteur assidu de Samain et de Charles Guérin, classique de goût, moderne de sentiment, était fait pour le recueillement et pour la tendresse, pour écrire des vers discrets, pénétrants et doux. La guerre lui ouvrit un autre monde, le monde de l'action et de l'enthousiasme. Les fines sensations, les vagues inquiétudes ou les voluptueuses mélancolies qu'il s'était complu à analyser lui parurent peu de chose. Il s'oublia lui-même, pour ne plus penser qu'à son pays :

> La douleur de la France est toute ma douleur.

L'indignation soulevée dans le cœur de tous les bons Français par une agression odieuse, la haine de l'envahisseur, la confiance dans le triomphe du droit lui inspirèrent les vers enflammés et les strophes vibrantes qu'on a réunis sous ce titre très heureusement choisi : *Le Dard et l'Épée* (1). Il faut lire de telles pages. Elles ne s'analysent point. De la dernière pièce du volume : *Au Drapeau*, je détacherai seulement ces quelques lignes :

> ... Morts de Montmirail, d'Arras ! mon sang bout
> De l'âpre et fort ferment de la race lorraine,
> Quand je songe qu'aux soirs de bataille je traîne
> La sombre jalousie en mon cœur ulcéré
> De ceux qu'a recouverts ton linceul vénéré !

On trouvera sans doute qu'elles sonnent avec une singulière éloquence, quand on sait que celui qui les écrivit les a signées de son sang.

Les *Images de mon pays* (2), que nous offre M. Léon Tonnelier, ne forment qu'une mince plaquette. Mais il n'y a pas, dans la poésie lorraine, beaucoup de vers de cette qualité. Il suffit d'ouvrir le livre au hasard pour s'apercevoir qu'on a affaire à un homme qui vraiment

(1) TOUSSAINT-COLLIGNON (M.), *Le Dard et l'Épée (1914-1916)*. Paris, Lemerre, 1917, in-18, 84 p.
(2) TONNELIER (L.), *Images de mon pays*. Paris, Crès, 1919, in-8, 56 p.

est né poète. Il ne se rattache visiblement à aucune école. Point de littérature dans son cas; rien que la nature. Aucun effort vers l'originalité, et rien de plus nettement original. Cette originalité, à quoi tient-elle? Tout d'abord à cette éternelle jeunesse de cœur qui est la marque des vrais poètes; à une sensibilité très fine, que la vie a aiguisée au lieu de l'émousser, comme elle fait le plus souvent, et qui vibre au moindre contact; à une philosophie attendrie et souriante, qui ne se raidit point contre l'inévitable, mais se prête de bonne grâce au changement incessant des choses, en sachant prendre de chaque saison comme de chaque âge ce qu'ils apportent de meilleur :

Jouis de toutes choses,
De l'air vif, du ciel bleu,
Du soleil et des roses
T'ouvrant leur cœur en feu...

Goûte au miel d'or des ruches,
Mords aux fruits du verger,
Bois au grès bleu des cruches
Un vin frais et léger...

L'été meurt... mais il donne
Naissance au fauve automne;
Souris-lui sous l'auvent :

Les jours clairs de septembre
Sont comme un collier d'ambre
Au cou nu d'un enfant.

Elle vient encore, cette originalité, d'une vision très personnelle des choses; et cette vision s'exprime à chaque instant par des images neuves, des métaphores trouvées, des traits pris sur le vif. Elle vient encore, cette originalité, d'un sens musical raffiné; l'ouïe délicate du poète ne tolère aucune fausse note, aucune discordance; le choix savant des sonorités fait de chaque vers, en même temps qu'un enchantement pour l'esprit, un délice pour l'oreille. Écoutez seulement ceux-ci :

Tu souris. Je me tais et te regarde vivre...
Un soir fauve s'appuie à la vitre et la cuivre.
Le ciel et la campagne ont des tons délicats.
Oh! ce soleil qui meurt : il dore les muscats,
Frôle une cruche bleue et baise ton visage...
Au dehors l'air limpide émeut le paysage;
On dirait que l'automne est du printemps doré.
Le lourd bétail s'attarde et meugle au bord du pré

Où le premier colchique allume sa veilleuse.
L'heure, en robe changeante, est vraiment merveilleuse,
Et si pur ton profil — que frappe un contre-jour —
Que tu vis en médaille au cou nu de l'Amour !
Regarde : un fil soyeux traîne au vent, s'effiloche
Dans l'azur calme, où vibre un son lointain de cloche...
Comme ivre, une guêpe entre et s'affole et ressort
En heurtant sur la vitre un peu de soleil d'or...
N'est-ce pas que la vie est douce à vivre? — Écoute :
On entend du bonheur qui chante sur la route...

Son talent, M. Tonnelier l'a voué, en bon Lorrain, à chanter son pays. Et je ne crois pas qu'il y ait jamais eu écrivain et sujet mieux adaptés l'un à l'autre. La poésie de M. Tonnelier est vraiment lorraine, moins encore par le choix des scènes, l'exactitude descriptive, le décor extérieur et la couleur locale, que par l'atmosphère où elle baigne, les teintes dont elle se colore, le parfum qu'elle laisse après soi. Elle sent le pressoir et les mirabelles. Elle évoque les grands ciels changeants, le déroulement infini des plateaux, la fraîcheur des bois, la paix des villages assis au bord des fleuves; et de toutes ces impressions et de toutes ces « images » elle fait comme un bouquet rustique qu'elle tend, avec un geste d'une filialité émouvante, à la patrie bien-aimée :

O clair pays natal, bénis soient ta lumière,
L'éclat de tes jardins, l'aspect de tes labours,
Le ciel nu qui se baigne en tes eaux, la rivière
Qui chante en dénouant les lacets de son cours.

Bénis soient tes blés roux, ta vigne maigre et torse,
La buée argentant tes frais vallons boisés,
Tout ce qui fait l'orgueil paisible de ta force
Et rend mon cœur sonore et mes sens apaisés.

Puissé-je, ô sol natal, revêtu d'herbe grasse,
Lourde et chaude à la fois de pluie et de soleil,
Dormir dans le giron maternel de ma race,
Comme un enfant qui t'aime et qui meurt de sommeil !

En vérité, ce sont là de beaux vers. Et le petit volume de M. Léon Tonnelier est tout entier de ce mérite, et sur ce ton. Il est court, mais il est exquis.

Edmond Estève.

II — COMPTES RENDUS

PANGE (Comte M. DE), *Les Lorrains et la France au Moyen Age*. Paris, Champion, in-8 de xxx-196 p. Ouvrage couronné par l'Académie Française (Prix Thérouanne, 1920) (1).

La deuxième partie de l'ouvrage de M. de Pange comprend, outre un tableau généalogique de la famille d'Albéron de Montreuil, archevêque de Trèves (1132-1152), qui prouve l'origine lorraine de ce prélat, une étude sur Garin le Loherain et une étude sur Gautier d'Épinal.

L'étude sur Garin a été écrite pour servir de préface à la *Translation de rime en prose de la Chronique du Loherain Guerin* (2). Après avoir montré par des citations caractéristiques la confiance absolue que Philippe de Vigneulles et ses prédécesseurs avaient dans la valeur historique de la *Geste des Lorrains*, considérée comme une ancienne chronique, M. de Pange reprend la question controversée de l'élément historique des *Lorrains*. Il ne réussit pas à trouver au VIIe siècle un duc de Lorraine du nom de Garin, et il est impossible d'accepter le rapprochement qu'il tente entre le mot de *Genivaux* et le nom de *Garin*. Il est d'ailleurs bien difficile, en voyant les fantaisies chronologiques de l'auteur de la *Geste* quand il s'agit de personnages illustres (3), de croire à des scrupules historiques de sa part au sujet d'un duc de Lorraine à peu près inconnu. Toutefois les renseignements précis que M. de Pange a recueillis sur Frondin de Hersin, la forêt de Vicogne et les grandes abbayes du nord de la France conservent tout leur intérêt et permettront peut-être un jour de résoudre le problème de la rédaction de la *Geste*, composée sans doute par un clerc, avec des documents d'origine ecclésiastique puisés aux archives de couvents et peut-être mal lus ou mal compris.

L'étude sur Gautier d'Épinal était destinée à servir d'introduction à l'édition des *Chansons de Gautier d'Épinal* de M. Lindelöf (4).

(1) Les chapitres de cet ouvrage qui ont trait à l'histoire sont appréciés ci-dessus, p. 89, par M. R. PARISOT.

(2) C'est la traduction de Philippe de Vigneulles, marchand drapier à Metz, exécutée en 1515. Paris, Leclerc, 1901.

(3) Charles-Martel (mort en réalité en 741) est censé avoir pour compagnon saint Loup de Troyes (mort en 479) et périr sous les coups des Vandales (dont l'invasion est de 406). Sur cette question, voir BÉDIER (Joseph), *Les Légendes épiques*. Paris, Champion, 1913, t. IV, p. 374.

(4) LINDELÖF, *Chansons de Gautier d'Épinal* (Mémoires de la Société néo-philologique d'Helsingfors, t. III, 1902).

L'*Histoire littéraire de la France* place ce chansonnier au XIIe siècle. M. de Pange, en compulsant les chartes lorraines du XIIe et du XIIIe siècle, distingue deux personnages de ce nom. L'auteur des chansons était, d'après des renseignements tirés de son œuvre, vassal du comte de Bar et ami de Guy de Joinville-Sailly. Il ne peut donc être identifié avec le plus ancien des deux Gautier (1161-1198). Le second Gautier d'Épinal, au contraire, est mentionné comme vassal du comte de Bar dans neuf des vingt chartes où M. de Pange a retrouvé son nom (p. 159-151). La première de ces chartes est de 1232; la dernière est de 1270. En 1272, Gautier est rappelé comme mort.

M. de Pange corrige en passant (p. 125) une autre erreur de l'*Histoire littéraire de la France* sur l'historien lorrain *Calendre*. Le duc de Lorraine dont il est question dans l'*Histoire en vers des Empereurs de Rome*, de Calendre, et qui est le mauvais héritier d'un bon prince, doit être identifié avec Thiébaut Ier (1213-1220), fils de Ferry II (1206-1213).

Les recherches de M. de Pange, grâce à l'abondance et à la précision de sa documentation, permettent donc d'établir d'une manière certaine quelques points importants de l'histoire littéraire de la Lorraine au Moyen Age.

Charles BRUNEAU.

SCHWAB (P.), *Mengeatte*. Paris, Bernard Grasset, MCMXIV, in-8, 298 p.

C'est en 1635, dans la Lorraine de la guerre de Trente ans, que M. Schwab a placé l'action du roman historique qu'il vient de publier. Mengeatte Ouvrard, fille de fermiers de Clairlieu, s'imagine que Dieu l'appelle à prendre auprès de Charles IV le rôle que Jeanne d'Arc a joué jadis auprès du roi Charles VII. Après avoir assisté au sac de Saint-Nicolas-du-Port, après avoir soigné un Suédois iconoclaste, Nils Erikson, dont elle avait souhaité la mort, elle quitte sa famille pour suivre le duc de Lorraine. Ses espérances, ses illusions ne tardent pas à s'écrouler; bientôt elle se rend compte que le duc lui demande toute autre chose que le salut de la Lorraine. Elle assiste pourtant et prend même part à un combat contre les Suédois. Mais, convaincue qu'elle n'a pas de mission, elle revient à Clairlieu, où l'attendent de nouvelles déceptions. Ses parents lui font un accueil glacial; le Suédois, à qui elle avait inspiré un sentiment tendre, l'a prise en haine depuis qu'elle a quitté Clairlieu pour suivre le duc; la mort du vieux

drapier Antoine Coliche, la seule personne qui lui eût conservé de l'affection, enfin le meurtre de Nils Erikson, achèvent de décourager Mengeatte, qui prend le parti de quitter pour toujours Clairlieu, et de suivre une troupe d'amazones lorraines excommuniées, qu'elle avait rencontrées à Remiremont.

M. Schwab connaît, on n'a pas de peine à s'en rendre compte, l'histoire de la Lorraine au XVII[e] siècle. Est-il pourtant parvenu à pénétrer dans l'âme de nos ancêtres, à les peindre tels qu'ils étaient, à les faire penser et parler comme ils auraient pensé et parlé dans la réalité? Ses descriptions font-elles revivre avec exactitude la vie de cette période troublée? M. Schwab nous présente quelques personnages historiques : le duc Charles IV; son confesseur, le père Donat; son médecin, Forget. Curieuse figure que celle de Charles IV, difficile à expliquer, tant elle abonde en contradictions : vaillant soldat, capitaine habile, mais politique sans scrupules et sans loyauté, souverain insouciant et frivole, indifférent aux souffrances de ses malheureux sujets, chrétien fervent, dévot à la Sainte Vierge, avec cela mari infidèle; bref, un homme d'une rare inconscience morale. M. Schwab l'a dépeint tel que l'histoire nous le montre, atténuant plutôt qu'il ne les exagère les défauts et les vices du prince lorrain.

A côté des personnages historiques, les personnages fictifs. Un peu déconcertante, Mengeatte Ouvrard, l'héroïne du roman, une mystique, une illuminée, qui se croit un moment appelée à de hautes destinées, et qui, une fois ses illusions évanouies, ne trouve plus ni en elle-même, ni surtout dans son entourage la force dont elle aurait besoin pour reprendre une existence normale. Bizarre aussi, le Suédois iconoclaste, Nils Erikson, que la tête de la statue de saint Nicolas assomme à moitié et rend aveugle. C'est Mengeatte qui, après avoir souhaité sa mort, le soigne et lui sauve la vie; il s'attache à elle, finit par l'aimer, puis irrité de son départ à la suite de Charles IV, il la prend en aversion, la maudit, la repousse et contribue pour sa part à la rejeter dans sa vie d'aventures. On a quelque peine à comprendre Jean des Vosges, le traître du roman, amoureux, lui aussi, de Mengeatte, jaloux de Nils, et dont le rôle à un moment donné devient incompréhensible. Est-ce lui qui, pour enlever Mengeatte au Suédois, attire sur elle l'attention de Charles IV? Une figure touchante est celle du vieux drapier, l'un des « Deux-et-Quatre » de Saint-Nicolas, Antoine Coliche, qui a voué à Mengeatte une profonde admiration, mélangée d'un sentiment plus tendre. Confident de Mengeatte, il meurt du chagrin que lui a causé le départ de sa petite amie, au moment où celle-ci, revenue à Clairlieu et presque repoussée par sa

famille, aurait eu plus que jamais besoin d'affection et de conseil. Mais Coliche et Mengeatte n'ont-ils pas une âme un peu trop compliquée pour des gens du XVIIe siècle? De braves Lorrains de 1635 ne raffinaient pas leurs sentiments comme le font Coliche et sa petite amie. Le respect, l'attachement presque idolâtrique des Lorrains pour leur prince sont bien rendus. Le pillage de Saint-Nicolas par les Suédois, le supplice d'un espion, le combat livré par Charles IV aux Suédois, la mort de Nils Erikson, noyé dans un puits par les gens de Clairlieu, comptent parmi les épisodes les plus dramatiques de ce roman curieux, qui laisse, quand on l'a terminé, une impression de malaise et de tristesse.

R. PARISOT.

CIM (A.), *Disparu! Histoire d'un enfant perdu*. Bibliothèque des Écoles et des Familles. Paris, Hachette, 1912, gr. in-8, 285 p., avec illustrations.

La production de notre compatriote Cimochowski est inépuisable : moins d'un an après avoir fait paraître *La Vengeance d'Absalon*, il nous donne, dans la même collection, un autre livre, écrit « en faveur de l'enfance abandonnée ou exploitée, et pour tous les petits et tous les malheureux ». C'est un roman solidement documenté, comme le prouvent les notes publiées par l'auteur sur les rétameurs et les romanichels, et il traite d'une aventure très vraisemblable, témoin les enlèvements que la presse relate si souvent.

Le petit Lucien Jandheurs, orphelin élevé par une vieille tante qui lui laisse trop de liberté, va un jour avec ses camarades suivre un régiment. Il s'égare et se voit surpris par la famille Gutzko, qui a déjà, de la même manière, « recueilli » la petite Rita. Affublé du nom de Franz, il est initié au métier de rétameur, comme celle qu'on fait passer pour sa sœur l'a été à la vannerie; tous deux sont roués de coups, à peine nourris, obligés de mendier et ont sous les yeux les pires exemples de vol, de tromperie et de brutalité. Cependant leurs maîtres, voulant retourner dans leur patrie, l'Autriche-Hongrie, pour y vivre du trésor qu'ils ont accumulé, ont résolu de se débarrasser des enfants : ils vendent Franz à un rétameur ambulant et se préparent à engager Rita dans un cirque. Mais les deux petits ont juré de ne pas se séparer : la fille, partie à la recherche de son « frère », tombe d'épuisement et est recueillie par sa propre grand'mère; le jeune homme, bien traité par son patron, devient un excellent ouvrier d'art, et recherche « sa sœur ». Il désespère de jamais y parvenir,

quand il retrouve par hasard son propre frère et, finalement, Rita, devenue Simonne de Gesvrays.

Il faut lire toutes les aventures des deux enfants, de leurs compagnons et de leurs maîtres : Franz apprend à lire à Rita sur des affiches de théâtre et Rita montre à Franz à enterrer les sous qu'ils ont en trop pour suppléer aux recettes ou aux repas des mauvais jours; des deux chiens qui les accompagnent, l'un, Tambour, a été dressé à voler; l'autre, Trompette, se venge du maître qui le brutalise et arrive à le noyer à sa propre place; le chef de la famille, Bogdan, teint les chevaux pour les revendre plus cher, tandis que sa mère, la vieille Zabeth, dit la bonne aventure aux femmes curieuses. Nous trouvons là une série d'événements, moins extraordinaires sans doute que ceux des romans d'Hector Malot, *Sans Famille* et *Romain Kalbris*, mais plus vraisemblables : il n'y a guère que la manière dont Rita se retrouve directement chez sa grand'mère, qui nous paraît un peu trop arriver à souhait; au contraire, la façon dont Franz rencontre son frère et Simonne est beaucoup plus admissible.

A côté de l'histoire principale que nous venons de résumer, il en est une autre, non moins intéressante, celle de la famille Jandheurs; l'aîné de ses représentants, Armand, se désole de voir que la tante Delphine, qui a déjà laissé se perdre son plus jeune frère, Lucien, ne cherche pas à élever les deux autres, qui deviennent Charles le Fainéant et Robert le Diable. Elle-même, victime de son obstination à ne pas écouter les conseils d'autrui, se trouve finalement ruinée; mais Robert meurt, Charles reste au service de sa tante et Lucien revient à temps pour assurer la fortune des siens.

Nous admirons, une fois de plus, l'aisance avec laquelle l'auteur a entremêlé ces deux intrigues, sans les embrouiller, et le parfait naturel avec lequel il a esquissé les portraits de ses héros : Armand Jandheurs, déjà élevé à la mort de ses parents, formé à l'art par le grand artiste Woëriot, qui voudrait pouvoir faire de ses deux frères des hommes utiles et qui, en dépit de ses efforts, sent peser sur soi les responsabilités de la famille; ses deux frères, Charles et Robert, le type du cancre et de l'insouciant; ses amis, le Père Moulotte qui, n'étant pas retourné à Reims depuis sa jeunesse, s'imagine que rien n'a changé dans sa ville natale, M. Brauvilliers, le vieux conseiller de la famille, trop peu écouté de la tante Delphine; celle-ci, vieille fille pleine de cœur, mais tête sans cervelle et d'autant plus têtue; Lucien-Franz, qui fait le dur apprentissage de la vie avec Simonne-Rita, qu'il finit par épouser; le triste monde des Gutzko, le faible père Mathias, mené par sa femme, l'horrible sorcière Zabeth, et leur fils Bog-

dan, qui essaie de protéger contre sa mère sa femme Antonia, laquelle, à la mort de son mari, se voyant sur le point d'être frustrée par ses beaux-parents, s'enfuit avec le magot.

L'auteur nous promène un peu à travers toute la France de l'Est et du Centre, de Reims à Verdun, puis le long des frontières d'Alsace-Lorraine, de Mars-la-Tour à Mont-Saint-Martin et à Nomeny, de là à Lunéville, Baccarat et Saint-Dié; après avoir séjourné à Bourges, la caravane revient par Auxerre en Lorraine, où nous la retrouvons à Ligny-en-Barrois, à Clermont-en-Argonne et aux environs; une partie de l'action se passe, d'ailleurs, dans l'Argonne, comme nous l'avons montré en détail dans le *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc* de juin 1913, p. 125-6. Nous en avons dit assez pour faire pressentir l'intérêt de ce livre pour nos compatriotes; nous espérons le voir figurer, comme faisait dernièrement *La Revanche d'Absalon*, aux distributions de prix de la région lorraine.

Louis DAVILLÉ.

Fernand BALDENNE (BALDENSPERGER), *Contes et récits vosgiens*. 1 vol. in-12 de 289 p., Édition des *Marches de l'Est*, 1913.

Les contes et récits dont se compose ce recueil ont été pour la plupart publiés dans *Le Pays lorrain*. Ils sont, nous dit l'auteur en son Avant-propos, présentés dans un ordre chronologique qui fait mieux paraître leur dessein. « Ils tentent de fixer, à divers instants de son histoire, quelques aspects choisis d'une petite patrie. » L'âme vosgienne y est saisie avec ses caractères essentiels et peinte dans une galerie de tableaux brefs, expressifs et colorés qui se succèdent depuis les temps légendaires jusqu'à l'époque moderne. Les récits ont tous pour théâtre Saint-Dié ou la région circonvoisine.

Dans *Les Surprises de la Forêt* nous est racontée la légende de saint Déodat, fondateur de Saint-Dié. Au sein de la mystérieuse forêt vosgienne se place une gracieuse et poétique rencontre entre l'apôtre du christianisme et les derniers demi-dieux du paganisme, ægipans et fées, naïves et innocentes personnifications de la nature.

Le conte suivant nous transporte au xe siècle et nous apprend comment saint Hidulphe, fondateur du couvent de Moyenmoutier, apparut à Frère Smaragde, un modeste religieux, âme simple et candide, d'une piété édifiante, et lui enseigna la ruse ingénieuse par laquelle le couvent fut préservé de l'invasion des Souabes (*La Légende de Frère Smaragde*).

La nouvelle intitulée : *Jours sombres, âmes obscures* nous retrace un épisode dramatique des luttes qui maintes fois ensanglantèrent les forêts des Vosges pendant la période du Moyen Age. L'action se passe au XIIIe siècle et met en scène l'assassinat de Renaud de Senlis, évêque de Toul, par son prédécesseur l'évêque déposé Maheu, que seconde en sa vengeance sa fille, la belle et étrange Salédia, puis la mort de Maheu tué par le duc de Lorraine Thiébaut, son neveu. Ce récit peint avec force les violences et les perfidies de cette époque.

Du Moyen Age nous arrivons à l'aurore de la Renaissance et le conteur nous conduit au milieu des érudits du *Gymnase vosgien* de Saint-Dié. Dans l'imprimerie de Vautrin Lud se poursuivent de patients et nobles travaux ; la géographie et les lettres anciennes y sont également cultivées. On s'apprête à publier la *Cosmographiæ introductio* de Ptolémée, à laquelle sera jointe une carte où pour la première fois l'Amérique sera figurée. M. Fernand Baldenne oppose à l'ardeur généreuse de ces savants qu'anime l'esprit nouveau le fanatisme hostile à toute nouveauté, qu'il incarne en une jeune fille ingénue et superstitieuse. Celle-ci livre au feu, comme grimoire du démon, le précieux manuscrit de Ptolémée (*Sous le signe d'Apollon*).

Nous ne devons pas demander à une nouvelle l'exacte rigueur d'un récit historique. Il suffit qu'elle soit, comme celle-ci, fort intéressante. Toutefois je crois devoir y relever quelques erreurs concernant des personnages connus et qu'il eût été aisé d'éviter :

1° Page 55 : Mathias Ringmann n'est pas né dans le val d'Orbey mais dans celui de Villé, d'où son surnom : *Philesius*.

2° Page 57 : Laurent Pillart le jeune est le neveu et non le fils de Laurent Pillart l'ancien.

3° Pages 56, 61, 63, il faut lire : Waldseemüller et non : Waldesmüller.

Parmi ces contes dramatiques, l'idylle du capitaine français de Mazerac venu à Saint-Dié à la suite de Louis XIV introduit une note gaie. C'est un récit d'une bonne humeur spirituelle et d'un tour alerte (*Houlettes et hallebardes*).

On peut être surpris que l'époque si fertile en événements tragiques de la Révolution n'ait fourni à M. F. Baldenne la matière d'aucune nouvelle. Mais, cette Révolution, il l'annonce dans le conte qui a pour titre : *En attendant quatre-vingt-neuf*. Le comte de Cagliostro, dans un salon qui réunit l'élite de la société de Saint-Dié, prédit à plusieurs de ceux qui sont présents le sort funeste qui leur est réservé. Ici M. Baldenne me semble se souvenir de la *Prophétie de Cazotte*, ce petit chef-d'œuvre de La Harpe.

Le Charbonnier du Hohneck est un épisode de l'invasion de 1814. Un fermier, dont les Cosaques ont tué la mère et les trois enfants, se venge en empoisonnant vingt-deux d'entre eux avec de l'arsenic mêlé à leur soupe.

Un Complot. Quoique nous soyons sous la Restauration, en 1825, ce complot n'a rien de politique. Des personnages bien pensants se réunissent dans le plus grand mystère pour protester contre l'érection sur une place de Saint-Dié de la statue de la Meurthe, parce que la Meurthe est figurée par une femme nue, dont la vue offensait la pudeur des habitants. La municipalité passe outre. Cette plaisante histoire doit avoir un fond de vérité. J'ai connu des indignations et des protestations analogues dans de plus grandes villes et à une époque plus récente.

Dans *La Dernière quenouille,* conte à demi fantastique, on voit une jeune fiancée, qui ayant renié son fiancé mort, accepte, pour prouver combien son souvenir la laisse indifférente, d'aller en pleine nuit, filer une quenouille sur sa tombe, où une mort mystérieuse l'enlève presque aussitôt.

Comme contraste, le récit suivant nous offre un amusant exemple de la parcimonie et de la ruse du paysan vosgien (*Les Trente-neuf sous de Vilminot*).

J'ai opté est l'histoire d'un brave Alsacien que les gamins de Saint-Dié s'obstinent à traiter de Prussien, quoiqu'il proteste qu'il a opté. Mais l'arrivée de sa sœur met un terme à cette persécution, tant le charme de cette jolie fille, qui porte le costume traditionnel des Alsaciennes et en qui se personnifie la province perdue, a séduit tous les cœurs et touché jusqu'aux garnements qui s'acharnaient contre son frère.

La Rancune du rouge Clément nous conte l'histoire d'un crime dont la jalousie a été le mobile. Le récit, placé dans la bouche d'un garde forestier, a beaucoup de naturel, et le style, sans aucune affectation de vulgarité, est bien le style courant et familier qui convient au narrateur.

Renouveau nous peint le réveil du printemps dans les jardins d'une petite ville, alors que les bons bourgeois, qui sont ici spirituellement croqués, émondent leurs arbres, bêchent et fument leur terre, plantent les fleurs, se livrent à tous les distrayants travaux de l'horticulture.

Comment le gendarme allemand Süss, de Saales, rigide observateur de toutes les consignes et redoutable aux voyageurs, se trouve amené à défiler à Senones en tête de l'orphéon et portant le drapeau français, c'est ce que nous explique la nouvelle intitulée : *Le Renégat improvisé.*

Je me bornerai à énumérer les récits suivants : *Le Fermage de Mme Grosgeorge, Affaires de famille, La Démonstration du légionnaire, Le Serment de Horter le Tisserand, L'Intrus,* dont les héros sont pour la plupart des paysans vosgiens ou d'anciens soldats de la Légion étrangère, et où sont esquissés de spirituels croquis, tels que la description de la fête de Périfosse (p. 258).

Le grand Tournant du Bambois, qui clôt le livre, nous conte un épisode de la lutte des rouliers contre les automobilistes dont ils voient le camion s'emparer des routes que leur voiture desservait autrefois. La fille du roulier Jacquot de Plainfaing, confidente du chagrin de son père, dont la clientèle se réduit peu à peu au profit de l'automobile rivale, le venge en occasionnant au tournant du Bambois un accident dont elle est la victime, mais dont l'automobiliste détesté sera déclaré responsable.

Par mon analyse sommaire, on peut juger de la grande variété des nouvelles que nous offre M. Baldensperger. Il s'y révèle un très agréable conteur dont le souple talent est apte à prendre tous les tons. Un usage discret des expressions populaires ou patoises contribue à donner à ses récits leur couleur locale. Mais ce qui surtout les situe, ce sont les descriptions et en particulier celles des forêts vosgiennes, dont M. Baldenne sent vivement la beauté.

Albert COLLIGNON.

GAUDEL (Henri), *Désiré Beaudru,* roman. 1 vol. in-12 de 267 p. Paris, Bernard Grasset, 1913.

Du même :

Mademoiselle Léocadie, contes et nouvelles. 1 vol. in-12 de 168 p., E. Thomas, Malzéville-Nancy, 1914.

Désiré Beaudru est, je crois, le début littéraire de M. H. Gaudel, qui vient prendre rang dans la liste déjà longue de nos romanciers et nouvellistes lorrains. La place qu'il paraît devoir occuper parmi eux sera fort honorable si l'on en juge par ce premier essai. C'est très opportunément que le Couarail, en lui décernant un de ses prix, l'a signalé à l'attention du public.

Il semble bien que, si l'action du roman et son dénouement sont œuvre de pure imagination, l'auteur, en divers passages, ait fait appel à ses souvenirs personnels. A certains détails d'un réalisme sobre et discret, mais précis, on croit reconnaître des impressions vécues. Je

n'ai pas d'ailleurs à rechercher quelle part il faut faire dans ce récit au souvenir et à l'invention romanesque. L'essentiel est de constater ici que, entièrement fictive ou non, l'œuvre porte les caractères de la vérité psychologique.

Désiré Beaudru, dont M. Gaudel nous conte l'histoire, est le fils d'un paysan vosgien, vaillant travailleur, qui a fini par se rendre propriétaire de la ferme des Mélèzes et a su arrondir un joli domaine. La mère de Désiré, nature fine et délicate, est la fille d'un lieutenant tué à Saint-Privat; recueillie par son parrain, le curé de Jolimont, et élevée par lui, elle a consenti sans peine à l'offre que lui faisait de sa main le brave et loyal fermier. Le fils issu de ce mariage grandit dans une atmosphère de joie et de tendresse. Mais un gros chagrin vient pour la première fois traverser cette enfance heureuse. L'instituteur et le curé, qui avaient dirigé ses études élémentaires et constaté sa remarquable intelligence, pressent ses parents de lui faire donner désormais un enseignement plus régulier. On décide de l'envoyer au chef-lieu, à l'Institution Saint-Paul des Pères du Salut. Les impressions du nouveau pensionnaire, son dépaysement au début de cette vie si différente de celle qu'il a connue jusqu'alors, sa tristesse nostalgique quand il songe à la douceur du foyer familial, la crise des premiers doutes surgissant dans un esprit jusque-là profondément croyant, tout cela est très justement observé et bien rendu. Le portrait du supérieur de l'Institution a de la vigueur. C'est un des rares personnages du roman qui ne soit pas sympathique. Car M. Gaudel ne nous présente guère que de braves gens, comme le curé de Jolimont, l'instituteur laïque Normal et l'excellent docteur Didierjean.

Mon intention n'est pas d'analyser *Désiré Beaudru*, dont la donnée est d'ailleurs assez simple et, pour le fond, n'a pas grande originalité. C'est surtout par le détail qu'il vaut. Indiquons donc brièvement que Désiré Beaudru, étudiant en médecine à Paris, se lie un jour de mi-carême avec une aimable Pierrette, ouvrière fine et délurée, qui fait bien vite sa conquête, puis, après quelques mois de passion feinte ou réelle, le trahit et l'abandonne brusquement, le laissant plongé dans la plus amère désolation. Bientôt sa tristesse va s'accroître des inquiétudes que lui causera la santé de son père et de sa mère; en peu de temps, la mort les lui ravit l'un et l'autre, et c'est sur des tableaux funèbres, sur des scènes d'agonie et de deuil, sur des paroles de désespérance que le roman se termine.

Ce livre se recommande par la simplicité et le naturel du récit d'où se dégage une émotion saine et sincère, par la vérité des descriptions, telles que la peinture d'un orage au commencement du roman, ou du

quartier latin à la fête de la mi-carême. Le début de l'idylle de Beaudru est conté avec une verve spirituelle et légère.

D'une manière générale, le roman est écrit avec aisance; le style a pour principales qualités la précision et la propriété. La langue est de bon aloi. Toutefois, une critique pointilleuse relèverait quelques négligences, des répétitions de mots, quelques constructions incorrectes ou suspectes. Ainsi, p. 205 : Il n'avait plus de train qui lui *permette* d'arriver à Fougères le même soir. P. 209 : Il faut que je *vois* cela. Fautes d'inadvertance ou typographiques, ce sont des taches heureusement fort rares. Elles ne sauraient nuire à l'impression d'ensemble. Ce livre mérite d'être compté au nombre des bons romans lorrains.

On appréciera dans le recueil de dix contes et nouvelles publié cette année par M. Gaudel, la vivacité du récit, la fermeté et le naturel du style. En quelques pages, il sait poser et faire agir un caractère et narrer une histoire ou dramatique ou plaisante. Il y a dans ces nouvelles une agréable diversité. Les unes nous présentent des personnages divertissants comme ce Constant, valet de chambre d'un prélat, qui, par un caprice qui lui coûta cher, voulut un jour se faire passer pour son maître. D'autres nous content de touchantes histoires, comme celle de cette vieille fille, Mlle Léocadie, chez qui sur le tard l'amour maternel s'éveille pour un enfant d'adoption, ou de ces deux autres vieilles filles, les demoiselles Fenouil, qui entretiennent pieusement jusqu'à la fin de leur vie le souvenir inaltérable de leur amour pour un jeune homme tôt disparu, et dans lequel chacune d'elles a voulu voir son fiancé. Le récit intitulé : *Fillette*, fait vibrer la note patriotique.

M. Gaudel a placé en Lorraine l'action de plusieurs de ces nouvelles. Dans *Coliche* comme dans *Le Noël de mon ami Jacob*, il évoque des impressions d'enfance. C'est un type très vrai et très vivant que ce Coliche, vieux paysan vosgien « doux et têtu, philosophe sans le savoir, aimant son pays malgré tout, aimant sa terre quand même, sa bonne terre lorraine qui le nourrit, et qui lui donnera quelque jour le coin tranquille de l'éternel repos » (p. 130).

Nous attendons maintenant M. Gaudel à une œuvre de plus grande envergure que celles dont nous venons de rendre compte. Nous savons que cette œuvre, il la prépare, et que ce sera un roman historique d'un caractère tout autre que ce qu'il a publié jusqu'ici.

Albert Collignon.

DEMANGE (Charles), *Lettres d'Italie*, ornées de compositions par Zdenka Braunerova, Pierre Ladureau, Robert Quesnel et Jean Scharrak. 1 vol. in-12 de 222 p. Paris, Georges Crès, 1913.

La famille du regretté Charles Demange, dont la mort a anéanti de si belles espérances, a été heureusement inspirée en publiant les lettres adressées par lui, pendant un voyage en Italie, à sa mère et à son oncle Maurice Barrès. Éditées en un volume élégant, que plusieurs artistes ont illustré de jolies vignettes, ces lettres nous donnent sur le vif les impressions de celui qui les a écrites et ont tout d'abord le mérite d'une indéniable sincérité. On y trouvera, comme il était naturel de s'y attendre, plus d'abandon et de simplicité que dans le *Livre de désir*. Mais dans nombre de pages s'affirme déjà le même talent.

Le jeune voyageur nous conduit surtout dans les églises et les musées; avec lui nous nous arrêtons aussi pour goûter la beauté d'un paysage ou nous amuser à une scène de la rue. Certes, Charles Demange n'a eu à aucun moment la prétention d'apporter à ses correspondants des révélations sur des villes aussi familières au tourisme que Florence, Pise ou Rome. On n'en sent pas moins dans les croquis qu'il nous en trace, croquis parfois assez poussés, de l'originalité et un accent vraiment personnel. Telles descriptions, comme celle du Forum romain, ou de la perspective de Rome vue du Capitole, ont du relief et de la vivacité; une note émue s'y mêle. Mais si la nature très impressionnable de Charles Demange est prompte à ressentir la beauté des choses et s'enthousiasme aisément, d'autre part le psychologue qui est en lui se ressaisit assez vite, s'interroge, s'analyse, soumet à un contrôle sévère ses premiers jugements. Aussi ne sommes-nous pas surpris de rencontrer, à côté d'une page descriptive, de véritables dissertations, esthétiques pour la plupart, comme cette ingénieuse comparaison entre la sculpture grecque et la sculpture romaine. En d'autres passages encore, il se montre un délicat appréciateur des œuvres d'art. Quelquefois il se laisse aller à des considérations d'une métaphysique un peu obscure, ainsi qu'il le reconnaît lui-même.

En résumé, on saisit dans ces lettres écrites au jour le jour les traits caractéristiques d'un talent qui se manifestera plus complètement dans le *Livre de désir*, dont Charles Demange préparait dès lors la composition, d'une part l'art de décrire et de noter d'une touche très précise et très sûre un paysage ou une œuvre d'art, de l'autre une grande finesse et pénétration psychologique. On y trouve aussi, mais

plus exceptionnellement, un peu de cette recherche et de ce maniéré dont n'est pas exempt le *Livre de désir*; défauts légers, dont il se serait dégagé bien vite s'il lui avait été donné de réaliser tout ce qu'on devait attendre d'un esprit si heureusement doué, et qui, au cours d'une existence si brève, avait déjà donné de telles preuves de sa valeur.

Albert Collignon.

CHAPITRE X

PATOIS LORRAINS

ET LITTÉRATURE POPULAIRE

I — CHRONIQUE

I — TEXTES PATOIS

Le *Pays lorrain et le Pays messin* a pris l'heureuse habitude de publier dans chacun de ses numéros des échantillons aussi variés que possible des divers patois de la région lorraine.

MEUSE. — Le Dr Albert Bernard a transcrit avec exactitude des textes de l'*Argonne* (1), d'un patois pittoresque et savoureux; M. Alc. Marot donne deux textes du *Barrois* (2), un texte du *Bassigny* (3). Enfin M. Bruneau reproduit un disque de phonographe enregistré à *Thonne-le-Thil* (4).

RÉGION DE METZ. — M. Xardel a composé de petites pièces dans le patois des environs de *Château-Salins* (5) et dans le patois de *Lucy* (canton de *Delme*) (6). Une vieille chanson très intéressante recueillie par M. Jezon provient des environs de *Delme* (7). Enfin M. Jean-Julien nous offre un échantillon de patois du *pays messin* (8) et M. Noirel une « fiauve » amusante en patois de la *Seille* (canton de *Nomeny*) (9).

(1) BERNARD (Dr A.), *Une vieille Chanson géographique argonnaise* (P L P M 1913, p. 112-115); *L'Houme qui ou faire la fame* (P L P M 1913, p. 431-435).

(2) MAROT (Alc.), *Fiauve dou bon temps*, *Lou Stabat de lai Mothe* (P L P M 1913, p. 116-118); *L'Atreye* (P L P M 1913, p. 628-629).

(3) *Lai Pove* (P L P M 1914, p. 531-532).

(4) BRUNEAU (Charles), *Le Travail du Chanvre* (P L P M 1914, p. 133-134).

(5) XARDEL (R.), *Fiauve po les afants : Lo Loup et lo Rné* (P L P M 1913, p. 708-709); *Fiauve po les afants : Lo bakion et let sope* (Ibid., 1914, p. 299-300); *Lo Loup bergi* (*Fiauve*) (Ibid., p. 486).

(6) *Fiauve : Let Grillède* (P L P M 1914, p. 440-441).

(7) JEZON, *Enne Crux dans not' atreye* (P L P M 1913, p. 561-562).

(8) JEAN-JULIEN, *Les Pouès du père Chan* (P L P M 1913, p. 163-165).

(9) NOIREL (U.), *Les Fromèches de lè Frasie don Minique* (P L P M 1914, p. 578-579).

L'annuaire de la *Société d'histoire et d'archéologie lorraine de Metz* pour 1913 contient un « trimazo » inédit de la région dite *Entre deux Eaux* (1) et un riche ensemble de textes notés à *Attilloncourt* par M. L. Zéliqzon. Ces textes, orthographiés avec soin par un linguiste, sont d'un réel intérêt pour la science (2).

Les Chansons lorraines de M. l'abbé Thiriot (3) comprennent plusieurs textes en patois messin : *Un trimazo* (p. 16); *Late d'eune recrue è ses pérants* (p. 20); *Les Garçons de labour* (p. 23); *Lo Pèys Messin* (p. 26).

Enfin l'*Académie de Metz* a publié dans ses *Mémoires* une comédie en patois (4). Sur un thème banal de comédie paysanne, auquel vient se mêler une histoire de trésor caché par les moines dans les ruines d'Orceval au temps des Suédois, l'auteur a écrit une pièce d'intérêt littéraire assez mince. Le patois est banal et plat; on sent que c'est une traduction patoise d'un texte pensé et écrit en français — et en français médiocre. L'orthographe est assez précise. Mais les indications fournies sur la prononciation sont très inexactes et ne peuvent être utilisées (p. 246 : « *h* signifie l'aspiration simple de la langue française, mais avec tendance à s'adoucir en *j* »; il n'y a pas d'aspiration en français et la tendance signalée ne correspond à rien de réel; — « *in* se prononce comme dans le mot allemand *Ding* »; en fait *in* est un *i nasal*, tandis que *Ding* présente un *i non nasal* suivi d'un *n vélaire*).

Vosges. — La région montagneuse des Vosges est représentée par un texte des environs de *Saales*, très joliment rédigé par M. de Champenay (5), deux histoires du pays de *Fraize*, par M. Valentin (6), et un récit en patois de *Bussang* par M. Pottecher (7). M. Virtel a continué l'intéressante publication des proverbes de *Damas devant Dompaire* (région de Mirecourt) (8).

Je ne puis classer un Noël patois publié par M. Uriot (9). Il est à désirer, aussi bien pour l'étude du patois que pour celle du Folk-lore, que l'origine des textes publiés soit toujours indiquée de la manière la plus précise.

(1) Westphalen (Dr von). *Les Trimazos* (A S H L 1913, t. XXV, p. 354-355).
(2) Zéliqzon (L.), *Zur Lothringische Volkskunde* (A S H L 1913, t. XXV, p. 67-129).
(3) Thiriot (Abbé J.), *Chansons lorraines*. Metz. 1913. in-8 (publié par l'A S H L).
(4) Westphalen (De), *Le Trésour d'Orceval* (M A M, 1910-1911, p. 243-306).
(5) Champenay (F. G. de), *Lo R'vénant dè M'nauville* (P L P M 1914, p. 98-101).
(6) Valentin (J.), *Conte de la Montagne : Un cœur de mère* (P L P M 1914, p. 51); *Fiauve du pays de Fraize : Jean Chêneté* (Ibid., p. 368-370).
(7) Pottecher (Fr.), *Lè Quéhole* (P L P M 1914, p. 676).
(8) Virtel (A.), *Proverbes lorrains recueillis à Damas-devant-Dompaire* (P L P M 1913, p. 288, 363, 683, 774; 1914, p. 280).
(9) Uriot (L.), *Noël patois* (P L P M 1913, p. 769).

Je regrette aussi que les pièces en patois publiées par *Le Pays lorrain et le Pays messin* soient trop souvent, à cause de la fantaisie de la transcription, inutilisables pour le philologue — et même illisibles pour les profanes. M. Xardel, par exemple, écrit *celet* (*Lo bakion et let sope*). Faut-il prononcer *selette?* Pourquoi ne pas écrire *celè*, ou mieux *slè?* M. Xardel transcrit *besch*, bas, *shôle*, échelle, *treuhe*, trois. Le son noté *sch, sh, h*, n'est-il pas le *ch* allemand de Ba*ch?* Il est indispensable que les écrivains lorrains s'entendent, comme les wallons, pour adopter une orthographe unifiée. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une transcription phonétique, qui exigerait des caractères spéciaux. Le système employé par MM. Thiriot et Zéliqzon dans leurs *Textes patois recueillis en Lorraine* pourrait être adopté partout.

II — ÉTUDES D'ENSEMBLE SUR LES PATOIS LORRAINS

Je ne puis que signaler une étude très intéressante de M. Marchot sur la *phonétique et la morphologie du wallon prélittéraire ou préhistorique* (1). A cette époque (500-800), les principaux traits du dialecte lorrain lui sont communs avec le wallon.

M. Dauzat consacre aux patois lorrains et wallons un article de neuf pages. Il marque le caractère conservateur de ces parlers. Après avoir indiqué sommairement quelques traits phonétiques plus particulièrement wallons, il donne des preuves — un peu trompeuses — de la vitalité des patois, et il établit leur indépendance par rapport aux idiomes germaniques voisins. Son raisonnement est faible : ce n'est pas parce que le *ch* lorrain ne correspond pas au *ch* germanique (de Ba*ch*) que la présence du son *ch* en Lorraine est indépendante du voisinage des parlers germaniques. D'ailleurs l'article de M. Dauzat reste dans l'ensemble superficiel : la transcription phonétique est insuffisante, les fautes d'impression nombreuses (p. 303, n. 2, corriger : *Haraucourt ;* p. 304, n. 1, rétablir : *Remacle, Sigart*). Il s'agit d'un article de vulgarisation où les faits — d'ailleurs très complexes — sont exposés d'une manière beaucoup trop simplifiée et par là même faussés (2).

Nous ne pouvons non plus accepter les caractères généraux attribués

(1) MARCHOT (P.), *Compte rendu du travail de J. J. Marichal, Die Mundart von Gueuzaine-Weismes (phonetisch behandelt)*, Diss. de Bonn, 1911 (Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur, t. XXXIX², p. 144-153); *Les principaux Traits morphologiques du wallon prélittéraire ou préhistorique* (500-800) (Ibid., t. XLI, p. 233-256).

(2) DAUZAT (A.), *Les Patois lorrains et wallons* (M E 1913, t. V, p. 302-311).

au dialecte lorrain par M. Karl Vossler (1). « Le dialecte nous paraît également énigmatique et tiraillé dans des directions contraires. D'abord il se présente comme un enchérissement du wallon. Les influences germaniques sont ici encore plus fortes; les tendances à la diphtongaison encore plus marquées. Des relâchements et des colorations vélaires dans le vocalisme alternent avec des palatalisations; tout le système linguistique présente un aspect hybride. » Dans un style d'apparence scientifique, mais très imprécis (relâchements et colorations vélaires?), M. Vossler applique à toute force au langage les traits généraux qu'il a établis pour la région (d'après M. Vidal de la Blache). Les patois lorrains constituent au contraire l'un des groupes gallo-romans les plus homogènes et les plus conservateurs. Des tendances organiques où il est difficile de ne pas voir une influence germanique, mais une influence très ancienne et qui provient d'un mélange de populations ou d'une affinité de races — non d'une action d'une langue sur une autre, — ont amené en Lorraine le développement spontané de sons analogues à des sons de l'allemand moderne (et qu'a possédés aussi l'ancien français) : depuis l'établissement de la frontière linguistique, il n'y a eu entre les deux langues aucun échange de sons et les emprunts de mots sont négligeables. Loin d'être un parler hybride, le lorrain présente même quelquefois, en face du français germanisé, la vieille forme latine (*saux* au lieu de *saule*, dans l'article de M. Dauzat cité plus haut).

III — ÉTUDES PARTICULIÈRES

Les expressions lorraines qui désignent la « pomme de terre » ont été étudiées par M. Grillet (2), par M. Germain de Maidy (3) et par M. Poirot (4). M. Grillet, citant d'après un compte rendu du *Mercure de France* (5) M. Leo Spitzer (6), accepte pour le mot meusien « crompire » l'étymologie « Grundbirne », poire de terre, terme dialectal ger-

(1) Vossler (K.), *Frankreichs Kultur im Spiegel seiner Sprachentwicklung. Geschichte der französischen Schriftsprache von den Anfängen bis zur klassischen Neuzeit.* Heidelberg, Winter, 1913 (Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher), p. 16-19.

(2) Grillet (G.), *Note pour servir à l'étude du patois meusien* (B S L B 1913, p. 132).

(3) Germain de Maidy (L.), *A propos du mot crompir* (*pomme de terre*) (B L S B 1913, p. 236-237).

(4) Poirot (J.), *Lorrain pmot, kmot = pomme, pomme de terre* (Neuphilologische Mitteilungen, hggben vom neuphilologischen Verein in Helsingfors, 1913, p. 83-87).

(5) Numéro du 1er février 1913, p. 670.

(6) Spitzer (L.), *Die Namengebung bei neuen Kulturpflanzen in Frankreich*, S. A. aus *Wörter und Sachen*, t. IV, p. 121-165.

manique. M. Germain de Maidy signale la présence de « grompire », employé par plaisanterie, à Sarrebourg, ainsi qu'un exemple de « crompir » à Breux (Meuse, Montmédy) en 1756. L'étymologie proposée par M. Spitzer présente une grosse difficulté : c'est l'existence du mot « crompir » en Bretagne (Atlas linguistique de la France, carte pomme de terre, points 465, Morbihan, et 453, Ille-et-Vilaine). La présence de cette forme en Bretagne paraît « étonnante » à M. Spitzer, qui s'efforce de l'expliquer par une importation tout à fait récente du mot germanique, par des soldats du sud de l'Allemagne, en 1815 peut-être, au moment de l'invasion de la France. Il peut paraître étonnant que les Bretons aient attendu 1815 pour connaître la pomme de terre, et il est bien certain que les Allemands n'ont pas occupé la Bretagne. En fait, le mot « crompir » ne peut être qu'ancien dans cette région : le seul mot qu'un patois français pût importer, après Parmentier, était le mot, universellement connu et définitivement établi, de « pomme de terre », que l'on rencontre effectivement en Bretagne à côté de « crompir ».

Il est donc nécessaire de trouver au mot « crompir » une explication capable de s'appliquer aux formes de l'ouest comme aux formes de l'est. Je ne connais pas d'autre forme ancienne du mot que « crompire », usité à Pure (Ardennes, Sedan, Carignan) en 1753 (1). Mais j'ai relevé au sud du département des Ardennes « klombir » et « klombière ». J'y vois le mot « colombière », légume originaire de Colombie; le « topinambour » est le légume originaire du pays des Topinambous. Le voisinage des types « krompir » et « canada » s'explique : la Wallonie a hésité entre un « légume de Canada » et un « légume de Colombie », qui pourrait bien être un « légume d'Amérique ». La « grompir » de M. Germain de Maidy est donc une « colombière » égarée dans le pays des « Grundbirnen ».

M. Poirot démontre l'origine des types *Kmot, kmat :* ce sont des *pommettes* (*pmot, pmat*) où le passage du groupe *pm* au groupe *km* reste difficile à expliquer.

M. Bloch étudie dans la *Romania* les emplois du mot « grief » (« je suis grief de » a le sens de « j'ai le regret, la nostalgie de ») et de ses dérivés ainsi que l'origine d'un mot « novelaison », qui signifie « primeur » (2).

Dans un compte rendu du même périodique, M. Dauzat signale

(1) Laurent (P.), *La Pomme de terre dans les Ardennes avant Parmentier.* Paris, Picard, p. 15.

(2) Bloch (O.), *Notes de lexicographie lorraine et franc-comtoise* (Romania, t. XLII, p. 255-258).

une forme lorraine « Almoche », « Allemand », qui est intéressante pour l'étymologie du mot « Boche » (1).

Les observations que M. Jacquet a réunies sous le titre assez vague de *Notes sur les Vosges et les Vosgiens* touchent un peu à tous les domaines : *A propos de Mademoiselle Beulemans*, *Couaroils*, *l'obstination vosgienne* (c'est « une douce opiniâtreté dans les résolutions et dans les habitudes », dont J. Ferry et J. Méline fournissent l'exemple), *Barrès est-il Vosgien?* (non, il n'a « ni l'obstination ni le culte du pratique »), enfin *Le Pays*, qui semble écrit pour quelque syndicat d'initiative. Dans le second chapitre, M. Jacquet nous donne quelques renseignements sur les « couaroils » et les « ranflants », réunions de femmes et de jeunes gens. Dans le premier, il se demande pourquoi les Belges parlent vosgien (ou le contraire). Que M. Jacquet se rassure : il n'y a aucun rapport entre le Français de Belgique et le Français de Saint-Dié, sinon qu'ils sont tous deux provinciaux (2).

L'étude de M. Brod (3) porte sur soixante-dix-huit villages de Lorraine, compris dans les cantons de Vic et de Château-Salins, ainsi que dans les cantons de Dieuze et de Delme. C'est une étude générale, qui contient surtout une phonétique, mais aussi une morphologie, un choix de textes, proverbes, « daillements », chansons, suivis d'un glossaire. Le type de ce genre d'études avait été donné par M. Zéliqzon en 1889 : après le travail de M. Brod, tous les villages de l'ancienne Lorraine annexée se trouvent étudiés.

Les mots sont rapportés à leur prototype latin et expliqués d'une manière en général satisfaisante. Je relève quelques inexactitudes. Au paragraphe 3, le mot « lén », « lana », est rangé parmi les représentants du suffixe « -ana ». Il est peut-être un peu facile d'expliquer « fyow », « fyaw », par « flab(u)a », *mit Attraktion des l durch f* (§ 11). M. Brod est embarrassé par une forme « chopinte » au sens de « chopine » (§ 38); il y a eu contamination avec « pinte », mot très usuel dans le langage populaire, ainsi que son dérivé « pinter ». « Sinè », « signare », offre le même traitement que le français « dessiner » : la prononciation française a hésité pour ces mots entre *n* et *n mouillé* depuis le XVIe

(1) Dauzat (A.), Ibid., n° 177, janvier 1918-janvier 1919, p. 126. L'article de M. Louis Bertrand, dans la R D M, est cité sans référence exacte.

(2) Jacquet (R.), *Quelques Notes sur les Vosges et les Vosgiens* (M E 1913, p. 187-191).

(3) Brod (Dr R.), *Die Mundart der Kantone Château-Salins und Vic in Lothringen*, in-8 de VIII-112 p., Halle a. S., Karras, 1912 (Extrait de la Zeitschrift für romanische Philologie, t. XXXV-XXXVI, 1911-1912).

jusqu'au XVIIIe siècle (1); ce n'est pas une explication que d'écrire : *geschwunden ist g in sinè* (§ 65). Dans « jo », « jour », *r* n'est pas tombé devant *n*; la chute de l'*n* est un fait ancien, qui date approximativement du XIIe siècle, tandis que la chute de l'*r* est peut-être postérieure au XVIe (§ 75). La méthode qui consiste à rapprocher directement un terme latin de son correspondant patois actuel bouleverse la chronologie relative des divers changements phonétiques.

La même absence de critique se retrouve dans le classement des matériaux. C'est ainsi qu'au paragraphe 74 l'on trouve réunis pêle-mêle les exemples où *r* est devenu *l* : « slise » pour « cerise », qui est un fait local (restreint sur l'Atlas linguistique de la France aux trois points lorrains 170, 180 et 88); « auberge », qui en français vient du provençal; « flairer », où le groupe *fl* a remplacé le groupe *fr* dès le latin vulgaire; « reglaner » que M. Brod rapporte à « granare » comme si cette étymologie, rejetée par le *Dictionnaire général de la langue française*, était sûre; « aiglefin », aigrefin, « à la bonne flanquette », à la bonne franquette, qui sont des étymologies populaires (aigle, flanquer). M. Brod ne fait aucune distinction entre des formes vieilles de vingt siècles et des formes nées d'hier, entre un type commun à toutes les langues romanes et des lapsus de paysans lorrains écorchant un mot français.

M. Brod a reçu de ses prédécesseurs un plan rigide — d'ailleurs artificiel et incommode — qu'il a suivi mécaniquement. Il semble ignorer tous les travaux parus en France et qui ont renouvelé les méthodes d'enquête dialectologique, les travaux de M. l'abbé Rousselot et ceux de M. Gilliéron. Nous ne connaissons rien de ses sujets, rien de son questionnaire, de ses procédés d'interrogation. Sa notation phonétique est insuffisante : elle ignore l'accent. Aussi ce travail, dont la valeur est réelle et qui a obligé son auteur à une enquête visiblement poussée et sérieusement menée, garde-t-il un aspect scolaire sous sa forme surannée.

A l'époque ancienne, le dialecte lorrain a été étudié par M. Rumbke (2). Le travail de M. Rumbke sur « La Guerre de Metz » sera surtout utile parce qu'il offre un dépouillement soigneusement fait de toutes les formes dialectales de ce poème. Il est regrettable que l'auteur, adoptant la méthode traditionnelle en Allemagne dans

(1) THUROT (Ch.), *De la Prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle d'après les témoignages des grammairiens*. Paris, imprimerie Nationale, 1883, t. II p. 348-349.

(2) RUMBKE (F.), *Die Sprache der Dichtung. La Guerre de Metz*. Dissertation de doctorat. Göttingen, Kaestner, 1913, in-8 de 55 p.

ce genre d'ouvrages, ait essayé d'expliquer les formes anciennes, souvent contradictoires et maladroitement transcrites, au moyen des formes hypothétiques que sont les types du latin vulgaire. Les seuls documents sûrs que la science puisse utiliser — les patois actuels — sont laissés de côté systématiquement. Aussi M. Rumbke n'a-t-il pu débrouiller les prétendues contradictions de « je *volra* », je voudrai, et de « il *ait* », il a (p. 6-7). En fait toute diphtongue française *ai* est représentée en lorrain par un *a long fermé* (faire, *far*); et tout *a bref* français est représenté en lorrain par un *è* (là, *lè;* jà, *jè;* cela, *slè*, etc.). On conjugue donc régulièrement : *J'a*, tu *è*, il *è*, etc. — Les erreurs ne sont pas rares : le wallon, comme le picard, a conservé à la nasale *en* son timbre primitif (p. 34). Les explications sont quelquefois un peu sommaires : devant la forme « *maxon* », maison, M. Rumbke se contente de trouver « plus étonnant le remplacement occasionnel de la sifflante par la fricative dorso-palatale, lequel repose sur un changement d'articulation » (p. 50). La conclusion de ce travail est intéressante : l'auteur de la *Guerre de Metz*, un homme instruit, s'est efforcé d'écrire en français; mais son inexpérience a laissé subsister de nombreuses formes messines.

IV — LA PRODUCTION LITTÉRAIRE EN LORRAINE AU MOYEN AGE

I. — *Poésie épique.* — M. Wilmotte étudie l'origine du *Waltharius* (1). C'est un poème épique en vers latins du xe siècle, fortement influencé par Virgile, et dont l'importance est grande dans l'histoire littéraire de l'épopée. La critique allemande l'a annexé, sans autre raison, semble-t-il, que le désir de compter au « Deutschtum » un grand homme de plus. M. Wilmotte croit que l'auteur présumé du *Waltharius*, Gérard, est un Lorrain, et suppose qu'il aurait été moine à Saint-Evre de Toul.

La région lorraine a connu, au moment où florissait l'épopée, une période littéraire brillante. M. Wilmotte montre que beaucoup d'épopées ont pris naissance dans la Lotharingie belgique ou franque (2).

La *Geste des Lorrains* a été l'objet de nombreuses publications. Un nouveau fragment de *Garin le Loherain* a été publié par M. Ber-

(1) Wilmotte (M.), *La Patrie du Waltharius* (R H 1918, p. 1-30).
(2) Wilmotte (M.), *Le Français a la tête épique*. Paris, « La Renaissance du Livre », in-12, 191 p. (Bibli. internat. de critique).

toni (1). — M. Vossler a essayé de caractériser la poésie épique lorraine par rapport à la poésie épique française. « Elle est un miroir des sauvages guerres féodales et des passions de la nature lorraine. Le caractère religieux-national de la vieille chanson de geste française s'est ici complètement délayé en haines et en affections personnelles d'un côté et d'un autre côté en dispositions morales et religieuses » (2). — Enfin la question de l'élément historique de la *Geste des Lorrains* a été reprise par le comte Maurice de Pange (3) et par M. Bédier (4). M. Bédier est très affirmatif au sujet « des biographies des Lorrains imaginaires et des non moins imaginaires Bordelais »; « le roman de Garin le Lorrain est purement fictif ». Les renseignements historiques réunis par le comte de Pange n'en présentent pas moins un réel intérêt et permettront peut-être un jour d'établir par qui et avec quels documents a été composée la geste. — Je citerai enfin, pour être complet, un article de vulgarisation de M. Toussaint (5).

La Lorraine a été aussi au Moyen Age un centre d'éditions, si je puis dire. Le *Roman du Lis*, récemment publié, a été transcrit, sinon composé, en Lorraine (6).

II. — *Poésie lyrique.* — Quelques chansons anciennes d'un manuscrit florentin, dont M. Meyer vient de donner une édition critique (7), semblent être d'origine lorraine. Ces chansons sont d'inspiration populaire.

III. — *Œuvres d'édification.* — M. l'abbé Matter analyse dans la *Revue ecclésiastique de Metz* (8) le *Mortiffiement de la Vaine Plaisance*, œuvre ascétique du roi René. Cette œuvre, mêlée de prose et de vers, est rédigée dans le style de l'époque. « Je raconterai en prose et lan-

(1) Bertoni (G.), *Un nuovo frammento di « Garin le Loherain »* (Zeitschrift für romanische Philologie, t. XXXVII, p. 708-714).

(2) Vossler (K.), *Frankreichs Kultur im Spiegel seiner Sprachentwicklung. Geschichte der französischen Schriftsprache von den Anfängen bis zur klassischen Neuzeit.* Heidelberg, Winter, 1913, p. 18. Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher.

(3) Pange (Comte M. de), *Garin le Loherain*, dans *Les Lorrains et la France au Moyen Age*, p. 105. Voir ci-dessus, p. 271.

(4) Bédier (J.), *Les Légendes épiques*, t. IV, p. 374. Paris, Champion, 1913.

(5) Toussaint (M.), *L'Austrasie et la Poésie épique* (M E 1912-1913, 1er semestre, p. 244-255).

(6) Ostrander (F. C.), *Li Romans dou Lis*. New-York, Columbia University Press, 1915, in-8 de 154 p. L'ouvrage est tiré de l'ancien manuscrit n° 170 du fonds barrois de la collection de Lord Ashburnham. Cf. le compte rendu d'A. Långfors dans la Romania, 1918-1919, p. 137-189.

(7) *Französische Lieder aus der Florentiner Handschrift Strozzi Magliabecchiana.* CLVII, 1040; *Versuch einer kritischer Aufgabe*, 1907, x-114 p. Cf. le texte des chansons : *Romania*, t. VIII, p. 73.

(8) Matter (J.), *Les Œuvres ascétiques du roi René d'Anjou* (R E M 1913, p. 32-40, 95-108, 164-174).

gage commun, la plainte de l'*Ame* au *Cuer*, sur ses vaines plaisances; comment *Crainte* et *Contrition*, dames tant austères, se saisissent du *Cuer* rebelle, le livrent à *Vraye-Espérance*, *Ferme-Foy*, *Souveraine-Amour*, pour le clouer à la croix; comment enfin, *Grâce-Divine*, pour mortifier sa vayne Plaisance luy met le fer de la lance au costé. » Les dames, par ordre de Jésus, mettent le cœur sur le fût de la Croix. *Foi* le fixe de son clou d'acier : trois gouttes de sang en sortent : superflue réplésion (ivrognerie), dissolution charnelle et convoiteuse déception. Le clou d'*Espérance* fait sortir deux gouttes : impatience et négligence. *Amour vrai* met son clou d'or : deux gouttes tombent, « d'envie malheureuse, povre et meschante, et de présumption toute envenimée de félonie et d'orgueil ». *Grâce-Divine* brandit sa lance et frappe le cœur d'où jaillit le sang en abondance, qui est de vaine plaisance. Le cœur ainsi purifié est remis à l'âme. Tel est le plan de cet ouvrage, banal de fond et de forme.

V — LITTÉRATURE ET COUTUMES POPULAIRES

M. Zéliqzon a publié, pour le vingt-cinquième anniversaire de la *Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine*, un ensemble important de documents, qu'il offre comme « un bouquet d'humbles fleurs des champs, cueilli sur la terre lorraine (1) ». Je n'insiste pas sur cette publication, très bien faite et du plus grand intérêt, parce qu'elle se présente comme un appendice aux *Textes patois recueillis en Lorraine*, par L. Zéliqzon et G. Thiriot (2).

1° LITTÉRATURE POPULAIRE

I. — *Contes et légendes*. — Le type le plus habituel du récit populaire est en Lorraine la « flauve », de caractère surtout amusant. *Le Pays lorrain et le Pays messin* en a publié de variées comme inspiration et comme langue : *L'Houme qui vu faire la fame* (3), *Les Pouès dou père Chan* (4), *Lou Stabat de lai Mothe* (5), *Lo Bakion et let sope* (6), *Les Fromèches de lè Frasie don Minique*, amusant récit, d'un patois

(1) Zéliqzon (L.), *Zur lothringischen Volkskunde* (A S H L 1913, p. 67-129).
(2) Zéliqzon (L.) et Thiriot (G.), *Textes patois recueillis en Lorraine* (Ergänzungsheft IV zum A S H L 1912).
(3) Bernard (Dr A.), P L P M 1913, p. 431-435.
(4) Jean-Julien, P L P M 1913, p. 163.
(5) Marot (Alc.), P L P M 1913, p. 116-118.
(6) Xardel (R.), P L P M 1914, p. 299-300; *Let Grillède*, ibid., p. 440-441.

pittoresque (1), *Lè Quèhole* (2), *Lo R'vènant dè M'nauville*, joliment rédigé et d'une langue savoureuse (3).

Les légendes sont plus rares, comme il est naturel dans un pays plus porté à la plaisanterie qu'à la rêverie. M. Esmez a recueilli quelques légendes sur la *Toussaint* (4). — Pour la période ancienne, M. Benary a étudié les rapports entre la légende du *Mort reconnaissant* et la *Chanson de geste d'Hervis de Metz* (5).

II. — *Chants populaires*. — M. Bruneau a transcrit d'après un disque de phonographe une chanson assez répandue (6). *Enne Crux dans not' aîtreye* (7) est une variante très intéressante de la chanson du jeune homme que son père a vendu comme soldat et qui meurt au loin. *Jean Chênetè* (8) est un vieux récit assonancé, très curieux de forme et de fond, qui chante la vie et les malheurs du Jacques Bonhomme lorrain.

M. l'abbé Thiriot a publié un petit recueil de chansons lorraines, avec la musique. Ce recueil comprend à la fois des chansons anciennes, recueillies en Lorraine, mais qui semblent n'avoir rien de particulièrement lorrain, et des chansons récentes, en patois lorrain, dont l'une paraît même une pièce de circonstance. La publication est tout à fait soignée et d'une bonne méthode (9). M. l'abbé Thiriot a étudié également la *Chanson des Sabots*, dont il nous donne une version lorraine. Cette chanson, répandue dans toute la France, n'est pas propre à la Lorraine (10).

Un *Noël patois* (11) d'intérêt assez médiocre représente seul la poésie populaire d'inspiration religieuse.

Les *Trimazos*, qui sont des chants accompagnés de danses, ne sont pas spéciaux à la Lorraine, mais y ont pris un développement exceptionnel. M. von Westphalen leur consacre une étude (12), à la fois

(1) Noirel (U.), P L P M 1914, p. 578-579.
(2) Pottecher (Fr.), P L P M 1914, p. 676.
(3) Champenay (F. G. de), P L P M 1914, p. 98-101.
(4) Esmez (Fr.), P L P M 1913, p. 710.
(5) Benary (W.), *Hervis von Metz und die Sage von dankbaren Toten* (Zeitschrift für romanische Philologie, t. XXXVII, p. 57-92 et 129-144) ; et *Zur Sage von dankbaren Toten* (Ibid., t. XXXVIII, p. 229).
(6) Bruneau (Ch.), *Sous un beau rosier blanc vivait une princeresse* (P L P M 1914, p. 134).
(7) Jezon, P L P M 1913, p. 561-562.
(8) Valentin (J.), P L P M 1914, p. 368-370.
(9) Thiriot (Abbé J.), *Chansons lorraines*. Metz, 1913, in-8 de 27 p. Publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine de Metz.
(10) A S H L 1913, p. 55-66.
(11) Uriot (L.), *Noël patois* (P L P M 1913, p. 769).
(12) Westphalen (Dr von), *Les Trimazos* (A S H L 1913, p. 336-375).

étymologique, littéraire et musicale. En ce qui concerne l'étymologie, les explications reproduites par l'auteur sont très insuffisantes : l'étymologie proposée (danse du *trima*) ne tient aucun compte du champenois *trimouzet*. Je crois que « trima » vient de « trimazo » et que les deux mots sont en rapport avec le français « trémousser ». M. von Westphalen publie quelques trimazos inédits de la région messine. Un trimazo se trouve aussi dans les *Chansons lorraines* de M. l'abbé Thiriot (p. 16). Enfin M. J. F. nous offre un trimazo de caractère religieux (1).

Les *Lothringische Volkslieder* d'I. Lazang ne sont pas à proprement parler des chants populaires. Les auteurs — car les gravures font en quelque sorte partie intégrante du texte, — ont voulu évoquer la vieille Lorraine en dix chansons accompagnées de gravures (2). Les sujets traités sont de vieux thèmes : la jeune fille aux roses et le cavalier, le sot berger qui repousse les avances des jeunes filles, la jeune fille qui a épousé un riche vieillard et se retrouve veuve, la jeune fille qui meurt pour sauver son honneur, « Trimazo » en l'honneur de la Vierge. L'exécution matérielle est parfaite, et, selon le vœu des auteurs, l'on oublie un instant, en feuilletant ce livre, les froides casernes et les usines fumeuses (3).

III. — *Devinettes, proverbes, formulettes.* — M. Virtel a continué la publication de *proverbes* recueillis dans la région de Mirecourt (4). — Une *Prière populaire* intéressante a été insérée par M. de Champenay dans un récit plaisant (5). Enfin M. de Westphalen reproduit dans les notes de sa comédie *Le Trésour d'Orceval* des formules de *conjuration* (6) et une *prière* pour le jour du Vendredi Saint (7).

2° COUTUMES LORRAINES

M. Jean Lorrain a continué dans l'*Austrasie* (8) sa description des *traditions populaires* en suivant le cours de l'année. Les coutumes

(1) P L P M 1913, p. 309-311.

(2) Pellon (A.) et Lazang (S.), *Lothringische Volkslieder*, Bilder von A. Pellon, Nachdichtungen von I. Lazang, mit einem Geleitwort von Viktor Wendel. P. Müller. Metz, 1912, in-4° de 24 p.

(3) Je ne puis que signaler : Pinck et Edel, *Deutsche Volkslieder aus dem Bitscher und Saargemünder Land.* Metz, 1913.

(4) Virtel (A.), *Proverbes recueillis à Damas devant Dompaire* (P L P M 1913, p. 288, 363, 683, 774; 1914, p. 280).

(5) Champenay (F. G. de), P L P M 1914, p. 98.

(6) M A M 1911-1912, p. 304.

(7) Ibid., p. 304-305.

(8) Lorrain (Jean), *Nos Traditions* (A, nouvelle série, n° 16, 1913, p. 443-448).

des mois de décembre et janvier sont exposées avec beaucoup de charme.

D'anciennes coutumes de caractère religieux se rattachant aux offices de la *Semaine sainte* et à la fête de la *Saint-Nicolas* sont reproduites dans *Le Pays lorrain et le Pays messin* (1).

Dans la même revue, M. J. F... signale une curieuse habitude qui survit dans quelques villages du département de la Meuse (2). Après la célébration de la messe de mariage, les jeunes filles emmènent la jeune mariée à l'autel de la Sainte Vierge où elles chantent l'*Ave Maria* jusqu'à ce que le jeune marié vienne y chercher sa femme.

Dans le pays messin, l'on conserve encore la coutume, le soir du premier dimanche de Carême, de proclamer les mariages que l'on prévoit — plus ou moins sérieusement — pour l'année prochaine : ce sont les *Vauzenattes* (3). — Enfin la coutume de placer des *mais* au premier jour de mai sur les toits des maisons où habitent les jeunes filles subsiste encore en Lorraine. Chaque arbre a sa valeur symbolique (4). — C'est aussi au début du mois de mai que se rapporte la curieuse coutume de la *Holmée* (5). *Holmer* quelqu'un, c'est le saisir par les pieds et par la tête et le soulever au-dessus du sol, pendant qu'une autre personne se glisse entre le *holmé* et le sol. Il est indispensable que le *holmé* et les *holmeurs* soient de sexe différent. La personne *holmée* est assurée, à la moisson prochaine, de souffrir d'un violent mal de dos, à moins qu'une seconde *holmée* ne vienne détruire l'effet de la première. En fait, personne n'échappait à l'opération, qu'on se gardait bien de renouveler. Cette curieuse coutume (holmer, hommeler, hobeler, haouler, hawler, en allemand höwänzeln, helpeln) a maintenant disparu.

II — COMPTES RENDUS

Bloch (Oscar), *Atlas linguistique des Vosges méridionales*, thèse complémentaire pour le doctorat présentée à la Faculté des Lettres de Paris. Paris, Champion, 1914, 1 vol. in-4° de I-XXIV p., 810 cartes et 34 p.

— *Les Parlers des Vosges méridionales* (arrondissement de Remi-

(1) Féry (J.), *La Semaine sainte* (P L P M 1913, p. 183); et Lebrun (H.), *La Saint-Nicolas* (P L P M 1913, p. 672).
(2) F. J., *Ave Maris stella* (P L P M 1913, p. 543).
(3) Westphalen (De), *Le Tresour d'Orceval* (M A M 1911-1912, p. 305).
(4) F. J., *Les Mais et Trimazos* (P L P M 1913, p. 309-311).
(5) Maujean (M.), *La Holmée, coutume du Pays haut* (M A M 1911-1912, p. 225-233).

remont, département des Vosges), étude de dialectologie, thèse principale pour le doctorat présentée à la Faculté des Lettres de Paris. Paris, Champion, 1917, 1 vol. in-8 de I-XXI -343 p.

— *Lexique français-patois des Vosges méridionales.* Paris, Champion, 1917, 1 vol. in-4° de 186 p.

Les trois volumes de M. Bloch constituent un des ensembles de travaux les plus considérables qui aient paru sur des patois français, et la contribution la plus importante qui ait été apportée jusqu'ici à l'étude des patois lorrains.

Les patois étudiés par M. Bloch se parlent dans vingt-deux villages contigus situés à la limite sud du département des Vosges. L'auteur, originaire du Thillot, est familier depuis l'enfance avec les parlers qu'il a décrits. Il a dirigé en personne son enquête. Dans chaque village, il a consulté plusieurs témoins, dont il nous donne le nom, l'âge, l'origine (*Atlas*, p. II-X). Ces témoins, sur sa demande, traduisaient en patois les termes français d'un questionnaire soigneusement établi à l'avance. La comparaison des résultats qu'il a obtenus avec ceux que fournit l'*Atlas linguistique de la France*, de MM. Gilliéron et Edmont, atteste la valeur des deux enquêtes, ainsi que l'exactitude et la finesse d'oreille des deux enquêteurs (*Atlas*, p. XVII-XXIV).

Les matériaux recueillis sont présentés dans les 810 cartes de l'Atlas. Ces cartes sont des cartes schématiques, où les noms des villages sont remplacés par des numéros d'ordre; elles réunissent les correspondants patois d'un mot ou d'une expression française. Une ligne pointillée délimite les diverses aires linguistiques caractérisées par des formes différentes. C'est ainsi que la carte « année » présente les variantes, géographiquement classées par villages ou groupes de villages, d'*ènèy*, *ané*, *ana*, *ona*, *onay*, *onoy*, *anoy*, *enay*, *onèy*. Cet exemple permet d'apprécier à la fois la simplicité et la commodité du système, — et la variété remarquable des patois étudiés par M. Bloch.

Mais l'établissement d'une carte de ce genre n'est possible que si les types patois sont suffisamment simples — et suffisamment variés. Il était inutile d'établir une carte *beau* (partout *bé*). Il eût été impossible, dans les étroites dimensions de la carte (8cm 5 sur 5cm 5), de transcrire vingt-deux traductions patoises du mot *bourru*, dont les types correspondent aux termes français *brumeux*, *douillet*, *ennuyeux*, *grognon*, *irascible*, *pleurnicheur*, *raboteux*, *revêche*. De plus, un certain nombre de mots isolés ou d'expressions particulières, obtenues séparément ou entendues par hasard, ne pouvaient entrer dans le

cadre des cartes et méritaient pourtant d'être publiés. C'est pourquoi M. Bloch présente les matériaux recueillis dans son *Lexique français-patois*, où les mots patois se trouvent classés d'après les mots français qu'ils traduisent. Le volume contient encore une table de noms de lieux sous leur double forme française et patoise (p. 145-154) et des textes patois variés (p. 155-176).

Enfin M. Bloch a utilisé ses matériaux pour une étude de dialectologie : *Les Parlers des Vosges méridionales*. Elle comprend trois parties : phonétique, morphologie et syntaxe, lexique. Le plan de l'exposé phonétique est très original. Partant de la description du système phonique actuel des patois. M. Bloch s'occupe successivement des traitements communs réguliers, des traitements communs irréguliers, des traitements anciennement communs en recul, des traitements convergents, etc. C'est un effort louable pour remplacer le cadre traditionnel des études phonétiques (voyelles : a, e, etc.; consonnes : gutturales, dentales, etc.) par un plan vraiment logique et intelligemment adapté aux faits phonétiques. Des tables nombreuses et complètes permettent de trouver les représentants patois de n'importe quel son français ou latin aussi facilement qu'avec le système ordinaire. Grâce à ce classement logique, M. Bloch a pu grouper à part les traitements phonétiques particuliers à certaines séries de formes grammaticales, où le rôle grammatical a déterminé le développement phonétique. — La morphologie n'a pas été, comme il arrive trop souvent, sacrifiée à la phonétique : un long chapitre lui est consacré, ainsi qu'aux remarques de syntaxe et aux faits de dérivation intéressants. — Dans la troisième partie, M. Bloch a réuni, suivant l'ordre alphabétique des mots français, un certain nombre de courtes études sur les représentants patois des mots français. Le matériel fourni par l'enquête est ici insuffisant et le plus souvent ne permet d'arriver à aucune conclusion certaine. Le seul type vraiment fructueux d'études lexicales paraît bien être celui dont M. Gilliéron a donné l'exemple dans sa *Généalogie des mots qui ont désigné l'abeille* (1). Les résultats de la géographie linguistique ne sont décisifs que s'ils portent sur des aires importantes. Enfin l'élément historique, nullement méprisé, mais considéré comme médiocre en qualité et en quantité par M. Gilliéron, peut compléter heureusement des séries et expliquer des formes. Une enquête sur des patois français ne peut plus maintenant se concevoir que par rapport à l'*Atlas linguistique de la France*. Le

(1) Paris, Champion, 1918, in-8. Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 225e fascicule.

sujet interrogé par M. Edmont, M. Edmont lui-même, a pu commettre des erreurs; les points de l'*Atlas*, trop espacés, ne fournissent pas toutes les variantes ni même tous les types intéressants : l'enquête plus soignée et plus serrée du linguiste corrigera et complétera l'*Atlas* nécessairement imparfait. Un rôle important des monographies de ce genre sera de préciser les lois de la phonétique locale. Dans une étude générale, il est en effet indispensable de reconstituer les types primitifs à partir de formes actuelles souvent énigmatiques; il faut démasquer les formes importées. Dans ce double travail, particulièrement délicat, un patoisant spécialisé évitera aux géographes linguistes des recherches — et des erreurs. Je regrette donc qu'au point de vue des études lexicales tout au moins, M. Bloch ait voulu — sans doute un peu imprudemment — entreprendre un travail disproportionné avec les éléments dont il disposait.

Quoi qu'il en soit, et sans parler de la remarquable originalité de l'étude phonétique, les travaux de M. Bloch fournissent à la science une masse de documents considérable, d'une valeur certaine, ingénieusement classés et, grâce à l'*Atlas* et au *Lexique*, d'une utilisation facile. Il faut avoir eu à résoudre ce problème de la présentation commode de matériaux patois pour apprécier, à cet égard, le très grand mérite de l'œuvre de M. Bloch (1).

LEROND (Henri), *Sagenborn lothringischer Burgtrümmer*. Erster Teil, Metz, Even, 1912, in-8 de v-427 p.

Cet ouvrage déjà considérable, dont la deuxième partie est en préparation, ne comprend que les légendes qui se rattachent aux ruines féodales de la Lorraine. Deux autres séries de travaux, sur les légendes religieuses de la Lorraine (évêques, abbayes, couvents, églises, chapelles, croix, lieux de pèlerinage), et sur le culte des eaux et des sources en Lorraine, doivent le compléter, et constituer une sorte de trésor des légendes historiques de la Lorraine.

M. LEROND reproduit toutes les légendes qu'il a pu recueillir sur place ou dans les publications antérieures : Lorrain de naissance, il en connaissait quelques-unes dès sa plus tendre enfance. Il a cherché toujours à compléter les documents de seconde main par des documents oraux, et il n'a pas hésité à se renseigner dans le pays même

(1) Je m'abstiens de relever les fautes matérielles, qui ne peuvent être évitées dans des textes aussi difficiles à composer. Je signale toutefois, à cause de son importance, l'erreur typographique qui donne aux *Parlers des Vosges méridionales* deux « Chapitre VI » (p. 70 et 80).

(voir en particulier, p. 99). Je regrette toutefois qu'il ne nous donne pas régulièrement le nom des personnes qu'il a interrogées et qu'il se contente souvent de l'indication « Source orale ».

Après avoir reproduit, à propos de chaque ruine, la légende ou les légendes qui s'y rapportent, dans un style très simple et aussi proche que possible du style de la tradition orale, M. Lerond, dans un appendice, expose ses sources, puis, à l'occasion, les explications historiques ou géographiques nécessaires à l'intelligence du conte. Enfin il fournit des rapprochements avec des légendes de tous les temps et de tous les pays, et il s'efforce de rapporter tous ces récits à leur source commune. M. Lerond, qui semble bien avoir recueilli tous les matériaux possibles, fait preuve dans ses observations d'une érudition très complète et très sûre.

Il serait à désirer que cet excellent recueil fût achevé et continué. Nous espérons même que l'auteur étendra le champ de ses recherches en dehors des limites de la Lorraine désannexée. Nous espérons aussi que — les circonstances n'imposant plus l'emploi de la langue allemande — M. Lerond conservera aux légendes leur parler d'origine, leur laissant ainsi toute la saveur du terroir.

Charles Bruneau.

CHAPITRE XI

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART

Le dernier compte rendu consacré par la *Bibliographie Lorraine* à l'archéologie et à l'histoire de l'art remonte à 1910 (1). Les pages qui suivent mentionnent donc, outre les ouvrages et articles parus pendant la guerre, ceux qui avaient vu le jour de 1910 à 1914 ou du moins les principaux d'entre eux. En renouant ainsi la « chaîne des temps » je ne saurais prétendre à être complet. Les travaux qui m'auront échappé cette année seront signalés dans le prochain fascicule de la *Bibliographie lorraine.*

Parmi les édifices et les œuvres d'art dont il sera parlé ci-dessous, plus d'un a subi, soit du fait des opérations militaires, soit par suite d'un vandalisme aussi acharné qu'inutile, de très graves dommages. Des ruines sont encore debout, que le temps n'épargnera pas si des décisions rapides n'interviennent. En attendant les consolidations et les restaurations nécessaires, quiconque porte intérêt aux monuments d'une région si douloureusement éprouvée jusque dans les souvenirs de son passé, a le devoir de redoubler de curiosité et de vigilance vis-à-vis de ces reliques deux fois précieuses. Plus que jamais il est urgent d'observer, de noter, de dessiner, de photographier tout ce qui paraît digne de remarque dans des édifices dont les jours sont comptés. Le plus humble cliché devient un document de première valeur, du moment où il est le seul à faire connaître tel détail d'une construction disparue. L'appel que j'adresse avec insistance à tous les amis des arts, en faveur des témoins de notre histoire, ne restera pas, j'en suis sûr, sans écho. Il m'a semblé qu'il était à sa place ici.

(1) B L 1909-1910. Paris et Nancy, 1910, ch. VIII, *Archéologie et Histoire de l'art*, par P. Perdrizet, p. 102 à 138. Toutefois, la *Bibliographie Lorraine* (*1912-1913*), p. 183-189, a consacré un compte rendu, signé du même auteur, au livre de Denis (Paul), *Ligier Richier, l'artiste et son œuvre*. Paris et Nancy, 1911.

I — CHRONIQUE

A — GÉNÉRALITÉS

La *Revue lorraine illustrée* — il est de toute justice que le nom de ce magnifique périodique soit placé en vedette au début de la présente chronique — a publié avec le luxe d'illustration qui la met au tout premier rang parmi nos revues régionales d'histoire et d'art, plusieurs études, d'un caractère général, où sont décrits, parfois étudiés de près, certains monuments anciens de la Lorraine.

Telle est la monographie très détaillée que M. Henri Bernard a consacrée à Saint-Mihiel, dans cinq articles successifs de la *Revue* (1). L'auteur y a noté avec soin tout ce qui concerne l'histoire des arts dans la ville de Ligier Richier. Les pages relatives aux séjours du roi René à Saint-Mihiel, à l'abbé René de Maria, aux Richier, à Nicolas Cordier, à Jean Bérain et à sa famille, à Nicolas Saunois, à Claude-François Mangeot, résument utilement ce qui a été écrit au sujet des artistes originaires de Saint-Mihiel et des promoteurs de la Renaissance dans cette ville, du moins avant la seconde édition du livre de M. Paul Denis sur Ligier Richier (les trois premiers articles de M. Henri Bernard sont antérieurs à cette seconde édition) et les observations auxquelles a donné lieu, ici même, cet important ouvrage, de la part de M. P. Perdrizet (2).

L'illustration (134 figures dans le texte, 8 planches hors texte) est consacrée, pour la plus grande partie, aux édifices de Saint-Mihiel et aux œuvres d'art qu'ils abritent. Elle est de nature à satisfaire pleinement le juge le plus exigeant. Mais pourquoi l'auteur ne s'est-il pas imposé la loi d'indiquer à chaque fois la provenance des monuments qu'il reproduit? Où se trouvent les curieuses médailles du roi René et de René de Maria, les deux premières (3), celles du roi

(1) Bernard (H.), *Saint-Mihiel* (R L I 1910, p. 41-64 et 145-160; 1911, p. 17-40 et 97-120; 1912, p. 1-30). Le premier de ces articles a déjà été mentionné dans la B L 1909-1910, p. 103. Sur le travail de M. Bernard, cf. ci-dessus, p. 34.

(2) B L 1912-1913, p. 182-189.

(3) Si j'identifie bien ces deux médailles, l'une, celle que reproduit Pfister (Chr.), *Histoire de Nancy*, t. I, p. 317 (Voir aussi la n. 2 de cette même page), appartient au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale; l'autre, que mentionne Courajod (L.), *Leçons professées à l'École du Louvre (1887-1896) publiées par MM. Henry Lemonnier et André Michel*. Paris, 1899-1903, t. II, p. 525, fait partie des collections du Musée d'Aix et a figuré à l'Exposition rétrospective de 1900 à Paris.

René, ciselées par Pierre de Milan, dont l'image accompagne le premier article (p. 52, 54, 58)? A quel ouvrage ou à quelle collection appartient la « gravure allemande » représentant le roi René, qui illustre la fin du même article? De même, on aimerait que la description et la photographie du retable qui orne le grand autel de l'église Saint-Étienne, fussent complétées par une figure de « la statue tombale gisante, représentant une jeune fille, qui est conservée à Saint-Mihiel dans une maison de la Grand'Rue (collection Moreau) », statue qui, d'après l'auteur, aurait « paraît-il », pris place dans le compartiment central, resté vide, de l'ordre inférieur du retable. Ce « paraît-il » est prudent, à juste titre, je crois.

Deux monastères de la Woëvre, situés à quelques kilomètres l'un de l'autre, ont été réunis par M. Henry Poulet dans une même étude (1) : Sainte-Marie-aux-Bois, la première des abbayes de Prémontrés fondées en Lorraine, celle que Servais de Lairuels transféra en 1611 à Pont-à-Mousson, où elle prit le nom de Sainte-Marie-Majeure; Saint-Benoît-en-Woëvre, fondée vers 1130 par des cisterciens de la Crête. Seules la description des deux édifices et l'illustration qui l'accompagne intéressent de près l'histoire de l'art en Lorraine : M. Poulet a apporté à l'une et à l'autre un soin scrupuleux, surtout pour ce qui est de Saint-Benoît, où subsistait en 1913, dans les bâtiments abbatiaux, entièrement reconstruits vers le milieu du XVIIIe siècle, la décoration presque intacte du salon de réception, de l'appartement des hôtes, de ceux de l'abbé et du prieur. Vingt-cinq figures, exécutées d'après des clichés photographiques, donnent une idée très précise de cet intérieur d'abbaye et de l'ensemble de l'édifice. L'auteur louait les deux propriétaires d'avoir « mis dans l'entretien et la restauration des bâtiments un soin touchant ». Il se félicitait du classement d'une partie des restes de la vieille abbaye parmi les monuments historiques. Saint-Benoît est situé entre Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Thiaucourt « à la croisée des routes de Verdun à Nancy et de Metz à Saint-Mihiel par Gorze »; le site de Sainte-Marie-aux-Bois est voisin de la ferme de Tautecourt, sur la route de Thiaucourt à Prény; que reste-t-il aujourd'hui des deux abbayes étudiées par M. Henry Poulet ?

Quelques indications relatives à l'illustration sont insuffisantes. Où donc se trouve le curieux portrait de Servais de Lairuels « autrefois au Petit Séminaire de Pont-à-Mousson » dont la reproduction accompagne le premier article? Je ne vois, dans le texte du second,

(1) POULET (H.), *Vieilles Abbayes de Lorraine* (R L I 1912, p. 73-85; 1913, p. 113-145). Sur ces deux études, cf. ci-dessus, p. 33.

rien qui concerne la « porte du salon chinois de Mme de Boufflers », ni « le trumeau de l'ancien salon chinois, provenant du château de Mme de Boufflers, aujourd'hui à Paris » (dans quelle collection?), ni le « trumeau de l'ancien salon chinois de Mme de Boufflers, transporté à Saint-Benoît »; les figures des pages 126, 128, 129 appelaient un commentaire, qu'on cherche en vain.

Vic-sur-Seille ne possède pas, tant s'en faut, des trésors d'art comparables à ceux que garde Saint-Mihiel. Les monuments qui ornent cette vieille ville tiennent pourtant une grande place dans la monographie que lui a consacrée M. Émile Nicolas (1). Le plus connu est assurément celui que l'usage désigne sous le nom d' « Hôtel de la Vieille Monnaie », quelle qu'en ait été d'ailleurs la destination primitive (2). L'acquisition de ce vieux logis en 1903 par la Société d'archéologie lorraine, les restaurations dont il a été l'objet en vue de sa transformation en musée « ont fait couler pas mal d'encre ». L'auteur ne cache pas son opinion au sujet de ces travaux : il reproche à l'architecte qui les a dirigés d'avoir fait de la Vieille Monnaie « en proportions moindres..., ce que d'autres ont fait du Hohkönigsburg ». Le rapprochement est grave... Vingt-neuf bonnes figures représentent d'une manière très satisfaisante les monuments de Vic. L'une d'elles est la reproduction d'un intéressant dessin d'Auguin (3), où se voit l'Hôtel de la Vieille Monnaie avant les transformations qui en ont si profondément modifié l'aspect.

« Ayant été appelé en 1905 à faire partie de la commission chargée de proposer le classement des objets mobiliers des églises pouvant présenter un intérêt historique ou artistique », M. François de Liocourt a « visité dans ce but tout l'arrondissement de Neufchâteau, étendant d'ailleurs ses recherches à tout ce qui pouvait s'y trouver d'intéressant au point de vue de l'art religieux ». Il a fait paraître en 1908, dans les A S E V, un résumé de cette enquête, dont il a été rendu compte à cette place (4). Un nouvel article du même auteur (5), beaucoup plus étendu, illustré de quarante figures hors texte, en donne le détail commune par commune. Les monuments et objets classés,

(1) Nicolas (E.), *Vic-sur-Seille* (R L I 1912, p. 89-112). Sur cette étude, cf. ci-dessus, p. 37.
(2) B L 1909-1910, p. 112.
(3) Auguin (E.), *La Lorraine illustrée. Meurthe*, p. 685.
(4) Perdrizet (P.) (B L 1909-1910, p. 104).
(5) Liocourt (F. de), *L'Art religieux dans l'arrondissement de Neufchâteau* (B S A L 1913, p. 207-426).

ceux dont le classement est demandé, sont signalés au lecteur par des indications spéciales. A côté de ces deux catégories, M. de Liocourt en a constitué une troisième « ne méritant pas les honneurs d'un arrêté de classement, mais demandant cependant une protection moins solennelle sans doute, mais tout aussi efficace » : de cette troisième série fait partie, par exemple, « toute la statuaire du XVIIIe siècle », de plus en plus menacée par la concurrence du quartier Saint-Sulpice.

Cet inventaire, consciencieux et utile — je ne lui adresserai qu'un seul reproche : il devrait être illustré d'une carte — et le beau livre de M. Georges Durand dont il sera rendu compte ci-après, se complètent sur plus d'un point. A eux deux, ils renouvellent à fond notre connaissance des édifices religieux et des richesses d'art que renferme la partie occidentale du département des Vosges.

La vie à la cour de Lorraine pendant le premier quart du XVIIe siècle a fait l'objet de deux articles signés de M. Hippolyte Roy, l'un destiné aux lecteurs érudits (1), l'autre au grand public (2); le second ne fait que répéter le premier avec les références en moins et l'illustration en plus. Ce travail n'intéresse nos études que par la description du château ducal et de ses jardins sous le duc Henri II, et aussi par les images (21 figures dans le texte et 2 planches) qui l'accompagnent dans la R L I : reproductions de gravures de Claude Deruet, de Callot, etc., portraits de princes lorrains d'après des peintures du temps. Je renouvellerai à ce propos l'observation déjà formulée plus haut (3) : les indications de provenance qui accompagnent cette illustration ne sont pas toujours suffisamment explicites. Qu'est-ce au juste que la gravure reproduite page 81 sous le titre « Marguerite de Gonzague, femme du duc Henri de Lorraine »? Pourquoi ne pas indiquer où se trouve l'admirable portrait de Van Dyck (4), représentant Marguerite de Lorraine, qui est donné page 91 (5)?

« Je ne crois pas, écrit M. Léon Germain de Maidy (6), qu'on ait

(1) Roy (H.), *La Vie à la cour de Lorraine sous le duc Henri II* (*1608-1624*) (M S A L 1913, p. 53-207). Sur cet ouvrage, cf. ci-dessus, p. 115.

(2) Id., *ibid.*, (R L I 1913, p. 73-94).

(3) Voir ci-dessus, p. 303.

(4) Aux Offices de Florence. Le tableau est reproduit dans Pfister (Chr.), *Histoire de Nancy*, t. III, p. 33. — Sur Marguerite de Gonzague, voir *ibid.*, t. II, p. 513-514 et fig.

(5) L'article de M. H. Roy a été publié sous le même titre à Nancy, Berger-Levrault, 1913, 1 vol. in-8, 210 p., 9 pl.

(6) Germain de Maidy (L.). *Prétendues dates du Moyen Age en chiffres arabes sur des monuments de la Lorraine* (M A S 1915-1916, p. 48-58).

signalé sur des monuments, au pays de Lorraine, des dates authentiques, en chiffres arabes, qui soient antérieures au xve siècle. Il y a là un fait peu connu du grand public, de sorte que plusieurs personnes se trompent en parlant d'inscriptions d'époques plus reculées, où existeraient des chiffres de ce genre. Même des archéologues de valeur ont pu errer sur ce point. » Et l'éminent érudit dresse une liste, par ordre chronologique, des inscriptions gravées sur des monuments lorrains, où l'on a lu des dates en chiffres arabes trop reculées pour n'être pas inexactes. Ces dates s'échelonnent de 560 à 1370! La plus fréquente des erreurs ainsi commises est sans doute, remarque l'auteur, celle qui consiste à prendre le 6 du millésime 1600 pour le 0 qui occupe la même place dans le millésime 1000.

Bien qu'elles ne fassent aucune place aux recherches d'érudition, je crois devoir signaler ici deux publications illustrées, d'un genre très différent, l'une et l'autre consacrées aux monuments ou aux aspects de Nancy.

Comme complément à un premier album (1) de onze gravures, M. René Wiener (2) a publié, sans texte, une suite de « onze eaux-fortes ou aquatintes, du vieux Nancy démoli qu'on ne peut plus voir, ou du vieux Nancy encore debout qu'on néglige de regarder » : « des coins trop modestes pour attirer l'attention des fabricants de cartes postales, et cependant assez intéressants pour mériter d'être sauvés de l'oubli. » Ainsi s'exprime M. J. Favier dans la courte préface qu'il a écrite pour ce précieux recueil. L'amateur y trouvera, entre autres vues des édifices nancéiens : *Le Palais ducal après l'incendie en 1870, rue Ville-Vieille* (pl. 5) et *côté cour* (pl. 6); *la porte Saint-Georges, en 1850* (pl. 7); *la cour de l'Hôtel des Salles, en 1860* (pl. 8); *la Commanderie Saint-Jean-du-Vieil-Aître en 1850* (pl. 9) : les trois dernières planches « d'après les aquarelles inédites de Châtelain » (sans doute prises parmi celles que contient l'album conservé à la Bibliothèque de la Société d'archéologie lorraine).

Le petit guide du visiteur à Nancy, dont M. Émile Nicolas a rédigé le texte, est au contraire destiné au grand public (3). Rien d'essentiel

(1) Wiener (R.), *Du Vieux Nancy*, 11 planches, format in-4°. Tirage à 20 exemplaires. Album s. l. n. d. [1908?]

(2) Wiener (R.), *Encore du Vieux Nancy*, 11 planches, format in-4°. Tirage à 25 exemplaires. Album, Nancy, 1913.

(3) *Nancy, promenades artistiques dans la ville*. préface de M Dessez, inspecteur d'Académie de Meurthe-et-Moselle, texte d'Émile Nicolas; lithographies en couleurs de Michel Colle; dessins de V. Idoux. Album, 45 p., imprimerie des « Arts graphiques », Jarville-Nancy, s. d.

n'est omis dans cet exposé substantiel et clair; les dessins et les lithographies en couleurs qui l'accompagnent échappent, de la manière la plus heureuse, à la grise banalité des clichés reproduits en zincogravure, illustration ordinaire des opuscules de ce genre. Est-ce la crainte d'effarer le touriste par l'aveu de nos ruines, qui a décidé M. Nicolas à taire ce que certains édifices de Nancy ont eu à souffrir de la barbarie allemande? On s'étonne qu'il n'ait fait aucune mention de l'obus qui a éventré l'un des édifices religieux les plus dignes d'une visite parmi ceux que possède Nancy : le temple de la place Saint-Jean. Le monument est brièvement signalé au sujet de cette place, « sur laquelle nous trouvons le temple protestant, installé dans l'église des Prémontrés, bâtie en 1743. La façade est assez intéressante par son ordonnance classique ». Rien de plus... Si le lecteur n'avait remarqué (à propos de la porte Désilles et de la maison alsacienne du Parc Sainte-Marie) deux rapides allusions à l'aide américaine et aux provinces redevenues françaises, il pourrait se demander si ce livre (qui ne porte aucune date) n'a pas été écrit avant 1914. La préface de M. Dessez mérite le même reproche. Pourquoi laisser de côté la page la plus glorieuse de l'histoire de nos monuments? Il y a là un devoir envers la vérité et envers Nancy qui s'impose même aux auteurs d'un simple guide de poche, je dirais volontiers surtout à eux puisqu'ils ont quelques chances d'atteindre le grand public.

M. P. d'Arbois de Jubainville, archiviste du département de la Meuse, a publié la liste des objets d'art de ce département classés monuments historiques. Cette liste, arrêtée au 1er décembre 1913 (1), concerne soixante-seize localités.

B — ARCHITECTURE

§ 1. Architecture religieuse. — Un livre d'une importance capitale a été écrit par M. G. Durand sur les *Églises romanes des Vosges*. L'ouvrage est examiné dans un compte rendu spécial qui fait suite à la présente chronique (2).

Je regrette vivement de ne signaler qu'en passant, n'ayant pu en prendre connaissance, la monographie de la cathédrale de Toul (3)

(1) Arbois de Jubainville (P. d'), *Monuments historiques du département de la Meuse* (B S L B 1914, p. 133-140).
(2) Voir ci-dessous, p. 352.
(3) Boucher (Fr.), *La Cathédrale de Toul, essai archéologique*. Paris, Picard, 1912.

présentée en 1912 comme thèse à l'École des Chartes par un jeune érudit qui donnait de belles espérances, M. François Boucher, mort pour la France au début de la guerre.

M. l'abbé G. Clanché, aujourd'hui curé de Dieulouard, s'est consacré depuis de longues années à l'exploration archéologique de la cathédrale de Toul et à l'étude des monuments de tout ordre qu'elle renferme. Les deux chapelles de *Tous les Saints* et des *Évêques* ont été décrites par lui en détail dans un article de la R L I (1); la première avait fait antérieurement l'objet d'un mémoire publié par le B S A L (2).

La tradition orale avait fini par confondre les noms de ces deux chapelles, l'une située à l'extrémité du bas côté méridional, avant l'entrée principale du cloître, l'autre contiguë du côté de l'ouest au bras nord du transept. L'article du B S A L rend compte des fouilles qui ont fait découvrir le cercueil de Jean Forget, grand chantre et chanoine de la cathédrale, fondateur de la chapelle de Tous les Saints, mort en 1549, et permis de lui restituer en toute certitude l'édifice, où subsistent d'ailleurs ses armoiries. La première des planches jointes à cette étude représente l'entrée de la chapelle, la seconde la tombe de Jean Forget.

L'article de la R L I est surtout consacré à la Chapelle des Évêques, bâtie par Hector d'Ailly, évêque de Toul de 1524 à 1532, pour devenir « le Saint-Denis des successeurs de saint Mansuy » et souvent désignée, par la suite, sous le nom de Chapelle Sainte-Ursule, parce qu'elle abritait les chefs de deux des compagnes de la sainte martyre de Cologne. L'épitaphe de l'évêque y fut posée en 1539, le gros œuvre une fois terminé. L'auteur, après avoir cité en traduction le passage du livre de H. de Geymuller sur l'architecture de la Renaissance en France (3), où sont étudiées les deux chapelles et attiré l'attention sur les conclusions de cet érudit (« L'architecte serait originaire de Lorraine, et aurait fait une étude sérieuse des monuments de la Haute-Italie, surtout de Côme et de Bergame jusqu'à Venise, il aurait ensuite travaillé en France... etc... »), note les rapports étroits qui existent entre l'édifice de Toul et deux autres monuments de la Lorraine : « la Chapelle Saint-Hubert de l'ancienne abbaye des chanoines d'Au-

(1) Clanché (G.), curé de Dieulouard, *Les deux Chapelles Renaissance de la cathédrale de Toul* (R L I 1913, p. 9-24).

(2) Clanché (G.), *Découverte du Tombeau de Jean Forget à la cathédrale de Toul* (B S A L 1910, p. 244-256).

(3) Geymuller (Freiherr H. von), *Die Baukunst der Renaissance in Frankreich*, p. 10-14 (dans Durm, *Handbuch der Architektur*. Stuttgart, 1898-1901).

trey » (Vosges, canton de Rambervillers) et celle des Saints-Innocents dans l'église paroissiale d'Épinal. Si, comme l'admet M. l'abbé Clanché, d'après des sources au sujet desquelles j'aurais aimé qu'il s'expliquât un peu plus longuement (p. 17), la chapelle d'Autrey est bien l'œuvre de Nicolas Thirion et de Didier Marsault, il n'est pas impossible qu'il faille attribuer à la collaboration de ces deux architectes la chapelle d'Épinal et celle des Évêques à Toul, et sans doute aussi la construction de Jean Forget; telle est du moins la conclusion à laquelle aboutit cet intéressant article, luxueusement illustré d'une planche en couleurs et de quinze figures dans le texte (reproductions de gravures et de peintures anciennes, de photographies et d'aquarelles).

Personne n'était plus qualifié que M. l'abbé Clanché pour guider le visiteur à la cathédrale de Toul. Le petit livre (1) qu'il a écrit à cette intention répond exactement à son objet. Il contient à la fois une brève histoire de la cathédrale, et même de la cité épiscopale depuis les plus lointaines origines (« *Gens optima Leuci* ») et un instructif commentaire de toutes les parties de l'édifice. Un plan clair, où des numéros permettent de se reporter aisément à la description, sept figures hors texte, dix-huit dans le texte (2), illustrent fort à propos cette notice écrite « à Dieulouard, sous les obus, juillet 1918 ».

On ne saurait trop louer l'auteur de protester, comme il le fait, paisiblement, mais fermement, de toute l'autorité que lui confèrent son ministère et ses travaux, contre certains aménagements modernes qui défigurent un édifice de grand caractère (p. 37, n. 1; 46, n. 1; 63). Souhaitons plein succès à ses revendications, et souhaitons aussi de voir se reconstituer et s'enrichir le petit dépôt de sculptures, de peintures, de gravures, etc..., se rapportant à la cathédrale et à son histoire, qui a été fondé dès 1888 dans l'ancienne librairie, mais au sujet duquel M. l'abbé Clanché ne dissimule pas ses inquiétudes. Rien de plus louable cependant que cette initiative. Quand donc aurons-nous en France, à l'exemple de ce qui se fait en Italie, un *Musée de l'Œuvre* à l'ombre de chacune de nos grandes cathédrales?

(1) Clanché (G.), curé de Dieulouard, *Guide-Express à la cathédrale de Toul*. Nancy, imprimerie lorraine Rigot et Cie, 1918, in-8, VIII-114 p.

(2) La plupart de ces dessins sont d'Auguin et empruntés à l'ouvrage, bien connu, de cet auteur : *La Lorraine illustrée, Meurthe*, p. 600, 604, 605, etc. Il eût été d'une bonne méthode de donner cette indication, que je ne trouve nulle part. J'aurais souhaité aussi de voir parmi ces figures l'excellent dessin du même Auguin (*ib.* p. 609), représentant le siège appelé « Fauteuil de saint Gérard » : ce monument aurait illustré un guide à la cathédrale plus utilement que l'ancienne ferrure gothique de Saint-Gengoult reproduite p. 49.

La lecture de ce petit *Guide-Express* fait désirer la prompte publication de la « grande monographie historique et descriptive » de la cathédrale de Toul, que M. l'abbé Clanché s'engage (p. 8 et 28) à nous donner « prochainement ».

Les historiens de la cathédrale de Metz avaient généralement admis jusqu'ici « que les vitraux de la grande verrière de la façade principale étaient l'œuvre d'Hermann de Munster, ainsi qu'en témoigne l'épitaphe sculptée dans la travée inférieure du collatéral droit, où il est inhumé ». Mais Hermann de Munster est mort en 1392, et les vitraux dont il s'agit ne peuvent être, au jugement d'« un homme du métier », que de la première moitié du xve siècle. C'est du moins M. Thiria qui l'affirme (1), et nous ne demandons qu'à nous rendre à ses raisons, lorsque nous en aurons pris connaissance (2).

Les publications consacrées à la cathédrale depuis 1910 sont, pour la plupart, d'une vivacité de ton singulière : c'est qu'elles ne traitent pas du passé, mais du présent ; les érudits messins ont protesté, de toutes leurs forces, et cette protestation les honore, contre les restaurations, nettoyages, additions, suppressions et changements de tout ordre qui ont si profondément altéré au cours des vingt ou trente dernières années, l'aspect du vénérable édifice. L'*Austrasie* a jeté plusieurs fois le cri d'alarme, publiant le discours prononcé au sujet de la « conservation des œuvres d'art en Lorraine », dans la deuxième Chambre du Parlement alsacien-lorrain, par M. l'abbé Hackspill, député (3), et la lettre adressée à sa rédaction par le professeur von Bezold (4), directeur du musée germanique de Nuremberg (l'une des premières autorités de l'Allemagne en matière d'art du Moyen Age), pour exprimer la « sérieuse inquiétude » que lui inspiraient, de la part de certains architectes, certaines méthodes d'entretien.

La brochure anonyme intitulée *Sauvons la Cathédrale* (5) est accompagnée d'une lettre où M. L. Willeumier, vice-président du *Dombauverein*, doyen du chapitre et membre du Conseil de fabrique de la

(1) Thiria (M.), *Notes sur les vitraux de la cathédrale de Metz attribués au peintre verrier Hermann de Munster* (A 1912, n° 15, *Chronique*, p. 52-54).

(2) L'article annoncé par l'auteur comme devant paraître dans l'A. n° 16, 1913, n'y est pas publié. Nous n'avons pu obtenir communication des fascicules suivants de cette publication.

(3) A n° 15, 1912, *Chronique*, p. 37-43.

(4) A n° 16, 1913, *Chronique*, p. 59-61.

(5) *Sauvons la cathédrale ! Observations au sujet des transformations dans l'intérieur de la cathédrale de Metz.* Metz, Paul Even, 1912, in-8, 55 p.

cathédrale, dénonce des transformations auxquelles ni l'évêque ni le chapitre n'ont donné leur agrément. Le texte de l'opuscule les énumère tout au long (déplacement, restauration et coloriage de la *Mise au Tombeau* provenant de l'église de Xivry-Circourt, qui devient la quatorzième station du Chemin de Croix, badigeonnage du monument de Pierre Pérat, destruction des autels de Viollet-le-Duc, érection d'un autel de Sainte-Claire « simple console » d'une exiguïté presque ridicule, etc...) et fait prévoir d'autres bouleversements plus graves encore : suppression des vitraux de Maréchal dans la chapelle du Sacré-Cœur (1), renouvellement des confessionnaux, des boiseries du chœur, etc...

L'opinion contraire est sinon exposée, du moins sous-entendue, d'un bout à l'autre du petit guide destiné par M. H. Will (2) aux visiteurs de la cathédrale. Les constructions des architectes Paul Tornow et Wilhelm Schmitz y tiennent la place d'honneur; le *Projet du nouveau portail et du nouveau pignon sud-ouest, avec approbation de S. M. l'Empereur*, les vues intérieures et extérieures de ce même portail, s'y étalent complaisamment en figures hors texte (quatre sur six que contient l'ouvrage, p. 11, 13, 15, 17); on y mentionne avec religion les restaurations de vitraux exécutées par « M. le professeur Geiger, peintre-verrier, à Fribourg » en Brisgau (p. 37 et 49) et par « M. le professeur C. de Bouché, peintre-verrier de la cour à Munich » (p. 55); on fait prévoir que « les confessionnaux seront remplacés plus tard par de nouveaux modèles exécutés en harmonie avec le style de l'édifice » (p. 51). Enfin, on ne néglige pas de rappeler les fêtes d'inauguration de 1903, célébrées « en présence de LL. MM. l'Empereur Guillaume II et de (*sic*) l'Impératrice », ni de reconnaître le prophète Daniel « sous les traits de S. M. l'Empereur ».

Mais en voilà assez sur un sujet brûlant. Bien des événements ont eu lieu depuis les publications dont il vient d'être parlé. Maintenant qu'il y a quelque chose de changé à Metz, il faut espérer que la fantaisie des restaurateurs y fera trêve pour de bon. Quand donc enfin tout architecte sera-t-il convaincu de cette vérité si simple, que les grandes cathédrales ne sont pas sorties de terre d'un seul jet, que chacune d'elles est l'œuvre non pas d'une génération, mais d'une suite de siècles,

(1) Il faut se reporter au discours de M. l'abbé Hackspill (A nº 15, 1912, p. 41), si l'on veut être renseigné sur le nettoyage, « au moyen d'un acide », dont a été victime, à Munich, toute une partie des anciennes verrières.

(2) Will (H.), *Notice historique de la cathédrale de Metz*. Guide illustré de 2 plans et de 30 gravures. Metz, Paul Even, 1912, in-8, 59 p.

qu'il n'est pire contresens (et plus complète vanité) que de prétendre faire accorder tous les détails de la construction et de l'aménagement intérieur avec ce que M. Will appelle dogmatiquement (p. 39, 51) « le style de l'édifice »?

L'église Saint-Étienne, ancienne collégiale Saint-Pierre, est aujourd'hui la seule église de la ville haute de Bar-le-Duc. Moins favorisée en cela que l'ancienne collégiale Saint-Maxe, aujourd'hui disparue et dont elle a recueilli l'héritage, Saint-Étienne n'avait été jusqu'ici l'objet d'aucune étude d'ensemble. M. le chanoine Ch. Aimond (1) lui a consacré une monographie d'un vif intérêt, complétant ce que l'on sait de longue date par les historiens anciens du Barrois, à l'aide de renseignements « empruntés soit aux Archives départementales de la Meuse (spécialement Fonds B : Chambre des Comptes de Bar, et Fonds G : Archives de l'ancien chapitre Saint-Pierre), soit à la Bibliothèque de Bar (manuscrits des collections Bellot-Herment, Servais, Maxe-Werly), soit, enfin, aux Archives municipales de cette ville ». Les Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, et diverses collections de la Bibliothèque nationale ont aussi fourni leur contingent de documents.

La première partie est une histoire de la collégiale depuis sa fondation (autorisée, en 1315, par le comte Édouard Ier, ratifiée en 1318 par l'évêque de Toul, Jean d'Arzillières) et en particulier de la construction de l'édifice : « La collégiale Saint-Pierre, presque totalement ruinée dans le premier tiers du xve siècle, fut relevée, à partir de 1438, dans une première campagne de construction. Celle-ci édifia d'abord la nef et la clôture des collatéraux; puis, vers 1450, elle entreprit le transept et l'abside, achevés dans leurs parties principales avant 1470. Une seconde campagne, qui débute exactement en 1484, devait perfectionner, surtout dans les voûtes et les parties supérieures de l'édifice, l'œuvre de la campagne précédente. » « Il faut retarder d'une vingtaine d'années la date communément admise, non seulement pour la construction de la façade de l'église, mais encore pour celle des deux dernières travées de la nef, qui sont évidemment du même style. L'attribution de ces différents travaux à Louis Guyot n'est pas douteuse. » (p. 19, 21). Le décanat de ce personnage commence en 1513 et finit en 1520 au plus tard. Ces dates ne permettent ni que

(1) Aimond (Chanoine Ch.), *L'Église Saint-Étienne, ancienne collégiale Saint-Pierre de Bar-le-Duc*. Contant-Laguerre, 1912, in-8, 148 p., avec 1 plan, 12 planches hors texte et des dessins dans le texte (Extrait du M S L B 1912, p. 161-308).

Jacquelin de Commercy ait été l'architecte de la façade, ni que Jean Crocq de Bar-le-Duc ait sculpté les détails du grand portail.

La deuxième partie est une description minutieuse de l'édifice. La troisième est consacrée au mobilier et aux œuvres d'art; parmi celles-ci le fameux « Squelette » de Ligier Richier et le Calvaire qui lui est généralement attribué. Nous parlerons à nouveau du livre de M. le chanoine Aimond à propos de ces sculptures (1).

M. Lucien Braye (2) a publié une monographie de l'église de Ligny-en-Barrois, commencée au XIIIe siècle (restes du portail principal), continuée au XIVe siècle (grande nef et abside), mais à peu près ruinée lors du siège de la ville par Charles-Quint (1544), réparée et consacrée à nouveau en 1552. L'édifice lui-même présente moins d'intérêt que les œuvres d'art qui y sont contenues : stalles et chaire d'une part (3), image de Notre-Dame des Vertus d'autre part (4).

L'opuscule de M. le chanoine Chapelier sur l'église Notre-Dame de Mirecourt (5) corrige sur plus d'un point les assertions inexactes de F. Clasquin, *Mirecourt, temps passés, temps présents,* en particulier au sujet de la date de la construction du chœur, que cet auteur plaçait dans la seconde moitié du XVe siècle, et qu'il faut faire descendre jusqu'aux environs de 1510-1520. Les Archives municipales de Mirecourt ont fait connaître quelques dates de l'histoire de l'édifice à partir du XVIe siècle. On regrette vivement l'absence totale de figures : un ouvrage de ce genre ne se conçoit qu'accompagné d'une abondante illustration.

Étudiant l'église de Senon (Meuse, canton de Spincourt), édifice construit d'un seul jet en 1541, et surmontée d'une flèche du XVIIIe siècle, M. L. Germain de Maidy (6) en décrit le tabernacle eucharistique, muni d'un *oculus* ouvrant sur le cimetière, et le curieux retable (7).

Contrairement aux affirmations récentes (8) d'après lesquelles il

(1) Ci-dessous, p. 321.
(2) Braye (L.), *L'Église paroissiale de Ligny-en-Barrois*. Bar-le-Duc. Contant-Laguerre, 1912, in-8, 36 p.
(3) Ci-dessous, p. 323.
(4) Ci-dessous, p. 338.
(5) Chapelier (Chanoine Ch.), *Église Notre-Dame de Mirecourt*. Saint-Dié, G. Cuny, 1913, in-8, 55 p.
(6) Germain de Maidy (L.), *Notes sur l'Église de Senon* (B S N M 1910, p. 14-26).
(7) Voir ci-dessous, p. 339 et 319.
(8) Nicolas (J.), *Les Reliques de Saint Dagobert et son culte à Stenay*. Montmédy, Girodot, s. d., 7 p. (Extrait de l'*Écho des Familles de Stenay*).

existerait encore à Stenay des restes de l'église consacrée en 872 par Charles le Chauve à saint Dagobert, le même érudit (1) montre que l'église détruite au XVIIe siècle n'était pas l'édifice carolingien, mais un autre « l'ayant remplacé beaucoup plus tard, à une époque non déterminée ». Il souhaite « un examen archéologique des vestiges » encore subsistants, qui permette de les dater avec exactitude.

Signalons enfin les courtes notices consacrées par MM. J. H. Burlin (2), l'abbé Ed. Chatton (3), C. Dublanchy (4) aux églises de Gironville (Meuse, canton de Commercy; le monument est de la fin du XVe siècle ou du début du XVIe siècle; la tour est le reste d'une église plus ancienne, qui était fortifiée), de Haraucourt (ou plutôt de Domèvre, dépendance de la commune de Haraucourt, Meurthe-et-Moselle, canton de Saint-Nicolas; il n'en reste que le clocher isolé, à l'endroit où se trouvait le village, détruit non par les Suédois, mais probablement dès la seconde moitié du XVIe siècle), de Génicourt (Meuse, canton de Verdun : les peintures murales, les vitraux (5), le retable, le « Calvaire dissocié (6) » que possède cette église méritaient mieux que cette simple mention).

Les « pièces historiques » qui suivent le récit légendaire relatif au « pays de l'Albe » que M. E. Fleur a publié dans l'*Austrasie* (7), ne sont, de l'aveu de l'auteur, qu'une réédition d'une étude déjà ancienne de E. Paulus (8) sur la collégiale de Munster. Seules les figures qui accompagnent cet exposé doivent être signalées ici.

M. l'abbé Idoux (9), au cours d'une longue étude sur Bonneval et

(1) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Sur l'Église Saint-Dagobert de Stenay* (B S N M 1912, p. 61-71). Voir aussi, à propos de cette question, B S A L 1911, p. 225-230, 270, n. 3 et 272, n. 1, et 277; 1912, p. 2.
(2) BURLIN (J. H.), *L'Église de Gironville* (B S L B 1913, p. 101-105).
(3) CHATTON (Abbé Ed.), *L'Église de Domèvre près Haraucourt* (B S A L 1910, p. 10-15, avec 1 pl.).
(4) DUBLANCHY (C.), *L'Église de Génicourt et ses œuvres d'art* (B S L B 1911, p. LXXXVIII-XCI).
(5) Voir ci-dessous, p. 337.
(6) Étudié par M. P. DENIS dans son livre sur *Ligier Richier*, p. 100-110. Le retable du maître-autel est mentionné par le même auteur, p. 121, n. 1.
(7) FLEUR (E.), *Au Pays de l'Albe, Munster, près d'Albestroff* (A n° 15, 1912, p. 293-308). Cf. ci-dessus, p. 32.
(8) PAULUS (E.), *Note sur les fondateurs et la date de la fondation de la collégiale de Munster en Lorraine*. Extrait des M A M 1893-1894. — Voir aussi AUGUIN (E.), *La Lorraine illustrée. Meurthe*, p. 676 et suiv., et les dix figures relatives à cet édifice.
(9) IDOUX (Abbé M. C.), *Le Prieuré de Bonneval et les ermitages de Chèvreroche* (M S A L 1910, p. 107-218, 3 pl.). Sur ce travail, voir B L 1910-1911, p. 27-28.

Chèvreroche (non loin de Thuillières, Vosges, canton de Vittel), a consciencieusement décrit ce qui reste du prieuré (le chœur, accosté d'une chapelle, du XIIe siècle : « Les baies, les sculptures des chapiteaux, de la frise et des piscines accusent le roman le plus pur; seule la piscine trilobée du chœur indiquerait la transition vers le gothique », p. 116; voir aussi pl. I) et les très pauvres ruines d'un des ermitages, le seul qui ne soit pas aujourd'hui tout à fait détruit (pl. II, p. 189).

Georges Rohault de Fleury a publié une brochure (1) relative à un manuscrit de la Bibliothèque d'Avignon, œuvre du P. Vincent Laudun, où ce dominicain « expose l'état du culte de la Vierge dans plusieurs centaines de sanctuaires du XVIIe siècle ». Le diocèse actuel de Nancy est représenté dans le manuscrit par une liste de sept sanctuaires dont fait partie celui de Sion-Vaudémont, qu'un dessin représente. M. L. Germain de Maidy (2) montre que cette « façade d'ordre pseudo-ionique » ne peut dans aucun cas avoir appartenu à l'église de Sion-Vaudémont.

N'ayant pas eu sous les yeux la brochure de M. l'abbé Joffin sur les églises du diocèse de Verdun (3), je me contente d'en faire connaître le titre au lecteur.

§ 2. Architecture civile. — Les quelques pages que M. René Perrout (4) a consacrées aux ruines du château de Pierre-Percée (Vosges, non loin de Celles, canton de Raon-l'Étape) sont accompagnées de belles vues photographiques de Raon-l'Étape et de Pierre-Percée. Les reproductions d'un tableau et d'un dessin de P. Waidmann, d'une sépia de la Bibliothèque municipale de Nancy, représentant le château en 1829, complètent cette illustration.

Le château de Drouville (Meurthe-et-Moselle, canton Nord de Lunéville) a été construit d'après M. l'abbé Ed. Chatton (5), après 1589; il n'était pas achevé en 1606. Il a été édifié par Alphonse de

(1) ROHAULT DE FLEURY (G.), *Sanctuaires de la Vierge en France au XVIIe siècle, d'après un manuscrit d'Avignon*. Bourges, Tardy-Pigelet, 1900, in-16, 29 p., avec pl.

(2) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Une problématique façade de l'église de Sion-Vaudémont au XVIIe siècle* (B S A L 1913, p. 237-243).

(3) JOFFIN (Abbé), *Les Églises du diocèse de Verdun*, en collaboration avec le commandant LEROUX D'ARRANCY. Sorbey (Meuse), chez l'auteur, in-8, 33 p., avec fig.

(4) PERROUT (R.), *Le Château de Pierre-Percée* (R L I 1913, p. 25-32). Sur cette étude, cf. ci-dessus. p. 32.

(5) CHATTON (Abbé Ed.), *Le Château de Drouville et ses seigneurs* (B S A L 1911, p. 169-199, avec 3 pl.). Sur ce travail cf. B L 1911-1912, p. 28.

Gâtinois, dont le père Christophe avait été conseiller et maître des requêtes ordinaires de Charles de Lorraine, évêque de Metz, fils du duc Charles III.

Dans l'article cité plus haut (1), M. l'abbé Idoux dit un mot du château de Thuillières dont il attribue la construction à Boffrand, acquéreur, vers 1720, de la baronnie de Thuillières : « Qu'il ait bâti le château,... aucun des auteurs qui ont traité de ses œuvres n'en parle, mais il est certain que l'ancien donjon... fut détruit à la guerre de Trente ans, que la baronnie de Thuillières ne fut habitée depuis par aucun des propriétaires successifs... jusqu'au jour où Germain Boffrand en fit l'acquisition... Or, le château actuel existait en 1730, comme on le constate par un acte de l'état civil de Thuillières. »

C'est aussi une construction du célèbre architecte que le château d'Aulnois ou d'Aulnoy-sur-Seille (ancien département de la Meurthe, canton de Delme), du moins la plus grande partie de ce château, dont certains bâtiments remontent partie au XVIe siècle, partie au XIVe. Boffrand s'est souvenu en l'élevant de la villa Pallavicini (2), voisine de Gênes : telle est du moins la tradition dont nous fait part Mme la baronne de La Chaise, née de Riocour (3), dans le second des deux articles où elle a écrit l'histoire de la seigneurie et du château d'Aulnois. On y trouvera une bonne description de l'édifice, de son mobilier, des tableaux et des tapisseries dont il est orné, des jardins qui l'entourent : 4 planches en couleurs (reproductions de tapisseries des Flandres et des Gobelins, etc...), 3 planches en photographies (portraits du XVIIe et du XVIIIe siècle), 2 figures dans le texte représentant deux aspects du château d'après des sépias de 1775, illustrent luxueusement cette étude.

La vaste construction « du style de la Renaissance avancée », qui abrite, à Neufchâteau, la mairie, la bibliothèque, la justice de paix, a dans sa cour un très curieux puits, couronné d'une sorte de dôme, au-dessus duquel se voit un « homme d'armes antique », appuyé sur un écusson héraldique mi-parti. On reconnaissait jusqu'ici sur cet

(1) M S A L 1910, p. 108 et n. 3. Voir ci-dessus, p. 314, n. 9.
(2) Construction de Galeazzo Alessi. Voir BURCKHARDT, *Der Cicerone* (9te verbesserte u. vermehrte Auflage... von W. Bode u. C. v. FABRICZY), p. 315 *l*.
(3) LA CHAISE *née* DE RIOCOUR (Baronne DE), *Histoire d'un château de Lorraine, d'après ses archives, La seigneurie d'Aulnoy-sur-Seille* (A no 14, 1910, p. 121-160 et no 15, 1911, p. 225-261). Sur ce travail, cf. ci-dessus, p. 27.

écusson les armes de Lorraine et celles de la famille Vallée-Houdreville : on expliquait d'une manière bien peu satisfaisante, par une mitoyenneté, cette association. M. L. Germain de Maidy (1) montre que l'écu est en réalité parti aux armes de Jean de Houdreville, receveur de Châtenois et de Neufchâteau, anobli en 1576, et de sa femme Jeanne Héraudel. Le fait concorde avec la date de 1583, placée dans un cartouche à l'angle des deux façades. Excellente contribution à l'histoire d'un édifice remarquable à plus d'un titre. On aimerait que cet article fût accompagné d'une vue du puits, d'une figure du guerrier et de l'écusson. Le bel escalier et les deux portes qui ouvrent sur les paliers du premier et du second étage mériteraient, eux aussi, de même que le portail de la rue Saint-Jean, les honneurs d'une publication soigneusement illustrée.

Les amis du vieux Bar-le-Duc trouveront dans une série de notices écrites à partir de 1910, par M. Alexandre Martin (2), de curieux détails sur plusieurs maisons de la ville haute (place Saint-Pierre, 6 et 4; rue du Tribel, 40; rue des Ducs, 45) et de la ville basse (rue Dom Ceillier, 25; boulevard de la Banque, 36; rue Nève, 35). Le dernier de ces trois logis est celui où le président Poincaré a vu le jour.

La maison qui porte le nº 45 de la rue des Ducs a été aussi l'objet d'un article de quelques pages, signé de M. Ch. Lecomte (3).

Une note de M. É. Duvernoy (4) signale des maisons de Pont-à-Mousson, sur lesquelles est gravée la date de la construction. Ces maisons ont déjà été décrites par E. Ory (5), mais les dates n'en ont pas été relevées. Au total, « quatre maisons datées de la fin du XVIe siècle, cinq du XVIIIe, pas une seule du XVIIe, époque où l'on a moins bâti, à cause des malheurs de la Lorraine ».

Les maisons historiques décrites par M. J.-J. Barbé dans son

(1) Germain de Maidy (L.), *Un Écusson héraldique à Neufchâteau. L'hôtel de Jean de Houdreville (1583)* (M A S 1916-1917, p. 169-180). Sur ce travail voir ci-dessus, p. 113.

(2) Martin (Al.), *Vieux logis barrisiens* (B S L B 1910, p. XXII-XXVII, LXXII-LXXVI, CXXV-CXXIX; 1912, p. CLXXXIII-CXCII; 1913, p. 73-81).

(3) Lecomte (Ch.), *Notice sur la maison Baudier (rue des Ducs, nº 45) à Bar-le-Duc* (B S L B 1913, p. 228-236).

(4) Duvernoy (É.), *Maisons datées de Pont-à-Mousson* (B S A L 1913, p. 91-92).

(5) Ory (E.), *Causeries sur Pont-à-Mousson*. Pont-à-Mousson, 1880, in-8.

livre *A travers le Vieux Metz* (1), sont intéressantes par les souvenirs qu'elles évoquent, non par leur architecture. Aussi l'ouvrage est-il illustré de portraits plus que de vues d'édifices. On remarquera cependant les vues du Vieux Metz données p. 130 et p. 359.

C — SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES, FERRONNERIE

§ 1. Sculpture. — Où se trouve la localité de Marville, qui a donné naissance à Jean de Marville? M. le chanoine Ch. Aimond (2), sans trancher la question, montre les raisons qui plaident en faveur de la bourgade de Marville (Meuse, canton de Montmédy) : « Le diminutif du nom de l'artiste, Hennequin, et le nom de sa fille Humbelotte n'ont rien de flamand et sont encore assez répandus (Humblot) dans notre pays. » Il y avait à Marville (Meuse), à la date même où Jean faisait son apprentissage un atelier local de sculpture très prospère. L'un des monuments du cimetière de Marville, celui du curé Hues, mort le 15 mars 1345, présente la même « conception architecturale » que le tombeau de Philippe le Hardi, exécuté sur les dessins de Jean de Marville et commencé par lui.

M. E. Spéry (3) publie une statue de la Vierge qu'il a trouvée dans l'église de Ceintrey (Meurthe-et-Moselle, canton de Haroué) « oubliée dans une sacristie de débarras ». L'ouvrage remonterait à la première moitié du xve siècle. M. Spéry propose d'y reconnaître la « Vierge en pierre sculptée, du xve siècle, venant de Pulligny », qu'a signalée Étienne Olry, dans son *Répertoire archéologique* (4).

Étudiant des inscriptions de Drouville et de Serres, M. É. Duvernoy (5) signale, dans le second de ces deux villages (Meurthe-et-Moselle, canton Nord de Lunéville), « deux objets assez curieux, quoique de faible valeur d'art, qui font partie de maisons parti-

(1) Barbé (Jean-Julien), *A travers le Vieux Metz. Les maisons historiques*. Metz, Imprimerie Lorraine, 1913, in-8, 476 p., nombreuses figures dans le texte, sans numérotation.

(2) Aimond (Chan. Ch.), *A propos de l'origine lorraine de Jean de Marville* (B S L B 1911, p. LXXVII-LXXIX).

(3) Spéry (E.), *La Vierge de l'église de Ceintrey* (B S A L 1912, p. 57-62 et fig., p. 58-59).

(4) Olry (E.), *Répertoire archéologique des cantons de Haroué et de Vézelise*. Nancy, A. Lepage, 1866, in-8, p. 9.

(5) Duvernoy (É.), *Inscriptions à Drouville et à Serres* (B S A L 1913, p. 112-113). Voir aussi ci-dessous, p. 323.

culières et qui proviennent peut-être du couvent des Minimes » : une « sainte en pierre de petites dimensions, tenant à la main un objet qui paraît être une tour » (attribut ordinairement réservé à sainte Barbe) et « une Notre-Dame de Pitié, également en pierre et de petites dimensions ». Les deux monuments sont reproduits à la suite de l'article, d'après des clichés de M. le curé Chatton. Ils ne sont pas mentionnés dans le *Répertoire archéologique des cantons Nord et Sud de Lunéville*, par Alexandre Joly.

Le retable de l'église de Senon, bien que fort mutilé, présente aux yeux de M. L. Germain de Maidy (1) un vif intérêt, étant « sans analogues en Lorraine ». Il est orné de sculptures inspirées de la Cène de Léonard de Vinci, où l'artiste a toutefois ajouté des détails de son cru, « à l'extrémité de droite une grande cheminée avec sa crémaillère et autres accessoires et, à l'opposé, un vaste dresseir richement orné ». Le nom et la résidence du fondateur, Léonard Watrin, archidiacre de Metz, secrétaire et abréviateur des lettres apostoliques », natif de Senon, demeurant à Rome, explique-t-il vraiment cette sorte de transposition du chef-d'œuvre de Léonard, dans l'église paroissiale d'un village lorrain? C'est une question. M. L. Germain de Maidy en aurait facilité l'examen, s'il avait joint à son ingénieux article une reproduction, si modeste fût-elle, du retable : il y a lieu de regretter qu'il ne l'ait pas fait.

Une tradition locale qui semble ancienne donne le nom de Véronique à celle des Saintes Femmes, qui, dans le « Sépulcre » de Saint-Mihiel est debout, à droite du groupe central, tenant la couronne d'épines posée sur un linge. M. L. Germain de Maidy (2) fait observer que rien, ni dans les textes, ni dans les monuments, n'autorise cette identification. Il propose de reconnaître, dans la quatrième Sainte Femme, Jeanne, que l'Évangile de saint Luc nomme (XXIV, 10) entre Marie-Madeleine et Marie-Cléophée, et qu'il dénomme ailleurs « Jeanne, femme de Chusa, intendant de la maison d'Hérode ». L'hypothèse de M. Germain de Maidy est acceptée et développée par M. P. Denis, dans son livre sur Ligier Richier (p. 285).

Une question de même ordre se pose à propos des deux hommes

(1) Germain de Maidy (L.), *Notes sur l'église de Senon* (B S N M 1910, p. 20-26). — Voir ci-dessous, p. 339.
(2) Germain de Maidy (L.), *Véronique, Marie ou Jeanne, au « Sépulcre » de Saint-Mihiel?* (B S L B 1910, p. XIX-XXII).

barbus qui dans le même monument portent le corps de Jésus, l'un par la tête, l'autre par les pieds. « A l'encontre d'anciens auteurs qui voyaient Joseph d'Arimathie vers la tête du Sauveur, et Nicodème vers la partie intérieure du corps, les plus récents historiens de Ligier Richier, écrit M. L. Germain de Maidy (1), ont interverti cet ordre. » A tort, s'il faut en croire le savant archéologue : il n'est pas admissible que Ligier Richier ait contrevenu à la tradition qui attribuait à Joseph d'Arimathie, *nobilis decurio* (Marc, xv, 43), le rôle principal et « une attitude marquant une supériorité morale ». J'avoue n'être pas vivement frappé par les raisons qu'apporte ici M. Germain de Maidy. Le vieillard qui soutient les pieds du Sauveur n'est pas seulement le riche propriétaire dont le costume trahit l'opulence : les traits de son visage révèlent, à n'en pas douter — la remarque a été faite par M. Paul Denis — « le disciple secret, craintif », auquel conviendrait mal l'expression d'énergie concentrée qui se dégage du masque un peu dur de son compagnon.

A propos des deux *Larrons*, de l'église Saint-Étienne de Bar-le-Duc, M. Ch. Forêt (2) remarque que « la plupart des artistes italiens, jusqu'à B. Luini » « tiennent que les deux Larrons furent cloués au gibet », tandis que « la tradition presque constante de nos imagiers français et des peintres de l'Allemagne et des Flandres veut que le crucifiement des Larrons ait eu lieu par des cordes », ce qu'expliquerait surtout « la nécessité pour les artistes d'exprimer dans leurs œuvres le repentir du bon Larron et l'impénitence de son compagnon ». L'indication demanderait à être développée et confirmée par le témoignage des monuments.

On sait qu'à la suite de la réunion des deux chapitres de Saint-Maxe et de Saint-Pierre, à Bar-le-Duc (1782), le Roi autorisa les chanoines à transporter de la première à la seconde de ces deux églises « les tombeaux et autres monuments des princes et princesses de sa maison, et de celle des comtes et ducs de Lorraine et de Bar ». Le transfert fut retardé jusqu'au milieu de 1790, et se fit en hâte. Le fameux « Squelette » de Ligier Richier fut mutilé au cours de ce déménagement pré-

(1) Germain de Maidy (L.), *Nicodème et Joseph d'Arimathie au « Sépulcre » de Saint-Mihiel* (B S L B 1914, p. 41-42).

(2) Forêt (Ch.), *Les deux Larrons* (M S L B 1912, p. CLXXII-CLXXIV). — Voir aussi à ce sujet : P. Denis, *Ligier Richier*, p. 120, n. 1 ; E. Bertaux, dans André Michel, *Histoire de l'Art*, t. III, 2, p. 768, fig. 449 ; G. Millet, *Recherches sur l'Iconographie de l'Évangile*, p. 460, n. 2.

cipité. M. le chanoine Ch. Aimond (1) a retrouvé, aux archives de la Meuse, une série de notes et de quittances dont la plus inattendue apprend qu'un peintre (entendez un peintre en bâtiments), du nom de Varambel, reçut, le 19 novembre 1790, la somme de 6 livres, « pour avoir reposé le bras du mort, qui était en trois morceaux, lui avoir fait trois doigts ». Décidément, pendant la Révolution, le « vandalisme » n'a pas été à Bar l'apanage exclusif des révolutionnaires !

Une vingtaine de pages sont consacrées au Calvaire et au Sépulcre, dans le livre de M. le chanoine Aimond sur l'église Saint-Étienne (2), livre dont il a été parlé plus haut. L'auteur a reçu communication (3) des bonnes feuilles de l'ouvrage de P. Denis sur Ligier Richier et y a ajouté peu de chose. De même que cet érudit, l'historien de Saint-Étienne reconnaît, « dans la prétendue statue de la Mort », « un emblème de la Résurrection ». Il rappelle à juste titre le passage célèbre du livre de Job « inséré par l'Église dans l'Office des morts » (*Pelli meæ consumptis carnibus adhæsit os meum*, etc.) dont la statue de Bar semble être inspirée. A ce propos, on aimerait à voir rappeler le nom de H. Dannreuther (4) qui a, le premier, attiré l'attention sur ce saisissant rapprochement, aujourd'hui tombé dans le domaine public.

Une ingénieuse hypothèse termine cette partie de l'ouvrage (5). Elle concerne les douze statues d'apôtres qui ornaient, au XVIIIe siècle, le retable du maître-autel de Saint-Maxe; ces statues, transportées elles aussi à Saint-Pierre en 1790, entourèrent pendant quelque temps le « Squelette ». Il n'en reste aujourd'hui que six, conservées au musée de Bar-le-Duc. S'il faut en croire M. le chanoine Aimond, elles auraient été sculptées pour le tombeau élevé dans l'église Saint-Maxe, « à l'extrême fin du XIVe siècle ou au début du XVe », à Henri IV comte de Bar et à sa femme Yolande de Flandre. Les douze figures auraient porté la dalle sur laquelle étaient étendus les deux gisants. Cette dalle « de marbre noir, au rebord mouluré », « subsiste encore aux pieds du Squelette ».

(1) AIMOND (Abbé Ch.), *La Translation et la restauration du « Squelette » de Ligier Richier en 1790* (B S L B 1910. p. LXIII-LXVII).

(2) AIMOND (Abbé Ch.), *L'Église Saint-Étienne, ancienne collégiale de Bar-le-Duc*. Voir ci-dessus, p. 312 et n. 1.

(3) *Ibid.*, p. 105, n. 2.

(4) Lettre citée par BONNET (J.), *Ligier Richier, un artiste protestant en Lorraine*. — Voir DENIS (P.), *Ligier Richier*, p. 208.

(5) P. 114-115.

Signalons d'un mot la brève, trop brève notice consacrée à Ligier Richier par M. André Michel dans sa grande *Histoire de l'Art* (1). C'est bien peu d'une page pour caractériser le maître de Saint-Mihiel, lorsqu'une page aussi est réservée dans le même chapitre à décrire par le menu le tombeau du cardinal Duprat, dans la cathédrale de Sens, monument aujourd'hui détruit (à l'exception de quelques bas-reliefs) et dont l'auteur même est inconnu. En outre, je m'étonne avec M. l'abbé Aimond (2), de voir réapparaître sous la plume d'un des plus savants historiens de notre art national, la légende locale suivant laquelle le jeune homme dont le cœur était enseveli aux pieds du « Squelette », René de Chalon prince d'Orange (que l'*Histoire de l'Art* dénomme à tort René de Châlons) aurait ordonné par son testament qu'on le représentât non tel qu'il était de son vivant, mais « comme il serait trois ans après son trépas ». Le testament du jeune prince, que nous avons conservé, ne dit rien de tel (3).

Le même auteur nous dédommage en décrivant de près (4), avec toute l'attention qu'elle mérite, la Vierge « que le musée du Louvre a acquise comme une œuvre particulièrement intéressante de l'École de l'Est de la France (entre Champagne et Lorraine) vers le milieu ou le second tiers du xvie siècle », — la même qui illustre le chapitre de l'*Histoire de l'Art* dont il vient d'être parlé (p. 651, fig. 432). M. André Michel rapproche avec raison cette belle figure de la Madeleine du Calvaire de Briey et aussi des quatre statues de Génicourt que lui signale M. P. Denis. — Outre la Vierge, le musée du Louvre a acquis deux figures de lansquenets provenant du château de Mognéville (5), d'une étonnante puissance de vie, où se retrouve « ce réalisme vigoureux que les maîtres lorrains prédécesseurs immédiats et contemporains de Ligier Richier et Ligier Richier lui-même conservèrent longtemps, et qui voisina chez eux, presque sans transition, avec le classicisme ».

L'ancien château de Haraucourt (Meurthe-et-Moselle, canton de Saint-Nicolas) « renfermait une cheminée du xviie siècle, ornée en guise de trumeau d'un curieux relief de Jean Richier » dont il porte

(1) Michel (A.), *Histoire de l'Art*. T. IV. *La Renaissance*, 2e partie, p. 651-652.
(2) *Op. cit.*, p. 110, n. 1.
(3) Voir M S L B 1875, p. 133.
(4) Michel (A.), *Les Accroissements du département des Sculptures* (*Moyen Age, Renaissance et temps modernes*) *au Musée du Louvre*, 2e article (G B A 1912, II, p. 17-34).
(5) Meuse, canton de Revigny. — Voir B L 1909-1910, p. 118.

au dos le monogramme. Ce relief a pris récemment la route de Paris. M. H. Bernard (1), qui le publie, propose (sous toutes réserves) d'y voir un *Triomphe de la Paix;* il croit y reconnaître l'influence de certains sculpteurs italiens du Quattrocento, en particulier de Luca della Robbia. Cette influence, s'il est possible d'en juger sans avoir vu le monument, paraît assez lointaine.

C'est à Joseph Richier que M. Braye (2) attribuerait volontiers les stalles de l'église paroissiale de Ligny, qui portent sur une des *miséricordes* la date 1631. Mais on voudrait savoir quels sont les « projets signés de Joseph » qui par leurs « similitudes de conception et de lignes avec le travail de sculpture des stalles » autorisent cette attribution. L'auteur a le tort de ne donner ni la reproduction de ces dessins, ni leur description, ni l'indication du musée ou de la collection où ils sont conservés. — M. Braye cite au contraire de précises et utiles références dans l'étude qu'il consacre à la chaire (3) de la même église, achevée en 1713 par Jean-Claude Jacquin, sculpteur établi à Neufchâteau, dont on connaît plusieurs ouvrages dans la région qui entoure cette ville.

La notice de M. l'abbé Clanché sur l'Écossais sir John Hepburn (4), dit le colonel Hébron, est surtout une biographie. Elle donne toutefois une idée du monument élevé à cet homme de guerre dans la cathédrale de Toul en 1636, et détruit pendant la Révolution. Le passage où ce mausolée est décrit s'inspire du livre de M. le comte E. Fourier de Bacourt (5), auquel l'auteur prend soin de renvoyer.

Dans l'article signalé plus haut (6) M. É. Duvernoy attire l'attention sur « le beau retable à colonnes en chêne sculpté qui s'élève derrière l'autel », dans l'église de Drouville (Meurthe-et-Moselle, canton Nord de Lunéville). Et l'auteur ajoute en note : « Des retables analogues et sans doute de même provenance sont dans les églises

(1) Bernard (H.), *Un bas-relief de Jean Richier provenant du château de Haraucourt* (M S A L 1914-1919, p. 309-322, 1 pl. hors texte).
(2) Braye (L.), *L'Église paroissiale de Ligny-en-Barrois*. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1912, in-8, 36 p., p. 14. — Voir ci-dessus, p. 313.
(3) *Ibid.*, p. 15.
(4) Clanché (G.), *Sir John Hepburn, maréchal de France, inhumé à la cathédrale de Toul en 1636* (Extrait de l'*Avenir Toulois*). Toul, Imprimerie Moderne, s. d., in-8, 34 p. — Sur ce travail, cf. ci-dessus, p. 107.
(5) Fourier de Bacourt (Comte E.), *Épitaphes et monuments funèbres inédits de la cathédrale et autres églises de l'ancien diocèse de Toul*. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, s. d., in-8, 161 p. 53 pl.
(6) Voir ci-dessus, p. 318, n. 5.

de Courbesseaux (canton Nord de Lunéville) et de Bezange-la-Grande (canton d'Arracourt); il y a aussi un fort bel autel du même style à Athienville (canton d'Arracourt). Tous ces objets mériteraient une étude d'ensemble. »

L'article de M. E.-J. Dardenne (1) sur Cyfflé ne contient aucun détail nouveau sur la vie de cet artiste. La biographie qui y est esquissée est suivie d'une liste des œuvres du sculpteur brugeois conservées au musée du Cinquantenaire à Bruxelles, à la manufacture nationale de Sèvres, au musée de Cluny, aux manufactures belges d'Hastière et de Saint-Servais, et dans quelques collections privées, celle de l'auteur, par exemple. Les figures qui accompagnent cet article sont souvent excellentes.

Malgré les ouvrages de Thirion (2) et de M. Jacquot (3) où Clodion tient une grande place, malgré la série d'articles consacrés à cet artiste par Guiffrey (4) (on trouve le substantiel résumé de ces travaux dans Pfister, *Histoire de Nancy*, III, p. 703-706), la vie très agitée du fameux sculpteur reste pendant de longues périodes enveloppée d'obscurité. Le joli article où M. Gaston Varenne (5) a étudié « les années de jeunesse de Clodion, puis son second séjour à Nancy, de 1793 à 1798, enfin les œuvres qu'il y a laissées », aboutit plus d'une fois à des points d'interrogation et il ne pouvait en être autrement. Ce sont ces cinq années passées à Nancy (les documents sont ici moins rares et les faits un peu mieux établis) que l'auteur a surtout racontées, s'intéressant aux « deux séries de témoignages de la production artistique de Clodion » de retour dans sa ville natale, d'une part sa collaboration à la fabrique de Niederwiller, d'autre part la décoration de la maison dite *de Clodion* et les œuvres retrouvées dans une dépendance de cette habitation.

L'apport exact de Clodion est difficile à fixer dans la production des biscuits de Niederwiller. On lui attribue généralement quatre sujets (la *Bacchante*, le *Bacchant portant un enfant*, le *Baiser donné*,

(1) Dardenne (E.-J.), *Essai sur Paul-Louis Cyfflé, sculpteur brugeois, modeleur ciseleur de Ladislas Leczinski, grand-duc de Lorraine* (Bulletin des Musées royaux du Cinquantenaire 1912, p. 17-22, 36-40, 52-56). Je ne sais pourquoi l'auteur donne à Stanislas le nom de *Ladislas* et le titre de *grand-duc*.

(2) Thirion (H.), *Les Adam et Clodion*, Paris, 1885.

(3) Jacquot (A.), *Les Adam, les Michel et Clodion*. Paris, 1898.

(4) Guiffrey (J.), *Le Sculpteur Claude Michel dit Clodion* (G B A 1892, II, p. 478; 1893, I, p. 164, p. 392).

(5) Varenne (G.), *Clodion à Nancy* (R L I 1913, p. 83-64).

le *Baiser rendu*). « Nous avons vainement cherché, déclare M. Varenne, la preuve de ces attributions »; Houdon est l'auteur de deux groupes de marbre appelés aussi le *Baiser donné* et le *Baiser rendu*. Clodion avait-il modelé « une réplique à peine modifiée de l'œuvre de Houdon »? C'est une hypothèse « qu'il faudrait prouver » mais qui a pour elle beaucoup de vraisemblance.

On n'a pas oublié la découverte faite en 1873 de l'atelier de Clodion, demeuré tel que l'artiste l'avait laissé, dans une dépendance de la maison nº 22 de la rue Saint-Dizier : le local, qui servait de pièce de débarras et de bûcher, contenait encore le four dont l'artiste se servait pour ses terres cuites, et « quantité d'épreuves, d'ébauches ou de moulages en terre ou en plâtre ». M. Varenne dresse l'inventaire de cette collection : il y distingue les œuvres connues par d'autres épreuves, celles où des variantes modifient la composition (la *Marchande d'Amours*, fig. 29, p. 55), celles qui révèlent des créations de l'artiste jusque-là ignorées (le *Nid*, pl., p. 48; la *Diseuse de bonne aventure*, fig. 28, p. 54).

Enfin l'auteur ne pouvait manquer de décrire avec détail la maison dont il vient d'être parlé et que l'usage désigne sous le nom de *Maison de Clodion*, en réalité la demeure du ferronnier Fabert, parent et ami de Clodion, chez qui celui-ci trouva asile, et pour lequel il exécuta les reliefs en terre cuite qui ornent la façade. La reproduction de ces œuvres, d'un goût charmant, occupe quatre sur sept des planches jointes à l'article, et plus de la moitié des 40 figures qui en accompagnent le texte. Cette belle illustration et la lecture des pages qui la commentent ne devraient procurer que du plaisir au lecteur ami du beau. Pourquoi faut-il qu'elles ravivent en lui des regrets trop justifiés? Est-il donc vrai que tous les moyens ont été mis en œuvre pour sauver du triste sort qui l'attend cet ensemble unique en son genre? Dans une grande ville fière de son passé, soucieuse entre toutes de rester fidèle à ses nobles traditions, le chef-d'œuvre d'un artiste du pays, qui fut aussi l'un des grands sculpteurs français, est-il condamné sans appel à servir de devanture à un « bar » ou d'enseigne à un « cinéma »?

L'histoire de l'érection de la statue du maréchal Fabert à Metz est racontée dans un article de Jean-Julien (1). On y lira sans trop d'étonnement le récit du concours où fut choisie (1839) l'une des plus

(1) Jean-Julien, *La Statue du maréchal Fabert à Metz* (P L P M 1914-1919, p. 610 617).

du XVI[e] siècle qui subsistent », a dû être peint entre 1525 et 1530. On peut supposer qu'il est l'œuvre d'Hugues de la Faye.

A propos de l'article de M. Pfister qui vient d'être mentionné, M. L. Germain de Maidy (1) complète la liste des portraits du duc Antoine (aux divers âges de sa vie) en signalant : le vitrail absidial de l'église Saint-Nicolas-de-Port où se voient à côté de leurs saints patrons le duc René II et son fils le futur duc Antoine; — « un portrait du même prince déjà avancé en âge malgré la date de 1525 qui y serait inscrite » et « entouré des quatorze saints auxiliateurs » : ce tableau que possédait l'église de Sainte-Croix-aux-Mines est aujourd'hui perdu, mais on le connaît par un dessin (2); — enfin la cheminée de Juvigny-en-Perthois qu'ornent les médaillons de François I[er] et du duc.

M. René d'Avril (3) a publié dans une revue de New-York quelques pages finement écrites sur Claude Lorrain. L'article n'ajoute rien à ce qu'on sait sur le grand peintre, et n'y prétend d'ailleurs aucunement. L'auteur a surtout désiré faire sentir tout ce que Claude doit au paysage lorrain, sur lequel il a eu de si bonne heure les yeux fixés. Une bibliographie sommaire accompagne cette étude; dix figures l'illustrent à propos : parmi elles une gravure sur bois de M. P. E. Colin, plusieurs vues de Chamagne et de la Moselle entre ce village et Bayon.

« Un Anglais, nommé Lister, visita pendant le séjour qu'il fit en 1698 à Paris, la maison où Le Nôtre demeurait aux Tuileries » et admira la collection de tableaux rassemblée par cet artiste. Parmi eux, la *Fête Villageoise* et le *Port de mer au soleil couchant* de Claude Lorrain. Ces deux peintures sont aujourd'hui au Louvre avec la plus belle partie de la collection, dont Le Nôtre fit don au Roi de son vivant (1698) (4).

La France possédait jusqu'ici peu de dessins de Claude Lorrain. Elle s'est enrichie récemment d'une série de 38 numéros, achetée

(1) Germain de Maidy (L.), *Portraits du duc Antoine* (B S A L 1913, p. 271-273).
(2) Voir Perdrizet (P.), B L 1909-1910, p. 127.
(3) D'Avril (R.), *Claude Lorrain and his home* (*Art and life* incorporating the *Lotus Magazine*, XI, p. 411-420, février 1920).
(4) Vaudoyer (J. L.), *Les Collections de Le Nôtre* (Revue de l'Art ancien et moderne, 1913, II, p. 351-364).

par le Louvre lors de la dispersion des collections de l'amateur anglais J. P. Fleseltine. Les négociations avaient été menées par Paul Le Prieur « grâce au concours de la Société des Amis du Louvre et à l'appui de M. Maurice Fenaille ». Une publication de ces dessins doit précéder leur remise au Musée (1).

M. le commandant Chavanne (2) a retrouvé à Saint-Mihiel l'acte de baptême de Jean Bérain, daté du 4 juin 1640. Cette date ne concorde pas avec les indications données à ce sujet par plusieurs auteurs, mais elle « s'adapte à peu près exactement à l'acte mortuaire de notre grand artiste, qui fixe au 27 janvier 1711 la mort de Bérain,... âgé de soixante-douze ans, selon la déclaration de Jacques Thuret, son gendre, et de Claude, son frère ». Le nom de Bérain semble venir de celui du village de Belrain (canton de Pierrefitte, à 17 kilomètres de Saint-Mihiel) qui, dans le pays, se prononce Bérain.

M. le chanoine Aimond (3) a découvert, dans la sacristie de l'hôpital Saint-Hippolyte de Verdun, un tableau où se voient la Vierge et deux évêques de Verdun, Albéron de Chiny et Nicolas Psaulme. Le premier des deux prélats tient une image de la cathédrale, le second une image de l'église Saint-Paul (disparue pendant la Révolution). Ce tableau, précieux pour l'histoire des deux édifices, provient de Saint-Paul. Il paraît dater « de la deuxième moitié du XVIIe siècle ou au plus tard du commencement du XVIIIe » (le texte porte par erreur *au plus tôt*). On regrette qu'une reproduction de cette peinture n'accompagne pas l'article.

Dans l'église de « Maixe, prononcez Mâche (Dictionnaire topographique) » (Meurthe-et-Moselle, canton de Lunéville) étaient conservés « deux longs panneaux encadrés offrant en une belle peinture sur bois, quinze personnages debout... le Christ, la Vierge, les onze apôtres fidèles et saint Paul, enfin saint Mathias qui remplace Judas ». Ce morceau, d'une « peinture très étudiée et soignée dans l'exécution »

(1) SADOUL (Ch.), *Revues et journaux* (P L P M, avril 1914). — Je n'ai pu me procurer le premier fascicule des *Études italiennes* contenant une étude de P. DE NOLHAC sur *Claude Lorrain et le paysage romain* (Voir Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus, 1919, p. 207).

(2) CHAVANNE (Commandant), *Jean Bérain, dessinateur ordinaire de la Chambre et du Cabinet du Roy et pour les menus plaisirs de Sa Majesté* (M S L B 1912, p. 125-132).

(3) AIMOND (Chan. Ch.), *Note sur un tableau symbolique de l'hôpital Saint-Hippolyte de Verdun* (B S L B 1911, p. CXIX).

mauvaises parmi les maquettes exposées, celle d'Antoine Etex. Veut-on savoir pourquoi la statue a été érigée à l'emplacement qu'elle occupe, sur la place d'Armes? Une lettre publiée dans le journal de Metz, l'*Indépendant*, à la fin de septembre 1840, en donne les trois raisons péremptoires que voici : « Fabert était né à Metz; il était grand capitaine; il était chrétien. Eh bien, il faut que la statue résume ces trois symboles de sa vie! Sur la place d'Armes, à l'endroit indiqué ci-dessus, Fabert regarde le palais de la cité où il est né, l'état-major, qui représente l'armée, et la cathédrale, qui indique la religion dont il est l'enfant! »

§ 2. Gravure en médailles. — M. L. Germain de Maidy (1) a publié une médaille inédite d'Alphonse de Ramberviller dont on connaît deux exemplaires seulement, l'un ayant fait partie de la collection Monnier, à Nancy, vendue vers 1874 (il a dû depuis passer en Allemagne); l'autre qui appartenait, à la fin du XVIIIe siècle, à M. de Ravinel et aujourd'hui disparu, mais dont la Bibliothèque de Nancy possède un dessin fait par Mory d'Elvange. C'est la reproduction de ce dessin qui accompagne l'article. D'après l'auteur « cette effigie sérieuse, en buste, d'un style sobre et nerveux, rentre vraiment dans le genre des Richier ». Elle fait penser à Jean Richier, le petit-fils de Ligier, fixé à Metz où il mourut en 1625, et auteur « d'intéressants portraits médaillons ».

§ 3. Ferronnerie. — Un heurtoir de porte, « conçu dans le style qu'on est convenu d'appeler *style Léopold* et qui est une simplification bien lorraine du style Louis XIV », a été donné par M. Delchard au Musée historique lorrain. Il provient de la maison sise à Nancy, rue Saint-Julien, n° 64. Il est daté de 1712 (2).

D — PEINTURE ET MINIATURE, GRAVURE, VITRAUX, ÉMAUX

§ 1. Peinture et miniature. — La pièce la plus précieuse du Trésor de la cathédrale de Nancy, s'il faut en croire M. l'abbé L. Bigot (3), est

(1) Germain de Maidy (L.), *La Médaille d'Alphonse de Ramberviller (1604)* (Revue numismatique, 1917, p. 280-296).

(2) [Anonyme], *Un Heurtoir de porte du XVIIIe siècle au Musée historique lorrain* (B S A L 1911, p. 40).

(3) Bigot (Abbé L.), *L'Évangéliaire de saint Gauzelin* (R L I 1913, p. 101-102 et 146-158).

l'*Évangéliaire de saint Gauzelin.* Auguin l'a attribué par erreur à l'École de Metz. Les Évangiles de Lothaire qui présentent de nombreux traits de ressemblance avec le précieux manuscrit, ont été exécutés au cloître de Saint-Martin-sur-Loire, et le manuscrit de Nancy doit être restitué, lui aussi, à l'École de Tours. Il date de 840 environ et paraît être l'œuvre de l' « illustre calligraphe Adalbald » dont Léopold Delisle a révélé le premier l'existence. Le manuscrit provient de Bouxières-aux-Dames. Quatre planches en couleurs et 26 figures dans le texte accompagnent cette étude.

Deux peintures à fresque ont été découvertes dans l'église de Tronville (Meuse, canton de Ligny-en-Barrois), sur les murs de l'abside, de chaque côté du maître-autel. Ces peintures « spécimen intéressant d'une décoration devenue bien rare dans nos églises barroises », remontent probablement, d'après M. le chanoine Aimond (1), au xve siècle.

Un érudit italien, M. Salmi, signale une peinture inconnue de Guillaume de Marcillat, Lorrain établi en Italie au début du xvie siècle (il mourut à Arezzo en 1537), qui a exécuté des peintures et de magnifiques vitraux au Vatican, dans diverses églises de Rome, de Cortone et d'Arezzo (2).

Les traits du duc Antoine de Lorraine arrivé à l'âge mûr étaient jusqu'ici connus par un portrait du musée de Bar-le-Duc (3) et par la copie (conservée au Musée lorrain) de l'image du duc agenouillé, sur la fameuse Cène du couvent des Cordeliers (4). M. Pfister fait connaître un troisième portrait du prince (5), appartenant à la collection Moreau-Nélaton. Le tableau, « un des beaux portraits lorrains

(1) Aimond (Chan. Ch.), *Découverte de fresques du Moyen Age dans l'église de Tronville* (B S L B 1911, p. ci-ciii).

(2) Salmi (M.), *Una pittura ignorata di Guglielmo Marcillat (1475-1537)*. Roma, 1911, in-8. J'indique cet ouvrage, que je n'ai pas eu entre les mains, d'après P. A. J. [Paul d'Arbois de Jubainville] (B S L B 1914, *Chronique*, p. 227). — On est surpris de voir que Burckhardt, *Der Cicerone* (9te verbesserte und vermehrte Auflage...; von W. Bode u. C. von Fabriczy), III, p. 762 *b*, fait de Guillaume de Marcillat *Wilhelm von Marseille* et transcrit son nom en français *Guillaume de Marcillot*. L'artiste n'a rien à voir avec Marseille.

(3) Reproduit au frontispice de Pfister (Chr.), *Histoire de Nancy*, t. II. — Voir aussi *ibid.*, p. 84.

(4) Pfister (Chr.), *Histoire de Nancy*, t. I, p. 614 et fig., p. 615; t. II, p. 184 et fig. p. 186-187.

(5) Pfister (Chr.), *Un Portrait du duc Antoine* (R L I 1913, p. 95-96, avec 1 pl.).

du XVIe siècle qui subsistent », a dû être peint entre 1525 et 1530. On peut supposer qu'il est l'œuvre d'Hugues de la Faye.

A propos de l'article de M. Pfister qui vient d'être mentionné, M. L. Germain de Maidy (1) complète la liste des portraits du duc Antoine (aux divers âges de sa vie) en signalant : le vitrail absidial de l'église Saint-Nicolas-de-Port où se voient à côté de leurs saints patrons le duc René II et son fils le futur duc Antoine; — « un portrait du même prince déjà avancé en âge malgré la date de 1525 qui y serait inscrite » et « entouré des quatorze saints auxiliateurs » : ce tableau que possédait l'église de Sainte-Croix-aux-Mines est aujourd'hui perdu, mais on le connaît par un dessin (2); — enfin la cheminée de Juvigny-en-Perthois qu'ornent les médaillons de François Ier et du duc.

M. René d'Avril (3) a publié dans une revue de New-York quelques pages finement écrites sur Claude Lorrain. L'article n'ajoute rien à ce qu'on sait sur le grand peintre, et n'y prétend d'ailleurs aucunement. L'auteur a surtout désiré faire sentir tout ce que Claude doit au paysage lorrain, sur lequel il a eu de si bonne heure les yeux fixés. Une bibliographie sommaire accompagne cette étude; dix figures l'illustrent à propos : parmi elles une gravure sur bois de M. P. E. Colin, plusieurs vues de Chamagne et de la Moselle entre ce village et Bayon.

« Un Anglais, nommé Lister, visita pendant le séjour qu'il fit en 1698 à Paris, la maison où Le Nôtre demeurait aux Tuileries » et admira la collection de tableaux rassemblée par cet artiste. Parmi eux, la *Fête Villageoise* et le *Port de mer au soleil couchant* de Claude Lorrain. Ces deux peintures sont aujourd'hui au Louvre avec la plus belle partie de la collection, dont Le Nôtre fit don au Roi de son vivant (1698) (4).

La France possédait jusqu'ici peu de dessins de Claude Lorrain. Elle s'est enrichie récemment d'une série de 38 numéros, achetée

(1) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Portraits du duc Antoine* (B S A L 1913, p. 271-273).
(2) Voir PERDRIZET (P.), B L 1909-1910, p. 127.
(3) D'AVRIL (R.), *Claude Lorrain and his home* (*Art and life* incorporating the *Lotus Magazine*, XI, p. 411-420, février 1920).
(4) VAUDOYER (J. L.), *Les Collections de Le Nôtre* (Revue de l'Art ancien et moderne, 1913, II, p. 351-364).

par le Louvre lors de la dispersion des collections de l'amateur anglais J. P. Fleseltine. Les négociations avaient été menées par Paul Le Prieur « grâce au concours de la Société des Amis du Louvre et à l'appui de M. Maurice Fenaille ». Une publication de ces dessins doit précéder leur remise au Musée (1).

M. le commandant Chavanne (2) a retrouvé à Saint-Mihiel l'acte de baptême de Jean Bérain, daté du 4 juin 1640. Cette date ne concorde pas avec les indications données à ce sujet par plusieurs auteurs, mais elle « s'adapte à peu près exactement à l'acte mortuaire de notre grand artiste, qui fixe au 27 janvier 1711 la mort de Bérain,... âgé de soixante-douze ans, selon la déclaration de Jacques Thuret, son gendre, et de Claude, son frère ». Le nom de Bérain semble venir de celui du village de Belrain (canton de Pierrefitte, à 17 kilomètres de Saint-Mihiel) qui, dans le pays, se prononce Bérain.

M. le chanoine Aimond (3) a découvert, dans la sacristie de l'hôpital Saint-Hippolyte de Verdun, un tableau où se voient la Vierge et deux évêques de Verdun, Albéron de Chiny et Nicolas Psaulme. Le premier des deux prélats tient une image de la cathédrale, le second une image de l'église Saint-Paul (disparue pendant la Révolution). Ce tableau, précieux pour l'histoire des deux édifices, provient de Saint-Paul. Il paraît dater « de la deuxième moitié du XVIIe siècle ou au plus tard du commencement du XVIIIe » (le texte porte par erreur *au plus tôt*). On regrette qu'une reproduction de cette peinture n'accompagne pas l'article.

Dans l'église de « Maixe, prononcez Mâche (Dictionnaire topographique) » (Meurthe-et-Moselle, canton de Lunéville) étaient conservés « deux longs panneaux encadrés offrant en une belle peinture sur bois, quinze personnages debout... le Christ, la Vierge, les onze apôtres fidèles et saint Paul, enfin saint Mathias qui remplace Judas ». Ce morceau, d'une « peinture très étudiée et soignée dans l'exécution »

(1) Sadoul (Ch.), *Revues et journaux* (P L P M, avril 1914). — Je n'ai pu me procurer le premier fascicule des *Études italiennes* contenant une étude de P. de Nolhac sur *Claude Lorrain et le paysage romain* (Voir Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus, 1919, p. 207).

(2) Chavanne (Commandant), *Jean Bérain, dessinateur ordinaire de la Chambre et du Cabinet du Roy et pour les menus plaisirs de Sa Majesté* (M S L B 1912, p. 125-132).

(3) Aimond (Chan. Ch.), *Note sur un tableau symbolique de l'hôpital Saint-Hippolyte de Verdun* (B S L B 1911, p. CXIX).

provenait probablement de l'abbaye de Beaupré et datait du début du XVIII[e] siècle. L'église de Maixe est aujourd'hui détruite. M. L. Germain de Maidy (1) a voulu conserver le souvenir de ce monument, dont il donne la reproduction.

Des deux tableaux de Girardet conservés dans l'église de Commercy, et tous deux monuments historiques, le second, qui est « catalogué... sous ce titre : *Un évêque secourant des naufragés* », représente d'après M. A. Mazen (2), un des miracles les plus populaires de saint Nicolas. Les deux peintures sont craquelées, et s'écaillent d'une manière inquiétante (3).

M. J. Florange (4) étudie en quelques pages un peintre lorrain assez oublié en Lorraine, Nivard, né à Nancy en 1737, mort à Versailles en 1821. Il peignit surtout le paysage et prit de préférence ses modèles dans le Beauvaisis, autour de Paris, et aussi à Lyon. Une liste de ses tableaux accompagne l'article : la plupart appartiennent à des collections particulières. L'auteur semble bien informé. Mais on lui reprochera de n'avoir pas cherché à caractériser la manière, ou plutôt les manières successives et assez différentes du peintre. A en juger d'après les reproductions (mais je serais bien surpris que l'examen des originaux démentît cette impression) rien ne ressemble moins aux grandes compositions, très apprêtées, où se voient au milieu de leur cadre naturel les châteaux de Maupertuis-en-Brie (5) ou de Mello (p. 61 et 65) que la curieuse vue de Lyon d'une si jolie lumière (p. 63) et les deux fantaisies dans le goût d'Hubert Robert (p. 66 et 67) qui appartiennent visiblement à une autre période de l'activité de l'artiste.

Ce n'est pas un modèle de clarté que l'article anonyme consacré à Jacques Augustin, à ses élèves et compatriotes lorrains dans le

(1) GERMAIN DE MAIDY (L.), *La Frise des Apôtres à l'église de Maixe* (M A S 1916-1917, p. 129-136).

(2) MAZEN (A.), *Sur les deux tableaux de Girardet conservés dans l'église de Commercy et sur leur auteur* (M S L B 1913, p. 245-249).

(3) Le même danger est signalé dans une communication de M. Bernard à la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc et Commercy (B S L B 1914, p. 95).

(4) FLORANGE (J.), *Nivard, peintre lorrain* (R L I 1914, p. 59-72).

(5) Un passage des voyages d'ARTHUR YOUNG en France (2[e] édition, J. Lesage, Paris, 1882, t. I, p. 233), où se trouve une description du château, construit pour le marquis de Montesquiou « d'après ses propres plans » et du « jardin anglais fait par le jardinier du comte d'Artois », aurait fourni un commentaire précis de cette vue de Maupertuis.

Bulletin de la Société philomathique Vosgienne (1). Mais on y trouvera de bonnes reproductions de quelques-unes des meilleures œuvres de ce miniaturiste réputé : la plupart des originaux sont passés dans la collection de M. Pierpont Morgan, cet amateur ayant « acquis de M. de Coincy, héritier de Madame Augustin, tous les objets les plus précieux que l'artiste avait conservés ». Quelques pages rappellent les noms de Jean-Antoine Laurent (de Baccarat) 1763-1832, de François Dumont (de Lunéville) 1751-1831, d'Augustin Dubourg (de Saint-Dié), mort en 1800 : les miniatures de ce dernier artiste ont été plus d'une fois confondues avec celles d'Augustin.

A propos de l'exposition de la miniature, qui a eu lieu à Bruxelles en 1912, M. Clouzot (2) a publié une belle miniature d'Augustin : un portrait de Mademoiselle Duchesnois appartenant à M. E. Stern.

Les miniatures exposées à Bruxelles ont aussi fait l'objet d'une étude de feu Henry Roujon dans le *Numéro de Noël* de l'*Illustration* (1912) : François Dumont, Jacques Augustin, Jean-Baptiste Isabey retiennent particulièrement l'attention de l'auteur. Une douzaine de leurs œuvres sont reproduites dans cette belle publication (3).

A la fin d'un curieux article sur le traité de Lunéville, M. Pfister (4) a raconté l'histoire des tableaux, tapisseries et meubles envoyés de Paris pour garnir la salle du Congrès. Les séances terminées, Talleyrand donna l'ordre de tout renvoyer à Paris. Mais la préfecture de la Meurthe demanda à garder les tableaux pour le « Muséum de Nancy ». Chaptal, ministre de l'Intérieur, exigea le retour de plusieurs œuvres « nécessaires au Muséum de Versailles pour la suite chronologique des tableaux de l'École française », mais autorisa Nancy à garder les autres. M. Pfister publie la liste envoyée par le ministère à la préfecture et identifie les tableaux du musée au nombre de treize qui y sont désignés (parmi eux, l'*Amour qui se venge* et la *Nymphe essayant les flèches de l'Amour* de Simon Vouet ; l'*Ivresse de Silène* de Carle Vanloo ; l'*Aurore et Céphale* de Boucher ; le *Repos de Diane* de Jean-François de Troy).

(1) [Anonyme], *Jacques Augustin. Les élèves et les compatriotes lorrains contemporains d'Augustin* (B S P V 1913-1914, p. 61-88, 6 pl. hors texte).

(2) Revue de l'Art ancien et moderne, 1912, t. II, p. 71.

(3) Voir le compte rendu de M. R. Harmand (B S A L 1913, p. 22).

(4) Pfister (Chr.), *Autour du Congrès de Lunéville (1801)* (P L P M 1914, janvier-février). *Cf.* ci-dessus, p. 127.

§ 2. Gravure. — De tous les artistes lorrains, c'est sans doute Jacques Callot qui a été étudié avec le plus de fruit au cours des dix dernières années. Le hasard des découvertes d'archives, la sagacité et l'habile patience de quelques érudits ont réussi à dissiper, disons plutôt à éclaircir le brouillard dont s'enveloppaient jusqu'ici certaines périodes de la vie du fameux graveur. A la lumière des faits nouvellement acquis, l'existence de Jacques Callot semble moins aventureuse, plus régulière, plus laborieuse encore. Comme il arrive souvent en pareil cas, ce que la vérité gagne à ces heureuses trouvailles, est perdu par le roman. On le regrette un peu, car la biographie fantaisiste de Callot n'avait rien de banal. Mais qu'y faire? Résignons-nous de bonne grâce à voir retourner au néant des fictions qui charmèrent notre enfance.

Dans un ouvrage de grand luxe édité par la maison Van Œst, de Bruxelles, M. Pierre-Paul Plan (1) offre au public un choix des plus belles œuvres de Callot, au total 100 planches reproduisant plus de 300 estampes du maître. Il a joint à ce magnifique album un volume de texte, qui contient un essai de biographie et le catalogue de l'œuvre de Callot. Il faut louer sans réserves l'illustration, partie essentielle d'un ouvrage ainsi conçu. Mais le texte laisse à désirer sur plus d'un point. Quel dommage pour M. Plan que le livre de M. Bruwaert (dont il va être parlé) ait paru moins d'un an après le sien! Ou plutôt quel dommage pour le public que les éditeurs de Bruxelles n'aient pas confié à M. Bruwaert le soin de raconter la vie de Callot et de commenter leurs belles planches! Signalons toutefois, afin de rendre justice à chacun, la piquante critique faite par l'auteur (2) d'une fable bien connue, puisqu'elle est racontée tout au long dans le livre de Meaume (3) : celle de la piteuse aventure de Callot, surpris par son maître Philippe Thomassin, au cours d'un tendre entretien avec la jeune femme de celui-ci, Jérômette Piscina. Le récit semble avoir été emprunté par Meaume à un article d'Arsène Houssaye, plus brillant qu'exact, publié dans la *Revue des Deux Mondes :* cet écrivain indique comme source de l'histoire les *Curiosités galantes d'Amsterdam, 1687*, ouvrage que personne n'a jamais vu et dont le titre a bien pu être

(1) Plan (P. P.), *Jacques Callot, maître graveur (1593-1635), suivi d'un catalogue raisonné et accompagné de la reproduction de 282 estampes et de 2 portraits.* Bruxelles, G. van Œst, 1911, 2 vol. in-4.

(2) Plan (P. P.), *op. cit.*, p. 5 et suiv.

(3) Meaume (E.), *Recherches sur la vie et les œuvres de Jacques Callot.* Nancy, 1853-1860, 2 vol. Voir t. I, p. 19 et 104, n. 11.

inventé tout exprès pour servir de référence à cette amusante péripétie, déjà contenue en germe dans une demi-phrase de Félibien (1).

M. J. Favier a signalé (2) une des erreurs qui déparent le livre de M. Plan. Elle est relative à la gravure de Callot appelée le *Titre aux Astrologues*, celle qui porte le nº 203 dans le catalogue dressé par Meaume. C'est à tort que M. Plan attribue cette planche à l'année 1621, la plaçant à la fin du séjour à Florence. Le savant conservateur de la Bibliothèque de Nancy rappelle deux notes publiées, dès 1888, par l'*Intermédiaire des Chercheurs* (3), qui obligent à dater la planche de 1630 : c'est à Nancy que l'artiste l'exécuta, pour servir de frontispice à la *Sacra Cosmologia* du P. Ruthard, ouvrage publié à Fribourg-en-Brisgau cette même année (4).

Le même auteur a consacré une étude (5) aux thèses du prince Nicolas-François de Lorraine, évêque de Toul en 1624, cardinal en 1626, élève de l'Université de Pont-à-Mousson de 1622 à 1629. Ce sujet touche à la biographie de Callot, puisque la troisième des cinq thèses fut gravée par cet artiste. La gravure est celle que les familiers de son œuvre appellent la *Grande Thèse ;* il en existe depuis longtemps une épreuve, ainsi que le cuivre, au musée lorrain. Des dons récents (6) ont enrichi ce musée de la deuxième thèse du prince (signée de Jean Appier *dit* Hanzelet) et de la cinquième (dessinée par Abraham van Diepenbeeck (7), un des élèves de Rubens, et gravée par Schelte a Bolswert).

Bien curieuses sont les découvertes faites par M. Edmond Bruwaert dans les bibliothèques et les dépôts d'archives où l'ont entraîné les actives recherches dont le graveur lorrain est l'objet. Consultant (8)

(1) Voir aussi Bruwaert, *Vie de Jacques Callot* (ci-dessous, p. 334, n. 2), p. 43.

(2) Favier (J.), *Note sur un frontispice gravé par Callot* (B S A L 1911, p. 221-225).

(3) *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, numéro du 25 août 1888, col. 487; numéro du 25 septembre 1888, col. 573.

(4) Des erreurs de moindre gravité se sont glissées dans le même livre : saint Mansuy y est dénommé saint *Mansuet*, parce que la forme latine du nom est *Mansuetus ;* la *Chalcographie* du Louvre s'y orthographie *Calchographie*...

(5) Favier (J.), *Les Thèses du prince Nicolas-François de Lorraine, Notes biblio-iconographiques* (M S A L 1912, p. 75-98, 4 pl. hors texte).

(6) Dons René Wiener et E. de l'Escale.

(7) C'est ainsi qu'il faut orthographier ce nom que M. Favier transcrit à tort du latin sous la forme A. *von* Diepenbeke. La deuxième thèse est reproduite dans Pfister, *Histoire de Nancy*, t. II, p. 532.

(8) Bruwaert (Edm.), *Un Livre de la Bibliothèque nationale ayant appartenu à Jacques Callot et orné de ses dessins* (G B A 1911, I, p. 261-267).

à la Bibliothèque nationale le livre du P. Lottini, *Scelta d'alcuni miracoli della Santissima Nunziata di Firenze*, dédié à Christine de Lorraine, grande-duchesse de Toscane, et publié chez Pietro Cecconcelli, à Florence, en 1619 (les gravures qui illustrent cet ouvrage rappellent de près la manière de Callot; on pouvait espérer trouver dans le texte une indication au sujet de leur auteur), M. Bruwaert a reconnu dans le volume qui lui était communiqué l'exemplaire de Callot lui-même, dont il porte encore l'*ex-libris;* le livre a été offert par l'artiste à Alphonse de Ramberviller, en 1624, en même temps que deux esquisses qui y sont restées depuis lors. Sans parler de l'intérêt que présentent les deux compositions ainsi exhumées (l'étude que M. Bruwaert en a faite montre qu' « au printemps de 1624, Callot gravait *Saint Livier*, travaillait à son *Saint Jean-Baptiste*, à son *Saint Amand* et à sa *Grande Passion* »), il y a lieu désormais « de considérer comme acquis que les *Miracles de l'Annonciation* sont bien l'œuvre » du graveur lorrain.

Du même auteur est le curieux article (1) qui raconte la vie du maître de Callot, un artiste originaire de Troyes et fixé à Rome, Philippe Thomassin (1562-1622). Ce tableau de la vie romaine au temps de Sixte-Quint et de Clément VIII, — il n'y manque ni les coups de main des spadassins, ni les prisons de l'Inquisition, ni le poison caché jusque dans l'hostie, — ressemble parfois à ces contes italiens où se complaît la fantaisie d'un Henri de Régnier... C'est dans l'atelier de Thomassin que Jacques s'initia à la gravure au burin, c'est sous son toit qu'il logea pendant la plus grande partie de son séjour dans la Ville Éternelle.

La biographie critique de Callot publiée par M. Bruwaert sous les auspices de la Société pour l'étude de la gravure française (2) débute par une édifiante énumération des dépôts de documents explorés par l'auteur en France et hors de France : Bibliothèque Vaticane, « Sacristies administratives » où sont groupés, dans certaines églises de Rome, les registres de mariage et de décès des soixante-dix paroisses anciennes de la ville, archives de la colonie française de Rome, conservées non à Saint-Louis-des-Français, mais à Saint-Eustache, collections des *status animarum* ou recensements dressés chaque

(1) Bruwaert (Edm.), *Le Maître de Jacques Callot* (R P 1911, I. p. 391-416)

(2) Bruwaert (Edm.), *Vie de Jacques Callot, graveur lorrain* (*1592-1635*). Publication de la Société pour l'étude de la gravure française. Paris, Imprimerie Nationale, 1912, in-4, 259 p.

année à Rome par rues et par maisons (ces listes se trouvent aux anciennes archives pontificales du Gesù), archives de Florence, archives du musée Plantin-Moretus à Anvers, archives municipales de Nancy, archives notariales de la même ville.

De ce dépouillement méthodique, l'histoire de la vie de Callot sort entièrement renouvelée. A dire vrai, cette histoire n'était souvent qu'une fable : on a dit un mot plus haut de la part prise par Félibien, et après lui par d'autres biographes à la création de ce qu'on peut appeler la légende de Callot. Textes en main, M. Bruwaert démolit cette légende et reconstruit la vérité. Il montre entre autres choses que Jacques ne se sauva pas à deux reprises de Nancy (en 1604 et en 1606) avant de quitter pour de bon les siens; — qu'il partit non pas avec l'agrément de ses parents et « en compagnie de l'ambassadeur de Lorraine », mais subrepticement et sans prendre congé, sans doute afin d'échapper « à la vocation que sa famille lui avait choisie » (« quelque collège comme celui des Jésuites à Pont-à-Mousson, où les études seraient sérieuses, avec ou sans la tonsure »); — qu'il ne put apprendre le métier de graveur à Florence, chez Remi Cangallina, dès 1604, puisqu'il n'abandonna sa ville natale qu'en 1608; — qu'il « savait fort peu de chose » au moment de cette fugue; — « qu'il n'en savait pas beaucoup plus long lorsque, de Rome, il alla se fixer à Florence, en 1612 »; — qu'il lui fallut travailler longtemps et durement avant d'obtenir une pension du grand-duc Cosme; — que ce n'est pas par patriotisme, « obéissant aux prières du prince Charles de Vaudémont de le suivre à Nancy, et refusant les offres que lui faisaient l'Empereur et le souverain pontife » (tel est le récit de Félibien), qu'il rentra en Lorraine, mais simplement parce que les pensions dont il avait sa part à la cour de Toscane furent supprimées au début d'un nouveau règne.

Cette sèche énumération de quelques-unes des conclusions auxquelles aboutit la dialectique serrée de M. Bruwaert, donne mal l'idée de tout ce que l'auteur a tiré de l'exploration de sources jusqu'ici négligées, de l'étude attentive des œuvres et des textes, de la connaissance approfondie du temps et du milieu. Ce qu'il y a de plus nouveau dans l'ouvrage est peut-être encore le souci que montre l'auteur de préparer la voie à ses successeurs, en dressant avec une précision qui ne laisse rien à désirer la liste des recherches que lui-même n'a pu mener à bonne fin (p. 5 et suivantes, p. 100). Ce programme est de nature à intéresser tout particulièrement l'érudition lorraine. Le tableau tracé par M. Bruwaert des archives notariales de Nancy — il se trouve, paraît-il, dans cette masse de documents

plus d'une pièce concernant Callot et les siens — n'est pas fort engageant (p. 100) : il faut espérer qu'il ne découragera pas la bonne volonté des chercheurs.

Une partie du travail réclamé par M. Bruwaert, — celui qui concerne les documents conservés à Florence — a d'ailleurs été faite et avec le plus grand succès, par cet érudit lui-même, dès le lendemain de la publication de son bel ouvrage. A la Bibliothèque nationale de Florence, M. Bruwaert a découvert une estampe unique du graveur lorrain (1) : destinée à illustrer une relation officielle des deux victoires remportées sur les pirates barbaresques et turcs par l'escadre que le grand-duc avait armée en 1619, elle représente, gravées l'une au-dessus de l'autre, les deux batailles navales de la *Roccella* (sur la côte est de la Calabre) et de *Schiatti* (Skiathos à l'entrée du golfe de Volo).

Mais c'est surtout aux Archives médicéennes que le succès a couronné ses patientes recherches. « Les archives de Florence, écrit-il, viennent enfin de livrer leur secret. Dans la série dite de la *Garde-Robe* ou du Garde-Meuble, les cartons, du n° 321 au n° 382, ont livré plus de cinq cents notes qui fixent jour par jour presque, les dépenses et par suite les occupations de l'artiste; les registres de la *Depositoria* ou Recette générale indiquent dans quelles conditions Callot fut admis aux Offices; les volumes de la correspondance médicéenne contiennent quelques-unes de ses lettres, de sorte que la légende peut, à présent, passer au second plan et faire place aux faits. » L'article (2) d'où ce passage est extrait complète et corrige, au moyen de ces découvertes, le chapitre de la biographie de Callot où est raconté le séjour de l'artiste dans la capitale de la Toscane.

A Nancy, le même chercheur a réussi (3) à identifier les maisons où moururent Jacques Callot (4, place de la Carrière), sa veuve Catherine Kuttinger (7, place de la Carrière et 14, Grande-Rue), son grand-père Claude Callot (28, Grande-Rue). L'identification de la maison natale de l'artiste lui-même a été plus délicate (4) : il y a tout lieu de

(1) Bruwaert (Edm.), *Une Estampe unique de Jacques Callot à la Bibliothèque nationale de Florence*. Firenze [1912], in-8, 8 pl. avec 1 pl. (extrait de la *Rivista d'Arte*). — Voir le compte rendu de E. D. dans B S A L 1913, p. 167.

(2) Bruwaert (Edm.), *Jacques Callot à Florence* (R P 1914, III, p. 826 et suiv.).

(3) Bruwaert (Edm.), *Demeures des Callot à Nancy* (B S A L 1914, p. 99-108). Sur cet article et sur le suivant, cf. ci-dessus, p. 105.

(4) Bruwaert (Edm.), *Maison natale de Jacques Callot* (Ibid., p. 197-198).

croire que cette demeure porte aujourd'hui dans la Grande-Rue le n° 31.

Enfin l'auteur de tous ces travaux les a résumés, d'une plume alerte, à l'intention du grand public, dans le petit livre sur Jacques Callot, qui fait partie de la collection des *Grands Artistes* (1).

§ 3. **Vitraux.** — M. Mouilleron, peintre-verrier à Bar-le-Duc, dans une lettre à M. le secrétaire de la Société des Lettres, Sciences et Arts de cette ville (2), attribue les vitraux de l'église de Génicourt à Valentin Bousch, l'auteur bien connu des grandes verrières de Metz. Cette opinion d'un homme du métier mérite d'être retenue : il faut souhaiter qu'elle soit bientôt exposée dans une étude méthodique.

§ 4. **Émaux.** — Les magistrales études sur l'art allemand, où M. Émile Mâle a pris si vigoureusement à partie l'érudition d'outre-Rhin afin de la confondre dans son orgueil en la convainquant d'usurpation, intéressent à plus d'un titre l'art de la région lorraine, particulièrement menacé par les visées annexionnistes d'un voisin envahisseur. Le dernier article de la série, intitulé *La Sculpture*, rappelle (3) qu'il y a lieu de restituer à un Lorrain, Nicolas de Verdun, l'un des joyaux de l'art rhénan du XIIe siècle, la fameuse châsse des Rois Mages où étaient conservées, à Cologne, « les reliques des trois mystérieux voyageurs, rapportées de Milan par Frédéric Barberousse ». Cet orfèvre a signé de son nom le retable émaillé de Klosterneuburg en Autriche, qui est daté de 1181. Il est l'auteur de la châsse de la Vierge, conservée à Tournai, qui présente d'étroits rapports avec le chef-d'œuvre de Cologne. « La châsse de Cologne a été terminée en 1200. A cette date, Nicolas de Verdun dirigeait depuis quelques années déjà l'atelier de Saint-Pantaléon », la grande abbaye de Co-

(1) BRUWAERT (Edm.), *Jacques Callot. Les Grands Artistes.* Paris, Laurens, s. d. [1913], in-8, 126 p., 24 pl. hors texte. — Je n'ai pu prendre connaissance de l'ouvrage de LEVERTIN (O.), *Jacques Callot, eine Studie aus dem Schwedisch, von Marie Franzos*, Minden, J. C. C. Bruns, in-8, s. d., 156 p. avec fig.

(2) B S L B 1911, p. XLVII.

(3) MALE (É.), *Études sur l'Art allemand* (R P 1916, VI, p. 509). — Dans un article destiné au grand public, M. Mâle n'a voulu donner aucune référence. On peut consulter sur cette question : LAURENT (M.), dans HELBIG (J.), *L'Art mosan.* Bruxelles, Van Œst, 1906, I, p. 98 ; VON FALKE, *Zeitschrift f. christl. Kunst.* 1905, fasc. 6, et DESTRÉE, *Catalogue de l'exposition de l'art ancien au pays de Liège, 1905*, Orfèvrerie, note finale. Les deux derniers auteurs ont été les premiers à attribuer, presque en même temps, la châsse de Cologne à Nicolas de Verdun.

logne. Plusieurs autres reliquaires exécutés par le même atelier portent sa marque : ceux de saint Anno à Siegburg, de saint Albinus à Cologne. L'école d'orfèvrerie rhénane doit son grand éclat à un maître qui n'était pas Allemand. « Nous avons retrouvé, conclut M. Mâle, un de nos plus admirables artistes; son nom doit entrer dans notre histoire et ne plus être oublié. »

E — ICONOGRAPHIE RELIGIEUSE, ECCLÉSIOLOGIE

Dans une monographie de l'image de Notre-Dame des Vertus, conservée dans l'église paroissiale de Ligny-en-Barrois, M. Lucien Braye (1) donne une seconde édition de l'étude consacrée à ce monument dans son travail sur cette église (2). Il semble que l'opinion de l'auteur (dont les conclusions me paraissent au demeurant manquer de netteté) ait varié d'une édition à l'autre : après avoir combattu l'argumentation de Maxe-Werly (3) qui attribuait la peinture à l' « école franco-flamande » et incliné vers l'hypothèse d'une origine siennoise (4), M. Braye rapproche maintenant la figure de Notre-Dame des Vertus de certaines Vierges de Nicolas Froment, de Van der Weyden, de Stephan Lochner.

Sur la porte du tabernacle qui fait partie de la barrière du chœur de l'église d'Avioth, est incisée dans le vantail de fer une inscription abrégée qui a exercé la sagacité de plus d'un érudit. M. L. Germain de Maidy (5) propose une lecture nouvelle de ces caractères : *Jesus, Verbum Dei — Ave Maria.* Un dessin reproduit en grandeur naturelle la fameuse inscription.

A propos d'une communication (6) faite à la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc sur « la pierre tombale de Colin Massey, conservée au Musée », et qui paraît être « de la fin du XVe siècle »,

(1) Braye (L.), *L'Image de Notre-Dame des Vertus de Ligny-en-Barrois.* 2e édition Ligny-en-Barrois, imprimerie meusienne, 1919, in-8, 20 p., 5 fig.

(2) Voir ci-dessus, p. 313, n. 2.

(3) Maxe-Werly (L.), (M S L B 1895, p. 115 et suiv.).

(4) Le nom du peintre siennois cité par M. L. Braye (p. 11) est *Parabuoi* et non *Paralbuoi.*

(5) Germain de Maidy (L.), *L'Inscription du tabernacle d'Avioth, XVe siècle* (B S N M 1912, p. 111-127).

(6) Par M. L. Braye (B S L B 1914, p. 94).

M. L. Germain de Maidy (1) propose de reconnaître dans cette sculpture non une pierre tombale, mais un retable d'autel. Le sujet qui y est représenté (saint Georges tuant le Dragon en présence de la fille du Roi, non avec la lance, mais avec l'épée) se retrouve sur plusieurs monuments que l'auteur énumère. Il s'explique par un passage de la *Légende dorée*, que cite M. Germain de Maidy, d'après la traduction Th. de Wyzewa, sans en donner la référence exacte.

Continuant ses études sur les répositoires eucharistiques de la Meuse (2), le même érudit signale dans un premier article (3) ceux des églises de Senon (4) (canton de Spincourt) et de Dommary (hameau dépendant de la commune de Bouvigny, même canton). « Ces deux églises sont entourées du cimetière, et l'oculus de Senon se trouve placé du côté opposé au village, ce qui vient à l'appui de la thèse » soutenue par l'auteur au sujet de la destination de ces baies. Dans un second article (5), il interprète comme un répositoire eucharistique ce que M. Burlin, dans son étude sur l'église de Gironville (6), décrit comme « une sorte de petite armoire aux reliques... en style Renaissance ».

Parmi les Madones que la tradition attribue à saint Luc, la plus réputée est celle qui, à Sainte-Marie-Majeure, surmonte l'autel de la chapelle Borghèse. M. L. Germain de Maidy a fait connaître, dans une étude déjà ancienne (7), la dévotion qui a existé en Lorraine, au XVIe et au XVIIe siècle, envers l'image romaine. Cette dévotion a été répandue « par François de Borgia, le troisième général de l'ordre des Jésuites (1565-1572) et sûrement l'Université de Pont-à-Mousson l'a recommandée ». Revenant sur cette question (8), le même auteur montre qu'il faut reconnaître une copie de la Madone romaine dans un « ta-

(1) Germain de Maidy (L.), *Le Monument de Colin Massey et Saint Georges armé de l'épée* (B S L B 1914, p. 245-249). — On regrette qu'une photographie du monument n'accompagne pas l'article.

(2) Voir B L 1909-1910, p. 126-127.

(3) Germain de Maidy (L.), *Répositoires eucharistiques de la Meuse* (*suite*) (B S L B 1910, p. CXL-CXLI).

(4) Voir ci-dessus, p. 313, n. 6.

(5) Germain de Maidy (L.), *Répositoires eucharistiques de la Meuse* (*suite*) (B S L B 1913, p. 195-196).

(6) Voir ci-dessus, p. 314, n. 2.

(7) Germain de Maidy (L.), *Sainte Marie Majeure patronne de l'abbaye de Pont-à-Mousson* (M S A L 1895, p. 75).

(8) Germain de Maidy (L.), *L'Image de Sainte Marie Majeure à la cathédrale de Nancy* (M A S 1916-1917, p. 1-10).

bleau, apparemment du XVIIe siècle, qui est conservé dans la grande salle de la sacristie principale », à la cathédrale de Nancy, et qu'Auguin n'a fait que mentionner en quelques mots (1).

Le chemin de croix de l'église d'Atton (Meurthe-et-Moselle, canton de Pont-à-Mousson; qu'en reste-t-il aujourd'hui?), a été peint au XVIIe siècle, et n'a aucune valeur d'art. Mais il présente, d'après M. É. Duvernoy (2), cette particularité que les quatorze stations y sont distribuées autrement qu'à l'ordinaire. Le fait n'est pas unique et s'explique aisément : « Le chemin de croix a été institué par un dominicain de Cordoue, le bienheureux Alvaro, mort en 1420; mais les premières bulles qui accordent des indulgences à cette dévotion sont de 1686, 1692, 1726, 1731 seulement, et ce n'est qu'à la suite de ces actes pontificaux, que le sujet exact des stations fut déterminé *ne varietur* par la Congrégation des Indulgences. »

F — ART DU XIXe SIÈCLE ET ART CONTEMPORAIN ÉCOLE DE NANCY

A propos de l'entrée au Louvre de la collection des œuvres d'Isabey léguées à ce musée par Mme Rolle-Manecau, exécutrice des dernières volontés de la fille de l'artiste, Mme Wey-Isabey, M. Henry Poulet (3) résume en quelques pages la vie d'Isabey. L'article est illustré de deux planches et de sept figures dans le texte, dont deux reproduisent des œuvres du peintre conservées à Nancy (musée de Nancy et musée historique lorrain); il apporte peu de nouveau, mais donne la note juste à propos du fameux miniaturiste, « de tous les artistes du XIXe siècle le plus fortuné, puisque peintre du cabinet de Napoléon, comblé de commandes officielles sous la Restauration et nommé par Charles X dessinateur de la chambre, conservateur des musées royaux sous la monarchie de Juillet, il put recevoir de Napoléon III... la cravate de la Légion d'honneur, et qu'il dut à la République cette consécration suprême de posséder, dans le plus beau musée du monde, une salle entière à son nom ».

Il y aurait un joli livre à écrire sur le mouvement artistique à

(1) Auguin (Ed.), *Monographie de la Cathédrale de Nancy*. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1882, grand in-4.
(2) Duvernoy (É.), *Le Chemin de croix d'Atton* (B S A L 1913, p. 68-70).
(3) Poulet (H.), *Jean-Baptiste Isabey au Musée du Louvre* (R L I 1911, p. 1-8).

Metz pendant la première moitié du XIXe siècle et jusqu'en 1870 : Auguste Rolland, Maréchal, Aimé de Lemud, Devilly, Émile Michel, Pètre, Benoît Faivre, autant de tempéraments et de talents divers qui vaudraient la peine d'être étudiés de près ; et à côté de ces artistes, il serait juste de faire place à un lettré qui eut non seulement le goût, mais l'enthousiasme du beau, avec quelque romantisme mêlé à sa finesse attique, Gandar, le neveu d'Auguste Rolland et le beau-frère d'Émile Michel, le fondateur de l'*Union des arts*, le premier historien de l'école (1). A défaut de l'ouvrage d'ensemble promis par Atalone (2) et qui n'a pas encore vu le jour, à ma connaissance, il a paru, au cours des dernières années, plusieurs monographies dont les artistes messins font l'objet.

Telle, l'étude d'Atalone (3) lui-même sur la vie et les œuvres d'Auguste Rolland (1797-1859), le « peintre de Remilly ». Elle s'inspire de la biographie de cet artiste placée en tête de l'album de ses œuvres, édité à Metz en 1863 par Gandar (4). L'illustration de l'article est empruntée aussi à cet album, pour lequel Bodmer, Français, J. Laurens, E. Leroux, Mouilleron avaient exécuté des lithographies, d'après les pastels et les peintures du maître (ainsi les *Roseaux de Boutigny* ou les *Sangliers changeant de pays* dont les originaux appartiennent aujourd'hui au musée de Nancy).

Aimé de Lemud fait partie, lui aussi, de la pléiade des artistes de Metz, et son souvenir est encore vivant dans cette ville. Aux murs du vieux logis où Colette Baudoche a grandi, M. Maurice Barrès n'a-t-il pas suspendu « deux belles œuvres d'un artiste romantique, peu connu hors de sa ville natale, Aimé de Lemud, représentant l'une un *Jeune Callot* qu'une belle Bohémienne entraîne vers l'Italie, l'autre le *Cercueil de l'Empereur* porté sur les épaules de ses grenadiers, qu'accompagne, comme un vol d'ombres, la Grande Armée sortie des tombeaux (5) » ? Toutefois, ce n'est pas à Metz, mais à Paris qu'au

(1) Voir la page qu'a écrite sur les artistes de Metz Sainte-Beuve, dans GANDAR *Lettres et Souvenirs d'enseignement*. Préface, I, p. XXIV-XXV.

(2) M E 1912-1913, p. 352.

(3) ATALONE, *Profils messins, Auguste Rolland* (M E 1912-1913, p. 352-360, 547-563, 8 gravures). — C'est par erreur que M. Pariset, signalant d'un mot l'article, qualifie d' « artiste musicien » (B L 1912-1913, p. 83) ce peintre au pastel et à l'huile. *Musicien* est sans doute là pour *Messin*.

(4) *Album des œuvres d'Auguste Rolland*, avec notice d'Eugène Gandar. Metz, F. Blanc, 1863 ; tiré à 130 exemplaires numérotés. Sur la préparation de cette publication, voir GANDAR (E.), *ouvr. cité*. I, p. 560.

(5) BARRÈS (M.), *Colette Baudoche*, p. 62. C'est Thionville et non Metz qui est la ville natale » de Lemud.

temps de *Ruy Blas* et des *Burgraves* se fit jour le précoce talent du dessinateur et du peintre, formé aux leçons des maîtres de Metz, mais échappé de sa famille et de sa Lorraine — tel le *Jeune Callot* de l'estampe! — afin de n'appartenir qu'à lui-même et à son art. Sa renommée « éclata comme un chant de victoire », dit M. Ch. de Meixmoron de Dombasle dans l'excellente étude, pleine d'informations précises, et joliment écrite, qu'il a consacrée à Lemud (1). Il y raconte par le menu la curieuse existence de cet artiste, à ses débuts protégé de Nodier et de Théophile Gautier, illustrateur plein de verve des *Chansons* de Béranger, vingt ans plus tard peintre de la *Chute d'Adam* et de *Moïse*, obsédé de scrupules religieux au point d'abandonner, « dans la crainte du plus léger soupçon d'hétérodoxie », l'œuvre à laquelle il travaillait depuis des années, un « *Galilée* expliquant à ses élèves le mouvement des astres dans une nuit étoilée, et observé par deux envoyés du Saint-Office ». A dire vrai, il semble qu'il y ait toujours eu, chez Aimé de Lemud, quelque chose d'instable et d'inquiet. Gandar l'avait bien senti comme en témoigne ce passage d'une lettre à Émile Michel (2) que M. de Meixmoron de Dombasle aurait pu citer : « Cette composition » (il s'agit du *Beethoven*, qui fut exposé au Salon de 1863) « est belle et offre même d'admirables parties ; mais elle porte les traces des tâtonnements auxquels n'a pu échapper un homme qui a ruminé la même pensée pendant plus de seize ans, et qui, sur cette seule planche, a laborieusement appris un métier nouveau. »

L'article est illustré de 22 figures et d'une planche en couleurs représentant la famille de Lemud, d'après un tableau de l'artiste, œuvre pleine d'habileté et de sentiment.

Émile Michel, plus connu du grand public comme critique d'art que comme peintre, mérite d'être étudié à l'un et à l'autre titre. Dans la notice que lui a consacrée M. Michel Thiria (3), l'auteur s'est proposé simplement de « mettre en relief la vie de l'éminent artiste, intimement liée à sa ville natale ».

De Jean-Julien (4) une courte biographie du peintre messin Eugène Borius (1829-1909), illustrée d'un portrait de l'artiste et de la reproduction d'une de ses peintures décoratives.

(1) Meixmoron de Dombasle (Ch. de), *Aimé de Lemud* (R L I 1911, p. 129-152).
(2) Gandar (E.), *op. cit.*, I, p. 560.
(3) Thiria (M.), *Notice sur Émile Michel* (M A M 1910-1911, p. 97-104).
(4) Jean-Julien, *Un Artiste décorateur messin : Eugène Borius* (R L I 1911, p. 14-15).

De M. Prevel (1) une notice consacrée à Léon Simon, Messin lui aussi, l'un des artistes de sa génération les plus habiles dans le dessin au fusain, par surcroît aquarelliste et pastelliste distingué (mort en 1910).

A considérer les reproductions des œuvres de Lepetit, cordonnier et modeleur (1806-1881), dont M. le général J. Dennery (2) a raconté la vie en quelques pages, on éprouve la tentation de reprendre le mot du peintre antique : *Ne sutor ultra crepidam*... Les originaux valent-ils mieux que les reproductions? J'ai peine à le croire.

« Mort sans avoir interrompu ses travaux, Maréchal a laissé dans son atelier de la Ville haute » à Bar-le-Duc « la presque totalité de ses cartons et aussi d'admirables pastels. » M. P. C. Dubois (3) attire sur ce fait l'attention de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar et fait remarquer que « dans les 1.500 pièces que renferment les cartons de Maréchal, on trouverait facilement tous les éléments nécessaires à la constitution d'une collection qui exprimerait l'artiste d'une façon définitive ». Rien de plus souhaitable que la réalisation du vœu qui accompagne cette communication.

M. Émile Hinzelin a raconté en quelques pages (4) la vie d'un artiste nancéien, demeuré populaire à Nancy, Charles Sellier. L'article vivant et juste, tout documenté de souvenirs personnels, témoigne d'un vif sentiment de cette peinture de grand caractère, dont M. Hinzelin déplore l' « agonie ». En effet, les toiles de Sellier se meurent « perdues de bitume ». « Ses audaces en matière de coloris, il les paie cher aujourd'hui... Il lui a manqué surtout d'être un chimiste. » Les tableaux du musée de Nancy contribuent largement à l'illustration de cette intéressante étude.

A la différence de Sellier, Bastien-Lepage fut attiré par Paris : mais il conserva toujours la prédilection du paysage lorrain, qui l'avait inspiré à ses débuts. L'auteur (anonyme) de la petite monographie qui

(1) Prevel (V.), *Notice biographique sur Monsieur L. Simon* (M A M 1911-1912, p. 127-136).
(2) Dennery (Général J.) (*de Metz*), *Lepetit, cordonnier et modeleur* (*1806-1881*) (R L I 1913, p. 97-100).
(3) Dubois (P. C.), *Les Cartons de Charles-Laurent Maréchal* (B S L B 1914, p. 152-157).
(4) Hinzelin (E.), *Artistes contemporains. Charles Sellier* (*1830-1882*) (G B A 1911, I, p. 362-374).

lui est consacrée dans la collection Laffite (1) a bien fait de citer les quelques lignes que voici, extraites d'une lettre de Bastien-Lepage à un ami : « Quel dommage, qu'on vous initie, bon gré mal gré, aux traditions et aux routines, sous prétexte de vous façonner ! Il serait si simple de vous apprendre à vous servir du pinceau et de la palette, sans vous parler de Michel-Ange, de Raphaël, de Murillo et du Dominiquin ! On rentrerait chez soi en Bretagne, en Gascogne, en Lorraine ou en Normandie, on ferait paisiblement le portrait de son canton, et lorsque, un matin, après une lecture, on aurait envie de peindre l'*Enfant prodigue* ou *Priam aux pieds d'Achille* (2), on figurerait la scène à sa manière, sans ressouvenirs de musée, dans un cadre du pays, avec les modèles qu'on aurait, comme si le vieux drame était de la veille. » Faire paisiblement le portrait de son canton, traiter le vieux drame comme s'il datait d'hier, quelle simple et riche conception de l'art, si voisine, à tout prendre, de l'inspiration d'un Memling, d'un Ghirlandajo, d'un Pérugin !

On doit au regretté J. Larcher (3) une biographie d'Aimé Morot où se trouvent des détails intéressants sur le plafond de l'hôtel de ville de Nancy et les tableaux du peintre conservés au musée. L'étude est illustrée de cinq planches hors texte reproduisant des œuvres d'Aimé Morot et en frontispice d'un portrait de l'artiste, d'après un très vivant crayon du maître Friant.

M. G. Varenne (4) a rendu justice, en quelques pages, au talent plein de promesses d'un artiste lorrain, mort prématurément, Jean Rémond (1872-1913). Des reproductions d'aquarelles et de tableaux, en particulier la planche en couleurs très vibrante représentant *Pasajès, San Pedro,* donnent une idée de la manière du peintre.

Deux articles, l'un de M. Clément-Janin (5), l'autre de M. G. Varenne (6), étudient les gravures sur bois, les eaux-fortes, les pastels

(1) *Les Peintres illustres. Bastien-Lepage (1848-1884).* Artistic-Bibliothèque en couleurs, Paris, Pierre Laffite, s. d., in-12, 80 p., 8 pl. en couleurs.

(2) Tel était le sujet du concours pour le prix de Rome de 1875. Bastien-Lepage y avait pris part sans succès.

(3) Larcher (J.), *Aimé Morot, notice biographique.* Publiée par l'Association des Artistes lorrains, s. l. n. d., in-8, 23 p.

(4) Varenne (G.), *Le Peintre Jean Rémond (1872-1913)* (R L I 1914, p. 25-40).

(5) Clément-Janin, *Peintres-graveurs contemporains : P. E. Colin* (Revue de l'Art ancien et moderne, 1912, II, p. 189-206).

(6) Varenne (G.), *Les Pastels de P. E. Colin* (R L I 1913, p. 1-8).

de M. P. E. Colin. Une bonne reproduction du *Cabaret lorrain* accompagne le premier article; le second est illustré de deux planches en couleurs, de plusieurs reproductions de dessins et de pastels en phototypie.

M. Alphonse Germain (1) a fait une étude des gravures de M. Friant. « La plupart sont des pointes sèches, et dans les autres, l'eau-forte s'ajoute à ce procédé. » « Ses qualités prédisposaient M. Friant à la pointe sèche. Un peintre expert à dessiner... tirera toujours un excellent parti de ce mode d'expression. » La pointe sèche « est en vérité comme un crayon : aussi peut-on sans peine en obtenir des teintes et les lui faire dégrader ». L'article est accompagné d'un catalogue de l'œuvre gravé de M. Friant, d'une pointe sèche et de la reproduction de cinq eaux-fortes du maître.

A propos du livre de M. Georges Spetz (d'Isenheim), *Légendes d'Alsace* (Édition de la *Revue alsacienne illustrée*), M. Émile Nicolas (2) reproduit et commente quelques-uns des dessins exécutés par M. Victor Prouvé pour l'*Ermitage d'Alspach* et la *Chatte de Florimond*, deux contes qui font partie de ce recueil.

L'œuvre des sculpteurs Félix Voulot et Désiré Fosse ont fait l'objet de deux articles de la *Revue lorraine illustrée*, signés le premier de M. Maurice Pottecher (3), le second de M. Alfred Pierrot (4).

Le mouvement d'art décoratif en Lorraine et l'école de Nancy ont trouvé dans la personne de M. Émile Nicolas un historien attentif et bien informé. La brochure (5) où il a retracé les origines, la fondation et le développement de l'École de Nancy depuis les premiers débuts d'Émile Gallé, « dont ce sera la gloire d'avoir osé sortir des pratiques considérées comme immuables », jusqu'aux années qui ont précédé immédiatement la guerre, est un utile résumé où le grand public trouvera les noms et les faits essentiels, les dates principales et

(1) GERMAIN (A.), *Les Pointes sèches et les eaux-fortes de M. Émile Friant* (G B A 1913, I, p. 37-44).

(2) NICOLAS (E.), *Les Légendes d'Alsace et les illustrations de Victor Prouvé* (R L I 1911, p. 102).

(3) POTTECHER (M.), *Félix Voulot* (R L I 1911, p. 41-53, 12 fig. dans le texte).

(4) PIERROT (A.), *Le Sculpteur Désiré Fosse* (Ibid., p. 9-13).

(5) NICOLAS (E.), *L'Art décoratif lorrain et l'École de Nancy*. Extrait du B S I E n° 130. Nancy, Imprimeries réunies, 1917, in-8, 40 p.

quelques textes, commentés par un des hommes qui ont eu part à ce mouvement.

Le même sujet est repris dans un second opuscule (1) consacré aux arts appliqués en Alsace et en Lorraine. Une abondante illustration (qui manquait à la précédente brochure) fait connaître par une ou deux images bien choisies chacun des décorateurs lorrains les plus renommés.

De M. Émile Nicolas aussi, une intéressante étude sur Victor Prouvé et l'art décoratif contemporain (2). C'est bien peu d'une vingtaine de pages, pour donner une idée de la richesse et de la diversité d'invention déployées dans tous les domaines de l'art par un artiste si joyeusement créateur. Du moins une abondante illustration, ingénieusement choisie, met-elle sous les yeux du lecteur (sans parler de remarquables études de plantes) des reliures, des panneaux et des boîtes de cuir ciselé, des vases, des bijoux, des dentelles, des broderies, des coussins, du linge de table « damassé », des papiers peints. Cette simple énumération confirme pleinement les quelques lignes qui célèbrent, à la fin de l'article, un des artistes les plus « complets » de la présente génération.

M. René d'Avril (3) a étudié la formation artistique de M. Jacques Gruber, et décrit, trop brièvement peut-être, les techniques diverses auxquelles a eu recours l'ingéniosité de l'artiste pour adapter le vitrail à des besoins nouveaux. L'article est illustré de trois planches en couleurs, très chatoyantes (Voir en particulier le beau paysage des Vosges où se déploie toute la gamme des violets, du pourpre au bleu pervenche) et de 7 figures dans le texte.

Une belle illustration accompagne aussi les pages où M. Émile Nicolas (4) rattache à la vieille ferronnerie lorraine les beaux fers forgés de M. Louis Majorelle. Puissent l'exemple de M. Majorelle et

(1) NICOLAS (E.), *Les Arts appliqués en Alsace et en Lorraine* (L'Art français moderne, Bulletin trimestriel n° 11, 1919, Paris. Éditions Georges Crès et C[ie]).

(2) NICOLAS (E.), *Victor Prouvé et l'art décoratif.* Édition de Art et Industrie. Nancy, 1911, non paginé.

(3) D'AVRIL (R.), *Les Vitraux de Jacques Gruber* (R L I 1912, p. 41-48).

(4) NICOLAS (E.), *Les Fers forgés de M. Louis Majorelle* (R L I 1914, p. 73-80). — Il faut lire p. 75 : *caltha* et non *catta palustris :* cette belle plante aux tiges drues et vigoureuses, aux larges fleurs d'un or éclatant, n'est autre que le *populage des marais,* abondant au printemps dans nos prairies très humides.

les efforts de deux autres artistes dont le nom revient plus d'une fois au cours de cette étude, MM. V. Prouvé et Em. Robert, faire revivre d'une vie intense, dans la ville de Jean Lamour, cet art aux effets si puissamment décoratifs !

Parmi les nombreux tableaux qui constituent au musée de la peinture moderne de Moscou (galerie Tretiakov) un bel ensemble de peinture française moderne depuis David jusqu'à Carrière, M. P. Simon (1) signale une toile de Bastien-Lepage, l'*Amour au village*, exposée au salon de 1883. Une planche hors texte reproduit ce tableau. — Il y a dans le même musée une toile de Louis-Gabriel Isabey, fils de Jean-Baptiste Isabey, le miniaturiste né à Nancy.

Continuant ses promenades *A travers les salons* (2), M. G. Varenne a rendu compte des envois des artistes lorrains en 1911.

Sous la rubrique *Les Lorrains aux Salons* (3), la R L I a donné de bonnes reproductions des tableaux exposés aux Salons de 1912 et 1913 par quelques-uns de nos meilleurs peintres.

G — DIVERS

M. René Perrout a écrit en sept articles de la *Revue lorraine illustrée* (4), ensuite réunis en un volume (5) l'histoire des Images d'Épinal; merveilleuse histoire, plus belle que la légende dont elle s'enveloppait jusqu'ici. La tradition faisait de Jean-Charles Pellerin, soi-disant fabricant de cadrans émaillés, le créateur du genre à la fin du XVIIIe siècle; or l'imagerie populaire remonte beaucoup plus haut; elle n'est pas la création instantanée d'un industriel avisé; elle est sortie, par toute une suite de transformations répondant aux

(1) SIMON (P.), *La Peinture lorraine à Moscou* (R L I 1912. p. 87-88). — Le même auteur signale la présence de quatre paysages de Claude Lorrain à la Vieille Pinacothèque de Munich, de deux peintures de cet artiste à la Galerie royale de Dresde.

(2) VARENNE (G.), *A travers les Salons* (R L I 1911, p. 81-92). Voir, pour les années précédentes, B L 1909-1910, p. 134.

(3) R L I 1912, p. 86 (tableaux de MM. P. Descelles et P. Waidmann : dans la *Guidecca* de Venise, chacun aura reconnu la *Giudecca*); ibid. 1913, p. 65-66 (tableaux de MM. V. Huen, A. Lejeune, A. Renaudin, P. Waidmann).

(4) PERROUT (R.), *Les Images d'Épinal* (R L I 1910, p. 1-24, 97-120, 121-143; 1911, p. 57-80, 121-152; 1912, p. 49-72, 153-168; 196 fig., 47 pl. hors texte). — Déjà mentionnés dans B L 1909-1910, p. 136.

(5) PERROUT (R.), *Les Images d'Épinal*. Préface de Maurice Barrès. Paris, Ollendorff, 1912, in-4, 150 illustrations.

besoins de l'âme populaire, de ces *images de préservation*, qui, un siècle ou deux avant J. Ch. Pellerin, étaient suspendues dans toutes les chaumières et jusque dans les étables, pour y attirer la protection des saints qu'elles représentaient. Dès 1660, on fabriquait à Épinal de ces images, et aussi des papiers de tenture, des papiers de garde pour la reliure des livres, des jeux imprimés et coloriés. M. Perrout met sous les yeux du lecteur quelques-unes de ces *feuilles de dominoterie*, d'un art rustique et charmant, propres à devenir d'excellents modèles de papiers peints ou de tentures murales à la manière des toiles de Jouy. Jean-Charles Pellerin, « marchand cartier et libraire », fut toutefois un novateur, et à sa manière un homme de génie : avec lui, l'image populaire change de caractère; sans rompre avec les anciennes traditions, elle aborde tous les sujets : images de piété, silhouettes de soldats et vues de batailles (à dire vrai assez tard, à la fin de l'Empire ou au début de la Restauration, comme si l'éditeur avait attendu pour « lancer » ces images militaires la suppression de la conscription), scènes historiques, récits légendaires, portraits de princes et biographies de grands hommes, morale en action, on trouve de tout dans la collection des bois que taillaient au couteau Jean-Charles et François Georgin (1801-1863). Les successeurs de Jean-Charles, Nicolas Pellerin et Vadet, exploitèrent les mêmes veines : Saint Hubert qui guérit de la rage et le Juif errant, le maréchal Ney et le duc de Berri, la Sainte Bouteille, Paul et Virginie, Victor ou l'Enfant de la forêt, les chemins de fer et les inondations de la Loire, l'empoisonneuse Hélène Jagado et l'arrivée de la première girafe, tout ce qui, en France, pendant un demi-siècle et plus excita l'imagination populaire fut gravé sur le bois (plus tard lithographié, en dernier lieu zincogravé) et mis en couleurs à Épinal. La légende dorée et l'actualité parisienne, l'histoire de France et la sagesse des nations, les fastes des Bourbons et la légende napoléonienne, il y avait là de quoi satisfaire tous les goûts, tous les âges, tous les partis : la France entière fut cliente des Pellerin.

« M. Maurice Barrès l'a dit dans la préface qu'il a écrite pour M. Perrout : l'histoire de l'imagerie est tout un chapitre de l'histoire de l'imagination française ». Rien de plus pénétrant. La place que tient l'image d'Épinal dans « l'histoire de l'imagination française » et aussi du sentiment public en France, M. Louis Gillet a essayé de la définir en quelques pages dans un article (1) plein de justes et

(1) GILLET (L.), *Les Images d'Épinal* (R D M 1914, V, p. 33-48).

fines remarques : « Dans cette France des Encyclopédistes, dans cette société critique, libertine, voluptueuse, presque rien, en réalité, n'a encore changé : le peuple en est toujours au xve ou au xvie siècle. » Jean-Charles Pellerin « eut son rôle modeste, mais important, dans la Renaissance catholique qui suivit le Consulat, et qu'il ne servit pas moins, dans les campagnes, que Chateaubriand dans les villes, par le *Génie du christianisme* ». Surtout, le véritable intérêt de l'image d'Épinal, aux yeux de M. Louis Gillet, est qu'elle permet « de déterminer d'assez près ce qu'on entend par le génie ou le goût populaire », l'imagerie étant « le véritable miroir de la vision des foules ». Cette vision, l'auteur la détaille sans pitié, n'ayant pas la superstition de l'art populaire, la plupart du temps « contrefaçon du grand art » ou son « reflet déformé ». Le travail des graveurs d'Épinal « se résume d'un seul mot : il consiste dans une sorte de dessèchement » : « d'une scène quelconque, après que Réveillé ou Georgin y a passé, il ne reste que le squelette. » Du reste cette simplification à outrance n'empêche pas l'imagerie d'Épinal d'être « merveilleusement idéaliste » : « les taches aveuglantes, les tatouages barbares dont elle illustre ses dessins, sont moins une peinture des choses qu'une enluminure éclatante qui vient relever le prix de ses affirmations. » « Instrument de légende, elle impose la foi. » Toute cette analyse, où se glisse çà et là quelque affectation de paradoxe, est fort piquante.

M. Louis Gillet nous initiait à la philosophie de l'art d'Épinal. Dans la personne de M. Lucien Descaves (1), l'imagerie et les imagiers ont trouvé leur poète. D'autres, plus compétents, apprécieront la valeur littéraire du roman biographique où cet écrivain, en racontant la vie de François Georgin, évoque le milieu populaire d'Épinal et prête une âme à l'atelier des Pellerin. Voici qui nous éloigne fort de M. Gillet (Georgin grave la bataille de Waterloo). « De quel cœur il entamait la fibre flexible du bois de poirier ! Il avait pour diriger sa main, autre chose que l'expérience : une sorte d'instinct, de sens avertisseur, qui lui révélait la difficulté lorsqu'elle était surmontée. Il attaquait le trait avec une fermeté ingénue; il était dans l'état de grâce permanent où se trouvaient ses ancêtres, les tailleurs d'images des vieilles cathédrales. Il semblait avoir hérité d'eux, à travers les siècles, la gaucherie et la sincérité naïve que les artisans du Moyen Age contractaient dans une étroite familiarité avec le Père, le Fils,

(1) Descaves (L.), *L'Imagier d'Épinal*. Paris, Ollendorff, in-12, s. d. — Sur ce livre, cf. ci-dessus, p. 263.

la Vierge et les Saints... » Et voici maintenant, non moins lyrique, l'oraison funèbre de l'imagerie d'Épinal : « Quelle chose émouvante que le déclin d'un métier succombant au progrès ! Il rend son âme au passé. C'est une mort collective. Toute une armée va disparaître avec ses chefs, ses cadres, ses vétérans, ses traditions, ses victoires inscrites sur le drapeau. Et c'est fini ! »

La rue du *Maure-qui-trompe*, autrefois l'une des rues bourgeoisement habitées du vieux Nancy, doit son nom à une enseigne d'auberge représentant un Maure (un nègre) sonnant la trompe. M. Pfister avait déjà signalé le fait dans son *Histoire de Nancy* (1). Le même nom existait pour la même raison, à Troyes, à Lyon. M. L. Germain de Maidy (2) signale à ce propos sur certaines éditions de la *Danse macabre* une figure tout à fait semblable à celle qui vient d'être décrite. L'enseigne du *Maure qui trompe* s'explique donc par un jeu de mots, et elle a un sens symbolique : le Maure jouant de la trompe est « le Mort qui trompe les humains en venant, souvent au moment où ils s'y attendent le moins, mettre un terme à leur vie. On n'avait pas encore l'habitude de figurer la Mort, personnage imaginaire : on représentait le *Mort*, c'est-à-dire l'homme qui déjà par delà le tombeau, saisit le vivant et l'entraîne dans la région des ombres ».

En attendant le dénombrement général des portraits anciens qui peuvent se trouver dans les diverses collections de la région barroise (ce recensement est inscrit au programme des travaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc), M. Alexandre Martin (3) a apporté une contribution à l'iconographie de la Cour des Comptes de Bar-le-Duc : il a publié les portraits de trois présidents et de trois conseillers ayant fait partie de cette cour; ces six magistrats sont morts entre 1723 et 1776.

—

L'article où M. Albert Collignon (4) raconte les souvenirs de séjours faits en septembre, trente ans de suite, à Nubécourt dans la maison de Paulin Gillon, arrière-grand-oncle du président Poincaré, ne concerne pas nos études. Je tiens cependant à le signaler, d'abord parce

(1) T. I, p. 158.

(2) Germain de Maidy (L.), *Une ancienne enseigne de Nancy. Le Maure qui trompe* (M A S 1918-1919, p. 168-183, 1 fig.). Cf. ci-dessus, p. 111.

(3) Martin (Al.), *Iconographie de la Cour des Comptes de Bar* (R L I 1913, p. 67-72).

(4) Collignon (A.), *Chez les ancêtres maternels de M. Raymond Poincaré. Souvenirs de Nubécourt* (R L I 1914, p. 41-58).

qu'il s'y trouve quelques lignes sur le château et l'église de Nubécourt, dont les tombeaux et les vitraux sont dignes d'intérêt (une figure représente la dalle funéraire de François du Hautoy et de Nicole de Beauvau), mais surtout à cause de l'illustration qui l'accompagne : des vues de Nubécourt et de la campagne environnante d'après de charmants dessins, sépias ou aquarelles, dus les uns à Claude Collignon, les autres à son fils, le regretté Maxime Collignon, professeur d'archéologie à la Sorbonne et membre de l'Institut, qui avait développé à la faveur de ses séjours en Grèce et en Orient un joli talent d'aquarelliste (1).

Le livre de M. Albert Jacquot (2) sur la lutherie lorraine et française est surtout un dictionnaire biographique des luthiers, dressé à la suite de « recherches dans les registres de l'état civil de Nancy, de Mirecourt et d'autres villes lorraines, ainsi que dans ceux des contribuables et des corporations jusqu'en 1789 ». Le nombre de ces luthiers est de plus de mille, la plupart originaires de Mirecourt, les autres de Nancy. Les facteurs d'archet sont près d'une centaine, dont soixante-dix à Mirecourt. L'avant-propos (p. VII-XVII) indique les conclusions tirées de ces recherches : certaines intéressent l'histoire des instruments de musique et en particulier la question fort débattue des origines du violon : « Sans avoir la prétention de fixer une date, nous avons acquis la certitude... que le violon proprement dit prit sa forme traditionnelle à la même époque, à peu près, en Lorraine qu'en Italie. » La compétence me manque pour discuter ces questions. Je me borne à signaler l'abondance et la beauté de l'illustration qui orne l'ouvrage. Les instruments de musique des pages XXIV-XXV, 68-69, 238-239 sont des merveilles. L'idée est heureuse d'avoir reproduit des peintures, dessins, etc... où se voient des instruments de musique aujourd'hui disparus ou modifiés : mais pourquoi s'être abstenu de les commenter? Le beau violoncelle reproduit p. XXV n'est pas sculpté « aux armes des Estense », ainsi que l'affirme la légende, mais bien aux armes de la famille d'Este; il est conservé à la *Galliera Estense* à Modène, c'est-à-dire à la galerie d'Este. La coupole de Gaudenzio Ferrari à laquelle appartiennent les belles figures d'anges musiciens représentées p. 88-89 ne se trouve pas à « Varallo et Saronno », et

(1) Le dessin reproduit p. 42 n'est pas d'Émile *Barbier*-Lepage, mais d'Émile *Bastien*-Lepage.

(2) JACQUOT (A.), *La Lutherie lorraine et française*, avec préface de J. Massenet. Paris, Fischbacher, 1912, in-8, XXVIII-351 p., 40 pl. hors texte, 64 illustrations dans le texte.

pour cause : ces deux localités de la Haute-Italie sont séparées par une distance de 60 kilomètres environ, étant situées l'une dans le Val Sesia, l'autre dans la plaine lombarde, aux portes de Milan. Gaudenzio Ferrari a peint à Varallo et à Saronno; la coupole dont il s'agit est à Saronno, dans l'église Sainte-Marie-des-Miracles.

II — COMPTES RENDUS

DURAND (G.), *Églises romanes des Vosges* (Revue de l'Art chrétien supplément II), Paris, Ed. Champion et Lille-Bruges-Bruxelles, Desclée et de Brouwer, 1913, in-4, VIII-396 p., 299 figures.

Rendant compte, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1), du grand ouvrage de M. de Lasteyrie sur l'*Architecture religieuse en France à l'époque romane,* M. Mâle, après avoir loué, comme il convenait, la conscience et la pénétration apportées par l'auteur à l'étude des divers éléments de la construction et de leurs variations suivant les régions, acceptait en ces termes, l'un des résultats essentiels auxquels a abouti cet examen : « Après cette pénétrante étude des formes, il devient possible de tracer le tableau de nos écoles architecturales. M. de Lasteyrie, plus sobre de divisions que Viollet-le-Duc ou Anthime-Saint Paul, n'en reconnaît que huit : l'école provençale, l'école bourguignonne, l'école auvergnate, l'école poitevine, l'école des églises à coupole de l'Aquitaine, l'école normande, l'école rhénane, l'école de l'Ile-de-France. En dehors de ces grandes écoles, il n'y a pas d'originalité véritable; il n'y a que des emprunts plus ou moins habilement combinés (2). »

Si l'on admet cette division, d'un caractère exclusif, à quelle école faudra-t-il attribuer les édifices romans de la région lorraine? L'ouvrage de M. de Lasteyrie ne tranche pas la question; bien plus, les passages où sont mentionnés rapidement les principaux d'entre ces édifices ne semblent pas concorder de tout point. D'une part en effet, l'auteur accepte implicitement (p. 425) les limites assignées par Viollet-le-Duc à l'école bourguignonne, au moins de deux côtés, au nord et à l'est. Ces limites sont, au nord « Sens, Bar-sur-Seine, Chaumont, *Saint-Dié* », à l'est « *Épinal,* Besançon, Lausanne, Genève et

(1) MALE (E.), *L'Architecture romane, d'après un livre récent de M. R. de Lasteyrie* (G B A 1912, I, p. 480-492).
(2) LASTEYRIE (R. DE), *L'Architecture religieuse en France à l'époque romane, ses origines, son développement.* Paris, Picard et fils, 1912, in-4.

Chambéry ». D'autre part, définissant l'école rhénane, il s'exprime ainsi (p. 514) : « Les monuments que l'on peut citer comme les principaux produits de cette école sont... dans les Vosges, *Notre-Dame et la cathédrale de Saint-Dié, Champ-le-Duc* (1), *Étival* (2) »; et signalant à l'intérieur de certains édifices de la vallée du Rhin, l'alternance d'une pile forte et d'une pile faible, il reconnaît dans cette disposition architectonique « un des caractères essentiels de l'école rhénane, un de ceux qui dénotent le mieux son influence dans des édifices assez éloignés du Rhin, comme la *cathédrale et Notre-Dame de Saint-Dié* dans les Vosges ». Enfin, comparant avec le portail d'Andlau (3), la belle porte sculptée de Pompierre (4), M. de Lasteyrie fait toutes ses réserves sur ce rapprochement : la porte de Pompierre « appartient à une église située sur les confins de la Champagne et on ne peut pas la porter au compte de l'architecture rhénane ». Ainsi Épinal et Saint-Dié marquent la limite de l'école bourguignonne, mais les églises de Saint-Dié sont parmi « les principaux produits de l'école rhénane »; Pompierre n'appartient pas à l'école rhénane, mais il y a d'étroits rapports entre Pompierre et Andlau.

Évidemment, rien ne serait plus vain que de prétendre circonscrire sur la carte le domaine d'une école architecturale : les influences artistiques ne se juxtaposent pas, elles se pénètrent; on n'en marque pas les limites d'un trait ferme, à la manière des circonscriptions administratives. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il existe quelque flottement dans les jugements portés au sujet de certaines églises de la Lorraine par le regretté historien de l'art roman.

Le fait n'a pas manqué de frapper un des érudits qui connaissent le mieux l'architecture religieuse du Nord et de l'Est de la France : M. Georges Durand, archiviste du département de la Somme, dont les travaux sur la cathédrale d'Amiens font autorité, avait consacré aux *Églises romanes des Vosges* sa thèse de l'École des Chartes, et était resté depuis lors fidèle à ce sujet d'étude. Il lui a paru que même après le bel ouvrage de M. de Lasteyrie, surtout après cet ouvrage, il y avait lieu de publier les résultats de l'enquête menée par lui, église par église, dans un pays situé aux confins de trois écoles et où s'enchevêtrent des traditions fort diverses. Le livre où sont consi-

(1) Vosges, arrondissement de Saint-Dié, canton de Raon-l'Étape.

(2) Vosges, arrondissement d'Épinal, canton de Bruyères.

(3) Ancien département du Bas-Rhin, arrondissement de Schlestadt, canton de Barr.

(4) Vosges, arrondissement et canton de Neufchâteau.

gnés ces résultats est celui qui fait l'objet du présent compte rendu (1).

***

L'ouvrage, précédé d'une courte introduction (p. v-viii), se divise en deux parties : la première (p. 1-136) étudie les *Caractères généraux* des églises des Vosges; la seconde (p. 137-388) est une *Description des principales églises.* Chacune de celles-ci fait l'objet d'une monographie plus ou moins développée. Le nombre des monuments ainsi décrits est de près de cinquante : la collégiale, aujourd'hui cathédrale de Saint-Dié, l'église Notre-Dame dans la même ville, les églises abbatiales d'Épinal, d'Étival, de Remiremont, de Senones, l'église Saint-Nicolas à Neufchâteau, ou plutôt sa curieuse crypte, retiennent longuement l'attention de l'auteur, mais des notices détaillées sont aussi consacrées à des églises rurales présentant des particularités parfois uniques en leur genre : telles les églises de Champ-le-Duc, Chaumousey (2), Coussey, Isches (3), Pompierre, Relanges (4), Rollainville (5), Vomécourt-sur-Madon (6), pour ne citer que les principales.

Bien que l'auteur ait tenu à déclarer dans l'*Introduction* (p. v) que son livre « est surtout un travail d'analyse, dont le seul but est de faire connaître une série de monuments encore peu étudiés », son effort ne s'est pas borné à écrire une suite de monographies. Des conclusions se dégagent de la première partie, dont les chapitres sont consacrés aux matériaux et à la construction, — à la décoration, — aux arcs et voûtes, — au plan, — à l'élévation intérieure, — à l'élévation extérieure, — aux tours et clochers.

D'abord des conclusions chronologiques : rien d'antérieur au xie siècle dans ces édifices religieux du département des Vosges; du xie siècle, une seule nef à peu près intacte (celle de Bouzemont) (7) et des portions de construction (cryptes, tourelles d'escaliers, etc.) enclavées par la suite dans des églises plus récentes; la première

(1) Il est annoncé dans B L 1909-1910, p. 109.

(2) Arrondissement et canton d'Épinal.

(3) Arrondissement de Neufchâteau, canton de Lamarche.

(4) Arrondissement de Mirecourt, canton de Darney.

(5) Arrondissement et canton de Neufchâteau.

(6) Arrondissement de Mirecourt, canton de Charmes.

(7) Arrondissement de Mirecourt, canton de Dompaire.

moitié du XIIe siècle n'est pas beaucoup plus riche : presque tous les monuments étudiés par M. G. Durand ont été élevés pendant la seconde moitié du XIIe siècle. C'est dire qu il subsiste peu de chose des églises bâties ou consacrées par les trois personnages qui furent au XIe siècle, s'il faut en croire les textes, les grands constructeurs de la région lorraine : le pape Léon IX (toutefois parmi les nombreuses bulles accordant à des églises de son ancien diocèse ou étrangères à ce diocèse, des privilèges exceptionnels, « beaucoup auraient besoin d'être passées au crible d'un examen très rigoureux »), l'évêque de Toul Pibon, l'abbé de Senones Antoine.

Mais surtout des conclusions intéressant l'histoire de l'architecture. On a exagéré, dit l'auteur (p. 6), « le caractère germanique des églises lorraines du XIIe siècle, et notamment M. C. Enlart, *Traditions architecturales du pays messin*, dans l'*Austrasie*, 1906. » Il est bien sûr qu'à l'époque où s'épanouissait l'art roman, la Haute-Lorraine était « rattachée à l'Allemagne ». Mais « si les liens politiques — de plus en plus lâches — étaient allemands, les relations religieuses, intellectuelles, commerciales même, celles qui comptent dans la vie des peuples, étaient plutôt françaises, champenoises et bourguignonnes ». Des affinités artistiques reliaient ainsi la Lorraine à ce que l'auteur appelle « la France du Nord, dont le centre était à Reims, région coïncidant avec l'ancienne Belgique ». Rien d'étonnant si de réelles différences, qui n'ont pas été jusqu'ici mises en lumière, séparent de l'art rhénan l'art roman de Lorraine. M. G. Durand montre par exemple (p. 15) que ces arcades aveugles, en faible relief, qui jusqu'à la fin de l'époque romane donnent aux édifices rhénans vus du dehors leur physionomie caractéristique (Voir de Lasteyrie, *ouvrage cité*, fig. 533, 537, 542, 544), disparaissent presque complètement en Lorraine dès le commencement du XIIe siècle. L'emploi de la croisée d'ogives donne lieu à une observation de même ordre (p. 74) : « Suivant MM. Dehio et von Bezold (1) », ce mode de construction « ne semble pas s'être répandu en Allemagne avant les dix dernières années du XIIe siècle. » Or, il était « déjà usité en Alsace avant 1160 », et « se serait implanté en Lorraine dès avant cette date ». Ces deux différences suffiraient à établir une séparation très nette entre les édifices élevés par l'école rhénane et ceux qui se bâtissaient en Lorraine au même moment.

Soucieuse de réduire au minimum les éléments d'origine française empruntés par l'art allemand, l'érudition d'outre-Rhin a proposé

(1) *Die kirchliche Baukunst des Abendlandes*, I, p. 481.

d'expliquer par une influence lombarde des importations dont elle ne peut nier l'origine étrangère. Ainsi, d'après l'un (1) des deux érudits cités plus haut, l'ogive se serait introduite en Alsace venant non de France, mais de la plaine du Pô. Poussant plus loin vers l'ouest cette recherche de motifs italiens, M. Cohn-Wiener (2) a prétendu retrouver, soit dans certains détails de la décoration sculptée dont sont revêtus deux portails lorrains (ceux de Pompierre et de Laître-sous-Amance (3), où le lion est employé comme support de colonne) la preuve d'influences parties d'au delà des monts (on se souvient des lions du portail de Saint-Zénon à Vérone), soit dans la disposition de la façade à Laître-sous-Amance une adaptation du décor adopté dans de nombreuses églises toscanes, dont la plus caractéristique est Saint-André de Pistoïa. Ces théories n'ont pas l'agrément de M. G. Durand : il fait ses réserves au sujet de la première (4) et la seconde lui paraît « tout à fait inadmissible » (5) : qui dit analogie ne dit pas nécessairement imitation ou « influence »; la façade de Laître est d'ailleurs pour le moins aussi voisine de certains édifices appartenant à la région parisienne que de l'église de Pistoïa.

Plutôt que par ces influences lointaines, M. G. Durand est frappé par les survivances d'un passé très ancien, qui contribuent à donner aux édifices romans des Vosges leur caractère propre : « Certains motifs d'ornementation chrétienne et barbare semblent... s'être perpétués très tard dans la région, jusqu'en plein XIIe siècle, et il en subsiste encore un ensemble extrêmement curieux » (p. 20) : « Croix nimbées ou non, fichées ou non, croix simples dans des cercles; rosaces, étoiles à quatre rais, ou plutôt diagonales dans de petits carrés, damiers, sautoirs, rosaces, cercles concentriques, si usités dans la bijouterie barbare et dans l'ornementation des temps mérovingiens et carolingiens, losanges les uns dans les autres, spirales, entrelacs, zigzags ou dents de scie, animaux, poissons » (p. 21-22). « Il y a certainement quelque chose de remarquable dans la persistance de cette ornementation... Au surplus, on ne peut guère admettre que l'asymétrie très singulière, avec laquelle les différents motifs sont souvent

(1) Dehio (G.), *Zur Geschichte der gotischen Rezeption in Deutschland. Die Polygonale Chören* (Zeitschrift für Geschichte der Architektur, t. III, 1909, p. 48). Cité par G. Durand, p. 75, n. 1.

(2) Cohn-Wiener (E.), *Die italienischen Elemente in der romanischen Kirchen-Architektur Elsass-Lothringen* (Monatshefte für Kunstwissenschaft, IV, 1911, p. 116).

(3) Meurthe-et-Moselle, canton de Nancy-Est.

(4) P. 52 et n. 1.

(5) P. 102 et n. 1, 103.

disposés, ne soit pas intentionnelle, et on se demande si ces figures étranges ne répondaient pas à quelque symbolisme populaire, si elles n'avaient pas une signification mystérieuse, se rattachant à de très antiques traditions gauloises, barbares et chrétiennes, formant une sorte de cryptographie dont la clé est perdue pour nous » (p. 24). Les exemples que cite l'auteur sont en effet fort remarquables : il n'est pas impossible que des motifs appartenant à un art disparu se soient maintenus, conservant un sens spécial, dans un pays d'accès difficile, éloigné des grands centres de vie, et dont les monuments témoignent à tout moment d'un retard très sensible sur les procédés de construction et les modes de décoration en usage dans les régions voisines.

***

Si plein d'observations excellentes que soit l'ouvrage de M. G. Durand, il y a lieu, je crois, de lui adresser quelques critiques.

« La multiplicité des torsades, dit l'auteur (p. 25), est certainement une des caractéristiques du roman lorrain et surtout vosgien », et il se plaît à retrouver « dans les entrelacs, soit de galons, soit de vannerie, dans les tresses et surtout dans les torsades », « la persistance des traditions barbare et carolingienne ». Je ne sais s'il y a vraiment là un trait particulier à l'architecture romane de la Lorraine. La torsade est communément usitée un peu partout en France, surtout dans la décoration des édifices bourguignons et normands (de Lasteyrie, *ouvrage cité*, p. 586-587). Il ne saurait y avoir entre ces édifices et les nôtres qu'une différence de degré dans la fréquence du motif, différence qu'il est bien difficile d'évaluer.

Plus grave me paraît être le reproche que l'on peut adresser à M. G. Durand au sujet de la délimitation géographique de son étude. Sans doute, parmi les églises romanes de la région lorraine, celles des Vosges forment un groupe compact offrant un vif intérêt. Mais, est-il légitime d'isoler ainsi le pays, arbitrairement découpé, qui forme aujourd'hui ce département, de la région naturelle plus étendue dont il a de tout temps suivi le sort? M. G. Durand a lui-même défini (p. 2-3) les limites jusqu'où son sujet aurait pu et dû l'entraîner : « Le domaine de cet art ne se borne pas au seul département des Vosges, bien entendu. Il s'étend beaucoup plus au nord, englobant la plus grande partie du département de la Meuse et des anciens départements de la Meurthe et de la Moselle, poussant même jusqu'à Trèves. Il déborde vers l'ouest sur la Champagne jusqu'à Wassy.

Vers l'ouest et le nord ses limites sont assez vagues. Au sud, au contraire, il semble s'arrêter aux limites de la Comté de Bourgogne; à l'est, sauf quelques rares exceptions, il ne franchit guère les Vosges. On peut donc le considérer comme absolument lorrain. » A dire vrai, l'auteur ne s'est pas interdit de faire dans ce vaste domaine de fréquentes et fructueuses incursions. Il suffit de jeter les yeux sur l'*Index* qui termine son livre, pour s'assurer qu'il en connaît les édifices religieux aussi bien que ceux des Vosges. Pourquoi alors s'est-il condamné à ne les faire entrer que par une suite d'allusions dans une étude où leur place est marquée, et dont les résultats ne se dégagent pleinement que si l'on tient compte de leur apport? Le passage suivant suffira à montrer ce que cette méthode peut avoir, dans certains cas, de factice et même de dangereux (p. 90) : « Les églises romanes dont les nefs et les bas-côtés sont couverts de voûtes sont peu nombreuses dans la région qui nous occupe; mais en les rapprochant de celles des régions circonvoisines, en observant surtout que ces églises sont, sur tous les autres points, conçues dans le même esprit que ce qui subsiste des autres, nous pouvons en conclure qu'elles présentent bien des exemples suffisants de la manière de faire de la majorité des maîtres-maçons lorrains et de la façon générale dont ils ont dû résoudre le problème. » Autrement dit, la crainte de négliger, dans son analyse des formes, une des parties essentielles de la construction, conduit l'auteur à restituer par analogie dans les édifices des Vosges ce qu'il aurait pu étudier dans la réalité et en place, hors des limites de ce département.

Encore une observation sur le même sujet. Le groupe d'églises de la région de Wassy (Wassy, Voillecomte, Ceffonds, Sommevoire, Droyes, Puellemontier) (1) me paraît rattaché assez arbitrairement à l'art roman des Vosges et même de la région lorraine. L'auteur rappelle bien (p. 3, n. 1) la charte par laquelle « Henri, comte de Champagne, renouvela les privilèges accordés par le comte Thibaut, son père, à de nombreux Lorrains..., qui étaient venus s'établir près de Wassy ». Il ne manque pas de remarquer, et le fait est exact, que l'ancien diocèse de Toul s'étendait « presque jusqu'aux portes » de cette ville. Mais tient-il un compte suffisant des diverses observations que voici?

La partie du diocèse de Toul qui avançait ainsi dans la direction de Wassy était et est restée, en particulier dans la région de plateaux

(1) Haute-Marne, arrondissement de Wassy, cantons de Wassy et de Montier-en-Der.

boisés d'où sortent l'Ornain, la Saulx et leurs affluents, un pays très peu peuplé, une zone d'isolement, au travers de laquelle les influences artistiques, comme les relations de tout ordre, devaient malaisément s'exercer. Et de fait, entre les églises des Vosges les plus voisines de la limite occidentale du département (Coussey par exemple, ou Autreville) et le groupe de Wassy, il ne subsiste, si je ne me trompe, que peu d'églises romanes, même modestes (1). Les églises rurales du groupe de Wassy étant toutes situées à l'ouest de cette localité, c'est-à-dire dans la direction précisément opposée à celle d'où pouvaient provenir les influences lorraines, il y a là une véritable séparation dont l'importance ne saurait être niée.

Enfin et surtout, une des parties essentielles de ces églises, le clocher, présente, dans chacune d'elles, des caractères d'une netteté parfaite, dont aucun ne se retrouve dans les églises des Vosges. M. G. Durand en fait la remarque (p. 114) à propos de Wassy et de Voillecomte. Mais il lui paraît que le clocher de Ceffonds « ressemble singulièrement aux clochers d'Autreville, de Coussey, de Médonville, de Rollainville » et qu' « il serait même un des plus magnifiques spécimens de clocher lorrain », s'il n'avait « à son étage inférieur les contreforts qui manquent à tous les nôtres ». Et, en effet, le clocher de Ceffonds possède ces contreforts, l'un des traits distinctifs des clochers romans de la région champenoise et de l'Ile-de-France. Mais il a de plus, comme ceux de Wassy et de Voillecomte, deux étages de baies en plein cintre ou d'arcades aveugles de même type, et surtout à chacun de ces étages *trois* de ces baies ou arcades (les unes et les autres géminées). La présence de ces *trois* ouvertures ou fausses ouvertures répond aux amples dimensions de ces clochers champenois, plus trapus qu'élancés, mais de belles proportions et qui donnent surtout une impression de force. Les clochers vosgiens sont d'un caractère tout différent, plus hauts et moins larges, moins puissants et peut-être plus élégants. De tous ceux que M. G. Durand rapproche du clocher de Ceffonds, un seul présente les deux étages symétriques d'ouvertures (Coussey), un seul offre trois ouvertures au même niveau (Autreville), aucun ne réunit les deux particularités.

Les différences sont donc ici beaucoup plus frappantes que les ressemblances. Le résultat sera inverse si l'on compare les clochers du groupe de Wassy à tels exemplaires caractéristiques de la Marne ou de l'Oise, le clocher de Champigneul (2), par exemple (reproduit

(1) Vignory est sensiblement plus au sud, hors de la zone dont il s'agit, sur la Marne.

(2) Marne, arrondissement de Châlons-sur-Marne, canton d'Écury-sur-Coole.

dans le *Manuel* de M. Enlart) (1) ou celui de Nogent-les-Vierges (2) (de Lasteyrie, *ouvrage cité*, p. 395, fig. 417) : ce dernier offre même des analogies saisissantes avec la tour de Voillecomte représentée dans le livre de M. G. Durand, p. 126, fig. 91.

Pour toutes ces raisons, le curieux groupe d'édifices dont il vient d'être parlé me paraît devoir être rattaché à l'école romane de l'Ile-de-France, bien plutôt qu'aux églises vosgiennes, ainsi que propose de le faire M. Durand.

***

Ces réserves faites (3), il y a lieu de se rallier aux conclusions qui se dégagent de cette savante et minutieuse étude. L'auteur a pris soin de mettre en lumière quelques-uns des résultats auxquels son enquête a abouti dans les deux passages que voici : les églises des Vosges et en général les églises lorraines, pour la plupart églises rurales, peuvent paraître modestes au regard « de la magnifique floraison » qui « couvrit l'Alsace à l'époque où les Hohenstaufen avaient fait de cette province... une de leurs résidences favorites ». Il y a toutefois « beaucoup à apprendre même des églises de campagne. Elles nous mettent en relations plus intimes avec nos vieux maîtres-maçons; elles nous initient mieux à leurs travaux, à leurs progrès; elles ont beaucoup plus de chances d'être l'expression véritable de l'art local et de son niveau ». Celles de Lorraine « constituent bien, sinon une école, mot un peu ambitieux, du moins une véritable petite famille, ayant eu son évolution propre, et présentant des caractères bien spéciaux » (p. 5). « Répudiant, avec leurs collègues du Nord de la France, certaines traditions carolingiennes dont le maintien et le développement en des sens divers fera au contraire, à l'Est et à l'Ouest, les architectures germanique et normande, en conservant d'autres, se tenant en contact plutôt avec la France qu'avec l'Allemagne, avec l'Ouest et le Midi plutôt qu'avec le Nord et l'Est », les « maîtres lorrains » « ont élevé des églises qui cessent de représenter le type rhénan que conserveront jusqu'au XIIIe siècle celles de l'Alsace. Leur style prend désormais une physionomie française incontestable, quoique avec un accent provincial très prononcé, et avec des liens

(1) *Manuel d'archéologie française. Première partie, Architecture*, par M. C. Enlart Tome I (*Architecture religieuse*). Paris, 1902, fig. 143, p. 339.

(2) Oise, arrondissement de Senlis, canton de Creil.

(3) Il y a lieu de regretter l'absence d'une table des matières.

de parenté germaniques, parfois provençaux et même italiens ; mais en cela, une grande prudence s'impose, car ces liens peuvent tenir moins à des influences directes qu'à une communauté d'origine... Aucun art n'a mieux reflété la situation historique et politique d'un pays ».

On ne saurait trop louer la magnifique illustration (299 figures ; la plupart reproduisent des clichés pris par M. G. Durand avec beaucoup de talent et de goût) tout à fait digne de l'ouvrage qu'elle embellit. Une carte de la région lorraine l'aurait, à mon sens, utilement complétée, en situant avec précision les églises rurales qui font l'objet principal de cette étude.

Marcel Bulard.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS D'AUTEURS, DE PERSONNES ET DE LIEUX (1)

---

(1) Les noms d'auteurs sont imprimés en PETITES CAPITALES, les autres noms de personnes en caractères ordinaires; enfin, on a employé l'*italique* pour les noms de pays, de villes, de châteaux, d'églises, etc.

Les personnages fictifs ne figurent à l'index que si le titre du roman où ils jouent un rôle contient leur nom.

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, NANCY-PARIS-STRASBOURG

ANNALES DE L'EST (1re SÉRIE)

1re à 18e année (**1887** à **1904**), 18 volumes grand in-8. Chacun à . . . . . . **12 fr.**
Prix réduit de la collection des 18 volumes . . . . **108 fr.**
La *Table générale des matières des dix premières années* se trouve au tome X, 1896, pages 599 à 640.

ANNALES DE L'EST ET DU NORD (2e SÉRIE)

19e à 23e année (**1905** à **1909**), 5 volumes grand in-8. Chacun à . . . . **12 fr.**
Prix réduit de la collection des 5 volumes. . . . . **30 fr.**

ANNALES DE L'EST (3e SÉRIE)

Prix de chaque année par abonnement . . . . **8 fr.**

24e année, 1910. — Fasc. 1 : **Cultes et Mythes du Pangée,** par Paul Perdrizet. Volume de 103 pages, avec 4 planches . . . . **5 fr.**
— Fasc. 2 : **Le Mécénat du Cardinal Jean de Lorraine (1498-1550),** par Albert Collignon. Volume de 175 pages, avec 1 planche . . . . . **6 fr.**
— Fasc. 3 : **Bibliographie lorraine (1909-1910).** Volume de 169 pages. **4 fr.**
(Ne se vend plus séparément.)

25e année, 1911. — Fasc. 1 : **Étude littéraire sur les Élégies romaines de Goethe,** par Marcel Blanc. Volume de 97 pages. . . . . **3 fr. 50**
— Fasc. 2 : **Tables alphabétiques et méthodiques** *des « Annales de l'Est » (1897-1904) et des « Annales de l'Est et du Nord » (1905-1909),* par Robert Parisot. Volume de 75 pages . . . . **3 fr.**
— Fasc. 3 : **Bibliographie lorraine (1910-1911).** Volume de 155 pages. **4 fr.**

26e année, 1912. — Fasc. 1 : **La Lutte pour le français en Lorraine avant 1870.** *Étude sur la propagation de la langue française dans les départements de la Meurthe et de la Moselle,* par Gaston May. Volume de 214 pages, avec une carte . . . . **4 fr. 50**
Cet ouvrage a obtenu en 1913, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, une partie du prix Audiffred.
— Fasc. 2 : **Étude sur la formation et l'emploi des composés nominaux dans le latin archaïque,** par Albert Grenier. Volume de 220 pages . . . . **8 fr.**
— Fasc. 3 : **Bibliographie lorraine (1911-1912).** Volume de 256 pages. **5 fr.**

27e année, 1913. — Fasc. 1 : **L'Esprit public dans le département de la Meurthe, de 1814 à 1816,** par René Perrin. Volume de 123 pages . . **4 fr.**
Cet ouvrage a obtenu en 1914, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, une partie du prix Prost.
— Fasc. 2 : **Bibliographie lorraine (1912-1913).** Volume de 226 pages. **5 fr.**

28e année, 1914. — Fasc. 1 : **Études sur Grillparzer :** *Grillparzer et la Nature. — Grillparzer et l'Amour. — Grillparzer et les Races,* par A. Tibal. Volume de 236 pages . . . . **5 fr.**
— Fasc. 2 : **Byzance et les Turcs seldjoucides dans l'Asie occidentale jusqu'en 1081,** par J. Laurent. Volume de 140 pages, avec une carte . . . . **7 fr.**
Cet ouvrage a obtenu en 1920, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le prix du baron de Jost.

29e et 30e années, 1915-1916. — **Les Cultes égyptiens à Délos, du IIIe au Ier siècle av. J.-C.,** par Pierre Roussel. Volume de 300 pages, avec 3 tableaux hors texte, 3 planches et 16 figures . . . . **10 fr.**

31e année, 1917. — **Paul Hervieu, conteur, moraliste et dramaturge.** *Essai de critique littéraire,* par Edmond Estève. Volume de 152 pages. **5 fr.**

32e et 33e années, 1918-1919. — **L'Alsace et l'Alemanie.** *Origine et place de la tradition germanique dans la civilisation alsacienne (Études de géographie historique),* par J.-M. Tourneur-Aumont. Volume de 235 pages. **10 fr.**
Cet ouvrage a obtenu en 1920, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le prix Courcel, et de la Société de Géographie de Paris, le prix Alexandre Boutroux.

BERGER-LEVRAULT, LIBRAIRES-ÉDITEURS
NANCY-PARIS-STRASBOURG

ANNALES DE L'EST

PUBLIÉES PAR LA

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

TROISIÈME SÉRIE

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — 1920

(Onzième année de la troisième série)

Les *Annales de l'Est*, abandonnant l'ancienne forme de Revue trimestrielle, comprennent, à partir de la troisième série, deux sections distinctes :

1° Une série de fascicules de sujets divers : littérature, philologie, archéologie, histoire, géographie, philosophie. Chaque fascicule, d'étendue variable, forme un ouvrage complet. Ces fascicules paraissent sans périodicité fixe;

2° Un fascicule annuel de *Bibliographie lorraine*, donnant l'analyse critique des principales publications, articles ou livres nouveaux, touchant l'archéologie, l'histoire, les arts, la littérature, la dialectologie, le folklore, la géographie et le mouvement économique de la région.

La *Bibliographie lorraine* a obtenu, en 1912 et en 1913, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, une partie du prix Prost.

Elle a été en outre, à deux reprises, honorée d'une souscription par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle.

Les divers fascicules éventuels d'une même année constituent ensemble un volume grand in-8 de 320 pages en moyenne, avec titre et table commune des matières. Ils sont néanmoins mis en vente séparément, à des prix variables suivant leur importance.

SOMMAIRE DE L'ANNÉE 1920 (34e ANNÉE)

Bibliographie lorraine, 1913-1919. *Revue du mouvement intellectuel, artistique et économique de la région.* 1921. Volume grand in-8 de XIV-394 pages . . . . **15 fr.**

En préparation :

Bibliographie lorraine, 1920 et 1921.

Afin d'avantager les personnes qui désirent acquérir, à titre d'abonnées, la suite ininterrompue et complète des *Annales de l'Est*, il est prévu une faculté d'abonnement global à l'ensemble de chaque année.

Le prix annuel de cet abonnement — prix qui représente un montant sensiblement inférieur à celui de l'ensemble des fascicules achetés séparément — est de **8 francs**.

[illegible] BERGER-LEVRAULT, NANCY-PA[illegible]





